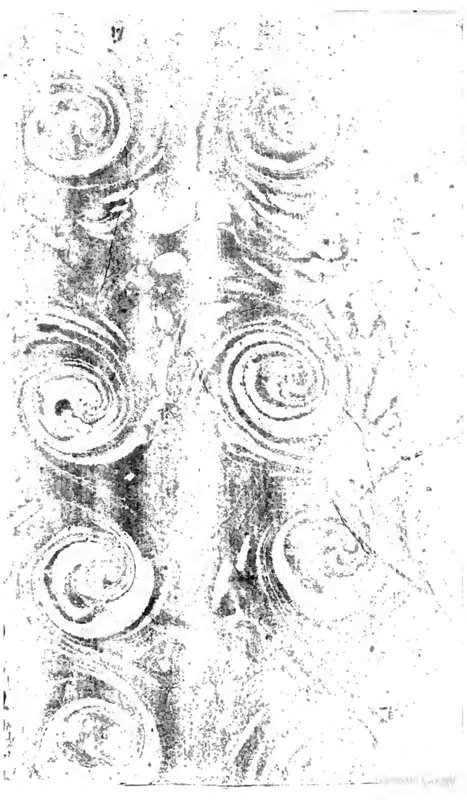
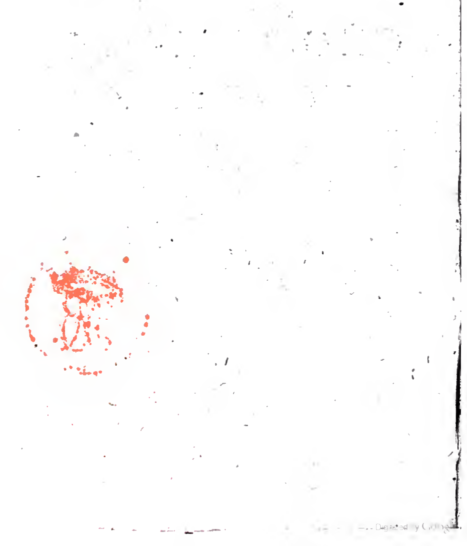




GÉOGRAPHIE
MODERNE.

TOME PREMIER.



GÉOGRAPHIE
MODERNE,
PRÉCÉDÉE D'UN PETIT TRAITÉ

de la Sphere & du Globe; ornée de traits d'histoire naturelle & politique, & terminée par une *Géographie Sacrée*, & une *Géographie Eccléſiaſtique*; où l'on trouve tous les Archevêchés & Evêchés de l'Egliſe Catholique, & les principaux des Egliſes Schiſmatiques;

AVEC

Une Table des Longitudes & Latitudes des principales Villes du Monde, & une autre des noms des lieux contenus dans cette Géographie.

Par M. l'Abbé NICOLLE DE LA CROIX.

NOUVELLE ÉDITION,

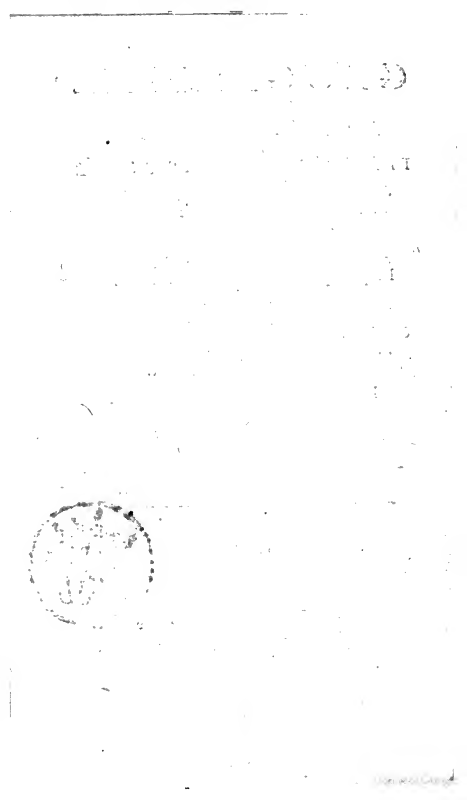
Revue, corrigée, & conſidérablement augmentée.

TOME PREMIER.





A LONDRES,
CHEZ DODSLEY, LIBRAIRE.
M. DCC. LXXVII.



AVERTISSEMENT
SUR
CETTE NOUVELLE ÉDITION.

IL eſt juſte d'intéreſſer le public à la mémoire de ceux qui ont conſacré une partie de leur temps à le ſervir utilement, par des ouvrages qui ont mérité ſon approbation. C'eſt le motif qui rend ſi communs les éloges des gens de lettres, & qui les fait toujours recevoir avec ſatisfaction. L'auteur de la *Géographie moderne* eſt digne de cette attention, par la maniere neuve dont il a traité un ſujet, fort commun à la vérité, mais où il eſt difficile de prendre un juſte milieu.

Louis-Antoine NICOLLE DE LA CROIX naquit à Paris en 1704. Il fit ſes études avec diſtinction dans le college de Sainte Barbe, école célebre par le nombre & l'habileté des éleves qu'elle a formés. Son goût le décida pour l'état eccléſiaſtique; mais il ne reçut que les ordres mineurs. Son humilité, & des obſtacles qui lui furent communs avec les meilleurs ſujets, l'éloignerent toujours du ſacerdoce,

dont ses talents & sa vertu le rendoient digne. Il se consacra à la fonction de catéchiste ; il la remplit avec l'affection & l'exactitude qu'on peut attendre d'un ecclésiastique éclairé, d'abord à la paroisse de Saint Hilaire, ensuite à celle de Sainte Marguerite, & enfin à celle de Saint Severin. Ses infirmités l'obligerent de renoncer à cet emploi, dont l'obscurité lui permettoit d'être utile sans blésser sa modestie. Il se livra à un autre genre d'instruction moins pénible, & qui le mettoit également à portée d'instruire des jeunes personnes de la religion, & de les former à la piété. La Géographie devint l'objet de ses études, & il l'enseigna, avec succès, jusqu'à la fin de sa vie, que des douleurs presque continuelles terminerent à l'âge de cinquante-six ans. Il est mort à Paris, le 13 Septembre 1760, sur la paroisse de Saint Gervais.

Connu avantageusement par son mérite personnel, & par celui de sa *Géographie moderne*, il reçut, quelque temps avant sa mort, la qualité de *Censeur royal*. C'est le seul honneur littéraire qu'il se soit permis de desirer; mais uniquement par amour pour le public, auquel il espéroit être utile, en approuvant de bons ouvrages.

L'abbé de La Croix étoit un homme d'esprit, qui cultivoit, avec succès, la poésie

Latine. Ses amis connoissent de lui plusieurs hymnes, qui ne sont pas sans mérite. Il avoit aussi fait quelque étude de la langue Italienne; & ce fut pour s'y exercer qu'il entreprit la traduction Françoise de la *Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de S. Augustin.* M. Pierre Ballerini, directeur de l'académie établie à Vérone par le marquis Maffei, sous le titre d'Apatistes, ou *exempts de préjugés*, avoit composé ce petit ouvrage, à la priere, & pour l'usage des membres de cette société, qui a subsisté très-peu de temps. Cette méthode, qui n'est qu'un tissu de passages de S. Augustin, rangés sous les titres qui leur conviennent, parut à M. de La Croix digne, malgré sa briéveté, d'être présentée au public. Sa traduction fut publiée peu de temps avant sa mort. Un Journaliste éclairé (1) en parla d'une maniere fort honorable pour le traducteur, dont il rappella, par occasion, la *Géographie fort estimée & fort répandue.*

Ce dernier ouvrage est, en effet, la principale production de l'abbé de La Croix; & il lui doit le nom dont il jouit dans la littérature. Il ne dût qu'à ses propres réflexions & à son expérience, le dessein de composer une nouvelle Géographie élémentaire, sur le plan qu'il s'étoit formé,

(1) *Mém. de Trévoux*, 1760. *Oct. art. CVII.*

où il se proposoit d'éviter également la sécheresse & la diffusion; deux défauts qu'on reproche assez généralement à tous nos livres de Géographie.

La premiere édition de son ouvrage parut, en 1748, en un gros volume in-12. Le public en approuva le plan; & cette édition, quoique défectueuse, fut promptement enlevée. Cependant l'abbé de La Croix ne la regardoit que comme un essai, qui donneroit occasion aux personnes éclairées de lui faire part de leurs lumieres. Lui-même revoyoit son ouvrage sans prévention, afin de lui donner, dans une seconde édition, toute la perfection dont il sentoit qu'il pouvoit être susceptible, & de le rendre tout-à-fait digne de la confiance du public.

Il ne fit point difficulté de se soumettre à l'examen d'une personne (1) aussi éclairée que modeste. Ce savant qui revit l'ouvrage, y fit des additions considérables, & y répandit cette clarté, cet esprit de méthode, qui distingue la *Géographie moderne*, & la fait préférer à toutes celles

(1) M. Barbeau de La Bruyere, de la Société des sciences & belles-lettres d'Auxerre, connu par une *Mappemonde historique* très ingénieuse, & digne de l'être encore davantage par les ouvrages importants auxquels il a eu part, sans jamais chercher à se faire connoître.

qu'on a données jusqu'à présent. Cette seconde édition parut en 1752, en deux volumes in-12, très-bien imprimés.

Toujours occupé de son ouvrage, l'abbé de La Croix l'enrichissoit de différents traits d'Histoire & de Géographie, qui lui sembloient mériter attention. Il en donna une troisieme édition en 1757, & une quatrieme en 1758, avec des augmentations. Il accompagna cette derniere d'un abrégé de la Géographie, qui fut imprimé la même année. Il l'avoit composé à l'usage des plus jeunes enfants, à qui il suffit de donner des notions générales; & en même temps pour servir comme de tables à son grand ouvrage.

Lorsque l'abbé de La Croix mourut, il se préparoit à donner une cinquieme édition de son livre. Il y avoit fait très-peu de corrections, l'ouvrage paroissant assez travaillé pour n'en plus admettre qu'un petit nombre. Mais se méfiant toujours de ses lumieres, dans un sujet si varié, où il est si difficile de se défendre contre les erreurs que la sécheresse de la matiere rend presque inévitables, il engagea un de ses amis (1) à revoir son ouvrage sur les car-

(1) M. Drouet, de la Société littéraire militaire de Besançon, bibliothécaire de MM. les avocats, éditeur de la derniere édition de *Moreri*.

tes, & à vérifier les traits d'hiſtoire les plus eſſentiels. Cette édition, ainſi revue, parut en 1762 : elle a fait la baſe de celles qui ont ſuivi, & que l'on n'a ceſſé d'enrichir avec un ſoin toujours nouveau.

Elles ont ſur les précédentes un avantage que l'abbé de La Croix avoit toujours ſouhaité de procurer à ſa Géographie, & pour lequel il s'étoit donné bien des mouvements. Elles ſont accompagnées d'un atlas ou collection d'environ quarante cartes, dreſſées par d'habiles maîtres, qui donnent, dans un détail ſuffiſant, le développement des principales parties de la ſurface du globe terreſtre. Pour en rendre l'uſage plus commode, on a réduit le format de ces cartes à la moitié de celui des cartes ordinaires; chacune occupe une demi-feuille dans toute ſon étendue. En adoptant ce format, on a évité de reſſerrer le champ qu'elles occupent, de maniere à les rendre inutiles; & on leur procure l'avantage de contenir à peu près tout ce qui eſt dans les grandes, & de pouvoir être conſultées plus commodément. Il n'eſt perſonne qui n'ait éprouvé l'embarras des cartes d'un grand volume. Lorſqu'on lit une hiſtoire ou un voyage, on voudroit chercher ſur la carte les lieux dont il y eſt fait mention, pour ſe rendre les choſes plus pré-

fentes à l'efprit, & même plus fenfibles, en fuivant la marche d'une armée ou celle d'un voyageur. La difficulté de recourir à une carte ordinaire, embarraffante par fa grandeur, fait qu'on ne la confulte point, parce qu'il faudroit interrompre trop long temps une lecture à laquelle on prend intérêt. Des cartes de la forme de celles qu'on annonce, n'ont point cet inconvénient. Leur grandeur n'excede guere celle d'un *in-4to.* grand papier. On peut les placer commodément par-tout, les avoir fous les yeux lorfqu'on fait une lecture, & les confulter fans dégoût.

Comme cet atlas eft dreffé principalement pour la *Géographie moderne* de l'abbé de La Croix, dont il eft le développement, & par conféquent une dépendance néceffaire, on a apporté une attention finguliere à marquer fur les cartes qui le compofent, généralement tous les lieux dont cette Géographie fait mention, & à les défigner le plus clairement qu'il a été poffible. Au moyen de quoi, il peut fuffire aux perfonnes qui veulent apprendre folidement la Géographie, & lire avec fruit les hiftoires modernes & les voyages. Il peut même tenir lieu, à tous ceux qui ne font pas profeffion d'être favants, de la plupart des cartes générales d'un plus grand format, fur

lesquelles on ne trouve point une multitude de lieux considérables, dont la *Géographie moderne* donne la description.

Ces cartes sont numérotées, & rangées dans l'ordre des articles du livre pour lequel elles sont faites. Elles sont toutes gravées par le Sieur Lattré, graveur ordinaire de Monseigneur le Dauphin. Son nom répond au public de la propreté & de l'exactitude de la gravure. On en trouve les exemplaires chez lui, & chez le Libraire qui vend cette *Géographie moderne.*

En faveur de ceux qui desireroient de plus grands détails sur la Géographie, le même graveur se propose de donner incessamment un supplément à l'atlas dont on vient de parler. Il est composé de trente-huit à quarante cartes, dont treize contiennent les détails des provinces de France; & les autres, le développement de plusieurs régions, qu'il est intéressant de connoître d'une maniere plus particuliere. Ces nouvelles cartes, toutes rédigées par M. Bonne, sont de même format que celles de l'atlas, & tellement disposées, qu'on peut les y insérer, pour en former un seul corps de Géographie complet dans son genre. On en trouvera aussi des exemplaires chez le Libraire qui vend la *Géographie moderne.*

PRÉFACE
DE
L'AUTEUR.

L'Utilité de la Géographie, pour ne pas dire sa nécessité, est aujourd'hui si reconnue, qu'il n'est plus besoin de la prouver. Tout le monde est convaincu que l'étude de l'histoire est une des plus utiles; & par-là, il est aisé de sentir de quelle importance est la Géographie, qui depuis long temps a été appellée l'un des yeux de l'histoire. *La chronologie, qui est l'autre, a ses épines; mais la Géographie n'a que des fleurs; c'est ce qui fait qu'on prend tant de soin d'en procurer la connoissance aux jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe. En effet, il n'est presque pas possible de prendre part aux conversations solides, telles que sont celles qui roulent sur la guerre, les intérêts des princes, & leur puissance tant sur mer que sur terre, ni de lire les nouvelles publiques avec quelque fruit, qu'on ne soit passablement instruit de la Géographie.*

Quoique les livres qui ont paru jusqu'à présent sur la Géographie, soient en assez grand nombre, & qu'on doive de justes éloges à plu-

ſieurs d'entre eux, dont nous avouons ici volontiers que nous avons beaucoup profité ; il ſemble néanmoins qu'ils laiſſent encore à deſirer une méthode plus claire que celle qu'on y a obſervée, outre que preſque tous étant compoſés depuis long-temps, ne ſont pas connoître l'état des différents empires, royaumes, &c. tel qu'il eſt aujourd'hui. C'eſt pour ſuppléer à ces défauts qu'on a cru rendre quelque ſervice au public, en compoſant cet ouvrage, dans lequel on a tâché d'employer l'ordre le plus naturel & le plus propre pour aider la jeuneſſe, que l'on a eue particuliérement en vue, à retenir les choſes dont il eſt parlé. On a eu ſoin, ſur-tout, que l'ouvrage répondit au titre qu'il porte, de Géographie moderne. *C'eſt dans cette vue qu'on s'eſt appliqué à faire connoître l'état actuel des quatre parties du monde, & qu'en faiſant la deſcription d'un royaume, par exemple, de la France, on a obſervé ce qu'il poſſede ailleurs, pour donner une idée complette de ſa puiſſance.*

Le deſſein qu'on a eu d'éviter la multiplicité des volumes, & de ne pas s'étendre trop ſur cette matiere, a forcé de ne rapporter que ce qu'elle a de plus intéreſſant. En effet, quelque avantage que procure l'étude de la Géographie, ſi propre à orner l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances auſſi agréables qu'utiles, par l'uſage continuel qu'on en peut faire, il faut convenir

néanmoins qu'il ſuffit à la plupart du monde d'en avoir une notion un peu développée. Cette ſcience, dans tous ſes détails, eſt réſervée à ceux qui ſe deſtinent à être géographes par état ; ce qui convient à peu de perſonnes. Mais il en eſt d'autres, pour leſquels l'étude de la Géographie peut être moins profonde, ſans être pour cela infructueuſe. C'eſt pour ces perſonnes que l'on donne toutes les méthodes de Géographie. Ce qui les intéreſſe, c'eſt de connoître les mœurs, les coutumes, la religion, & les bornes de chaque état ; en combien de provinces ou de gouvernements chacun d'eux eſt diviſé ; le cours des principales rivieres ; le nom des villes les plus remarquables, & leur ſituation les unes par rapport aux autres ; les grands hommes que ces provinces ou villes ont produits ; les différentes révolutions auxquelles ces pays ont été expoſés ; leur état actuel, & ce qu'ils renferment de plus curieux, tant pour ce qui concerne l'hiſtoire politique que l'hiſtoire naturelle.

C'eſt auſſi le but qu'on s'eſt propoſé dans cet ouvrage. On ne s'y eſt pas borné à rapporter les principales révolutions arrivées dans les états, & les hommes illuſtres en différents genres qui en ont fait l'ornement ; on a eu ſoin auſſi d'y faire entrer certains traits de l'hiſtoire naturelle, propres à réveiller l'attention de la plupart des jeunes gens, qui ont coutume

de regarder comme fort inutile & ennuyeuse l'étude des noms de villes & de provinces, à moins qu'il ne s'y trouve quelque chose de plus intéressant pour eux, & qui les engage à les retenir.

Mais, pour ne point interrompre trop fréquemment la suite du discours, on s'est déterminé à donner en notes, au bas des pages, la définition de plusieurs productions naturelles, dont il est parlé dans cet ouvrage. Comme on l'a entrepris pour les jeunes gens, il a paru convenable d'entrer dans un détail qui pourra paroître inutile à des lecteurs instruits.

Afin de remédier à un inconvénient trop ordinaire, qui consiste à chercher long-temps sur une carte des villes que plusieurs géographes nomment souvent sans beaucoup d'ordre, on a marqué vers quels points cardinaux chacune est située, selon qu'elles se trouvent vers le nord ou vers l'orient, vers le midi ou vers l'occident. Lorsque les villes sont placées, ou sur des rivieres, ou proche des rivieres ou des lacs, on n'a pas manqué de le marquer. On a aussi décrit le cours des principales rivieres, & on a eu soin de nommer les villes considérables qu'elles arrosent. A l'occasion de plusieurs villes, on indique quelques-uns des grands hommes qui y ont pris naissance; mais on n'a pas entrepris de les nommer tous. Quelques villes, comme Paris & Rome, en auroient fourni un

ſi grand nombre, en tout genre, qu'on a cru plus à propos de n'en nommer aucun dans ces endroits.

Ordinairement nous avons ſuivi les cartes du célebre Guillaume de Liſle; & ce ſont celles que nous invitons nos lecteurs à conſulter préférablement à toutes les autres. On ne pourroit les remplacer que par celles de M. d'Anville, dont l'exactitude eſt généralement reconnue. Mais ces dernieres, partagées en pluſieurs feuilles, ſont d'un uſage peu commode pour les jeunes gens, à l'uſage deſquels notre ouvrage eſt deſtiné.

Les cartes abſolument néceſſaires pour lire cet ouvrage avec fruit; ſont la Mappemonde, l'Europe, la France, l'Eſpagne, l'Italie, les isles Britanniques, l'Allemagne, l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique, enfin la carte des nouvelles découvertes des Ruſſes, &c. Cette derniere a été dreſſée par M. Buache, ſur les mémoires de M. Joſeph de Liſle, profeſſeur royal, & frere du géographe de même nom.

Rien ne pourroit être plus utile, avant d'entrer dans les détails de la Géographie, que d'étudier les cartes & tables analytiques de la Géographie naturelle ou phyſique, que le même M. Buache a compoſées pour l'uſage de Monſeigneur le duc de Bourgogne. Ces cartes repréſentent le globe terreſtre, partagé en quatre ou cinq parties, par la continuation des chaî-

nes de montagnes & de terreins élevés, d'où se répandent, dans autant de grandes mers, les fleuves qui arrosent les terreins inclinés vers ces mêmes mers. Indépendamment de la division naturelle des terres que présente cette nouvelle méthode, elle rend sensible celle des mers, en montrant la continuation des chaînes de montagnes marines, indiquées par la suite des isles, rochers, &c. qui se joignant aux chaînes de montagnes terrestres, font sous les eaux la liaison des continents, & partagent ainsi les mers en différents bassins. On a, de plus, la division méthodique des fleuves qui se rendent dans chaque partie de ces mers, depuis les terreins les plus élevés où ils prennent leur source.

Pour rendre notre ouvrage plus utile aux jeunes personnes, nous joindrons ici quelques avis sur la maniere de s'en servir. Il est à propos qu'elles commencent par situer sur la carte toutes les villes marquées dans chaque article, avant de lire le détail des curiosités & autres choses que ces villes renferment. C'est pour leur faciliter cette opération, que tous les noms de villes ont été mis en alinea, *& en caracteres nommés* petites capitales. *Après avoir vu en détail un royaume, comme la France, il sera très-utile d'en faire une analyse, dont on trouvera un modele à la fin de la description que nous avons donnée du royaume de France. Il faudra faire la même chose à la fin de chaque*

partie du monde. Enfin, pour s'inculquer davantage ce qu'on aura appris, il sera bon d'avoir recours à un exercice aussi utile qu'agréable, c'est de voyager sur la carte, en se demandant à soi-même quel chemin il faudroit prendre pour aller, par exemple, de Paris à Rome, ou à Constantinople, par terre, & pour en revenir par mer.

On peut retirer encore de l'étude de la géographie, faite de la maniere qu'on a tâché d'exécuter dans cet ouvrage, un plus grand fruit que tous ceux que nous avons indiqués en commençant cet avertissement, & plus digne d'un chrétien. Rien n'est plus propre que cette étude à nous faire admirer la divine providence, qui a fait naître dans chaque pays ce qui étoit le plus propre à ceux qui l'habitent, & qui a inspiré à chaque peuple un amour naturel pour sa patrie, quelque triste & désagréable qu'elle puisse être, soit par la nature du climat, soit pour les mœurs des habitants. Cette étude peut aussi contribuer beaucoup à nous faire adorer la justice de Dieu sur tant de peuples idolâtres, mahométants, juifs, hérétiques & schismatiques, qui occupent la plus grande partie de la terre, & que Dieu abandonne, les uns aux ténebres du paganisme, les autres à des erreurs pernicieuses. Elle apprend aussi à connoître la fidélité des promesses de Dieu envers l'église catholique, répandue dans les quatre parties du

monde, d'une maniere qui la distingue des sectes séparées d'elle. Enfin, rien ne fait mieux voir que cette étude le néant des choses humaines, si on fait attention aux faits que nous avons eu soin de rapporter en différents endroits de cet ouvrage. Elle nous représente les plus vastes monarchies renversées, pour faire place à d'autres qui subissent le même sort, souvent peu de temps après leur fondation. La comparaison que les riches & les grands peuvent faire, par son secours, de l'étendue de leur domaine, dont ils ne sont ordinairement que trop enflés, avec les différentes parties du monde, est bien propre à dissiper cette enflure. Si la France, par exemple, qui est si riche & si puissante, ne tient qu'une très-petite place dans une Mappemonde, quelle place y trouveront-ils pour leurs possessions ? Cependant, qu'est-ce que toute la terre elle-même, qu'un point par rapport au monde entier, qui contient ces grands corps que nous voyons rouler autour de notre globe dans des espaces immenses, & que nous appellons planetes & étoiles ? C'est le fruit que nous desirons qu'on retire de ce livre; & nous nous croirions bien récompensés de notre travail, s'il pouvoit contribuer à faire entrer ces vérités plus encore dans le cœur que dans l'esprit de la jeunesse.

Pour perfectionner cette édition, non-seulement on a pris le soin de revoir l'ouvrage en entier;

entier; mais de plus, on a profité des avis que différentes personnes savantes ont bien voulu donner. On y a aussi fait beaucoup d'additions, sur-tout par rapport à la France, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à la Suisse, à l'Italie, à l'Allemagne, &c. On se flatte que le public y verra avec plaisir les descriptions intéressantes de plusieurs pays jusqu'ici peu connus: tels sont la Russie, que l'on a décrite suivant le nouvel Atlas Russe, publié en 1745, *par les ordres de l'impératrice régnante* (*) ; *la grande Tartarie, qu'on trouvera décrite dans cet ouvrage, d'une maniere nouvelle, par rapport à son histoire ancienne & moderne; les nouvelles découvertes faites en Asie & en Amérique par les Russes; des observations curieuses sur les terres qui sont au nord-ouest du Canada; le Pérou & le pays des Amazones, dont la connoissance exacte & détaillée est due au zele & aux travaux de MM. Bouguer & de la Condamine, de l'académie des sciences de Paris, &c.*

Quoiqu'on ne se soit point proposé de traiter la géographie ancienne dans cet ouvrage, il nous a semblé que ce ne seroit point sortir de notre sujet, de donner un précis de la géographie sacrée, à l'usage des jeunes personnes, que nous avons toujours eu en vue. L'étude de l'histoire sainte doit faire partie de leur édu-

(*) Elisabeth Petrowna, morte en 1762.

cation. Rien ne peut mieux contribuer à les aider dans cette étude, que la connoissance des lieux où se sont passés les grands événements, dont le souvenir doit nous être toujours présent. On s'est donc proposé de leur donner sous le titre de Géographie sacrée, *une notion des lieux les plus considérables dont il est fait mention dans l'écriture sainte.*

Pour nous conformer au plan méthodique que nous avons suivi dans notre Géographie moderne, nous l'avons divisée en deux parties. La premiere indique la situation des lieux où ont demeuré les patriarches, & de ceux où il est arrivé quelque événement célebre pendant la captivité, & même au commencement de la prédication de l'Evangile par les apôtres. Tous ces lieux se trouvent marqués dans la carte générale de l'histoire sainte, dressée par M. Buache, & présentée, en 1754, *à Monseigneur le Dauphin pour l'instruction de Monseigneur le duc de Bourgogne.*

La seconde partie renferme la Géographie de la Judée, & des peuples voisins. On indique, dans le premier chapitre, les villes les plus remarquables qui se rencontrent dans chacune des douze Tribus. Ce second chapitre détermine la situation des Philistins, Iduméens, Madianites, Moabites & autres peuples voisins de la Judée. Les chapitres suivants présentent différentes divisions géographiques de

la Judée ; après le retour de la captivité, & sous Hérode le grand & ses enfants ; sous les Romains, sous le christianisme, & du temps des croisades ; enfin sous les Turcs, & telle qu'elle existe aujourd'hui.

Il faut avoir recours pour cette seconde partie, à la carte de la Terre-Sainte, dressée par M. Samson. C'est la seule que nous puissions indiquer ; les cartes de la Terre-Sainte, dressées par d'autres auteurs, relativement à leurs systêmes particuliers, ne se trouvant que dans les ouvrages pour lesquels elles ont été faites. Nous l'avons suivie nous-mêmes pour la position des lieux dont nous parlons ; & nous nous en sommes écartés très-rarement, parce que nous avons voulu éviter d'entrer dans les discussions géographiques, & peu à la portée du commun du monde, & fort ennuyeuses pour d'autres que pour des savants.

La justice & la reconnoissance nous obligent de faire connoître celui à qui nous sommes particulièrement redevables de l'état où se trouve aujourd'hui cette Géographie. C'est aux soins & à l'érudition de M. Barbeau de la Bruyere, connu par sa belle Mappemonde historique, *&c. que nous en avons principalement l'obligation. L'auteur de cet ouvrage se faisant un plaisir de nommer ceux qui y ont eu quelque part, auroit rendu la même justice au feu abbé Racine, s'il y avoit con-*

tribué en quelque chose ; ainsi il ne peut s'empêcher d'être surpris de ce que dom Vaissete, dans sa Geographie, attribue tantôt à cet abbé, & tantôt à son véritable auteur, la Géographie moderne

Il sera facile de se convaincre, après le détail que nous venons de faire, que cette édition doit être regardée comme beaucoup plus exacte & plus ample que la premiere. Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, ces changements paroissent si excusables, qu'on ne peut se persuader que les personnes qui sont au fait de la matiere, puissent s'en plaindre. Afin d'éviter néanmoins, pour la suite, des plaintes semblables, on a tâché de mettre dans cette nouvelle édition, l'ouvrage dans un état à n'y faire plus de changement.



TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE,

Dans laquelle on traite de la Sphere & du Globe Terrestre en général,

PREMIERE SECTION.

De la Sphere.

CHAP. I. DES cercles qui composent la sphere, *page* 1
De l'équateur, 3
Du zodiaque, *ibid.*
De l'horizon, 6
Du méridien, 10
Des deux colures, *ibid.*
Des quatre petits cercles, 11
Des astres & de leurs mouvements, *ibid.*
Des étoiles fixes, 12
Des planetes en général, 14
Du Soleil, *ibid.*
De la Lune, 16
Des cinquante planetes, 20
CHAP. II. Application de la Sphere au globe terrestre, 21
CHAP. III. Des divisions de la terre formées par les cercles du globe, 26
ART. I. Premiere division de la terre par les zones & les ombres, *ibid.*
ART. II. Seconde division de la terre par les longitudes & les latitudes, 28
CHAP. IV. Des climats, & des autres choses qui concernent le globe terrestre, 29
§. I. Des climats, *ibid.*
§. II. Des différentes opérations que l'on peut faire sur le globe, 32
§. III. Des principaux points qui partagent l'horizon, 38

SECTION II.

Description générale du globe terrestre ou de la map-

pemonde, 40
CHAP. PRÉLIMINAIRE. Des termes particuliers à la Géographie, & des mesures dont elle fait usage, ibid.
CHAP. I. Division générale du globe terrestre, 44
ART. I. De la terre, ibid.
ART. II. De la mer, 46
CHAP. II. Des principaux isthmes, golfes, détroits lacs & rivieres, 48
§. I. Des principaux isthmes, ibid.
§. II. Des principaux golfes & détroits, 49
§. III. Des lacs les plus fameux, 50
§. IV. Des rivieres, ibid.
CHAP. III. Des villes capitales des quatre parties du monde, 51
§. I. En Europe, ibid.
§. II. En Asie, 52
§. III. En Afrique, ibid.
§. IV. En Amérique, 53
Amérique septentrionale, ibid.
Amérique méridionale, ib.
CHAP. IV. Des religions, langues, figures & couleurs des différents peuples de la terre, 54
ART. I. Des différentes religions des peuples qui habitent la terre, ibid.
ART. II. De l'étendue de chaque religion, 55
§. I. De l'étendue du judaisme, ibid.
§. II. De l'étendue du christianisme, ibid.
§. III. De l'étendue du mahométisme, 57
§. IV. De l'étendue de la religion Païenne, 58
ART. III. Des différentes langues des habitants de la terre, 60
§. I. Du nombre des langues générales, ibid.
§. II. De l'étendue de chaque langue générale, ibid.
ART. IV. De la figure & des différentes couleurs des habitants de la terre, 62

SECONDE PARTIE.

De l'Europe, 64.

SECTION I.

DE la France, 67
Division de la France en trente-deux gouvernements, 70
CHAP. I. Provinces & gouvernements du nord, 72
ART. I. Du gouvernement de la Flandre Françoise, ibid.
§. I. La Flandre Françoise, ibid.

§. II. Le Cambresis, 74
§. III. Le Hainaut François, 75
ART. II. De l'Artois, 77
ART. III. Du gouvernement de Picardie, 80
§. I, De la haute Picardie ibid.
1. L'Amiénois, 81
2. Le Santerre, 82
3. Le Vermandois, 83
4. La Thiérache, 84
§. II. De la basse Picardie, 84
1. Le pays reconquis, 85
2. Le Boulonnois, ibid.
3. Le Ponthieu, 86
4. Le Vimeux, 87
ART. IV. Du gouvernement de Normandie, 88
§. I. De la haute Normandie, ibid.
I. Le diocese de Rouen, ibid.
1. Le Vexin Normand, 89
2. Le Roumois, 90
3. Le pays de Caux, ibid.
4. Le Bray, 92
II. Le diocese de Lisieux, ibid.
III. Le diocese d'Evreux, 93
§. II, De la basse Normandie, 94
1. Le diocese de Séez, ibid.
2. Le diocese de Bayeux, 95
3. Le diocese de Coutances ou le Cotentin, 96
4. Le diocese d'Avranches, ibid.
ART. V. Du gouvernement de l'Isle de France, 97
1. L'Isle de France propre, 98
2. La Brie Françoise, 102
3. Le Gâtinois François, ibid.
4. Le Hurepoix, 103
5. Le Mentois, 104
6. Le Vexin François, 105
7. Le Beauvoisis, 106
8. Le Valois, 107
9. Le Soissonnois, ibid.
10. Le Laonois, 108
ART. VI. Du gouvernement de Champagne & de Brie, 109
§. I. De la haute Champagne, 110
1. Le Rhémois, ibid.
2. Le Pertois, 112
3. Le Rethelois, ibid.
II. De la basse Champagne, 113
1. La Champagne propre, ibid.
2. Le Vallage, 114
3. Le Bassigny, 115
4. Le Sénonois, 116
§. III. De la Brie Champenoise, 117
1. La haute Brie, ibid.
2. La basse Brie, ibid.
3. La Brie Pouilleuse, 118
ART. VII. Du gouvernement de Lorraine, 119
§. I. Du duché de Lorraine, 121
§. II. Les trois évêchés, 125
1. Le Messin, ibid.
2. Le Verdunois, ibid.
3. Le Toulois, 126
§. III Du duché de Bar, ibid.
ART. VIII. Du gouvernement d'Alsace, 128

§. I. De la haute Alsace, 129
§. II. De la basse Alsace, 130
§. III. Du Suntgaw, 132
CHAP. II. Provinces & gouvernements du milieu, ibid.
ART. I. Du gouvernement de Bretagne, ibid.
§. I. De la haute Bretagne, 133
§. II. De la basse Bretagne, 136
ART. II. Du gouvernement du Maine, 140
§. I Du Maine, ibid.
Le haut Maine, 141
Le bas Maine, 142
§. II. Du Perche, 143
ART. III. Du gouvernement d'Anjou, 144
§. I. Du haut Anjou, 145
§. II. Du bas Anjou, 146
ART. IV. Du gouvernement de Touraine, 148
La haute Touraine, 149
La basse Touraine, 150
ART. V. Du gouvernement d'Orléanois, 152
I. L'Orléanois propre, ibid.
II. La Beausse, 154
III. Le Blaisois, 156
IV. Le Gâtinois-Orléanois, 157
ART. VI. Du gouvernement de Berry, 158
I. Le haut Berry, 159
II. Le bas Berry, 161
ART. VII. Du gouvernement de Nivernois, ibid.
ART. VIII. Du gouvernement de Bourgogne, 163
I. Le pays de la Montagne, 166
II. L'Auxerois, ibid.
III. L'Auxois, 167
IV. Le Dijonnois, 168
V. L'Autunois, 169
VI Le Châlonnois, 171
VII Le Charolois, 172
VIII. Le Mâconnois, ibid.
De la Bresse & du Bugey, 173
1. La Bresse, ibid.
2. Le Bugey, 174
La principauté de Dombes, 175
ART. IX. Du gouvernement de Franche-Comté, 176
I. Le bailliage d'Amont, 177
II. Le bailliage de Besançon, 178
III. Le bailliage du milieu, ou de Dole, 179
IV. Le bailliage d'Aval, 180
ART. X. Du gouvernement de Poitou, 182
I. Du haut Poitou, 183
II. Du bas Poitou, 185
ART. XI. Du gouvernement d'Aunis, 186
ART. XII. Du gouvernement de la Marche, 188
I. De la haute Marche, 189
II. De la basse Marche, ibid.
ART. XIII. Du gouvernement de Bourbonnois, 190
I. Du haut Bourbonnois, ibid.
II. Du bas Bourbonnois, 191
CHAP. III. Provinces & gouvernements du midi, 192
ART. I. Du gouvernemen de Saintonge, ibid

§. I. De la Saintonge, *ibid.*
1. De la haute Saintonge, 193
2. De la basse Saintonge, 194
§. II. De l'Angoumois, 195
ART. II. Du gouvernement de Limosin, 196
I. Du haut Limosin, 197
II. Du bas Limosin, 198
ART. III. Du gouvernement d'Auvergne, 199
I. De la haute Auvergne, 200
II. De la basse Auvergne, 201
ART. IV. Du gouvernement de Lyonnois, 205
I. Le Lyonnois propre, *ibid.*
II. Du Forez, 208
III. Du Beaujolois, 209
ART. V. Du gouvernement de Dauphiné, 210
§. I Du haut Dauphiné, 212
1. Le Graisivaudan, *ibid.*
2. Le Royannés, 214
3. Les Baronnies, *ibid.*
4. Le Gapençois, 215
5. L'Embrunois, *ibid.*
6. Le Briançonnois, *ibid.*
§. II Du bas Dauphiné, 216
1. Le Viennois, *ibid.*
2. Le Valentinois, 217
3. Le Tricastin, 218
4. Le Diois, *ibid.*
ART. VI. Du gouvernement de Guyenne, *ibid.*
§. I. De la Guyenne, 219
I. La Guyenne propre, *ibid.*
II. Le Bazadois, 221
III. Le Périgord, *ibid.*
1. Le haut Périgord, *ibid.*
2. Le bas Périgord, 222
IV. L'Agénois, *ibid.*
V. Le Quercy, 223
1. Le haut Quercy, 223
2. Le bas Quercy, 224
VI. Le Rouergue, 225
1. Le Rouergue, *ibid.*
2. La haute Marche, *ibid.*
2. La basse Marche, 226
§. II. De la Gascogne, *ibid.*
I. Les Landes, *ibid.*
II. Le Condomois, 227
III. L'Armagnac, *ibid.*
IV. La Chalosse, 228
V. Le pays des Basques, 229
1. Le Labour, *ibid.*
2. Le Vicomté de Souce, *ibid.*
VI. Le Bigorre, *ibid.*
VII. Le Cominge, 230
VIII. Le Couserans, 231
ART. VII. Du gouvernement de Béarn, *ibid.*
I. Du Béarn, *ibid.*
II. De la basse Navarre, 232
ART. VIII. Du gouvernement de Foix, 233
ART. IX. Du gouvernement de Roussillon, 234
1. La Viguerie de Perpignan, 235
2. La Viguerie de Conflent, 236
3. La Cerdaigne Françoise, *ibid.*
ART. X. Du gouvernement de Languedoc, 237
§. I. Du haut Languedoc, 238
1. Le diocese de Toulouse, 239
2. Le diocese de Montauban, 242
3. Le diocese d'Alby *ibid.*
4. Le diocese de Castres, 243
5. Le diocese de Lavaur, 244.

6. Le diocese de Saint-Papoul, ibid.
7. Le diocese de Mirepoix, ibid.
8. Le diocese de Rieux, ibid.
9. Le diocese de Cominge, 245
§. II. Du bas Languedoc, ibid.
1. Le diocese d'Aleth, ibid.
2. Le diocese de Carcassonne, ibid.
3. Le diocese de Saint-Pons, 246
4. Le diocese de Narbonne, ibid.
5. Le diocese de Béziers, 247
6. Le diocese d'Agde, ib.
7. Le diocese de Montpeiller, 248
8. Le diocese de Lodeve, 249
9. Le diocese de Nismes, ibid.
10. Le diocese d'Alais, 251
11. Le diocese d'Usez, ib.
§. III. Des Cévennes, 252
1. Le Gévaudan, ibid.
2. Le Vivarais, ibid.
3. Le Vélai, 253
ART. XI. Du gouvernement de Provence, ibid.
§. I. De la haute Provence, 254
§. II. De la basse Provence, 256
Du Comtat Venaissin, & du territoire d'Orange, 262
§. I. Du Comtat Venaissin, ibid.
§. II. Du territoire d'Orange, 265
Analyse des choses qui sont les plus remarquables dans le royaume de France, 266
§. I. Des principales rivieres de France, 267
§. II. Des principaux ports de mer de France, sur l'Océan & la Méditerranée & des départements de la marine, 268
Départements de la marine, ibid.
§. III. Des eaux minérales les plus remarquables, ib.
§. IV. Des capitales des Gouvernements des provinces de France, 269
Gouvernements du nord, ib.
Gouvernements du milieu, 270
Gouvernements du midi, 273
§. V. Des archevêchés & évêchés & des chambres ecclésiastiques, 275
§. VI. Des universités & accadémies, 276
§. VII. Des conseils d'état, des parlements, & des conseils souverains, 277
§. VIII. Des chambres des comptes & des cours des aides, 283
§. IX. Des généralités & élections, 284
Généralités sans élections, 287
§. X. Des pays d'états, ibid.
§. XI. Des cours & hôtels des monnoies, ibid.
De l'ancienne Gaule, 289

SECTION II.

Des dix-sept provinces des Pays-Bas, 291
ART. I. Des Pays-Bas Autrichiens, 292
§. I. Le duché de Brabant, 295

§. II. Le duché de Luxembourg, 297
§. III. Le duché de Limbourg, 298
§. IV. De la Gueldre méridionale, *ibid.*
§. V. Le comté de Flandre, 299
1. Le quartier de Gand, 300
2. Le quartier de Bruges, 302
3. Le quartier d'Ypres, *ib.*
4. Le Tournésis, 303
§. VI. Du comté de Hainaut, ou du Hainaut Autrichien, *ibid.*
§. VII. Du comté de Namur, 305
§. VIII. Des deux anciennes provinces d'Anvers & de Malines, qui dépendent aujourd'hui du Brabant, *ibid.*
ART. II. Des Provinces-Unies, 307
§. I. La Gueldre Hollandoise ou septentrionale, 313
§. II. La Hollande, 314
§. III. La Zélande, 321
§. IV. La province d'Utrecht, 322
§. V. La Frise, 323
§. VI. La province d'Overissel, 324
§. VII. La province de Groningue, *ibid.*
§. VIII. Du pays de la généralité, ou de la Flandre Hollandoise, du Brabant Hollandois, &c. 323
§. IX. Les principales possessions des Hollandois en Asie, en Afrique & en Amérique, 329

SECTION II.

De l'Espagne, 331
ART. I. De la Biscaye, 336
I. De la Biscaye propre, *ibid.*
II. Le Guipuscoa, 337
III. L'Alavo, 339
ART. II. De la principauté des Asturies, *ibid.*
I. Asturies d'Oviédo, 340
II. Asturies de Santillane, *ibid.*
ART. III. De la Galice, 341
ART. IV De la Navarre, 343
ART. V. Du royaume d'Arragon, 345
ART. VI. De la Castille vieille, 348
ART. VII. De la Castille nouvelle, 352
1. L'Algarie, 353
2. La Sierra, 357
3. La Manche, 358
4. L'Estrémadure, *ibid.*
ART. VIII. Du royaume de Léon, 361
ART. IX. De l'Andalousie, 364
ART. X. Du royaume de Grenade, 371
ART. XI. Du royaume de Murcie, 374
ART. XII. Du royaume de Valence, 376
ART. XIII. De la principauté de Catalogne, 379
ART. XIV. Des Isles d'Espagne, 583
Des possessions du roi d'Espagne hors de l'Europe, 385

SECTION IV.

Du Portugal, 388
§. I. De la province entre Douro & Minho, 389
§. II. De la province de Tra-los-Montes, 390
§. III. Du Beira, 391

§. IV. De l'Estrémadure, 362
§. V. De l'Alentejo, 396
§. VI. Du royaume d'Algarve, 398
Des possessions du Portugal en Asie, en Afrique, & en Amérique, *ibid.*
SECTION V.
De la Suisse, 400
ART. I. Des treize cantons Suisses, 403
§. I. Des cantons catholiques, *ibid.*
1. Le canton d'Uri, *ibid.*
2. D'Undervald, 404
3. De Schwitz, *ibid.*
4. De Zug, 405
5. De Fribourg, *ibid.*
6. De Soleure, 406
7. De Lucerne, 407
§. II. Des cantons moitié catholiques & moitié protestants, 408
1. Le canton de Glaris, *ibid.*
2. D'Appenzel, *ibid.*
§. III. Des cantons protestants, *ibid.*
1. De Zurich, *ibid.*
2. De Bâle, 410
3. De Schafouse, 411
4. De Berne, *ibid.*
§. IV. Des sujets des Suisses, 413
I. Sujets des Suisses du côté de l'Allemagne, *ibid.*
II Sujets des Suisses du côté de la France, 415
III. Sujets des Suisses du côté de l'Italie, *ibid.*
ART. II. Des Alliés des Suisses, 416
1. De la ville de S. Gal, 417
2. De l'Abbé de S. Gal, *ib.*
3. Des Grisons, 418
4. Du Valais, 420
5. De la république de Geneve, 422
6. De la principauté de Neuchatel, 423
7. De la ville de Bienne ou Biel, *ibid.*
8. De la ville de Mulhausen, en Alsace, 424
SECTION VI.
De l'Italie, 425
CHAP. I. L'Italie septentrionale, 428
ART. I. Des états de la maison de Savoye, ou du roi de Sardaigne, *ibid.*
§. I. De la Savoie, 429
1. Le Génevois, 430
2. Le Chablais, 431
5. Le Faucigny, *ibid.*
4. La Savoye propre, *ibid.*
5. La Tarantaise, 432
6. La Maurienne, *ibid.*
§. II Du Piémont, *ibid.*
1. La principauté de Piémont, 433
2. Le duché d'Aoste, 435
3. La seigneurie de Verceil, *ibid.*
4. Le comté d'Ast, *ibid.*
5. Le marquisat de Saluces, 436
6. Le comté de Nice, *ibid.*
III. Du marquisat de Montferrat, 437
§. IV. Territoires détachés du duché de Milan, 438
ART. II. De la seigneurie ou république de Genes, 440
ART, III. Du duché de Parme, 443
1. Le duché de Parme, 444
2. Le duché de Plaisance, *ibid.*
3. Le marquisat de Buf-

ſeto, 445
4. Le duché de Guaſtalla, *ibid.*
Art. IV Du duché de Modene, 445
Art. V. Des états de la maiſon d'Autriche en Italie, 450
§. I. Le duché de Milan *ib.*
§. II. Le duché de Mantoue, 452
Art. VI. De la ſeigneurie ou république de Veniſe, 454
Chap. II. De la partie d'Italie qui eſt au milieu, 464
Art. I. Du grand duché de Toſcane, *ibid.*
I. Le Florentin, 465
II. Le Piſan, 467
III. Le Siennois, 468
De quelques états enclavés dans la Toſcane, 469
1. De l'état des Garniſons, 470
2. De la principauté de Piombino, *ibid.*
3. De la république de Luques, *ibid.*
Art. II. De l'état de l'Egliſe, 471
1. La campagne de Rome, 473
2. Le patrimoine de Saint Pierre, 477
3. Le duché de Caſtro, *ibid.*
4. L'Orviétan, 478
5. De la terre de Sabine, *ibid.*
6. Le Pérouzin, *ibid.*
7. L'Ombrie, *ibid.*
8. La Marche d'Ancône, 479
9. Le duché d'Urbin, 480
10. La Romagne, 482
11. Le Bolonois, 483
12. Le Ferrarois, 484
Chap. III. De la partie méridionale de l'Italie, qui contient le royaume de Naples, 485
I. La terre de Labour, 488
1. La terre de Labour propre, *ibid.*
2. La principauté citérieure, 499
3. La principauté ultérieure, *ibid.*
§. II. De l'Abbruzze, 500
1. Le comtat de Moliſe, *ibid.*
2. L'Abbruzze citérieure, *ibid.*
3. L'abbruzze ultérieure, 501
§. III. La Pouille, *ibid.*
1. La Capitanate, *ibid.*
2. La terre de Bari, 502
3. La terre d'Otrante, 503
§. IV. La Calabre, 504
1. La Baſilicate, 505
2. La Calabre citérieure, *ibid.*
3. La Calabre ultérieure, *ibid.*
Chap. IV. Des iſles de l'Italie, 507
§. I. De la Sicile, *ibid.*
1. La vallée de Démona, 509
2. La vallée de Noto, 510
3. La vallée de Mazara, *ibid.*
4. Les iſles de Lipari, 512
§. II. De l'iſle de Sardaigne, 513
§. III. De l'iſle de Corſe, 514
§. IV. De l'iſle de Malte, 516
SECTION VII.
De l'Allemagne, 518

CHAP. I. Des Cercles de la haute Allemagne, ou méridionale, 527
ART. I. Du Cercle d'Autriche, ibid.
§. De l'Archiduché d'Autriche, 528
1. La haute Autriche, ibid.
2. La basse Autriche, 530
§. II. Le duché de Stirie, ibid.
1. La haute Stirie, 531
2. La basse Stirie, ibid.
3. Le comté de Cilley, 532
§. III. Le duché de Carinthie, ibid.
1. La basse Carinthie, ibid.
2. La haute Carinthie, 533
§. IV. Le duché de Carniole, ibid.
§. V. Le comté de Tirol, 536
Des évêchés de Trente & de Brixen, ibid.
§. VI. La Souabe Autrichienne, 537
ART. II. Du Cercle de la Baviere, 539
§. I. Les états du duché de Baviere, 540
§. II. Le duché de Neubourg, &c. 543
§. III. L'archevêché de Saltzbourg, ibid.
§ IV. L'évêché de Freisingen, 544
§. V. L'évêché de Ratisbonne, ibid.
§. VI. L'évêché de Passaw, 545
ART. III. Du Cercle de Souabe, 546
§. I. Le duché de Virtemberg, 547
§. II. La principauté & comté de Furstemberg, 548
§. III. Le marquisat de Bade, ibid.
§. IV. L'évêché d'Augsbourg, 549
§. V. L'abbaye de Kempten, 550
§. VI. L'évêché de Constance, ibid.
§. VII. Principales villes impériales de Souabe, ibid.
1. Entre le Danube & la Baviere, ibid.
2. Entre le Neckre & la Franconie, 552
3. Entre le Neckre & l'Alsace, 553
ART. IV. Du Cercle de Franconie, 554
§. I. L'évêché de Bamberg, 555
§. II. L'évêché de Wirtzbourg, 556
De quelques états voisins de Wirtzbourg, ibid.
§. III. L'évêché d'Aichster, 558
§. IV. Le marquisat de Culembach ou de Bareith, 559
§. V. Le marquisat d'Anspach, ibid.
§. VI. Des principales villes impériales de Franconie, 560
CHAP. II. Des Cercles de la haute Allemagne, ou septentrionale, 561
ART. I. Du Cercle de la haute Saxe, ibid.
§. I. La Saxe, 562
1. Le duché & électorat de Saxe, 563
2. La Misnie, ibid.
3. La Thuringe, 566

1. La principauté d'Anhalt, 568
§. II. La Marche de Brandebourg. 569
§. III. Le duché de Poméranie, 571
1. La Poméranie Prussienne, 572
2. La Poméranie Suedoise, 573
ART. II. Du Cercle de la basse Saxe, 574
§. I. Le duché de Brunswick, 575
§. II. L'évêché de Hildesheim, 576
§. III. La principauté de Halberstat, *ibid.*
§. IV. Le duché de Magdebourg, 577
§. V. Des états de la maison de Brunswick-Hanovre, ou de Hanovre Lunebourg, 578
§. VI. Le duché de Meckelbourg ou de Mecklembourg, 580
§. VII. Le duché de Holstein, 581
§. VIII. L'évêché de Lubeck, 583
ART. III. Le Cercle de Westphalie, *ibid.*
§. I. L'évêché de Liege, 584
§. II. Le duché de Juliers, 585
§. III. Le duché de Berg, 586
§. IV. Le duché de Westphalie ou le Saureland, *ibid.*
§. V. Le duché de Cleves & le comté de la Marck, 587
§. VI. L'évêché de Munster, 588
§. VII. L'évêché de Paderborn, *ibid.*
§. VIII. L'évêché d'Osnabruck, 589
§. IX. La principauté de Minden, & le comté de Ravensberg, 590
§. X. Les comtés d'Hoye, & de Diepholt, *ibid.*
§. XI. Le duché de Ferden, 591
§. XII. Le comté d'Oldenbourg, *ibid.*
§. XIII. La principauté d'Ooft-Frise, *ibid.*
ART. IV. Le Cercle électoral, ou du bas Rhin, 592
§. I. L'électorat de Mayence, *ibid.*
§. II. L'électorat de Treves, 593
§. III. L'électorat de Cologne, 594
§. V. Le palatinat du Rhin, 595
ART. V. Le Cercle du haut Rhin, 597
§. I. L'évêché de Worms, 598
§. II. L'évêché de Spire, 599
§. III. L'évêché de Bâle, *ibid.*
§. IV. Le duché de Deux-Ponts, 600
§. V. Le duché de Simmeren, 601
§. VI. Le Landgraviat de Hesse, & la Wetéravie, 602
1. La Hesse, 603
2. La Wetéravie, 604
§. VII. Le comté de Nassau, 606
§. VIII. L'abbaye & évêché de Fulde, 608
CHAP. III. De la Bohême &

de ses anciennes dépendances, 609
§. I. La Bohême propre, 610
§. II. Le marquisat de Moravie, 613
§. III. Le duché de Silésie, 614
1. Basse Silésie, 615
2. Moyenne Silésie, ibid.
3. Haute Silésie, 617
1. Haute Silésie Prussienne, ibid.
2 Haute Silésie Autrichienne, ibid.
§. IV. Le marquisat de Lusace, 618
1. Haute Lusace, ou méridionale, 619
2. Basse Lusace, ou septentrionale, 620

SECTION VIII.

Du royaume de Hongrie, 621
§. I. La haute Hongrie, 624
§. II. La basse Hongrie, 626
§. III. L'Esclavonie, 627
§. IV. De la Transylvanie, 628

SECTION IX.

De la Pologne & du royaume de Prusse, 629
CHAP. I. De la Pologne, 630
ART. I. Du royaume de Pologne proprement dit, 635
§. I. De la grande Pologne, 636
I. La grande Pologne propre, ibid.
II. La Cujavie, 637
III. La Mazovie, ibid.
IV. La Prusse Polonoise ou royale, 639
§. II. De la petite Pologne, 641
§. III. De la Russie noire ou rouge, 644
I. La Russie propre, ibid.
II. La Volhinie, 645
III. La Podolie, ibid.
ART. II. Du duché de Lithuanie, 647
§. I. La Lithuanie propre, 648
§. II. La Russie Lithuanienne, 650
§. III. La Samogitie, ibid.
§. IV. La Livonie Polonoise, 651
§. V. Duché de Curlande, ibid.
CHAP. II. Du royaume de Prusse, 653

Fin de la Table des Chapitres du premier Volume.

TABLE

TABLE

DES LONGITUDES ET LATITUDES

des principales villes du Monde, conforme aux dernieres obfervations de Meffieurs de l'académie des fciences, des Jéfuites miffionnaires dans les Indes, & autres aftronomes.

Régions.	Villes.	Longit.			Lat. Sept.		
		deg.	m.	ec.	de.	m.	fec.
France.	Abbeville.	19	33	00	50	7	00
Amériq. fept.	Acapulco.	275	30	00	16	45	00
Indes.	Agra.	94	24	00	26	43	00
France.	Aire.	20	00	00	50	00	00
France.	Aix.	23	12	00	43	31	20
France.	Alby.	19	48	00	43	35	20
France.	Alençon.	17	45	00	48	25	00
Syrie.	Alep.	55	00	00	35	45	23
Syrie.	Alexandrette.	54	00	00	36	35	10
Egypte.	Alexandrie.	47	56	30	31	11	20
Efpagne.	Almerie.	15	45	00	36	51	18
France.	Amiens.	19	57	48	49	54	46
Hollande.	Amfterdam.	22	39	00	52	22	45
France.	Angers.	17	6	00	47	29	00
France.	Antibes.	24	47	45	43	34	12
Brabant.	Anvers.	22	10	00	51	13	30
France.	Arles.	22	21	00	43	34	12
France.	Avignon.	22	26	00	43	57	00
France.	Aurillac.	20	7	00	44	54	10
France.	Bayonne.	16	11	15	43	29	40
Suiffe.	Bâle.	25	15	00	47	55	45
Efpagne.	Barcelonne.	19	53	00	41	26	00
France.	Beauvais.	19	45	00	49	26	00
Allemagne.	Berlin.	31	7	15	52	33	00
France.	Befançon.	23	30	00	47	18	00
Italie.	Bologne.	29	17	00	44	30	00
France.	Boulogne.	19	20	00	59	42	00
					Lat. Mér.		
Afrique.	Bourb. (isle de)	37	42	00	21	5	00

RÉGIONS.	VILLES.	Longit.			Lat. Sept.		
		deg.	m.	sec.	de.	m.	sec.
France.	Bordeaux.	16	55	00	44	50	00
France.	Bourges.	19	56	15	47	4	45
Allemagne.	Breslaw.	34	47	30	51	3	00
France.	Brest.	13	6	00	48	23	00
Pays-Bas.	Bruxelles.	22	5	00	50	51	00
					Lat. Mér.		
Amér. Mér.	Buenos-Aires.	322	00	00	34	34	30
					Lat. Sept.		
Espagne.	Cadix.	14	35	15	36	37	00
France.	Caen.	17	15	00	49	10	00
Amér. Mér.	Cayenne.	324	30	00	4	56	00
Egypte.	Caire, (le)	49	6	15	30	2	30
France.	Calais.	19	27	30	50	57	00
Inde.	Calicut.	93	30	00	11	17	00
France.	Cambrai.	20	54	00	50	10	00
Inde.	Cananor.	93	00	00	11	58	00
Archipel.	Candie.	42	58	00	35	18	45
Candie.	Canée, (la)	41	52	30	35	23	45
					Lat. Mer.		
Afrique.	Cap de B. Esp.	37	44	45	34	15	00
					Lat. Sept.		
Afrique.	Cap Verd.	000	00	00	14	43	00
Amér. Mér.	Carthagene.	302	30	00	10	38	25
Espagne.	Carthagene.	17	5	00	37	36	7
France.	Chartres.	19	10	00	48	27	00
France.	Cherbourg.	15	58	00	49	38	20
France	Clerm. en Auv.	20	49	00	45	42	00
Inde.	Cochin.	93	15	00	9	58	00
Allemagne.	Cologne.	24	45	00	50	55	00
					Lat. Mér.		
Amér. Sept.	Conception, (la)	304	27	30	36	42	53
					Lat. Sept.		
Turquie.	Constantinople.	46	33	00	41	4	00

Régions.	Villes.	Longit.			Lat. Sept.		
		deg.	m.	sec.	de.	m.	sec.
Danemarck.	Copenhague.	30	25	15	55	40	45
Pologne.	Cracovie.	37	30	00	50	10	00
Inde.	Daca.	106	45	00	24	00	00
Pologne.	Dantzick.	36	11	00	54	22	00
France.	Dieppe.	18	49	00	49	54	40
France.	Dijon.	22	20	00	47	20	00
France.	Dunkerque.	20	00	45	51	1	30
Écosse.	Edimbourg.	14	34	45	55	58	00
France.	Embrun.	24	20	00	44	40	00
Perse.	Erivan.	63	00	00	40	00	00
Asie.	Erzerum.	57	50	00	40	00	00
Afrique.	Fer, (isle de)	00	00	00	28	5	00
Italie.	Ferrare.	29	20	00	44	54	00
France.	Fleche, (la)	17	32	00	47	42	00
Italie.	Florence.	28	59	30	42	46	30
					Lat. Mér.		
Afrique.	France, (isle de) autrefois isle Maurice.	80	47	00	19	35	00
					Lat. Sept.		
Allemagne.	Francfort-sur-le-Mein.	26	15	00	49	55	00
Canaries.	Fonchal, Cap de l'isle Madere.	3	4	45	33	00	00
Pays-Bas.	Gand.	21	35	00	51	3	00
Italie.	Gênes.	26	15	45	44	25	00
Savoie.	Geneve.	24	00	00	46	12	00
Inde.	Goa.	91	25	00	13	31	00
France.	Grenoble.	23	12	00	45	11	00
Asie.	Guan, (isle)	160	20	00	13	20	00
Perse.	Ispahan.	70	30	00	32	25	00
Inde.	Jagrenat.	105	45	30	19	50	00
Asie.	Jérusalem.	53	00	00	31	50	00
Canaries.	Laguna.	1	14	00	28	30	00

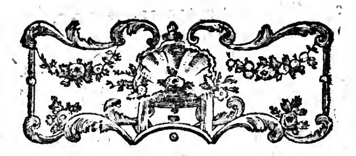
RÉGIONS.	VILLES.	Longit.			Lat. Sept.		
		deg.	m.	ſec.	deg.	m.	ſec.
France.	Langres.	23	00	00	47	51	00
Allemagne.	Leipſick.	30	00	00	51	19	14
Pays-Bas.	Liege.	23	15	00	50	36	00
France.	Lille.	20	00	00	50	58	00
					Lat. Mér.		
Pérou.	Lima.	300	50	30	12	1	15
					Lat. Sept.		
France.	Lyon.	22	25	00	45	45	20
Portugal.	Lisbonne.	11	30	00	38	42	00
France.	Liſieux.	17	55	00	49	11	00
Angleterre.	Londres.	17	34	45	51	31	00
Chine	Macao.	130	48	00	22	12	00
Inde.	Madras.	98	8	00	13	13	00
Eſpagne.	Madrid.	14	30	00	40	26	00
Inde.	Maduré.	96	2	00	10	20	00
Eſpagne.	Mahon, (Port)	22	00	30	39	53	45
Allemagne.	Mayence.	26	00	00	49	54	00
Inde.	Malaca.	119	45	00	2	12	00
France.	Malo, (S.)	15	30	00	48	38	30
Afrique.	Malte.	32	10	00	35	54	26
Inde.	Manille.	141	00	00	14	30	00
France.	Mans, (le)	17	45	00	47	58	00
France.	Marſeille.	23	7	00	43	19	30
Amér. Mér.	Marthe, (Ste.)	303	54	00	11	19	55
Amér. Sept.	Martinique.	316	41	15	14	43	9
Inde.	Maſulipatan.	99	00	00	16	30	00
Amér. Sept.	Mexico.	275	00	00	20	00	00
Italie.	Milan.	27	00	00	45	25	00
Italie.	Modene.	28	52	30	44	34	00
France.	Montpellier.	21	32	00	43	36	50
Moſcovie.	Moſcow.	58	00	00	55	36	00
Allemagne.	Munich.	29	15	00	48	2	00
Lorraine.	Nancy.	23	45	00	48	40	00
France.	Nantes.	16	7	30	47	13	10
Italie.	Naples.	32	20	00	40	48	00
France.	Narbonne.	29	41	00	43	11	00

RÉGIONS.	VILLES.	Longit.			Lat. Sept.		
		deg.	m.	sec.	deg.	m.	sec.
Inde.	Négapatan.	97	45	00	11	00	00
Allemagne.	Nuremberg.	28	44	00	49	26	00
					Lat. Mér.		
Amér. mér.	Olinde.	342	30	00	8	13	00
					Lat. Sept.		
France.	Orléans.	20	26	00	47	54	00
Inde.	Paliacate.	98	8	00	13	34	00
France.	Paris.	20	00	00	48	50	10
France.	Pau.	17	6	00	43	15	00
La Chine.	Pékin.	134	16	30	39	54	00
France.	Perpignan.	20	33	30	42	41	00
Moscovie.	Pétersbourg	49	30	00	60	00	00
Mer du Nord.	Pic des Açores.	349	30	00	38	35	00
Canaries.	Pic de Ténérif, où passe le premier méridien des Hollandois.	11	13	30	28	30	00
France.	Poitiers.	17	55	00	46	34	00
Inde.	Pondichery.	98	7	30	11	36	28
Amér. sept.	Porto-Belo.	297	50	00	9	33	8
La Chine.	Quan-tong.	10	43	15	23	8	00
Amér. sept.	Québec.	307	47	00	47	55	00
France.	Rochelle. (la)	16	37	00	46	10	1[illegible]
France.	Rhodez.	20	14	00	44	20	40
France.	Rheims.	21	45	00	49	15	00
France.	Rennes.	15	55	00	48	3	00
Italie.	Rome.	30	20	00	41	54	00
France.	Rouen.	18	45	00	49	27	30
Turquie.	Salonique, ou Thessaloniq.	40	48	00	40	41	10
France.	Sens.	20	54	00	48	11	00
Inde.	Siam.	118	30	00	14	18	00
Asie.	Smyrne.	44	59	45	38	28	7

Régions.	Villes.	Longit.			Lat. Sept.		
		deg.	m.	sec.	deg.	m.	sec.
Suede.	Stockholm.	37	5	00	59	20	00
France.	Strasbourg.	25	25	00	48	35	30
Inde.	Surate.	90	00	00	21	10	00
Inde.	Tanjaor.	96	42	00	11	27	00
Inde.	Thomé, (S.)	98	8	00	13	10	00
Espagne.	Tolede.	14	20	00	39	50	00
France.	Toulon.	23	42	00	43	6	40
France.	Toulouse.	20	55	00	43	37	00
France.	Tours.	18	20	00	47	23	00
Inde.	Tranquebar.	97	52	00	11	20	00
Barbarie.	Tripoli.	30	45	15	32	53	40
France.	Troyes.	21	40	00	48	15	00
Italie.	Turin.	25	20	00	44	50	00
Inde.	Tutucurin.	96	15	00	8	52	00
Pologne.	Varsovie.	38	45	00	52	14	00
Italie.	Venise.	30	20	00	45	25	00
Amér. sept.	Veracruz.	275	00	00	19	10	00
France.	Versailles.	19	47	00	48	48	16
Allemagne.	Vienne.	14	32	00	48	14	00
Inde.	Visapour.	94	00	00	17	30	00

Fin de la Table des Longitudes & Latitudes.

GEOGRAPHIE



GÉOGRAPHIE
MODERNE.

PREMIERE PARTIE,

Dans laquelle on traite de la Sphere & du Globe terrestre en général.

PREMIERE SECTION.

De la Sphere, & du Globe terrestre considéré selon ses rapports à la Sphere.

CHAPITRE PREMIER.

Des Cercles qui composent la Sphere.

LE mot *Sphere* veut dire Boule. On a donné ce nom à une machine inventée pour représenter le monde, que l'on peut appeler *Sphere naturelle*, comme la machine qui le représente, peut s'appeller *Sphere artificielle*.

On donne au monde une figure ronde, parce qu'en effet il nous paroît tel à la vue.

On a remarqué dans le Ciel deux points diamétralement oppofés, autour defquels tous les aftres tournent, ou femblent tourner : ce qui a fervi à faire trouver la Sphere artificielle.

On a imaginé une ligne qui, partant de l'un de ces points, va aboutir à l'autre, en traverfant la Terre, que l'on a placée dans le centre du monde. Cette ligne, autour de laquelle toute la machine roule, s'appelle l'*Axe* ou l'*Effieu* du monde.

Les points par où elle entre & fort, s'appellent *Poles*, d'un mot grec qui fignifie *tourner*; parce que toute la machine de l'univers tourne autour de ces deux points.

Après qu'on eut remarqué que, non-feulement toute la machine du monde tournoit, en 24 heures, d'Orient en Occident, mais que les étoiles fixes & les Planetes avoient un mouvement contraire, d'Occident en Orient, on imagina différents Cercles pour expliquer leurs mouvements, leurs fituations réciproques, & leurs rapports avec la Terre.

La Sphere artificielle eft donc une machine compofée de plufieurs Cercles, pour repréfenter le cours des aftres dans les Cieux; & d'un petit Globe au milieu, pour repréfenter la Terre.

Ces Cercles font au nombre de dix, dont il y en a fix grands; favoir, l'Équateur, le Zodiaque, l'Horizon, le Méridien & les deux Colures : & quatre petits; favoir, les deux Tropiques & les deux Cercles polaires. On appelle *grands* les premiers Cercles, parce qu'ils coupent la Sphere en deux parties égales : les autres s'appellent *petits*, parce qu'ils la coupent en deux parties inégales. Ces Cercles ont leurs Poles & leur Axe. Ces Poles font deux points pris dans la furface de la Sphere, également éloignés de tous les points de la circonférence du Cer-

cle dont ils ſont Poles. L'Axe de chaque Cercle eſt la ligne droite tirée d'un Pole de ce Cercle à l'autre. Chaque Cercle de la Sphere ſe diviſe en trois cent ſoixante degrés, chaque degré en ſoixante minutes, chaque minute en ſoixante ſecondes, &c.

De l'Equateur.

L'Équateur eſt un grand Cercle, éloigné de 90 degrés des Poles du monde : il s'appelle auſſi *Ligne Equinoxiale*, parce que quand le Soleil ſe trouve dans ce Cercle, il y a Équinoxe ; c'eſt-à-dire, égalité de jours & de nuits.

Voici ſes uſages principaux. 1°. Il diviſe le monde en deux parties égales, celle où eſt le Pole Arctique (*a*), s'appelle Septentrionale ; celle où eſt le Pole Antarctique (*b*), s'appelle Méridionale. 2°. Il marque ſur l'Écliptique les deux points des Équinoxes ; c'eſt-à-dire, que quand le Soleil y paſſe, il y a égalité de jours & de nuits dans tous les lieux de la Terre, excepté au Pole, car alors le Soleil commence pour l'un des Poles un jour de ſix mois, & pour l'autre une nuit de même durée.

Du Zodiaque.

Le Zodiaque eſt un grand Cercle, placé obliquement dans la Sphere. Les 12 ſignes ou les 12 maiſons du Soleil ſont renfermés dans ce Cercle. Il eſt appellé *Zodiaque*, d'un mot grec qui ſignifie *animal* ; parce que preſque tous les ſignes portent des noms d'animaux.

On a donné ſeize degrés de largeur au Zodiaque ; huit du côté du Septentrion, & huit du côté du

(*a*) Le mot *Arctique* vient du grec *Arctos*, qui ſignifie *Ourſe*, parce que la petite Ourſe eſt la Conſtellation la plus Septentrionale que l'on connoiſſe.

(*b*) Le mot *Antarctique* vient du grec *Antarctos* ; c'eſt-à-dire, qui eſt oppoſé à l'Ourſe.

Midi, pour pouvoir renfermer dans cet espace le cours des Planetes, qui ne sortent jamais du Zodiaque.

Il y a au milieu du Zodiaque la circonférence d'un grand cercle, divisé en 360 degrés. On l'appelle *Ecliptique*, parce que c'est dans le plan de ce Cercle, ou près de ce plan, qu'arrivent les éclipses du Soleil & de la Lune. Il coupe l'Equateur de maniere que sa partie qui en est la plus éloignée, est distante de l'Equateur de 23 degrés, 28 minutes.

L'Equateur divise le Zodiaque en deux moitiés égales, l'une septentrionale, l'autre méridionale: elles renferment les douze signes ou constellations, dont les noms sont exprimés dans ces deux vers Latins:

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora,
Pisces. (a)

OVID.

La partie septentrionale du Zodiaque contient six signes. On représente ces signes par des figures qui sont ici marquées à côté de chacun:

Le Belier, *Aries.*	♈
Le Taureau, *Taurus.*	♉
Les Gemeaux, *Gemini.*	♊
L'Ecreviffe, *Cancer,*	♋
Le Lion, *Leo.*	♌
La Vierge, *Virgo.*	♍

(a) Belier, Taureau, Gemeaux, Ecreviffe, Lion, Vierge. Voilà les six pour le Septentrion. Nous en comptons aussi six pour l'autre Hémisphere: Balance, Scorpion, Archer ou Sagittaire, Capricorne, Verseau, Poissons. Etant pris trois par trois, ils marquent les Saisons.

La Méridionale en contient six autres:

La Balance, *Libra.* ♎
Le Scorpion, *Scorpius.* ♏
Le Sagittaire, *Sagittarius* ou *Arcitenens.* ♐
Le Capricorne, *Capricornus* ou *Caper.* ♑
Le Verseau, *Aquarius* ou *Amphora.* ♒
Les Poissons, *Pisces.* ♓

Chacun de ces signes contient 30 degrés. Leur ordre est d'Occident en Orient, suivant le mouvement propre du Soleil. Ils répondent aux douze mois de l'année. Le Soleil entre dans le premier, qui est le Belier, le 20 ou le 21 de Mars. Le temps dans lequel il entre dans les autres signes, est depuis le dix-huitieme jusqu'au vingt-troisieme de chaque mois.

Il est à propos de remarquer, 1°. que les noms de ces signes sont de la premiere antiquité, ayant été inventés avant les Egyptiens. La preuve qu'on en peut donner, c'est que ces noms se trouvent gravés dans leurs monuments les plus anciens, & qu'ils n'ont pu en être les auteurs, puisqu'ils n'auroient pas mis la *Vierge* ou *Moissonneuse* au mois d'Août, leur pays étant inondé dans cette saison. Il faut que ces noms aient été donnés aux signes dans le temps que les hommes étoient encore dans les plaines de Sennaar ou de Babylone, & avant qu'ils se fussent dispersés; par conséquent, avant la fondation de la Monarchie des Egyptiens.

Il est important aussi d'observer que le Soleil ne répond plus exactement aux signes du Zodiaque; ces signes n'étant que des assemblages d'étoiles, qui par leur mouvement propre d'Occident en Orient, font un degré en 70 ans, & ainsi sont avancées maintenant de 30 degrés vers l'Orient. Cette obser-

vation montre la vanité de l'Astrologie judiciaire. En effet, quand les Astrologues disent qu'un homme est né sous le dangereux aspect du Scorpion, c'est réellement le signe de la Balance qui montoit pour lors sur l'Horizon. On doit faire la même réflexion à l'égard des autres signes.

2°. Ces signes ont plus de rapport à ce qui se passe sur la terre, lorsque le Soleil répond à chacun d'eux, qu'à une prétendue ressemblance des signes avec les choses dont ils portent le nom. Il n'y a que les deux signes des Solstices, le Capricorne & l'Ecrevisse, qui désignent ce qui se passe par rapport au Soleil : en effet, quand cet astre se trouve vis-à-vis du Capricorne ou de la Chevre, il paroît toujours monter; en quoi il imite la chevre, dont le propre est de grimper sur les rochers; il continue de monter, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au signe de l'Ecrevisse; alors il paroît retourner sur ses pas, & aller à reculons, comme fait l'écrevisse.

De l'Horizon.

Ce mot *Horizon* vient d'un mot Grec qui signifie *Borneur*, parce qu'en effet l'Horizon borne la vue. L'Horizon est un grand Cercle qui sépare la partie visible du Ciel, d'avec celle qui est invisible.

L'Horizon est différent, selon les différents points de la terre où l'on peut se trouver; il a pour Pole deux points, l'un au dessus de notre tête; c'est le point vertical, appellé en Arabe *Zénith*, & l'autre directement opposé, nommé dans même langue *Nadir*.

Il y a deux sortes d'Horizon, l'un rationnel ou intelligible, & l'autre visuel ou sensible. On appelle le premier *rationnel*, parce qu'il ne peut être conçu que par l'entendement.

L'Horizon rationnel est un grand cercle concentrique à la Terre; c'est-à-dire, qui a le même centre

qu'elle, & dont les deux Poles répondent au Zénith & au Nadir du lieu dont il eſt l'Horizon. Il partage la Sphere en deux partie égales, qu'on nomme *Hémiſpheres*, dont l'un eſt appellé *ſupérieur* & *viſible*, & l'autre *inférieur* & *inviſible*.

Outre l'Horizon rationnel qui vient d'être défini, il y a le viſuel ou ſenſible, qui eſt le Cercle qui borne notre vue, lorſque nous ſommes en pleine campagne.

Voici les différents uſages de l'Horizon rationnel.

1°. Il partage le monde en deux *Hémiſpheres*, ou moitiés de Sphere, l'un ſupérieur, & l'autre inférieur; d'où il s'enſuit que quand il fait jour dans l'un, il fait nuit dans l'autre. 2°. Il marque le coucher & le lever des aſtres. Ils ſe levent quand ils paroiſſent au deſſus de l'Horizon; & ils ſe couchent quand ils s'abaiſſent au deſſous. 3°. Il montre la longueur du jour & de la nuit; puiſque le jour n'eſt autre choſe que le temps que le Soleil paroît ſur l'Horizon, & la nuit, que le temps qu'il eſt au deſſous. 4°. Il détermine le commencement & la fin du Crépuſcule & de l'Aurore. En effet, quand le Soleil baiſſe au deſſous de l'Horizon, le Crépuſcule commence; & il ne finit que lorſque le Soleil eſt à 18 degrés au deſſous de l'Horizon. L'Aurore, au contraire, commence quand le Soleil eſt arrivé à 18 degrés au deſſus de l'Horizon; & elle finit, quand il eſt parvenu à l'Horizon. 5°. Il marque les points cardinaux du monde, qu'on nomme *Nord* ou *Septentrion*, *Sud* ou *Midi*, *Eſt* ou *Orient*, *Oueſt* ou *Occident*: les deux points où le Méridien & l'Horizon ſe coupent, s'appellent *Nord* & *Sud*; les deux points où l'Horizon & l'Équateur ſe coupent, s'appellent *Orient* & *Occident*.

Dans les Spheres & dans les Globes, on repréſente ordinairement l'Horizon rationel par un grand Cercle, dans lequel on fait entrer le grand

Méridien. On lui donne un peu de largeur, pour y marquer plusieurs choses d'usage, que l'on distingue par trois Cercles différents. On marque les principaux vents sur celui du dehors : & celui du milieu sert à marquer les mois ; & celui du dedans, les signes du Zodiaque, selon qu'il répondent au mois.

La Sphere peut être placée de trois manieres, par rapport à l'Équateur comparé à l'Horizon, c'est-à-dire, que l'Équateur peut avoir trois situations différentes, eu égard à l'Horizon : 1°. Couper l'Horizon à angles droits ; c'est-à-dire, perpendiculairement ; 2°. couper l'Horizon obliquement ; 3°. être parallele avec l'Horizon. De-là vient la distinction de la Sphere en droite, oblique & parallele.

La Sphere est droite, lorsque les Poles du monde sont dans l'Horizon, & que le Zénith & le Nadir sont dans l'Équateur. Dans cette position de la Sphere, les Cercles que décrit le Soleil par son mouvement commun, sont coupés par l'Horizon en parties égales : c'est pour cela qu'il y a un Équinoxe perpétuel : c'est-à-dire, que les jours y sont toujours égaux aux nuits. Les peuples qui ont la Sphere droite, voient le Soleil passer deux fois l'année au dessus de leur tête : il n'y a aucune partie du Ciel qui ne leur soit visible ; ils apperçoivent aussi successivement toutes les étoiles.

La Sphere parallele est celle qui a l'Équateur parallele (*a*) à l'Horizon, & alors le Zénith & le Nadir sont les Poles du monde. Il résulte de cette position de la Sphere, que la moitié de l'Écliptique est au dessus de l'Horizon, & la moitié au dessous. Telle est la Sphere pour les peuples qui sont sous les Poles, supposé qu'il y en ait. Ils ont

(*a*) On appelle Cercles paralleles, des Cercles également distants les uns des autres dans toutes leurs parties.

six mois de suite le Soleil au dessus de l'Horizon, & six mois au dessous; leur jour, par conséquent, est de six mois, sans compter les Crépuscules qui durent encore quatre mois, le Soleil étant deux mois à parvenir à l'Horizon depuis le commencement du Crépuscule, & deux autres mois à descendre sous l'Horizon, jusqu'à la fin du Crépuscule. Si l'on ajoute à ces quatre mois de Crépuscule, que la Lune faisant, pendant les deux mois de leur nuit, deux fois le tour que le Soleil fait en un an, elle luit sur leur Horizon pendant deux demi-mois, ces peuples n'auront qu'un mois de nuit; encore peut-on assurer, sur une foule de relations, au rapport de M. Pluche, que les Crépuscules étant beaucoup plus grands vers les Poles que dans nos climats, ils jouissent de la lumiere avant même que le Soleil soit arrivé à 18 degrés près de leur Horizon. Suivant cette supposition, ces peuples auroient le plus de part au bienfait de la lumiere. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils ne voient jamais que la moitié du Ciel, & toujours la même.

La Sphere oblique, est celle qui a l'Équateur oblique à l'Horizon. Dans cette position de la Sphere, tous les Cercles que le Soleil décrit chaque jour, par son mouvement journalier, sont coupés inégalement par l'Horizon, excepté l'Équateur.

Cette position de la Sphere convient à tous les peuples qui habitent entre l'Équateur & les Poles. Ils n'ont les jours égaux aux nuits que dans le temps des Équinoxes: dans tout le reste de l'année, leurs jours sont plus ou moins grands que les nuits. Cette augmentation des jours, aussi-bien que des Crépuscules, devient d'autant plus sensible, que l'on approche davantage des Cercles Polaires. La raison de cette inégalité des jours & des nuits pour les peuples qui ont la Sphere oblique, est que leur Horizon coupe les Cercles diurnes du Soleil en

parties de grandeurs inégales. Ces peuples, dans l'espace de 24 heures, voient une portion du Ciel plus grande, à proportion qu'ils approchent de la Sphere droite; & une moindre, à proportion qu'ils approchent de la Sphere parallele.

Du Méridien.

Le Méridien est un grand Cercle que l'on conçoit passer par les Poles du monde, & par le Zénith & le Nadir du lieu dont il est Méridien. Il est appellé *Méridien*, parce qu'il est midi pour tous les peuples qui sont sous ce Cercle, quand le Soleil vient à y passer.

Il faut remarquer qu'on peut aller d'un Pole du monde à l'autre, c'est-à-dire du Nord au Sud sans changer de Méridien : au lieu qu'on ne peut faire un pas d'Orient en Occident, sans en changer.

Voyons ses usages. 1°. Il coupe le monde en deux parties égales : celle qui est du côté où les astres se levent, s'appelle *Hémisphere oriental;* celle qui est du côté où ils se couchent, s'appelle *Hémisphere occidental.* 2°. Il sert à montrer le milieu du jour, parce qu'il est midi quand le Soleil est parvenu au Méridien. 3°. Il montre l'élévation, ou la hauteur du Pole, qui n'est autre chose que l'arc ou portion du Méridien, compris entre le Pole du monde & l'Horizon.

Des deux Colures.

Les deux Colures sont deux grands Cercles qui se coupent à angles droits (*a*) aux Poles du monde. L'un s'appelle le *Colure des Equinoxes;* l'autre, le *Colure des Solstices*, parce qu'ils coupent l'Eclip-

(*a*) L'angle droit est un angle formé de deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. On appelle perpendiculaire, une ligne qui tombe sur une autre directement, sans pencher plus d'un côté que de l'autre.

tique aux signes où se font les Equinoxes & les Solstices, pour les premiers, au Belier & à la Balance; pour les seconds, à l'Ecrevisse & au Capricorne.

Des quatre petits Cercles.

Les deux Tropiques sont deux petits Cercles paralleles à l'Équateur, & qui en sont éloignés de 23 degrés 18 minutes. On les appelle Tropiques, d'un mot grec qui signifie *tourner*, parce que quand le Soleil y est arrivé, il retourne sur ses pas. L'un se nomme le Tropique du Cancer, & l'autre le Tropique du Capricorne.

Le Tropique du Cancer est vers le Septentrion; celui du Capricorne vers le Midi. Les Tropiques marquent les deux points de l'Écliptique où se font les Solstices, qui donnent le plus long ou le plus court jour de l'année. Le plus long jour pour ceux qui sont dans la partie septentrionale, arrive lorsque le Soleil est dans le Tropique du Cancer ou de l'Écrevisse; & pour ceux qui sont dans la partie méridionale, lorsqu'il est dans la Tropique du Capricorne. C'est alors que ceux qui sont dans la partie septentrionale, comme les peuples de l'Europe, ont les jours les plus courts. Les Tropiques désignent aussi sur l'Horizon les quatre points collatéraux, qui sont l'Orient & l'Occident d'Été, l'Orient & l'Occident d'Hiver.

Les deux Cercles Polaires, l'Arctique & l'Antarctique sont deux petits Cercles paralleles à l'Équateur, & qui sont éloignés des Poles du monde de 23 degrés 28 minutes. Le premier est au Septentrion, le second au Midi. Ils sont décrits par les deux Poles du Zodiaque, autour de ceux du monde, par la révolution du mouvement journalier.

Des Astres, & de leurs mouvements.

Après avoir expliqué les différents Cercles de la

Sphere, il est nécessaire de dire un mot des différents mouvements des Astres, puisque ces Cercles sont imaginés pour les expliquer.

On distingue deux sortes d'Astres, les Étoiles fixes & les Planetes.

Les Étoiles fixes sont appellées ainsi, parce qu'elles conservent toujours entre elles la même distance.

Les Planetes ou Astres errants ont reçu ce nom, parce qu'elles sont tantôt plus proches, & tantôt plus éloignées les unes des autres.

Quelquefois elles sont *conjointes*; c'est-à-dire, qu'elles se rencontrent dans le même degré du Zodiaque & quelquefois elles sont *opposées*; ce qui arrive lorsqu'elles se trouvent dans des degrés du Zodiaque directement opposés.

Les Astres, outre leur mouvement commun avec le Ciel, d'Orient en Occident, en ont un propre d'Occident en Orient. Il est aisé de comprendre ce double mouvement, par la comparaison d'une personne qui, étant dans un bateau, est emportée avec le bateau d'Orient en Occident, tandis qu'elle marche sur le bateau, par un mouvement particulier, d'Occident en Orient.

Des Etoiles fixes.

Il paroît impossible de dire au juste combien il y a d'Étoiles; on sait seulement qu'elles sont en grand nombre. Ptolémée & les autres anciens Astronomes en comptoient 1022; mais ils n'ont renfermé dans ce nombre que celles que l'on voit plus distinctement. Depuis l'invention des Telescopes on ne sauroit douter qu'il n'y en ait un beaucoup plus grand nombre, puisque la *Voie Lactée*, que le vulgaire appelle *le Chemin de S. Jacques*, n'est qu'un amas d'Etoiles. On en distingue de six grandeurs différentes, soit qu'elles soient véritable-

ment plus ou moins grandes, ou qu'elles nous paroissent telles, par rapport à leur éloignement plus ou moins grand de la Terre.

Les Étoiles fixes ont une lumiere qui leur est propre; il n'en est pas de même des Planetes, qui sont des corps opaques, & qui n'ont de lumiere que celle qu'elles reçoivent du Soleil, qui est lumineux par lui-même.

La preuve que les Étoiles fixes ont une lumiere qui leur est propre, se tire de leur immense distance de la Terre. La plus voisine de la Terre, selon M. Huygens, en est de vingt-sept mille six cent, & quatre fois plus éloignée que le Soleil. Or, la distance du Soleil à la Terre est de vingt-huit millions de lieues: il s'ensuit donc que l'Etoile la plus voisine de la Terre, en est distante de sept cent soixante & douze milliars neuf cent douze millions de lieues. Or, si les Étoiles recevoient leur lumiere du Soleil, il faudroit qu'elles la reçussent bien foible à une si prodigieuse distance. Que seroit-ce donc s'il falloit qu'elles nous la renvoyassent? Elles ne nous paroîtroient pas certainement aussi brillantes. On sent qu'outre cette premiere conséquence, on en peut tirer une seconde, bien capable de relever la puissance de Dieu dans l'espece d'immensité qu'il a donnée à son ouvrage; mais nous n'insisterons pas ici sur ce sujet; il suffira pour un esprit religieux de l'avoir indiqué.

On a partagé les Étoiles fixes en différentes classes, qu'on appelle *Constellations.* Il y en a 62 en tout: 23 dans la partie septentrionale; 27 dans la partie méridionale, & 12 dans le Zodiaque.

Les Étoiles fixes, par leur mouvement commun, décrivent des Cercles paralleles à l'Équateur: plus elles en sont éloignées, plus leurs Cercles sont petits. Leur mouvement particulier d'Occident en Orient, forme des Cercles paralleles à

l'Écliptique. Le mouvement des Étoiles est très-lent; elles font 70 ans à faire un degré.

Des Planetes en général.

Il y a sept Planetes. Les voici dans l'ordre de leur éloignement de la Terre.

SATURNE.		VÉNUS.
JUPITER.	LE SOLEIL.	MERCURE.
MARS.		LA LUNE.

Les Planetes ne sortent pas du Zodiaque. Le Cercle qu'elles parcourent n'a pas le même centre que la Terre. De-là leur Apogée, c'est-à-dire, leur éloignement; & leur Périgée, c'est-à-dire, leur rapprochement de la Terre. Les Planetes, comme les Étoiles fixes, ont un double mouvement, l'un commun, & l'autre particulier. Ce que nous avons dit en parlant des Étoiles, peut suffire, sans qu'il soit nécessaire de s'étendre davantage sur ce sujet.

Entre les Planetes, il y en a deux qui nous intéressent particuliérement, c'est pourquoi, il est à propos d'en traiter ici un peu plus au long. Ces Planetes sont le Soleil & la Lune.

Du Soleil.

De toutes les Planetes, le Soleil est la seule qui ait une lumiere qui lui soit propre. Son mouvement n'est pas aussi irrégulier que celui des autres. Il parcourt l'Écliptique sans jamais s'en écarter (*a*).

(*a*) On parle ici du mouvement des Planetes, selon le systême de Ptolémée, & selon ce qui paroît à nos yeux. Selon une autre maniere d'expliquer l'harmonie du Ciel & les mouvements des Planetes, on pourroit regarder le Soleil comme une Étoile fixe; mais cela est inutile pour ceux qui apprennent la Géographie.

Le cercle qu'il décrit par son mouvement commun ou journalier, est parallele à l'Équateur. L'Apogée du Soleil est vers le neuvieme degré du Cancer, & son Périgée vers le neuvieme du Capricorne. Le centre du mouvement du Soleil n'étant pas le même que le centre de la Terre, il arrive de-là qu'il est sept jours de plus dans la partie septentrionale du monde que dans la méridionale. En effet, il met 186 jours 8 heures, &c. à parcourir les six signes septentrionaux, & 178 jours 21 heures, &c. pour les méridionaux. C'est ce qui fait que la table de climat de mois septentrionaux ne peut servir à trouver exactement les climats de mois méridionaux.

On peut être surpris de ce que quand le Soleil est dans son Périgée, c'est-à-dire, plus voisin de la Terre d'environ un million de lieues, ce soit alors que le froid se fasse sentir plus vivement en Europe. Pour lever cette difficulté, il faut remarquer qu'en hiver, qui est le temps du Périgée du Soleil par rapport à nous, il s'éleve moins sur l'Horizon, & que par conséquent ses rayons tombent plus obliquement sur la surface de la Terre que nous habitons. D'ailleurs, il est beaucoup moins de temps sur l'Horizon.

Cet Astre s'avance tous les jours d'un degré environ, d'Occident en Orient; par son mouvement propre, en parcourant les 360 degrés de l'Écliptique dans l'espace de 365 jours, six heures moins onze minutes; c'est ce qui forme l'année solaire, qui est de 365 jours. Les six heures qui restent, font un jour au bout de 4 ans; c'est pourquoi tous les quatre ans il y a une année Bissextile, composée de 366 jours. Mais parce qu'il y a onze minutes de moins, ces onze minutes formant un jour dans l'espace de 130 ans, le Pape Grégoire XIII, dans la réformation qu'il fit du Calendrier en 1582, pres-

crivit que dans l'espace de 400 ans on omettoit trois Bissextiles. Ainsi la derniere année de chaque siecle n'est point Bissextile, excepté de 400 ans en 400 ans. Cette réformation, adoptée par presque tous les États Chrétiens, s'appelle *le nouveau Style*.

On appelle *vieux Style*, l'ancienne maniere de compter, qui étoit encore en usage dans les Isles Britanniques, & dans quelques autres États qui avoient retenu l'ancien *Calendrier Julien*, ainsi appellé de Jules-César, son auteur; & n'avoient point voulu suivre la réformation du Calendrier, faite par Grégoire XIII. Mais ils l'ont embrassée depuis quelques années.

De la Lune.

Quoique la Lune nous paroisse plus grande que toutes les autres Planetes, excepté le Soleil, c'est néanmoins la plus petite. Ce qui fait qu'elle nous paroît plus grande que les autres, c'est qu'elle est beaucoup plus près de la Terre: elle n'en est éloignée, en effet, que de quatre-vingt-onze mille lieues dans son Apogée, & de quatre-vingt mille dans son Perigée. Elle est quarante-neuf fois plus petite que la Terre.

La Lune est un corps opaque, & elle n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil. Les différentes manieres dont elle se présente à cet astre, sont la cause de ce qu'on appelle les *Phases de la Lune* On en compte quatre: les nouvelles & pleines Lunes, le premier & le dernier quartier. La Lune est nouvelle, quand elle est en conjonction avec le Soleil. Alors se trouvant entre le Soleil & la Terre, sa partie éclairée est vers le Soleil, & par conséquent elle ne peut nous éclairer. Mais en s'écartant du Soleil, une portion de la partie éclairée se présente vers nous, & s'augmentant de jour en

en jour, forme ce qu'on nomme le premier quartier, lorsqu'elle est parvenue au quart de sa révolution. A mesure qu'elle s'éloigne du Soleil, nous appercevons une plus grande portion éclairée, jusqu'à ce qu'étant arrivée au milieu de son cercle, elle est en opposition avec le Soleil : alors toute la partie éclairée étant de notre côté, c'est la pleine Lune. Se rapprochant du Soleil, la partie éclairée qui est vers nous, diminue ; & quand elle est arrivée aux trois quarts de sa révolution, alors elle est dans son dernier quartier. Il faut remarquer que la différence du premier & du dernier quartier consiste en ce que dans le premier la partie éclairée est vers l'Occident, & dans le dernier elle est vers l'Orient.

La Lune fait le tour de l'Écliptique en 27 jours & huit heures, environ ; mais comme le Soleil, pendant ce temps, a fait 27 degrés, il lui faut plus de deux jours pour l'atteindre : d'où il arrive que le temps qui se passe d'une conjonction à l'autre, est de 29 jours douze heures. L'année lunaire est composée de douze de ces conjonctions, dont on fait des mois de 29 & de 30 jours alternativement. Tous ces mois font 354 jours, & forment l'année lunaire, qui a 11 jours de moins que l'année solaire. Ces 11 jours, en trois ans, font un mois lunaire ; & c'est ainsi que les Juifs forment encore aujourd'hui leur année intercalaire, qui est de treize mois.

Cette année intercalaire est aussi en usage dans le Calendrier Ecclésiastique, pour ramener le commencement de l'année lunaire vers celui de l'année solaire, après qu'il s'en est un peu écarté. Pour cet effet, on attribue 13 mois lunaires à 7 années du cycle lunaire. Ces années font la 3e., la 5e., la 9e., la 11e., la 14e., la 17e. & la 19e., ou derniere de ce cycle.

Il est aisé de voir que par le moyen de ce 13e.

mois intercalaire, la fin de la 3e. année lunaire se rapproche de la fin de la 3e. année solaire; il n'y a que 3 jours de différence, qui se trouvent de moins dans l'année lunaire. En effet, trois fois 11 font 33 : ne prenant que 30, il reste 3; qui joint à 33 des 3 années suivantes, font 36. On prend encore 30 pour former le 13e. mois de la 6e. année, & il reste 6; la 9e. année; en faisant la même opération, il reste 9, qui joints à 22, font 31 pour la onzieme année. On prend ensuite 30, & il reste 1, qui joint à trois fois 11, donne 34, pour la 14e. année. En prenant toujours 30, il reste 4, qui, avec 33, de la 17e. année, font 37. On laisse ces 7 jours, lesquels, avec les 22 des deux dernieres années de ce cycle, font 29. On voit, par cet exposé, que le 13e. mois de la 19e. & derniere année du cycle lunaire, n'a que 26 jours, & que les six autres mois intercalaires en ont 30.

Mais comme les nouvelles Lunes ne reviennent pas justement au bout de 19 ans, comme l'avoit cru Méthon, Astronome d'Athenes, qui inventa ce cycle Lunaire, 432 ans environ avant J. C., mais qu'elles arrivent une heure & demie plutôt, on a été obligé, pour trouver juste les nouvelles Lunes, d'employer la méthode des Épactes, inventée par Aloysius-Lilius, Médecin de Rome, sous le Pontificat de Grégoire XIII. les nombres dont on se servoit auparavant, à l'imitation de Méthon & des Athéniens, pour marquer les nouvelles Lunes, n'étant pas propres à former un Calendrier perpétuel & exact.

Le mouvement propre de la Lune se fait suivant un Cercle, qui coupe l'Écliptique en deux points qui s'appellent *Nœuds*. Ce Cercle s'éloigne un peu de l'Écliptique, ce qui empêche qu'il y ait Éclipse de Soleil (*a*) à toutes les nouvelles

(*a*) L'Éclipse de Soleil devroit plutôt être appellée

Lunes, & Éclipse de Lune toutes les fois que cette Planete est dans son plein: elles arrivent seulement quand la Lune est dans les nœuds, ou fort près des nœuds. Lorsque la Lune est en opposition, c'est-à-dire, vers le point opposé au Soleil, la Terre se trouvant entre deux, la Lune doit être éclipsée. Quand la Lune est en conjonction avec le Soleil, c'est-à-dire, quand elle répond vers le même point du Ciel, il y a Éclipse de Soleil. Il est aisé de sentir par-là, comment l'Éclipse de Soleil arrivée à la mort de J. C. devoit nécessairement être miraculeuse, la fête de Pâque se célébrant chez les Juifs au commencement de la pleine Lune: aussi a-t-elle été mise par Phlégon, affranchi de l'Empereur Adrien, parmi les événements les plus remarquables. Il la place dans la quatrieme année de la deux cent-deuxieme Olympiade, qui est précisément l'année de la mort de Jesus-Christ. Les Eclipses de Lune sont plus fréquentes que celles de Soleil: la Lune étant un corps opaque, qui n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil, dès que la Terre l'empêche d'être éclairée par le Soleil, elle doit être éclipsée pour toute la Terre. Il n'en est pas de même du Soleil; la Lune étant beaucoup plus petite que lui, peut bien l'éclipser pour plusieurs peuples, tandis que d'autres jouissent de sa lumiere.

Pour comprendre plus facilement comment cette déclinaison de l'Orbite de la Lune du cercle de l'Écliptique dont on a parlé ci-dessus, empêche que les Éclipses ne soient si fréquentes, il faut se représenter deux cercles de tonneau passés l'un dans l'autre, & qui s'éloignent de trois ou quatre doigts: l'un de ces cercles représentera l'Écliptique; l'au-

Eclipse de Terre, puisque ce qu'on appelle ordinairement Éclipse de Soleil, n'est que la privation de la lumiere de cet Astre pour une partie de la surface de la Terre.

tre, le cercle de la Lune; & l'endroit où ils se coupe-ront, représentera les nœuds de la Lune. On appelle ces nœuds, *la tête & la queue du dragon.* Le premier se trouve au passage de la Lune à travers l'Écliptique, du Midi au Septentrion, & s'appelle *nœud ascendant & Boréal*, ou *tête du dragon*; l'autre se trouve au passage de la Lune à travers l'Écliptique, du Septentrion au Midi, & s'appelle *nœud descendant & Austral*, ou *queue du dragon.* Ces nœuds ne sont pas fixes, la Lune coupant l'Ecliptique, tantôt dans un endroit, & tantôt dans un autre.

Des cinq autres Planetes.

Ces Planetes sont Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure. Les trois premieres sont plus éloignées de la Terre que le Soleil; quelquefois néanmoins, Mars en est beaucoup plus proche.

Par leur mouvement propre elles vont d'Occident en Orient, en décrivant un Cercle qui coupe l'Ecliptique en différents points. Voici le temps qu'elles mettent à faire leurs révolutions.

Saturne fait sa révolution en 29 ans & 155 jours. Il est dix fois plus éloigné du Soleil que la Terre, & par conséquent de deux cent-quatre-vingt millions de lieues. Il est entouré de cinq petites Lunes ou Satellites, & d'un grand Cercle qui réfléchit perpétuellement la lumiere du Soleil. On l'appelle Anneau de Saturne, & il a été découvert par M. Huyghens en 1659.

Jupiter, en 11 ans & 313 jours. Il est cinq fois plus éloigné du Soleil que la terre. Cette Planete a autour d'elle quatre petites Lunes ou Satellites, qui souffrent de fréquentes Eclipses. L'observation de ces Eclipses est le moyen le plus aisé de fixer les Longitudes.

Mars, en un an & 322 jours.

Vénus, en sept mois & demi.

Enfin, Mercure en trois mois.

Ces deux dernieres Planetes se voient toujours aux environs du Soleil. La premiere ne s'en éloigne que de quarante-huit degrés, l'autre de vingt-huit seulement.

CHAPITRE II.

Application de la Sphere au Globe Terrestre.

LE mot *Globe*, comme celui de *Sphere*, veut dire *Boule*. On regarde la Terre comme une boule, parce qu'en effet elle est ronde. La preuve s'en tire des Eclipses de Lune, causées par l'ombre que fait la Terre sur la Lune : cette ombre étant ronde, il faut que la Terre le soit aussi.

Comme le Soleil, aussi-bien que le Ciel entier, tourne ou semble tourner autour de la Terre que l'on place dans la Sphere au centre du Monde, les Géographes ont transporté au Globe terrestre la plupart des cercles de la Sphere. La Terre a donc, comme le Ciel, ses Poles, son Axe, son Equateur, son Zodiaque, son Méridien, son Horizon, ses Tropiques & ses Cercles Polaires. A l'égard des Colures, on les a retranchés comme inutiles.

Les deux Poles de la Terre sont les deux points de sa surface, par lesquels passe l'Axe du Monde.

L'Axe de la Terre, que l'on conçoit être le même que celui du Monde, est la ligne qui traverse le Globe terrestre.

La ligne Équinoxiale, ou l'Equateur, est un grand cercle sur la surface du Globe, vis-à-vis l'Equateur du Ciel. Les Marins l'appellent simplement *la Ligne*. Il coupe le Globe en deux parties égales, l'une Septentrionale, & l'autre Méridionale.

Le Zodiaque de la Terre est un grand cercle qui

répond au Zodiaque du Ciel, ou plutôt à l'Ecliptique ; il eſt diviſé en douze ſignes. Sa plus grande diſtance de l'Equateur eſt de vingt-trois degrés vingt-huit minutes : ce cercle eſt fort inutile ſur les Globes & les Mappemondes.

Les Tropiques ſont de petits cercles éloignés de l'Equateur de vingt-trois degrés vingt-huit minutes.

Les Cercles Polaires ſont auſſi de petits cercles éloignés des Poles de la même diſtance.

L'Horizon eſt un grand cercle qui partage le Globe en deux hémiſpheres, l'un inférieur, l'autre ſupérieur. On appelle *ſupérieur* celui dans lequel on eſt. On diſtingue deux Horizons, l'un rationel & l'autre ſenſible. On peut définir le premier, un grand cercle, dont la circonférence eſt également éloignée en toutes ſes parties, du lieu dont ce cercle eſt l'Horizon, & qui a pour poles le Zénith & le Nadir de ce lieu. L'Horizon ſenſible n'eſt autre choſe que l'étendue que nous pouvons découvrir autour de nous de tous côtés, lorſque nous ſommes dans une plaine.

L'Horizon du Globe peut devenir l'Horizon de chaque peuple ; ainſi, ce qu'on appelle monter le Globe horizontalement, c'eſt faire que l'Horizon du Globe devienne l'Horizon d'un lieu ; ce qui s'exécute, en mettant ce lieu ſous le grand Méridien, & en élevant le Pole au deſſus de l'Horizon, ſelon la hauteur du Pole, relativement à ce lieu.

Le Méridien eſt un grand cercle qui paſſe par les Poles du Globe terreſtre, & par le Zénith & le Nadir du lieu dont il eſt Méridien. Il eſt différent à meſure qu'on change de lieu vers l'Orient ou vers l'Occident. Les Géographes n'en comptent que trois-cent-ſoixante, & ils n'en marquent que trente-ſix ſur les Globes & les Mappemondes. Les Méridiens coupent l'Equateur de dix en dix degrés. Chaque Méridien diviſe le Globe en deux parties, l'une Orientale, & l'autre Occidentale.

Pour avoir la suite de tous ces Méridiens, & la Longitude, c'est-à-dire, la distance du premier Méridien, aux différents lieux de la Terre, on en a établi un qui est le premier, duquel on compte tous les autres. Le nôtre, par une Ordonnance de Louis XIII, est placé à l'Isle de Fer, qui est une des Isles Canaries. Les Espagnols font passer le leur à Tolede. Celui des Portugais passe à l'Isle Tercere, la principale des Açores. Enfin, les Hollandois placent leur premier Méridien au Pic de Ténériffe, qui est une des plus hautes montagnes du monde, & que l'on trouve dans l'Isle de même nom, qui est aussi une des Isles Canaries.

Pour les Astronomes, ils le prennent ordinairement du lieu où ils font leurs observations. Messieurs de l'Académie des Sciences de Paris le font passer à l'Observatoire de cette Ville.

Le Méridien du Globe est un grand Cercle, qui passant par les Poles du Globe terrestre, coupe l'Horizon au Nord & au Sud. On l'appelle, grand Méridien, parce qu'il sert de Méridien à tous les lieux de la Terre, en faisant tourner le Globe, & en mettant chaque lieu sous ce Méridien.

Après avoir défini les différents Cercles du Globe; il est à propos de parler des Longitudes & des Latitudes, qui sont d'un si grand usage dans la Géographie. Nous examinerons donc ce que c'est que les Longitudes & les Latitudes; sur quels Cercles on compte leurs degrés; & quelle est la longueur de ces degrés.

1°. La Longitude d'un lieu, c'est la distance qu'il y a du premier Méridien au Méridien de ce lieu, ou autrement l'Arc du parallele compris entre le premier Méridien & le Méridien d'un lieu.

La Latitude d'un lieu, est la distance de ce lieu à l'Équateur: elle est Septentrionale ou Méridionale.

On peut définir encore la Latitude d'un lieu, l'Arc du Méridien compris entre l'Equateur & ce lieu.

2°. Pour comprendre sur quels Cercles les degrés de Longitude & de Latitude se comptent, il suffit de faire attention à la seconde définition que nous venons d'en donner. Car, puisque la Longitude d'un lieu, par exemple, de Paris, est l'Arc du parallele compris entre le premier Méridien & le Méridien de Paris, il s'ensuit que les degrés de Longitude se comptent sur les Cercles paralleles. De même, la Latitude de Paris étant l'Arc du Méridien compris entre l'Equateur & Paris : les degrés de Latitude se comptent sur les Méridiens, c'est-à-dire, sur de grands Cercles qui passent par les Poles.

3°. Il est facile d'appercevoir, par ce que nous avons dit, quelle est la longueur des degrés de Latitude & de Longitude. Les degrés de Latitude sont tous égaux, & ont chacun vingt-cinq lieues communes de France, ou vingt lieues marines. Ceux de Longitude, au contraire, n'ont cette étendue que sous l'Equateur ; & depuis ce Cercle jusqu'aux Poles, il vont toujours en diminuant. En effet, puisque les degrés de Latitude se comptent sur de grands Cercles qui passent par les Poles, les degrés des grands Cercles étant tous égaux, chaque degré de Latitude aura, par conséquent, vingt-cinq lieues. Les Cercles sur lesquels on compte les Longitudes au contraire, étant paralleles à l'Equateur, & l'Equateur coupant le Globe en deux parties égales, tous les Cercles qui lui sont paralleles doivent diminuer, à proportion qu'ils approcheront des Poles : or, tout Cercle ayant trois cent soixante degrés, il faudra donc qu'à mesure que les Cercles diminueront, les degrés deviennent plus petits. Tels sont les degrés de Longitude. Mais leur diminution ne devient bien sensible que vers le trentieme degré de Latitude, où ces degrés n'ont plus que vingt-deux

lieues. Vers le quarante-neuvieme, ils n'ont plus que ſeize lieues. Vers le ſoixante-unieme, ils ne valent plus que douze lieues. Vers le ſoixante-dixieme, ils n'ont plus que huit lieues. Vers le quatre-vingtieme, ils ne ſont plus que de quatre lieues: enfin, vers le quatre-vingt-neuvieme, ils n'ont plus qu'un quart de lieue.

Dans les Globes & les Mappemondes; on marque les degrés de Longitude ſur l'Equateur, & ceux de Latitude ſur le grand Méridien. Dans les Cartes particulieres bien orientées, les Longitudes ſont marquées en haut & en bas, & les Latitudes ſur les côtés à droite & à gauche.

On peut demander pourquoi, le Globe étant égal par-tout, on appelle les uns degrés de Longitude, & les autres degrés de Latitude. La raiſon qu'on en donne ordinairement c'eſt que les Anciens connoiſſant plus d'étendue de terre depuis l'Occident juſqu'à l'Orient, que du Nord au Sud, ils ont appellé les premiers, c'eſt-à-dire, ceux qui ſe comptent d'Occident en Orient; degrés de Longitude. Mais on en peut donner une autre raiſon qui paroît plus ſolide.

Ptolémée, auſſi fameux Aſtronome qu'habile Géographe, a le premier marqué ſur les Cartes ces degrés: il a ſuivi la maniere de compter les degrés en uſage parmi les Aſtronomes. Or, ils comptoient les degrés en meſurant le Ciel d'Occident en Orient, & ils en comptoient trois cent ſoixante. A l'égard de l'autre maniere de meſurer le Ciel du Nord au Sud, ils comptoient les degrés ſur un même Méridien; mais ils le partagoient en quatre parties égales de 90 degrés. Ptolémée a appliqué tout cela au Globe; il a compté les degrés de Longitude d'Occident en Orient, à commencer par les Canaries, lieu de la Terre que l'on regardoit alors comme le plus occidental.

A l'égard des 79 degrés de Latitude que l'on connoissoit alors, il en a compté 63 de l'Equateur à l'Isle nommée alors Thulé, que plusieurs Auteurs croient être l'Islande ; & il les a appellés degrés de Latitude Septentrionale; pour les seize autres qui restoient, il les a appellés degrés de Latitude Australe, & les a comptés aussi de l'Equateur jusqu'au Cap Prason, situé sur la côte Orientale d'Afrique, vers le lieu où est aujourd'hui Mozambique. Voilà pourquoi on compte aujourd'hui les degrés de Longitude d'Occident en Orient, que l'on en compte trois cent-soixante, & que les Latitudes se comptent par quatre fois quatre-vingt-dix degrés, de l'Equateur jusqu'aux Poles.

CHAPITRE III.

Des Divisions de la Terre formées par les Cercles du Globe.

IL est temps maintenant de parler des Divisions de la Terre, qui résultent des Cercles imaginés sur le Globe. Les Tropiques & les Cercles polaires forment une premiere Division de la Terre par les Zones & les Ombres. Les Méridiens ou Cercles de Latitude, en produisent une seconde, avec les Cercles paralleles ou de Longitude.

ARTICLE I.

Premiere Division de la Terre par les Zones & les Ombres.

COMME les Tropiques & les deux Cercles Polaires divisent le Ciel en cinq parties, il en est de même de la Terre, qu'ils partagent en cinq par-

ties ou Zones; ſavoir, une Torride ou Brûlée, deux Tempérées, & deux Froides ou Glaciales.

La Zone Torride eſt compriſe entre les deux Tropiques; elle a 47 degrés, c'eſt-à-dire, 1175 lieues, en comptant 25 lieues par degrés. Ses Habitants ſont nommés *Amphiſciens*, parce qu'ils ont l'Ombre tournée, tantôt vers un Pole, tantôt vers l'autre.

Si l'on examine cependant les choſes avec une plus grande préciſion, on ne peut diſconvenir qu'il n'y a que ceux qui ſont ſous l'Equateur, ou entre l'Equateur & les Tropiques, qui ſoient Amphiſciens. Ceux qui ſont préciſément ſous les Tropiques ſont *Hétéroſciens*, terme grec qui ſignifie *d'une autre Ombre*. La projection de leur Ombre eſt au Nord ou au Sud, ſelon le Tropique qu'ils habitent. Tous les habitants de la Zone Torride, même ceux que ſont ſous les Tropiques, ſont *Aſciens*, c'eſt-à-dire, *ſans Ombre*; les uns, ſavoir, ceux qui ſont ſous l'Equateur, ou entre l'Equateur & les Tropiques, deux jours chaque année; les autres, ceux qui ſont ſous les Tropiques, un jour ſeulement.

Les deux Zones tempérées ſont compriſes entre les Tropiques & les Cercles Polaires. Elles ont chacune 43 degrés, qui ſont 1075 lieues. Les peuples qui les habitent ſont nommés *Hétéroſciens*, parce qu'ils ont à midi l'Ombre tournée toujours vers un même côté; les uns vers le Pole Arctique, & les autres vers le Pole Antarctique.

Les deux Zones froides ou glaciales ſont renfermées entre les Cercles Polaires & les Poles. Elles n'ont que la moitié de l'eſpace de la Zone Torride, c'eſt-à-dire, 25 degrés & demi, & par conſéquent 587 lieues & demi. Ceux qui y demeurent ſont appellés *Periſciens*, parce que l'Ombre tourne autour d'eux. On peut les partager en trois claſſes. 1°. Deux qui ſont ſous les Poles, qui ſont Périſciens

pendant 6 mois. 2°. Ceux qui sont sous les Cercles Polaires, qui ne le sont que pendant un jour. 3°. Ceux qui sont entre ces deux, qui sont Périsciens pendant plusieurs jours ou plusieurs mois, selon qu'ils sont plus éloignés ou plus voisins des Poles.

ARTICLE II.

Seconde Division de la Terre par les Longitudes & les Latitudes.

COMME les Cercles Polaires & les Tropiques divisent la Terre en cinq Zones, & forment une triple diversité d'Ombres, on peut dire aussi que la différence des Longitudes & des Latitudes forme une triple différence entre les habitants de la Terre.

Ceux qui ont la même Latitude dans le même Hémisphere, & qui different de 180 degrés de Longitude, sont appellés *Périæciens*, c'est-à-dire, habitants autour. Ils ont même climat; mais les heures opposées. Les uns ont midi, quand les autres ont minuit.

Les peuples qui ont même Longitude & Latitude égale, & non la même, parce qu'ils sont situés dans différents Hémispheres, sont appellés *Antæciens*, c'est-à-dire, habitants opposés. Ils ont les saisons opposées; ainsi, ceux qui habitent la partie Septentrionale sont en Hiver, pendant que ceux qui demeurent dans la partie Méridionale sont en Eté.

Les Antipodes étant ceux qui sont diamétralement opposés, ils ont Latitude égale, mais l'une Septentrionale, l'autre Méridionale; & ils different en Longitude de 180 degrés: ils conviennent avec les Périæciens, en ce qu'ils different de 180 degrés de Longitude; & avec les Antæciens dans

le point de Latitude. Ils ont tout opposé, saisons, jours & heures.

CHAPITRE IV.

Des Climats & des autres choses qui concernent le Globe Terrestre.

NOus diviserons ce Chapitre en trois Paragraphes: le premier traitera des Climats; le second, des différentes opérations que l'on peut faire sur le Globe; le troisieme, des principaux points qui partagent l'Horizon.

§. I. *Des Climats.*

Le nom de *Climat* vient d'un mot grec, qui signifie, *pencher*, *incliner*.

Un Climat est un espace de terre compris entre deux paralleles, à la fin duquel les plus grands jours ont une demi-heure, ou un mois de plus que dans son commencement.

Pour entendre cette définition, il faut observer que sous l'Equateur, les plus grands jours ne sont que de douze heures, & qu'à mesure qu'on avance vers les Cercles Polaires, les jours augmentent d'une demi-heure par Climat. Aux Cercles Polaires, les plus longs jours sont de 24 heures. Depuis ces Cercles ils augmentent, non plus d'une demi-heure, mais d'un mois entier par Climat, jusqu'aux Poles, où le jour est de six mois, sans y comprendre les crépuscules.

On doit sentir, par ce que nous venons de dire, la raison de cette distinction des Climats d'heures & des Climats de mois. Il y a 24 Climats d'heures, ou plutôt de demi-heures, depuis l'Equateur jusqu'à chacun des Cercles Polaires, & six de mois,

depuis chacun de ces Cercles jusqu'au Pole. On en compte 60 en tout ; 30 depuis l'Équateur jusqu'au Pole Arctique, & autant depuis l'Equateur jusqu'au Pole Antarctique.

Il est aisé d'appercevoir pourquoi on compte 24 Climats d'heures, depuis l'Équateur jusqu'aux Cercles Polaires ; & six de mois, depuis ces Cercles jusqu'aux Poles ; pourvu qu'on fasse attention que les plus longs jours n'étant que de douze heures sous l'Equateur, & de 24 heures sous les Cercles Polaires, la différence est donc de 24 demi-heures, qui forment 24 Climats ; l'espace qui est entre l'Equateur & les Cercles Polaires, étant partagé par les paralleles en 24 portions. Des Cercles Polaires, où les jours sont de 24 heures, aux Poles où le jour est de six mois, il doit y avoit six Climats, puisqu'on divise l'espace qui est entre ces Cercles & les Poles en six portions par les paralleles, pour faire que les plus grands jours y soient plus longs d'un mois à la fin, qu'au commencement de chaque Climat, ou de chacune des six divisions formées par les paralleles.

On peut être surpris d'une chose, qui paroît effectivement singuliere ; savoir, que les Climats d'heures vont toujours en rétrécissant vers les Cercles Polaires, & que ceux des mois, au contraire, vont toujours en s'élargissant vers les Poles. En effet, depuis l'Equateur jusqu'au cinquante-neuvieme degré 14 minutes, il y a 12 Climats ; & depuis ce même degré jusqu'aux Cercles Polaires, qui sont au soixante-sixieme degré 30 minutes, il y a aussi 12 Climats. Il sera aisé aussi de voir combien les Climats de mois vont en s'élargissant, si on considere que depuis le soixante-sixieme degré 30 minutes, où commence le premier Climat de mois, jusqu'au soixante-treizieme degré 20 minutes, il y a trois Climats de mois, & depuis ce degré

jusqu'au quatre-vingt-dixieme, où est le Pole, il n'y a que trois Climats. Cette différence, si sensible entre les Climats d'heures & les Climats de mois, vient, pour les premiers, de l'obliquité du Tropique sur l'Horizon, & pour les seconds de la progression du Soleil dans l'Ecliptique.

1°. La raison pour laquelle les Climats d'heures vont toujours en rétrécissant, vient, comme nous venons de le dire, de l'obliquité du Tropique, causée par l'élévation du Pole; car plus le Pole est élevé, plus la portion du Tropique voisin devient oblique & grande sur l'horizon. Or, les Tropiques déterminant le plus grand jour des Climats, le jour est d'autant plus grand, que la portion du Tropique élevée sur l'Horizon est plus grande, & que le Pole aussi est plus élevé; & comme plus on approche des Cercles Polaires, plus la portion du Tropique élevée sur l'Horizon, devient grande, aussi-bien que l'élévation du Pole; il s'ensuit de-là que plus on avance vers les Cercles Polaires, plus l'espace de terre doit diminuer en largeur; pour faire la différence d'une demi-heure dans le plus long jour.

2°. Pour expliquer comment la progression du Soleil dans l'Ecliptique est cause que les Climats de mois vont toujours en s'élargissant, il faut observer que le Tropique est pour les Climats de mois le milieu de leur plus long jour. La raison en est que le Tropique étant tout entier au dessus de l'Horizon, le Soleil doit faire un certain nombre de révolutions sur le plan de l'Ecliptique, depuis le degré de l'Ecliptique coupé par l'Horizon, pour monter jusqu'au Tropique; & il doit faire ensuite le même nombre de révolutions en descendant dans l'Ecliptique, depuis le Tropique jusqu'à une autre degré de l'Ecliptique, coupé par le même plan de l'Horizon. Prenons pour exemple le troisieme Cli-

mat de mois. Le Soleil fait 45 révolutions en montant, & autant en descendant; ce qui fait 90 révolutions, ou trois mois de jour continuel. Le Tropique étant donc le milieu du plus grand jour pour ces Climats, il s'ensuit que la mesure de la progression du Soleil dans l'Ecliptique, est la mesure des Climats de mois. Si l'on fait réflexion d'ailleurs que le Soleil décline plus sensiblement vers l'Equateur que vers les Tropiques, on appercevra la raison pour laquelle les derniers Climats de mois doivent avoir plus de largeur que les premiers, à proportion de la progression du Soleil dans l'Ecliptique, par rapport à chacun de ces derniers Climats, & du rapport qu'ils ont aux endroits de l'Ecliptique, où la déclinaison du Soleil est plus sensible. En effet, 2 degrés 59 minutes de déclinaison vers le Tropique, contiennent un Arc de 60 degrés de l'Ecliptique, ce qui fait deux Climats. Il faut ensuite 8 degrés 50 minutes de Latitude pour augmenter cet Arc de 60 degrés, & faire encore 2 Climats, & enfin 11 degrés 40 minutes, pour accroître cet Arc de 60 degrés, & faire les deux derniers Climats.

§. II. *Des différentes opérations que l'on peut faire sur le Globe.*

I. *Monter le Globe horizontalement pour un lieu, comme Paris.* Il faut d'abord élever le Pole Arctique sur l'Horizon, si le lieu est dans l'Hémisphere Septentrional, comme Paris: élever le Pole Antarctique, s'il est dans le Méridional, trouver ensuite la Latitude de cette ville, qui est de 48 degrés cinquante minutes pour Paris; élever le Pole d'un pareil nombre de degrés, puis mettre la Ville sous le grand Méridien. La raison pour laquelle on éleve le Pole d'un nombre de degrés pareil à la Latitude d'un lieu, c'est que l'élévation du Pole est toujours égale à la Latitude. Car du Zénith à l'Horizon

rizon il y a 90 degrés, & du Pole à l'Equateur aussi 90 degrés : de ces deux distances égales, ôtez la même distance du Pole au Zénith, il restera, d'une part, la hauteur du Pole, & de l'autre, la Latitude, ou la distance du Zénith à l'Equateur ; & ces deux restes seront nécessairement égaux.

Cette opération apprendra la hauteur Méridienne du Soleil aux Equinoxes & aux Solstices, & même pour chaque jour de l'annee. En effet, lorsqu'on a monté le Globe horizontalement pour un lieu, comme Paris, il y a 49 degrés de distance entre le Pole & l'Horizon, comme il s'en trouve autant en Latitude entre l Equateur & le Zénith. Or, du Zénith à l'Horizon il n'y a que 90 degrés de part & d'autre. Si de ces 90 degrés on retranche les 94 de Latitude, il reste 41, qui expriment la hauteur de l'Equateur sur l'Horizon, laquelle n'est que ce qui reste depuis la hauteur du Pole jusqu'à 90. C'est la hauteur du Soleil aux Equinoxes. Si l'on ajoute 23 degrés & demi de déclinaison & de plus grande élévation vers le Pole Arctique, on a 64 degrés & demi d'élévation du Soleil à midi au Solstice d'Été. Otant des 41 degrés de hauteur de l'Equateur, 23 degrés & demi, reste 17 & demi pour le Solstice d'Hiver. A l'égard des autres jours, il faut trouver dans l'Ecliptique le lieu du Soleil, un jour proposé ; amener ce degré sous le Méridien, & voir alors combien le Soleil décline de l'Equateur, ou en deçà vers le Pole Arctique, ou au delà vers l'Antarctique. Si l'on ajoute, après cette opération, par rapport aux Signes Septentrionaux, la déclinaison à la hauteur de l'Equateur, on a la hauteur du Soleil à midi pour ce jour : si on la retranche, lorsque le Soleil est dans les Signes méridionaux, on l'aura de même pour un jour différent.

II. *Trouver la Longitude & la Latitude d'un lieu, comme Paris.* Il faut tourner le Globe jusqu'à ce

que cette Ville soit sous le grand Méridien : le nombre des degrés qui se trouveront depuis l'Equateur jusqu'au point du Méridien qui répond directement à ce lieu, marquera sa Latitude. Le degré de l'Equateur qui sera sous le grand Méridien, déterminera sa Longitude.

III. *Trouver le lieu du Soleil dans un jour proposé*, par exemple, le dix-huitieme d'Août. Cherchez ce jour sur l'Horizon : vous trouverez le vingt-cinquieme degré du Lion dans le Cercle des signes. Cherchez ensuite ce même degré dans le Zodiaque du Globe ; c'est le lieu du Soleil, le dix-huitieme d'Août, c'est-à-dire, que le Soleil est dans le degré du Zodiaque céleste, qui répond à celui du Zodiaque terrestre.

IV. *Connoître le lever & le coucher du Soleil un jour proposé* ; par exemple, le quinzieme de Mai à Paris. Elevez le Pole de 48 degrés 50 minutes, ce qui est sa hauteur à Paris : cherchez le lieu du Soleil le quinzieme de Mai, c'est le vingt-quatrieme degré du Taureau : mettez ce lieu sous le grand Méridien, & l'aiguille horaire sur midi, faites tourner le Globe vers l'Orient, jusqu'à ce que le vingt-quatrieme degré du Taureau touche l'Horizon : faites de même du côté de l'Occident ; remarquez l'heure sur le Cadran horaire ; vous verrez, pour le matin, 4 heures & demie, & 7 heures & demie pour le soir.

V. *Trouver le climat d'heures d'un lieu proposé*, c'est-à-dire, *son plus long jour*.

Après avoir remarqué la Latitude d'un lieu, par exemple, de Paris, il faut élever d'autant de degrés le Pole Arctique, si le lieu est dans la partie Septentrionale, ainsi que celui qui vient d'être nommé ; & le Pole Antarctique, si le lieu est dans la partie Méridionale ; mettre le premier degré du Cancer sous le grand Méridien pour la partie Septentrionale, & le premier degré du Capricorne pour

la Méridionale ; placer l'aiguille du cadran sur midi ; faire retourner ensuite le Globe alternativement vers l'Orient & l'Occident, jusqu'à ce que le premier degré du Cancer ou du Capricorne touche l'Horizon; & remarquer l'heure sur le Cercle horaire. Ce Cercle marquera à quelle heure le Soleil se leve & se couche dans le plus grand jour, d'où il sera aisé de savoir le climat.

Pour comprendre comment le lever & le coucher du Soleil, dans les plus grands jours, indiquent le climat dans tous les lieux entre l'Equateur & les Cercles Polaires, il faut remarquer que le surplus de 12 heures fait connoître le climat pour tous ces lieux : par exemple, le plus long jour à Paris est de 16 heures, par conséquent 4 heures, ou 8 demi-heures de plus qu'à l'Equateur. Paris est donc au huitieme climat.

VI. *Trouver le climat de mois d'un lieu.* Ce lieu ne peut être qu'entre les Cercles Polaires & les Poles.

Il faut pour cela élever le Pole du lieu, tourner ensuite le Globe vers l'Orient, & remarquer quels sont les signes du Zodiaque qui coupent l'Horizon au Nord, pour la partie Septentrionale, & au Sud, pour la Méridionale ; puis compter combien il y a de signes jusqu'au Tropique, ou du Cancer ou du Capricorne: en doublant ces signes, on aura le climat.

Prenons, par exemple, un lieu au soixante-dix-huitieme degré de latitude Septentrionale. J'éleve le Pole à ce nombre de degrés. Je tourne ensuite le Globe, jusqu'à ce que les signes du Zodiaque viennent couper l'Horizon au Nord, le lieu étant dans la partie Septentrionale. Je remarque que ces signes sont le premier degré du Taureau & de la Vierge. Il y a deux signes jusqu'au premier degré du Cancer; savoir, le Taureau & les Gemeaux, je double ces signes ; le Soleil étant deux mois à

monter jusqu'au premier degré du Cancer, & deux mois à descendre jusqu'au premier degré de la Vierge: donc un lieu, au soixante dix-huitieme degré de Latitude Septentrionale, est à la fin du quatrieme Climat de mois. Cette opération est fondée sur ce principe, que le Tropique est le milieu du plus long jour des Climats de mois.

VII. *Trouver le jour auquel le Soleil passe perpendiculairement sur un lieu.* Il faut remarquer que ce lieu doit être dans la Zone Torride. Mettez la Ville en question, par exemple, Goa, qui est au seizieme degré de Latitude Septentrionale, sous le grand Méridien: remarquez sur le Méridien la Latitude de cette Ville: ensuite tournez le Globe, & voyez quels degrés du Zodiaque passeront sous cette Latitude: vous en trouverez deux, le treizieme du Taureau, & le dix-huitieme du Lion: donc quand le Soleil sera au treizieme du Taureau, ce qui est le troisieme de Mai, & au dix-huitieme du Lion, le onzieme d'Août, il sera perpendiculaire à Goa.

VIII. *Connoître l'heure qu'il est dans un endroit, quand il est midi dans un autre;* par exemple, quelle heure il est à Vienne, quand il est midi à Paris. Il faut mettre Paris sous le grand Méridien, & l'aiguille horaire sur midi; tourner ensuite le Globe vers l'Occident, jusqu'à ce que Vienne arrive sous le grand Méridien: l'aiguille marquera une heure après midi. La raison en est, que Vienne est plus Orientale d'une heure, ou de 15 degrés.

IX. *Connoître quelle heure il est dans tous les lieux de la Terre, quand il est une heure proposée en un lieu*, pa exemple, huit heures du matin à Paris. Il faut faire la même opération que dans la proposition précédente, puisqu'en effet celle dont il s'agit ici, en est une conséquence. Il faut observer néanmoins de tourner le Globe vers l'Orient, ou vers l'Occident, suivant la situation des différentes villes;

ainsi, dans l'exemple précédent, Vienne étant plus Orientale que Paris, il a fallu tourner le Globe vers l'Occident, pour amener Vienne sous le grand Méridien; s'il s'agit, au contraire, d'une ville plus Occidentale que Paris, comme Lisbonne, il faut tourner le Globe vers l'Orient.

De ces deux propositions bien conçues, résulte la demonstration de quelques problêmes qui passent pour paradoxes; par exemple, qu'il peut y avoir une semaine de trois jeudis; que deux jumeaux mourant le même jour & à la même heure, il peut se faire qu'un des deux ait vécu deux jours plus que l'autre. Une troisieme conséquence de ces deux propositions qui ne renferme pas moins de difficultés, c'est qu'à tout moment, dans tous les différents lieux de la Terre, on chante les louanges de Dieu, & on lui adresse des prieres. A l'égard des deux premiers problêmes, qui paroissent plus difficiles à resoudre, on n'aura pas beaucoup de peine à en appercevoir la solution, si on fait attention qu'elle dépend d'une supposition; savoir, que de deux voyageurs, l'un va à l'Orient & l'autre à l'Occident, partant tous deux d'un même lieu. L'un, par conséquent, gagne un jour entier en faisant le tour du monde, & l'autre en perd un. Il faut dire la même chose de deux jumeaux, qu'on suppose aussi faire le tour du monde en voyageant.

X. *Trouver les Antipodes d'un lieu*, par exemple, de Paris. Il faut baisser le Globe, jusqu'à ce que Paris touche l'Horizon au point du Sud ou du Nord; le point opposé marquera les Antipodes. Une autre maniere de trouver les Antipodes d'un lieu, c'est de chercher un lieu distant de 180 degrés de Longitude, & qui ait une Latitude égale, mais dans l'Hémisphere opposé.

§. III. *Des principaux points qui partagent l'Horizon.*

La néceſſité où nous nous ſommes trouvés de nous ſervir à chaque inſtant des noms des principaux points qui partagent l'Horizon, pour mieux déterminer la place que les Villes & les Provinces occupent, par rapport à celles qui leur ſont voiſines, & dont nous parlerons dans cet Ouvrage, nous oblige d'expoſer ici leur dénomination.

Entre ces différents points, on en reconnoît ſeize principaux, qui ont donné leurs noms aux principaux Vents, tant ſur l'Océan que ſur la Méditerranée. Nous donnerons d'abord les noms de ceux qui ſont en uſage ſur l'Océan, comme étant plus intelligibles, & les ſeuls dont nous nous ſervirons dans la ſuite de cet ouvrage.

1. Les quatre principaux points, nommés autrement *Cardinaux*, ſont, 1. l'*Orient*, ou l'*Eſt*, à la droite d'une perſonne qui regarde un Globe, ou une Carte de Géographie faite réguliérement; 2. le Midi ou Sud, au bas du Globe, ou de la Carte; 3. l'Occident, ou l'Oueſt, à gauche; 4. le Septentrion ou Nord, en haut.

2. Les quatre ſeconds points qui ſéparent également chacun des quatre premiers, ſont 1. le Sud-Eſt; 2. le Sud-Oueſt; 3. le Nord-Oueſt; 4. le Nord-Eſt.

3. Enfin, les huit moindres qui ſe trouvent chacun entre deux des huit premiers, ſont 1. l'Eſt-Sud-Eſt; 2. le Sud-Sud-Eſt; 3. le Sud-Sud-Oueſt; 4. l'Oueſt-Sud-Eſt; 5. l'Oueſt-Nord-Oueſt 6. le Nord Nord-Oueſt; 7. le Nord-Nord-Eſt; 8. l'Eſt-Nord-Eſt. Ces noms viennent des Nations Germaniques ou Allemandes.

Il ne paroit pas néceſſaire de s'étendre d'avantage là-deſſus. Si l'on veut s'en éclaircir parfaitement, il faut avoir recours à l'Horizon des Spheres & des

Globes nouveaux, où ils ſont tous marqués exactement.

Nous ajouterons ſeulement les noms qu'on donne aux quatre principaux Vents ſur la Méditerranée: l'Eſt eſt appellé *Levante*; le Midi, *Oſtro*; l'Oueſt, *Ponente*; & le Nord, *Tramontana*.

Pour remarquer facilement ſur le Globe terreſtre la ſituation des lieux par rapport aux quatre points cardinaux, il faut obſerver que l'Équateur & les Cercles qui lui ſont paralleles, marquent préciſément tous les lieux qui ſont Orientaux & Occidentaux, relativement les uns aux autres, & que les Méridiens font connoître ceux qui ſont Septentrionaux ou Méridionaux les uns à l'égard des autres: ainſi, tous les lieux ſitués ſous l'Équateur ou ſur chacun des cercles qui lui ſont paralleles, Orientaux ou Occidentaux entr'eux: & ceux qui ſont ſitués ſous un même Méridien, ſont Septentrionaux ou Méridionaux, les uns par rapport aux autres; mais tous les autres lieux qui ne ſont pas ſitués ainſi, déclinent plus ou moins de ces quatre points cardinaux. Il eſt très-utile de s'appliquer à conſidérer ces différentes ſituations reſpectives des divers lieux des quatre parties du monde, & c'eſt un des meilleurs moyens de faire des progrès dans l'étude de la Géographie.



SECONDE SECTION.

Description générale du Globe Terrestre, ou de la Mappemonde.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Des Termes particuliers à la Géographie, & des Mesures dont elle fait usage.

LE mot *Géographie* vient du Grec, & signifie *Description de la Terre.* Par la Terre, on entend le lieu que nous habitons, c'est-à-dire, cette masse composée de terre & d'eau, qu'on appelle *le Globe Terrestre.*

La *Chorographie* est la description d'un Pays ou d'une Province, par exemple, de la Normandie.

La *Topographie* est la description d'un lieu particulier, comme d'une Ville, &c.

L'*Hydrographie* est la description de l'eau, par exemple, de l'Océan.

Comme on peut représenter la Terre, ou toute entiere, ou en partie, de-là est venue la différence des Cartes Géographiques, qui peuvent néanmoins se réduire à deux especes; savoir, les Cartes générales & les particulieres. Dans la classe des premieres, on renferme non-seulement la Mappemonde ou le Planisphere, qui représente tout le Globe Terrestre en deux surfaces applaties & coupées par le premier Méridien, mais encore les Cartes où l'on a décrit les principales parties du Globe, comme l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, ou mê-

me des Royaumes, par exemple, la France, &c.

Les Cartes particulieres représentent un pays particulier.

Rien n'est plus propre à donner une idée générale de la Terre, qu'un Globe, puisqu'il en a la figure; mais comme il seroit impossible d'en faire un assez gros pour représenter en détail tout ce qu'il est bon de connoître des différentes parties de la Terre, il faut avoir recours aux Cartes générales & particulieres: on doit considérer les dernieres sur-tout comme des portions détachées du Globe.

La Géographie, ainsi que les autres Sciences, a certains termes qui lui sont propres, & qu'il est à propos d'expliquer. Il y en a de deux sortes: les uns regardent la Terre, & les autres regardent l'Eau.

Ceux qui regardent la Terre, sont:

Continent ou *Terre ferme.* C'est une grande partie de Terre, qui comprend plusieurs régions, qui ne sont pas séparées par des Mers. L'Europe est un *Continent.*

Isle, est une portion de terre qui est entiérement environnée d'eau. *Presqu'isle*, *Péninsule* ou *Chersonese*, est une terre presque entourée d'eau, & qui ne tient au Continent que par une langue de terre.

Isthme, est une portion de terre resserrée entre deux Mers, qui unit un Continent ou une Presqu'isle à la terre ferme.

Pas ou *Col*, est un passage étroit dans les montagnes.

Promontoire, est une portion de terre qui avance dans la Mer. On l'appelle *Cap*, quand elle s'éleve comme une montagne; on la nomme *Pointe*, si elle a peu d'élévation.

Dunes, sont de petites collines de sable sur le bord de la Mer, ou les bords de la Mer élevés, qui empêchent qu'elle ne se répande sur les côtes,

ler devant soi: ainsi à Paris, le Louvre est à la droite de la Seine, & le College Mazarin à la gauche.

Les mesures dont on se sert pour exprimer les distances, ne sont pas les mêmes par-tout.

1. En France, en Espagne, en Suede, en Danemarck & en Suisse, on compte par Lieues.

2. En Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Angleterre & en Hollande, on compte par Milles.

Mais les Milles & les Lieues employés par les habitants de ces différents pays, ne sont pas les mêmes.

La Lieue commune de France est de deux mille sept cent trente-neuf pas géométriques; le pas géométrique est de cinq pieds de Roi.

Celle d'Espagne est de trois mille quatre cent vingt-huit pas.

Celle de Danemarck, de Suede & de Suisse, est de cinq mille pas.

Ainsi, la Lieue de France est la plus petite; celles du Nord sont de près du double.

Le Mille de Hongrie est de six mille pas géométriques.

Le Mille d'Allemagne est communément de quatre mille pas.

Celui de Hollande est de trois mille cinq cent, environ.

Celui de Pologne est de trois mille.

Celui d'Angleterre, de deux mille deux cent cinquante.

Celui d'Ecosse & celui d'Irlande de quinze-cent.

Enfin, celui d'Italie est de mille pas.

Il sera aisé de réduire cette façon de compter par mille en lieues. Il suffit pour cela d'observer que trois mille pas font une grande lieue de France,

CHAPITRE I.

Division générale du Globe Terrestre.

ON divise le Globe terrestre en deux parties : la Terre & la Mer.

ARTICLE I.

De la Terre.

LA Terre contient le Monde ancien, nouveau & inconnu.

I. Le monde ancien renferme un Continent & des Isles.

Le Continent renferme l'Europe, l'Asie & l'Afrique.

1. L'Europe se divise en quinze parties, trois au Nord ; 1. le Danemarck avec la Norwege ; 2. la Suede ; 3. la Russie ou Moscovie : huit au milieu ; 1. la France ; 2. les Pays-Bas ; 3. la Suisse ; 4. l'Allemagne ; 5. la Bohême ; 6. la Hongrie ; 7. la Pologne. 8. le Royaume de Prusse : quatre, vers le midi ; 1. le Portugal ; 2. l'Espagne ; 3. l'Italie ; 4. la Turquie d'Europe.

2. L'Asie contient six parties ; 1. la Turquie d'Asie : 2. l'Arabie ; 3. la Perse ; 4. l'Inde ; 5. la Chine ; 6. la grande Tartarie.

3. L'Afrique se divise en dix parties ; trois au Nord ; 1. l'Égypte ; 2. la Barbarie ; 3. le Zahara ou Désert : quatre au millieu ; 1. la Guinée ; 2. la Nigritie ; 3. la Nubie ; 4. l'Abissinie : trois au midi,

1. le Congo; 2. la Cafrerie pure, qui s'étend jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; 3. la Cafrerie mêlangée ou Orientale, qui renferme les côtes de Zanguebar & d'Ajan.

Les Isles se divisent en Isles de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique: on les trouve dans l'Océan & dans la Méditerranée.

Les Isles de l'Europe dans l'Océan, sont, 1. la Grande-Bretagne, 2. l'Irlande, 3. l'Islande, 4. les Isles de la Mer Baltique.

Les principales Isles de l'Europe dans la Méditerranée, d'Occident en Orient, sont 1. Mayorque, 2. Minorque, 3. la Corse, 4. la Sardaigne, 5. la Sicile, 6. Malthe, 7. Corfou, 8. Candie, 9. les Isles de l'Archipel.

Les principales Isles de l'Asie, sont, dans la Méditerranée: 1. Chypre, 2. Rhodes, &c. Dans l'Océan ou la Mer des Indes; 3. les Maldives, 4. Ceylan, 5. Sumatra, Java, Bornéo, appellées les *Isles de la Sonde*; 6. les Moluques, 7. les Philippines, 8. l'Isle Formose, 9. les Isles du Japon, 10. les Mariannes.

Les principales Isles d'Afrique sont, à l'Occident: 1. Madere, 2. les Canaries, 3. les Isles du Cap-Verd, 4. Saint-Thomas, 5. Sainte-Hélene, &c. 6. à l'Orient, Madagascar, 7. l'Isle de Bourbon, &c.

II. Le monde nouveau renferme un Continent & des Isles.

Le Continent se divise en Amérique Septentrionale & Amérique Méridionale.

L'Amérique Septentrionale peut se diviser en sept Parties; savoir: 1. la nouvelle France, qui comprend le Canada & la Louisiane; 2. les possessions Angloises, au Midi & au Nord du Canada; 3. la Floride, 4. le Mexique, ou nouvelle Espagne; 5. le nouveau Mexique; 6. la Californie; 7. les nouvelles découvertes, à l'Ouest du Canada.

On partage l'Amérique Méridionale en huit grands Pays ; 1. la Terre ferme, 2. le Pérou, 3. le Chili, 4. le pays de la riviere des Amazones, 5. le Brésil, 6. la Guyane, 7. le Paraguai, 8. la Terre Magellanique.

Les principales Isles de l'Amérique sont, 1. les Açores, 2. Terre-Neuve, près de laquelle est le grand Banc où se fait la pêche de la Morue, 3. les Lucaies, 4. les Antilles.

III. Le monde inconnu, ou dont on ne connoît que quelques côtes, est situé vers le Pole Arctique, & vers le pole Antarctique.

Les Terres & Isles vers le Pole Arctique sont, le Spitz-Berg, la nouvelle Zemble, &c.

Les Terres & Isles vers le Pole Antarctique, entre l'Equateur & les Terres Australes, près l'ancien Continent, sont la Nouvelle Guinée, la Carpentarie, la Nouvelle Hollande, &c.

Près du nouveau Continent, la Terre de feu, &c.

ARTICLE II.

De la Mer.

LA Mer se divise en Mer extérieure, c'est-à-dire, qui environne le Continent ; & en Mers intérieures, c'est-à-dire, celles qui se trouvent renfermées dans le Continent.

La Mer extérieure de notre Continent a quatre noms différents, suivant les quatre points cardinaux du monde.

1. Océan Septentrional ou Glacial.
2. Océan Oriental ou Indien.
3. Océan Méridional ou Ethiopien.
4. Océan Occidental ou Atlantique.

La Mer extérieure de l'autre Continent conserve le nom général de Mer, & porte deux noms différents.

1. Mer du Nord, qui baigne la partie Orientale de l'Amérique.

2. Mer du Sud ou Mer Pacifique, qui est entre l'Amérique & l'Asie. Elle est à l'Occident de l'Amérique.

Les Mers intérieures de notre Continent sont, à commencer par le Nord de l'Europe :

1. La Mer Baltique.

2. La Mer Blanche, ou Golfe de Russie.

3. La Mer Méditerranée, dont la partie qui s'avance dans les terres d'Asie, s'appelle Mer du Levant.

Les quatre suivantes communiquent avec la Mer Méditerranée, & en sont une extension.

4. L'Archipel qu'on appelle aussi Mer Blanche, qui est plus fameuse que celle dont on a déja parlé.

5. La Mer de Marmara, autrefois la Propontide.

6. La Mer Noire, anciennement le *Pont-Euxin*.

7. La Mer de Zabache, ou Mer d'Azoph, autrefois les *Palus Méotides*, tout près du Pont-Euxin, ou Mer Noire.

8. La Mer Caspienne, qui est au Nord de la Perse.

9. Le Golfe Persique, entre l'Arabie & la Perse.

10. La Mer Rouge, ou Golfe Arabique, entre l'Asie & l'Afrique.

Les Mers intérieures du nouveau Continent sont :

1. La Mer Vermeille, près la Californie.

2. La Mer Christiane, ou la Baie de Hudson, tout au Nord de l'Amérique.

3. Le Golfe de St. Laurent, près l'Isle de Terre-Neuve.

4. Le Golfe du Mexique, entre l'Amérique Septentrionale & la Méridionale.

CHAPITRE II.

Des principaux Isthmes, Golfes, Détroits, Lacs & Rivieres.

APRÈS avoir considéré les principales parties du Globe terrestre, que nous avons divisé en Continents & en Isles, il faut voir maintenant les Isthmes, Golfes, Détroits, Lacs, Fleuves & Rivieres les plus considérables.

§. I. *Des principaux Isthmes.*

Un Isthme est une portion de terre serrée entre deux mers, qui joint une terre avec une autre : il y en a deux considérables en Europe.

1. L'Isthme de Corinthe, qui joint la Morée, autrefois le Péloponnese, avec la Grece.

2. L'Isthme de Précop, qui joint la petite Tartarie avec la Crimée.

Il y en a un bien remarquable en Asie, dans l'Inde, au delà du Gange : c'est l'Isthme de Ténacérim, qui unit la presqu'Isle de Malaca avec le Royaume de Siam.

En Afrique, il y en a un très-fameux : c'est l'Isthme de Suez, qui joint l'Asie avec l'Afrique. Il n'a que 20 lieues de large. On a entrepris autrefois de le couper, pour joindre la Mer rouge à la Méditerranée ; mais la crainte que l'Egypte, qui est un terrein bas, ne fut inondée, fut une des principales raisons d'abandonner cette entreprise.

En Amérique, l'Isthme de Panama joint l'Amerique Septentrionale avec la Méridionale.

§. II.

§. II. *Des principaux Golfes & Détroits.*

Un Golfe eſt une portion de Mer qui s'avance beaucoup dans les terres.

La Mer qui environne le Globe Terreſtre, forme huit grands Golfes, ſix dans l'ancien Continent, & deux dans le nouveau. Il y en a trois dans l'Europe qui retiennent le nom de Mer: 1. la Mer Méditerranée: 2°. la Mer Baltique; 3°. la Mer Blanche ou de Ruſſie. Trois en Aſie: 1. le Golfe de Bengale; 2. le Golfe Perſique, 3. le Golfe Arabique, ou la Mer Rouge. Deux en Amérique: 1. le Golfe du Mexique, entre l'Amérique Septentrionale & la Méridionale; 2. le Golfe de Californie, ou Mer Vermeille, dans l'Amérique Septentrionale.

Un Détroit eſt une portion de Mer reſſerrée entre deux terres, qui fait la communication d'une Mer à une autre. On le nomme encore *Manche*, *Canal*, *Pas*, *Pertuis*, *Bras de Mer*, *Phare* & *Boſphore*.

Les trois plus fameux Détroits, ſont, 1. le Détroit du Nord ou d'Anian, en Aſie, à l'extrêmité de la Tartarie, au Nord-Eſt: 2. le Détroit de Magellan, dans l'Amérique Méridionale; 3. le Détroit d'Hudſon, dans l'Amérique Septentrionale. Le premier ſépare l'ancien Continent d'avec le nouveau, comme les nouvelles découvertes le font connoître. Le ſecond ſépare le nouveau Continent d'une partie des Terres Antarctiques. Le troiſieme eſt entre l'Amérique & les Terres Arctiques.

Les Détroits de notre Continent les plus remarquables, ſont: 1. le Détroit de Gibraltar, entre l'Afrique & l'Europe, qui donne entrée à l'Océan dans la Méditerranée: 2. le Détroit du Sund, qui joint la Mer Baltique à l'Océan; le Détroit de Bab-el-Mandeb, entre l'Aſie & l'Afrique, qui joint la Mer Rouge à l'Océan.

§. III. *Des Lacs les plus fameux.*

Les plus fameux Lacs font ceux, 1. de Ladoga & d'Onega, fur les confins de la Ruffie ou Mofcovie, à l'Occident: 2. la Mer Cafpienne en Afie: 3. le Lac fupérieur, au milieu de l'Amérique Septentrionale.

§. IV. *Des Rivieres.*

On remarque dix principales Rivieres eu Europe: 1. la Tamife, en Angleterre: 2. la Torne, en Suede, au fond du Golfe de Bothnie & de la Mer Baltique: 3. le Volga, en Ruffie ou Mofcovie; 4. le Don ou Tanaïs, dans le même État: 5. le Danube, qui commence en Allemagne, & fe jette dans la Mer Noire: 6. le Boryfthene ou Dniéper, en Pologne: 7. le Rhin, en Allemagne: 8. la Loire, en France: 9. le Tage, en Efpagne: 10 le Pô, en Italie.

Il y en a huit confidérables en Afie: le Tigre & l'Euphrate, dans la Turquie d'Afie: l'Inde & le Gange dans l'Inde: le Kian & le Hoan, dans la Chine: le Jéniféa & l'Oby dans la Tartarie.

En Afrique, il y en a quatre remarquables: 1. le Nil, dans l'Abyffinie & l'Egypte: 2. le Niger, dans la Nigritie: 3. le Zaire, dans le Congo: 4. le Cuama, dans la Cafrerie.

Dans l'Amérique Septentrionale il y a deux Rivieres confidérables: 1. la Riviere de Canada ou de S. Laurent: 2. la Riviere de Miffiffipi.

Dans l'Amérique Méridionale il y en a deux auffi: 1. la Riviere des Amazones; c'eft le plus grand Fleuve du Monde: 2. la Riviere du Paraguai ou de la Plata.

CHAPITRE III.

Des Villes Capitales des quatre Parties du Monde.

NOUS croyons devoir donner dans cette Description générale du Globe Terrestre, la liste des Villes Capitales des principaux Etats & grandes Régions du Monde ancien & nouveau. Mais comme quelques Pays, qui sont un assemblage de diverses Souverainetés, n'ont point proprement de Capitales, nous en indiquerons les *principales* Villes.

§. I. *En Europe.*

Isles Britaniques : LONDRES, *Capitale.*

Danemarck : COPENHAGUE ; *Capitale.*

Suede : STOKHOLM, *Capitale.*

Russie, ou Moscovie d'Europe : MOSCOU & PÉTERSBOURG, *Capitales*, aussi-bien que de tout ce que cet Empire possede en Asie.

France : PARIS, *Capitale.* Ceux qui voudront un plus grand détail sur les principales Villes de ce Royaume, auront recours à l'*Analyse* par laquelle nous terminerons sa Description.

Pays Bas : BRUXELLES & AMSTERDAM, *Principales.*

Suisse : BERNE & GENEVE, *Principales.*

Allemagne : VIENNE, DRESDE, BERLIN, HAMBOURG, FRANCFORT, *Principales.*

Boheme : PRAGUE, *Capitale.*

Hongrie : BUDE & PRESBOURG, *Capitales.*

Pologne : CRACOVIE & VARSOVIE, *Capitales.*

Royaume de Prusse : KONISBERG, *Capitale.* Le Roi réside à *Berlin*, en Allemagne.

Portugal : LISBONNE, *Capitale.*

Eſpagne : MADRID, *Capitale.*

Italie : TURIN, ROME, NAPLES, VENISE, *Principales.*

Turquie d'Europe : STAMBOUL ou CONSTANTINOPLE, *Capitale*, ainſi que de tout l'Empire des Turcs en Aſie & en Afrique.

§. II. *En Aſie.*

Turquie d'Aſie : BURSE, ALEP, JÉRUSALEM, *Principales.*

Arabie : LA MECQUE, MÉDINE, ADEN, *Principales.*

Perſe : ISPAHAN, *Capitale.*

Inde : AGRA, DELHY, Capitales du Mogol ; GOA & PONDICHERI, *Principales* de la preſqu'Isle en-deçà du Gange ; SIAM & KECHO, *Principales* de la preſqu'Isle au delà.

Chine : PEKIN, *Capitale*, & de tout ce qui dépend de cet Empire.

Tartarie : KIRIN, dans la Tartarie Chinoiſe ; SAMARCAND, dans la Tartarie indépendante ; TOBOL, dans la Sibérie, *Principales.*

Dans les Isles d'Aſie : en JAVA, BATAVIA, *Principale* ; au Japon, YEDO, *Capitale.*

§. III. *En Afrique.*

L'Égypte, qui dépend des Turcs : LE CAIRE, *Capitale.*

Barbarie : TRIPOLI, TUNIS, ALGER, MAROC, *Principales.*

Sara ou Déſert, point de Villes.

Guinée : La MINA & BENIN, *Principales.*

Nigritie : TOMBUT, *Principale.*

Nubie : SENNAAR, *Principale.* SUAQUEN eſt aux Turcs.

Abyſſinie : GONTAR ou GONTARO, réſidence

du Roi de ce Pays où il n'y a que des Villages.

Congo : S. SALVADOR, *Principale.*

Cafrerie pure : LE CAP de Bonne-Espérance, SOFALA, ZIMBAOÉ, *Principales.*

Cafrerie mêlangée : MOZAMBIQUE, AUÇAGUREL, *Principales.*

§. IV. *En Amérique*, dont la plus grande partie appartient à diverses Nations Européennes.

Amérique Septentrionale.

Canada, ou Nouvelle-France : QUEBEC, *Capitale*

Nouvelle-Angleterre. BOSTON, *Capitale.*

Floride, en partie aux Espagnols : S. AUGUSTIN, *Principale.*

Louisiane : NOUVELLE-ORLÉANS, *Principale.*

Mexique, ou Nouvelle-Espagne : MEXICO, *Capitale.*

Nouvelle-Mexique, en partie aux Espagnols SANTA-FÈ, *Capitale.*

Californie ; les Nations Européennes ne s'y sont point encore établies.

Nouvelles découvertes à l'Ouest du Canada : il n'y a que des Villages d'Américains.

Isles : chacune a sa Capitale, dont nous parlerons en détail dans la cinquieme Partie.

Amérique Méridionale.

Terre-Ferme, en grande partie aux Espagnols : CARTHAGENE ; SURINAM, aux Hollandois ; CAYENNE, aux François, *Principales.*

Pérou : LIMA, *Capitale,*

Chili : S. IAGO, *Capitale.*

Pays de la Riviere des Amazones : on n'y connoît point de Villes considérables.

Brésil, aux Portugais : S. SALVADOR, *Capitale.*

Paraguai, en grande partie aux Espagnols : BUENOS-AIRES, *Capitale.*

Terre Magellanique : les Nations Européennes n'y ont point d'établissement.

CHAPITRE IV.

Des Religions, Langues, Figure & Couleur des différents Peuples de la Terre.

ARTICLE I.

Des différentes Religions des Peuples qui habitent la Terre.

TOUTES les Religions peuvent se réduire à quatre principales ; le Judaïsme, le Christianisme, le Mahométisme & le Paganisme.

Le Judaïsme a deux branches : 1. la Religion Juive ; 2. la Samaritaine, qui est une Secte schismatique de la Juive.

Le Christianisme a trois branches : 1. la Religion Catholique ou Romaine : 2. les Schismatiques Grecs ; 3. les Protestants.

Les Grecs Schismatiques sont partagés en trois Sectes : 1. les Grecs simplement Schismatiques ou Melchites ; 2. les Jacobites ou Cophtes qui sont Eutychéens ; 3 les Nestoriens.

Les Protestants sont partagés en deux branches : 1. Les Luthériens ; 2. les Calvinistes ; sans compter trois autres Sectes ; savoir : l'Anabaptiste, la Socinienne, qui nie la Divinité de J.C. & la secte des Quakers ou Trembleurs : ces derniers sont des fanatiques, qui dans leurs prétendues inspirations, éprouvent des tremblements dans leurs membres.

Le Mahométiſme ſe partage en deux Sectes: 1. celle d'Omar, ſuivie par les Turcs & les Tartares; 2. celle d'Ali, gendre de Mahomet, ſuivie par les Perſans.

Le Paganiſme comprend toutes les autres Religions qu'on appelle communément Idolâtres. Les principales Sectes ſont celles des Brachmanes des Indes, & du vulgaire de la Chine, &c.

ARTICLE II.

De l'étendue de chaque Religion.

§. I. *De l'étendue du Judaïſme.*

IL y a beaucoup de Juifs en Aſie & en Afrique, peu en Europe, & encore moins en Amérique. Ils ne forment nulle part un corps de peuple dominant.

Pour la Secte des Samaritains, elle ſubſiſte encore dans la Terre-Sainte, à Naplouze, autrefois appellée Sichem.

§. II. *De l'étendue du Chriſtianiſme.*

Le Chriſtianiſme comprend l'Europe, à peu de choſe près. Il eſt diſperſé dans preſque toutes les régions d'Aſie & d'Afrique, & il s'eſt établi dans les pays que poſſedent les Européens en Amérique.

La Religion Catholique domine ſeule en Italie, en France, en Eſpagne, dans pluſieurs états d'Allemagne, & dans la meilleure partie de la Pologne. Elle regne auſſi, quoique mêlangée de Paganiſme, dans tout ce que poſſedent les rois de France, d'Eſpagne & de Portugal dans l'Amérique, l'Aſie & l'Afrique.

Il est important d'observer que la Religion Catholique, outre les lieux que nous venons de marquer, dans lesquels elle domine, est répandue encore dant tous les pays du monde. On trouve, en effet, des Catholiques parmi les peuples Mahométans ou Païens de l'Asie ou de l'Afrique; & en Amérique il n'y a que des Chrétiens & des Païens. Ce privilege d'être répandue par-tout, est propre à l'Eglise Catholique. On ne peut dire la même chose des Mahométans, ni des Païens, ni des Hérétiques. C'est ce qu'on pourra remarquer encore mieux dans la Géographie Ecclésiastique.

Entre les Sectes Protestantes, celles des Sociniens, des Anabaptistes & des Quakers se trouvent en Pologne, en Angleterre & en Hollande.

En Transylvanie, le Socinianisme est public; mais les autres Sectes sont peu étendues, & ne sont dominantes nulle part.

Le Luthéranisme & le Calvinisme sont les seules Sectes qui dominent, & qui se soient étendues dans les autres parties du monde, par le commerce & les Colonies.

Le Luthéranisme, outre la Scandinavie, & l'Islande, domine presque seul dans la partie septentrionale de l'Allemagne, & est fort étendu en Pologne, en Hongrie & en Transylvanie.

Le Calvinisme regne en Angleterre, en Hollande, dans plusieurs pays d'Allemagne, aux environs du Rhin, dans quelques Cantons & Contrées des Suisses, & dans les lieux d'Asie, d'Afrique & d'Amérique, où les Peuples qui le professent ont formé des établissements.

Les Sectes Schismatiques Grecques ne s'étendent pas au delà de notre Continent.

Celles des Grecs & des Russes sont, partie en Europe, & partie en Asie. La premiere, dans la

Turquie d'Europe & d'Asie, sous le Patriarche de Constantinople : la seconde, en Russie.

Celles des Syriens, des Géorgiens & des Arméniens, sont entiérement en Asie ; la premiere, en Syrie, sous un Patriarche ; la seconde, en Géorgie, & la troisieme dans les deux Arménies, sous deux Patriarches, & dans la Mingrelie, sous deux Patriarches.

Les Syriens & les Arméniens sont Jacobites ou Eutychéens : les Géorgiens sont Schismatiques Grecs.

La Secte des Cophtes ne subsiste qu'en Afrique : les Cophtes sont Jacobites, c'est-à-dire, Eutychéens. Cette Secte est répandue en Egypte, sous le Patriarche d'Alexandrie, qui réside au Caire. Les Abyssins sont de la même Secte, & reconnoissent le même Patriarche.

La Secte des Nestoriens s'étend dans la Syrie, dans le Curdistan, dans le Diarbeck, dans l'Irack, & dans quelques Provinces de la Perse, sous un Patriarche de Séleucie, qui réside dans un Monastere près de Mosul.

Si l'on veut connoître toutes ces Sectes un peu plus en détail, on peut consulter la *Géographie Ecclésiastique*, que l'on trouvera à la fin du second Volume de cet Ouvrage.

§. III. *De l'étendue du Mahométisme.*

Le Mahométisme est répandu dans les trois parties de l'ancien Continent, l'Asie, l'Afrique & l'Europe.

En Asie, la Religion Mahométane regne presque seule en Arabie, domine dans la Turquie d'Asie, dans la Perse, dans le Mogol, dans la partie Septentrionale de la presqu'Isle en deçà du Gange, dans les Isles Maldives, dans la plus grande partie des Isles de la Sonde & des Moluques.

En Afrique, elle domine dans l'Egypte, la Barbarie, le Biledulgérid, le Saara, la Nubie, une partie de la Nigritie, & dans la plupart des côtes du Zanguebar.

En Europe, dans la Turquie d'Europe, & la petite Tartarie: elle eſt auſſi profeſſée par un grand nombre de Tartares dépendants de la Ruſſie ou Moſcovie.

Il ſe rencontre auſſi beaucoup de Mahométans dans la plupart des Etats Païens de l'Aſie & de l'Afrique, mais ſur-tout dans l'Abyſſinie.

§. IV. *De l'étendue de la Religon Païenne.*

Les Perſes adoroient autrefois le Soleil & le Feu; mais depuis que le Mahométiſme eſt devenu la Religion dominante de ce Royaume, il n'y a que très peu de naturels du Pays qui faſſent profeſſion de l'ancienne Religion, dont quelques-uns ſe ſont établis dans les côtes voiſines de la Perſe, & dans la preſqu'Iſle en deçà du Gange. On les appelle *Gaures* ou *Guébres*. Les Guébres prétendent néanmoins ne reconnoître qu'un ſeul Dieu; & ils regardent le Feu comme ſon image.

La Religion des Brachmanes étoit autrefois la ſeule de tout le Mogol & de la preſqu'Iſle de deçà le Gange; depuis même que le Mahométiſme s'y eſt établi, elle eſt encore la plus ſuivie des peuples naturels du Pays. Elle s'eſt conſervée dominante dans les autres Etats de cette preſqu'Iſle, & dans les Etats des *Rayas*, qui ſe ſont maintenus contre le Mogol. Ces Rayas ſont de petits Princes Souverains, qui ſont hommage à l'Empereur du Mogol, & lui paient tribut.

Les Brachmanes étoient des Philoſophes très-auſteres, qui faiſoient profeſſion, ſelon Porphyre, de vivre ſeuls à l'écart; ils avoient quelque reſſemblance, pour la maniere de vivre, avec nos

Religieux. Les Bramins, qui leur ont succédé, sont des Prêtres Indiens, qui sont la premiere race des Banians, anciens Idolâtres des Indes, qui croient à la Métempsycose. Les Bramins, comme ceux qui suivent leur Religion, ont un grand respect pour la Vache. Ils se frottent le visage avec ses excrémens, & ils se croient heureux, s'ils meurent tenant une queue de vache à la main.

Les Chinois, en général, ne connoissent point d'autre Dieu que le Ciel. Il y a cependant parmi eux trois Sectes différentes: la premiere est professée par l'Empereur & les Nobles ou Lettrés. La seconde adore les Idoles, & leur bâtit des Temples: les uns & les autres ont un grand respect pour le Philosophe Confucius. Les Lettrés même, quoiqu'ils n'adorent point les Idoles, offrent néanmoins des sacrifices au Soleil & à la Lune, aux Astres, aux Morts, & en particulier au Philosople Confucius. Ils ont pour cela certains tableaux qui le représentent, devant lesquels ils font des libations, & présentent du vin, des fruits & des viandes. La troisieme secte est celle des Sorciers: ils adorent le démon, & partiquent la magie.

L'Idolâtrie regne dans les Isles du Japon, & dans plusieurs autres endroits de l'Asie.

La Religion Païenne domine aussi en plusieurs contrées de l'Afrique, comme la Guinée, le Monomotape, la Cafrerie, &c.

L'adoration du Soleil, & l'honneur rendu au Diable, étoient les Religions les plus générales de l'Amérique, avant que le Christianisme y fût établi. Les Peuples du Pérou adoroient le Soleil: ceux de la Floride, & quelques Peuples du nouveau-Mexique l'adorent encore. Les Nations du Canada, de la Guyane, du Brésil, dans la plus grande partie du Paraguai, réverent le Diable.

On peut résumer en peu de mots tout ce que nous avons dit sur les Religions.

En Europe, il y en a trois: la Chrétienne, la Judaïque, la Mahométane: la Judaïque n'est pas dominante; les deux autres le sont.

En Asie, quatre: la Chrétienne & la Judaïque, qui ont peu d'étendue: la Mahométane & la Païenne, qui y sont dominantes.

En Afrique, quatre: la Judaïque, qui n'est pas dominante: la Chrétienne, la Mahométane, la Païenne, qui y sont dominantes. La Religion Chrétienne a moins d'étendue que les deux autres en Afrique. On la professe dans les Pays qui sont sous la domination des Rois de France, d'Espagne & de Portugal.

En Amérique, deux: la Chrétienne & la Païenne.

ARTICLE III.

Des différentes Langues des Habitants de la Terre.

§. I. *Du nombre des Langues.*

On peut compter quinze Langues générales: la Latine & la Teutonique dans les deux Continents connus: la Slavone, la Grecque, l'Arabe, la Tartare, la Chinoise, l'Africaine ou Bérebere, la Negre & l'Ethiopienne ne s'étendent pas au delà de notre Continent: la Mexicaine, la Péruvienne, la Tapuye, la Guyarane & la Calybine sont renfermées dans l'Amérique.

§. II. *De l'étendue de chaque Langue générale.*

La Langue Latine est une langue morte, c'est-à-dire, qu'on ne parle plus; mais elle subsiste encore par ses idiômes, qui sont les langues Italienne,

Eſpagnole & Françoiſe, dans les États d'Italie, d'Eſpagne & de France, & dans les Pays ſoumis à ces Peuples : elle a encore l'avantage d'être la Langue dont ſe ſert l'Égliſe Romaine, & de faire comme une Langue générale, au moins pour ceux qui ont fait quelques études.

La Langue Teutonique eſt naturelle à l'Allemagne, à la Scandinavie & aux Isles Britanniques : elle s'eſt auſſi étendue dans les Pays ſoumis aux Peuples qui la parlent dans l'un & dans l'autre Continent Cette Langue s'eſt corrompue, & en a formé diverſes autres, qui n'en ſont que des idiômes ; ſavoir, l'Allemande, la Flamande, l'Angloiſe, la Suédoiſe & la Danoiſe.

La Langue Slavone a produit celle que l'on parle en Moſcovie, en Hongrie, en Pologne, en Bohême, & dans la plus grande partie de la Turquie d'Europe. Les Langues de tous ces Pays ne ſont que des idiômes de la Langue Slavone.

La Langue Grecque eſt en uſage dans la partie méridionale de la Turquie d'Europe, c'eſt-à-dire, l'ancienne Grece & les Isles de l'Archipel. On la parle auſſi dans la Natolie.

L'Arabe eſt en uſage dans la Turquie d'Europe ; en Aſie, dans l'Arabie, la Turquie d'Aſie, la Perſe & l'Inde, & encore en Afrique, dans la Barbarie, l'Egypte, le Saara, la Nigritie, la Nubie & le Zanguebar.

La Tartare eſt parlée dans la grande Tartarie, dans la Turquie, le Mogol & la Chine.

La Chinoiſe, outre la Chine, eſt en uſage dans une partie de l'Inde, & dans la plupart des Isles de l'Aſie.

L'Africaine, la Negre & l'Ethiopienne, ne ſont en uſage qu'en Afrique : la premiere dans la Barbarie, le Biledulgérid, le Saara, la Nubie : elle eſt plus ou moins mêlangée d'Arabe. La Negre

est parlée dans toute la Nigritie & la Guinée ; l'Éthiopienne dans toute l'Éthiopie.

La Mexicaine est en usage dans le Mexique ; la Péruvienne dans le Pérou : la Tapuye est la Langue générale des Tapuyes, qui s'étendent dans tout le Bresil; la Guyarane est en usage dans le Paraguai jusqu'à la riviere des Amazones ; le Calybine est la Langue des Caraïbes, peuples des Isles du même nom dans l'Amérique Septentrionale : elle est aussi la Langue générale des Peuples de la Guyane & de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale.

ARTICLE IV.

De la Figure & des différentes Couleurs des Habitants de la Terre.

EN général, on divise les Habitants de la Terre en Blancs & en Noirs. Les blancs se divisent 1. en blancs proprement dits; 2. en bruns ; 3. en jaunâtres; 4 en olivâtres.

1. Les Blancs sont tous les Européens, une partie des Asiatiques, c'est-à-dire, les Habitants de la Natolie, de l'Arménie, de la Géorgie, des Provinces de Perse vers le Septentrion & la Mer Caspienne, les grands Tartares, ceux des Provinces Septentrionales de la Chine, & les Japonois.

2. Les bruns sont la plus grande partie des Habitants de la Barbarie, de l'Égypte, du Saara, du Zanguebar, en Afrique; dans l'Asie, ceux de la Syrie, du Diarbeck, de l'Arabie, des Provinces méridionales de la Chine, des Isles de Ceylan, des Maldives, de la Sonde, des Moluques, & des Philippines.

3. Les Indiens ſont la plupart jaunâtres. Ceux qui ſont baſanés, ne le ſont que parce qu'ils s'expoſent beaucoup au Soleil.

4. La plus grande partie des Américains eſt de couleur olivâtre.

Les Africains en général ſont noirs. Si ceux qui demeurent dans la Barbarie, l'Égypte, la Nubie, le Biledulgérid, le Saara & le Zanguebar, ne le ſont pas, c'eſt que ce ſont des Colonies d'Européens & d'Aſiatiques.

Quant à la figure des hommes, on en peut remarquer quatre ſortes principales.

La premiere, des Européens, excepté les petits Tartares & les Habitants de quelques parties Septentrionales & Orientales de la Ruſſie. On peut comprendre dans cette claſſe les Habitants de la Barbarie, du Biledulgérid, du Saara & de la Turquie en Aſie; la plupart de ceux de la preſqu'Isle de l'Inde en decà du Gange, qui ne ſont pas beaucoup différents de viſage des Européens.

La ſeconde ſorte comprend les Chinois, les grands & petits Tartares, les Habitants de la preſqu'Isle orientale ou en deçà du Gange, des Isles du Japon, des Philippines, des Moluques, des Isles de la Sonde, qui ont le viſage extrêmement plat, le nez écaché & les yeux ovales.

La troiſieme, comprend les Lapons, les Samogedes, & peut-être les Habitants des Terres Arctiques, qui ont le viſage tiré en long, affreux, & qui ſemble tenir de l'ours. Ce ſont, d'ailleurs, de petits hommes gros & trapus: les plus grands n'ont guere que quatre pieds & demi de haut.

La quatrieme, les Africains à l'exception de ceux qui ne ſont pas noirs; ils ont le nez plat, de groſſes levres, le dedans de la bouche, les levres & la langue rouges comme du corail.

SECONDE PARTIE.

De l'Europe.

Nous avons déja remarqué que la Terre se divise en deux Continents, l'ancien & le nouveau.

L'ancien renferme l'Europe, l'Asie & l'Afrique ; le nouveau contient l'Amérique.

Il convient de commencer la description des quatre parties du monde, par celle que nous habitons, & qui, par cette raison, nous intéresse particuliérement.

L'Europe, quoique la plus petite des quatre parties du monde, peut être considérée comme la principale, tant par le nombre de ses habitants, & la grandeur de ses richesses, que parce qu'elle est la plus fertile en grands hommes, & le centre de la vraie religion. Bochart croit que le nom d'Europe vient d'un mot phénicien, qui signifie *visage blanc.* Le nom de *blancs* distingue encore dans les Indes les Européens des naturels du pays.

L'Europe est bornée au Couchant & au Nord par l'Océan ; à l'Orient, par l'Asie & la Méditerranée ; & au Midi par la même Mer, qui la sépare de l'Afrique. Sa plus grande longueur est depuis le Cap St. Vincent, au huitieme degré, jusqu'au delà du 72e. degré de longitude, en y renfermant tout le gouvernement d'Archangel, ce qui fait 1150 lieues environ. Sa latitude est depuis le Cap de Matapan, en Morée, jusqu'au Cap-Nord, en Norwege ; ce qui fait 36 degrés, depuis le trente-sixieme jusqu'au soixante-douzieme, c'est-à-dire

900

900 lieues, à compter 25 lieues par degré.

Il se trouve en Europe quatre sortes de Gouvernemens : le *Despotique*, le *Monarchique*, l'*Aristocratique* & le *Démocratique*. Le premier est celui d'un Souverain qui a pouvoir de vie & de mort sur ses sujets, & qui ne suit d'autres loix que sa volonté ; tel est le Gouvernement des Moscovites, des Turcs, &c. Le Gouvernement *Monarchique* est celui d'un Souverain qui commande seul dans un État ; mais qui est conduit par les loix que ses prédécesseurs ont établies, comme en France, en Espagne, &c. L'*Aristocratique* est celui où les Seigneurs & les Principaux d'une République commandent, comme à Venise. Enfin, le *Démocratique* est celui qui dépend du peuple assemblé, ou de ceux qu'il a choisis pour agir en son nom, comme à Geneve. Il y a des États dans lesquels les trois sortes de Gouvernemens se trouvent réunis : tel est celui d'Angleterre. Le Gouvernement de Pologne est Monarchique & Aristocratique, celui de Hollande est Aristocratique & Démocratique.

On remarque en Europe des souverains de plusieurs sortes ; les principaux sont :

Un Prince Ecclésiastique, qui est le Pape.

Trois Empereurs, celui d'Allemagne, qu'on nomme simplement l'*Empereur* ; celui de Russie ou Moscovie, qu'on appelle aussi *Czar* : & l'Empereur des Turcs, qui porte le titre de *Grand-Seigneur*.

Onze Rois, savoir : ceux de France, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, de Suede, de Prusse, de Bohême & de Hongrie, qui est le même, celui des Deux-Siciles, enfin de Sardaigne.

Un Archiduc ; savoir, celui d'Autriche, & un Grand-Duc, qui est celui de Toscane.

Il y a en Europe quatre Républiques considé-

rables, qui sont celles de Venise, des Provinces Unies, ou États de Hollande, des Cantons Suisses & de Gênes. Il y en a quatre moins puissantes; savoir, celle de Geneve, entre la France, la Suisse & la Savoie; celle de Luques, au Nord-ouest de la Toscane; de Saint-Marin, dans le Duché d'Urbin, près le Golfe de Venise; de Raguse, au Midi de la Dalmatie.

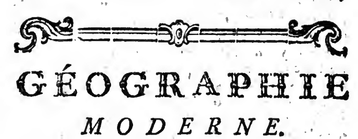
L'Europe se divise en seize parties.

Quatre vers le Septentrion, qui sont, les Isles Britanniques, les États de Danemarck, qui renferment le Danemarck & la Norwege, la Suede & la Russie ou Moscovie.

Huit au milieu; la France, les Pays-bas, la Suisse, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne & la Prusse.

Quatre au Midi: le Portugal, l'Espagne, l'Italie & la Turquie en Europe.

Comme il est naturel de commencer la description de l'Europe par les États qui nous sont les plus connus, & qui nous intéressent particuliérement, soit par rapport à la Religion, soit par rapport aux liaisons que nous avons avec eux, on donnera d'abord la description de la France & des Pays-Bas, dont une partie lui appartient. Les États que l'on trouve à son Midi & à son Orient; savoir, l'Espagne, l'Italie, la Savoie & la Suisse, seront ensuite examinés. Nous considérerons en troisieme lieu les autres Pays Catholiques que l'on trouve dans le milieu de l'Europe, puis les Communions séparées de l'Eglise Catholique, qui occupent la partie Septentrionale, & nous finirons par la Turquie d'Europe.



GÉOGRAPHIE MODERNE.

ÉTATS DE L'EUROPE.

SECTION I.

De la France.

LA *France*, qui portoit autrefois le nom de *Gaule*, s'étend entre le treizieme degré de longitude & le vingt-cinquieme, depuis Brest, port de Bretagne, jusqu'à Strasbourg en Alsace; & entre le quarante-deuxieme degré de latitude Septentrionale, & le cinquante-unieme, depuis Dunkerque, dans la Flandre, jusqu'à Mont-Louis dans le Roussillon. Ainsi, elle a plus de douze degrés de longitude, ce qui fait environ 200 lieues, & 9 degrés de latitude, & par conséquent 225 lieues; ces degrés valant chacun 25 lieues.

La France a au Nord, la Manche & les Pays-Bas; à l'Occident, l'Océan; à l'Orient, l'Allemagne; la Suisse, la Savoie & le Piémont, partie d'Italie, dont elle est séparée par les Alpes; au Midi, la Méditerranée & les monts Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne. La seule religion catholique est professée dans ce royaume, depuis que

Louis XIV a révoqué, en 1685, l'édit de Nantes, par lequel Henri IV avoit permis l'exercice de la prétendue réforme.

. Ce royaume, qui fournit avec abondance toutes les choses nécessaires à la vie, est le plus ancien des royaumes de l'Europe. Sa monarchie a commencé l'an 420. Depuis Pharamond jusqu'à Louis XV, il y a eu 66 rois sous trois races : 22 dans la premiere, 13 dans la seconde, & 31 dans la troisieme. La premiere s'appelle des Mérovingiens; la seconde, des Carlovingiens; la troisieme des Capétiens. La couronne de France est héréditaire, & les seuls enfants mâles & légitimes y ont droit, selon la loi Salique, qui en exclut les femmes. Le roi porte les titres de *Roi très-chrétien*, donné à Louis XI, en 1469, par le pape Paul II, comme une prérogative spéciale ; & de *fils aîné de l'église*. Ce dernier titre est fondé sur ce que, lorsque Clovis eut embrassé la religion chrétienne, il étoit le seul prince catholique ou orthodoxe ; les autres étoient engagés dans les hérésies d'Arius ou d'Eutychès.

Cet état est composé de trois corps, qui sont, le *Clergé*, la *Noblesse* & le *Peuple*, qu'on appelle le *Tiers-Etat*. C'est ce qui formoit autrefois les *Etats*, où toutes les provinces envoyoient leurs députés : on y décidoit les affaires importantes du royaume. Les derniers *Etats* se tinrent à Paris, l'an 1614, sous Louis XIII.

Ce royaume renferme 21 universités, 18 archevêchés, 111 évêchés, 12 parlements, 11 chambres des comptes, 12 cours des aides, 2 cours & 30 hôtels des monnoies, & 2 conseils souverains, outre le grand conseil, &c. C'est ce qu'on verra plus en détail dans l'*Analyse* ou l'*Abregé de la France*, qui se trouvera à la suite de la description détaillée de ce royaume.

Entre un grand nombre de rivieres qui arrosent la France, on en remarque quatre principales.

1. La *Loire*, qui prend sa source dans les montagnes du Vivarais, & se décharge dans l'Océan, après avoir traversé le Velay, le Forez, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Orléanois, la Touraine, une partie de l'Anjou, & la partie Méridionale de la Bretagne. Elle arrose les villes de Roanne, où elle commence à porter bateau, Nevers, Orléans, Blois, Tours, Saumur & Nantes.

2. La *Seine*. Elle a sa source près Saint-Seine, en Bourgogne, traverse la Champagne, l'Isle de France, la Normandie, & se décharge dans la Manche, au Havre-de-Grace. Les villes principales qu'elle arrose, sont Troyes, Melun, Paris & Rouen.

3. Le *Rhône*. Il prend sa source au Mont Furca ou de la Fourche, près de S. Gothard, en Suisse, traverse le Valais, le Lac de Geneve, côtoie une partie de la Savoie, sépare le Dauphiné de la Bresse, passe à Lyon, & se rend presqu'en droite ligne dans la Méditerranée, après avoir côtoyé le Dauphiné, le Comtat d'Avignon, & une partie de la Provence. Les villes les plus remarquables qui sont sur ses bords, sont Lyon, Vienne, Valence, Montelimart, Avignon, Beaucaire, Tarascon & Arles.

4. La *Garonne*, appellée aussi la *Gironde*, après sa jonction avec la Dordogne au bec d'Ambez. On trouve sa source au Val d'Aran, dans les Pyrénées; elle traverse le pays de Comminge, passe à Toulouse, à Agen, arrose le Bazadois, se rend à Bordeaux, & se décharge assez loin de cette ville dans l'Océan.

Les montagnes les plus hautes de France sont les Alpes, qui la séparent de l'Italie, les Pyrénées qui la bornent du côté de l'Espagne; celles

des Cévennes, dans le Bas-Languedoc, & les montagnes d'Auvergne.

Les Géographes partageoient autrefois la France en 12 grands gouvernements ; favoir : Picardie, Normandie, Isle de France, Champagne, Bretagne, Orléanois, Bourgogne, Lyonnois, Dauphiné, Provence, Languedoc & Guienne. Mais la divifion de la France par fes provinces ou gouvernemens militaires, eft la plus ufitée préfentement, & la plus méthodique.

Divifion de la France en trente-deux Gouvernemens.

On en compte huit au Septentrion : 1. la Flandre Françoife, 2. l'Artois, 3. la Picardie, 4. la Normandie, 5. l'Ifle de France, 6. la Champagne, 7. la Lorraine, 8. l'Alface.

Treize dans le milieu d'Occident en Orient : 1. la Bretagne, 2. le Maine, 3. l'Anjou, 4. la Touraine, 5. l'Orléanois, 6. le Berri, 7. le Nivernois, 8. la Bourgogne, 9. la Franche-Comté, 10. le Poitou, 11. l'Aunis, 12. la Marche, 13. le Bourbonnois.

Onze vers le Midi : 1. la Saintonge, qui comprend auffi l'Angoumois, 2. le Limofin, 3. l'Auvergne, 4. le Lyonnois, 5. le Dauphiné, 6. la Guienne, 7. le Béarn, 8. le Comté de Foix, 9. le Rouffillon, 10. le Languedoc, 11. la Provence,

On peut encore en compter fept fur le même pied que les précédents, c'eft-à-dire, dont les gouverneurs ne reçoivent leurs ordres que du roi; mais ces gouvernements font forts petits, ne renfermant pour la plupart qu'une ville. 1. Paris, 2. le Boulonnois, 3. le Havre-de-Grace, 4. Saumur avec le Saumurois, 5. Metz & le pays Meffin, 6. Verdun & le Verdunois, 7. Toul & le Toulois.

CHAPITRE I.

Provinces & Gouvernements du Nord.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de la Flandre Françoise.

CE gouvernement est composé de trois petites provinces; savoir, d'une partie de la Flandre, qu'on appelle *Flandre Françoise;* du *Cambresis* & du *Hainaut François*: il s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Charlemont sur la Meuse, près de Luxembourg. Ce pays est très-fertile en bled, en lin & en colsa, qui est une plante appellée ordinairement *Navette*, & dont on fait de l'huile.

Ses rivieres principales sont, la Lys & l'Escaut, dont on trouvera le cours à l'article des Pays-Bas.

§. I. *De la Flandre Françoise.*

La Flandre Françoise faisoit anciennement partie du Comté de Flandre; mais après la mort de Gui de Bourbon-Dampierre, les villes Châtellenies de Lille & de Douai furent cédées à Philippe le bel, roi de France. Ses successeurs en jouirent jusqu'en 1363, que le roi Jean les donna à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, son quatrieme fils, à charge de réversion à la couronne, si le prince n'avoit pas d'enfants mâles. Quoique ce cas fût arrivé, les rois ne purent se faire rendre ce pays, qui leur appartenoit si

légitimement; mais en 1667, Louis XIV s'en mit en possession par les armes.

LILLE, *capitale*, *hôtel des monnoies*, *place forte*, sur la Deule. C'est une grande ville très-peuplée & très-marchande, qui est dans le diocese de Tournai. On admire sa citadelle, construite par le maréchal de Vauban. L'esplanade qui est entre cette citadelle & la ville, est plantée de quatre rangs d'arbres, qui forment une agréable promenade. Sa grande place & ses édifices publics sont d'une grande beauté. L'église collégiale de S. Pierre a peu d'apparence au dehors; mais elle est propre en dedans. Lille a un hôpital général magnifique, quoiqu'il n'y en ait encore que la moitié de bâti; un autre, que l'on nomme *Hôpital Comtesse*, qui est très-beau, & dans lequel les malades sont servis en vaisselle d'argent; & un magasin des états d'une grandeur surprenante. Cette ville a été rendue aux François par la paix d'Utrecht en 1713. On y fait un grand commerce de camelots & autres étoffes.

DOUAI, *parlement*, *université*, *place forte*, sur la Scarpe, au Midi de Lille. Cette ville, du diocese d'Arras, est remplie de colleges : les 3 plus beaux sont celui du roi, celui qui appartient aux religieux Bénédictins de S. Waast d'Arras, & celui qu'occupoient les Jésuites. Le premier de ces colleges est bâti à neuf; les deux autres sont anciens. Les écoliers y sont très-nombreux, on les distingue, comme à Louvain, par un manteau qu'ils portent hiver & été, & qui les fait reconnoître, soit qu'ils insultent, ou qu'ils soient insultés. L'université de Douai a été fondée par Philippe II, roi d'Espagne, en 1562.

Les fortifications, les remparts, & sur-tout le Fort, qu'on appelle de Scarpe, parce qu'il est situé sur la Scarpe, près de Douai, sont de très-

beaux morceaux. L'hôtel-de-ville & l'arsenal sont remarquables. Le parlement de Flandre a été établi à Douai en 1709. Il s'assemble dans un vaste bâtiment qu'on appelle le *Refuge des Marchiennes*. Ces *Refuges* sont de grandes maisons bâties dans les principales villes de Flandres, pour y retirer pendant les guerres, les religieux & religieuses de différens endroits, qui seroient trop exposés au milieu de la campagne, où sont la plupart des monasteres.

DUNKERQUE, au Nord-ouest. Ce mot *Dunkerque* signifie *église des Dunes*, du mot *Kerque*, qui, en Flamand, signifie *église*. Cette ville, qui est belle, bien percée & bien bâtie, n'a qu'une seule paroisse. Le port & les restes de ses anciennes fortifications, qui ont été démolies en 1713, suivant la paix d'Utrecht, méritent d'être vus.

L'entrée du port étoit gardée bien avant dans la Mer par deux *Risbans*, ou forts, dont les démolitions subsistent. De-là, dans l'intérieur de la ville, il y a un quai très-long & très-solide, toujours rempli de bâtiments de moyenne grandeur. Il communiquoit, vers l'entrée de la ville, par 2 écluses qui sont détruites, avec deux magnifiques bassins de différente profondeur; l'un pour les vaisseaux de guerre, & l'autre pour les autres navires. Tout le grand bassin est renfermé par deux corps de bâtiment, qui ont chacun près de cent toises de face: l'un s'appelle la *Corderie*, on y fait des cables pour les vaisseaux; l'autre, qui est vis-à-vis, se nomme le *magasin des matelots*, & leur sert de logement. Les casernes pour les troupes sont assez belles.

BERGUE-SAINT-VINOIX, *place forte*, sur la riviere nommé *Colme*, au Sud-est de Dunkerque. Cette place tire son nom de Saint-Vinoix, qui bâtit un monastere, sur la fin du VIIIe. siecle, assez près de cette ville.

GRAVELINES, *place forte*, port entre Dunkerque & Calais. Ses fortifications sont du chevalier Deville & du maréchal de Vauban.

BOURBOURG. Cette ville est située sur le canal qui va de Dunkerque à la riviere d'Aa : elle a une abbaye de filles, de l'ordre de S. Benoît.

CASSEL, ville située sur une montagne, d'où l'on découvre 32 villes, & une grande étendue de Mer. Cette ville, d'ailleurs, est jolie, & étoit très-forte autrefois. Ce fut près de Cassel que Philippe I, roi de France, fut défait par Robert-le-Frison, en 1071 ; que Philippe de Valois, en 1328, remporta une célebre victoire contre les Flamands ; & qu'en 1677, Philippe duc d'Orléans, défit les Hollandois.

BAILLEUL, *présidial*.

ARMENTIERES, sur la Lys, bailliage : elle est renommée par ses draps & ses bons fromages.

MARCHIENNES, sur la Scarpe. Remarquable par son abbaye de bénédictins.

SAINT-AMAND, sur la Scarpe. Louis XIV s'étant emparé de cette ville, en 1667, l'a réunie à la France avec son territoire, ce qui a été confirmé par la paix d'Utrecht. On y voit une célebre abbaye de Bénédictins non-réformés. Le monastere est magnifique, & l'église d'une grandeur surprenante.

ORCHIES, au Nord-ouest de S. Amand. Cette ville a été prise par Louis XIV en 1667. La possession lui en a été confirmée par le traité d'Utrecht.

§. II. *Le Cambresis.*

C'est un comté composé de 22 villages. L'archevêque de Cambrai, qui en est le comte, jouit encore des droits & du haut domaine qu'avoient ses prédécesseurs ; mais la souveraineté appartient au roi de France, en vertu du traité de Nimegue de 1678, confirmé par les traités suivants.

CAMBRAI, *archevêché*, *place forte*, sur l'Escaut. C'est une assez grande ville, fameuse par les toiles de lin. La citadelle est grande & belle, quoiqu'antique. Cette ville étoit autrefois impériale. L'archevêque prend encore le titre de prince du Saint-Empire. Son église cathédrale est belle, mais un peu obscure. L'autel est un tombeau d'argent. Tout le pourtour du chœur est revêtu de marbre. Le clocher de cette église est une fleche de pierre d'une hauteur considérable.

CATEAU CAMBRESIS, célebre par le traité de paix conclu entre la France & l'Espagne en 1558. L'archevêque de Cambrai a un très-beau château dans cette petite ville, qui est fort peuplée, à cause de l'exemption d'impôt dans laquelle elle s'est toujours maintenue.

§. III. *Le Hainaut François.*

Ce pays est une portion du comté du Hainaut, qui a été cédée à Louis XIV, par la maison d'Autriche, en vertu des traités des Pyrénées & de Nimegue, en 1660 & 1678.

VALENCIENNES, *place forte*, sur l'Escaut. C'est une ville nouvellement fortifiée, & qui a une bonne citadelle. L'Escaut la divise en deux parties, qui sont de différents dioceses. Celle qui est à la droite de la riviere appartient au diocese de Cambrai, & il y a un chapitre composé d'un doyen & de 15 chanoines, dont les prébendes sont de peu de revenu. L'autre partie de la ville est du diocese d'Arras. Valenciennes a plusieurs tribunaux ; une justice royale, appellé la *Prévôté-le-Comte* ; une autre qu'on nomme le *Magistrat*, qui a un prévôt & 11 échevins, choisis tous les ans par le gouverneur de la ville & l'intendant de la province. Ce tribunal juge en premiere instance de toutes les affaires contentieuses civiles, & de la police de

la ville. Le conseil particulier connoît des affaires de la ville qui ne regardent pas la justice. Le grand-conseil, composé de deux cent personnes, ne s'assemble que pour les affaires extraordinaires, & qui regardent le bien public. Il y a dans Valenciennes deux manufactures, l'une d'étoffes de laine, camelots & bouracans, l'autre de toiles fines, qu'on nomme *Batistes*, & dont on fait un grand commerce. L'hôtel-de-ville est antique & assez beau : il est situé dans une très-grande place au centre de la ville. Antoine Wateau, peintre célebre pour la légéreté & la grace de sa touche, étoit né à Valenciennes.

CONDÉ, au confluent de la Haisne & de l'Escaut, principauté dont une branche de la maison de Bourbon porte le nom. Cette petite ville est assez forte.

MAUBEUGE, *place forte*, sur la Sambre. Elle a un chapitre de chanoinesses, qui sont obligées de faire preuve de noblesse pour y être admises.

LE QUESNOI, *place forte*, au Sud-est de Valenciennes.

AVESNE, *place forte*, sur l'Haspre. Louis XI la prit d'assaut en 1477. Elle a donné jusqu'au XIIIe. siecle son nom à une maison illustre. La seigneurie a passé ensuite dans celles de Châtillon, de Bretagne, de Croy-Chimay, &c. Depuis 1706 elle est dans la maison d'Orléans, à qui le parlement de Paris l'adjugea le 31 Juillet. Cette seigneurie, dont la ville avoit été demembrée en 1556, en faveur du roi d'Espagne, forme la premiere Pairie du Hainaut. La ville d'Avesne a un bailliage royal, celui de la pairie, & le magistrat, ou corps-de-ville.

LANDRECIES, *place forte*, sur la Sambre. Louis XIV la prit en 1655. Elle a été cédée à la France par le traité des Pyrénées, ainsi qu'Avesnes.

PHILIPPEVILLE, *place forte*, à l'Orient de Maubeuge. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg nommé *Corbigni*; Marie, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, l'ayant fait fortifier en 1555, lui donna le nom de *Philippeville*, en l'honneur de Philippe II, roi d'Espagne, son neveu. Les nouvelles fortifications qu'on y a faites, sont de M. le maréchal de Vauban.

CHARLEMONT, *place forte*, à l'Orient de Philippeville, sur la Meuse. Cette ville a pris son nom de Charles-Quint, son fondateur, & de sa situation sur une montagne. Elle étoit autrefois du comté de Namur; mais depuis la paix de Nimegue, qui l'a donnée à la France, elle dépend du gouvernement de Flandre.

GIVET, *place forte*, au pied de Charlemont: c'étoient deux villages séparés par la Meuse. Louis XIV les a fait extrêmement fortifier par M. de Vauban: il y a de belles casernes.

ARTICLE II.

Du gouvernement d'Artois.

LE comté d'Artois, renfermé entre la Flandre & la Picardie, est une des dix-sept provinces désignées par le nom général des Pays-Bas. Louis XIII en fit la conquête, en 1640, sur Philippe IV, roi d'Espagne; & depuis ce tems, tout l'Artois fut soumis à la France, à l'exception des villes d'Aire & de S. Omer, qui furent cédées à Louis XIV, en 1678, par le traité de Nimegue, confirmé par les traités subséquents, en particulier par celui d'Utrecht en 1713.

Pendant long-tems l'Artois a fait partie du gouvernement de Picardie : mais depuis 1765 il forme un gouvernement particulier. C'eſt un pays d'états. Le terroir y eſt fertile en bleds, & abondant en pâturages.

ARRAS, ſur la Scarpe, *Capitale*, *Evêché*, *place forte*, ſiege d'un *conſeil provincial.* C'eſt une grande ville, très-peuplée & bien bâtie, qui eſt partagée en deux, la ville & la cité. Elle a deux fort belles places. Au milieu de la ville eſt la célebre abbaye de S. Vaaſt, fondée par le roi Thierri, ſur la fin du ſeptieme ſiecle, où il eſt enterré. Les religieux de cette abbaye ſont d'anciens bénédictins. La cathédrale, dédiée à la Sainte Vierge, eſt très-belle. On admire le baptiſtaire de cette égliſe. Il eſt dans un des côtés de la croiſée : c'eſt une colonnade en rond, qui porte un baldaquin orné de figures & de ſculptures. Les colonnes ſont de marbre ; la cuve, qui eſt auſſi de très-beau marbre, eſt au deſſous. La citadelle d'Arras, qui eſt un pentagone allongé, & dont l'enceinte a été réparée par le maréchal de Vauban, eſt d'une médiocre grandeur, & une des plus fortes du royaume. C'eſt la patrie de François Baudouin, célebre juriſconſulte.

SAINT-OMER, au Nord-oueſt, ſur l'Aa, *évêché*, *place forte.* Cette ville eſt aſſez bien bâtie & grande : elle a un hôpital fort beau, qui a été élevé par ſes deux derniers évêques. On y voit une célebre abbaye qu'on nomme de S. Bertin, dont l'égliſe eſt très-belle, auſſi-bien que le monaſtere, qui eſt un grand bâtiment quarré tout nouvellement conſtruit. Les religieux de cette abbaye ſont des Bénédictins non réformés. Les Jéſuites avoient dans cette ville une belle maiſon qu'on appelle le Penſionnat Anglois.

A une petite lieue de Saint-Omer eſt une ab-

baye de Bernardins qu'on nomme de *Claimarest*, & dont l'abbé a séance aux états d'Artois. Près de cet endroit on voit les *Isles Flottantes*. Ce sont de petites pieces de terre qui flottent en effet sur l'eau, & qu'on fait aller facilement d'un lieu à un autre, quoiqu'il croisse des arbrisseaux, & même des arbres dans quelques-unes.

AIRE, *place forte*, sur la Lys, au Sud-est de Saint-Omer. Elle est jolie & bien fortifiée : sa collégiale est grande & très-belle. L'hôtel-de-ville est neuf & très-bien bâti. Louis XIV y a fait construire des casernes qui en font un des plus beaux ornements.

LILLIERS, au Sud-est d'Aire. Elle avoit autrefois des seigneurs qui en étoient propriétaires, mais vassaux des comtes de Flandre. Un de ces seigneurs y fonda une collégiale dans le onzieme siecle.

SAINT-VENANT, sur la Lys, à l'Orient d'Aire.

HESDIN, *ville forte*, à l'Occident d'Arras, sur la Canche.

SAINT-POL, à l'Orient de Hesdin, *comté* célebre & *bailliage* possédé aujourd'hui par la maison de Melun, ou d'Epinoi.

BAPAUME, *place forte*, au Midi d'Arras.

LENS, au Nord d'Arras, célebre par la victoire que le prince de Condé remporta, en 1648, sur l'archiduc Léopold qui commandoit l'armée Espagnole.

BETHUNE, au Nord-ouest de Lens. Cette ville a un château & des fortifications construites par le maréchal de Vauban. Elle est sur la petite riviere de Brette.

Les villes du *Quesnoi* & de *Landrecies*, qui sont du Hainaut François, dépendent de ce gouvernement.

ARTICLE III.

Du Gouvernement de Picardie.

SES bornes font : à l'Orient, la Champagne ; au Septentrion, les Pays-Bas à l'Occident, la Manche & la Normandie; au Midi, l'Isle de France.

On la divife en haute & baffe : la haute eft à l'Orient, & la baffe eft à l'Occident.

Son étendue eft de 49 lieues d'Orient en Occident, depuis Rocroi jufqu'à l'embouchure de la riviere de Brefle, qui la fépare de la Normandie ; & de 38 lieues du Midi au Septentrion, depuis le Beauvoifis jufqu'à Calais.

Cette province, qui n'a jamais été aliénée de la couronne, eft très-abondante en bled & autres grains, & en pâturages; mais elle produit peu de vin. On y fabrique beaucoup de ferges, camelots, & autres étoffes. Ses rivieres principales font la Somme & l'Oife.

La *Somme* prend fa fource à quelques lieues de Saint-Quentin, paffe par Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville, & fe décharge dans la Manche à Saint-Valeri.

L'*Oife* a fa fource fur les frontieres du Hainaut, dans un endroit appellé *le Fourneau de Sologne*; elle paffe à Guife, Noyon, Compiegne, au deffus de laquelle elle reçoit l'Aifne ; de-là elle va à Beaumont, enfuite à Pontoife, & fe décharge dans la Seine à Conflans-Sainte-Honorine, au deffous de Pontoife.

§. I. *De la haute Picardie.*

Elle renferme, 1. la Picardie propre ou l'Amiénois ;

nois; 2. le Santerre; 3. le Vermandois; 4. la Thiérache.

1. *L'Amiénois.*

AMIENS, sur la Somme, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *présidial*, *hôtel des monnoies*, *bailliage*. Cette ville est grande, bien peuplée, belle & marchande. C'est la capitale de l'Amiénois, & même de toute la Picardie. Elle a une académie des sciences, belles-lettres & arts, érigée en 1750. On y voit un beau cours d'arbres qui regne le long du rempart, & d'où l'on découvre, en se promenant, les fertiles campagnes de la province. La cathédrale, remarquable par la hauteur & la largeur de sa nef, est une des plus belles de France. Dans cette ville, comme dans une bonne partie de la Flandre & dans toute la Hollande, on brûle des tourbes, espece de terre marécageuse, sulfureuse & toute noire, qu'on coupe avec la bêche, & qu'on partage en petits quarrés : on s'en sert, après l'avoir fait bien sécher. Au dehors d'Amiens est une promenade charmante entourée de canaux, & ornée, dans le milieu, d'une piece d'eau & d'un grand bassin. Les habitants l'appellent l'*Hautois*.

En 1597, les Espagnols s'emparerent d'Amiens par un stratagême fort connu. Ils firent entrer des soldats déguisés en paysans, qui conduisoient une charrette chargée de noix. La garnison s'étant amusée à piller les noix, des soldats qu'ils avoient mis en embuscade, se saisirent de la porte, & se rendirent maîtres de la ville; mais Henri IV la reprit la même année. Amiens est la patrie de Vincent Voiture, si connu par la beauté & la facilité de son esprit; de François Masclef, auteur d'une Grammaire Hébraïque, selon la méthode qu'il avoit inventée de lire l'Hébreu sans les points voyelles: de Jacques Rohault, célebre philosophe; & de

Charles du Fresne, seigneur du Cange, auteur de différents ouvrages remplis d'érudition, & en particulier de deux *Glossaires* si utiles pour l'intelligence des auteurs Grecs & Latins du moyen âge.

CORBIE, sur la Somme, à l'orient d'Amiens. Il y a dans cette petite ville, qui est du diocese d'Amiens, une ancienne & fameuse abbaye de bénédictins de S. Maur, fondée par Ste. Bathilde, reine de France. Elle a jurisdiction spirituelle sur neuf paroisses, quatre dans la ville, une dans le fauxbourg, & quatre dans la campagne. Son église est neuve & fort vaste, & le bâtiment du monastere qu'on a fait reconstruire avant 1750, est fort beau. Cette abbaye a donné à l'église S. Anschaire, apôtre du Nord, Paschal Ratbert & Ratramne, deux célebres théologiens.

DOURLENS, sur l'Autie, *élection*. Cette petite ville a deux citadelles, dont la plus nouvelle, qui commande l'autre, a été bâtie par Louis XIV.

PÉQUIGNI, sur la Somme, duché appartenant à la maison de Chaulnes.

CONTI, au midi d'Amiens, sur la Seille. Cette petite ville est remarquable par son titre de principauté, qui est attaché à une branche de la maison de Bourbon.

POIX, sur la Seille, principauté qui appartient à la maison de Noailles.

2. *Le Santerre.*

PERONNE, sur la Somme, *capitale*, *bailliage*, *élection place forte*, du diocese de Noyon. Charles le simple y mourut enfermé dans le château, & Charles, duc de Bourgogne, y retint Louis XI jusqu'à ce qu'il eût signé un traité de paix fort désavantageux à la France. On la nomme la *pucelle*, parce qu'elle a la gloire de n'avoir jamais été prise. Elle a une collégiale, composée de 52

chanoines, dont les prebendes sont à la nomination du roi, trois paroisses & plusieurs communautés.

MONDIDIER, au sud-ouest de Peronne, diocese d'Amiens, *bailliage*, *élection*. C'est la patrie de Claude Capperonnier, professeur en langue Grecque au college royal.

ROYE, au nord-est de Mondidier, *bailliage*. Cette ville, du diocese d'Amiens, a donné son nom à l'illustre maison des seigneurs de Roye. Elle a un chapitre & plusieurs couvents.

NESLE, du diocese de Noyon, au nord-est de Roye, marquisat célebre par les seigneurs de ce nom. Il appartient aujourd'hui à la maison de Mailly. Les chanoines de la collégiale nomment aux canonicats.

CHAULNES, du diocese de Noyon, au nord-ouest de Nesle, *duché pairie*, érigé en 1621, & rétabli en 1711 en faveur de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luines.

3. *Le Vermandois.*

SAINT-QUENTIN, sur la Somme, *capitale*, *bailliage*, *élection*, *place forte*. Cette ville, du diocese de Noyon, est assez peuplée, & a une célebre collégiale ; tous les canonicats sont à la nomination du roi, qui prend le titre de premier chanoine. Cette église est très-belle, quoiqu'elle ne soit pas achevée. La grande place de la ville est parfaitement quarrée & très-spacieuse. On y voit un hôtel-de-ville assez bien bâti. C'est la patrie de dom Luc d'Acheri, de la congrégation de S. Maur, auteur du *Spicilége* & de plusieurs autres ouvrages. Saint-Quentin est le chef-lieu d'une manufacture considérable de linons & de batistes.

VERMAND, à l'occident de Saint-Quentin, *bailliage*, qui a donné son nom au Vermandois. Au coin le plus élevé de ce village, on voit un reste de

boulevard construit, à ce qu'on croit, par une légion Romaine. Les chanoines réguliers de prémontré ont à Vermand une abbaye de qui releve la Châtellenie de Bohain, qui a toujours été possédée par de grands seigneurs.

HAM, *bailliage*, au sud-ouest, sur la Somme. Cette ville a une citadelle dans laquelle on voit une tour ronde, de 100 pieds de diametre & de hauteur, & dont les murs ont 36 pieds d'épaisseur. Elle a des chanoines réguliers.

SAINT-SIMON, près de HAM, à l'occident. Cette terre fut érigée en duché-pairie en 1655, en faveur de Claude de S. Simon, descendant de Matthieu de Rouvroi.

4. *La Thiérache.*

GUISE, sur l'Oise, *capitale*, *bailliage*, *élection*. C'est un duché fameux par une branche des princes de Lorraine qui en a porté le nom.

VERVINS, à l'est de Guise, célebre par le traité de paix fait entre Henri IV & Philippe II, roi d'Espagne, en 1598.

MONCORNET, au sud-est de Vervins. Il y a une manufacture de serges.

LA FERRE, au sud-ouest de Guise, au confluent de la Serre & de l'Oise. Il y a dans cette petite ville une école d'artillerie.

Près de la Ferre est le château de Saint-Gobin, célebre par sa manufacture de glaces. Il n'y a point d'endroit dans l'Europe, sans en excepter Venise, où l'on fasse des glaces si estimées, tant pour leur hauteur que pour leur largeur.

§. II. *De la basse Picardie.*

Elle s'étend le long de la Manche, & contient au nord; 1°. le pays reconquis; 2°. le Boulonnois, au midi; 3°. le Ponthieu; 4°. le Vimeux.

1. *Le Pays reconquis.*

CALAIS, *capitale*, *présidial*, *place forte*, *port.* Cette ville, du diocese de Boulogne, est médiocrement grande, assez marchande & peuplée. Elle a une belle citadelle, avec un arsenal bien pourvu de tout ce qui est nécessaire pour la défense ou l'attaque d'une place. On voit aussi de belles casernes pour loger la garnison, qui est ordinairement nombreuse. Les Anglois ont été maîtres de Calais pendant plus de 200 ans. La France recouvra cette ville en 1558. Elle est vis-à-vis de Douvre, port d'Angleterre. La Manche n'a que sept lieues de large en cet endroit, qu'on nomme le *pas de Calais.*

GUINES, au Midi de Calais.

ARDRES, au sud-est de Guines. Cette ville est petite, mais forte. Elle est remarquable par l'entrevue qui se fit, en 1520, dans son voisinage, entre François I & Henri VIII, roi d'Angleterre.

2. *Le Boulonnois.*

C'est un des sept petits gouvernements que nous n'avons pas mis dans la division de la France.

BOULOGNE, *capitale*, *évêché*, *bailliage*, *port.* Cette ville est divisée en haute & basse. La basse est située à l'embouchure de la petite riviere de Liane. On a construit depuis peu dans le port de cette ville deux jettées de pierres & de briques : la plus longue a douze pieds de large vers l'endroit où elle s'avance le plus dans la mer.

ETAPLES, *port*, au midi de Boulogne, patrie du célebre Jacques le Fevre, docteur de Sorbonne, & un des premiers qui ait fait revivre l'étude des langues au seizieme siecle.

AMBLETEUSE, *port*, au nord de Boulogne. C'est où le roi Jacques II aborda, lorsqu'il quitta l'Angleterre en 1688.

3. *Le Ponthieu.*

ABBEVILLE, *capitale*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *sénéchaussée*, *place forte*. Cette ville, du diocese d'Amiens, est peuplée & marchande, à cause que la Somme y porte de grosses barques. Abbeville a une célebre collégiale sous le titre de S. Vulfran, dont le chef se nomme doyen. Les prébendes, qui sont au nombre de 22, sans compter les trois dignités, sont à la nomination du roi. Les clunistes y ont un prieuré considérable; les chartreux un couvent hors la ville. Abbeville a d'ailleurs cinq communautés de religieux, deux abbayes & six autres couvents de filles, deux hôpitaux, un college gouverné par des prêtres séculiers. On y voit trois manufactures: celle des draps connus sous le nom de *Vanrobais*, a des bâtimens & des jardins magnifiques. Dans l'une des deux autres on fabrique des étoffes qu'on appelle *damas d'Abbeville*. On fait des moquettes dans la derniere, qui est unique en France. Abbeville a donné naissance à quatre fameux géographes; aux deux Sanson, Nicolas & Guillaume; à Pierre Duval, & à Philippe Briet, Jésuite. Le célebre médecin Philippe Hecquet, auteur de plusieurs ouvrages, &, entre autres, du *Traité des dispenses du Carême*, étoit aussi originaire de cette ville.

MONTREUIL, *bailliage*, au nord d'Abbeville. Cette ville, qui est médiocre, est située sur une hauteur.

CRECI. Près de cette petite ville Edouard III, roi d'Angleterre, défit, en 1346, Philippe de Valois, qui y perdit plus de 30000 hommes, & beaucoup de noblesse.

SAINT-RIQUIER, *bailliage*. Cette petite ville est du diocese d'Amiens. Il y a une belle abbaye de bénédictins de S. Maur.

4. *Le Vimeux.*

SAINT-VALERI, *port*, à l'embouchure de la Somme. Cette ville, du diocese d'Amiens, est divisée en haute & basse. Il y a une abbaye de bénédictins dans la haute : la basse est le long du port.

GAMACHES, sur la Bresle. C'est la patrie du fameux Vatable, le restaurateur de la langue Hébraïque, dans le seizieme siecle.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de Normandie.

LA Normandie est bornée à l'occident & au nord par la Manche ; au midi, par le Maine & le Perche ; à l'Orient, par l'Isle de France & la Picardie.

Elle a 60 lieues environ d'orient en occident, depuis Aumale jusqu'à Valogne; & 49 du sud au nord-est, depuis Alençon jusqu'à Eu.

Cette province, qui faisoit autrefois partie de la Neustrie, tire son nom des peuples du Nord qui s'y sont établis en 912. En Allemand *Nordmann* signifie homme du nord. Ces peuples sortis de la Norwege & du Danemarck, après avoir fait des ravages incroyables en France au neuvieme & dixieme siecles, se fixerent dans la Normandie, que Charles le simple céda à Rollon leur chef, à titre de duché relevant de la couronne, en l'engageant à se faire Chrétien, & en lui donnant sa fille Giselle en mariage. Les descendants de Rollon posséderent ce duché. Guillaume le conquérant, l'un d'eux, devint roi d'Angleterre en 1066 De-

puis ce dernier, la Normandie fut plusieurs fois possédée par des princes qui étoient en même temps rois d'Angleterre & ducs de Normandie. Mais, en 1204, Philippe-Auguste se rendit maître de cette province, en conséquence de la sentence des pairs, qui avoit condamné Jean sans terre à perdre tout ce qu'il possédoit dans le royaume de France, pour le punir d'avoir assassiné Artus son neveu.

Rollon, premier duc de Normandie, étoit recommandable par son amour pour la justice; aujourd'hui même ceux qui réclament contre quelque injustice, invoquent solemnellement son nom. C'est ce qu'on appelle *Clameur de Haro.*

Cette province est une des plus considérables & des plus riches de tout le royaume, tant par sa situation sur le bord de la Mer, que par sa fertilité. Elle ne produit presque point de vin; mais quantité de pommes & de poires, dont on fait du cidre & du poiré. Les pâturages y sont excellents, & les chevaux fort estimés.

Ses principales rivieres sont la Seine, dont nous avons déjà parlé, la Vire, l'Orne, la Touque, la Rille, l'Iton & l'Eure.

Elles coulent toutes du sud au nord. Les quatre premieres se jettent dans la Manche. Pour l'Eure, après avoir reçu l'Iton près de Louviers, elle se jette dans la Seine vers le pont de l'Arche.

On divise la Normandie en haute & basse.

§. I. *De la haute Normandie.*

Elle est à l'orient, & comprend trois dioceses: Rouen, Lizieux & Evreux.

I. *Le diocese de Rouen.*

Il comprend quatre pays; savoir, le Vexin Normand au sud-est, le Roumois & le pays de Caux,

au ſud-oueſt & au nord, vers la Manche, le Brai à l'orient.

I. *Le Vexin Normand.*

ROUEN, *capitale*, *archévêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*. C'eſt une grande ville, très-marchande, qui a une académie des ſciences, des belles lettres & des arts, l'égliſe métropolitaine eſt fort belle & très-élevée : celle de l'abbaye de S. Ouen mérite d'être vue. On compte dans Rouen 56 paroiſſes & 36 couvents. Le chapitre de la cathédrale a le droit fort ſingulier de délivrer un criminel & ſes complices tous les ans, le jour de l'Aſcenſion, après que ce criminel a levé la fierte, c'eſt-à-dire, la chaſſe de S. Romain. Il y a un pont de bateaux qui ſe hauſſe & ſe baiſſe ſuivant la marée ; il s'ouvre auſſi pour laiſſer paſſer les grands bateaux. C'eſt la patrie du P. Alexandre, dominicain, ſavant théologien, des deux Corneilles, de Fontenelle, &c.

LIONS, à l'orient de Rouen, *élection*. Le poëte Benſerade étoit de cette ville.

GISORS, ſur l'Epte, *élection*. Son territoire eſt extrêmement fertile. Ce comté, avec Vernon, Andeli & Lions, avoit été érigé, en 1748, en duché-pairie, ſous le nom de Giſors Belle-Iſle, en faveur de Louis-Charles-Auguſte Fouquet, auparavant marquis de Belle-Iſle. Ce duché s'eſt éteint par ſa mort.

ANDELI : il y a deux villes de ce nom, à un quart de lieu l'une de l'autre ; le grand *Andeli* eſt dans un vallon ſur la petite riviere de Gambon, & a une collégiale. Le petit *Andeli* eſt ſur la Seine, *élection*. Il y a dans cette ville une manufacture de draps auſſi beaux que ceux d'Angleterre.

C'eſt la patrie d'Adrien Turnébe, profeſſeur en langue Grecque au college royal de Paris, & de Nicolas Pouſſin, célebre peintre.

II. *Le Roumois.*

QUILLEBEUF en eſt la ville principale. Les grands vaiſſeaux qui ne peuvent aller juſqu'à Rouen, y abordent.

ELBEUF, ſur la Seine. Ce bourg porte le titre de duché-pairie, érigé en 1582, & appartient à un prince de la maiſon de Lorraine. On y fabrique des draps qui portent le nom de ce bourg.

LE BEC, à l'occident d'Elbeuf, fameuſe abbaye de bénédictins, ainſi nommée de ſa ſituation ſur un bec ou langue de terre, au confluent du Bec & de la Rille. Elle fut fondée vers l'an 1034, par le B. Herlouin, ſeigneur Danois, qui en fut le premier abbé.

III. *Le Pays de Caux.*

DIEPPE, *capitale*, *port*. Les Anglois & les Hollandois l'ayant bombardée en 1694, elle fut preſque entiérement rebâtie avec une régularité qui en fait une jolie ville. On y travaille très-bien en ivoire. Les peres de l'Oratoire y ont un college. C'eſt la patrie de Richard Simon, prêtre de l'Oratoire, & ſavant critique ſur l'Écriture-ſainte; de M. Bruzen de la Martiniere, célebre géographe; de Jean Pecquet, médecin, qui a découvert le réſervoir du chyle, appellé de ſon nom *le réſervoir de Pecquet;* & du marquis du Queſne, général des armées navales.

YVETOT. On a donné trop libéralement à cette ſeigneurie le titre de royaume. Les ſeigneurs d'Yvetot prennent le titre de prince, & les habitants ne paient ni tailles, ni aides, ni gabelles. Après avoir appartenu 132 ans à la maiſon du Bel-

lai, cette ſeigneurie paſſa dans celle de Crevant-Cingé, puis dans celle d'Albon Saint-Forgeux : elle appartient aujourd'hui au marquis d'Albon S. Marcel.

CAUDEBEC, au ſud d'Yvetot, ſur la Seine *préſidial*, *élection*. Cette ville eſt principalement connue par ſa manufacture de chapeaux, qui eſt tombée depuis quelque temps.

EU, ſur la Breſle, *élection*, au nord-oueſt de Dieppe. Cette ville a eu des comtes célebres autrefois. Marie-Louiſe d'Orléans, fille de Gaſton de France, mort en 1396, a donné ce comté à Louis-Auguſte, duc du Maine, dont le ſecond fils porte le titre de comte d'Eu.

ARQUES, ſur la riviere de même nom, au ſud, de Dieppe, *bailliage*, *élection*. Cette ville eſt célebre par la victoire que Henri IV remporta ſur le duc de Mayenne, chef de la Ligue, en 1589.

LONGUEVILLE, au ſud d'Arques, connue pour avoir été l'appanage du fameux bâtard d'Orléans, Jean, comte de Dunois, qui ſauva la France ſous Charles VII. Ses deſcendants ont été les ducs de Longueville, ſi fameux dans notre hiſtoire, & dont la famille a été éteinte, en 1707, par la mort de Marie, ducheſſe de Némours, & ſouveraine de Neuchâtel en Suiſſe.

Le gouvernement du Havre eſt un des ſept que nous n'avons pas mis dans la diviſion générale de la France. Il s'étend huit lieues au nord de la ville du Havre, le long de la côte occidentale du pays de Caux, juſqu'à Fécamp, qui en dépend; & huit lieues à l'orient, le long de la rive ſeptentrionale de la Seine, juſqu'à l'embouchure de la riviere qui paſſe à Lillebonne. Les principales villes renfermées dans ſon circuit, ſont :

FECAMP, *Port*, ſur la Manche Cette ville eſt ancienne & remarquable par l'abbaye de même

nom, fondée en 602, par Waningue, pour des religieuſes. Richard I, duc de Normandie, rebâtit cette abbaye, & en 1006, elle fut donnée à des moines de l'ordre de S. Benoît, par Richard II. Les bénédictins de la congrégation de S. Maur y établirent la réforme en 1656, & ils y ont bâti enſuite un beau monaſtere. Cette abbaye a une des plus grandes égliſes du royaume : elle poſſede ſix baronies, & a juriſdiction quaſi-épiſcopale ſur trente-ſix égliſes : ce droit lui eſt néanmoins conteſté par l'archevêque de Rouen.

MONTIVILLIERS, au ſud-oueſt de Fécamp, *élection*. Il y a dans cette ville une belle abbaye de bénédictines : l'abbeſſe jouit des droits épiſcopaux ſur la ville & ſur quelques paroiſſes voiſines.

LE HAVRE-DE-GRACE, au ſud-oueſt de Montivilliers, *port* & *ville forte*. Les Anglois ſe ſont ſaiſis pluſieurs fois du Havre ; mais Louis XIV en a fait une place preſqu'imprenable. Cette Ville eſt belle, bien peuplée : c'eſt un des départements de la Marine. George Scuderi & Madelaine ſa ſœur étoient nés dans cette ville.

HARFLEUR, *bailliage*, à l'orient du Havre.

4. *Le Bray.*

GOURNAI, ſur l'*Epte*, petite riviere qui ſépare la Normandie de l'Iſle de France.

FORGES, au nord-oueſt de Gournai, renommée pour ſes eaux minérales.

AUMALE, fameuſe pour ſes belles ſerges : elle eſt ſituée ſur la Breſle, & porte le titre de duché.

NEUCHATEL, ſur la riviere d'Arques, *élection*.

II. *Le Dioceſe de Liſieux.*

Ce dioceſe eſt au ſud-oueſt de Rouen : il renferme le pays d'Auge & le Lieuvin.

LISIEUX, ſur la Touque, *évêché*, *élection*. Cette ville eſt grande, belle, & aſſez commerçante, ſurtout en toiles.

PONT-L'EVESQUE, ſur la Touque, au nord-oueſt de Liſieux, *élection*.

HONFLEUR, à l'embouchure de la Seine, au nord de Liſieux, *élection*.

PONT-AU-DE-MER, *élection*, ſur la Rille, riviere qui ſe jette dans la Seine à ſon embouchure.

BERNAI, *élection*, au ſud-eſt de Liſieux, avec une fameuſe abbaye de bénédictins de S. Maur.

III. *Le Dioceſe d'Evreux.*

Ce dioceſe eſt au ſud de Rouen, & renferme le pays d'Ouche.

EVREUX, ſur l'Iton, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. C'eſt un comté qui appartient au duc de Bouillon, auſſi-bien que le magnifique château de Navarre ſitué tout auprès. La cathédrale d'Evreux eſt fort belle. Le commerce de cette ville conſiſte en draps, en toiles & en grains.

VERNON, *bailliage*, ſur la Seine.

PONT-DE-L'ARCHE, au nord-oueſt de Vernon, ſur la Seine. Cette ville, qui a un pont de 22 arches, eſt importante par ſa ſituation : elle a un gouverneur & un lieutenant de roi.

LOUVIERS, au nord d'Evreux, ſur l'Eure. Cette ville a une manufacture de draps.

HARCOURT, au nord-oueſt d'Evreux. Ce bourg eſt remarquable à cauſe de l'illuſtre maiſon des ſeigneurs de ce nom, dont il y a quatre branches principales ; ſavoir, celles de Montgommery, Aurilly, Beaumeſnil & Boneſtable. Il ne faut pas confondre cette terre avec le duché d'Harcourt, dont on parlera ci-deſſous.

CONCHES, *élection*, au nord de Verneuil. Il y a une abbaye de bénédictins.

VERNEUIL, *bailliage*, *élection*, près le Perche ; sur la petite riviere d'Aure. Elle a deux paroisses & deux couvents, l'un de cordeliers, & l'autre de religieuses.

NONANCOURT, sur la même riviere ; *vicomté.*

IVRI, sur l'Eure, bourg, avec une abbaye de bénédictins de S. Maur. Il est fameux par la bataille gagnée en 1590, par Henri IV, sur les ligueurs. Sur le point de la livrer, ce grand prince dit à ses soldats ce peu de paroles qui valent bien les longues harangues des généraux de Tite-Live & des autres historiens : *Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon pennache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la victoire.*

§. II. *De la basse Normandie.*

Elle renferme quatre dioceses ; savoir, au midi, Sées & Avranches ; au nord-ouest, Coutance ; au nord, Bayeux.

1. *Le Diocese de Séez.*

SÉEZ, sur l'Orne, près de l'endroit où elle prend sa source, *évêché*, situé dans une campagne agréable & fertile : elle a une riche abbaye de bénédictins.

ALENÇON, sur la Sarte, *généralité*, *présidial*, *élection.* Cette ville, qui porte le titre de duché, est célebre par ses toiles & par ses diamants, qu'on nomme *cailloux d'Alençon.*

DOMFRONT, dans le pays d'Houlme, à l'occident de Séez. Cette ville porte le titre de comté, & est de la Normandie, quoique du diocese du Mans.

ARGENTAN, *bailliage*, *élection*, avec titre de marquisat & de vicomté ; c'est une jolie ville assez commerçante. Les eaux de l'Orne sur laquelle elle

eſt ſituée, ſont très-bonnes pour la préparation des cuirs. A deux lieues eſt le village de Rye, où eſt né, en 1610, le célebre hiſtorien François Eudes, plus connu ſous le nom de Mezeray, qu'il avoit pris d'un petit fief voiſin.

FALAISE, *élection*, au nord-oueſt d'Argentan. Cette ville a un ancien château, dans lequel eſt né Guillaume le conquérant, duc de Normandie & roi d'Angleterre. Elle eſt remarquable par les foires qui ſe tiennent tous les ans à Guibrai, qui eſt un de ſes fauxbourgs.

2. *Le Dioceſe de Bayeux.*

Il renferme la Beſſin & le Bocage.

BAYEUX, *évêché préſidial*, *élection*. Cet évêché eſt très-riche; la cathédrale eſt belle, & le chapitre conſidérable.

CAEN, ſur l'Orne, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel-des-monnoies*, *univerſité*. Cette ville eſt grande, belle & marchande. Elle a une académie de belles-lettres, établie en 1705, par lettres-patentes; une égliſe collégiale, deux célebres abbayes de bénédictins, & l'autre de bénédictines, & beaucoup de communautés. C'eſt la patrie du célebre Malherbe, de Jean-François Sarraſin, & de Jean Renaud de Ségrais, de l'académie Françoiſe, &c.

VIRE, au ſud-oueſt de Bayeux, dans le pays de Bocage, ſur la Vire, *bailliage*, *élection*. Il y a dans cette ville une manufacture de gros draps, dont on fait un grand commerce.

TURY *ou* HARCOURT, ſur l'Orne, chef-lieu du duché d'Harcourt, érigé en duché en 1700, & en pairie en 1709, en faveur de Henri d'Harcourt-Beuvron, iſſu de la branche de Boneſtable, dont on a parlé ci-deſſus.

3. *Le Diocese de Coutances ou le Cotentin.*

COUTANCES, ſur la Soule, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. La cathédrale eſt bien bâtie ; c'eſt un des plus beaux morceaux d'architecture gothique qui ſoit en Europe. Son portail eſt orné de deux grandes tours, & le dôme, qui eſt au milieu de la croiſée, eſt octogone, & porté par quatre gros piliers. Cet ouvrage eſt ſingulier & d'une hardieſſe extraordinaire. Coutances n'a que deux paroiſſes ; mais il y a un ſéminaire, qui eſt un bâtiment ſpacieux, un college, un hotel-dieu, deſſervi par des clercs hoſpitaliers de S. Auguſtin, un hôpital, & une abbaye de bénédictins.

GRANVILLE, au ſud-oueſt de Coutances, petite ville avec un port.

SAINT-LO, ſur la Vire, à l'orient de Coutances, connu par ſes belles ſerges.

CARENTAN, *élection*, au nord-oueſt de Saint-Lo.

VALOGNE, au nord-oueſt de Carentan, *élection*. C'eſt près de cette ville, au village de Valdeſire, qu'eſt né Jean de Launoy, docteur célebre par ſes écrits.

CHERBOURG, *port*, au nord-oueſt de Valogne, patrie de Jean Hamon, ſavant médecin & auteur de pluſieurs ouvrages de piété.

A l'occident de Coutances ſont les petites isles de *Greneſey* & de *Jerſey*, autrefois de ce dioceſe, & qui appartiennent depuis long-tems aux Anglois : c'eſt tout ce qui leur reſte de la Normandie.

4. *Le Dioceſe d'Avranches.*

AVRANCHES. *évêché*, *bailliage*, *élection*, ſur la Sée. l'illuſtre M. Huet, qui en étoit évêque, au dernier ſiecle, l'a rendu célebre.

LE MONT S. MICHEL. C'eſt une petite ville ſituée

ſituée dans la Mer ſur un rocher, ſur lequel eſt auſſi une abbaye de bénédictins, qui eſt en même temps un château de défenſe.

PONTORSON, au ſud-oueſt d'Avranches, près de la Mer.

MORTAIN, *élection*, à l'orient d'Avranches. C'eſt le chef-lieu d'un comté qui appartient à M. le duc d'Orléans. Il y a dans cette ville un chapitre de chanoines.

ARTICLE V.

Du Gouvernement de l'Iſle de France.

L'ISLE de France eſt bornée au nord, par la Picardie; à l'orient, par la Champagne; au midi, par l'Orléanois, & à l'occident par la Normandie. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'autrefois elle ne conſiſtoit que dans les pays renfermés dans une eſpece d'iſle formée par les rivieres de Seine, de Marne, d'Oiſe & d'Aiſne; mais aujourd'hui elle a beaucoup plus d'étendue. Elle a 38 lieues environ d'orient en occident, depuis Neuchâtel ſur l'Aiſne juſqu'à Giſors; & autant du ſeptentrion au midi, depuis Noyon juſqu'à Courtenai en Gâtinois.

Ce gouvernement comprend dix pays, un dans le milieu, qui eſt l'*Iſle de France* proprement dite; deux au ſud-eſt, la *Brie Françoiſe*, & le *Gâtinois François*; un au ſud-oueſt, le *Hurepoix*; un à l'occident, le *Mantois*; deux au nord-oueſt, le *Vexin François*, & le *Beauvoiſis*; trois au nord-eſt, le *Valois*, le *Soiſſonnois*, & le *Lâonnois*.

1. *L'Isle de France propre.*

PARIS, *capitale* de l'Isle de France & de tout le royaume, *archevêché*, *parlement*, *université*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *cour & hôtel des monnoies*, *présidial*, *élection*. Cette ville est une des plus grandes, des plus belles & des plus peuplées de l'univers. Elle est bien supérieure maintenant à ce qu'elle étoit lorsque Charles Quint disoit qu'en la voyant il avoit vu un monde. La Seine la divise en trois parties; la ville au nord, la cité dans le milieu, & le quartier qu'on appelle de l'Université, au midi. Paris étoit déjà célebre du temps de Jules-César, qui soumit les Gaules, environ 50 ans avant l'ére chrétienne.

On compte dans cette ville plus de vingt-six mille maisons: quatre superbes palais, qui sont celui des Tuilleries, du Louvre, le Palais royal & le palais d'Orléans, ou du Luxembourg: neuf jardins & promenades publiques: un grand nombre d'hôtels magnifiques: plusieurs quais très-beaux le long de la Seine: plusieurs places, dont quelques-unes sont très-vastes & ornées de statues excellentes, qui représentent Henri IV, Louis XIII, Louis XIV & Louis XV. Les plus belles sont, la place Vendôme, la place royale & la place des Victoires. Les fontaines publiques y sont en grand nombre. Il s'y trouve plusieurs ponts magnifiques: on y admire sur-tout celui qu'on appelle le *pont-neuf*, pour sa largeur & sa longueur extraordinaire. La premiere pierre en fut posée par Henri III, en 1578.

Grégoire XIII érigea, en 1622, l'évêché de Paris en archevêché, & Louis XIV éleva, en 1674, ses archevêques au rang de ducs & pairs. Quoique la cathédrale de cette ville soit d'un goût gothique, c'est cependant une des plus ma-

gnifiques du royaume, tant pour sa vaste étendue que pour ses ornements. Le chœur en est richement décoré. L'architecture du sanctuaire représente une descente de croix. On y voit aux deux côtés deux statues de marbre, l'une de Louis XIII, & l'autre de Louis XIV, à genoux: le premier de ces princes avoit pris le dessein & fait le vœu de cette décoration, que l'autre a exécuté. La longueur de cette église est de 66 toises, ou 396 pieds: sa largeur de 24 toises, ou 144 pieds, & sa hauteur de 17 toises, ou 102 pieds. Le portail est orné de deux tours parfaitement égales, qui ont 34 toises de hauteur, ou 204 pieds. Les autres églises de Paris sont 41 paroisses (1): 11 chapitres, ou collégiales: 53 couvents, ou communautés d'hommes: 70 de filles, & plusieurs chapelles.

L'université, à qui le roi donne le titre de sa fille ainée, est très-ancienne, & fut long-temps la seule dans le royaume. On y enseigne la théologie, le droit, la médecine & les arts libéraux. La théologie a deux écoles publiques, Sorbonne & Navarre. La faculté des arts a 36 colleges, dont 10 sont de plein exercice, c'est-à-dire, où la jeunesse apprend les belles lettres & la philosophie. Les boursiers des autres ont été réunis, en 1763, par lettres patentes, dans le college de Louis le grand, qui a été donné à l'université après l'expulsion des Jésuites.

(1) On ne compte plus en cette ville que 41 paroisses, depuis qu'en 1747 on a réuni les paroisses de Saint Christophe & de Sainte Genevieve des Ardens à celle de la Magdelaine. Il y avoit aussi 13 collégiales; mais depuis quelques années on a réuni le chapitre de Saint Germain-l'Auxerrois à celui de la cathédrale, & le chapitre de Saint Nicolas du Louvre à celui de Saint Thomas du Louvre. L'église qu'on a bâtie depuis pour ce dernier chapitre, a reçu le nom de Saint Louis du Louvre.

On enseigne aussi les langues savantes, le droit canonique, la médecine & les mathématiques dans le college royal, fondé par François I.

Il y a, outre cela, à Paris six académies royales; savoir, l'académie Françoise, établie par lettres-patentes, en 1633; l'académie des inscriptions & belles lettres, en 1663; l'académie des sciences, en 1666; l'académie de peinture & de sculpture, en 1648; celle d'architecture, établie en 1671, & celle de chirurgie, confirmée par lettres-patentes, en 1748. Il y a encore des académies d'exercices, & une d'écriture, instituée en 1763.

On y trouve sept bibliotheques publiques; celle du roi tient le premier rang, soit par le grand nombre de manuscrits & de livres rares, & autres qu'elle contient, & par le précieux assemblage de médailles & pieces antiques dont elle est enrichie, soit par rapport à la magnificence des bâtiments où elle est placée: les autres sont celles des abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Sainte Genevieve, de Saint Victor, du college Mazarin, de l'ordre des avocats, & de la ville.

On compte dans Paris 12 séminaires, 26 hôpitaux, dont le plus renommé est celui de l'hôtel-dieu, où, dans les temps de maladies, on reçoit jusqu'à 3000 malades, de quelque nation & religion qu'ils soient; 3 abbayes d'hommes & 6 abbayes de filles, parmi lesquelles se distingue celle des bénédictines réformées du Val-de-Grace, plus encore par la beauté de l'église du monastere, que par son étendue. Ses plus importantes manufactures sont celle des glaces, celle des Gobelins pour les tapisseries, & celle de la Savonnerie, où l'on fabrique de très-beaux tapis. Enfin, Paris renferme environ un million d'habitants.

Louis XIV a fait bâtir, près de cette ville, un

magnifique obſervatoire & un ſuperbe hôtel pour les ſoldats invalides, & Louis XV, une école militaire pour l'éducation de la jeune nobleſſe, qui y eſt entretenue & inſtruite dans toutes les ſciences convenables à ſon état.

Paris eſt un des ſept gouvernements que nous n'avons pas mis dans la diviſion de la France.

SAINT-DENYS, *bailliage*, au nord de Paris. Cette ville eſt célebre, ſur-tout par ſon abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint Maur, qui eſt la ſépulture ordinaire des rois de France & de la famille royale: elle a un tréſor très-riche. Le revenu de la manſe abbatiale a été uni à la maiſon de Saint-Cyr, pour ſervir à l'entretien des filles de condition qu'on y éleve gratuitement. Le couvent eſt bâti à neuf, & reſſemble plus à un magnifique palais qu'à un monaſtere. Son égliſe eſt un bel édifice gothique, achevé en 1181.

MONTMORENCY au nord-oueſt de Saint-Denys *bailliage*, duché dont le nom eſt illuſtre; il eſt paſſé par les femmes dans la maiſon de Condé, ſous le titre de duché d'Enguien. Les prêtres de l'oratoire ont la cure. Les religieux trinitaires, dits mathurins, y ont une maiſon.

LUSARCHE *, au nord de Saint-Denys. Il y a un chapitre. C'eſt la patrie d'Etienne de Luzarche, architecte, qui commença, vers 1220, la cathédrale d'Amiens, une des merveilles du royaume.

A une petite lieue de cette ville eſt Royaumont, célebre abbaye de bernardins, fondée par Saint Louis en 1227.

DAMMARTIN, au nord-eſt de Saint-Denys, appartient à la maiſon de Condé, qui nomme aux canonicats de la collégiale.

Près de Dammartin ſe trouve Juilly, académie royale, régie par les prêtres de l'oratoire, qui y enſeignent les belles lettres & la philoſo-

phie. L'abbaye a été éteinte, & les revenus ont été unis à la maison de l'oratoire de Saint-Honoré à Paris.

VINCENNES +, à l'orient de Paris, remarquable par son château royal, par son parc, & par une sainte chapelle, desservie par des chanoines.

2. *La Brie Françoise.*

CORBEIL, sur la Seine. Cette ville du diocese de Paris, a été possédée jusqu'à Louis le gros, par des comtes qui en étoient propriétaires. Elle a une église collégiale ancienne, dont la premiere dignité porte le titre d'abbé. Il y a aussi des récollets.

VILLEROI, près de Corbeil, au sud-ouest, érigé en duché pairie en 1663, en faveur de Nicolas de Neufville, maréchal de France.

BRIE-COMTE-ROBERT, *bailliage*, au nord-est de Corbeil, il tire son nom du séjour qu'y faisoit Robert, comte de Brie.

LAGNI, sur la Marne. Cette ville, du diocese de Paris, comme la précédente, a une abbaye de bénédictins, fondée dans le VII siecle par S. Furcy, gentilhomme Ecossois. C'est la patrie de Pierre d'Orgemont, premier président du parlement de Paris, & élu chancelier de France en 1373, par voie de scrutin, en présence de Charles V, selon les actes anciens de la chambre des comptes de Paris.

CRECI, sur le Morin, *bailliage*, à l'orient de Lagni, dans le diocese de Meaux. Il y a un chapitre & un couvent de minimes.

ROSOY, *élection*, du diocese de Meaux.

3. *Le Gâtinois François.*

MELUN, *vicomté*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, sur la Seine, au diocese de Sens. Cette vicomté,

avec la terre de Vaux qui en est voisine, fut érigée en duché-pairie sous le nom de Villars, en 1709, en faveur de Louis-Hector de Villars.

FONTAINEBLEAU, ville du même diocese, connue par son château royal. Ce sont les trinitaires, dits mathurins, qui desservent la chapelle royale.

NEMOURS, sur l'Oing, *bailliage*, *élection*, duché.

PONT-SUR-YONNE, *bailliage*.

COURTENAI, au sud-est de Nemours, célebre par les princes qui en portoient le nom, & qui descendoient de Louis le gros, trisaïeul de S. Louis; l'abbé de Courtenai, mort en 1733, a été le dernier de cette maison.

4. *Hurepoix.*

DOURDAN, *capitale*, *bailliage*, *élection*, sur la riviere d'Orges, petite ville remarquable par sa manufacture de bas.

MONTFORT-L'AMAURI, au nord-ouest de Dourdan, connue par les comtes qui en ont porté le nom, & entr'autres, par le comte Simon de Montfort, qui conquit Toulouse & la plus grande partie du Languedoc sur les Albigeois, vers l'an 1200. Montfort est, depuis 1692, un duché qui porte le nom de Chevreuse, & qui appartient à la maison de Luynes. C'est la patrie de Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, & auparavant, précepteur des enfants de Henri II, roi de France.

CHASTRE, qu'on nomme maintenant *Arpajon*, marquisat.

MONTLHERI. Il y a dans cette ville un chapitre, & à quelque distance une tour célebre. Il s'y est donnée une sanglante bataille en 1465, entre Louis XI & Charles, duc de Berri, son frere,

dont les ducs de Bourgogne & de Bretagne suivoient le parti.

5. *Le Mantois.*

MANTES, sur la Seine, *présidial*, *bailliage*, *élection*, avec un chapitre fondé par Jeanne de France, dont on voit le tombeau près du grand-autel. Charles V y a établi, en 1373, des célestins hors la ville. L'enclos de leur monastere est renommé pour ses bons vins. Philippe-Auguste est mort à Mantes en 1223, & Henri IV y a tenu pour la premiere fois de son regne le chapitre de l'ordre du Saint-Esprit.

MEULAN, sur la Seine. Cette ville est en partie du diocese de Rouen, & en partie de celui de Chartres. C'est un comté qui a été réuni à la couronne sous Philippe-Auguste, après la mort de Galleran II, son dernier comte. Il y a plusieurs paroisses, des bénédictins & d'autres communautés.

POISSY, sur la Seine, renommé par le baptême de S. Louis, & par le colloque qui y fut tenu en 1561, entre les prélats catholiques & les ministres calvinistes. Il y a dans cette ville, du diocese de Chartres, une collégiale, une célebre abbaye royale de religieuses dominicaines, fondée par Philippe le bel, & des capucins.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, ainsi nommé d'un ancien monastere bâti, il y a environ 700 ans, par le roi Robert, dans une forêt, nommée en latin *Leida*, & par corruption *Laya*. On y voit un très-beau château royal. Cette ville, fort peuplée, est du diocese de Paris. Il y a des récollets & des ursulines.

SAINT-CLOUD, bourg à deux petites lieues de Paris, sur la Seine, avec un beau château, qui appartient à M. le duc d'Orléans. La seigneurie de ce lieu & des environs forme, depuis 1674,

un duché-pairie, qui eſt annexé à l'archevêché de Paris.

VERSAILLES. Son château royal eſt magnifique. Louis XIV n'a rien épargné pour le rendre digne de la majeſté des rois qui y font leur ſéjour. La chapelle eſt un ouvrage admirable; les appartements ſont très-riches; les jardins vaſtes & remplis de décorations, de ſculptures, qui ſont autant de chefs-d'œuvre, & d'eaux abondantes, qui en font un lieu de délices.

A une lieue de Verſailles, eſt la célebre maiſon de S. Cyr, de l'ordre de S. Auguſtin, au dioceſe de Chartres, fondée par Louis XIV pour l'éducation de 250 demoiſelles. On ne les y reçoit point avant l'âge de ſept ans ni après celui de douze; elles n'y peuvent demeurer que juſqu'à l'âge de vingt ans.

HOUDAN, au ſud-oueſt de Saint-Germain, petite ville du dioceſe de Chartres.

DREUX, *élection*, ville ancienne, où l'on prétend que les Druides ont demeuré. Cette ville eſt du dioceſe de Chartres; elle a un chapitre de chanoines.

Au midi de Dreux eſt un petit pays nommé le *Timerais*, qui dépend du gouvernement de l'Isle de France. CHATEAU-NEUF en eſt la capitale.

6. *Le Vexin François.*

Il eſt ſéparé du Valois par l'Oiſe.

PONTOISE, *bailliage élection*, ſur l'Oiſe. Cette ville, du dioceſe de Rouen, eſt ſituée ſur une hauteur. Elle a un chapitre, une abbaye de bénédictins de S. Maur, pluſieurs paroiſſes & pluſieurs communautés. Le parlement de Paris y a été transféré en 1720. C'eſt la patrie du pere Coſſart, Jéſuite, célebre profeſſeur de rhétorique, qui a continué la grande collection des conciles du P.

Labbe, & de Jean Deslyons, docteur de Sorbonne, doyen & théologal de Senlis.

Près de cette ville est Maubuisson, abbaye célebre de bernardines, du diocese de Paris. Elle a été fondée en 1240, par la reine Blanche, mere de S. Louis. On voit le tombeau de cette reine au milieu du chœur des religieuses.

Magni, *bailliage*, *élection*, au nord-ouest de Pontoise.

Chaumont, *bailliage*, *élection*, au nord-est de Magni.

7. *Le Beauvoisis.*

Beauvais, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, sur le Thérin. Cette ville est grande, peuplée & marchande. Le chœur de la cathédrale est d'une élévation extraordinaire. Il y a dans un des fauxbourgs de cette ville deux belles abbayes; l'une de bénédictins, appellée S. Lucien, l'autre de génovéfains, appellée S. Quentin. Son évêque est le premier des trois anciens comtes & pairs ecclésiastiques: au sacre du roi, il porte le manteau royal. Plusieurs hommes illustres sont nés dans cette ville ou dans son territoire; entre autres, Vincent de Beauvais, dominicain; les grands-maîtres de Malthe, Jean & Philippe de Villiers l'Isle-Adam, Claude de la Sangle & Vignacourt; Godefroi Hermant, auteur des vies de plusieurs peres de l'église.

Boufflers, ci-devant *Cagny*, sur le Therin, au nord-ouest de Beauvais, érigé en duché-pairie en 1708, en faveur de Louis-François de Boufflers, maréchal de France.

Clermont, *bailliage*, *élection*, *comté*, fort ancien, qui a été l'apanage de Robert, fils de S. Louis. Robert a été la tige de la famille royale de Bourbon; & de ce prince descendoit, au dixieme degré, Henri IV, premier roi de cette branche.

WARTY, près de Clermont, ſur la Breſche; érigé en duché-pairie, ſous le nom de Fitz-James, en 1710, en faveur de Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre.

LA NEUVILLE, à l'occident de Clermont, lieu de la naiſſance de S. Louis, ſelon quelques auteurs. Adrien Baillet, auteur des vies des Saints, y eſt né auſſi.

8. *Le Valois.*

CRESPI, *bailliage*, *préſidial*, *élection*.

LA FERTÉ-MILON, au ſud-eſt de Creſpi. C'eſt la patrie de l'illuſtre poëte tragique Jean Racine.

SENLIS, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, au ſud-oueſt de Creſpi.

COMPIEGNE, *bailliage*, *élection*, au nord, ſur l'Oiſe, près l'endroit où cette riviere reçoit l'Aiſne. Il y a dans cette ville, du dioceſe de Soiſſons, un château royal fort ancien, & une célebre abbaye de bénédictins, qu'on nomme *S. Corneille*, fondée par Charles le chauve, l'an 876. Louis II, dit *le Begue*, Louis V & Hugues le grand, rois de France, y ſont inhumés. C'eſt la partie du célebre Pierre d'Ailli, chancelier de l'univerſité de Paris, & cardinal; auteur de pluſieurs ouvrages, & en particulier de celui qui a pour titre : *De la Réforme de l'Egliſe;* de Marc-Antoine Herſan, célebre profeſſeur de rhétorique, & auteur de pluſieurs excellents ouvrages, & de Pierre Conſtant, bénédictin de S. Maur, qui a donné une nouvelle édition de S. Hilaire, & le premier volume des lettres des papes, avec une préface & des notes.

9. *Le Soiſſonnois.*

SOISSONS, ſur l'Aiſne, *évêché*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. Son évêque a le droit de

sacrer les rois, en l'absence de l'archevêque de Reims, dont il est le premier suffragant. S. Louis, Philippe le hardi, son fils, & Louis XIV, ont été sacrés par un évêque de Soissons. Cette ville a été la capitale des états de quelques rois de la premiere race, qu'on nommoit rois de Soissons. Elle a une académie Françoise établie en 1674, par lettres-patentes, & plusieurs abbayes. La plus célebre est celle de S. Médard, qui est de la congrégation de S. Maur. On y voit encore le bâtiment où Louis le débonnaire fut enfermé par ses enfants. Les peres de l'Oratoire ont un college à Soissons.

VAILLI ou VEILLI, sur l'Aisne.

10. *Le Lâonnois.*

LAON, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville est située sur une hauteur, ses vins sont estimés, & son territoire est fertile en artichauds excellents. L'évêque de Laon est le second duc & pair ecclésiastique : au sacre il porte la sainte Ampoule.

NOTRE-DAME DE LIESSE, à l'orient de Laon, célebre pélérinage, desservi par un chanoine de l'église de Laon.

PRÉMONTRÉ, abbaye chef-d'ordre de chanoines réguliers, à l'occident de Laon, fondée l'an 1120, sous Barthelemi, évêque de Laon, qui donna ce lieu désert à S. Norbert, pour s'y retirer avec ses compagnons.

NOYON, *évêché*, *élection*, près de l'Oise. Son évêque est le dernier comte & pair ecclésiastique : au sacre il porte le baudrier. Jean Calvin, auteur de la secte des Calvinistes, est né dans cette ville elle est aussi la patrie de Dom Thomas Blampin, bénédictin de S. Maur, qui a continué la belle édition des Œuvres de S. Augustin, commencée par Dom Delfau, son confrere.

CHAUNY, à l'eſt de Noyon, petite ville qui a une châtellenie royale. C'eſt la patrie du célebre Witaſſe, profeſſeur en Sorbonne; de Jean Dupuy, ancien recteur de l'univerſité de Paris, & de Bonaventure Racine, ſi connu par ſon Abrégé de l'Hiſtoire eccléſiaſtique.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de Champagne & de Brie.

CETTE province eſt bornée au nord par la forêt des Ardennes, qui la ſépare du comté de Namur & du Luxembourg; à l'orient, par la Lorraine au midi, par la Bourgogne, & à l'occident, par l'Isle de France & la Picardie.

La champagne eſt ainſi appellée, à cauſe de ſes vaſtes campagnes: elle abonde en ſeigles & en excellents vins; mais elle eſt peu fertile en bleds & en pâturages.

Ce gouvernement s'étend plus de 56 lieues de l'oueſt au ſud-eſt, depuis Lagni en Brie, juſqu'à Bourbonne-les-Bains en Baſſigni, & de 54 du midi au ſeptentrion, depuis Ravieres dans le Sénonois près Tonnerre, juſqu'à Rocroi dans le Réthelois.

La Champagne a été gouvernée autrefois par des comtes qui étoient fort puiſſants, mais vaſſaux des rois de France. Elle fut réunie à la couronne en 1284, par le mariage de Jeanne, reine de Navarre, & comteſſe de Champagne, avec Philippe le bel.

Cette province a ſix principales rivieres.

La *Seine*, dont nous avons parlé.

L'*Yonne*, qui prend ſa ſource dans le Nivernois

passe à Auxerre, à Joigni, à Sens, & se jette dans la Seine à Montereau.

La *Marne*, dont la source est près de Langres, passe à Joinville, à Vitri-le-François, à Châlons, à Epernai, à Château-Thierri, à Meaux, & se jette dans la Seine à Conflans près Charenton, une lieue au dessus de Paris.

La *Vesle*, qui a sa source à l'orient, entre Sainte-Ménehoult & Châlons, passe à Reims, & se décharge dans l'Aisne au dessous de Soissons.

L'*Aisne*, dont la source est dans le Barrois. Cette riviere, après avoir traversé toute la haute Champagne, passe à Soissons, & se jette dans l'Oise au dessus de Compiegne.

L'*Aube*, qui prend sa source au sud-est, aux confins de cette province & de la Bourgogne, au village d'Auberive, passe à la Ferté, à Bar-sur-Aube, à Arcis, & se jette dans la Seine au dessous d'Anglure.

La Champagne se divise en haute & basse: la haute est vers le septentrion, & la basse vers le midi.

§. I. *De la haute Champagne.*

Elle a trois parties: le Remois, le Pertois & le Réthelois.

1. *Le Remois.*

REIMS, sur la Vesle, *archevêché*, *présidial*, *élection*, *hôtel des monnoies*, & *université* fondée en 1547, par le cardinal Charles de Lorraine. Cette ville est très-ancienne, bien peuplée & marchande. Elle a plusieurs restes de monuments anciens, entr'autres, un arc de triomphe près la porte de Mars, & des vestiges d'un ancien château & d'un amphithéatre. Elle a trois abbayes, plusieurs chapitres, beaucoup de communautés d'hommes

& de filles, & de belles églises ; principalement la cathédrale, dont le portail est magnifique. Celle de l'abbaye de S. Nicaise est fort belle : on y voit une espece de phénomene qui excite l'attention des curieux ; c'est un arcboutant, qui s'ébranle d'une façon sensible, au mouvement seul d'une cloche. M. Pluche en explique la raison physique d'une maniere satisfaisante (1).

L'archevêque de Reims est le premier duc & pair ecclésiastique. Il a le privilege de sacrer les rois. Pour cette cérémonie, il se sert de l'huile de la sainte Ampoule, qui est conservée dans l'abbaye de bénédictins de S. Remi, dont l'église est remarquable par le tombeau de ce Saint, où les douze pairs de France sont représentés avec les habillements qui conviennent à leur dignité. C'est la patrie de Dom Thierri Ruinart, bénédictin, auteur des *Actes sinceres des Martyrs*, & de plusieurs autres ouvrages; de Rainssant & d'Oudinet, fameux antiquaires ; des Peres Lallemant & Anselme Pâris, chanoines réguliers. Le premier a été chancelier de l'université, & a composé plusieurs ouvrages de piété. Le second est auteur d'un livre sur la créance des Grecs.

Les environs de Reims offrent mille curiosités aux amateurs de la minéralogie : la nature s'est plu sur-tout à les répandre dans un endroit très-petit, appellé *Courtagnon*, à trois lieues de la ville. Les physiciens en doivent la connoissance principale à la dame de ce lieu, qui a pris soin de rassembler ces fossiles dans un très-beau cabinet.

SAINTE-MENEHOULT, à l'orient, vers la Lorraine, *bailliage*, *élection*, sur l'Aisne.

ÉPERNAI, *élection*, sur la Marne. Cette ville fut donnée à la maison de Bouillon, en échange

1) Spect. de la Nat, *tom. VII*, *pag.* 324 *& suiv.*

de la souveraineté de Sedan, & unie au duché de Château-Thierri.

2. Le Pertois.

VITRI-LE-FRANÇOIS, *présidial*, *bailliage*, *élection*, sur la Marne, bâtie par Francois I, dans le diocese de Châlons. Il y a un chapitre des doctrinaires qui y ont le college, & des récollets.

SAINT-DISIER, *bailliage*, sur la Marne. Cette ville a reçue son nom d'un saint évêque de Langres, enterré en ce lieu.

3. Le Réthelois.

RÉTHEL ou MAZARIN, *élection*, sur l'Aisne, duché pairie, érigé, en 1663, en faveur d'Armand Charles de la Porte, qui avoit épousé une niece du cardinal Mazarin.

CHATEAU-PORCIEN, sur l'Aisne. C'est une principauté érigée par Charles IX en 1561. Elle est possédée par le duc de Nivernois ou de Mazarin, qui descend d'une niece du Cardinal Mazarin.

SEDAN, *présidial*, *élection*, *place forte*, sur la Meuse dans le diocese de Reims. Elle appartenoit autrefois au duc de Bouillon, & portoit le titre de principauté souveraine. Le duc la céda au roi en 1642, pour les duchés d'Albret & de Château-Thierri, & pour le comté d'Evreux. Cette ville est célebre par sa manufacture de draps, connus sous le nom de *Pagnon* & de *Rousseau*, & pour avoir donné naissance au maréchal de Turenne.

MEZIERES, sur la Meuse, ville forte, presque toute entourée de cette riviere.

CHARLEVILLE, jolie ville sur la Meuse. Elle a été bâtie par Charles de Gonzague, duc de Nevers: on y voit une place magnifique, au milieu de laquelle est une belle fontaine. C'est la patrie de Louis du Four, connu sous le nom de l'abbé de Longuerue,

Longuerue, mort en 1733, célebre par sa vaste & profonde érudition.

ROCROI, *place forte*. Ville fameuse par la victoire que le grand Condé, alors duc d'Enguien, remporta sur les Espagnols en 1643.

§. II. *De la basse Champagne.*

Elle a quatre parties : la Champagne propre, le Vallage, le Bassigni, le Sénonois.

1. *La Champagne propre.*

TROYES, sur la Seine, *capitale* de toute la Champagne, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*. Cette ville est fort marchande. Sa cathédrale dédiée à Saint Pierre, est une des plus belles du royaume. Les comtes de Champagne y avoient trois châteaux, dont le principal, où ils demeuroient, subsistant encore aujourd'hui, est le siege de la justice. Près de ce château, ils avoient fait bâtir l'église de S. Etienne, qui leur servoit de chapelle. C'est une collégiale magnifique, dont les canonicats sont à la nomination du roi. Au milieu du chœur, on voit le tombeau du comte Henri, son fondateur. Cette église a un trésor très-riche, & un grand nombre de manuscrits. Dans la collégiale de S. Urbain sont plusieurs tombeaux des comtes de Champagne. Troyes est la patrie du pape Urbain IV, qui étoit fils d'un cordonnier ; de François Girardon, sculpteur très-renommé ; de Pierre Mignard, peintre fameux, du poëte Passerat, des savants Pithou, du P. le Cointe, auteur des annales ecclésiastiques de France, & des PP. Caussin & Mérat, Jésuites.

ISLES-AUMONT, au sud-est de Troyes, chef-lieu du duché d'Aumont. C'étoit un marquisat connu sous le nom d'*Isles*, qui a été érigé en duché-

pairie en 1665, en faveur d'Antoine d'Aumont, fait maréchal de France en 1669.

Piney, près de Troyes, à l'orient. C'est un village qui fut érigé en duché-pairie, en 1581, sous le nom de Piney, en faveur de François de Luxembourg. Ce duché a passé par mariage, en 1661, à François-Henri de Montmorency, comte de Luxe & de Bouteville, connu sous le nom de Maréchal de Luxembourg, dont les descendants portent le titre de Piney-Luxembourg.

Arcis, sur l'Aube, petite ville enrichie par les soins & les libéralités de M. Grassin. Elle fait commerce de grains. C'est à Arcis que l'Aube commence à porter bateau.

Chalons-sur-Marne, *évêché*, *généralité*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville est grande & assez belle : à une de ses portes se trouve une promenade ou cours fameux, appellé *le Jar*. Son commerce principal consiste en pinchinats & autres étoffes, dont il y a une manufacture. Son évêque est le second comte & pair ecclésiastique : au sacre du roi il porte l'anneau royal. Félix Vialart s'est rendu illustre dans le dernier siecle, par sa science, son grand zele & sa rare piété. Châlons a donné naissance au célebre d'Espence, docteur de Sorbonne ; au P. du Moulinet, chanoine régulier de Sainte Genevieve; aux fameux ministres Aubertin & Blondel, & à Perrot d'Ablancourt, si célebre par ses traductions.

2. *Le Vallage.*

Joinville, sur la Marne, *bailliage*, *élection*. Cette ville porte le titre de principauté. Henri II l'en décora en faveur des ducs de Guise. Elle a un magnifique château, où est né le fameux cardinal de Lorraine, & où est enterré le Sire de Joinville, qui a écrit l'histoire de S. Louis. Cette principauté

a passé de Mademoiselle de Montpensier, qui la possédoit, à la maison d'Orléans.

VASSY, sur la Bleise, connu dans l'histoire par le désordre qui y arriva en 1562, appellé par les écrivains calvinistes, *le massacre de Vassy*.

BAR-SUR-AUBE, petite ville fort ancienne qui porte le titre de comté.

A deux lieues, au sud-est de Bar-sur-Aube, est l'abbaye de *Clairvaux*, la premiere des quatre filles de l'abbaye de Cîteaux, & illustre par les vertus de Saint Bernard, qui en a été le premier abbé & le fondateur, en 1115.

CHATEAU-VILLAIN, au sud-est de Bar-sur-Aube. Cette petite ville, qui a une collégiale & un beau château, a été érigée en duché-pairie en 1705, en faveur de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, & a passé à son fils le duc de Penthievre, amiral de France.

3. *Le Bassigni.*

VAUCOULEURS, au nord-est, sur la Meuse; petite ville remarquable par sa situation dans une vallée charmante. C'est près de cette ville qu'est née la célebre Jeanne d'Arc, connue sous le nom de Pucelle d'Orléans. C'est la patrie de M. de Lisle, pere du savant Géographe de ce nom.

LANGRES, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville, près de laquelle la Marne prend sa source, est bâtie sur une hauteur. Sa cathédrale de S. Mamés est fort belle. Son évêque est le dernier des trois anciens ducs & pairs ecclésiastiques: au sacre il porte le sceptre. Langres est estimée pour sa coûtellerie. C'est la patrie d'Anne-Bénigne Senrey, Théologal de Beaune. Le fameux Edmond Richer, docteur de Sorbonne, auteur d'un livre sur la puissance ecclésiastique &

féculiere, & Pierre Floriot, auteur de l'ouvrage intitulé : *Morale sur le Pater*, étoient du diocese de Langres.

BOURBONNE-LES-BAINS, célebre par ses eaux minérales.

CHAUMONT, *présidial*, *bailliage*, *élection*. A une lieue de cette ville est le monastere du *Val-des écoliers*, qui a été chef-d'ordre, & un des plus célebres de France. Il fut fondé l'an 1212, par Guillaume l'Anglois & Richard de Narcey, sous la regle de S. Augustin. On l'appelle le Val des-écoliers, parce que plusieurs écoliers quitterent les universités pour s'y retirer. Le dernier abbé titulaire, nommé Laurent-Michel, s'étant démis de sa dignité en faveur du supérieur-général des chanoines réguliers de la congrégation de France, & abbé de Sainte Genevieve, cet ordre a été réuni à cette congrégation. Le monastere est gouverné par un supérieur qui prend le nom d'abbé, & qu'on établit tous les trois ans, dans le chapitre général de la cong égation.

4. *Le Sénonois.*

SENS, *archevêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*; illustre du temps de César. Cette ville assez grande, est située au confluent de l'Yonne & de la Vanne. Sa cathédrale est vaste, & porte le nom de S. Etienne. Son archevêque prend le titre de Primat des Gaules & de Germanie. Sens a deux abbayes de bénédictins, un college, un séminaire de Lazaristes, & plusieurs paroisses & couvents.

JOIGNI, *bailliage*, *élection*, sur l'Yonne.

SAINT-FLORENTIN, *élection*, sur l'Armançon.

TONNERRE, sur l'Armançon, qui se jette dans l'Yonne au dessus de Joigni. Le terroir de cette ville, du diocese de Langres, est célebre par ses vins.

CHABLIS, à l'occident de Tonnerre, est aussi renommé par ses vins.

§. III. *De la Brie Champenoise.*

On la divise en haute & basse Brie, & Brie pouilleuse, ou pays de *Gallevesse*.

1. *La haute Brie.*

MEAUX, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *élection*; sur la Marne. C'est une ville assez grande, peuplée & marchande. Le chœur de la cathédrale est beau. Le cardinal de Bissy a renouvellé l'architecture du sanctuaire, & a fait bâtir deux belles chapelles des deux côtés de la grande porte du chœur. Aux deux fauxbourgs de Meaux se trouvent l'abbaye de *S. Faron*, jadis évêque de la ville, dont les bénédictins sont en possession, & celle de *Chage* qui appartient à la congrégation des chanoines réguliers de Sainte Genevieve. Meaux a sept paroisses, une collégiale, un couvent de cordeliers, un de capucins, un de trinitaires ou mathurins, un séminaire, une maison de religieuses de la visitation, une abbaye de filles, appellée de Notre-Dame, un hôtel-dieu, & trois autres hôpitaux. C'est des environs de cette ville que viennent les fromages si connus sous le nom de fromages de Brie.

2. *La Basse-Brie.*

PROVINS, *capitale*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. C'est une assez grande ville, du diocese de Sens; mais elle n'est pas peuplée. On y voit un château des anciens comtes de Champagne: on y fait d'excellentes conserves de roses. Elle a une abbaye de chanoines réguliers, deux chapitres, & un college qui est aux prêtres de l'oratoire.

SEZANE, au nord-est de Provins, *bailliage*, *élec-*

tion, comté qui appartient à la maiſon d'Harcourt-Beuvron.

COULOMIERS, ſur le Morin, *bailliage*, *élection*. Cette ville, du dioceſe de Meaux, eſt ſituée dans un terrein gras & fertile. Le duc de Luynes en eſt ſeigneur. Elle a paſſé dans ſa maiſon par le mariage d'un duc de Luynes avec une fille de Henri-Louis de Soiſſons, fils naturel de Louis de Bourbon, comte de Soiſſons, à qui la ducheſſe de Nemours avoit fait une donation de tous ſes biens; dont la ville de Coulomiers faiſoit partie.

MONTEREAU, *bailliage*, *élection*. Cette ville, du dioceſe de Sens, eſt ſur la Seine, à l'endroit où ſe décharge l'Yonne. C'eſt ſur le pont de cette ville que le duc de Bourgogne étant venu pour ſe réconcilier avec Charles VII, alors Dauphin de France, fut aſſaſſiné par Tanneguy du Châtel, gentilhomme de ce prince.

3. *La Brie Pouilleuſe.*

CHATEAU-THIERRI, ſur la Marne, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. C'eſt un duché qui appartient à la maiſon de Bouillon. Le célebre poëte la Fontaine eſt né dans cette ville.

TRESMES, à l'orient de Château-Thierri, duché-Pairie, érigé en 1648, en faveur de René Potier, fils de Louis, baron de Geſvres, ſecrétaire d'état, dont le ſecond fils a été la tige des ducs de Treſmes. Les lettres n'en ont été enregiſtrées qu'en 1663.

REBAIS *ou* ORBAIS, au ſud-eſt de Château-Thierri. Il y a une abbaye de bénédictins.



ARTICLE VII.

Du gouvernement de Lorraine.

LA Lorraine appartenoit ci-devant aux ducs de Lorraine, maison illustre par son ancienneté, ses alliances & les grands hommes qui en sont sortis. Elle a été réunie à la France, & fait un gouvernement particulier.

La maison de Lorraine qui a produit diverses branches, dont les principales sont celles de Vaudemont, de Mercœur, de Guise, de Joyeuse, de Chevreuse, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, d'Harcourt, d'Armagnac, & de Lillebonne, tire son origine de Gérard d'Alsace. L'empereur Henri-le-Noir, fils & successeur de l'empereur Conrad, donna à Gérard, l'an 1042, le duché de la haute Lorraine. Ce duché comprenoit les dioceses de Treves, de Strasbourg, de Metz, de Toul & de Verdun. On l'appelloit *Mosellane supérieure*, pour le distinguer de la basse Lorraine qui se nommoit *Mosellane inférieure*. Ces noms leur avoient été donnés de la Moselle qui les partagoit. La basse Lorraine renfermoit les dioceses de Cologne, d'Utrecht, de Liege & de Cambrai.

Le nom de *Lorraine* vient de celui de Lothaire II, fils de l'empereur Lothaire I, & petit-fils de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Lothaire I eut trois fils, Louis, Lothaire II, & Charles. Il s'associa de très-bonne heure Louis à l'empire & au royaume d'Italie; & lorsqu'en 855, il se fit moine, il partagea les états qu'il avoit en-deça des Alpes à ses deux autres fils. Lothaire II eut les pays renfermés entre le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut & le Rhin, lesquels, à cause de lui,

furent appellés *royaume de Lotharingie*, d'où, par corruption, vient le nom de *Lorraine*. Charles-le-Chauve & Louis de Germanie se disputerent ce royaume après la mort de Lothaire, leur neveu. Il y eut ensuite des ducs ou gouverneurs jusqu'à l'an 977, que l'empereur Othon II donna le duché de la basse Lorraine à Charles de France, fils puiné de Louis d'Outremer. Il passa assez long-temps après à Godefroi de Louvain, tige des ducs de Brabant, connus sous le nom de ducs de *Lotreich* ou de Lorraine. Ce n'est point de ces ducs que descend la maison de Lorraine; mais comme nous l'avons dit, de Gérard d'Alsace, arriere-petit-neveu de Gontran le riche, tige de la maison d'Autriche. La maison de Lorraine est l'aînée, & les deux descendent des comtes ou Landgraves d'Alsace.

La postérité masculine de Gérard d'Alsace posséda la Lorraine jusqu'à Charles I, qui ne laissa qu'une fille, nommée Isabelle; elle épousa en 1430 René I, duc d'Anjou & roi de Sicile, & la Lorraine passa dans la maison d'Anjou. Elle rentra dans celle d'Alsace en 1473, par le mariage d'Iolande, fille du roi René, avec René II, de la branche de Vaudemont. Les descendants de René II ont possédé les duchés de Lorraine & de Bar jusqu'en 1736, que François-Etienne, alors duc de Lorraine, & depuis empereur, le céda, en échange du grand-duché de Toscane, à Stanislas Leczinski, roi de Pologne, pour en jouir durant sa vie, & pour être réuni ensuite à la couronne de France.

La Lorraine produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Il y a des puits salés dont l'eau sert à faire du sel, les ducs en tiroient un grand revenu.

La Lorraine peut avoir 40 lieues d'orient en occident, depuis Bitche jusqu'à Sainte-Menehoult,

& près de 50 lieues du sud-oueſt au nord-eſt, depuis la Marche juſqu'à Chombourg. Elle eſt bornée à l'orient, par le Palatinat du Rhin & l'Alſace; au ſeptentrion, par le Luxembourg; à l'occident, par la Champagne; & au midi, par la Franche-Comté.

Les rivieres principales ſont la Meuſe, la Moſelle & la Sare.

1. La *Meuſe*, dont on décrira le cours en parlant des Pays-Bas Autrichiens, a ſa ſource ſur les confins de la Champagne & de la Lorraine, & paſſe à Verdun.

2. La *Moſelle* prend ſa ſource au Mont des *faucilles*, dans les montagnes de Voſge, aux confins de la Lorraine & de l'Alſace, paſſe à Toul, à Metz, à Thionville, à Trêves, & ſe jette dans le Rhin à Coblentz.

3. La *Sare* a ſa ſource à l'orient près de Salmes, paſſe à Sar-bruck, à Sar-Louis & à Vaudrevange, puis ſe jette dans la Moſelle près de Trêves.

On diviſe la Lorraine en trois parties; ſavoir, le duché de Lorraine, les Trois-Evêchés, & le duché de Bar. Le Duc de Lorraine faiſoit hommage de ce dernier au roi de France.

§. I *Le Duché de Lorraine.*

Le duché de Lorraine ſe partageoit ci-devant en trois bailliages, de Nanci, de Voſge & de Vaudrevange: aujourd'hui il ſe diviſe en 35 bailliages royaux & 7 prévôtés, dont on donnera le détail en décrivant les principales villes de ce duché, & de celui de Bar.

NANCI, près la Meurte, au milieu de la Lorraine, eſt la *capitale* de ſon bailliage & du duché de Loraine. C'eſt une grande & aſſez belle ville, dans le dioceſe de Toul: elle eſt compoſée de deux parties, de la vieille ville & de la nouvelle,

qui ne sont séparées que par un fossé. La premiere est irréguliere, mais riche & peuplée. C'est là qu'on voit le palais des ducs de Lorraine, & l'église des cordeliers, où sont les tombeaux de ces ducs. L'autre partie de la ville est plus belle & plus grande, sur-tout depuis les superbes ouvrages faits par ordre du roi Stanislas; mais moins riche & moins peuplée. Nanci a une célebre collégiale, qui a le titre de Primatiale, & son chef, celui de Primat. Charles IV, duc de Lorraine, y créa, en 1661, une cour souveraine qui fut divisée par le duc Léopold, en 1723, en grand'chanbre & chambre des enquêtes. Elle est composée d'un premier président, de deux autres présidents, & de vingt-un conseillers. L'évêque de Toul, le primat & le doyen de Nanci en sont conseillers nés, suivant l'édit du roi Stanislas, duc de Lorraine, donné en 1742. C'est à cette cour que ressortissent tous les bailliages royaux, excepté ceux de Bar & de la Marche, qui dépend du parlement de Paris. Cette ville a aussi un plus ancien tribunal souverain nommé la *chambre des comptes, cour des aides, & monnoies de Lorraine & de Bar*. L'autorité de cette chambre est bornée à la Lorraine. Nanci est la patrie de Jacques Callot, si connu par son habileté dans le dessin & dans la gravure, de plusieurs autres peintres, graveurs & fondeurs célebres, & d'un grand nombre d'hommes illustres en différens genres.

NOMENY, *bailliage*, sur la Seille, marquisat qui relevoit de l'empire.

LUNEVILLE, *bailliage*, sur la Vézouze, qui se rend près de-là dans la Meurte. C'est dans cette ville que les ducs de Lorraine faisoient leur résidence. Elle a une abbaye réguliere de l'ordre de S. Augustin, deux monasteres d'hommes & deux

de filles. Il s'y trouve auſſi un bel hôpital, une académie pour les jeunes gentilshommes, & une autre des ſciences & belles-lettres, établies par le roi Staniſlas, avec une nombreuſe bibliotheque pour la derniere.

ROSIERE, *bailliage*, à l'oueſt de Luneville. Cette petite ville a des ſalines.

BLAMONT, *bailliage*, au nord-eſt de Luneville, petite ville avec titre de comté qui relevoit de l'empire.

BADONVILLER *, *prévôté*, près Blamont.

VEZELIZE, au ſud-eſt de Luneville, *bailliage*.

SAINT-DIEZ, *bailliage*, à l'orient, ſur les confins de l'Alſace.

SAINTE-MARIE AUX MINES, *prévôté*, à l'eſt de Saint-Diez. Son nom vient de ſes mines d'argent.

SAINT-HIPPOLYTE *, près de Scheleſtat, en Alſace, *prévôté* dépendante de la Lorraine.

EPINAL, *bailliage*, au ſud-oueſt de Saint-Diez.

DOMPAIRE, *prévôté*, à l'oueſt d'Epinal.

BARNEY, *bailliage*, au ſud-oueſt d'Epinal.

BRUYER, *bailliage*, au nord-eſt d'Epinal.

CHARMES & CHATEL, *bailliages*, ſur la Moſelle, au nord-oueſt d'Epinal.

MIRECOURT, *bailliage*, au ſud-oueſt de Charmes, ville renommée pour ſes dentelles & ſes violons. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Maidon.

REMIREMONT, *bailliage*, ſur la Moſelle. Cette ville, du dioceſe de Toul, eſt célebre par ſon chapitre de chanoineſſes, qui ſont obligées à faire de grandes preuves de nobleſſe : mais elles ne ſont point de vœux, excepté les officieres, qui en ſont de ſimples. L'abbeſſe eſt princeſſe de l'empire. Elle eſt ſeule obligée de faire les vœux ſolemnels de religion, à moins qu'elle n'en obtienne diſpenſe du pape. Cette abbaye, nommée en La-

tin *Romarici Mons*, a été fondée vers l'an 612, par un seigneur nommé Romaric, qui lui donna tous ses biens.

PLOMBIERES, fameuse par ses eaux minérales.

LA MARCHE, au sud-ouest de la Lorraine, *bailliage*, du ressort du parlement de Paris.

BOURMONT & NEUFCHATEAU, *bailliages*, au nord de la Marche.

VAUDREVANGE, au nord de la Lorraine, sur la Sare. Cette ville fut cédée à la France en 1618.

SAR-LOUIS, *place forte*, *présidial*, sur la Sare. Louis XIV la fit bâtir, après se l'être réservée par le traité de Riswick.

SCHAMBOURG *, *bailliage*, au nord-ouest de Sar-Louis. Ce n'est qu'un château ruiné.

BICHE *ou* BITCH, *bailliage*, *capitale* du comté de ce nom, à l'orient & sur les frontieres de l'Alsace. Ses fortifications, qui avoient été détruites en exécution du traité de Riswick, ont été rétablies depuis la réunion de la Lorraine à la France.

SAR-GUEMINE, *bailliage*, au confluent de la Sare & de la Blise, au nord-ouest de Bitch.

SAR-LABE, *prévôté*, au sud de Sar-Guemine, près la Sare.

FENESTRANGE, *bailliage*, au sud de Sarlabe.

LIXHEIM, *bailliage*, près de Fenestrange.

FOULQUENON, *prévôté*, près Fenestrange.

DIEUSE, *bailliage*, au sud-ouest de Fenestrange.

VIC, sur la Seille, qui prend sa source près de Dieuse, & se jette dans la Moselle à Metz.

MOYENVIC, sur la même riviere, petite ville remarquable par ses salines.

MARSAL, ville située dans des marais, & qui a des salines.

CHATEAU-SALIN, près de Marsal, *bailliage*. Son nom marque assez qu'il y a des salines.

BOULAI, *bailliage*, au nord de Marsal.

BOUZONVILLE, *bailliage*, au nord de Boulai.

BRIEY ou BRI, *bailliage*, à l'orient de la précédente.

ESTAIN, *bailliage*, au ſud-oueſt de Briey

LONGUYON, *bailliage*, au nord d'Eſtain.

VILLER-LA-MONTAGNE, *bailliage*, au nord-eſt de Longuyon.

§. II. *Les Trois-Evêchés.*

Ces trois pays ; ſavoir, le Meſſin, le Verdunois & le Toulois, qui appartiennent à la France depuis 1552, ont leurs gouverneurs particuliers, & ſont du nombre des ſept petits gouvernements que nous n'avons pas mis dans la diviſion de la France.

1. *Le Meſſin.*

METZ, autrefois *Divodurum & civitas Mediomatricum*, *capitale*, *évêché très-riche*, *parlement*, *place forte*, *bailliage*, *hôtel des monnoies*. Elle eſt ſituée au confluent de la Moſelle & de la Seille. Sa cathédrale, qui ſe nomme S. Etienne, eſt fort belle. Cette ville eſt très-grande, & a pluſieurs abbayes de bénédictins, un college & un grand nombre de communautés. Il y a auſſi des caſernes magnifiques. Les Juifs y ont une ſynagogue. C'eſt la patrie de Sébaſtien le Clerc, deſſinateur du cabinet du roi, qui s'eſt rendu très célebre par ſes gravures en petit, & d'Abraham Fabert, maréchal de France. On a établi en 1760 dans cette ville une ſociété royale des ſciences & des arts.

2. *Le Verdunois.*

VERDUN, *évêché*, *place forte*, *bailliage*. Cette ville eſt ſur la Meuſe, qui la partage en deux. On y compte neuf paroiſſes & 18000 habitants environ. Ses fortifications ſont du chevalier de

Ville & du maréchal de Vauban. Elle a une célebre abbaye, dédiée à S. Vannes, qui est le chef-lieu de la congrégation des bénédictins, nommée de S. Vannes. Son évêque est suffragant de Trêves, ainsi que Metz & Toul. Le feu du ciel a consumé la nef de sa cathédrale au mois d'Avril 1755. Une cloche de vingt-huit milliers a été fondue, aussi bien que deux autres de dix milliers. Verdun est renommée pour ses anis.

3. *Le Toulois.*

TOUL, sur la Moselle, *évêché*, *bailliage*, *sénéchaussée*. La cathédrale est très-belle, aussi-bien que le palais épiscopal, bâti par M. Begon son évêque. Cet évêché est celui de tout le royaume qui a le plus grand nombre de cures. Elles montent au moins à dix-sept cent. C'est la patrie de S. Loup, évêque de Troyes, & du célebre Vincent de Lérins.

Ces trois villes étoient impériales, avant d'appartenir à la France. Henri II s'en empara du tems de Charles-Quint. Cet empereur voulut les reprendre, mais il échoua devant Metz. On dit qu'il en conçut tant de dépit, qu'il prit alors la résolution de quitter la couronne; c'est ce qui donna lieu au vers suivant :

Siste viam Metis; hæc tibi meta datur.

§. III. *Le duché de Bar.*

Ses principales villes sont :

BAR-LE-DUC, sur l'Ornei, *capitale* du duché; *chambre des comptes* pour le Barrois, *bailliage* du ressort du parlement de Paris, *sénéchaussée*. Cette ville est partagée en haute & basse, & construite de maniere, que la ville haute commande le château qui donne sur la ville basse. Il y a dans la haute deux collégiales; l'une nommée de S. Maxe;

& l'autre de S. Pierre. Elle a aussi plusieurs communautés religieuses, ainsi que la ville basse. Entre ses fauxbourgs, il y en a un où l'on travaille toutes sortes d'ouvrages d'acier.

LIGNI, *prévôté*, du ressort du parlement de Paris, sur l'Ornei, au sud-est de Bar-le-Duc, est la seconde ville du Barrois. Elle porte le titre de comté, & appartenoit à Charles-François de Montmorenci-Luxembourg, qui l'a vendue à Léopold I, duc de Lorraine. Cette ville a une collégiale, composée d'un doyen & d'onze chanoines, plusieurs maisons religieuses, & un college fondé en 1385, par Marguerite de Savoie, veuve d'Antoine de Luxembourg. C'est la patrie du B. Pierre de Luxembourg.

STAINVILLE, au sud-ouest de Ligni, érigée en duché-pairie en faveur du comte de Choiseul-Stainville, par lettres-patentes données en 1758, enregistrées la même année au parlement.

GONDRECOURT, au sud-ouest de Ligni, sur l'Ornei.

COMMERCI, *bailliage*, sur la Meuse, à l'orient de Bar-le-Duc. Cette petite ville, qui portoit le titre de principauté, a un très-beau château, bâti par le cardinal de Retz. Louis XIV l'avoit cédée au duc Léopold en 1707; mais elle est revenue à la France, qui en avoit accordé l'usufruit à la duchesse douairiere de Lorraine, morte en 1741.

SAINT-MIHIEL, *bailliage*, sur la Meuse, au nord de Commerci. Cette ville a une célebre abbaye de bénédictins réformés, qui ont une riche bibliotheque: une collégiale, plusieurs couvents, un hôpital, trois fauxbourgs & six portes. C'est la patrie de Charles-Louis Hugot, prémontré, abbé d'Etival, écrivain célebre, & de plusieurs autres hommes illustres.

PONT-A-MOUSSON, *bailliage*, *université*, sur la

Moselle. Cette ville est en partie du diocese de Metz, & en partie de celui de Toul. Les jésuites y ont eu un beau college, où ils enseignoient la philosophie, la théologie & les langues. Il y a une abbaye de prémontrés, une autre de filles, & plusieurs paroisses & couvents. C'est la patrie d'Antoine Pillement, & de François Rouot, jurisconsultes très-habiles, & doyens de la faculté de droit de cette ville.

CLERMONT, à l'occident de Verdun, sur les frontieres de la Champagne, capitale du bailliage d'Argone. Elle appartient à M. le prince de Condé.

Du gouvernement de Lorraine dépendent encore :

THIONVILLE & MONTMEDI, *places fortes*, dans le Luxembourg, cédées à la France par le fameux traité des Pyrénées, en 1659.

YVOI, érigé en duché, sous le nom de *Carignan*, en 1662, en faveur du prince Eugene. Cette ville est aussi du Luxembourg François.

HOMBOURG, est une ville enclavée dans le duché de Deux-Ponts, qui appartenoit au duc de Lorraine, & qui est maintenant à la France, depuis la réunion de ce duché. Elle étoit autrefois du comté de Sar-bruck; au sud-est de Sar-Louis; ce comté, quoiqu'enclavée dans la Lorraine, dépend de l'Allemagne.

ARTICLE VIII.

Du Gouvernement d'Alsace.

L'ALSACE a été sous la domination des rois de France jusqu'à Louis IV. Elle fut possédée ensuite par des Landgraves, & depuis par la maison d'Autriche. Elle est revenue à la France, par le

le Traité de Munster, en 1648. Les villes impériales lui ont été accordées par la paix de Nimegue, en 1678, à la réserve du Strasbourg, qui lui a été enfin cédée par la paix de Riswick, en 1697.

Les principales villes impériales étoient Strasbourg, Colmar, Landaw, Haguenaw, Scheleſtat.

L'Alſace peut avoir 40 lieues du midi au ſeptentrion, & 15 environ d'orient en occident.

Elle eſt bornée à l'orient, par la Souabe; au ſeptentrion, par le palatinat du Rhin; à l'occident, par la Lorraine & le Montbéliard; au midi, par la Suiſſe.

Ce pays eſt très-fertile en bleds, en vins & en pâturages: il s'y trouve des mines d'argent, de plomb, de cuivre, & des eaux minérales: on y voit des montagnes couvertes d'arbres, & des ſapins de 120 pieds de hauteur.

Le Rhin la borne du midi au ſeptentrion. Il n'y a d'autre riviere remarquable que la riviere d'Ill: elle ſe jette dans le Rhin, après avoir paſſé à Strasbourg.

On diviſe l'Alſace en haute au milieu, baſſe au nord, & Suntgaw au midi.

§. I. *De la haute Alſace.*

COLMAR, *conſeil ſouverain, place forte.* C'eſt une grande & belle ville proche la riviere d'Ill. Les Luthériens y ont liberté de conſcience.

NEUF-BRISACK, forteresſe dans un goût nouveau, bâtie ſous Louis XIV, auſſi-bien que la ville, qui eſt une des plus régulieres de l'Europe; elle eſt vis-à-vis le Vieux-Briſack, en Souabe. Il n'y a que le Rhin qui les ſépare.

ENSISHEIM, ſur l'Ill, au midi de Colmar. C'eſt une jolie ville, mais petite.

§. II. *La basse Alsace*

STRASBOURG, *capitale* de toute l'Alsace, *évêché*, *place forte*, *hôtel des monnoies*, *université*. Cette ville, qui est grande, belle & bien peuplée, n'est qu'à un quart de lieue du Rhin, sur la riviere d'Ill. Louis XIV s'en rendit maître en 1681, & elle lui a été assurée par la paix de Riswick, en 1697. La citadelle & les autres forts rendent cette ville presqu'imprenable. Strasbourg a six portes, six ponts sur l'Ill, dont deux sont de pierres, & quatre de bois seulement. Ses rues en général sont étroites; mais la grande rue, celle du marché & celle de la petite boucherie sont très-belles, grandes, droites & bien percées. Outre l'hôpital bourgeois, où l'on conserve un amas de bled & de vin, depuis plus d'un siecle, il y en a un autre magnifique, nommé l'*hôpital François*, que Louis XIV a fait bâtir pour les soldats. La religion Luthérienne, qui étoit autrefois dominante dans cette ville, y est encore permise. Le college des magistrats de Strasbourg est divisé en plusieurs chambres, qui sont, celles des treize, des quinze, des vingt-un, du grand & petit sénat. La premiere connoît de toutes les affaires de conséquence: la chambre des quinze a la direction & l'économie des revenus de la ville: celle des vingt-un n'a presque d'autre fonction que de fournir des sujets qui entrent dans les deux autres chambres. Le grand sénat est composé de trente personnes, dix nobles & vingt roturiers. Ce tribunal connoît des affaires civiles & criminelles. Ces dernieres y sont jugés en dernier ressort. Le petit sénat consiste en six gentilshommes & douze bourgeois: il connoît des moindres affaires avec appel à la chambre des treize. Les

chanoines de la cathédrale doivent prouver seize quartiers de noblesse. La cathédrale est magnifique ; on admire particuliérement son clocher, qui est une tour en pyramide de 474 pieds de hauteur. L'horloge de cette église est remarquable par la quantité de ses machines, qui marquent le mouvement des constellations, le cours de la Lune & des autres planetes. L'évêché de Strasbourg est le plus riche de France. Il rapporte plus de 250000 livres de rente. L'évêque est suffragant de Mayence, & prince du Saint Empire.

SCHELESTAT, *place forte*, sur l'Ill, entre Strasbourg & Colmar.

PHALSEBOURG, petite ville au pied des montagnes de Vosge. Elle porte le titre de principauté, & est défendue par un ancien château, & par des fortifications que Louis XIV y a fait faire.

SAVERNE, sur la riviere de Soer. L'évêque de Strasbourg, qui en est le seigneur, y a un magnifique château, où est sa résidence.

HAGUENAW, *place forte*, sur la Moter, au nord de Strasbourg. Cette ville est renommée pour sa préfecture des dix villes impériales, & pour n'avoir jamais été infectée du Luthéranisme ni du Calvinisme.

LAUTERBOURG, petite ville sur la riviere de Lauter, près du Rhin.

LE FORT-LOUIS du Rhin, bâti par Louis XIV, dans une Isle du Rhin.

VEISSEMBOURG. Cette ville, autrefois libre & impériale, ayant été cedée à la France avec les autres villes impériales de l'Alsace, par les traités de paix dont nous avons parlé, Louis XIV en fit détruire les fortifications.

LANDAW, à l'extrêmité de l'Alsace, vers le Pa-

latinat. Cette ville est une des plus fortes de l'Europe. M. de Vauban est le premier auteur de ses fortifications.

§. III. *Le Suntgaw.*

BEFORD, *capitale*, *place forte*; comté qui appartient à la maison de Mazarin.

FERETTE, *bailliage*. Cette petite ville porte le titre de comté. Le cardinal Mazarin, à qui Louis XIV l'avoit accordée, la donna à sa niece Hortense Mancini, mariée à Charles de la Porte, qui prit le nom de duc de Mazarin.

HUNINGUE, *place forte*, sur le Rhin, près de Basle.

CHAPITRE II.

Provinces & Gouvernements du milieu.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de Bretagne.

LA Bretagne a reçu son nom des Bretons chassés d'Angleterre, qui s'y jetterent dans le 5e. siecle. On l'appella *petite Bretagne*, pour la distinguer de la grande-Bretagne, qui est l'Angleterre & l'Écosse. Avant cela elle étoit une des provinces nommées *Armoriques*, à cause de leur situation sur la Mer.

La Bretagne avoit autrefois des souverains qui portoient le titre de rois. Ils ont pris ensuite celui de comtes & de ducs. Elle est venue à la

France en 1491, par le mariage d'Anne de Bretagne, unique héritiere de François II, dernier duc de Bretagne, avec Charles VIII, puis avec Louis XII, son successeur. François I l'a unie à la couronne, en 1532. C'est un pays d'états: ils s'assemblent tous les deux ans.

La Bretagne produit peu de bled & de vin; mais elle abonde en excellens pâturages, qui lui fournissent de bon beurre. Le terroir est fertile en lin & en chanvre, dont on fait des toiles & des cordages. C'est en cela que consiste son principal commerce: on en tire aussi de bons chevaux & des eaux-de-vie.

Sa principale riviere est la *Vilaine*, qui prend sa source sur les confins du Maine, passe à Rennes, à Rhedon, & se décharge dans la Mer, près la Roche-Bernard.

La Bretagne est bornée à l'orient, par l'Anjou & le Maine; au midi, en partie par le Poitou; les autres côtés sont environnés de l'océan, ensorte qu'elle forme une presqu'isle.

On la divise en haute & basse: la haute est à l'orient, & la basse à l'occident.

§. I. *De la Haute-Bretagne.*

Elle renferme cinq évêchés: Rennes, à l'orient; Nantes, au midi; Saint-Malo, au nord; Dol, au sud-est de Saint-Malo; Saint-Brieuc, au sud-ouest de la même ville.

I. RENNES, sur la Vilaine, *capitale*, *évêché*, *parlement*, *cour des aides*, *présidial*, *hôtel des monnoies*. C'est une belle ville, presqu'entiérement rebâtie depuis l'incendie de 1720. Elle a un bel hôtel-de-ville, un palais réguliérement bâti, où l'on rend la justice, une belle place, & un collège. Depuis peu on y a transféré la faculté de droit qui étoit à Nantes. C'est dans cette ville

que les états de Bretagne se tiennent ordinairement, depuis quelques années. C'est la patrie du Pere Tournemine, auteur de plusieurs ouvrages. On estime singuliérement son édition de Menochius. Jacques & Louis Cappel, célebres critiques sur l'écriture sainte, étoient aussi nés à Rennes.

VITRÉ, à l'orient de Rennes, sur la Vilaine, baronie au duc de la Trimouille; c'est la patrie du Pere de Gennes, savant prêtre de l'oratoire.

FOUGERES, au nord de Vitré, sur le Coesnon.

SAINT-AUBIN, au sud-ouest de Fougeres.

LA GUERCHE, au sud de Mitré.

II. NANTES, au midi, *évêché*, *chambre des comptes*, *généralité*, *hôtel des monnoies*, *université*.

Cette ville est belle, très-peuplée & fort marchande. Les plus grosses barques & les vaisseaux médiocres y remontent par la Loire, sur le bord de laquelle se trouve un château assez fort. C'est à Nantes que Henri IV donna, en 1598, l'édit en faveur des Calvinistes, pour leur permettre le libre exercice de leur religion. Louis XIV a révoqué cet édit en 1685. Les prêtres de l'Oratoire ont le college, où ils professent aussi la théologie, & les prêtres de S. Sulpice ont le séminaire depuis quelques années. Il y a une abbaye de bénédictins, une chartreuse, & nombre d'autres communautés.

LA ROCHE-BERNARD, sur la Vilaine. Cette ville est assez jolie & peuplée. C'étoit une baronie, qui a été érigée, avec celle de Pont-Château, en duché-pairie, sous le nom de Coaslin, en 1663. Ce duché est maintenant éteint.

ANCENIS, sur la Loire, marquisat qui appartenoit à la maison de Béthune-Charost.

CHATEAU-BRIANT, au nord-est de Nantes, sur les confins du Maine. Elle appartient à présent à la maison de Bourbon-Condé.

LE CROISIC, bourg fort marchand, sur la Mer, à l'ouest de Nantes, avec un petit port.

MACHECOU, capitale du duché de Retz, au sud-ouest de Nantes, sur les confins du Poitou. Ce duché appartient aujourd'hui à la maison de Villeroi.

III. SAINT-MALO, au nord, *évêché, port.* Cette ville n'est pas grande, mais très peuplée & fort marchande : elle a un bon port, dont l'entrée est difficile, à cause des roches qui s'y trouvent. La ville est bâtie sur un rocher ou petite Isle, nommée autrefois l'*Isle d'Aron*, qui n'est jointe à la terre ferme que par une chaussée. Les Malouins sont considérés comme les meilleurs armateurs de France. On ferme la ville tous les soirs, & on lâche quelques chiens destinés à la garder. Saint-Malo est la patrie de Jacques Cartier, qui a fait la découverte du Canada ; du célebre du Guay-Trouin, lieutenant-général des armées navales, de Moreau de Maupertuis, si connu par son voyage dans le nord & ses observations curieuses, & l'abbé du Rênel, traducteur de Pope.

DINANT, comté sur la Rance, au sud de Saint-Malo.

PLOERMEL, au sud-ouest de Dinant.

MONTFORT, à l'ouest de Rennes. Cette ville porte le titre de comté.

IV. DOL, *évêché*, au sud-est de Saint-Malo. Cette ville est petite, mal peuplée, & très-malsaine, à cause des marais qui l'environnent. Lorsque son évêque officie, on porte la croix devant lui comme devant les archevêques. C'est un vestige des droits de métropolitain dont il a joui pendant 300 ans sur les évêques de Bretagne : ils sont tous maintenant suffragants de l'archevêque de Tours, qui est rentré dans ses droits.

V. SAINT-BRIEUC, *évêché*, au sud-ouest de Saint-

Malo. C'est une ville assez considérable, dont le port est bon, mais sans défense.

LAMBALLE, au sud-ouest de Saint-Brieuc. Cette petite ville, qui est le chef-lieu du duché de Penthievre, est remarquable par l'abondance de son bétail, par ses manufactures de toiles, & son grand trafic de parchemin. Le fils ainé du duc de Penthievre porte le titre de prince de Lamballe. Le fameux de la Noue, surnommé *Bras-de-Fer*, fut tué au siege de Lamballe, en 1591.

QUINTIN, au sud-ouest de Saint-Brieuc. Cette ville a titre de duché, érigé en 1691, en faveur de Gui de Durfort, maréchal de Lorges, qui a obtenu, en 1706, des lettres-patentes pour faire changer le nom de Quintin en celui de Lorges.

MONCONTOUR,

JUGON. Elles dépendent l'une & l'autre du duché de Penthievre.

§. II. *De la basse-Bretagne.*

Elle renferme quatre évêchés, savoir, au midi, Vannes & Quimper; au nord, Saint-Paul-de-Léon & Tréguier.

I. VANNES, *évêché*, *port.* C'est une ville ancienne, assez peuplée & marchande. La marée y monte à la faveur d'un petit bras de Mer, appellé le *Morbihan.* Elle a un ancien château, qui paroît avoir été très-fort autrefois, un séminaire, dirigé par les prêtres de la mission, & un college. Le grand hôpital & les dominicains sont dans le fauxbourg S. Paterne, qui a plusieurs églises & monasteres, & un assez beau mail.

PORT-LOUIS, *port*, *place forte.* Il y a dans cette ville un commissaire général de la marine.

L'ORIENT, vis-à-vis de Port-Louis, *port.* Il s'est formé en cet endroit, vers l'anné 1720 une ville célebre par les magasins, & la vente qui s'y fait

tous les ans des marchandifes de la compagnie des Indes.

AURAY, *fénéchauffée*, entre Vannes & Port-Louis. Il y a auprès de cette ville une très-belle chartreufe.

HENNEBON, fur le Blavet, *fénéchauffée*. C'eft la patrie du Pere Pezron, de l'ordre de Cîteaux, célebre par plufieurs ouvrages, en particulier par fon *Traité de l'Antiquité des temps*.

PONTIVI, au nord-eft de Hennebon, chef-lieu du duché de Rohan.

ROHAN, à l'orient de Pontivi. C'eft un duché-pairie, érigé d'abord, en 1603, en faveur de Henri de Rohan, & de nouveau, en 1645, en faveur du mari de fa fille, Henri Chabot, feigneur de S. Aulaye. Il ne faut pas le confondre avec le duché de Rohan-Rohan, dont on parlera à l'article de la Saintonge.

GUIMENÉ, à l'occident de Rohan, érigé en principauté en 1570, en faveur de Louis VI de Rohan, duquel defcendent les ducs de Montbazon, les princes de Soubife & les princes de Montauban.

BELLE-ISLE, au fud-oueft de Vannes. C'eft une Isle de fix lieues de long, fur deux de large, environnée de rochers, & défendue par une bonne citadelle. On n'y peut entrer que par quelques endroits qu'on a fortifiés : elle eft très-fertile, & a quatre paroiffes. Cette isle portoit ci-devant le titre de marquifat, & appartenoit au maréchal de Belle-Isle, qui, en 1748, l'échangea avec le roi, pour le comté de Gifors, & autres terres de Normandie, érigées en un duché-pairie, qui s'eft éteint par la mort du maréchal.

II. QUIMPER ou QUIMPERCORENTIN, *évêché*, *préfidial*. Cette ville eft fituée au confluent de l'Oder & de la petite riviere de Benaudet. Les plus

grosses barques y peuvent aborder, à la faveur de la marée. Elle est la capitale du pays de Cornouaille. C'est la patrie des Peres Hardouin & Bougeant, fameux jésuites.

QUIMPERLAI, au nord-ouest de la ville de l'Orient. Cette ville qui est sur la petite riviere de l'Isotte, est médiocre : elle a une abbaye de bénédictins.

III. SAINT-PAUL-DE-LÉON, *évêché*, au nord de la basse-Bretagne. Cette ville, qui est aujourd'hui fort médiocre, avoit autrefois un prince particulier : à présent c'est une baronie qui appartient au duc de Rohan : elle lui donne droit de présider aux états de Bretagne avec le duc de la Trimouille, comme baron de Vitré, & avec les autres barons de Bretagne, quand ils sont nommés par le roi.

LANDERNAU, chef-lieu de l'ancienne baronie de Léon.

LESNEVEN, *sénéchaussée*, au sud-ouest de Saint-Paul-de-Léon.

SAINT-RENANT. Ces deux petites villes appartiennent en propre au roi.

BREST, *port*, *place forte*. Son port, qui est un des plus beaux de France, est défendu par un château très-fort, bâti sur un rocher, & est situé dans une baie, dont l'entrée est fort étroite : les vaisseaux y sont toujours à flot. Brest est le premier département de la Marine : on y fait les armements les plus considérables : elle est située sur une hauteur qui va toujours en s'abaissant jusqu'à la Mer. Le roi y a établi une académie de marine en 1752. On y a construit, depuis la réduction du service des galeres de France, un grand bâtiment nommé *bagne*, destiné aux logements des forçats : dans l'arsenal de la Marine. Cette ville a un hôpital desservi par les freres de la charité,

que le roi y entretient, pour avoir soin des matelots dans leurs maladies.

IV. TRÉGUIER, *évêché*, au nord, sur la Mer. Cette ville est ancienne : son évêque prend le titre de comte.

LANNION, *sénéchaussée*, au sud-ouest de Tréguier. Elle est du duché de Penthievre : il s'y fait un assez grand commerce de vins & de chanvre.

MORLAIX, au sud-ouest de Lannion, *sénéchaussée*. Il s'y fait un grand commerce de toiles de lin & de chanvre. Cette ville, qui n'est qu'à deux lieues de la Mer, en reçoit un grand avantage, la marée y remontant & portant de grosses barques & des vaisseaux médiocres. Elle a un chapitre & plusieurs communautés.

GUINGAMP, au sud-est de Tréguier. Cette ville est du duché de Penthievre, qui comprend aussi Lamballe, Moncontour & Jugon, dans le diocese de Saint-Brieuc. C'étoit autrefois un comté, qui a été érigé en duché-pairie par Charles IX, en 1569, en faveur de Sébastien de Luxembourg. Il appartient à présent à Louis de Bourbon, duc de Penthievre, fils unique du feu comte de Toulouse. Son troisieme fils s'appelloit le comte de Guingamp.

Les habitants de ces trois derniers dioceses, & en général de la basse-Bretagne, parlent un langage particulier, le même que parlent en Angleterre les habitants de la principauté de Galles ; aussi les bas-Bretons & les Gallois s'entendent-ils mutuellement. Vraisemblablement, cette langue qu'on nomme *bas-Breton* & *langue Cimbrique*, ou *Galloise*, a été apportée en Bretagne, par les anciens Bretons, qui, chassés par les Anglois, s'y réfugierent au 5e. siecle, & lui donnerent leur nom. Quelques savants prétendent que cette langue est un reste de l'ancien celtique.

ARTICLE II.

Du Gouvernement du Maine.

CE gouvernement comprend le *Maine* & le *Perche* : il eſt borné au ſeptentrion, par la Normandie ; à l'orient, par le pays Chartrain, le Dunois & le Vendômois ; au midi, par l'Artois, & à l'occident, par la Bretagne.

§. I. *Du Maine.*

Le Maine & la ville du Mans ſa capitale, ont retenu le nom des peuples Celtiques, appellés en latin *Cenomani.* Ce pays, vers le milieu du Xe. ſiecle, vint au pouvoir du comte Hugues, qui le laiſſa à ſa poſtérité. Philippe-Auguſte le conquit ſur Jean ſans terre, fils de Henri II, roi d'Angleterre. S. Louis donna le comté du Maine, avec l'Anjou, à ſon frere Charles, qui fut depuis roi de Sicile & comte de Provence. Charles, le plus jeune des fils de Louis II, ayant fait ſon héritier univerſel Louis XI, roi de France, le Maine, ainſi que l'Anjou, fut réuni à la couronne en 1481. Il a été donné quelquefois en apanage aux enfants de France, comme à Henri III, & à ſon frere François, qui mourut avant lui. Louis-Auguſte de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV, étoit duc du Maine de la même maniere.

Le Maine eſt aſſez fertile en bled, en vin & en chanvre ; le gibier & la volaille y abondent ; les pâturages y ſont très-bons. Cette province a des carrieres de marbre & des mines de fer.

Ses principales rivieres ſont la Sarte & la Mayenne,

La Sarte prend sa source sur les confins du Perche, dans un lieu appellé *Somme-Sarte*, à deux lieues de Mortagne, passe à Alençon, à Frenay, au Mans, à la Suse & à Château-Neuf, & après avoir reçu le Loir, elle se jette dans la Mayenne au dessus d'Angers.

La Mayenne prend sa source sur les confins du Maine & de la Normandie, à l'occident d'Alençon, arrose les villes de Mayenne, Laval, Château-Gontier, Angers, au dessous de laquelle elle se jette dans la Loire.

On divise le Maine en haut & bas : le haut est vers l'orient & le bas vers l'occident.

Le Haut-Maine.

LE MANS, (1) *capitale, évêché, présidial, bailliage, sénéchaussée, élection.* Cette ville, qui est sur la Sarte, fait un grand commerce d'étamines fort connues, de belles bougies, & de chapons fort renommés. Les prêtres de la mission ont le séminaire, & les prêtres de l'oratoire le college; il y a deux abbayes de bénédictins, une de chanoines réguliers, & beaucoup d'autres communautés. C'est la patrie du Pere Marin Mersenne, religieux minime, savant théologien & mathématicien; & du Pere Bernard Lamy, prêtre de l'oratoire, auteur de plusieurs savants ouvrages, & en particulier d'une *Introduction à la lecture de l'Ecriture-Sainte*; des jurisconsultes Brodeau & Blondeau; de l'Herminier, docteur de Sorbonne, auteur d'un cours de théologie, & de plusieurs autres hommes illustres.

(1) On avoit suivi dans les précédentes éditions les dictionnaires, qui placent le Mans dans le bas-Maine, & Mayenne dans le haut; m is c'est une erreur, suivant l'usage constant du pays.

SABLÉ, marquisat sur la Sarte, vers les confins de l'Anjou. Cette ville est ancienne & assez peuplée. C'est la patrie de Robert le Maçon, chancelier de France.

CHATEAU-DU-LOIR, *élection*; au sud-est du Mans, sur le Loir.

LA FERTÉ-BERNARD, sur l'Huisne, baronie-pairie au duc de Richelieu. C'est la patrie du poëte Garnier.

Le Bas-Maine.

MAYENNE, sur la riviere de même nom, *capitale*, *élection*. Cette ville porte le titre de duché-pairie, qui fut érigé, en 1573, par Charles IX, en faveur de Charles de Lorraine, qui prit le titre de duc de Mayenne. Il n'est que trop connu dans notre histoire par sa qualité de chef de la ligue. Le cardinal Mazarin ayant acheté ce duché, le donna, en 1661, à Charles de la Porte, duc de Mazarin, en considération du mariage contracté par ce duc avec Hortense Mancini, niece du cardinal. C'est la patrie de Jean Louail, directeur des études de M. l'abbé de Louvois, & de Michel Tronchay, éditeur des ouvrages de M. de Tillemont, & auteur de sa vie.

AMBRIERES, au nord de Mayenne, *bailliage*.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, à l'orient de Mayenne, sur la Sarte. Cette ville est ainsi nommée à cause de ses anciens seigneurs, qui ont porté le titre de vicomte. François I l'érigea en duché. Il a été réuni à la couronne par Henri IV, qui en étoit propriétaire; mais Louis XIV l'a aliené en faveur de Réné de Froulai, comte de Tessé, qui a aussi la baronie d'Ambrieres.

LAVAL, *élection*, sur la Mayenne, à l'occident du Mans, comté appartenant au duc de la Trimouille: il s'y fait un grand commerce de toiles.

Elle a donné naiſſance à Daniel Tauvri, de l'académie des ſciences de Paris, célebre médecin, qui, dès l'âge de 18 ans, donna au public une *Anatomie raiſonnée*, & à Ambroiſe Paré, chirurgien des rois Henri II, François II, Charles IX & Henri III.

§. II. *Du Perche.*

Ce pays a eu ſes comtes qui en étoient ſouverains. Dès la fin du neuvieme ſiecle au plus tard, il vint au pouvoir des rois de France : il a été uni à la couronne par le traité fait entre S. Louis & Jacques de Château-Gontier, qui prétendoit que ce comté lui appartenoit.

Le Perche eſt une province fort peu étendue ; le terroir y eſt gras & fertile. On y fait beaucoup de ſerges, de draps & de cuirs.

MORTAGNE, *capitale*, *bailliage*, *élection*, au nord-oueſt : elle eſt du dioceſe de Séez.

A trois lieues de Mortagne on trouve l'abbaye de *la Trappe*, de l'ordre de Cîteaux, célebre par l'effroyable auſtérité de ſes religieux.

BELESME, *bailliage*, au midi de Mortagne.

NOGENT-LE-ROTROU, au ſud-eſt de Beleſme, ſur l'Huiſne. C'eſt un gros bourg, qui, avec quelques autres terres, a été érigé en duché-pairie en 1622, ſous le nom de Béthune-Orval, en faveur de François de Béthune, fils du premier duc de Sully, dans la maiſon duquel Nogent, ou Orval, eſt aujourd'hui ſous le titre de comté, le titre de duché étant éteint.



CHAPITRE III.

Du Gouvernement d'Anjou.

CETTE province est belle & fertile, sur-tout en bons vins, en bled, en seigle, en lin, & en fruits. Il y a beaucoup de pâturages, & on y nourrit quantité de bœufs, de vaches & de moutons. Les carrieres d'ardoises y sont si communes, que presque toutes les maisons, même celles des paysans, en sont couvertes. On y trouve des mines de charbon de terre & de fer.

On a remarqué, dans l'article précédent, au sujet du Maine, comment l'Anjou a été réuni à la couronne : il suffira d'observer ici qu'il a été érigé en duché-pairie en 1297, par Philippe le bel : il a été donné plusieurs fois en apanage à un fils de France. Philippe V, dernier roi d'Espagne, & le feu roi, Louis XV, ont porté successivement le titre de duc d'Anjou.

L'Anjou est borné au nord, par le Maine ; à l'occident, par la Bretagne : au midi par le Poitou ; & à l'orient, par la Touraine.

Outre la Sarte, la Mayenne & la Loire, dont nous avons décrit le cours, on y trouve le Loir. Cette riviere commence dans le Perche, aux étangs de l'abbaye du Loir, passe à Illiers, à Bonneval, à Châteaudun, à Vendôme, au château du Loir, à la Fleche, à Duretal, & s'unit à la Sarte, au dessus d'Angers.

On divise l'Anjou en haut & bas.

§. I.

§. I. *Du Haut-Anjou.*

ANGERS, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *université*. C'est une ville grande, assez belle & peuplée : le château est très-fort. Sa cathédrale n'a point de bas côtés : elle porte le nom de S. Maurice, & on y voit les armes des anciens chevaliers de l'ordre du croissant, institué par René, duc d'Anjou & roi de Naples. La procession qui se fait tous les ans dans cette ville le jour de la Fête-Dieu, & qu'on appelle le *Sacre d'Angers*, est fort célebre, & y attire un grand concours de peuple. Les sulpiciens ont le séminaire, & les oratoriens le college. Angers a une académie de belles-lettres, établie en 1685. C'est la patrie de Gilles Ménage, qui a écrit sur différentes matieres, & de Bodin, Airaut & Eveillon, jurisconsultes. François Bernier, médecin célebre par ses voyages, étoit aussi né à Angers.

LA FLECHE, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, au nord-est d'Angers, sur le Loir. On y voit un magnifique college, que Henri IV avoit fondé pour les jésuites. Ce prince donna pour cet établissement son château neuf de la Fleche, avec son jardin & son parc. Ce college renferme dans son enceinte trois grandes cours, bordées de trois grands corps de logis quarrés, avec deux grandes basse-cours, & tout cela de suite & de plain-pied. La premiere cour, en entrant, étoit pour les peres ; la seconde pour les classes, & la troisieme pour les pensionnaires. Le long des bâtiments, du côté du jardin, est un beau canal d'eau vive qui vient de la riviere du Loir. L'église, qui est belle & grande, possede les cœurs de Henri IV & de Marie de Médicis, son épouse. Le corps de logis qui répond à l'église, contient, d'un côté, une grande

bibliotheque, & de l'autre, une salle magnifique; avec une galerie remplie de peintures qui représentent les principales actions de la vie de Henri IV, & la suite de ses ancêtres depuis S. Louis. La Fleche est la patrie de Guillaume Fouquet de la Varenne, favori de Henri IV, qui lui fit bâtir à la Fleche, & meubler superbement un beau château, qui fait un des ornements de cette ville.

CHATEAU-GONTIER, au nord-ouest d'Angers, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, sur la Mayenne, avec un prieuré de bénédictins : on y tient tous les ans quatre foires franches.

BEAUFORT, près l'Aution, à l'orient d'Angers, duché réuni au domaine du roi. Il se fait dans cette petite ville un grand commerce en bled.

BAUGE, au nord-est de Beaufort, sur le Coësnon. Cette ville a un château, bâti par Foulques Nerra, au commencement du XIe. siecle.

LE LUDE, sur le Loir. Le duc de Roquelaure en étoit seigneur.

LA VAILIERE*, à quatre lieues au sud-est du Lude, duché-pairie, érigé en 1667, en faveur de Françoise-Louise de la Baume-le-Blanc de la Valliere, & renouvellé en 1713, en faveur de son neveu.

§. II. *Du Bas-Anjou.*

Il est séparé, dans sa plus grande partie, du haut Anjou par la Loire.

SAUMUR, sur la Loire, *sénéchaussée*, *élection*. Cette ville a un ancien & fort château, & un college des prêtres de l'Oratoire. L'église de Notre-Dame des Ardilliers, desservie par les prêtres de la même congrégation, est un fameux pélerinage. C'est la patrie de Madame Dacier, connue par ses traductions.

Quoique le gouvernement de Saumur soit renfermé dans celui d'Anjou, il fait néanmoins un

gouvernement particulier : c'eſt un des ſept que nous avons omis dans la diviſion de la France. Il comprend une partie du bas Anjou & de la Touraine, le Mirebalais, & les environs de Richelieu dans le Poitou. Ses principales villes ſont Saumur, Fontevraud, Montreuil-Bellai, Richelieu & Mirebeau.

FONTEVRAUD, au ſud de Saumur, bourg qui tire ſon origine de la célebre abbaye de *Fontevraud*, chef-d'ordre, fondée en 1100, par le bienheureux Robert d'*Arbriſſel*. Les monaſteres où il avoit raſſemblé les hommes & les femmes convertis par ſes prédications, furent gouvernés, après ſa mort, par une veuve nommée *Petronille de Craon de Chemillé*, à qui il en avoit confié le ſoin. Pour cette raiſon, l'abbeſſe gouverne encore aujourd'hui les religieux de cet ordre, avec autant d'autorité que les religieuſes. Fontevraud eſt le couvent où l'on met ordinairement les dames de France, c'eſt-à-dire, les filles du roi, pour leur donner l'éducation pendant leur jeuneſſe.

MONTREUIL-BELLAI, *élection*, au ſud-oueſt de Saumur. C'eſt une baronnie ancienne, vendue en 1664, au maréchal de la Meilleraie.

DOUÉ, au nord-oueſt de la précédente. C'étoit, ſelon M. de Valois & le P. Mabillon, un des principaux palais des rois d'Aquitaine, & ce ſont les ruines de ce palais que les gens du pays prennent pour les reſtes d'un amphithéatre. Cette ville, qui a une égliſe royale & collégiale, un couvent de Récollets & un hôpital bien renté, eſt ornée d'une des plus belles fontaines qu'il y ait dans le royaume. C'eſt la patrie de Jacques Savary, auteur du *Parfait Négociant*.

LE PONT-DE-CÉ, au midi d'Angers. C'eſt une petite ville qui a un fort beau pont ſur la Loire. Elle eſt célebre par la défaite de l'armée de la reine

mere de Louis XIII, par le maréchal de Créqui; en 1620.

Brissac, au sud-est du Pont-de-Cé, duché-pairie érigé en 1611, en faveur de Charles de Cossé, maréchal de France. C'est la patrie du pere Charles Reynaud, célebre mathématicien, de l'académie des sciences.

Article IV.

Du gouvernement de Touraine.

La Touraine est bornée au nord par le Vendômois & une partie du Maine; à l'orient, par le Blaisois, & une partie du Berri; au midi, par le Berri en partie, & par le Poitou; à l'occident, par une partie du Poitou & par l'Anjou.

Les rois d'Angleterre ont possédé assez longtemps la Touraine sous le titre de comté; mais Henri III, fils de Jean sans terre, renonça, par le traité de l'an 1256, qu'il fit avec S. Louis, aux droits qu'il pouvoit avoir sur cette province & sur plusieurs autres. Le roi Jean l'érigea en duché-pairie l'an 1556, en faveur de Philippe son fils, depuis duc de Bourgogne. Elle a été ensuite donnée plusieurs fois en appanage aux fils de France; mais après la mort de François, duc d'Alençon, & frere de Henri III, elle a été réunie au domaine, dont elle n'a plus été séparée.

Cette province est très-agréable & très-fertile; elle abonde en excellents fruits, ce qui la fait nommer *le jardin de la France*.

Ses principales rivieres sont, la Loire, dont nous avons parlé; le Cher, l'Indre, la Creuse & la Vienne.

Le *Cher* prend sa source au nord-ouest de l'Au-

vergne, passe à Evaux, à Mont-Luçon, à Château-Neuf, à Saint-Aignan; & après avoir côtoyé Tours, il se décharge dans la Loire.

L'*Indre* prend sa source dans le Berri, passe à la Châtre, à Château-Roux, à Loches, & se jete dans la Loire, entre le Cher & la Vienne.

La *Creuse* prend sa source dans le Limousin, à trois lieues & demie au-dessus de Feilletin, passe à Aubusson, Ahun, Celle-Dunoise, Argenton, le Blanc, la Roche-Posay, la Guerche, & se jette dans la Vienne, à quelques lieues au dessous de la Haye en Touraine.

La *Vienne* prend sa source dans le Limousin, passe à Limoges, à l'Isle-Jourdain, à Châtellerault, & se décharge dans la Loire, au-dessous de Chinon.

On divise la Touraine en haute & basse. La haute est au nord, & la basse au sud.

La Haute-Touraine.

TOURS, *capitale* de toute la Touraine; *archevêché*, *généralité*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*. Cette ville est assez belle, grande & marchande. La cathédrale, dédiée à S. Gatien, évêque de Tours, est un beau vaisseau. La collégiale de S. Martin, est une des plus nombreuses & des plus riches du royaume. Le corps de S. Martin, qui y reposoit, a été brûlé par les Calvinistes dans les guerres civiles. On voit encore dans cette église l'endroit où ce sacrilege s'est commis. Tours est célebre par son commerce d'étoffes de soie. Le parlement de Paris, & les autres cours supérieures, y ont été transférées en 1589, par Henri III. Le mail de cette ville passe pour être le plus beau du royaume. Il y a un college, & nombre de communautés. C'est la patrie du P. Rapin, Jésuite, excellent poëte latin, & de Jean-

Baptiste Gault, évêque de Marseille, mort en odeur de sainteté.

Louis XI fit bâtir, près de Tours, une maison royale, qu'on appelle *le Plessis-lez-Tours*, où il mourut en 1483. Il y fonda une église collégiale & un couvent de minimes, le premier que ces religieux aient eu en France.

Près de Tours est la célebre abbaye de *Marmoutier.* C'est comme le chef d'ordre de la congrégation de S. Maur, & où se tiennent les chapitres généraux. L'église & la maison sont magnifiques. On y admire, sur-tout, ses belles caves.

LANGETS, à l'occident de Tours, sur la Loire, renommé pour ses bons melons.

LUINES, sur la Loire, duché-pairie érigé en 1619, en faveur de Charles d'Albert, connétable de France. Cette petite ville s'appelloit autrefois *Maillé*, & portoit le titre de comté.

CHATEAU-RENAUD, au nord-est de Tours, marquisat érigé en 1620.

La Basse-Touraine.

AMBOISE, sur la Loire, *capitale*, *bailliage*, *élection.* C'est en cette ville que Louis XI institua l'ordre de S. Michel, en 1439. Le château, qui est ancien, est situé sur une hauteur, & très-fort par son assiette. On y voit un escalier fort singulier; il est sans degrés, de sorte qu'on pourroit monter en carrosse jusqu'à la terrasse qui le domine. Charles VIII est né dans cette ville, & y est mort en 1498. C'est aussi la patrie du P. Commire, Jésuite, excellent poëte latin.

CHASTILLON, sur l'Indre, *présidial.*

LOCHES, sur l'Indre, *bailliage*, *élection.* Au milieu du chœur de son église collégiale est le tombeau de la fameuse Agnès Sorel, bienfaitrice de cette église, qui profita de l'ascendant qu'elle avoit

sur l'esprit de Charles VII, pour porter ce prince à chasser les Anglois de son royaume. Louis XI refusa aux chanoines de Loches la permission d'ôter ce tombeau de leur chœur, & les excita à avoir plus de reconnoissance pour une personne qui leur avoit fait beaucoup de libéralités.

MONTBAZON, sur l'Indre, duché-pairie érigé en 1588, en faveur de Louis VII de Rohan, prince de Guimené.

LA HAYE, *bailliage* & bourg, sur la Creuse, avec titre de baronnie, qui dépend du duché de Montbazon. On y tient, outre les marchés ordinaires, quatre foires par an. Le pere de la philosophie moderne, René Descartes, est né dans ce bourg.

CHINON, sur la Vienne, *bailliage*, *élection*. Cette ville a un beau château, où Charles VII, roi de France, a demeuré. C'est la patrie du fameux Rabelais.

CHENONCEAUX, maison royale, sur le Cher, bâtie par Catherine de Médicis, femme de Henri II, roi de France.

PREUILLI, sur la Claise, au sud-ouest de la Haye. Le seigneur baron de Preuilli est en cette qualité, chanoine honoraire & porte-étendard de S. Martin de Tours. Près de cette ville il y a des mines de fer, dont il tire un revenu considérable.

L'ISLE-BOUCHARD, au sud-ouest de Chinon, sur la Vienne. Cette ville a été ainsi nommée, à cause de sa situation dans une isle de la Vienne & de son château, bâti au dixieme siecle, par Bouchard, seigneur de cette ville. Elle a été unie au duché de Richelieu, par lettres-patentes de Louis XIII, en 1631. On y tient quatre foires par an. Il y a deux paroisses, un couvent de franciscains, & un d'ursulines. C'est la patrie d'André Duchêne, historiographe de France.

ARTICLE V.

Du Gouvernement d'Orléanois.

CE gouvernement est borné au nord par l'Isle-de-France ; à l'orient, par une partie de l'Isle-de-France & de la Bourgogne ; au midi, par le Nivernois & le Berri ; & à l'occident, par la Touraine & le Maine. Il comprend l'Orléanois propre, la Beausse, le Blaisois, & la plus grande partie du Gâtinois, qu'on appelle le Gâtinois Orléanois.

Ses rivieres les plus considérables sont, la Loire, le Loir & le Loin.

I. *L'Orléanois propre.*

Ce pays est fertile en bleds, en vins, & en fruits.

ORLÉANS, sur la Loire, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *université*. C'est une grande & fort belle ville, célebre par les deux sieges qu'elle a soutenus, l'un contre Attila, roi des Huns, en 450 ; l'autre contre les Anglois, en 1428. Elle fut délivrée de ces derniers par la fameuse *Jeanne d'Arc*, appellée *la Pucelle d'Orléans*.

Après avoir été réunie à la couronne par Hugues Capet, Philippe de Valois érigea Orléans en duché, qu'il donna à son fils Philippe. Ce prince mourut sans enfants ; & le duché fut accordé par Charles VI, à son frere Louis, en 1391. Ses successeurs en jouirent jusqu'à la mort de Charles VIII. Louis XII étant alors monté sur le trône, son apanage fut réuni au domaine. Louis XIII donna ce duché en apanage à son frere Gaston, & Louis XIV, à son frere Philippe, dont l'arriere-

petit-fils porte encore aujourd'hui le nom de duc d'Orléans.

L'évêque de cette ville a le privilege singulier de délivrer, le jour qu'il fait son entrée, les criminels du diocese d'Orléans seulement, & coupables de certains crimes, selon un édit de Louis XV. La cathédrale, qui est dédiée à la Sainte Croix, est bien bâtie ; mais elle n'est pas achevée. Les environs de cette ville, & sur-tout le fauxbourg d'*Olivet*, sont charmants. Orléans a donné le jour à plusieurs grands hommes, entr'autres au fameux pere Pétau, jésuite ; à Jacques Bongars, auteur critique ; à de Muis, célebre commentateur des pseaumes ; à Isambert, auteur de *traités de théologie ;* à Nicolas Toinard, célebre antiquaire, & auteur d'une *concorde des Evangélistes* ; à Amelot de la Houssaye, auteur de plusieurs traductions ; à l'abbé Gédouin, de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres ; à l'avocat Fuet, jurisconsulte estimé ; & à le Vassor, historien de Louis XIII.

L'université d'Orléans n'est composée que de la faculté de droit, qui a eu des jurisconsultes très-habiles. M. Pothier, conseiller au présidial, qui y enseigne aujourd'hui le droit François, le rend encore fort célebre par le nombre & l'utilité de ses écrits.

Le canal connu sous le nom de *canal d'Orléans*, commence à environ deux lieues de cette ville, à l'endroit nommé *Port-Morand* ; & après avoir traversé la forêt d'Orléans, & la plaine qui la suit, étant soutenu dans son cours, qui est de près de dix-huit lieues, par trente écluses, il s'unit à la riviere du Loin à *Cépoi*, une lieue au dessous de Montargis ; continue son cours avec cette riviere, passe à Nemours, & se jette dans la Seine au dessous de *Moret*.

Meun sur la Loire, petite ville fort ancienne, qui a une collégiale, dont le doyen porte le titre de baron. Les évêques d'Orléans y ont une maison de plaisance. C'est la patrie de Jean Chopinel, surnommé de Meun, continuateur du célebre roman de la Rose, commencé par Guillaume de Loris.

BEAUGENCI, sur la Loire, *bailliage*, *élection*, comté.

PITIVIERS, PIVIERS & PLUVIERS, *élection*, au nord d'Orléans.

CLERI, entre Orléans & Beaugenci Cette petite ville est connue par son église collégiale de Notre-Dame, où l'on voit les tombeaux de Louis XI & de la reine son épouse.

GERGEAU, sur la Loire, ancienne ville, avec une collégiale. C'est la patrie des trois freres *Gaignaires*, qui, quoique de basse naissance, s'éleverent par leur mérite, dans le dernier siecle, aux premiers honneurs de la guerre; ils mirent le comble à leur gloire, en ne rougissant jamais de la pauvreté de leurs parents.

SULLY, sur la Loire, à l'orient de Cleri. C'est un duché-pairie, érigé en 1606 par Henri IV, en faveur de son ministre Maximilien de Béthune, qui a rendu immortel le nom de Sully.

LA FERTÉ-SENECTERE, à l'occident de Sully.

II. *La Beausse*.

Cette contrée est si fertile en bled, qu'on l'appelle le grenier de Paris: elle renferme le Pays Chartrain, le Dunois & le Vendômois.

Les villes principales du Pays Chartrain, sont:

CHARTRES, sur l'Eure, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Son église cathédrale est très-belle: on admire, sur-tout, ses clochers, pour leur beauté & leur extrême élévation. Il y a un séminaire dirigé par les prêtres de la Mission, &

plusieurs paroisses. Celle de S. André mérite d'être vue, par la construction hardie de son chœur, bâti sur une voûte sous laquelle passe l'Eure ; ouvrage des plus admirables de la France, au jugement du maréchal de Vauban. Dans un caveau construit dans l'épaisseur du mur de cette voûte, on trouva, en 1725, plusieurs corps parfaitement conservés. Cette ville a aussi un hôpital général, & un autre pour six vingt aveugles. Le fils ainé du duc d'Orléans porte le titre de duc de Chartres. C'est la patrie du poëte Regnier ; des Félibien, famille illustre dans la république des lettres ; de Jean-Baptiste Thiers, auteur d'un *Traité des Superstitions*, & de plusieurs autres ouvrages ; & du célebre théologien, Pierre Nicole.

NOGENT-LE-ROI, sur l'Eure. Le roi Philippe de Valois y mourut en 1350.

MAINTENON *, sur l'Eure, au nord-ouest de Chartres, marquisat qui est entré dans la maison de Noailles, par le mariage de Françoise d'Aubigné avec Adrien-Maurice, duc de Noailles.

BONNEVAL, au sud-ouest de Chartres, petite ville qui a pris son nom de la fertilité de la vallée où elle est située.

Le *Dunois* & le *Vendômois* sont deux petits pays qu'on met ordinairement dans la Beausse.

CHATEAUDUN, *capitale* du comté de Dunois, qui appartient au duc de Luines. Elle a un ancien château, avec une collégiale célebre, où sont enterrés plusieurs princes de la maison de Longueville. C'est la patrie du P. Cheminais, jésuite, célebre prédicateur.

Au nord-ouest du Dunois on trouve le *Perche-Gouet*, petit pays, ainsi appellé de Guillaume Gouet, mari d'Elisabeth de Champagne, duchesse de la Pouille. Ses lieux principaux sont les cinq baronnies suivantes :

AUTON.
BROU.
BAZOCHES *.
MONTMIRAIL.
ALLUYE *.

VENDÔME, *capitale* du duché de ce nom; *bailliage*, *élection*, sur le Loir, dans le diocese de Blois, avec une abbaye de bénédictins, & un college de l'Oratoire. Cette ville a une collégiale où sont les tombeaux des seigneurs de Vendôme, depuis Bouchart I, jusqu'à Bouchart IV inclusivement, & ceux de plusieurs princes de la maison de Bourbon. C'est la patrie du poëte Ronsard.

III. *Le Blaisois.*

Ce pays, qui est fort agréable, renferme:

BLOIS, sur la Loire, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *chambre des comptes*, *bailliage*, *élection*. Cette ville est bâtie sur une hauteur, qui descend jusqu'à la Loire. Son château royal est célebre par la mort du duc de Guise, qui y fut tué par ordre de Henri III, en 1588. C'est une des villes de France où le peuple parle François avec plus de pureté. Blois a donné naissance aux peres Morin & Vignier, prêtres de l'Oratoire, célebres par leur profonde connoissance des langues & des antiquités ecclésiastiques; à Jean Bernier, médecin, auteur d'une *Histoire de Blois*, & à Louis Habert, auteur d'un *Cours de Théologie*.

ROMORANTIN, *bailliage*, *élection*, *capitale* de la *Sologne*. Cette ville, dans une inscription qui est sur une de ses portes, se qualifie de petite Rome, *Roma minor*; mais elle n'a rien qui mérite ce titre.

CHAMBORD, à l'orient de Blois. Château royal bâti par François I, dans une vallée où coule la petite riviere de Cosson, & au milieu d'un parc

de sept lieues de tour. Le roi en avoit accordé la jouissance au maréchal comte de Saxe, qui s'est rendu célebre par ses grandes actions, & qui est mort dans ce château le 30 Novembre 1750.

MER, petite ville au nord-est de Blois, & à une lieue de la Loire; elle fait partie du marquisat de Ménars. Les calvinistes y avoient un temple célebre, avant la révocation de l'Edit de Nantes. C'est la patrie du ministre Jurieu, homme d'esprit; mais décrié, même dans son parti, par ses visions & ses emportements.

IV. *Le Gâtinois-Orléanois.*

Cette contrée est peu fertile, si ce n'est en safran (1).

MONTARGIS, sur le Loin, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville, du duché de Sens, est de l'apanage de M. le duc d'Orléans. Elle est assez grande, & a un château ancien, un college de barnabites, & plusieurs communautés. C'est la patrie de madame Guyon, fameuse quiétiste.

ÉTAMPES, dans le diocese de Sens, *bailliage*, *élection*, au nord-ouest de Montargis. C'est une ville assez considérable. Il s'y est tenu un fameux concile, où Saint Bernard fit reconnoître le pape Innocent II, par les François & par les Anglois, & rejeter l'anti-pape Anaclet. Il y a un chapitre, un college de barnabites, des cordeliers & d'autres maisons religieuses. M. Guettard, de l'Académie des Sciences, qui est né dans cette ville, a découvert, aux environs, un grand nombre de fossiles.

CHATILLON, sur le Loin, au sud-est de Montargis. Cette petite ville, située dans une vallée

(1) Le safran est une plante dont la fleur desséchée sert beaucoup à la teinture: autrefois on en coloroit quelques ragoûts. On en fait encore grand usage en Flandre, en Allemagne & en Italie.

agréable, a un château où sont les tombeaux des seigneurs de Châtillon, & entr'autres, de Gaspard de Coligni, & de Louise de Montmorenci, sa femme. L'archevêque de Sens confere toutes les prébendes de la collégiale de cette ville. Châtillon a été érigé en duché héréditaire, sous le nom de Châtillon-Boutteville, en 1696, en faveur de Paul Sigismond de Montmorenci, troisieme fils de François-Henri, duc de Piney-Luxembourg.

Gien, sur la Loire, *bailliage*, *election*, comté dans le diocese d'Auxerre.

Briare, renommé par le canal qui porte son nom, & qui a été construit par les soins du cardinal de Richelieu. Ce canal commence à Briare, se jete dans le Loin, passe à Châtillon, & continue jusqu'à Montargis.

Article IV.

Du Gouvernement de Berri.

Cette province est au milieu du royaume; précisément dans le centre. Elle est bornée au nord, par la Sologne & le Gâtinois-Orléanois; à l'orient, par le Nivernois; au midi, par le Bourbonnois & la Marche; à l'occident, par le Poitou & la Touraine.

Le Berri fut gouverné sous les rois de France de la premiere race, comme il l'avoit été sous les Romains & les Goths, c'est-à-dire, par des comtes, qui, dans la suite, firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que personnelle, & prirent le titre de comtes de Bourges. Il eut ensuite des vicomtes, jusqu'à Eudes Arpin, qui le vendit au roi Philippe I, en 1100. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France,

son troisieme fils : c'est l'apanage d'un des fils de France.

Ce pays est assez fertile en bleds, en vins, en pâturages, sur-tout en bois. Les laines en sont estimées : on y fait beaucoup d'étoffes, dont la province tire un grand profit.

Ses rivieres les plus considérables sont le Cher & l'Indre.

Le Cher divise le Berri en haut & bas. Le haut est à l'orient, & le bas à l'occident de cette riviere.

I. *Le Haut-Berri.*

BOURGES, sur l'Yeure, *capitale*, *archevêché*, *généralité*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *université*. C'est une ancienne & grande ville, mais elle n'est guere peuplée. La cathédrale, sous l'invocation de S. Etienne, est une des plus belles de France. Son archevêque prend le titre de primat d'Aquitaine, titre qui lui est disputé par l'archevêque de Bordeaux. C'est à Bourges que Charles VII fit la Pragmatique-Sanction, abolie par Louis XI. Ce dernier roi naquit à Bourges en 1422, & fonda l'université en 1465. Cette ville a une sainte chapelle très-belle, & six autres collégiales, trois abbayes, dont une de chanoines réguliers, & une de bénédictins de S. Maur. MM. de S. Sulpice y possedent un magnifique séminaire. Le monastere des annonciades a été bâti par la bienheureuse Jeanne, fille de Louis XI, & 1re. épouse de Louis XII. Bourges a donné la naissance aux peres Deschamps, Bourdaloue, Souciet, Joseph Dorléans, & Philippe Labbe, célebres jésuites ; à Nicolas Catherinot, historien & critique ; au P. Gibieuf, prêtre de l'Oratoire, & savant théologien ; au jurisconsulte Pinson, & à la Chapelle, de l'Académie Françoise.

SANCERRE, au nord-est de Bourges, près la Loire. Cette ville est fameuse par l'horrible famine

qu'elle souffrit, lors du siege qu'elle soutint, en 1573, contre Charles IX. Elle est sur une hauteur fertile en bons vins.

HENRICHEMONT, à l'occident de Sancerre. C'est la seule ville de la principauté de ce nom, qui appartient à la maison de Sully ou de Béthune. Cette ville est nouvelle, & a été bâtie par Maximilien de Béthune, premier duc de Sully, sous Henri IV. Elle est située dans un terrein fort stérile; ce qui fait qu'elle n'est guere peuplée, quoique ses habitants jouissent de divers privileges, & soient exempts de tailles, aides, gabelles, &c.

VIERZON, au nord-ouest de Bourges, sur le Cher, *bailliage*. Il y a une maison de bénédictins de S. Maur.

MEHUN, sur l'Yeure. Cette ville, très-ancienne, est bâtie au milieu d'une belle & grande plaine entourée de bois. Elle est connue par le séjour qu'y fit Charles VII. Ce prince y avoit fait bâtir un château, où il se laissa mourir de faim, prévenu de l'idée qu'on vouloit l'empoisonner. Quoique ce château ait été consumé par le feu du ciel, on voit encore des vestiges de son ancienne magnificence. Sa situation étoit admirable, & la pierre dont il est bâti est aussi blanche que du marbre. Sa chapelle, dont les croisées sont superbes, a passé pour une des plus belles du royaume. On en a tiré les statues des douze apôtres, pour les mettre dans le chœur de l'église collégiale, dont elles sont l'ornement. Le commerce de cette ville consiste en laines, chanvres, &c. Il s'y tient deux foires par an, & un marché tous les mercredis.

DUN-LE-ROI, *bailliage*, au sud-ouest du Berri, sur les confins du Bourbonnois. Son nom de Dun-le-Roi vient, à ce qu'on croit, de ce que Charles le bel l'a réuni au domaine. Les princes de Condé en jouissent depuis Louis XIII, à titre d'engagistes.

Cette

Cette ville est ancienne, & passe pour la troisieme du Berri.

II. *Le Bas-Berri.*

ISSOUDUN, *bailliage*, *élection*. C'est une assez jolie ville, du diocese de Bourges. On y voit un château, & une abbaye de bénédictins non-réformés. Il s'y fait un grand commerce de bestiaux, de draps, & de chapeaux. C'est la patrie d'Antoine Dorsanne, grand-chantre & official de Paris, dont on a des mémoires.

CHAROST, à l'orient d'Issoudun, duché-pairie érigé en 1672, en faveur de Louis de Béthune, comte de Charost. Les lettres d'érection n'ont été enrégistrées qu'en 1690.

SAINT-AIGNAN, au nord-ouest d'Issoudun, sur le Cher, duché-pairie érigé en 1663, en faveur de François de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan.

CHATEAU-ROUX, *élection*, au sud-ouest d'Issoudun, duché-pairie érigé en 1616, en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé.

LE BLANC, *élection*, sur la Creuse.

ARGENTON, sur la Creuse.

LA CHASTRE, *élection*, au midi d'Issoudun, sur l'Indre.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement de Nivernois.

LE Nivernois est une petite province, bornée au nord par le Gâtinois & partie de la Bourgogne; à l'orient, aussi par la Bourgogne; au midi, par le Bourbonnois, & à l'occident, par le Berri.

Le Nivernois a beaucoup de mines de fer & même d'argent, quantité de bois, de charbon de terre, & des carrieres de la plus belle pierre à bâtir.

Ses rivieres les plus remarquables sont, la Loire, l'Yonne, dont la source est dans sa partie méridionale, près de Château-Chinon, & l'Allier qui se jette dans la Loire, un peu au dessus de Nevers.

Ses principales villes, du nord au sud, sont:

Clameci, *élection*, au confluent du Beuvron & de l'Yonne. Gui, comte de Nevers, donna retraite, vers l'an 1180, dans le fauxbourg de cette ville, à un évêque latin de Bethléem, chassé de la terre-sainte par les Sarrasins. Voilà l'origine de l'évêché de Bethléem, dont le titre est dans une chapelle du fauxbourg de Clameci, qui est du diocese d'Auxerre. Les ducs de Nevers nomment avec l'agrément du roi, à cet évêché. Charles VI, dans ses lettres-patentes, données l'an 1412, a accordé aux évêques de Bethléem les mêmes prérogatives dont jouissent les évêques de France, au cas qu'ils soient naturels François, ou qu'ayant demeuré long-temps en France, ils aient prêté le serment de fidélité. L'évêque de Bethléem a dans son petit territoire jurisdiction épiscopale, & reçoit ses bulles du pape.

Vezelai, du diocese d'Autun, *élection*, à l'orient de Clameci, près de la riviere de Cure, dans le Morvan. Il y a une abbaye sécularisée. Le pape Eugene III y tint un concile, l'an 1141, pour le recouvrement de la Terre-sainte. C'est la patrie de Théodore de Beze, ministre Calviniste, & professeur en langue grecque à Geneve.

Cosne, à l'occident de Clameci, sur la Loire. On fait des ancres pour les vaisseaux dans cette petite ville, qui est du diocese d'Auxerre.

LA CHARITÉ, *élection*, ſur la Loire. Le prieur commendataire des bénédictins eſt ſeigneur ſpirituel & temporel de la ville. Ce prieuré qui eſt de l'ordre de Cluni, eſt très-riche.

NEVERS, *évêché*, *capitale*, *élection*. Cette ville eſt bâtie en forme d'amphithéatre, & a un très-beau pont ſur la Loire. Son égliſe cathédrale, dédiée à S. Cyr, eſt fort belle. On travaille fort bien en ouvrages de verre dans cette ville. C'eſt un duché-pairie, érigé par Charles VII, l'an 1457, en faveur de Jean de Bourgogne, comte de Nevers. Ce duché fut vendu, en 1659, au cardinal Mazarin, par les héritiers de Charles de Gonzague, duc de Mantoue. Ce cardinal obtint de nouvelles lettres de duché-pairie, en 1660, pour Nevers, & le laiſſa à Philippe Mancini, ſon neveu; ces lettres n'avoient pas été enrégiſtrées. Son fils en a obtenu d'autres, en 1720, qui l'ont été en 1721.

CHATEAU-CHINON, *élection*, à l'orient de Nevers.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, *préſidial*, *bailliage*, au midi de Nevers.

DECIZE, près de la Loire. Cette petite ville eſt la patrie de Gui Coquille, juriſconſulte habile.

ARTICLE VIII.

Du gouvernement de Bourgogne.

CE gouvernement eſt borné, au nord, par la Champagne; à l'orient, par la Franche-Comté, au midi, par le Beaujolois; à l'occident, par le Bourbonnois & le Nivernois.

L 2

La Bourgogne a reçu son nom des Bourguignons, peuples qui, après avoir successivement occupé différents cantons de la Germanie, entrerent dans les Gaules, vers l'an 407 ou 408, & y firent des conquêtes très-rapides. Le royaume qu'ils fonderent, comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui le *duché de Bourgogne*, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie & la Suisse. Ce royaume nommé le *royaume des Bourguignons*, subsista pendant plus d'un siecle, & eut cinq rois. Gondemard, le dernier, fut dépouillé de ses états, en 534, par Childebert & Clotaire, rois des François, qui unirent ces provinces à la monarchie Françoise, & les partagerent entr'eux.

Des débris de cet ancien royaume des Bourguignons, il se forma, dans le IXe. & Xe. siecles, trois royaumes: le premier fut celui de Provence, que quelques auteurs ont nommé *royaume de la Bourgogne Cis-Jurane.* Il fut érigé en 855, en faveur de Charles, troisieme fils de l'empereur Lothaire I, & comprenoit la Provence proprement dite, c'est-à-dire, le pays renfermé entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée, & le Rhône, avec le duché de Lyon. Le second, qui se forma vers l'an 888, fut nommé *royaume de la Bourgogne Trans-Jurane.* Il ne comprenoit guere que la Suisse, le pays de Vallais, le Genevois & le Chablais. Le troisieme royaume fut celui d'Arles, formé en 930, par la réunion des royaumes de Provence & de Bourgogne Trans-Jurane, en faveur de Rodolfe II, qui auparavant étoit roi de la Bourgogne Trans-Jurane seulement.

Quant au duché de Bourgogne, qui forme le gouvernement dont nous allons donner la description, il n'a jamais été compris dans le royaume de Bourgogne Cis-Jurane, ni dans celui de Bourgogne Trans-Jurane. Il faisoit un état à part, rele-

vant de la couronne de France. Robert, roi de France, fils de Hugues-Capet, ayant hérité du duché de Bourgogne, en diſpoſa d'abord en faveur de ſon fils ainé Henri, qui étant devenu roi de France, céda ce duché en 1032, à Robert, ſon frere puiné. C'eſt ce Robert, qui eſt la tige de la premiere race des ducs de Bourgogne. Elle s'éteignit en 1361; & le roi Jean donna le duché de Bourgogne à titre d'appanage, à Philippe ſon quatrieme fils, qui fut le chef de la ſeconde race des ducs de Bourgogne. Elle ſubſiſta près de 120 ans, juſqu'à Charles, ſurnommé *le hardi*, qui poſſédoit encore la Franche-Comté & les Pays-Bas. Charles ayant été tué devant Nanci, ne laiſſa qu'une fille, nommée Marie, qui, en 1477, épouſa Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce fut par ce mariage que la Franche-Comté & les Pays-Bas paſſerent dans la maiſon d'Autriche; mais la Bourgogne fut réunie à la couronne, comme fief maſculin, par le roi Louis XI, qui s'en ſaiſit à ce titre.

Les ducs de Bourgogne étoient les premiers pairs anciens: au ſacre du roi, ils portoient la couronne, & ceignoient l'épée au roi.

La Bourgogne eſt un pays d'états: ils ſe tiennent tous les trois ans. Cette province eſt conſidérable par ſa fertilité en excellents vins.

Ses rivieres principales ſont, la Saône, qui prend ſa ſource à l'extrêmité de la Lorraine, aſſez près de Plombieres, paſſe à Gray, à Auxonne, à Châlons-ſur-Saône, à Mâcon, à Trévoux, & vient ſe jeter dans le Rhône au deſſous de Lyon: l'Yonne & la Seine dont nous avons parlé plus haut.

On diviſe la Bourgogne en huit petits pays: on en trouve quatre au nord & quatre au midi. Ceux du nord ſont le pays de la Montagne, l'Auxerrois, l'Auxois, le Dijonois, au nord-eſt; ceux du midi ſont, l'Autunois, le Châlonnois, le Charolois, le Mâconnois.

La Breſſe & le Bugey dépendent auſſi de ce gouvernement.

I. *Le Pays de la Montagne.*

CHATILLON-SUR-SEINE, *bailliage*, *préſidial*. Il eſt diviſé en deux villes par la Seine: la premiere s'appelle *Chaumont*, la deuxieme *le Bourg*. On y fait un grand commerce de fer, dont il y a beaucoup de mines aux environs.

Près de Châtillon, eſt le monaſtere du Val-des-Choux, fondé l'an 1197, par un ſaint homme nommé *Viard*, ſous la regle de S. Benoît. Ce monaſtere eſt devenu chef d'un ordre, dont le général n'a que le titre de prieur.

BAR-SUR-SEINE, *bailliage*. Cette ville porte le titre de comté, qui eſt paſſé dans la maiſon d'Orléans, avec tous les biens de Marie-Louiſe d'Orléans, ducheſſe de Montpenſier. Elle avoit hérité de Henri de Bourbon, duc de Montpenſier, à qui Henri IV l'avoit engagé.

II. *L'Auxerrois.*

AUXERRE, *évêché*, *préſidial* reſſortiſſant au parlement de Paris, *bailliage*, ſur l'Yonne. C'eſt une ancienne ville, bâtie ſur une hauteur. Elle a titre de comté. La cathédrale, dédiée à S. Etienne, eſt une des belles égliſes du royaume. Elle a un canonicat laïque, attaché, depuis quelques ſiecles, à la maiſon de Châtellus. Le ſeigneur de ce nom en prend poſſeſſion dans un habit ſingulier; il eſt botté, éperonné, revêtu d'un ſurplis, un baudrier par deſſus, & une épée; ſur le bras gauche il porte une aumuce, & ſur le poing un oiſeau de proie; de la main droite il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet. Dans cet équipage, il eſt inſtallé dans les hauts ſieges, & aſſiſte à tout l'office. L'égliſe de l'abbaye de Saint-Germain, apparte-

nant aux bénédictins de S. Maur, est remplie de corps saints, dont un grand nombre sont d'évêques de cette ville.

Auxerre a produit plusieurs savants; entre autres, l'abbé Lebeuf, dont l'érudition peu commune a beaucoup éclairci les antiquités & l'Histoire Ecclésiastique du royaume. On a établi, en 1749, dans cette ville, une société des sciences & belles-lettres.

CHEVANT, sur l'Yonne, petite ville, célebre par la bataille donnée près de ses murs, sur la fin du regne de Charles VI.

COULANGES-LES-VINEUSES *, près d'Auxerre. Cette petite ville est renommée pour la bonté de ses vins.

VERMANTON, sur la riviere de Cure.

A une lieue de Vermanton est le petit village d'*Arcy*, connu par les grottes qu'on voit auprès. Elles offrent mille jeux de la nature, des voûtes assez élevées, une espece de salle, & des congélations de toutes especes: un bras de la riviere de Cure, qui se perd sous terre, coule par dessous ces grottes, & reparoît de l'autre côté de la montagne, où ses eaux font tourner un moulin.

III. *L'Auxois.*

SEMUR, sur l'Armançon, *capitale*, *présidial*. Cette ville a une bonne manufacture de draps. Henri IV, satisfait de sa fidélité, y transféra le parlement de Dijon, qui n'en sortit qu'après que les troubles de la ligue furent appaisés.

NOYERS, au nord-ouest de Semur. Cette ville, qui a un college de doctrinaires, est située sur la riviere de Serin, dans un vallon entouré de montagnes couvertes de vignes. C'est la patrie de M. Treuvé, théologien, à qui l'on doit des ouvrages excellents.

AVALON, *bailliage*. Sa situation est remarquable. Le roi Robert la prit, en 1007, après un siege de trois mois : elle a un fort château, un chapitre, un college des peres de la Doctrine, & d'autres communautés. C'est la patrie de M. Bocquillot, auteur d'un *Traité historique de la Liturgie sacrée*, & de plusieurs autres ouvrages.

SAULIEU, *bailliage*, au sud-est d'Avalon. Cette ville est sur une hauteur, dans un terrein fertile en grains, & abondant en bétail.

ARNAY-LE-DUC, au sud-est de Saulieu, *bailliage*. Cette petite ville n'est pas loin de la riviere d'Arroux : elle est remarquable par la victoire que l'amiral de Coligni remporta sur le maréchal de Cossé, en 1570.

IV. *Le Dijonnois.*

DIJON, sur l'Ouche, *capitale*, *évêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *bailliage*, *hôtel des monnoies*, *université*. Cette ville est ancienne, grande & bien peuplée : c'est là que se tiennent les états de Bourgogne, dans le palais royal, où étoit le château des anciens ducs de Bourgogne. Ce palais est situé sur la place royale, percée en plusieurs endroits, qui aboutissent à autant de rues. Son évêché a été érigé dans l'abbaye de S. Etienne, par Clément XII, en 1731. On voit au milieu du chœur de la célebre abbaye de S. Bénigne, le tombeau d'un roi de Pologne, qui s'étoit fait frere convers dans cette abbaye. Cette ville a une sainte chapelle, une académie des belles-lettres, établie par lettres-patentes ; un séminaire de l'Oratoire, un college avec une belle bibliotheque, laquelle lui a été donnée par Charles Fevret, né dans cette ville, à condition de la rendre publique, & nombre de communautés. Dijon est la patrie du céle-

bre Boſſuet, évêque de Meaux ; de Claude Saumaiſe, fameux critique ; de Longepierre, célebre traducteur ; de M. de la Monnoye, de l'académie Françoiſe ; du préſident Bouhier ; de Crébillon, de l'académie Françoiſe.

Il y a près de cette ville un très-riche couvent des chartreux, où repoſent les cendres des derniers ducs de Bourgogne, des ducheſſes leurs femmes, & de leurs enfants. Les tombeaux de Philippe le hardi & de Jean ſans peur, avec ceux de Marguerite de Baviere, ſa femme, ſont en particulier d'une grande beauté.

AUXONNE, *bailliage*, ſur la Saône, comté. Cette ville a un château & quelques fortifications, un couvent de capucins, & deux de filles.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE, ſur la Saône. Cette ville ſoutint un ſiege vigoureux contre l'armée impériale, en 1636. Louis XIII a récompenſé cette conſtance de privileges conſidérables, en particulier, par une exemption de tailles & de tout ſubſide.

BEAUNE, *bailliage*, au ſud-oueſt de Dijon, au dioceſe d'Autun, avec un chapitre, un college de l'Oratoire, un bel hôpital pour les malades, & un autre pour les orphelins.

NUITS, *bailliage*. Elle a une collégiale, un couvent de capucins, un d'urſulines, & un hôpital. Elle appartient au prince de Conti, comme engagiſte : il y nomme le gouverneur, qui reçoit des proviſions du roi.

Ces deux villes ſont renommées pour leurs excellents vins.

V. *L'Autunois.*

AUTUN, ſur l'Arroux, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*. Son évêque eſt préſident-né des états de Bourgogne, premier ſuffragant de l'archevêque de Lyon, & adminiſtrateur, tant au ſpirituel qu'au

temporel de cette métropole ; pendant la vacance du siege, S. Grégoire lui a accordé le droit de porter le *pallium*. Autun a huit paroisses, un hôpital général, & un autre pour les malades, servi par des religieuses de l'ordre de S. Augustin ; un séminaire de S. Sulpice, un college, une abbaye de bénédictins, & une de chanoines réguliers. Cette ville est remplie de beaux restes de monuments anciens. Deux de ses portes paroissent être des ouvrages des Romains : c'est la porte d'Arroux, & celle de S. André. Il n'y a ni ciment ni fer entre les joints des pierres qui forment la premiere, qui est une espece d'arc de triomphe d'une architecture toute dans notre goût moderne, & par conséquent, du temps des Romains. On rapporte que Louis XIV, ayant entrepris le magnifique frontispice du vieux Louvre, à Paris, envoya visiter cette porte, pour essayer de bâtir de même sans ciment, en posant seulement les pierres l'une sur l'autre.

Les campagnes voisines de la ville ont aussi quelques restes de la belle antiquité. On y voit la pierre du *Couar*, dont on ne peut deviner l'usage. C'est un large monceau de pierrailles bien cimentées, semblable à un tas de pierres qui s'éleve un peu en pointe : on diroit que ce seroit un diminutif des pyramides d'Egypte ; aussi les Autunnois pensent que c'est un monument sépulcral. Tout près est le *Champ des Urnes*, ainsi nommé, parce que dans tous les temps on y a trouvé des urnes sépulcrales. On y voit encore un vestige bien marqué d'un amphithéatre peu élevé ; ce sont des terres couvertes d'herbe, & taillées en forme de degrés qui tournent en rond ; au bas des degrés, une grande plate-forme verte, qui ressemble à l'arene ; & autour on apperçoit, au-dessous des degrés, de petites loges basses, comme des caveaux bâtis

de pierre : c'étoit le lieu où l'on tenoit les bêtes renfermées, & d'où on les lâchoit pour les combats. On voit aussi, près de cette ville, plusieurs restes de grands chemins Romains.

BOURBON-LANCI, *bailliage*, au sud-ouest d'Autun. On y trouve des bains chauds. Elle a une collégiale, trois paroisses, un couvent de capucins, un d'ursulines, & deux petits hôpitaux.

VI. *Le Châlonois.*

CHALONS, sur Saône, *évêché*, *présidial*, *bailliage*. La citadelle & l'église cathédrale de S. Vincent, sont ce qu'il y a de plus remarquable en cette ville, qui est ancienne & assez marchande. Il y a une maison de Clunistes : les prêtres de l'Oratoire ont le séminaire. Il y a aussi un college.

SEURE, sur la Saône : on la nomme aussi *Bellegarde*, depuis son érection en duché-pairie par Louis XIII, en 1619. Sa seigneurie appartient aujourd'hui à la maison de Condé.

VERDUN, près du confluent de la Saône & du Doux. C'est une petite ville où il se trouve plusieurs antiquités. Le 29 Octobre, on y tient une foire qui dure quinze jours, & qui est très-fréquentée.

CITEAUX *, au nord de Verdun, célebre abbaye & chef-d'ordre, fondée, en 1098, des libéralités d'Eudes, duc de Bourgogne, par Robert, abbé de Molesme, qui en fut élu le premier abbé. Saint Etienne, son successeur, envoya une partie des moines, qui s'étoient fort multipliés, à la Ferté-sur-Grosne, en Charolois, l'an 1112, où fut fondée la premiere fille de Cîteaux. Deux ans après, le même saint fonda, dans l'Auxerrois, le monastere de S. Edmond ou Edme de Pontigni, qui est la seconde fille de Cîteaux. Celui de Clairvaux, qui est la troisieme, fut fondé, en 1115,

par S. Bernard ; & un an après, Guillencus, évêque de Langres, fonda, dans le Bassigni, le monastere de *Morimond*, qui est la quatrieme fille de Cîteaux. Ces quatre abbés, qu'on nomme les quatre peres de l'ordre, ont de grands privileges, & peuvent passer eux-mêmes pour des généraux d'ordre, à cause de leur autorité sur les monasteres de leur filiation. L'abbé de Cîteaux est conseiller-né au parlement de Bourgogne, & supérieur-général de tout son ordre. Cette abbaye est vaste & très-riche : son église est grande & bien décorée.

VII. *Le Charolois.*

Ce petit pays est un comté qui appartient à la maison de Condé, dont un prince porte le titre de comte de Charolois.

CHAROLLES, *capitale*, *bailliage*. Le château des anciens comtes de Charolois est dans l'enceinte de la ville, dont l'église de S. Nizier est collégiale & paroissiale.

PAREIL-LE-MONIAL, au nord-ouest de Charolles, sur la riviere de Bourbence, est une petite ville assez jolie, qui a deux prieurés de l'ordre de S. Benoît, un hôpital, deux couvents de religieuses, & un college.

SEMUR, près de Charolles, *capitale* d'un petit pays appellé le *Briennois*. Semur porte le titre de baronnie.

VIII. *Le Mâconnois.*

MACON, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, sur la Saône. Cette ville est célebre par ses bons vins : sa situation sur le penchant d'une colline la rend très-agréable. Il s'y est tenu plusieurs conciles. Son évêque est président-né des états du Mâconnois. Les chanoines de la collégiale font preuve de

noblesse. Les peres de l'Oratoire ont le séminaire. Mâcon a aussi un hôtel-dieu, un college & plusieurs communautés religieuses.

TOURNUS, sur la Saône, au nord de Mâcon. Cette petite ville n'a de remarquable que son abbaye, sécularisée par Urbain VIII. L'abbé est seigneur haut-justicier de cette ville.

CLUNI, au nord-ouest de Mâcon, sur la petite riviere de Grosne. Cette ville doit sa naissance à la fameuse abbaye de *Cluni*, chef-d'ordre. Elle a été fondée sous la regle de S. Benoît, l'an 910, par Bernon, abbé de Gigniac, des libéralités de Guillaume I, duc d'Aquitaine. L'église est une des plus vastes du royaume; elle a 600 pieds de long, 120 de large, & une double croisée. L'abbé est conseiller-né du parlement de Paris, & a jurisdiction dans la petite ville de Cluni, qui est du diocese de Mâcon.

De la Bresse & du Bugey.

La Bresse & le Bugey étoient autrefois aux ducs de Savoie : elles furent cédées, en 1601, à Henri IV, en échange du marquisat de Saluces, que ces ducs avoient usurpé sur la France.

1. *La Bresse.*

BOURG, *capitale*, *présidial*, *bailliage*. Cette ville, qui a un college, a été autrefois épiscopale. C'est la patrie de Vaugelas, connu par sa belle traduction de Quinte-Curce; de Bachet, seigneur de Meziriac, tous deux de l'académie françoise. Près de cette ville, est un couvent d'augustins déchaussés, fondé par Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert II, duc de Savoie. Leur église, quoique médiocrement grande, passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. On y admire sur-tout les mausolées de la fondatrice, du duc son mari, & de la

mere du même duc. Les formes du chœur sont d'une délicatesse parfaite ; mais les statues des anciens patriarches & des prophetes, qui en font la séparation, méritent sur-tout l'attention du curieux. Les vitraux, qui étoient d'un prix inestimable, ont été brisés par un orage, en 1720.

MONT-LUEL, chef-lieu d'un petit pays nommé la *Val-Bonne*, au midi de la Bresse. Louis XIII a cédé cette ville, avec la baronie de Gex, à Henri de Bourbon, prince de Condé, en échange de Château-Chinon.

2. *Le Bugey.*

BELLEY, *capitale, évêché, élection, bailliage*. Cette ville confine à la Savoie, & n'est qu'à deux lieues du Rhône. L'évêque est seigneur de la ville : il prend le titre de prince du Saint Empire, depuis que l'empereur Fréderic Barberousse donna à l'évêque le droit de battre monnoie, & la seigneurie absolue de la ville, ne se réservant que la souveraineté.

NANTUA. Cette ville, qui est au nord de Belley, doit son origine à un ancien monastere de bénédictins non-réformés, qui étoit autrefois une abbaye, & est aujourd'hui un prieuré dont les religieux doivent être nobles. Le prieur est seigneur de la ville, qui a un college de joséphites, & un couvent de bénédictins. Elle est du diocese de Lyon, comme presque toute la Bresse.

SEISSEL, jolie ville sur le Rhône, qui la traverse : c'est un grand passage. Par le traité de Turin, en 1760, le roi a consenti que le milieu du Rhône formeroit de ce côté la séparation de ses états d'avec ceux de la maison de Savoie. En conséquence, en échange du Val-de-Chezeri, situé en deçà du Rhône, le roi a cédé au roi de Sardaigne la partie orientale de la ville de Seissel, qui est

au delà de ce fleuve, ainsi que Aire-la-Ville, le pont d'Arlod, Chanaz & la Balme.

Les baillages de Gex & de Valromey sont encore de ce gouvernement, comme dépendants de la Bresse & du Bugey. Valromey s'étend le long du Rhône, à l'occident de la Savoie : Gex s'étend au nord.

GEX, qui lui donne son nom, est un bourg qui n'a rien de considérable.

LA CLUSE ou L'ECLUSE est un fort & un passage important sur le Rhône, pour entrer en France.

La Principauté de Dombes.

Cette principauté, qui est enclavée dans la Bresse, est une petite souveraineté, érigée en 1560, par le roi François II, en faveur de Louis II de Bourbon. De ce dernier descendoit Anne-Marie-Louise d'Orléans, appellée Mademoiselle de Montpensier, qui donna cette principauté, en 1680, au duc du Maine, dont le fils ainé en portoit le titre. La principauté de Dombes contient 80 paroisses, qui sont du diocese de Lyon. Elle a été réunie à la couronne, en 1762, M. le comte d'Eu l'ayant cédée au roi en échange du duché de Gisors, & autres terres.

TREVOUX, *capitale*, sur la Saône, au dessus de Lyon. Le parlement de Dombes, qui résidoit autrefois à Lyon, a été transféré à Trévoux, en 1696, par M. le duc du Maine. Le roi l'a conservé. Cette ville est du diocese de Lyon. Elle a un chapitre dont le doyen est conseiller du parlement, plusieurs couvents, & un hôpital fondé par Mademoiselle de Montpensier.



ARTICLE IX.

Du Gouvernement de Franche-Comté.

CETTE province eſt bornée au nord, par la Lorraine; à l'orient, par la principauté de Montbéliard & la Suiſſe; au midi, par la Breſſe; & à l'occident, par la Bourgogne & la Champagne. Elle abonde en bleds, en vins, en fruits & en ſel. On y nourrit de fort bons chevaux. On y trouve des carrieres de beau marbre, de jaſpe (1), & même d'albâtre (2); des mines de fer, de cuivre & de plomb.

La Franche-Comté a paſſé aux ducs de Bourgogne, après avoir eu des ſouverains particuliers. Le dernier duc de Bourgogne ne laiſſa qu'une fille, qui épouſa Maximilien, archiduc d'Autriche, & lui apporta cette province en mariage. Ce prince étant devenu empereur, unit, en 1512, la Franche-Comté avec les Pays-Bas à l'Allemagne, ſous le nom du dixieme Cercle; & Charles-Quint, ſon petit-fils, laiſſa ces provinces à ſon fils Philippe II, roi d'Eſpagne. Louis XIV ayant conquis la Franche-Comté, pour la ſeconde fois, en 1674, ſur les Eſpagnols, elle eſt demeurée à la France par la paix de Nimegue, en 1678.

Ses rivieres les plus conſidérables ſont le Doux & la Saône.

Le Doux prend ſa ſource au mont Jura, fait le tour de ces montagnes qui ſéparent la Franche-Comté de la Suiſſe, puis paſſe à Beſançon & à

(1) Jaſpe, pierre peu différente de l'agathe, mais plus molle, & qui ne reçoit pas un ſi beau poli. Le plus eſtimé eſt le verd ſemé de petites taches rouges.

(2) Albâtre, eſpece de pierre très-blanche, moins dure que le marbre, mais plus dure que la pierre à plâtre.

Dole;

Dole, en traverſant cette province, & va ſe jeter dans la Saône au deſſus de Châlons.

La Saône arroſe au nord-oueſt une partie de la Franche-Comté ; elle paſſe à Gry, & de-là traverſe la Bourgogne du nord au ſud.

On partage la Franche-Comté en quatre grands bailliages. Ce ſont ceux d'Amont, au nord ; de Beſançon & de Dole, au milieu ; d'Aval, au midi.

I. *Le Bailliage d'Amont.*

Il s'étend depuis l'extrêmité ſeptentrionale juſqu'au milieu. On y trouve :

VEZOUL, *préſidial*, *bailliage*. C'eſt une petite ville fort peuplée, & dont le terroir eſt fertile en bons vins. Elle a un chapitre, un college, un couvent de capucins, & deux de filles.

A l'orient de Vezoul, au village de Leugne, eſt une caverne ſinguliere, qui eſt une glaciere naturelle inépuiſable, & où un jour de chaleur produit plus de glace qu'on n'en ôte en huit. Cette caverne a 35 pas de profondeur, ſur 60 de large, & une eſpece de voûte de plus de 50 pieds de haut. Il pend de cette voûte de très-gros morceaux de glace, qui font un très-bel effet ; mais la plus grande abondance de glace vient d'un petit ruiſſeau qui occupe une partie da la caverne. Il eſt glacé en été, & coule en hiver. Quand il y a quelques brouillards dans cette caverne, c'eſt une marque certaine de pluie pour le lendemain ; les payſans viennent conſulter ce barometre naturel.

LUXEUIL, au nord-eſt de Vezoul. Cette petite ville eſt célebre par ſes eaux minérales. Elle a tiré ſon nom de la fameuſe abbaye de *Luxeuil*, fondée, il y a plus d'onze cent ans, par S. Colomban. La regle que ce ſaint y avoit établie, quoique ſuivie par pluſieurs monaſteres, tant en France que dans les pays étrangers, a été abolie pluſieurs ſiecles

après sa mort, pour faire place à celle de S. Benoît.

LURE, au sud-est, abbaye aussi de l'ordre de S. Benoît, dont l'abbé étoit autrefois prince de l'Empire. Elle a été fondée au commencement du septieme siecle, par S. Diel, ou Diey, compatriote & disciple de saint Colomban : elle est maintenant réunie à l'abbaye de Murbach en Alsace.

GRAY, *bailliage*, sur la Saône, du diocese de Besançon. Louis XIV l'ayant prise en 1668, en fit raser les fortifications. Cette ville est une des plus marchandes de toute la Franche-Comté.

II. *Le Bailliage de Besançon.*

BESANÇON, sur le Doux, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *bailliage*, *hôtel des monnoies*, *université*. C'est une grande & belle ville, fort ancienne, qui autrefois étoit Impériale. Il y a 8 paroisses, 7 couvents d'hommes, & 5 de filles. Son archevêque se qualifie prince du Saint Empire. Les chanoines de l'église métropolitaine sont en tout temps, habillés de violet, & portent le rochet & la mitre comme les évêques, quand ils officient. Il y a dans cette ville une académie des sciences, arts & belles-lettres, établie en 1752, & une société littéraire militaire, fondée peu de temps après. On y voit des restes d'un arc de triomphe bâti en l'honneur de l'empereur Aurélien, une abbaye de bénédictins de S. Vannes, une église collégiale, & un college. Cette ville a aussi cinq belles fontaines publiques, ornées de statues ; une citadelle élevée sur un rocher escarpé ; un hôtel-dieu pour de pauvres enfants des deux sexes ; un hôpital d'enfants trouvés ; une maison de refuge ; un magnifique hôpital, composé de trois grands corps-de-logis, & fermés d'une superbe grille ; le palais du cardinal de Granvelle, qui étoit né en cette ville. Ce cardinal avoit placé dans son jardin, à Besançon,

la fameuse statue colossale de Jupiter, faite par Myron, célebre sculpteur Grec : on la voit aujourd'hui dans les jardins de Versailles, près du théatre d'eau. Besançon est aussi la patrie de Pierre Chifflet, auteur de plusieurs ouvrages théologiques ; de Jean-Jacques Chifflet, médecin de Philippe IV, roi d'Espagne, auteur d'une histoire de Besançon, & de plusieurs autres écrits historiques ; de l'abbé Boisot, très-versé dans l'histoire civile & naturelle ; & de M. Dunod, qui a fait celle de Franche-Comté.

III. *Le Bailliage du Milieu, ou de Dole.*

DOLE, *chambre des comptes*, *bailliage*, sur le Doux. Cette ville, autrefois capitale de la province, n'est pas fort grande ; mais elle est belle & peuplée. Elle a un college, cinq couvents de religieux, six de religieuses, & un hôtel-dieu. Les jésuites y avoient un magnifique college, nommé l'*Arc*. L'auteur du *Voyage Littéraire*, 1. part. pag. 165, rapporte qu'on voit au dessus de la porte de ce college une statue de S. Ignace de Loyola, avec cette inscription : *Successori sancti Thomæ* : au successeur de S. Thomas ; succession qui, selon un magistrat dont parle Piganiol, (*Description de la France*, tom. VIII) n'a été acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Dole avoit autrefois une université, fondée par Philippe le bon, duc de Bourgogne ; mais Louis XIV l'a transférée à Besançon, ainsi que le parlement. Les bénédictins réformés de Cluny y ont une maison, qu'ils appellent le college de saint Jérôme. Au nord-est de Dole, & près du Doux, est une grotte fort singuliere par ses congélations, qui représentent des colonnes en apparence faites pour soutenir la voûte d'un sallon qu'on y voit, des statues & des figures de toutes sortes. Il s'y fait une transformation continuelle, & ce

que l'on y voit dans un temps, eſt toute autre choſe huit jours après.

ORNANS, *bailliage*, à l'orient, ſur la Louve. On voit, près de cette ville, un puits qui croît tellement dans les temps de grandes pluies, que, malgré ſa profondeur, il regorge extraordinairement, & jete une grande quantité d'une eſpece de poiſſons, qu'on appelle *Umbres*. Il y a à une lieue de Vezoul, un puits à peu près ſemblable.

IV. *Le Bailliage d'Aval.*

SALINS, *bailliage*. Cette ville, du dioceſe de Beſançon, eſt ainſi nommée, à cauſe des ſources d'eaux ſalées dont on fait du ſel, qui eſt d'un grand revenu pour le roi. La grande ſaline eſt au milieu de la ville. C'eſt une eſpece de petite place forte, qui a 140 toiſes de long, ſur 46 de large. Deux forts, l'un nommé *le Fort Belin*, & l'autre *le Fort de Saint-André*, commandent la ville, qui eſt ſituée entre deux montagnes, ſur leſquelles ces forts ſont conſtruits. Salins a un college de l'Oratoire, un chapitre, & pluſieurs communautés. C'eſt la patrie du baron de Liſola, qui a tant écrit ſur la politique; & de M. l'abbé d'Olivet, de l'académie Françoiſe.

ARBOIS, au ſud-oueſt, *bailliage*, ville célebre pour ſon vignoble.

POLIGNY, *bailliage*. C'eſt une ville aſſez jolie, dans un terroir fertile en bons vins. Il y a un college de l'Oratoire. C'eſt la patrie de Jacques Coitier, premier médecin de Louis XI, qui le regardoit comme l'arbitre de ſes jours, & n'oſoit rien lui refuſer. Jean le Jeune, célebre prédicateur de l'Oratoire, eſt auſſi né dans cette ville.

LONS-LE-SAUNIER, *bailliage*, au ſud-oueſt. Il y a dans cette ville des cluniſtes réformés, & d'autres maiſons religieuſes.

SAINT-CLAUDE, au sud-est, *évêché* érigé en 1742. C'étoit ci-devant une célebre abbaye de l'ordre de S. Benoît. Les religieux ont été sécularisés depuis peu, & sont devenus chanoines : ils doivent faire preuve de noblesse de quatre quartiers, tant du côté paternel, que du côté maternel. Cette abbaye avoit été formée par S. Romain & S. Lupicin, freres. On l'appella d'abord *Condat*, & ensuite le monastere de *Jura*. Sa situation entre trois rochers stériles, est affreuse ; mais la sainteté des solitaires qui l'ont habité y a attiré tant de monde, qu'il s'y est formé peu à peu une ville, maintenant assez considérable. Il y a des capucins, des carmes déchaussés, des annonciades & des hospitaliers. L'abbé de S. Claude avoit des privileges singuliers, comme d'ennoblir, de légitimer, & de donner la grace à des criminels. Ce que l'on admire le plus dans cette abbaye, est la châsse de S. Claude, où l'on voit son corps entier, en chair & en os, quoiqu'il soit mort il y a plus de mille ans. C'est une espece de merveille, que les calvinistes ayant brûlé tant de reliques de saints, celle-ci ait échappé à leur fureur, la ville de Saint-Claude n'étant éloignée de Geneve que de 7 lieues.

PONTARLIER, à l'orient de Salins, *bailliage*. Cette ville est très-ancienne, & près du mont Jura, sur le Doux. C'est un passage commode pour aller en Suisse, défendu par un château situé sur un rocher.



ARTICLE X.

Du Gouvernement de Poitou.

LE Poitou eſt borné au nord par la Bretagne & l'Anjou ; à l'orient, par la Touraine, le Berri & la Marche, au midi, par l'Angoumois & l'Aunis, & à l'occident, par l'océan. C'eſt un pays très-fertile en bled : on y nourrit beaucoup de beſtiaux : il s'y trouve quantité de viperes, dont on en tranſporte juſqu'à Veniſe, pour faire la thériaque : on y fait auſſi un grand commerce de drogues.

Guillaume, ſurnommé *Tête d'Etoupes*, s'étant rendu maître de Poitiers ſous Louis d'Outremer, roi de France, ce prince lui donna le titre de comte de Poitiers. Eléonore, unique héritiere du dernier duc d'Aquitaine, nommé Guillaume, comme ſes prédéceſſeurs, apporta en mariage à Henri II, roi d'Angleterre, le Poitou, avec tous ſes autres états, qui furent conquis, pour la plupart, ſur Jean *ſans terre*, ſon fils ; par Philippe Auguſte. Il fut cédé en toute ſouveraineté, aux Anglois, en 1360, par le traité de Bretigny : mais Charles V ayant conquis le Poitou ſur les Anglois, après la mort du roi Jean, le donna à ſon frere Jean, duc de Berri. Après la mort du duc Jean, qui n'eut que des filles, Charles VI donna le Poitou à ſon fils Jean, qui mourut ſans enfants, en 1416. Le Poitou, depuis ce temps, n'a jamais été ſéparé du domaine.

La riviere la plus conſidérable de cette province eſt la Vienne, qui la traverſe. Nous en avons parlé à l'article de la Touraine.

On diviſe le Poitou en haut & bas : le haut eſt à l'orient. Il eſt plus beau & plus fertile que le bas, qui eſt ſitué vers la mer.

I. *Du Haut-Poitou.*

POITIERS, ſur le Clain, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, *ſénéchauſſée*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. Cette ville eſt très-grande, mais peu peuplée & mal bâtie. Les conſeillers du préſidial portent la robe rouge, à cauſe que Charles VII y transféra le parlement de Paris. Les égliſes y ſont les ſeuls beaux édifices. On y voit quelques reſtes précieux d'antiquités, entr'autres, des ruines du palais de Galien, & un grand arc qui ſert de porte, & qu'on croit avoir été un arc de triomphe. Au milieu de la place royale eſt une ſtatue pédeſtre de Louis XIV. En 1356, les François furent battus près de cette ville par les Anglois : & le roi Jean fut pris & mené en Angleterre. Poitiers a pluſieurs collégiales, grand nombre de paroiſſes, une abbaye de bénédictins, & un college. C'eſt la patrie de M. Filleau de la Chaiſe, hiſtorien de S. Louis ; & de M. Dubois, traducteur de pluſieurs ouvrages de S. Auguſtin.

Près de cette ville, dans les campagnes de Vouillé, Clovis remporta, en 507, ſur Alaric, roi des Goths, une célebre victoire, qui étendit ſa domination depuis la Loire juſqu'aux Pyrénées.

MIREBEAU, au nord-oueſt de Poitiers. C'eſt la capitale d'un petit pays, nommé *Mirebalais*, qui eſt ſitué dans le Poitou, mais du gouvernement de Saumur.

MONTCONTOUR, petite ville du Mirebalais, ſituée ſur la Dive, à neuf lieues de Saumur, & à quatre de Loudun. Elle eſt célebre par la bataille que les catholiques, commandés par le duc d'Anjou, y gagnerent, le 3 octobre 1569, ſur les calviniſtes, commandés par l'amiral de Coligni.

CHATELLERAULT, ſur la Vienne, *ſénéchauſſée*, *élection*, duché appartenant au prince de Talmont,

de la maison de la Tremoille. Cette ville est connue pour sa bonne coûtellerie, & pour les diamants faux, qu'on y travaille mieux que partout ailleurs.

RICHELIEU, *élection*, au nord de Poitiers. C'est un duché-pairie, érigé en 1631, en faveur du cardinal de Richelieu & de ses héritiers. C'est ce ministre de Louis XIII qui a bâti cette ville, où l'on voit un château magnifique.

LOUDUN, *bailliage*, *élection*, à l'ouest. Cette ville qui a plusieurs couvents, est fameuse par la prétendue possession de ses religieuses ursulines, & par la mort du curé de cette ville, nommé *Grandier*, qui fut accusé de les avoir ensorcelées. C'est la patrie de Scévole & Louis de Sainte-Marthe, célebres par leurs travaux sur l'histoire de France.

THOUARS, *élection*, à l'occident de Loudun. Elle a titre de duché, érigé en 1563, & de pairie, dont les lettres ont été enrégistrées au parlement, en 1599. Le duc de la Tremoille, à qui elle appartient, y a un beau château. Cette ville, a trois paroisses, deux chapitres & plusieurs couvents. Le duché auquel elle donne le nom est si étendu, qu'il y a 1700 vassaux.

MAULEON, à l'occident de Thouars, *élection*, avec une abbaye de génovéfains. C'étoit une baronie qui a été érigée en duché-pairie, en 1736, en faveur d'Alexis-Magdelaine-Rosalie, comte de Châtillon, gouverneur de M. le dauphin.

PARTHENAI, *bailliage*, au sud de Thouars.

NIORT, au sud-ouest de Parthenay, sur la Sevre, *sénéchaussée*, *bailliage*. Cette ville est la plus marchande du Poitou. Les peres de l'Oratoire y ont un college.

SAINT-MAIXENT, sur la Sevre, *bailliage* & *élection*. Il s'y fait un grand débit de bas & d'é-

toffes de laine ; on y trouve une célebre abbaye de bénédictins de S. Maur.

LUSIGNAN, au sud-ouest de Poitiers. Cette petite ville est célebre par les seigneurs qui ont porté son nom, & dont quelques-uns ont été rois de Jérusalem & de Chypre.

LA TRIMOUILLE ou la TREMOILLE, sur les confins de la Marche & du Poitou, petite ville célebre par l'illustre maison des seigneurs de ce nom, qui ont en France le rang de princes étrangers.

MORTEMAR, au sud de la Trimouille, duché-pairie, érigé en 1650, en faveur de Gabriel de Rochechouart, marquis de Mortemar.

ROCHECHOUART, sur les confins de la Marche & du Limousin, célebre par les seigneurs auxquels elle a donné son nom, & qui descendent des vicomtes de Limoges.

II. *Du Bas-Poitou.*

FONTENAI-LE-COMTE, *bailliage*, *sénéchaussée*, *élection*, sur la petite riviere de Vendrée. Cette ville est connue par ses foires. C'est la patrie de Nicolas Rapin, célebre poëte François ; du président Brisson, qui a composé le code des ordonnances de Henri III, & d'André Tiraqueau, célebre jurisconsulte.

MAILLEZAIS, autrefois évêché, est situé dans une isle formée par la Sevre & par l'Authie. Les marais dont elle est environnée en rendent l'air très-mal sain.

LUÇON, *évêché.* Elle est environnée de marais, qui la rendent très-mal saine.

LA ROCHE-SUR-YON, au nord-ouest de Luçon, principauté qui appartient à la maison d'Orléans.

LES SABLES D'OLONNE, *bailliage*, *élection*, *port*,

au sud-ouest de la précédente. Il s'y fait un grand commerce de morue.

L'Isle d'Yeu, ou *d'Ai*, dans l'océan, est du diocese de Luçon.

Noirmoutier. Cette isle a des marais salants, & de bons pâturages.

NOIRMOUTIER, *capitale.* Elle a appartenu longtemps, ainsi que l'isle de son nom, à une branche de la maison de la Trimouille; mais en 1720, elle a été vendue par la princesse des Ursins, qui étoit de cette famille, au duc de Bourbon.

ARTICLE XI

Du Gouvernement d'Aunis.

L'AUNIS est un petit pays, à l'extrêmité du bas-Poitou, vers la mer : il est très-fertile & très-peuplé.

LA ROCHELLE, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *hôtel des monnoies*, *présidial*, *élection*, *port*, *place forte.* Louis XIII l'ayant assiégée, en 1628, le cardinal de Richelieu fit faire une digue de 747 toises, pour empêcher que les Anglois ne portassent du secours par mer aux calvinistes rébelles : il la prit au mois d'octobre de la même année. Ses fortifications furent démolies. On y a fait un port très-commode ; dont l'entrée est défendue par deux tours. C'est là qu'abordent, pour l'ordinaire, les vaisseaux d'Amérique. Le siege épiscopal de Maillezais y a été transféré, en 1478. Cette ville, médiocrement grande, est bien bâtie : elle a une académie de belles-lettres, établie en 1734.

ROCHEFORT, *port*, *place forte.* Cette ville, qui est près de l'embouchure de la Charente, a été

bâtie par les ordres de Louis XIV, qui y a fait construire un magnifique arsenal, un superbe hôpital, & de très-belles casernes, qui servent à loger les compagnies franches de marine, leurs officiers & l'inspecteur. Le roi lui a accordé, par ses lettres-patentes de l'an 1699, des foires & de très-beaux privileges, entr'autres, l'affranchissement des droits pour toutes les denrées dont on y fait consommation. Il y a une belle corderie, une fonderie de canons, & un magasin fourni de tout ce qui est nécessaire pour les vaisseaux de roi. Les rues de cette ville sont belles. Il y a un couvent de capucins, bâti par les ordres de Louis XIV, & un séminaire pour les aumôniers des vaisseaux de roi, dirigé par les prêtres de la mission. Mais l'air y est très-mal sain, particuliérement dans les mois d'Août, de Septembre & d'Octobre. C'est un département de la marine. Les vaisseaux de roi partent de l'isle d'Ai, petite isle au nord-ouest de Rochefort.

MARANS, sur la Sevre, au nord de Rochefort. C'est un des lieux de la France où il se fait un plus grand commerce de bled.

Le *Brouageais*, au nord-ouest de la Saintonge, a été joint au gouvernement d'Aunis.

BROUAGE, *place forte*, sur la mer, en est la capitale. Elle est environnée de marais salants, où l'on fait quantité de bon sel.

SOUBISE, sur la Charente, bourg, & principauté érigée par Louis XIV, en faveur d'une branche de la maison de Rohan.

MARENNES, *élection*. Elle est dans un terroir fort abondant en vin. Les huîtres vertes qu'on pêche aux environs sont très-estimées.

Vers les côtes de l'Aunis on trouve deux isles: celle de Rhé au nord, & celle d'Oléron au midi. Les vaisseaux étrangers vont charger dans ces deux isles beaucoup de sel & de vin.

L'isle de Rhé est très-fertile en vin ; mais il n'y croît ni bled ni foin, & presque point d'arbres : on y fait beaucoup d'eau-de-vie. Elle ne paie point de taille, étant réputée terre étrangere.

SAINT-MARIN, petite ville fortifiée selon la méthode de M. de Vauban, défendue par une bonne citadelle, en est le lieu le plus considérable.

L'isle d'Oléron est fertile en bled & en vin.

OLÉRON, gros bourg bien fortifié, est le principal lieu de cette isle.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de la Marche.

CETTE province, à l'orient du Poitou, tire son nom de sa situation sur les confins ou *marches* (1) du Poitou, du Berri & du Limousin. Après avoir eu ses comtes, qui en étoient souverains, Gui de Lusignan la laissa, par testament, à Philippe le bel, qui la légua à Charles, son troisieme fils. Ce prince étant parvenu à la couronne, en 1322, l'échangea contre le comté de Clermont, qui appartenoit à Louis de Bourbon, petit-fils de S. Louis. Elle passa ensuite dans l'ancienne maison d'Armagnac, & dans celle de Bourbon-Montpensier. François I, en 1531, l'a réunie à la couronne, dont elle n'a plus été séparée ; ce qui n'empêche pas qu'elle ne serve aujourd'hui de titre aux fils aînés des princes de Conti.

La Marche est bornée au nord par le Berri ;

(1) *Marches* signifioit autrefois *confins* ou *limites* d'un pays : de-là vient qu'on appelloit *marquis*, ceux qui étoient chargés de veiller à la garde des limites.

à l'orient, par l'Auvergne ; au midi, par le Limoufin ; & à l'occident, par l'Angoumois.

Elle eft peu fertile en bled ; mais le feigle & l'avoine y viennent affez bien, & elle a de bons pâturages.

La riviere la plus confidérable de ce pays eft la Creufe, qui le traverfe tout entier : nous en avons parlé à l'article de la Touraine.

On divife la Marche en haute & baffe: la haute eft à l'orient, la baffe à l'occident.

De la Haute-Marche.

GUERET, *capitale*, *préfidial*, *fénéchauffée*, *élection.* Comme la Marche dépend en grande partie du diocefe de Limoges, & qu'elle eft du reffort du parlement de Paris, tandis que le Limoufin dépend du parlement de Bordeaux, on a obligé l'évêque de Limoges à établir un official à Gueret. Cette ville a un college de barnabites. Elle eft la patrie de Pardoux du Prat, auteur de plufieurs ouvrages de jurifprudence ; & d'Antoine Varillas, hiftorien plus élégant que véridique.

AHUN, petite ville affez peuplée, fur la Creufe, au fud-eft de Gueret.

BOURGANEUF, *élection*, près la riviere de Taurion, au fud-oueft de Gueret. Cette petite ville, jolie & bien bâtie, eft le fiege du grand-prieuré d'Auvergne de l'ordre de Malte.

AUBUSSON, fur la Creufe. Cette ville eft renommée par fa manufacture de tapifferies qui la rend très-marchande : elle a titre de vicomté. La maifon d'Aubuffon a produit plufieurs grands hommes, entr'autres, le fameux *Pierre d'Aubuffon*, qui fit lever le fiege de Rhodes à Soliman II.

II. *De la Baffe-Marche.*

LE DORAT, fur la Sevre, en eft la *capitale.*

BELLAC, au fud de Dorat, fur la petite riviere

de Vincon. Cette ville tire ſon origine d'un château très-fort, que Boſnon-le-Vieux, premier comte de la Marche, y fit bâtir au Xe. ſiecle.

GRANDMONT, au ſud-oueſt de Gueret, eſt le chef-lieu d'un ordre, fondé par S. Etienne, en 1076, à Muret, près de Limoges, & transféré par ſon ſucceſſeur Pierre, Limouſin, à Grandmont, en 1124. C'étoit un prieuré, qui a été érigé en abbaye par le pape Jean XXII, en 1316.

ARTICLE XIII.

Du Gouvernement du Bourbonnois.

CETTE province eſt traverſée par l'Allier, & bornée au nord, par le Berri & le Nivernois; à l'orient, par la Bourgogne; au midi, par l'Auvergne, & à l'occident, par le Berri.

Le Bourbonnois tire ſon nom d'une de ſes villes, nommée *Bourbon l'Archambaut*. Elle a donné le nom à la famille regnante, qui eſt la cinquieme branche de la troiſieme race de nos rois.

Ses principales rivieres ſont l'Allier & le Cher.

L'Allier prend ſa ſource dans les montagnes du Gévaudan, paſſe près de Brioude & d'Iſſoire, en Auvergne, puis à Moulins, & ſe rend dans la Loire au deſſous de Nevers, après avoir traverſé le Bourbonnois.

On diviſe le Bourbonnois en haut & bas: le haut eſt à l'orient, & le bas à l'occident.

I. *Du Haut-Bourbonnois.*

MOULINS, du dioceſe d'Autun, ſur l'Allier; *capitale*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*, *élection*. C'eſt une aſſez grande & belle ville, fort connue pour ſa bonne coûtellerie. On y voit de

belles églises, un chapitre, un college & plusieurs communautés. La princesse des Ursins a fait ériger dans l'église des dames de la Visitation, un superbe mausolée au duc de Montmorenci, son époux, qui avoit été décapité à Toulouse, par la cruauté & la tyrannie du cardinal de Richelieu.

GANAT, *bailliage*, *élection*, au midi de Moulins.

VICHI, sur l'Allier, célebre par ses eaux minérales.

II. *Du Bas-Bourbonnois.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUT, *sénéchaussée*, fameuse par ses eaux minérales. C'est un duché qui a donné le nom à la famille royale & à la branche des Bourbons, dont voici, en peu de mots, la généalogie. Robert, comte de Clermont, le plus jeune des fils de S. Louis, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne, & d'Agnès, dame de Bourbon. Robert eut un fils, nommé Louis, qui laissa deux princes, Pierre & Jacques. La branche de Bourbon qui est sur le trône, descend de Jacques. De l'ainé descendirent tous les Bourbons jusqu'à Charles, connétable de France, dont tous les biens furent confisqués, & le duché de Bourbon réuni à la couronne. Mais en 1659, par le traité des Pyrénées, ce duché a été accordé en pleine propriété à Louis de Bourbon, prince de Condé, au lieu du duché d'Albret, qui lui avoit été donné avant qu'il quittât la France, & que l'on avoit cédé pendant son absence au duc de Bouillon, pour la principauté de Sedan.

SOUVIGNI, au sud-est de Bourbon-l'Archambaut. Cette petite ville étoit la demeure ordinaire des sires de Bourbon. Elle a une maison de clunistes réformés.

SAINT-AMAND, *bailliage*, élection, sur le Cher, au nord-ouest du Bourbonnois.

MONT-LUÇON, *élection*, au sud-est de Saint-Amand. Cette ville, la seconde du Bourbonnois, est située sur le penchant d'un côteau qui s'étend jusqu'à la riviere de Cher : elle a une église collégiale, fondée par les ducs de Bourbon.



SECTION III.

Provinces & Gouvernements du Midi.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de Saintonge.

IL comprend deux petites provinces : la Saintonge, à l'occident, & l'Angoumois à l'orient.

§. I. *De la Saintonge.*

La Saintonge est un pays très-fertile en bleds, en vin & en absynthe, que les Romains ont connue sous le nom de *Virga Santonica.* On y fait un grand commerce de sel & de safran. Sa situation est très-avantageuse pour le commerce, ayant l'océan à l'occident, & la Garonne ou Gironde au sud-ouest. Cette province ressortit du parlement de Bordeaux.

Henri II, roi d'Angleterre, étant devenu maître de la Saintonge, par son mariage avec Eléonore, unique héritiere de Guillaume, dernier duc d'Aquitaine, Jean sans terre son fils la donna à sa femme, Isabelle d'Angoulême, qui épousa Hugues, comte de la Marche. Après avoir été conquise par Philippe le bel, sur les Anglois, à qui S. Louis l'avoit cédée, elle fut abandonnée encore

core en toute ſouveraineté à l'Angleterre ; mais Charles V la reconquit & la réunit à la couronne, de laquelle elle n'a pas été démembrée depuis ce temps-là.

La Charente diviſe la Saintonge en haute, vers le midi, & en baſſe, vers le ſeptentrion. La haute Saintonge eſt bien plus grande que la baſſe.

2. *De la Haute-Saintonge.*

SAINTES, ſur la Charente, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *élection*. C'eſt une ville ancienne, & dont les rues ſont étroites & mal diſpoſées. Elle a une célebre abbaye de bénédictines, que l'on appelle les *Dames de Saintes*, dont l'abbeſſe a juriſdiction ſpirituelle : un ſéminaire uni aux prêtres de la Miſſion ou Lazariſtes ; un college ; un monaſtere d'anciens bénédictins, & d'autres communautés. On y voit un beau pont, conſtruit du temps des Romains, ſur lequel eſt un arc de triomphe, & les reſtes d'un amphithéatre. C'eſt la patrie du P. Amelotte, de l'Oratoire, & du P. le Comte, jéſuite.

ROYAN, au ſud-oueſt de Saintes. Cette ville a un bon port à l'embouchure de la Garonne que l'on appelle Gironde, depuis le bec d'Ambez. Elle appartient à la maiſon de la Tremoille. Cette ville ſoutint, en 1622, un long ſiege contre Louis XIII, qui ne la prit qu'après avoir perdu beaucoup de monde. Il n'en reſte aujourd'hui qu'un fauxbourg.

A l'embouchure de la Garonne, on voit un phare, bâti ſur un rocher, tout vis-à-vis de Royan, dont il n'eſt ſéparé que par un trajet de quelques minutes. Ce phare eſt nommé, la *Tour de Cordouan*. C'eſt un bâtiment d'une bonne architecture, qui a cent ſoixante pieds d'élévation. On allume des feux autour de cette tour, pour éclairer

les vaisseaux, qui, sans cela, seroient en danger de se perdre la nuit sur les bancs de sable dont l'embouchure de la Garonne est embarrassée.

Près de Royan, à une lieue environ de cette ville, est le village de SAINTE-PALAYE, où il se fait une pêche considérable de sardines. Les pêcheurs les apportent à Royan, & c'est de là qu'elles se distribuent dans la province.

TALMONT, sur la Gironde, principauté qui appartient à la maison de la Tremoille.

PONS, au sud-est de Saintes, sur la Suigne, seigneurie très-ancienne, dont les seigneurs se qualifient *Sires de Pons*, & ne relevent que du roi. La maniere dont ils rendoient au roi leur hommage est singuliere. Le sire de Pons, armé de toutes pieces, ayant la visiere de son casque baissée, se présentoit au roi, & le supplioit de le maintenir dans ses privileges. Le roi devoit lui donner, par gratification, l'épée qu'il avoit à son côté. Pons appartient aujourd'hui à un prince de la maison de Lorraine, d'une branche cadette de celle d'Armagnac. Il porte le titre de prince de Pons.

BARBEZIEUX, marquisat, au sud-est de Pons.

CHALAIS, principauté au sud-est de Barbesieux. Elle appartient à la maison de Taleyrand, qui descend des anciens comtes de Périgord.

De la Basse-Saintonge.

SAINT-JEAN-D'ANGELI, *élection*. Ville autrefois très-forte, mais dont les fortifications ont été démolies par Louis XIII. Son nom lui vient d'un ancienne abbaye de bénédictins, fondée en 768. Ses eaux-de-vie sont très-estimées.

FRONTENAI-L'ABATTU, au nord-ouest de Saint-Jean-d'Angéli (1). C'étoit une baronnie qui a été

(1) Corneille, & quelques auteurs après lui, nomment ce lieu, FRONTENAI ou FONTENAI. C'est une faute. Frontenai-l'Abattu ne s'est jamais appellé *Fontenai*. Son nom latin est, *Frontenacum*.

érigée en duche-pairie, en 1714, sous le nom de Rohan-Rohan, en faveur d'Hercule-Mériades de Rohan, prince de Soubise.

TONNAY-CHARENTE, sur la Charente, principauté qui appartient à la maison de Rochechouart.

TAILLEBOURG, sur la Charente. Cette seigneurie est passée dans la maison de la Tremoille, par le mariage de Louise de Coligny avec un seigneur de cette maison. S. Louis y défit, en 1242, Hugues, comte de la Marche, & les autres seigneurs mécontents, soutenus par les Anglois.

§. II. *De l'Angoumois.*

L'Angoumois a été possédé par des comtes qui reconnoissoient les ducs d'Aquitaine & comtes de Poitiers pour seigneurs suzerains. Il vint ensuite sous la puissance de ces ducs, & appartint depuis à divers seigneurs. Charles V le conquit sur les Anglois, à qui la souveraineté en avoit été cédée, après la prise du roi Jean, & le donna en apanage à son frere Jean, duc de Berri, en 1375. Charles VI, à qui le duc de Berri le céda, le donna en accroissement d'apanage, à son frere Louis. François I en ayant hérité, l'érigea en duché, en faveur de Louise de Savoie, sa mere. Cette princesse étant morte, il fut réuni à la couronne; & après avoir été donné plusieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au domaine, en 1650. Louis XIV l'avoit donné en apanage au duc de Berri, mort en 1714.

Cette province est fertile en bleds, en vins, en plantes médicinales & en pâturages. Elle n'a d'autre riviere que la Charente, qui prend sa source près de Rochechouart, passe à Sivrai, à Verteuil, à Angoulême, à Cognac, à Saintes & à Rochefort. L'Angoumois est du ressort du parlement de Paris, quoique la Saintonge soit de celui de Bordeaux.

ANGOULEME, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *élec-*

tion. Cette ville a un château très-fort. Elle est située sur une montagne, au pied de laquelle coule la Charente. Elle a un beau college. Charles V avoit ennobli les maires & échevins d'Angoulême: les maires sont les seuls qui jouissent maintenant de ce privilege. Cette ville est la patrie du poëte Saint-Gelais, de l'historien Thévet, & de Balzac, qui a beaucoup perfectionné l'éloquence françoise.

COGNAC, *élection*, à l'occident d'Angoulême, sur la Charente, renommée par ses eaux-de-vie. Cette ville a un château, où est né François I. Il est accompagné d'un grand parc & d'un vaste étang. C'est la patrie de l'abbé de Villiers, qui a publié les *Réflexions sur les défauts d'autrui*, & des poëmes sur l'*Amitié* & *l'Art de prêcher.*

JARNAC, sur la Charente, fameuse par la victoire que le duc d'Anjou, frere de Charles IX, y remporta sur les prétendus Réformés, en 1569. Le prince de Condé y fut tué par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, depuis, Henri III.

LA ROCHEFOUCAULT, au nord-est d'Angoulême, duché-pairie, érigé par Louis XIII, en 1622. Mais comme le duc de ce nom n'a pris séance au parlement qu'en 1637, il n'est considéré duc & pair que depuis cette année-là.

CHABANOIS, au nord-est de la Rochefoucault, bourg qui n'est remarquable que parce qu'il porte le titre de principauté ou de marquisat, aujourd'hui à la branche de Colbert, appellée de Saint-Pouange.

ARTICLE II.

Du Gouvernement de Limousin.

CETTE province a, au nord, la Marche, à l'orient, l'Auvergne; au midi, le Querci; & à l'occident, le Périgord.

Philippe-Auguste, qui avoit conquis sur Jean sans terre plusieurs provinces de France, dont les rois d'Angleterre étoient maîtres, prit la ville de Limoges, vers l'an 1204; mais en 1259, S. Louis fit une paix perpétuelle avec Henri III, roi d'Angleterre, & céda à ce prince les villes de Saintes, de Périgueux, de Limoges, de Cahors & d'Agen, avec toutes leurs dépendances, à la charge que le roi d'Angleterre lui en feroit hommage, comme de tout le reste de l'Aquitaine. Enfin, par le traité de Bretigni, conclu en 1360, la France céda à l'Angleterre, non-seulement la propriété, mais la souveraineté de Limoges, & de tous les pays voisins, entre la Loire & les Pyrenées. Mais les Anglois n'en jouirent pas longtemps, & ils perdirent en particulier, le Limousin, sous le regne de Charles V. Ainsi, il est réuni à la couronne depuis environ 400 ans.

Le Limousin est peu fertile en bled; il n'y vient guere que du seigle & de l'avoine: il y a un grand nombre de châtaigniers, dont les peuples tirent leur principale nourriture. Il s'y fait un grand commerce de bœufs, de chevaux, de porcs, de papiers & d'étoffes.

Ses principales rivieres sont, la *Vienne*, qui y prend sa source, & la *Dordogne*, dont nous parlerons en décrivant l'Auvergne.

La petite riviere de *Vesere* divise le Limousin en haut & bas : le haut est au nord & à l'occident de cette riviere, & le bas, au midi & à l'orient.

I. *Du Haut-Limousin.*

LIMOGES, sur la Vienne, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *présidial*, *hôtel des monnoies*, *sénéchaussée*, *élection*. C'est une grande ville, mal bâtie, mais fort marchande. On y travaille très-bien en émail. Les sulpiciens y ont un beau séminaire. Il y a

aussi un college. C'est la patrie du P. Honoré de Sainte-Marie, carme-déchaussé, qui a écrit sur la critique.

Marc-Antoine Muret, excellent humaniste du XVIe. siecle, étoit né à MURET, bourg près de Limoges.

SAINT-LEONARD, sur la Vienne, au nord-est de Limoges. Cette ville est remarquable par ses manufactures de papiers & de draps.

PIERRE-BUFFIERE, au sud-est de Limoges, petite ville qui porte le titre de premiere baronnie du Limousin, qui lui est cependant disputé par celle de Lastours. Elle avoit des seigneurs de son nom, dont la maison est éteinte aujourd'hui.

SAINT-YRIEIX ou YRIER, appellée anciennement, *Altanum*. Elle a reçu son nom moderne de S. Yrier, qui y a fondé un monastere. Le roi & le chapitre de cette ville en sont seigneurs en partie.

II. *Du Bas-Limousin.*

TULLE, sur la Correze, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*. Cette ville est située au confluent des rivieres de Correze & de Solan, dans un pays environné de montagnes & de précipices. Charles V, pour récompenser la fidélité de ses habitants, leur accorda, en 1370, une exemption de tous impôts. Elle a donné naissance au célebre Etienne Baluze.

UZERCHE, au nord-ouest de Tulle, *sénéchaussée*, sur la Vesere, qui se jette dans la Dordogne. C'est une ville bien bâtie. Elle a trois paroisses, & une abbaye de l'ordre de S. Benoît, dont l'abbé est seigneur de la ville.

BRIVE, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, sur la Correze, presqu'au confluent de cette riviere & de la Vesere. Elle est surnommée *la Gaillarde*, à

cause de la beauté de sa situation. Elle a un chapitre & un college de doctrinaires assez bien bâti.

NOAILLES *, bourg près de Brive, érigé en duché-pairie en 1663, en faveur d'Anne, comte de Noailles. Ce duché est composé des châtellenies d'Ayen, de l'Arche, de Manzat & de Terrasson.

TURENNE, *vicomté*. Le maréchal de Turenne l'a rendu célebre. Le duc de Bouillon, à qui elle appartenoit, l'a vendue, depuis quelques années au roi.

BRIVEZAC, au sud-est de Tulle, sur la Dordogne.

VENTADOUR, au milieu de la partie orientale, duché-pairie érigé en 1589, en faveur de Gilbert de Levis, troisieme du nom. Ce duché est éteint.

USSEL, au nord-ouest de Ventadour. C'est le chef-lieu du duché de Ventadour.

ARTICLE III.

Du Gouvernement d'Auvergne.

L'AUVERGNE est borné au nord, par le Bourbonnois; à l'orient, par le Forez & le Velai; au midi, par le Gévaudan & le Rouergue; & à l'occident, par le Querci, le Limousin & la Marche.

Sous la seconde race de nos rois, cette province a été gouvernée par des comtes & des ducs, dont l'autorité cessoit au gré des princes qui les avoient nommés. Elle fut soumise ensuite à des comtes héréditaires, jusqu'à Gui II, qui fut dépouillé de son comté par Philippe-Auguste, en 1210, pour crime de felonie. Ce comté fut alors réuni à la couronne, & le roi ne laissa à Gui qu'un

petit pays qui porte encore le titre de comté, & où se trouve la petite ville de Vic-le-comte. Alphonse, petit-fils de Philippe-Auguste, & frere de S. Louis, qui avoit possédé tout le reste de la province sous le titre de comté, étant mort sans enfants, le comté d'Auvergne fut réuni de nouveau à la couronne. Il en fut encore séparé, en 1360, par le roi Jean, qui le donna, après l'avoir érigé en duché, à son fils Jean, duc de Berri. Marie, fille de celui-ci, ayant épousé, en 1400, Jean I, duc de Bourbon, le duché d'Auvergne passa, avec le comté de Montpensier, dans la maison de ce dernier, & y resta jusqu'en 1523, qu'il fut confisqué sur le connétable Charles de Bourbon. Il fut réuni à la couronne en 1531.

Ses principales rivieres sont l'*Allier*, dont nous avons parlé à l'article du Bourbonnois; & la *Dordogne*, qui prend sa source au Mont d'Or, à l'occident d'Issoire, sépare l'Auvergne du Limousin, & se joint à la Garonne au Bec d'Ambez.

On divise l'Auvergne en haute & basse; la haute est vers le midi, & la basse vers le septentrion. Il y a dans cette province beaucoup de montagnes, qui ont d'excellents pâturages, & abondent en herbes médicinales. On voit près du Mont d'Or un lac fort profond, dans lequel, si l'on jette une pierre, elle excite, dit-on, une vapeur épaisse, qui se résout ensuite en pluie. On trouve dans cette même montagne, des eaux minérales, dont les unes sont chaudes, les autres froides.

I. *De la Haute-Auvergne.*

C'est un pays fort montagneux : il n'est pas fertile en bleds ni en vins; mais il a beaucoup de pâturages : on y fait d'excellents fromages.

SAINT-FLOUR, *capitale, évêché, bailliage, élection.*

MURAT, *bailliage*, au nord-ouest de S. Flour.

AURILLAC, *presidial, bailliage, élection*, à l'occident de Saint-Flour. C'est la ville la plus marchande de toute la haute-Auvergne. Elle a une collégiale, qui étoit autrefois un monastere fondé par S. Geraud, comte d'Aurillac, & qui a été sécularisé par Pie V, en 1562. Le chef de cette collégiale porte encore le titre d'abbé. Ce monastere a produit de grands hommes, entre autres, Gerbert, le plus grand génie de son temps, précepteur de Robert, fils de Hugues-Capet, puis archevêque de Reims, & enfin Pape, sous le nom de Sylvestre II.

CAUDES-AIGUES, au midi de Saint-Flour; ainsi nommée à cause de ses eaux chaudes.

II. *De la Basse-Auvergne.*

La basse-Auvergne est beaucoup plus étendue que la haute. Elle se divise en trois parties principales, qui sont, la *basse-Auvergne orientale*, la *Limagne*, & la *basse-Auvergne occidentale.*

I. La *basse-Auvergne orientale* est située entre la riviere de *Dore* & le pays de Forez, qui la borne au levant.

TIERS ou THIERN, en est la principale ville. C'est une des plus considérables de l'Auvergne, tant par son commerce, que par le nombre de ses habitants. Elle est chef-lieu d'une ancienne vicomté. S. Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, étoit de la race de ces vicomtes. Outre l'abbaye de S. Symphorien, qui est de bénédictins non-réformés de l'ordre de Cluni, il y a une collégiale, un séminaire, un consulat de marchands.

II. La *Limagne* s'étend des deux côtés de l'Allier, entre la riviere de Dore, qui la borne au levant, & les montagnes qui sont au couchant de la

ville de Clermont. Elle est extrêmement fertile en grains, abondante en toutes les choses nécessaires à la vie, & fort peuplée; elle ne manque que de bois. Ses villes principales sont à la droite de l'Allier, du nord au sud.

BILLON, petite ville dont l'évêque de Clermont est seigneur; il y a une collégiale & un college.

VIC-LE-COMTE, au sud-ouest de Billon, sur l'Allier, capitale du domaine des derniers comtes d'Auvergne, qui y avoient un palais & une sainte chapelle.

LA CHAISE-DIEU, au sud-est de Vic-le-Comte, petite ville qui doit son origine & son nom à une célebre & riche abbaye de bénédictins de la congrégation de S. Maur. Cette abbaye a été chef-d'ordre, en ayant eu plusieurs autres sous sa dépendance.

A la gauche de l'Allier, du nord au sud, sont:

RIOM, autrefois RICOMAGUS, *généralité*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, *hôtel des monnoies*. Elle a été la capitale du domaine des ducs d'Auvergne, qui y avoient leur palais, & une sainte chapelle. Il y a à Riom, trois collégiales, un college gouverné par les PP. de l'Oratoire, & plusieurs communautés. Riom a donné la naissance à un grand nombre d'hommes illustres, au célebre Génébrard, restaurateur de la langue Hébraïque; à Antoine du Bourg, chancelier de France; au P. Sirmond, savant jésuite; à Jean Soanen, prêtre de l'Oratoire, célebre prédicateur, & ensuite évêque de Senez.

MARINGUE, à l'orient de Riom. Il se fait un grand commerce de bled dans cette petite ville, dont M. le duc de Bouillon est seigneur.

CLERMONT, autrefois AUGUSTONEMETUM, & depuis, URBS ARVERNORUM, *capitale*, *évêché*,

cour des aides, *présidial*, *bailliage*, *sénéchaussée*, *élection*. Tout son territoire est un beau vignoble, & a de bonnes prairies. Cette ville, grande & peuplée, est le séjour de l'intendant. Son église cathédrale ressemble assez à celle de Paris; mais les tours sont à une des portes latérales. Il y a dans cette ville plusieurs collégiales, un séminaire de sulpiciens, un college, une société littéraire depuis 1747, & plusieurs couvents. L'abbaye de S. Alyre, de l'ordre de S. Benoît, a été mise en commende en 1764. Clermont a donné naissance au célebre Blaise Pascal, & à Jean Domat, auteur d'un livre célebre intitulé: *Les Loix Civiles dans leur ordre naturel.*

MONTFERRAND, *bailliage*, petite ville qui n'est qu'à un quart de lieue au nord-est de Clermont. On avoit projeté de joindre ces deux villes. Quoique le projet n'ait pas eu d'exécution, elles ne forment néanmoins qu'un même corps de communauté, sous le nom de CLERMONT-FERRAND. Il y a une collégiale, une maison de religieux de S. Antoine en Viennois, une commanderie de Malte, & un couvent de cordeliers, établi du vivant de S. François.

ISSOIRE, au sud-est de Clermont, presque au confluent de la Couze & de l'Allier. Il y a une abbaye de la congrégation de S. Maur, sous l'invocation de S. Austremoine, apôtre de l'Auvergne. L'abbé est seigneur de la ville. Les cardinaux Bohier & du Prat, l'un archevêque de Bourges, l'autre chancelier de France, étoient nés à Issoire.

VODABLE*, petite ville dans les environs & au sud-est d'Issoire, est le chef-lieu du *Dauphiné d'Auvergne*, qui appartient à M. le duc d'Orléans.

BRIOUDE, sur l'Allier, au sud-est d'Issoire. Il y a une célebre collégiale, dont les chanoines font les mêmes preuves de noblesse que ceux de Saint

Jean de Lyon, & se disent *Comtes de Brioude*. Brioude est une ville considérable. Il y a sept paroisses & six communautés religieuses, trois d'hommes & trois de filles. Le chapitre avoit autrefois la jurisdiction spirituelle dans la ville.

Au nord-est de Riom est situé le duché de Montpensier, qui appartient aujourd'hui au duc d'Orléans. Le *Dauphiné* d'*Auvergne*, & la *baronnie de Combrailles* en dépendent.

AIGUE-PERSE, chef lieu du duché de Montpensier, à un quart de lieue des ruines du château de ce nom. Il y a deux collégiales & une abbaye d'urbanistes. Aigue-Perse est là patrie du chancelier de l'Hôpital.

III. La *basse-Auvergne occidentale* est renfermée entre les montagnes qui sont au couchant de Clermont, & la Marche & le Limousin. Il n'y a de remarquable dans ce canton de l'Auvergne, que le pays de Combrailles, qui est situé sur les confins de la Marche. C'est une ancienne baronnie, qui a appartenu aux comtes d'Auvergne, & ensuite aux ducs de Montpensier, de la maison de Bourbon, d'où elle a passé au duc d'Orléans. On ne recueille que du seigle dans ce pays; mais on y nourrit beaucoup de bestiaux. Il est partagé en *Combrailles*, proprement dit, & *Pays de Franc-Aleu*.

EVAUX, *élection*, est la principale ville du Combrailles. Il y a une maison de chanoines réguliers.

SEMUR, au midi d'Evaux, est le principal lieu du *Pays de Franc-Aleu*, qu'on nomme ainsi, à cause des privileges dont il jouit.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de Lyonnois.

LE Lyonnois a, au nord, la Bourgogne; à l'orient, la Bresse & le Dauphiné; au midi, le Vélay; & à l'occident, l'Auvergne & le Bourbonnois.

Ce gouvernement comprend le *Lyonnois* propre, le *Forez* & le *Beaujolois*.

Le Lyonnois, avec Lyon, sa ville capitale, après avoir été soumis aux Romains, passa aux Bourguignons, & ensuite aux rois de France, qui le céderent, en 955, à Conrad I, roi de Bourgogne: mais après la mort de Rodolphe III, dit *le fainéant*, le royaume de Bourgogne ayant été divisé, les archevêques de Lyon & les comtes de Forez se disputerent long-temps la possession de ce pays, & de la ville de Lyon en particulier. Ces derniers en jouirent jusqu'à Gui II, qui les céda à Guichard, archevêque de Lyon, & au chapitre. Ils en furent les maîtres, jusqu'à ce que Philippe le bel acquit de l'archevêque Pierre de Savoie, le temporel de la ville de Lyon, sur laquelle il avoit déjà les droits de souverain. C'est ainsi que le Lyonnois & Lyon sa capitale ont été réunis à la couronne, après en avoir été séparés.

I. *Le Lyonnois propre.*

Le Lyonnois est fertile en bled, & sur-tout en vins. Le Rhône le sépare du Dauphiné.

LYON, *capitale*, *archevêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, *cour & hôtel des monnoies.* C'est une ville très-ancienne, belle, grande, très-marchande & bien peuplée. Elle est la seconde du

royaume, & ne le cede qu'à Paris. On y compte cinq églises collégiales, treize paroisses, quatre abbayes, cinquante couvents, deux hôpitaux, trois séminaires, un beau college, six portes & quatre fauxbourgs. Elle a deux académies, l'une des sciences, belles-lettres & arts, formée de deux sociétés qui ont été réunies par lettres-patentes en 1758; l'autre des beaux arts, établie en 1713, qui est destinée à donner des concerts. Lyon est célebre par ses manufactures d'étoffes de soie. Son archevêque est primat des Gaules. Les chanoines de l'église métropolitaine portent le titre de comtes, & doivent être nobles de quatre races: ils officient la mitre en tête. Il n'y a ni musique, ni orgues dans leur église: on ne s'y sert point de livre, tout y est chanté de mémoire. L'horloge qui se trouve dans un des bras de la croisée, attire l'attention des curieux. C'est une espece d'obélisque figuré, qui s'éleve de terre sur un large piedestal, jusques vers la fenêtre du mur. Tout au haut est un coq, qui, toutes les fois que l'heure est près de sonner, bat des ailes & fait deux cris. Au dessous est une représentation mouvante de l'Annonciation. Il y a plusieurs cadrans à cette horloge: celui des heures, celui des jours, des mois & de la semaine; celui des planetes, qui y ont un cours réglé. On remarque dans ce dernier, une singularité: il est ovale, & l'aiguille s'allonge & se raccourcit, suivant qu'elle parcourt le grand ou le petit diametre de l'ovale. L'hôtel-dieu a été fondé vers le milieu du sixieme siecle. La grande infirmerie a 560 pieds de long, & est disposée en forme de croix grecque. Au milieu de cette vaste croisée s'éleve un dôme de 36 pieds de diametre, sous lequel est un autel isolé à quatre faces, qui peut être vu des rangs de lits les plus éloignés. L'église répond à la magnificence de cet édifice.

L'hôpital de la charité eſt vaſte, & composé de neuf cours, autour deſquelles ſont de grands corps de logis, deſtinés aux pauvres qui y ſont ſéparés ſuivant leur âge & leur ſexe.

L'hôtel-de-ville eſt un des plus magnifiques de l'Europe : il le diſpute à celui d'Amſterdam, que tout le monde admire. C'eſt un bâtiment tout neuf, iſolé entre quatre rues, & qui forme un quarré très-long. On y arrive par une place, nommée *La Place de Terreaux*. La façade du bâtiment eſt un portail & un frontiſpice ſuperbe, orné d'une galerie en ſaillie. Le mur qui eſt au deſſus de la galerie, eſt orné d'un très-beau médaillon, repréſentant Louis XIV à cheval. Sous le veſtibule, qui eſt un portique à la romaine, on voit deux grandes tables de cuivre, ſur leſquelles eſt gravée toute entiere la harangue que fit l'empereur Claude en faveur des Lyonnois, dans le Sénat de Rome, avant d'être parvenu à l'Empire. Ce veſtibule a deux grandes cours pavées, dont la ſeconde conduiſoit à un jardin qu'on a détruit pour y bâtir la ſalle des ſpectacles. De la premiere grande cour on apperçoit, en ſe tournant, un ſecond portail, auſſi magnifique que celui de la rue : on y lit tout au haut, gravés en lettres d'or ſur un marbre noir, de très-mauvais vers latins de Jules Scaliger, à l'honneur de la ville de Lyon. Le prévôt des marchands, les échevins, le procureur & le greffier de la ville acquierent la nobleſſe, & la tranſmettent à leur poſtérité.

La place de Bellecour, ou plutôt de Louis le Grand, eſt une des plus belles places du royaume. On y a élevé une ſtatue équeſtre de ce monarque, faite par Desjardins.

Les dehors de la ville de Lyon, le long du Rhône & de la Saône qui viennent s'y unir, ſont pleins de maiſons de campagne charmantes. Il s'eſt tenu

dans cette ville deux conciles généraux : le premier en 1245, sous Innocent IV, & le second en 1274, sous Grégoire X. S. Pothin, prédecesseur de Saint Irénée, l'une des plus grandes lumieres de l'église de France, en a été le premier évêque, au milieu du 2e. siecle. Lyon est la patrie de Florus, ancien écrivain ecclésiastique, de Dupeyrat, aumônier du roi; du P. Méneſtrier, jésuite, savant dans l'histoire & le blazon; du P. Sébastien Truchet, carme, de l'académie des sciences; de Charles Spon, savant médecin; de Jacques Spon son fils, savant antiquaire; & de MM. Falconet, médecins célebres.

La Bresle, à l'occident de Lyon, petite ville située dans un fond, au milieu des montagnes.

Condrieux, sur le Rhône, au midi de Lyon; renommé par ses bons vins.

Saint-Chaumont, sur le Gier : c'est une petite ville fort peuplée.

II. *Du Forez.*

Le Forez se trouve à l'occident du Lyonnois : il est traversé par la Loire, & est fertile en bled.

Montbrison, *capitale*, *bailliage*, *élection*. On y voit une belle église collégiale dédiée à la Sainte Vierge. C'est la patrie du célebre abbé Duguet, dont les écrits sont connus.

Saint-Etienne, *élection*, sur un ruisseau nommé *Furens*, dont les eaux sont très-propres à tremper le fer & l'acier. Ses environs fournissent beaucoup de charbon de terre. Les manufactures de fer & d'acier, & de toutes sortes d'armes, qui y sont établies, en ont fait la ville la plus considérable de tout le pays.

Saint-Galmier, au nord de S. Etienne. Il y a, près de cette petite ville, une fontaine dont l'eau a, dit-on, un goût approchant de celui du vin;

vin ; quand on la mêle avec du vin, elle l'affoiblit très-peu. Les habitants s'en servent comme de levain pour pêtrir, & de médecine pour se purger.

FEURS, sur la Loire. Cette ville a donné son nom au Forez. C'est la patrie du célebre anatomiste Duverney.

ROANNE, *élection*, sur la Loire. Les jésuites y avoient un beau college. C'est-là que la Loire commence à porter bateau. Roanne est la capitale d'un petit pays nommé *Roannois*, qui étoit un duché appartenant à la maison de la Feuillade.

III. *Du Beaujolois.*

Ce pays, situé au nord du Lyonnois, est montagneux ; mais les plaines en sont fertiles.

Le dernier seigneur de Beaujeu donna, en 1400, toutes ses terres de Dombes & de Beaujolois à Louis, duc de Bourbon. Après la mort de Charles de Bourbon, connétable de France, mari de Susanne de Bourbon, qui mourut sans enfants, Louise de Bourbon hérita de la seigneurie de Beaujolois, & la laissa à son fils, appellé depuis duc de Montpensier. Elle passa ensuite à Mademoiselle de Bourbon-Montpensier, qui l'a donnée par testament, avec ses autres biens, à Philippe I, duc d'Orléans.

VILLE-FRANCHE, *capitale*, *bailliage*, *élection*. Cette petite ville a une belle église collégiale, & une académie royale des sciences, belles-lettres & arts, établie en 1679, & confirmée par lettres-patentes en 1695. C'est la patrie de Claude Bourdelin, célebre chymiste.

BEAUJEU, ville qui a donné son nom à ce petit pays. On voit au dessus du portail de la principale église, un bas-relief très-ancien, qui représente un de ces sacrifices que les Romains appelloient *Suovetaurilia*, parce qu'on y sacrifioit un porc, une brebis, & un taureau.

BELLEVILLE, au ſud-eſt de Beaujeu.
CHARLIEU, à l'occident de Beaujeu.

ARTICLE V.

Du Gouvernement de Dauphiné.

CETTE province eſt un corps compoſé de pluſieurs petits états réunis par la ſuite des temps, des débris du royaume de Bourgogne. Le premier prince particulier qui s'y établit en qualité de comte, l'an 889, ſe nommoit *Gui* ou *Guigues*. Ses ſucceſſeurs porterent tous le même nom, & ſe qualifierent, premiérement, comtes d'Albon & de Grenoble, & enſuite comtes de Viennois. Gui IV, l'un d'eux, qui vivoit au milieu du XIIe. ſiecle ayant porté le nom de *Dauphin*, ſes deſcendants en firent le nom de leurs familles. Il devint un titre de dignité, & enfin il a donné le nom à cette province. Humbert, dernier dauphin de Viennois, le céda à Philippe de Valois, pour 120000 florins d'or. Charles V, petit-fils de ce roi, fut le premier des fils de France, qui, en 1350, porta le nom de dauphin, avec les armes de France écartelées de celles du Dauphiné. C'étoient les conditions de la vente de cette province. Depuis ce temps-là, l'héritier préſomptif de la couronne porte le titre de dauphin.

Le Dauphiné s'étend d'orient en occident, 36 lieues depuis Sézanne, ſur les confins du Piémont & du Dauphiné, juſqu'à Valence; & 40 lieues du ſeptentrion au midi, depuis Saint-Sorlin dans la Breſſe, juſqu'à Mévillons dans les Baronies.

Il a la Savoie & la Breſſe au ſeptentrion; le Piémont à l'orient; la Provence au midi; le Lyonnois & le Vivarais à l'occident.

Depuis 1628, les états du Dauphiné ne s'assemblent plus. On a même établi des élections dans ce pays.

On y trouve plusieurs curiosités naturelles. Les principales sont celles qu'on appelle vulgairement les sept merveilles du Dauphiné; mais l'examen qu'on en a fait, leur a enlevé ce nom. Nous en parlerons en décrivant les lieux de cette province où elles se rencontrent.

Ses rivieres les plus remarquables sont la *Durance*, l'*Isere* & le *Drac*.

La *Durance* prend sa source à l'extrêmité du Briançonnois, au Mont-Genevre, passe près d'Embrun, de-là à Sisteron; & après avoir reçu plusieurs petites rivieres, elle se jette dans le Rhône au dessous d'Avignon.

L'*Isere* a sa source vers les confins du Piémont & de la Savoie, où elle arrose Monstiers & Montmélian, entre ensuite dans le Dauphiné, passe à Grenoble, à Romans, & se décharge dans le Rhône au dessus de Valence.

Le *Drac* prend sa source au nord-ouest d'Embrun, traverse une grande partie du Dauphiné, & se jette dans l'Isere au dessus de Grenoble.

On divise le Dauphiné en haut & bas : le haut à l'orient, le bas à l'occident.

Le haut Dauphiné est un pays montagneux : ce qui fait que l'hiver y dure long-tems : il ne laisse pas d'être fertile. Les vallées produisent assez de grains, & les montagnes d'excellents pâturages, & quantité de simples très-utiles. Les montagnes qui sont vers Briançon, sont couvertes de *Mélese*, arbre qui ne porte ni fleurs ni fruits, mais qui produit la manne, le benjoin & l'agaric, espece d'excrescence qui vient sur son écorce, & dont on se sert en médecine, & pour la teinture en écarlate.

Le bas Dauphiné, le long du Rhône, est plus fertile; il a sur-tout beaucoup d'olives, du bled & du vin.

§. I. *Du Haut-Dauphiné.*

Il comprend six petits pays : deux au nord, le *Graisivaudan* & le *Royanès ;* deux au midi, les *Baronies* & le *Gapençois*; deux à l'orient, l'*Embrunois* & le *Briançonnois.*

1. *Le Graisivaudan.*

GRENOBLE, sur l'Isere, *capitale*, *évêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies.* Son évêque prend la qualité de prince de Grenoble. Cette ville est ancienne : on l'appelle en latin *Gratianopolis*, parce qu'elle a été rétablie par l'empereur Gratien. Les oratoriens ont le séminaire. Il y a à Grenoble un college, une collégiale nommée S. André, & nombre de maisons religieuses, avec un hôpital-général bien bâti, qui ne fait qu'un même corps avec les autres hôpitaux, & a les mêmes administrateurs ; un arsenal, qui est une espece de petite citadelle ; un beau cours, un mail, & des fortifications faites par le chevalier de Ville. C'est la patrie de Chorier, d'Allard, & du président Bourchenu de Valbonnais, historiens, ainsi que du jurisconsulte Expilli.

On remarque près de Grenoble les restes d'une tour appellée la *Tour-sans-venin*, parce qu'on n'y a, dit-on, jamais vu d'insectes venimeux, & que ceux qu'on y a portés quelquefois, s'en sont retirés aussi-tôt. Cette tour, qui est la premiere merveille du Dauphiné, a été chantée en vers latins, ainsi que les suivantes, par le président Denis Salvaing de Boissieu.

A trois lieues de Grenoble, on rencontre ce qu'on appelle la *Fontaine ardente*, qui est la seconde

merveille du Dauphiné. Suivant un habile observateur qui a été sur les lieux, cette *fontaine ardente* n'est qu'un terrein de 8 pieds de long sur 4 de large, qui vomit des flammes rouges & bleues de la hauteur d'un demi-pied. Ces flammes brûlent le papier, la paille, le bois ; il n'y a que la poudre à tirer qui ne prend point feu.

Au midi de Grenoble, à huit lieues, on trouve une montagne, qu'on appelle la *Montagne inaccessible* ; c'est la troisieme merveille du Dauphiné. On la disoit différente des autres, large par en haut, & finissant en pointe par le bas. Quelques auteurs même rapportent, comme une chose merveilleuse, qu'on l'a montée du tems de Charles VIII, & qu'on a trouvé sur son sommet une plaine d'un quart de lieue sur quatre cent pas de large, & un troupeau de chamois qui paissoit dans une agréable prairie. Mais ce n'est qu'un rocher escarpé, planté sur une montagne ordinaire, & même il n'a point la figure d'une pyramide renversée. (*Mémoires de l'académie des sciences*, 1703, *pag* 26.)

SASSENAGE +. Ce village, situé près le confluent de l'Isere & du Drac, est célebre par ses excellents fromages, & par les curiosités qui s'y remarquent. On y admire deux caves creusées dans un rocher, que les habitants appellent *tines* ou *cuves*, qui sont vuides, dit-on, toute l'année, excepté le six Janvier, qu'on y voit de l'eau. Ces cavernes sont la quatrieme merveille du Dauphiné. La cinquieme se voit dans les montagnes de Sassenage ; ce sont de petites pierres qui servent à faire sortir toutes les ordures qui peuvent être entrées dans les yeux. Elles sont blanches ou d'un gris obscur, & de la grosseur d'une lentille.

Au septentrion de Grenoble, & à trois lieues, est la *grande Chartreuse*. C'est le chef-d'ordre des Chartreux, & la résidence du prieur ou général

de tout l'ordre. Ce lieu fut donné, l'an 1084, à S. Bruno, par Hugues, évêque de Grenoble. On y reçoit tous les étrangers qui s'y présentent ; ils peuvent y demeurer pendant trois jours. Cette solitude, quoiqu'affreuse par les montagnes qui l'environnent, & les précipices qu'on y voit de tous côtés, ne manque néanmoins de rien : il y a toujours des mulets qui vont & viennent pour y porter toutes sortes de provisions.

BARRAUX, *fort*, au nord-est de la grande Chartreuse.

LAMURE, au midi de Grenoble.

Sur les confins du Graisivaudan, près de l'Embrunois & du Gapençois, est le pays de *Champsaur*, qui portoit autrefois le titre de duché. C'est un pays plein de montagnes.

SAINT-BONNET, sur le Drac, est la ville principale de Champsaur. Louis XIII l'ayant démembrée à perpétuité de son domaine du Dauphiné, la donna au connétable de Lesdiguieres, qui l'unit à son duché.

LESDIGUIERES, au nord-ouest de Saint-Bonnet, bourg avec titre de duché-pairie, érigé, en 1611, en faveur de François de Bonne qui en étoit seigneur. La maison d'Hostun ou de Tallard le possede depuis 1719.

2. *Le Royanès.*

PONT-DE-ROYAN, *capitale*, marquisat.

3. *Les Baronies.*

Ce pays est ainsi appellé, des deux baronies de Mévillons & de Montauban.

LE BUIS, *capitale* de la baronie de Mévillons, *bailliage*. C'est une ville assez bien batie sur l'Aurez. Elle est du diocese de Vaison.

MEVILLONS, ville du diocese de Gap.

MONTAUBAN.

NIHONS, sur la riviere d'Aigues : elle a un beau pont d'une seule arche. Cette ville est du diocese de Vaison.

4. *Le Gapençois.*

GAP, *capitale*, *bailliage*, *évêché*, *élection.* C'est une ville ancienne, sur la petite riviere de Bene : elle a un bon château.

SERRES, assez jolie ville sur le Buch.

TALLARD, au midi de Gap, sur la Durance ; duché-pairie, érigé en 1715, en faveur de Marie-Joseph d'Hostun, & éteint en 1755.

5. *L'Embrunois.*

EMBRUN, *capitale*, *archevêché*, *bailliage*, sur la Durance. L'archevêque partage la jurisdiction avec le roi. La cathédrale & le palais archiépiscopal sont remarquables. Il y a un college & d'autres communautés.

GUILLESTRE, à l'orient d'Embrun.

MONT-DAUPHIN, *place forte*, au nord-est d'Embrun.

6. *Le Briançonnois.*

BRIANÇON, *capitale*, *bailliage*. Elle est située sur une montagne, au pied de laquelle coulent deux gros ruisseaux, l'un nommé la *Dure*, & l'autre l'*Anse*, qui forment la *Durance*. C'est la patrie d'Oronce Finé, mathématicien célebre.

Auprès de cette ville on recueille de la manne sur une espece de pin ; c'est la sixieme merveille du Dauphiné. Cette manne tombe la nuit, & se fond aux premiers rayons du soleil : elle n'est jamais plus abondante que lorsque les chaleurs sont excessives.

A quelque distance de Briançon, on voit une roche percée, nommée *Pertuis-Rostang.* Au dessus

de l'entrée, on lit cette inscription : *D. Cæsari Augusto dedicata ; salutate eam.*

§. II. *Du Bas-Dauphiné.*

Il comprend quatre petits pays : le *Viennois*, le *Valentinois*, le *Tricastin*, le long du Rhône ; le *Diois*, à l'orient du Valentinois.

1. *Le Viennois.*

VIENNE, sur le Rhône, *capitale*, *archevêché*, *bailliage*, *élection*. Cette ville est très-ancienne : son église & celle de Lyon sont les premieres églises chrétiennes des Gaules. Sa cathédrale, quoique gothique, est fort belle. Son archevêque prend le titre de primat des primats. Il s'est tenu à Vienne, en 1311, un concile, qui est le quinzieme général. L'ordre des templiers y fut aboli. Vienne est renommée pour ses lames d'épée. Les prêtres de l'oratoire ont le séminaire. Il y a une église collégiale, un college & plusieurs communautés. C'est la patrie de M. Leriget de la Faye, célebre méchanicien.

ROMANS, sur l'Isere, *élection*. Cette ville est dans un beau pays, & dans une agréable situation. Elle doit son origine à un célebre monastere, fondé au commencement du IXe. siecle. Les moines ont été sécularisés dans la suite, & la manse abbatiale réunie à l'archevêché de Vienne.

SAINT-MARCELLIN, *bailliage*, *élection*.

SAINT-ANTOINE*, bourg à deux lieues de S. Marcellin, connu par la célebre abbaye du même nom, chef-d'ordre des chanoines réguliers hospitaliers dits *de Saint-Antoine*. Boniface VIII sépara à perpétuité de la dépendance de *Montemajor*, le monastere de S. Antoine, l'érigea en abbaye chef-d'ordre, & il en créa premier abbé le prieur Aimar de Montaigu, par sa bulle donnée en 1297.

Neuf ans après, le dauphin Humbert accorda à cet abbé le droit de présider aux états du Dauphiné, après l'évêque de Grenoble. Il a seul dans son ordre le titre d'abbé, les supérieurs des autres maisons n'ont que celui de ministre ou de commandeur. L'église de S. Antoine est la plus belle du Dauphiné.

LA TOUR-DU-PIN, à l'orient de Vienne. C'est des seigneurs de ce lieu que sont venus les princes dauphins de la troisieme & derniere race.

CREMIEU, au nord-ouest de la Tour-du-Pin. C'est une petite ville, près de laquelle se trouve la grotte de Notre-Dame de la Balme, qui est la septieme merveille du Dauphiné. L'ouverture de cette grotte est haute de plus de 50 toises, & large d'environ 60; mais elle se retrécit peu à peu.

LE PONT DE BEAUVOISIN, sur les confins de la Savoie, à qui en appartient la moitié.

2. *Le Valentinois.*

C'est un duché-pairie donné par Louis XIII, au prince de Monaco, en 1642. Il appartient aujourd'hui à la maison de Matignon.

VALENCE, sur le Rhône, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *université*. Cette ville est assez grande & bien bâtie : son château est assez fort : elle a une abbaye de chanoines réguliers de S. Augustin, dits de S. Ruf, chef-d'ordre autrefois célebre, qui a donné plusieurs papes à l'église. L'université de Valence a été fondée en 1454, par Louis XI, n'étant encore que dauphin.

MONTELIMART, *sénéchaussée*, *élection*, près du Rhône, au midi de Valence. C'est une jolie ville, qui a une ancienne citadelle, des récollets, & d'autres couvents. La ville d'Orange dépend de l'élection de Montelimart.

3. *Le Tricastin.*

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, *évêché*, *bailliage*.

PIERRE-LATTE, au nord-ouest de Saint-Paul. Ce bourg appartient au prince de Conti.

4. *Le Diois.*

DIE, *évêché*, *bailliage*, sur la Drome. Le pape Innocent XII, à la priere de Louis XIV, sépara cet évêché, en 1692, de celui de Valence, auquel il avoit été uni très-long-temps.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de Guienne.

CE gouvernement est le plus grand du royaume. Il est borné au nord par la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin & l'Auvergne. à l'orient, par le Languedoc; au midi, par la basse Navarre, le Béarn & les Pyrénées; à l'occident, par l'océan. Il comprend la Guienne & la Gascogne.

La Guienne a eu anciennement des souverains qui porterent le nom de rois d'Aquitaine, puis celui de ducs. Eléonore, fille de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, fut mariée à Louis VII, roi de France. Ayant été répudiée par ce prince, Henri, roi d'Angleterre, l'épousa, & devint ainsi maître de cette belle province, qui, après avoir été long-temps disputée entre les Anglois & les François, a été enfin réunie au royaume sous Charles VII, en 1451.

Le duc de Guienne étoit le troisieme duc & pair séculier: au sacre, celui qui le représente, porte la banniere quarrée.

Les rivieres principales de cette province ſont, avec la Garonne & la Dordogne, dont nous avons déja parlé, l'Adour & le Lot.

L'Adour prend ſa ſource dans les montagnes de Bigorre, paſſe à Bagneres, à Tarbes, à Aire, à Dax, & va ſe jeter dans l'océan à Bayonne.

Le Lot prend ſa ſource dans le Gévaudan, paſſe à Cahors, & va ſe jeter dans la Garonne, au deſſous de Clerac.

Ce pays eſt riche, & rapporte abondamment du bled, des fruits & d'excellents vins.

§. I. *De la Guienne.*

La Guienne eſt preſque toute au ſeptentrion de la Garonne : elle comprend ſix petits pays : la *Guienne propre* ou le *Bordelois*, le *Bazadois*, le *Périgord*, l'*Agénois*, le *Querci* & le *Rouergue*.

I. *La Guienne propre.*

Ce pays eſt plus fertile en vins qu'en bleds ; ſes vins ſont durs ; mais ils deviennent excellents, lorſqu'ils ont été tranſportés par mer. On eſtime ſurtout les vins de Grave. Les Anglois & les Hollandois en chargent pluſieurs vaiſſeaux tous les ans.

BORDEAUX, ſur la Garonne, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *cour des aides*, *généralité*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. C'eſt une belle ville, grande, riche & marchande. Elle eſt commandée par trois forts, qui ſont le château de Ha, le château Trompette, conſtruits, en 1461, par les ordres de Charles VII ; & le fort S. Louis, bâti par Louis XIV, en 1676. L'égliſe métropolitaine, ſous l'invocation de S. André, n'eſt pas une des moins belles de France. L'archevêque de Bordeaux ſe qualifie primat d'Aquitaine. Il y a à Bordeaux une abbaye de bénédictins, une belle chartreuſe, un

séminaire régi par des prêtres de la mission, ou lazaristes, le college de Guienne, un autre college, & beaucoup d'autres communautés. Il n'y en a aucune dont la maison & l'église soient aussi bien bâties que celles des dominicains. Bordeaux a un très-beau port, formé en demi-lune. Près la porte du Chapeau rouge, est une magnifique place, ornée de superbes édifices, & d'une très-belle statue, érigée depuis quelques années, en l'honneur de Louis XV. Bordeaux a une académie des sciences, des belles-lettres & des arts, établie en 1713. C'est la patrie de S. Paulin, évêque de Nole, & du fameux Ausone son maître, poëte & orateur distingué. Le célèbre président de Montesquieu est né au château de la Brede, près de Bordeaux.

LIBOURNE, à l'orient de Bourdeaux, *présidial*, au confluent de la Dordogne, & de la Garonne qui réunies prennent le nom de Gironde.

Près de là est le Bec d'Ambez; au confluent de la Dordogne & de la Garonne; c'est un passage quelquefois dangereux.

BOURG, petite ville sur la Dorgogne, avec un petit port.

FRONSAC, sur la Dordogne, duché-pairie érigé, en 1608, en faveur de François d'Orléans, comte de Saint-Pol, & rétabli, en 1634, en faveur du cardinal de Richelieu.

BLAYE, au nord de Bordeaux. Cette ville a une citadelle qui commande la riviere.

COUTRAS, au nord de Libourne, fameuse par la victoire que Henri IV y remporta sur la ligue, en 1587. Elle est vers le confluent des rivieres de Dordogne & de l'Isle.

Dans le pays de Médoc, qui est du Bordelois:

L'ESPARE, petite ville qui a donné son nom à un seigneur de la maison de Foix.

II. *Le Bazadois.*

Il eſt aſſez fertile en bleds, en vins & en fruits.

BAZAS, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée.*

LANGON, ſur la rive gauche de la Garonne. Cette ville eſt fameuſe pour ſes bons vins.

LA REOLE, ſur la rive droite du même fleuve. C'eſt une petite ville fort jolie.

CAUMONT * ſur la Garonne, petite ville, d'où les ducs de la Force tirent leur origine & leur nom.

CASTELGELOUX, *ſénéchauſſée*, à l'orient de Bazas.

III. *Le Périgord.*

C'eſt un pays montagneux & couvert de bois; il n'eſt fertile qu'en noix, en gibier, en trufes & en châtaignes. Il a des mines de fer, qui y produiſent un aſſez grand commerce. Il reſſortit du parlement de Bordeaux.

On le diviſe en haut & bas Périgord: le haut à l'occident, le bas à l'orient.

1. *Le Haut-Périgord.*

PÉRIGUEUX, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*, *élection.* Elle eſt ſur l'Iſle, riviere qui prend ſa ſource dans le Limonſin, & ſe jette dans la Dordogne à Libourne. On voit dans cette ville les reſtes d'un amphithéatre des Romains. Elle eſt renommée pour ſes pâtés de perdrix. C'eſt la patrie du ſavant Aimar Rançonnet, préſident au parlement de Paris, fameux par ſes malheurs & ceux de ſa famille. Il ſe fit mourir lui-même, outré de ſe voir enfermé à la Baſtille par le crédit des Guiſes: ſa femme fut tuée d'un coup de foudre; ſon fils fut exécuté à mort, & ſa fille mourut ſur un fumier.

MUCIDAN, au sud-ouest de Périgueux, près de la riviere d'Isle.

BERGERAC, *sénéchaussée*, au sud-est de Mucidan, sur la Dordogne : elle est défendue par un bon château.

LA FORCE, à l'ouest de Bergerac, duché-pairie, érigé en 1637, en faveur de Jacques Nompar de Caumont, maréchal de France.

2. *Le Bas-Périgord.*

SARLAT, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *sénéchaussée*, *élection*, entre la Vésere & la Dordogne. On y fait un grand commerce d'huile de noix. Cette ville tire son origine d'une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, érigée en évêché par Jean XXII. Les moines bénédictins qui composoient le chapitre ont été sécularisés par Pie IV.

BIRON, au sud-ouest de Sarlat, duché-pairie, érigé en 1598, en faveur de Charles de Gontaut. Ce seigneur ayant été décapité en 1602, le duché fut éteint, & il n'a été rétabli qu'en 1723.

MONTIGNAC, au nord-ouest de Sarlat, sur la Vésere.

IV. *L'Agénois.*

C'est le pays le plus fertile de la Guienne : il fournit du bled & du vin à plusieurs provinces.

AGEN, sur la Garonne, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*. Ville très-ancienne. Outre le chapitre de la cathédrale, appellée S. Etienne, elle en a encore un autre, nommé de S. *Caprasi*, plusieurs communautés & un college. Le séminaire est aux lazaristes. C'est la patrie de Joseph Scaliger, fameux par son érudition.

PORT-SAINTE-MARIE.

VILLENEUVE D'AGENOIS, sur le Lot.

CLERAC, ſur le Lot. Cette ville doit ſon commencement à un monaſtere de bénédictins, ſécularifés ſous le pontificat de Clément VIII, & le regne de Henri IV, qui fit unir ſa manſe abbatiale au chapitre de S. Jean de Latran à Rome. On y fait commerce de vin & d'eau-de-vie.

AIGUILLON, à l'endroit où le Lot ſe jette dans la Garonne, duché-pairie érigé pour la ſeconde fois en 1638, en faveur de Marie Vignerod, niece du cardinal de Richelieu, & veuve d'Antoine du Roure, marquis de Combalet. Il a été rétabli en 1731, pour Armand-Louis du Pleſſis-Richelieu.

TONNEINS * au nord-oueſt d'Agen, petite ville ſur la Garonne. C'eſt le chef-lieu du duché-pairie de la Vauguyon, érigé par lettres-patentes, en 1758, enrégiſtrées au parlement la même année, en faveur d'Antoine-Paul-Jacques de Quelen, comte de la Vauguyon, gouverneur des enfants de France.

MARMANDE, ſur la Garonne. Cette ville fait un grand commerce de bleds & de vins.

SAINTE-FOI, ſur la Dordogne.

DURAS, au ſud de Sainte-Foi, duché héréditaire, érigé en 1689, en faveur de Jacques-Henri de Durfort, & en pairie en 1755.

V. *Le Querci.*

Il eſt très-fertile en bleds, en vins & en fruits, ſur-tout en pruneaux, dont on fait un grand trafic. Les laines en ſont eſtimées. Il eſt du reſſort du parlement de Toulouſe.

On le diviſe en haut & bas : le haut eſt au ſeptentrion du Lot, & le bas au midi.

1. *Le Haut-Querci.*

CAHORS, ſur le Lot, *capitale* de tout le Querci, & en particulier du haut, *évêché*, *préſidial*, *ſéné-*

chaussée, *élection*. Il y avoit autrefois une *université*, qui a été supprimée, en 1751, & unie à celle de Toulouse. L'église cathédrale est dédiée à S. Etienne. Il y a dans cette ville plusieurs communautés religieuses & un college. Les prêtres de la mission y ont un beau séminaire. On voit hors de Cahors un reste d'amphithéatre des Romains. C'est la patrie du pape Jean XXII, & de Clément-Marot, célebre poëte françois.

FIGEAC, *sénéchaussée*, *élection*, au nord-est de Cahors, sur la riviere de Séle. Cette ville doit son origine à une abbaye de l'ordre de saint Bénoît, fondée en 755, par le roi Pépin, & sécularisée sous Paul III, au commencement du XVIe. siecle.

GOURDON, *sénéchaussée*, au nord de Cahors.

2. *Le Bas-Querci.*

MOISSAC: sur le Tarn. Cette ville a une riche abbaye qui a été sécularisée, c'est-à-dire, que les religieux qui étoient bénédictins, sont devenus chanoines séculiers. Il y a un college de doctrinaires, & d'autres communautés.

MONTAUBAN, au sud-est de Moissac, *évêché*, *capitale*, *cour des aides*, *présidial*, *élection*. Jean XXII y érigea, en 1317, un évêché, dont il créa premier évêque l'abbé du monastere, nommé *Mons Aureolus*, ou l'abbaye de saint Théodat, d'où la ville de Montauban a tiré son nom & son origine. Son église cathédrale est rebâtie depuis peu. Cette ville, qui est belle, marchande, & renommée pour ses petites étoffes, nommées *Cadisdaignan*, est sur une hauteur au bord du Tarn. Elle étoit fortifiée lorsque les calvinistes en étoient les maîtres; mais on a rasé ses fortifications. Une partie du diocese est dans le Languedoc. Montauban a une académie de belles-lettres, un séminaire des

des prêtres de la miſſion, un college, & pluſieurs communautés.

LAUSERTES, *ſénéchauſſée*, au nord de Moiſſac.

VI. *Le Rouergue.*

C'eſt un pays de montagnes mais les vallées ſont fertiles, principalement en pâturages : on y nourrit beaucoup de beſtiaux, ſur-tout des mulets qu'on conduit en Eſpagne. C'eſt le principal commerce du pays.

On le diviſe en comté de Rouergue, & en haute & baſſe Marche.

Ses principales rivieres ſont le Lot, le Tarn & l'Aveirou.

Le Tarn prend ſa ſource à l'extrêmité du Gévaudan, paſſe à Milhau, à Albi, à Montauban, & ſe jette dans la Garonne au deſſous de Moiſſac dans le Querci.

L'Aveirou traverſe tout le Rouergue, paſſe à Ville-Franche, & ſe jette dans le Tarn au deſſus de Moiſſac.

1. *Le Rouergue.*

RHODEZ, ſur l'Aveirou, *capitale* du comté & de tout le Rouergue, *évêché* fort riche, *préſidial*, *ſénechauſſée*, *élection*. C'eſt une aſſez grande ville. Il y a un beau college, un ſéminaire, & nombre de couvents. C'eſt la patrie du P. Annat, jéſuite.

ENTRAIGUES, au nord de Rhodez.

2. *La Haute-Marche.*

MILHAU, ſur le Tarn, au ſud-eſt de Rhodez, *capitale*, *préſidial*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*. Cette ville a pluſieurs maiſons religieuſes, entr'autres, des carmes qui ont le college. C'eſt la patrie de Théodat de Gozon, grand-maître de Rhodes, célebre par la mort du ſerpent monſtrueux qui déſoloit cette iſle.

VABRES, *évêché* ſur la riviere de Dourdan.

C'étoit autrefois une abbaye de bénédictins. Jean XXII l'érigea en évêché en 1317. Les moines qui formoient le chapitre furent sécularisés par Grégoire XIII, en 1577.

3. *La Basse-Marche.*

VILLE-FRANCHE, à l'occident de Rhodez, *capitale*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, sur l'Aveirou. Il se fait en cette ville un grand commerce de toiles. Il y a un chapitre, un assez beau college de doctrinaires, d'autres communautés religieuses & plusieurs chapelles de pénitents.

NAJAC, sur l'Aveirou. Il y a près de cette ville une mine de cuivre.

§. II. *De la Gascogne.*

La Gascogne comprend huit petits pays: les *Landes*, à l'occident; le *Condomois*, au nord-est; l'*Armagnac*, dans le milieu; la *Chalosse* & le pays des *Basques*, au sud-ouest; la *Bigorre*, au midi; le *Cominge* & le *Couserans*, au sud-ouest.

I. *Les Landes.*

Elles sont vers la mer, & ont le pays des Basques au midi: c'est une région peu fertile, & qui n'est guere peuplée.

DAX, ou plutôt ACQS, sur l'Adour, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*. Cette ville est assez grande: ses eaux chaudes étoient fort renommées parmi les Romains. On tient tous les samedis dans un fauxbourg de cette ville un marché considérable, sur-tout pour la cire & la résine (1).

TARTAS, *sénéchaussée*, petite ville assez bien bâtie, & agréablement située.

(1) La résine est le suc ou la seve du pin, auquel on fait une incision. Quand elle est dure, on la nomme *résine*: celle qui est fluide, s'appelle *térébenthine*.

ALBRET, au nord de Tartas, duché qui appartient au duc de Bouillon, & qui lui a été cédé, avec d'autres terres, en 1651, pour la principauté de Sedan.

II. *Le Condomois.*

Ce pays produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie.

CONDOM, sur la Baise, *capitale*, riche *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*; avec un college de l'oratoire. Son évêché a été érigé par Jean XXII, en 1317. C'est la patrie de Scipion Dupleix, historiographe de France; de Blaise de Montluc, maréchal de France, dont on a des mémoires estimés, & du P. Gaichies, de l'oratoire.

NÉRAC, *présidial*, au nord de Condom, sur la Baise, qui le divise en deux parties, le grand & le petit Nérac. C'est le chef-lieu du duché d'Albret.

GABARET, sur la Gelisse, à l'occident de Condom, *capitale* du pays de Gabardan.

III. *L'Armagnac.*

Il est très-fertile. On le divise en haut & bas; le haut est fort resserré, & ne renferme que le territoire des villes d'Auch & de Lectoure. Le bas contient l'*Armagnac* particulier, l'*Estarac*, les pays de *Riviere* & de *Verdun*, le comté de *Gaure*, &c.

Le comté d'Armagnac a eu autrefois ses comtes particuliers, qui se sont rendus célebres, sur-tout dans le XIVe. siecle. Réuni à la couronne par Henri IV, il en a été démembré par Louis XIV, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, pour lui & ses enfants mâles.

AUCH, sur le Gers, *capitale*, *archevêché*, *présidial*, *élection*. C'est un des plus riches archevêchés du royaume. La cathédrale est très-belle; on en admire sur-tout les vitraux & les stalles. Le roi, comme comte d'Armagnac, est le premier

des cinq chanoines honoraires ; les autres sont les barons de Montaut, de Pardaillan, de Montesquieu & d'Ysle. Cette ville a un séminaire & un college. Elle est partagée en haute & basse. On monte à la haute par un escalier de deux cent marches. C'est près d'Auch, au village de *Cassagnebere*, qu'est né le cardinal d'Ossat.

LECTOURE, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, sur le Gers, au nord-est d'Auch. Cette ville a un bon château & plusieurs couvents. Elle est le chef-lieu d'un petit pays, nommé *Lomagne*.

LAVIT, au nord-est de Lectoure.

A l'orient d'Auch, on trouve le petit pays de Verdun.

VERDUN, sur la Garonne, *capitale*. C'est une ville assez belle & assez peuplée.

L'ISLE-JOURDAIN, *sénéchaussée*, au sud-ouest de Verdun. Cette ville, la principale du pays de Riviere, a reçu le nom qu'elle porte, parce qu'elle est située dans une isle formée par la petite riviere de Save, & qu'elle a appartenu à des comtes nommés *Jourdain*.

GIMONT, petite ville sur la riviere de Gimont, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

FLEURANCE, au nord d'Auch, sur le Gers, chef-lieu du comté de Gaure.

MIRANDE, *élection*, au sud-ouest d'Auch, *capitale* de l'Estarac.

CASTELNAU DE MAGNOAC, sur le Gers, au sud-est de Mirande, petite ville dans le pays des montagnes, ou des quatre vallées.

VI. *La Chalosse.*

Ce pays se divise en trois parties : savoir, la *Chalosse propre*, le *Tursan* & le *Marsan*.

SAINT-SEVIR, *sénéchaussée*, sur l'Adour, est la *capitale* de la Chalosse propre. C'est une des plus

jolies villes de la Gaſcogne. Elle doit ſon origine à une abbaye de bénédictins fondée en 982, par un duc de Gaſcogne. C'eſt la patrie de Dom Martianay, qui a donné la derniere édition de S. Jérôme.

AIRE, *évêché*, ſur l'Adour, *capitale* du Turſan;

GRENADE, ſur la même riviere.

MONT DE MARSAN, ſur la Médouſe, au nord-oueſt de Grenade, *capitale* du vicomté de Marſan, qui appartenoit aux princes de Béarn.

ROQUEFORT.

V. *Le pays des Baſques.*

Il n'eſt guere fertile en bled ni en vins; mais il abonde en fruits: on y fait d'excellent cidre; il comprend le *Labour* & le *vicomté de Soule.*

1. *Le Labour.*

BAYONNE, *capitale*, *évêché*, *place forte*, *port*, *hôtel des monnoies*, ſur l'Adour. C'eſt une ville riche & très-marchande, qui eſt défendue par une forte citadelle. Elle a nombre de communautés religieuſes; les doctrinaires ont le ſéminaire. Les juifs y ont une ſynagogue. Bayonne eſt renommée pour ſes bons jambons. C'eſt la patrie de Jean du Verger de Hauranne, & de M. de Barcos ſon neveu, abbés de S. Cyran.

SAINT-JEAN DE LUZ, *port.*

2. *Le Vicomté de Soule.*

Il eſt entre la baſſe Navarre & le Béarn.

MAULEON en eſt la *capitale.* C'eſt la patrie de Henri Sponde, évêque de Pamiers, continuateur des *Annales eccléſiaſtiques de Baronius.*

VI. *La Bigorre.*

Ce pays eſt peu fertile; mais il abonde en gibier, & fournit d'excellents chevaux, qu'on appelle

chevaux d'Espagne. Il s'y trouve du marbre très-fin, du jaspe & de l'ardoise.

TARBES, *capitale*, *évêché*, *sénéchaussée*, sur l'Adour. Cette ville est assez peuplée, & a un château pour sa défense. Son évêque est président des états de la province. Les doctrinaires y ont un college considérable.

VIC DE BIGORRE, bourg près de l'Adour, au nord de Tarbes.

BAGNIERES & BAREGES, sont deux bourgs très-renommés par leurs eaux chaudes.

CAUTERES ou COTERETZ *, à l'occident de Bareges, lieu fameux par ses eaux minérales.

ANTIN *, au nord-est de Tarbes. C'est un marquisat qui avoit été érigé en duché-pairie en 1711, en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan, marquis d'Antin. Ce duché s'est éteint en 1757.

VII. *Le Cominge*.

Il est assez fertile : son principal commerce consiste en grains, en bestiaux, & sur-tout en mulets. Il s'y trouve de beau marbre.

SAINT-BERTRAND, *capitale*, *évêché*, près de la Garonne, au midi. Cette petite ville, bâtie en 1100, par S. Bertrand, évêque de Cominge, est située sur une colline, au pied de laquelle étoit l'ancienne ville de Cominge, détruite en 585, par Gontran, roi de Bourgogne. Son évêque a séance aux états de Languedoc, parce que ce gouvernement renferme une partie de son diocese.

SAINT GAUDENS, sur la Garonne, au nord-est de Saint-Bertrand. Cette ville est la capitale du *Nebouzan*, petite contrée qui a ses états particuliers, & s'étend aussi dans l'Armagnac.

LOMBEZ, *évêché*, au nord de Saint-Gaudens, sur la Sévre. C'étoit une abbaye de chanoines réguliers, qui a été érigée en évêché par Jean XXII,

en 1317. Il eſt ſuffragant de Toulouſe.

L'ISLE EN DODON, ſur la même riviere.

MURET*, *élection*, à l'orient de Lombez, ſur la Garonne. Cette ville eſt fameuſe par la bataille donnée en 1213, entre Simon, comte de Montfort, chef des croiſés, & le comte de Toulouſe qui y fut battu par ce rebelle.

VIII. *Le Couſerans.*

Ce pays eſt ſemblable à celui de Cominge.

SAINT-LIZIER, *évêché* ſuffragant d'Auch. L'évêque de Couſerans réſide en cette ville, depuis que Bernard, comte de Cominge, a détruit la ville de Couſerans.

SAINT-GIRONS, au ſud de Saint-Lizier.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement de Béarn.

CE gouvernement comprend le *Béarn* & la *Baſſe-Navarre.*

I. *Du Béarn.*

Le Béarn appartenoit à Henri IV, quand il parvint à la couronne. Louis XIII, ſon fils, l'a réuni en 1620, à la France, avec la partie de la Navarre qui avoit été poſſédée par les princes de la maiſon d'Albret. C'eſt un pays montagneux, & qui ne produit guere que du millet & de l'avoine; cependant, en quelques endroits, il eſt aſſez fertile en bleds & en excellents vins. Les vallées ont des pâturages, où l'on nourrit beaucoup de beſtiaux.

PAU, *capitale* du Béarn, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *ſénéchauſſée*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. Elle n'eſt pas grande ; mais

bien bâtie, & situé sur une hauteur, au pied de laquelle passe le *Gave Béarnois*, ou de *Pau*. Elle a un beau college. En 1716, un incendie consuma le palais & les archives de la province. Pau a une académie royale des sciences & beaux arts. Son université a été instituée en 1722. C'est la patrie du P. Pardies, jésuite, célebre mathématicien.

OLERON, au sud-ouest de Pau, sur le *Gave d'Oléron*, *évêché*, *sénéchaussée*. Cette ville, qui est assez belle, a le titre de vicomté.

SAINTE-MARIE *, petite ville près d'Oléron, où est la cathédrale, & la résidence de l'évêque.

NAVARRENS, sur le *Gave d'Oléron*, place fortifiée par Henri d'Albret, roi de Navarre, qui y avoit établi l'arsenal & le magasin d'armes de toute la province.

LESCAR, *évêché*, au nord-ouest de Pau. C'est une assez belle ville. Son évêque est président-né des états de Béarn, & conseiller au parlement de Pau.

ORTHEZ, sur le *Gave de Pau*. Cette ville est une des principales du Béarn. La reine Jeanne d'Albret y avoit fondé, pour les calvinistes, une université qui a subsisté jusqu'au regne de Louis XIV.

Le célebre M. de Marca étoit du Béarn, ainsi que le ministre la Placette.

II. *De la Basse-Navarre.*

Cette contrée est une petite partie du royaume de Navarre, dont Ferdinand, roi d'Aragon, s'empara en 1512, en l'usurpant sur Jean d'Albret. Ce prince avoit pris le parti de Louis XII, que le pape Jules II traitoit en ennemi, & qu'il avoit excommunié, ainsi que tous ses adhérents. Henri IV la possédoit quand il parvint à la couronne: il en

avoit hérité de Jeanne d'Albret sa mere. En conséquence de l'union que fit Louis XIII, son fils, de cette province à la courdnne, & des droits de son pere sur le reste de la Navarre qui est en Espagne au delà des Pyrénées, les rois de France prennent le titre de *Rois de France & de Navarre.*

Ce pays ressemble assez au Béarn, & produit beaucoup de pommes & de poires, dont on fait du cidre.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, au midi, *capitale*; *place forte.* Elle est située sur la Nive, près des Pyrénées, au pied d'une montagne où est un défilé. Les habitants des Pyrénées appellent *port* ces sortes d'endroits.

SAINT-PALAIS, au nord sur la Bidouse. Elle dispute le titre de capitale à Saint-Jean-pied-de port.

GRAMMONT, au nord de Saint-Palais, duché-pairie, érigé par lettres-patentes en 1648, confirmées en 1663, & registrées au parlement la même année, en faveur d'Antoine III du nom.

ARTICLE VIII.

Du Gouvernement de Foix.

LE comté de Foix a eu ses comtes particuliers, descendus de ceux de Carcassone. Il passa dans la maison d'Albret, & ensuite dans celle de Bourbon, par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine, duc de Vendôme, qui devint, par ce mariage, roi de Navarre. Henri IV, leur fils, étant parvenu à la couronne, y réunit ce comté. C'est à présent un pays d'états. On y comprend aussi le pays d'*Andorre*, au midi, & le *Donesan*, à l'occident.

Foix, *capitale*. Cette ville, qui est près des montagnes sur l'Ariege, est le siege du sénéchal de la province. On y tient les états, & elle a un bureau pour la recette des deniers royaux. Il y a une maison de chanoines réguliers de la congrégation de France.

Pamiers, sur l'Ariege, au nord de Foix, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*. Cette ville est assez considérable, & a un bon château. Le pape Boniface VIII a érigé, en 1296, l'abbaye de S. Antonin de cette ville en évêché. Les chanoines n'ont été sécularisés que depuis quelques années. L'évêque de Pamiers préside aux états de Foix.

Mazeres, au nord de Pamiers.

Tarascon, au sud-est de Foix, sur l'Ariege

Saverdun*, sur la même riviere, petite ville, qui est divisée en haute & basse. Elle est assez jolie & peuplée. C'est la patrie du pape Benoît XII, fils d'un meûnier, d'un rare discernement dans la collation des bénéfices.

Andorre, au sud-ouest de Tarascon, bourg qui donne son nom à la vallée d'Andorre, qui est remarquable pour sa fertilité.

Article IX.

Du Gouvernement de Roussillon.

Le Roussillon est un comté qui étoit autrefois de la Catalogne, & qui appartenoit aux rois d'Espagne, par la cession qu'en fit, ainsi que de la Cerdagne, au roi d'Arragon, *Guinard*, ou *Gerard II*, son dernier comte. En 1462, Jean, roi d'Arragon, l'engagea avec la Cerdagne à Louis XI, pour 300000 écus d'or, qui n'ayant pas été remboursés,

ce comté resta à la France, suivant les conditions faites entr'eux. Charles VIII le rendit, en 1493, à Ferdinand, roi d'Arragon, à condition qu'il ne secourroit point les Napolitains; mais il le garda sans accomplir la condition. Après la prise de Perpignan, en 1642, Louis XIII s'empara de ce comté, qui fut incorporé à la France par la paix des Pyrénées, en 1659, l'Espagne en ayant cédé au roi la souveraineté.

Ce pays n'est fertile qu'en vins & en pâturages. Il a trois parties: la viguerie de *Perpignan*, à l'orient; celle de *Conflant* au milieu, & la *Cerdagne françoise*, à l'occident.

1. *La Viguerie de Perpignan.*

PERPIGNAN, *capitale*, *évêché*, *hôtel des monnoies*, *université*, *place forte*, sur le Tet. Cette ville a un conseil souverain; elle est très-forte, & a une bonne citadelle. La cathédrale, dédiée à S. Jean, est un fort beau bâtiment, mais sans portail. Le clergé de cette église est partagé en deux corps; savoir, le chapitre d'Elne & la communauté de S. Jean. Le premier est composé de 4 dignitaires & de 21 chanoines; & le second, de 4 curés & de 99 chapelains-bénéficiers, dont le revenu de plusieurs est plus considérable que celui des chanoines. Les curés servent chacun une semaine. L'habit de chœur des uns & des autres est très-beau, mais celui des chanoines est plus magnifique. Ils ont un droit de boucherie particulier, où, les ecclésiastiques, même les simples clercs, ont la viande à meilleur marché qu'à la boucherie publique de la ville. Les simples tonsurés peuvent faire entrer dans la ville certaine quantité de vin & d'autres denrées sans payer les droits. Ce privilege multiplie excessivement ces petits clercs; presque tout artisan fait tonsurer son fils, pour en

ſur les frontieres, pour couvrir la France de ce côté-là. Ses fortifications ſont du maréchal de Vauban. La ville eſt petite, mais jolie.

ARTICLE X.

Du Gouvernement de Languedoc.

CE gouvernement comprend le Languedoc & les Cévennes. Il peut avoir 90 lieues du ſud-oueſt au nord-eſt, depuis Valentine, qui eſt du dioceſe de Cominge, juſqu'à Annonay, ſur les frontieres du Lyonnois : ſa largeur eſt fort inégale.

Ce pays, après avoir été poſſédé par les Romains, qui lui donnerent le nom de Gaule Narbonnoiſe, fut envahi par les Goths. Clovis les défit, & s'empara de Toulouſe, capitale de leur royaume. Charles-Martel ayant vaincu les Sarraſins, en 725, Pepin ſon fils & ſon ſucceſſeur ſe rendit de nouveau maître de cette province, qu'on appelloit Gothie & Septimanie. Charlemagne y établit des gouverneurs, auxquels il donna le nom de comtes, de marquis & de ducs. Les comtes de Toulouſe, devenus abſolus & indépendants, ſe rendirent maîtres de preſque tout le Languedoc. Raimond VII, dernier comte de Toulouſe, fiança ſa fille unique Jeanne avec Alphonſe, frere de S. Louis, à condition que s'ils mouroient ſans enfants, le comté de Toulouſe ſeroit réuni à la couronne. Le cas étant arrivé, en 1271, Philippe le hardi prit poſſeſſion de cette province ; mais elle n'a été réunie à la couronne qu'en 1371, par lettres-patentes du roi Jean. Le Languedoc eſt un pays d'états ; ils ſe tiennent tous les ans.

Le Languedoc eſt la plus agréable & la plus fer-

tile province de France, sur-tout le bas-Languedoc. Il abonde en bleds, en bons vins, en bestiaux, en gibier, en olives, en figues, & autres fruits estimés. On y pêche dans les rivieres des poissons exquis & de différentes sortes. La méditerranée en fournit aussi beaucoup. Il s'y trouve des carrieres de marbre & d'albâtre : en un mot, c'est un pays délicieux, & fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie.

Ses rivieres les plus remarquables sont la Garonne, le Rhône, le Tarn, l'Aude.

On a décrit ailleurs le cours de toutes ces rivieres, excepté de la derniere dont il faut parler.

L'Aude prend sa source dans les montagnes du Roussillon, passe à Aleth, à Limoux, à Carcassonne, & se jette dans la méditerranée.

Il est bon de remarquer que la Loire prend sa source en Languedoc, dans le Vivarais, & que le Rhône le sépare vers l'orient du Dauphiné & de la Provence.

Le Languedoc est borné au septentrion, par le Lyonnois, l'Auvergne, le Rouergue, le Querci ; à l'orient, par le Rhône ; au midi, par le Roussillon & la méditerranée ; à l'occident, par la Gascogne. On y a fait un canal pour joindre l'océan à la méditerranée. Il commence près le port de Cette, & se perd dans la Garonne au dessous de Toulouse. On le nomme le canal royal ou de Languedoc.

On divise le Languedoc en trois parties : le haut, vers l'occident ; le bas, vers l'orient ; les Cévennes, au nord-est.

§. I. *Du Haut-Languedoc.*

Il contient neuf dioceses : deux à l'occident, *Toulouse* & *Montauban* ; un au nord, *Albi* ; deux dans le milieu, *Layaur* & *Castres* ; un au sud-ouest,

Rieux ; deux au midi, *Mirepoix* & *Saint-Papoul* ; & un renfermé dans la Gascogne, au sud-ouest, *Cominge*.

I. *Le Diocese de Toulouse*.

TOULOUSE, sur la Garonne, à l'endroit où cette riviere commence à porter de forts bateaux, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *présidial*, *généralité*, *sénéchaussée*, *hôtel des monnoies*, *université*. Cette ville est une des plus grandes & des plus belles de France. Jean XXII érigea son évêché en métropole en 1318, après l'avoir soustrait à l'archevêché de Narbonne, dont il dépendoit. L'église métropolitaine de saint Etienne céderoit à peine en beauté & en magnificence à aucune autre, si elle étoit achevée. Le chœur est très-beau, mais la nef n'y répond pas. On y voit la chaire où S. Bernard & S. Dominique ont prêché, & que par cette raison, la dévotion des Toulousains a conservée. Le palais archiépiscopal est un des plus beaux de France. Toulouse a une célebre collégiale, nommée S. Sernin, qui étoit autrefois une fameuse abbaye. Le chef du chapitre porte encore le titre d'abbé, & jouit d'un revenu considérable. Toulouse a une académie, qu'on nomme les *Jeux floraux*, institués en 1324, & érigés en académie par lettres-patentes, en 1694. On y a fondé quatre prix pour les meilleures pieces de composition qu'on y reçoit de tous pays. De plus, elle a une académie des sciences, inscriptions & belles-lettres, établie par lettres-patentes, en 1746, & une autre de peinture, sculpture & architecture, érigée en 1750. On a bâti depuis peu un magnifique hôtel-de-ville. Cet édifice forme un quarré parfait dont chaque côté a 54 toises de long. La hauteur du bâtiment est de 11 toises environ, & sa façade principale est sur la place royale, dont elle fait un des

côtés. Les capitouls ou échevins de cette ville acquierent la noblesse, & la transmettent à leur posterité. Le couvent des dominicains est le plus ancien, & un des plus considérables de cet ordre. Il fut fondé par saint Dominique, en 1216. Les piliers qui sont au milieu de leur église la rendent irréguliere, mais cette irrégularité est effacée par beaucoup de décorations. Son principal ornement est le corps de S. Thomas d'Aquin, qui est renfermé dans une châsse de vermeil d'une grande richesse, & d'un ouvrage parfait: le chef de ce Saint est dans la sacristie. L'église des cordeliers est très-grande, fort belle, large, élevée, & cependant sans piliers. Ce qui excite particuliérement l'attention des curieux, c'est le caveau de ces religieux: on pense communément qu'il préserve les corps de la pourriture. Voici ce qui en est, au rapport de témoins dignes de foi, qui paroissent avoir examiné ce fait avec toute l'attention possible.

Ce caveau est assez long, large & bien voûté; on y voit rangés le long des quatre murailles 60 ou 80 squelettes, revêtus d'une chair desséchée comme du parchemin noir. Ces squelettes sont des corps qu'on a levés de la nef de l'église, & qui se sont trouvés sans pourriture. La merveille n'est donc pas qu'ils restent sans se corrompre dans ce caveau; mais elle consiste en ce qu'ils ont été trouvés sans corruption. Pour expliquer ce phénomene, il faut remarquer qu'en rebâtissant la voûte de la nef, on avoit fait éteindre de la chaux dans toute la largeur qu'elle occupe; la terre a pu être imprégnée de cette chaux, & par une exemption totale d'humidité, conserver quelque temps les corps. Maintenant ils s'y pourrissent comme par-tout ailleurs. Nous abandonnons cette conjecture au jugement du lecteur.

Il

Il y a à Toulouse plusieurs colleges, entre autres, les colleges de Foix, de S. Martial & de S. Bernard ; mais il n'y a d'exercice public pour la philosophie & les arts que dans deux, qui sont celui qui appartenoit ci-devant aux jésuites, & celui des doctrinaires, dit, de l'Esquille. Cette ville a aussi plusieurs séminaires, une belle abbaye de bénédictins, & grand nombre d'autres communautés. Mais une des choses les plus remarquables qui s'y trouvent, c'est le fameux moulin du Basacle, qui a seize meules que la Garonne, retenue par une forte digue, fait tourner continuellement, sans causer le bruit incommode que font les autres moulins. Chaque meule peut moudre 40 ou 50 septiers de bled par jour. Ce moulin appartient à plusieurs particuliers, & rapporte environ 12000 livres de rente. Toulouse est la patrie de plusieurs hommes illustres, entre autres, du célebre jurisconsulte Cujas ; de Jean-Etienne Duranti, premier président au parlement de Toulouse, & auteur de l'excellent livre intitulé : *De Ritibus Ecclesiæ ;* de Gui du Faur, seigneur de Pibrac, président au parlement de Paris, le premier qui ait introduit la vraie éloquence au barreau, & fort connu par ses *Quatrains ;* & de Pierre du Faur, premier président au parlement de Toulouse, auteur de plusieurs ouvrages estimés, & en particulier, de commentaires sur le droit, &c.

Toulouse a eu autrefois ses comtes, qui prenoient aussi le titre de ducs d'Aquitaine. On a vu ci-dessus comment Toulouse & tout le pays que possédoient ces ducs, ont été réunis à la couronne. Le comte de Toulouse étoit le premier des comtes-pairs séculiers : au sacre il portoit les éperons. L'un des fils légitimés de Louis XIV portoit le titre de comte de Toulouse : cet apanage

n'a point passé à son fils, qui s'appelle le duc de Penthievre.

A un mille de Toulouse finit ce fameux canal, appellé le *Canal Royal*, parce que Louis XIV l'a fait construire. C'est un ouvrage admirable, qui a coûté des sommes immenses. Il a fallu couper des montagnes, élever des endroits trop bas, & les soutenir par de grandes levées de terre. On a pratiqué un bassin de 200 toises de long, sur 150 de large à *Norouse*, qui est l'endroit le plus élevé entre les deux mers, & dont on a fait le point de partage. Pour remplir ce bassin de maniere qu'il ne tarisse jamais, on a construit le réservoir de S. Ferréol, près de Revel. Il a 1200 toises de long, sur 500 de large, & 20 de profondeur. Sa figure est triangulaire, & est formée par deux montagnes & par une grande & forte digue, qui lui sert de base. Cette digue est traversée par un aqueduc qui porte l'eau au bassin de Norouse, lequel est par là en état d'en fournir toujours au canal.

VERFEUIL, à l'orient de Toulouse.

2. *Le Diocese de Montauban.*

Nous avons parlé de *Montauban*, sa *capitale*; en décrivant le Querci, qui est du gouvernement de Guienne.

CASTEL-SARASIN, près de la Garonne.

MONTECH*, près de la Garonne, petite ville avec une justice royale.

3. *Le Diocese d'Albi.*

ALBI, sur le Tarn, *capitale*, *archevêché* fort riche, érigé par Innocent XI, en 1680. La cathédrale, dédiée à Ste. Cecile, est fort belle. Il y a dans un fauxbourg de cette ville un beau monastere de filles de la visitation, & au dehors un couvent de dominicains & une belle promenade,

nommée la *Lice ;* c'eſt une terraſſe, au deſſus d'un grand mail fort profond, qui ſert de foſſés.

GAILLAC, ſur le Tarn, au ſud-oueſt d'Albi, connue par ſes vins, & une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui a été ſéculariſée.

RABASTENS, au ſud-oueſt de Gaillac, ſur le Tarn.

REALMONT, au midi d'Albi.

4. *Le Dioceſe de Caſtres.*

CASTRES, *évêché*, *ſénéchauſſée.* Cette ville, ſituée dans une agréable vallée, avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Les moines formerent le chapitre juſqu'en 1536, qu'ils furent ſéculariſés par Paul III. C'eſt la patrie d'André Dacier, de l'académie Françoiſe, connu par ſes traductions : & de Paul Rapin de Thoyras, auteur d'une Hiſtoire d'Angleterre, & de pluſieurs autres ouvrages.

On trouve près de Caſtres, comme dans quelques autres endroits du Languedoc, des mines de turquoiſes, peu inférieures à celles qui viennent d'Orient. L'action du feu qui affoiblit, ou même détruit entiérement les couleurs des autres pierres précieuſes, colore ces turquoiſes, & les rend bleues. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que la matiere minérale repréſente des os pétrifiés, non-ſeulement par ſa figure extérieure, mais encore par ſa tiſſure intime ; elle eſt compoſée de différentes couches ou écailles, dont les feuilles forment quantité de cellules remplies de la matiere qui s'y eſt pétrifiée. L'action du feu ſur cette matiere la colore de plus en plus, juſqu'à un certain point auquel la couleur s'altere ; elle n'a plus aucun rapport avec celle de la turquoiſe.

GRAULHET, au nord-eſt de Caſtres.

5. *Le Diocese de Lavaur.*

LAVAUR, *évêché*, entre Toulouse & Castres. On y tint, en 1212, un concile contre les Albigeois; Jean XXII y érigea, en 1318, un évêché, auquel il donna une partie des biens de celui de Toulouse. Les doctrinaires ont le college.

PUILAURENS, au sud-est de Lavaur. Cette ville est sur une hauteur. Elle avoit autrefois une académie célebre de calvinistes, qui a subsisté jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

REVEL, au sud de Puilaurens, petite ville près de la *Montagne Noire.*

6. *Le Diocese de Saint-Papoul.*

SAINT-PAPOUL, *évêché.* Ce n'est qu'un bourg près le canal royal. Il doit son origine à un ancien monastere de bénédictins, dont le dernier abbé fut créé évêque de Saint-Papoul, par Jean XXII, en 1317. Le chapitre n'a été sécularisé que sous le regne de Louis XIV.

CASTELNAUDARI. C'est la principale ville du diocese de Saint-Papoul : elle a un chapitre, un college de doctrinaires, & quelques communautés. C'est aussi la capitale du duché de Lauraguais, érigé en 1731, en faveur de la maison de Villars-Brancas.

Le Diocese de Mirepoix.

MIREPOIX, *évêché*, sur le Lers, érigé par Jean XXII, en 1318.

CHALABRE, sur la même riviere.

8. *Le Diocese de Rieux.*

RIEUX, *évêché*, érigé par Jean XXII. Cette petite ville est située sur la Rise, près de la Garonne.

Au nord-ouest de Rieux est le monastere de

Feuillants, c'est le chef-lieu d'une congrégation de même nom, qui embrassa l'ancienne rigueur de l'ordre de Cîteaux, par les soins & à l'exemple de Jean de la Barriere, abbé commendataire de Feuillants. Cette congrégation s'est rendue indépendante du général de Cîteaux, appuyée de l'autorité de Sixte-Quint, & de Henri III, roi de France.

9. *Le Diocese de Cominge.*

VALENTINE, sur la Garonne, à l'orient de *Saint-Bertrand*, dont nous avons parlé en décrivant le Cominge.

SAINT-BEAT, petite ville avec un pont sur la Garonne.

§. II. *Du Bas-Languedoc.*

Il a onze évêchés : deux au midi, *Aleth* & *Carcassone* ; un au nord du canal, *Saint-Pons* : quatre près de la Méditerranée, *Narbonne*, *Beziers*, *Agde*, *Montpellier* : un au nord-ouest de Montpellier, *Lodeve* : trois à l'occident du Rhône, *Nismes*, *Usez*, *Alais*.

1. *Le Diocese d'Aleth.*

ALETH, *évêché*, sur l'Aude, érigé par Jean XXII, en 1319. Cette petite ville a eu, dans le dernier siecle, un évêque nommé Nicolas Pavillon, illustre par son zele, sa rare piété & ses autres vertus épiscopales, dignes des premiers siecles de l'église.

LIMOUX, *présidial*, *sénéchaussée*, sur l'Aude.

QUILLAN, au sud-ouest d'Aleth, sur l'Aude.

SAINT-PAUL DE FENOUILLEDES, petite ville située entre des montagnes, vers le Roussillon.

2. *Le Diocese de Carcassone.*

CARCASSONE, sur l'Aude, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*. Cette ville est célebre par sa manufac-

ture de draps fins qu'on envoie au Levant. Il y a un college & plusieurs couvents de religieux mendiants. Les capucins y ont une fort belle église.

3. *Le Diocese de Saint-Pons.*

SAINT-PONS, *évêché.* C'est une assez jolie ville, mais peu peuplée. Elle avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1318. Les moines ne furent sécularisés qu'en 1611, par Paul V.

SAINT-CHIGNAN, au sud-est de Saint-Pons. Cette petite ville a une manufacture considérable de draps. Elle est la résidence ordinaire de l'évêque de Saint-Pons.

4. *Le Diocese de Narbonne.*

NARBONNE, sur un canal tiré de la riviere d'Aude, *archevêché* très-riche. Cette ville est fort ancienne, mais petite & peu peuplée. Les Romains en avoient fait une colonie, qui donnoit le nom de *Gaule Narbonnoise* à la patrie des Gaules qui leur fut soumise la premiere. L'archevêque est président-né des états du Languedoc. La cathédrale n'est pas achevée; le chœur seul est fini; mais il ne le cede en rien à ceux des plus belles églises du royaume. On admire son élévation, sa largeur & sa délicatesse. Le tombeau de Philippe le hardi, roi de France, est au milieu. Il y avoit dans une chapelle un tableau de la résurrection du Lazarre, peint par Sébastien del Piombo, donné à cet église par Clément VII, qui avoit été archevêque de Narbonne, avant que d'être pape. Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume, l'a acheté, & l'a fait transporter à Paris, au palais-royal, où il est à présent. Ce qu'il y a de plus curieux dans Narbonne, est le canal qui donne communication de la ville à la

mer, c'eſt un ouvrage des Romains. On y trouve encore d'autres reſtes d'antiquités. Il y a dans cette ville des bénédictins de S. Maur, des dominicains, & un college de doctrinaires. Narbonne eſt célebre par ſon excellent miel.

PERIGNAN *, aujourd'hui FLEURY, près de la Méditerranée, érigé en duché-pairie, en 1736, en faveur de Jean-Hercule de Roſſet, marquis de Rocoſel, époux de la ſœur du cardinal de Fleury.

5. *Le Dioceſe de Beziers.*

BEZIERS, *évêché*, *préſidial*, près le canal royal. C'eſt une ancienne & aſſez belle ville, bâtie en bon air, dans un terroir fertile & délicieux ; ce qui a donné lieu au proverbe : *Si Deus in terris vellet habitare*, *Biterris*. Elle a une académie des ſciences, une maiſon de chanoines réguliers de ſainte Genevieve, un chapitre, beaucoup d'autres maiſons religieuſes & un college. C'eſt la patrie du pere Gonet, fameux thomiſte; de Pierre-Paul de Riquet, entrepreneur du canal royal; de M. Péliſſon, hiſtorien de l'académie Françoiſe ; & de Jean Barbeyrac, auteur de pluſieurs traductions eſtimées, & du célebre M. de Mairan.

VILLENEUVE *.

6. *Le Dioceſe d'Agde.*

AGDE, *évêché.* C'eſt une petite ville près de l'embouchure de l'Erau dans le golfe de Lyon, & à peu de diſtance du canal de Languedoc. Les peres de l'Oratoire y ont un college.

CETTE *ou* PORT S. LOUIS, ſur la Méditerranée. C'eſt où commence le canal de Languedoc.

PEZENAS, au nord d'Agde, ſur l'Erau. Cette ville, ancienne, marchande & peuplée, eſt dans une ſituation charmante, & appartient au prince de Conti. Elle a un chapitre, qui eſt auſſi pa-

roisse. Les prêtres de l'Oratoire ont le college ; & une assez belle maison qui a été séminaire du diocese. L'église des capucins est bien voûtée, avec des chapelles des deux côtés. C'est la patrie du P. Poussines, jésuite, & du pere Polinier, général des chanoines réguliers de Sainte-Genevieve, auteur d'*Explications de l'Evangile & des Pseaumes.*

7. *Le Diocese de Montpellier.*

MONTPELLIER, *évêché*, *chambre des comptes* ; *cour des aides*, *généralité*, *présidial*, *fénéchaussée*, *hôtel des monnoies*, *université.* C'est une grande & belle ville, où se tiennent ordinairement les états du Languedoc. Elle a une citadelle. L'évêque est chancelier-né de l'université, dont la faculté de médecine est très-célebre. On a érigé dans cette ville, par lettres-patentes, en 1706, une académie qui porte le titre de *Société Royale des Sciences* ; elle ne fait qu'un même corps avec celle de Paris. Les oratoriens ont le séminaire. Montpellier a un college & plusieurs couvents. Cette ville a aussi un jardin royal bien entretenu, & une belle promenade dans une situation agréable, avec une vue charmante, & de plus, décorée d'une statue de Louis XIV, faite par Coysevox. La porte de la ville, par où l'on sort pour aller à la promenade, est un arc de triomphe construit avec beaucoup de dépense, & orné de quatre bas-reliefs très-beaux. C'est la patrie de Doncan, célebre médecin ; d'Antoine d'Espeisses, savant jurisconsulte ; du P. Pouget, de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, auteur de l'excellent *Catéchisme de Montpellier* ; d'Antoine Teissier, historien protestant.

LUNEL, à l'orient de Montpellier.

FRONTIGNAN, sur la Méditerranée. Ces deux

villes ſont renommées pour leurs vins muſcats.

BALARUC *, au midi de Montpellier, connu pour ſes eaux minérales.

MAGUELONE, autrefois épiſcopale ; ſon ſiege a été transféré à Montpellier par Paul III, en 1536. Ce pape ſéculariſa le chapitre, autrefois régulier, & de l'ordre de S. Auguſtin.

8. *Le Dioceſe de Lodeve.*

LODEVE, *évêché*, ſur la petite riviere de Lengue. C'eſt une aſſez belle ville, & riche par ſa manufacture de draps.

CLERMONT, auſſi ſur la Lengue.

BEDARIEUX, à l'occident de Clermont.

9. *Le Dioceſe de Niſmes.*

NISMES, *évêché*, *préſidial*, *élection.* C'eſt une ville très-ancienne, qui a une académie de belles lettres, ouverte en 1682. La cathédrale eſt antique. L'hôtel-de-ville eſt un aſſez bel édifice. On fait à Niſmes un grand commerce de bas & d'étoffes de ſoie, les fauxbourgs ſont pleins d'ouvriers qui y travaillent. Entre les antiquités qui rendent cette ville célebre, on remarque le temple de Diane, bâti par les Romains, proche d'une agréable fontaine, qui forme une riviere à ſa ſource. Quoiqu'il ne ſoit pas entier, il en reſte cependant aſſez pour le faire admirer ; on en voit encore toute la ſymmétrie ; l'autel où l'on immoloit les victimes, & celui où l'on brûloit les parfums. Les pierres en ſont d'une grandeur prodigieuſe. L'amphithéatre, qu'on nomme les *Arenes*, n'eſt pas moins digne d'admiration. Ce bel ouvrage, eſt encore preſque tout entier. Il eſt ſi vaſte, qu'on y a bâti pour de pauvres gens nombre de petites maiſons qui offuſquent le dedans de ce beau morceau. En dedans, ce ſont des degrés de pierre, qui

montent jusqu'au haut de la muraille qui renferme le tout. Cette pesante masse est portée sur deux étages de galeries, & de voûtes cachées par dessous. En dehors, ces galeries sont ouvertes par une suite de hautes arcades avec pilastres, qui font le tour du bâtiment. Une autre antiquité de cette ville, est la *maison quarrée*. C'est un quarré long. D'abord on voit un massif de pierres, élevé de deux toises au dessus du pavé. Sur ce massif est une colonade magnifique, qui, vers un des bouts, a une espece de portail & de portique couvert, avec un frontispice par devant. Cette colonade, qui est d'un goût exquis pour la noblesse de l'ouvrage & la justesse des proportions, porte un architrave dans toute sa longueur, orné d'une sculpture très-fine & très-délicate. Le toit est en pointe, & tout de pierres bien liées par un bon ciment. On dit que c'est dans ce morceau d'antiquité que le célebre Mansard avouoit avoir puisé ce qu'il savoit de plus fin dans son art. Tout le dedans de cet ancien édifice est occupé par une église d'augustins, sans qu'il en paroisse rien au dehors. Les doctrinaires ont le séminaire, & les jésuites y avoient le college.

Nismes a donné naissance à Jean-Baptiste Cotelier, auteur de la *Collection des ouvrages des peres apostoliques*; à Jean Nicot, ambassadeur en Portugal en 1559, d'où il apporta le tabac, & est célebre par son illustre évêque, Esprit Fléchier, l'un des premiers orateurs chrétiens.

Au nord de Nismes, on trouve le *Pont du Gard* sur le Gardon. Ce pont, qui joint deux montagnes, a trois étages l'un sur l'autre; le troisieme étoit un aqueduc d'un ouvrage admirable, construit par les Romains.

Beaucaire, sur le Rhône, ville fameuse par la foire qui s'y tient à la Magdelaine, & qui y attire

beaucoup de marchands étrangers. Elle a un college de doctrinaires, & une église collégiale.

AIGUES-MORTES, au sud-ouest de Nismes. Cette petite ville avoit autrefois un port où saint Louis s'embarqua; mais la mer s'est tellement retirée depuis, qu'elle en est maintenant assez loin.

SOMMIERES, sur le Vidourle, à l'occident de Nismes.

CALVISSON, à l'orient de Sommieres.

10. *Le diocese d'Alais.*

ALAIS, sur le Gardon, *évêché*, qui a été démembré de Nismes dans le dernier siecle. C'est une ville assez grande & peuplée. Elle porte le titre de comté, & appartient au prince de Conti, à qui elle est échue dans la succession de la princesse de Condé, héritiere du comte d'Alais, fils de Charles de Valois, duc d'Angoulême. C'est là patrie de l'illustre Boissier de Sauvages, professeur en médecine à Montpellier.

ANDUSE. Cette petite ville, où il se fait un commerce assez considérable, a le titre de baronnie.

SAINT-HIPPOLITE, près la source du Vidourle, au sud-ouest d'Alais.

11. *Le Diocese d'Usez.*

USEZ, *évêché*, *sénéchaussée*, duché-pairie, érigé, en 1572, en faveur de la maison de Crussol. C'est aujourd'hui le premier & le plus ancien. On fait en cette ville beaucoup de draps & de serges.

PONT-SAINT-ESPRIT, au nord-est d'Usez, connu par son pont de vingt-six arches sur le Rhône: ouvrage admirable pour sa hauteur & sa solidité, & qui fut commencé en 1265. Jean de Tianges, prieur de S. Pierre, en posa la premiere pierre.

BAGNOLS, au sud du Pont-Saint-Esprit, petite

ville qui appartient au prince de Conti. Sa grande place est une des plus belles du Languedoc.

ARAMON, au sud-est d'Usez, sur le Rhône.

§. III. *Des Cevennes.*

Les *Cevennes* sont proprement des montagnes qui s'étendent depuis les environs de la source de la Loire jusqu'à Lodeve, mais on comprend aussi sous ce nom le *Gévaudan*, le *Vivarais* & le *Vélai*, quoiqu'il n'y ait qu'une partie de ces pays dans les Cevennes. Les vallées, sur-tout le long du Rhône, sont assez fertiles. Ce pays abonde en gibier, bétail, fruits, & sur-tout en châtaignes.

1. *Le Gévaudan.*

MENDE, sur le Lot, *capitale*, *évêché*, *bailliage*. L'évêque est seigneur de la ville avec le roi. Les doctrinaires ont le séminaire & le college.

FLORAC, près le Tarn, au midi de Mende.

LANGOGNE, au nord-est de Mende, près l'Allier.

MARVEJOLS, sur la riviere de Colange qui se jette dans le Lot : elle est marchande & assez peuplée.

2. *Le Vivarais.*

VIVIERS, *capitale*, *évêché*, *bailliage*, sur le Rhône. Cette ville est médiocre.

SAINT-ANDEOL, sur le Rhône.

JOYEUSE, à l'occident de Viviers. Cette petite ville avoit ci-devant le titre de duché-pairie, érigé, en 1581, par Henri III, en faveur d'Anne, vicomte de Joyeuse. Il est éteint, depuis 1675, par la mort de François-Joseph de Lorraine.

AUBENAS.

TOURNON, sur le Rhône, au nord du Vivarais, avec un beau college, autrefois possédé par les jésuites. Cette ville a passé de la maison de Montmorenci dans celle de Lévi-Ventadour, & enfin

dans celle de Rohan-Soubise, à qui elle appartient à présent.

ANNONAI, au nord-ouest de Tournon, petite ville à la maison de Soubise.

3. *Le Velai.*

LE PUY, sur la Loire, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*. C'est une des plus grandes villes du Languedoc. Son évêque prend le titre de comte de Vélai, & dépend immédiatement du Saint Siege, depuis que Léon IX l'a exempté de la jurisdiction de l'archevêque de Bourges, autrefois son métropolitain. Les sulpiciens ont le séminaire; il y a aussi un college. C'est la patrie du célebre cardinal de Polignac, auteur de l'*Anti-Lucrece*.

ISSIGNAUX, au nord-est du Puy.

LE MONESTIER, au midi, près la Loire.

ARTICLE XI.

Du Gouvernement de Provence.

LA Provence a eu des souverains qui l'ont possédée long-temps sous le titre de comté: elle passa à Charles de France, frere de saint Louis, par son mariage avec l'héritiere de Provence. Charles d'Anjou, son dernier comte, institua, en 1481, Louis XI, héritier de toutes ses terres, elle fut réunie à la couronne.

Cette province n'a plus d'états généraux depuis 1639; mais des assemblées qui se tiennent à Lambesc, principauté au nord-ouest d'Aix. Ceux qui les composent, sont: l'archevêque d'Aix, qui en est président, & deux évêques représentant le clergé, nommés par le roi; deux gentilshommes pour la noblesse; les consuls d'Aix, procureurs-

nés du pays; les consuls & les syndics des trente-six communautés; le trésorier général; le gouverneur ou le commandant de la province, qui fait l'ouverture de ces assemblées; enfin, un commissaire pour le roi.

La Provence est très-fertile en vins, en excellents fruits, sur-tout en olives; dont on fait la meilleure huile. On y cultive beaucoup de mûriers pour les vers à soie; mais elle n'a pas assez de bleds pour son entretien, ni de pâturages.

Ses plus grandes rivieres sont la *Durance*, dont nous avons déja parlé; le *Verdon* & le *Var*.

Le *Verdon* prend sa source aux environs de Colmars près du Dauphiné, passe à Castellane, & se jette dans la Durance.

Le *Var* prend sa source presqu'au même endroit, passe à Glandeve, & se décharge dans la Méditerranée, près de Nice.

La Provence se divise en haute & basse: la haute au nord, la basse au midi.

§. I. *De la Haute-Provence.*

Elle comprend six dioceses; *Sisteron*, au nord-ouest; *Apt*, à l'occident; *Digne*, *Senez*, *Riez*, *dans* le milieu; *Glandeve*, à l'orient.

I. SISTERON, *évêché*, *sénéchaussée*, sur la Durance; c'est une ville assez peuplée, & qui est défendue par une bonne citadelle.

FORCALQUIER, *sénéchaussée*, célebre par ses anciens comtes. Cette ville est chef d'une viguerie de son nom; elle est située dans un air fort sain, & les campagnes qui l'environnent sont fertiles. Depuis la fin du onzieme siecle, qu'un évêque de Sisteron s'y retira, son église collégiale porte le titre de co-cathédrale. Dans tous les actes juridiques qui se font en Provence, le roi prend le titre de *comte de Provence & de Forcalquier*.

MANOSQUE, ſur la Durance, ville aſſez peuplée. Les comtes de Forcalquier y réſidoient l'hiver. Les chevaliers de Malte, à qui elle appartient, y ont une commanderie, dont le titulaire a la dignité de bailli & de grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

II. APT, *évêché*, *bailliage*, ſur la petite riviere de Calavon. Cette ancienne ville a deux abbayes; celle de Sainte-Catherine & celle de Sainte-Croix; un couvent de franciſcains, qui poſſede les corps de ſaint Elzéar de Sabran, & de ſainte Dauphine ſon épouſe, & une maiſon de Carmes. C'eſt la patrie du P. Carriere, cordelier, dont nous avons des ouvrages théologiques; de Vaumoriere & de l'abbé Merreſin, qui ont écrit ſur les belles-lettres.

VILLARS *, au nord d'Apt, érigé en duché pairie en 1651, ſous le nom de *Villars-Brancas*, en faveur de Georges de Brancas, dont l'arriere-petit-fils a été ſeulement reçu, en 1719, au parlement de Paris.

III. DIGNE, *évêché*, *ſénéchauſſée*. C'eſt une aſſez jolie ville & peuplée. Elle eſt la patrie de Mayronis, cordelier, qui a ſoutenu la premiere theſe ſorbonique, & du P. Richeome, jéſuite, ſavant controverſite. Le célebre Gaſſendi eſt né à *Chanterſier*, bourg dépendant du bailliage de cette ville.

SEYNE, au nord de Digne. Cette ville eſt du dioceſe d'Embrun.

IV. SENEZ, *évêché*.

CASTELLANE, *bailliage*, ſur le Verdon. On trouve près de cette petite ville une fontaine d'eau ſalée très-abondante.

BARRESME, au nord de Senez.

COLMARS, ſur les confins du Dauphiné. Près de cette ville ou trouve une fontaine qui éprouve le flux & le reflux : elle croît & décroît ſenſiblement pluſieurs fois dans la journée.

Au nord de Colmars eſt la vallée de Barcelonette, qui, en 1713, a été cédée à la France par le duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne, & annexée au gouvernement de Provence, dont elle dépendoit autrefois. Elle eſt, pour le ſpirituel, de l'archevêché d'Embrun en Dauphiné.

BARCELONETTE, *capitale* de ce petit pays, n'eſt pas conſidérable. Elle fut bâtie, en 1231, par Raimond-Bérenger, comte de Provence, dont les ancêtres étoient originaires de Barcelone, ville de Catalogne en Eſpagne.

V. RIEZ, *évêché.* Ville fort ancienne & aſſez peuplée. Il y a des cordeliers, des capucins & des urſulines : ſon vin eſt le meilleur de la province.

MONSTIERS, ancienne ville, chef d'un bailliage de ſon nom : elle a une manufacture de faïance & de porcelaine aſſez eſtimée, & un couvent de religieux ſervites, qui ont ſept ou huit maiſons en Provence.

VI. GLANDEVE, *évêché*, ſur le Var.

ENTREVAUX, ſur le Var, lieu de la réſidence de l'évêque de Glandeve.

Aiglun & *Bajon*, qui ſont aujourd'hui de la Viguerie d'Entrevaux, ont été cédés à la France par le traité de Turin de 1760, ainſi que *Gatieres*, qui eſt du dioceſe de Vence, & dont nous parlerons plus bas.

§. II. *De la Baſſe-Provence.*

Elle renferme ſept dioceſes : *Arles*, à l'orient du Rhône ; *Aix*, à l'orient d'Arles ; *Marſeille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Graſſe*, *Vence* : ces cinq derniers dioceſes ſont le long de la Méditerranée.

I. ARLES, ſur le Rhône, *archevêché*, *ſénéchauſſée.* C'eſt une ville très-ancienne, qui conſerve encore à préſent de beaux monuments de ſon ancienneté & de ſon opulence au temps des Romains, comme des

des inſcriptions, des reſtes d'un amphithéatre, des aqueducs, des colonnes & des ſtatues. La maiſon de ville eſt un bel édifice quarré, de onze toiſes de hauteur, & ſitué entre deux places. On y voyoit autrefois une belle ſtatue de Diane, qui a été tranſportée à Verſailles. Les conſuls d'Arles firent déterrer, en 1675, un ancien obéliſque, & le firent élever dans une des places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inſcriptions à la louange de Louis XIV. Ce monument, qui eſt un reſte de la magnificence des Romains, eſt de granite oriental, pierre plus dure & plus précieuſe que le marbre. Sa hauteur eſt de 52 pieds, & ſa baſe a 7 pieds d'épaiſſeur. Arles a une académie des belles-lettres, établie par lettres-patentes en 1669. Son archevêque ſe qualifie primat; il eſt ſeigneur temporel de la ville, où les prêtres de l'Oratoire avoient le ſéminaire. Il y a à Arles un college, & un grand nombre d'autres communautés. C'eſt la patrie de MM. de Quiqueran; du P. d'Angieres, poëte Latin; de M. de Roubin, poete François; de l'avocat Brunet, & de M. Molinier, célebre prédicateur.

Près de cette ville, on trouve deux endroits remarquables; ſavoir, la *Camargue* & la *Crau.*

La *Camargue* eſt une terre renfermée entre les bras du Rhône, & ſon embouchure dans le golfe de Lyon (1), dont les pâturages ſont excellents.

La *Crau* eſt une autre terre dont les pâturages ſont très-bons pour les moutons, quoique toute couverte de cailloux.

SALON, à l'orient d'Arles. Cette ville eſt remarquable par la naiſſance de Céſar Noſtradamus,

(1) Ce n'eſt pas la ville de Lyon qui lui a donné ce nom, étant à plus de 60 lieues de là; mais c'eſt parce qu'on éprouve de violentes tempêtes dans cette plage, qu'on l'a appellée Golfe du Lion, en latin *Sinus Leonis.* Les Eſpagnols le nomment, *Golfo Leone.*

auteur d'une histoire de Provence, & fils du fameux Astrologue Michel Nostradamus, dont on voit le tombeau dans l'église des cordeliers de la même ville.

TARASCON, sur le Rhône, vis-à-vis Beaucaire, est une ancienne & assez jolie ville : elle est capitale d'une *Viguerie* de son nom, & est du diocese d'Avignon. C'est la patrie d'André du Laurens, premier médecin de Henri IV, célebre par ses écrits, & de l'abbé de Molieres, professeur royal de philosophie.

II. AIX, *capitale* de toute la Provence, *archevêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *sénéchaussée*, *hôtel des monnoies*, *université*. Cette ville n'est pas extrêmement grande ; mais la moitié est bien bâtie, & les rues sont tirées au cordeau. Sextius, proconsul Romain, l'a fondée 123 ans avant J. C. Elle s'appelle en latin *Aquæ Sextiæ*, à cause de son fondateur, & de eaux chaudes & minérales qui s'y trouvent. Aix a plusieurs belles églises. Les principales sont, la cathédrale, qui est vaste & fort gothique ; son baptistere est d'un très-bon goût : l'église des peres de l'Oratoire, décorée de beaux tableaux de Mignard ; la chapelle des pénitents-bleus & des pénitents-blancs, où l'on voit de belles peintures, mais sur-tout, celle des dominicains, & celle qui a appartenu aux jésuites. On compte à Aix quatre paroisses, vingt-un couvents ou communautés d'hommes, douze de filles, cinq chapelles de pénitents, quatre ou cinq hôpitaux. On y voit plusieurs places publiques, & un très-beau cours dans le milieu de la ville, orné de fontaines, planté de quatre rangs d'arbres, & bordé des deux côtés de belles maisons presque uniformes, & toutes de pierres de taille. Aix est la patrie de Fabrot, savant jurisconsulte ; du célebre pere Thomassin, de l'Ora-

toire; de Joseph Piton de Tournefort, botaniste; des canonistes Pastor, Cabassut & Gilbert; de Balthasar Gibert, qui, après avoir été plusieurs fois recteur, est devenu syndic de l'université de Paris, du pere Gaillard, jésuite, célebre prédicateur, & de Charles Duperrier, poëte Latin.

LAMBESC, petite ville assez jolie, au nord-ouest d'Aix. Elle appartient à un prince de la maison de Lorraine. C'est dans cette ville que se tiennent les assemblées de la province. Le pere Antoine Pagi, cordelier conventuel, célebre critique de Baronius, étoit de *Rognes*. proche de Lambesc.

BRIGNOLES, *sénéchaussée*. Cette ville, du diocese d'Aix, est renommée par ses bonnes prunes. Elle a des augustins, des cordeliers, des capucins, des ursulines, & une maison des prêtres de la mission. C'est la patrie du célebre peintre Parrocel, & du pere le Brun, savant prêtre de l'Oratoire, connu sur-tout par son ouvrage sur la Liturgie.

SAINT-MAXIMIN, entre Aix & Brignoles. Il y a dans cette petite ville un célebre couvent de dominicains. Leur église est la plus belle de la province. Ils sont curés de la ville. L'opinion que les reliques de sainte Magdelaine reposent dans leur église, a procuré de grandes richesses à cette maison.

III. MARSEILLE, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *port*. C'est une grande ville, bien bâtie, très-riche & très-marchande. Elle a une académie de belles-lettres, établie par lettres-patentes, en 1726. On y remarque principalement, le *parc de l'artillerie*, l'*hôtel-de-ville*, le *port* & le *cours*. Le *parc de l'artillerie* est un très-beau bâtiment, où l'on fabrique les toiles à voiles. Il y a aussi une manufacture de draps; c'étoient les galériens qui y travailloient, dans de grandes salles, sous l'ins-

pection des officiers & des maîtres de ces manufactures. *L'hôtel-de-ville* est placé sur le quai, vers le milieu du port, dans la plus belle situation. Il n'est pas bien grand ; mais il est parfait dans son genre. La *bourse* est au rez-de-chaussée, & occupe presque toute la largeur du bâtiment. Au dessus du frontispice est une galerie saillante, avec un balustre de pierre. On voit au haut de ce frontispice, l'écu des armes de France en marbre blanc. Le buste de Louis XIV est au dessus de la balustrade de pierre dont nous venons de parler. Le *port* est un des plus sûrs & des plus fréquentés de la Méditerranée, sur-tout par les vaisseaux du Levant. Les grands vaisseaux n'y peuvent entrer ; ils s'arrêtent à l'isle d'*If*, qui en est à une petite lieue, & où il y a un château du même nom. Le *cours* est une grande rue plantée de deux rangs d'arbres, & bordée de maisons des deux côtés, toutes de même symmétrie, ornées de portiques & de grandes colonnes avec leurs chapiteaux. Il sépare la nouvelle ville, qui est très-belle, d'avec l'ancienne, qui est sale & mal bâtie. Marseille a été bâtie par des Grecs, 600 ans avant J. C. Sa célebre abbaye de S. Victor a été sécularisée depuis peu. Cette ville n'a que quatre paroisses, dont il y en a trois qui sont chapitres : savoir, la cathédrale, nommée Notre-Dame de la Majour ; Saint-Martin & Notre-Dame des Acoules ; plusieurs séminaires, deux colleges, dont un est régi par les prêtres de l'Oratoire. On y voit aussi un grand nombre de maisons religieuses, plusieurs hôpitaux & chapelles de pénitents. C'est la patrie de Grenade, ancien écrivain ecclésiastique ; de Jules Mascaron, prêtre de l'Oratoire, célebre prédicateur & évêque d'Agen ; d'Antoine Ruffi, auteur d'une histoire de Marseille ; des peres Plumier & Feuille, minimes, très-versés dans l'histoire na-

torelle ; du pere Croiſet, jéſuite, & de M. Olivier, auteur de l'hiſtoire de Philippe de Macédoine.

LE MARTIGUE, ville maritime, avec titre de principauté, ſur l'étang de même nom, qu'on appelle auſſi l'*Étang de Berre*, au nord-oueſt de Marſeille. Cette ville conſiſte en trois grands bourgs joints enſemble par deux ponts. On nomme ces bourgs, *Ferrieres*, *l'Iſle* & *Jonquieres*. L'étang de Martigue, ou de Berre, a cinq lieues de long, ſur deux de large, & fournit de très-bon ſel & beaucoup de poiſſons.

LA CIOTAT, au ſud-eſt de Marſeille, *port*, célebre par ſes bons vins muſcats.

LA SAINTE-BAUME, à l'orient de Marſeille. C'eſt une grotte où l'on croit, ſans beaucoup de fondement, qu'eſt morte ſainte Magdelaine, ſœur de Lazare, que les Provençaux croient avoir été le premier évêque de Marſeille. On y voit une petite maiſon de Dominicains.

IV. TOULON, *évêché*, *ſénéchauſſée*, très-beau *port*, & département de la marine. C'eſt une aſſez jolie ville, qui n'eſt guere peuplée, mais aſſez marchande, ſur-tout en vins. Il y a un fort bel arſenal, & de grands magaſins pour les vaiſſeaux de roi. On y a transféré en partie, les galeres qui étoient ci-devant à Marſeille. Toulon eſt une place fortifiée par le chevalier de Ville. Elle a pluſieurs communautés, un ſéminaire pour la marine, & un college. C'eſt la patrie de Louis Ferrand, avocat, ſavant dans les langues orientales ; & des dominicains Serry & Drouin, célebres par des ouvrages théologiques.

HYERES, *ſénéchauſſée*. C'eſt une petite ville fort peuplée & près de la mer. On trouve dans ſon territoire beaucoup d'orangers, de citronniers & de grenadiers en pleine terre. Son *port*, aſſez célebre autrefois, eſt bouché à préſent. Les prê-

tres de l'Oratoire y ont un college, qui a produit les célebres prédicateurs, Massillon, évêque de Clermont, & Rainaud.

V. Fréjus, *évêché*. C'est une ville ancienne qui servoit de port aux Romains; à présent elle est à une demi-lieue de la mer. Son aqueduc & son amphithéatre sont encore assez remarquables pour montrer la magnificence des Romains. C'est la patrie de M. Antelmi, qui a écrit sur l'origine de cette ville.

Lorgues, jolie ville, à l'occident de Fréjus.

Draguignan, *sénéchaussée*. Cette ville, qui est assez grande & chef d'une *viguerie*, a six couvents de religieux, & un college des prêtres de la doctrine chrétienne.

Barjemont *, au nord de Draguignan, est une petite ville qui a donné naissance à Louis Moréri, premier auteur du célebre dictionnaire qui porte son nom.

Saint-Tropez, *port*, sur la Méditerranée. C'est une ville assez forte & marchande.

VI. Grasse, *évêché*, *sénéchaussée*. Elle est fameuse par l'illustre M. Godeau, son évêque, qui vivoit dans le dernier siecle : ce prélat étoit aussi recommandable par ses grands talents, que par sa régularité. Cette ville est peuplée & marchande, & contient plusieurs communautés. Elle est renommée pour ses pommades & ses eaux de senteur.

Antibes, *place forte* & *port*. Cette ville, qui est vers le comté de Nice, a été fortifiée par M. de Vauban; elle est marchande & assez grande. Elle avoit autrefois un évêque, qui a transféré son siege à Grasse, dont elle dépend maintenant, après avoir été gouvernée quelque temps par un vicaire apostolique. C'est la patrie de M. Tournely, docteur de Sorbonne, très-connu par sa théologie imprimée.

VII. VENCE, *évêché*, petite ville fort ancienne: elle étoit autrefois unie à Grasse, & ne faisoit qu'un même évêché. Les doctrinaires ont le séminaire.

SAINT-PAUL, au sud-est de Vence, petite ville, chef d'une *viguerie*, & qui a entrée aux assemblées générales de la province.

GATIERES, petite ville, cédée à la France par le traité de Turin, en 1760.

Il y a plusieurs isles sur les côtes de Provence. Les plus considérables sont:

1. Les isles d'*Hyeres*, vis-à-vis la ville de ce nom. Il y en a trois; savoir, *Portquerolles*, *Portecros*, *l'isle de Levant*: elles sont presque désertes.

2. Les isles de *Lérins* sont au nombre de deux; la premiere, nommée *Saint-Honorat*, est célebre dans l'Histoire ecclésiastique, par le monastere de saint Honorat, dont elle porte le nom. La seconde s'appelle *Sainte-Marguerite*, & est près d'Antibes. Cette isle est défendue par trois forts, dont le plus considérable est le *Fort-Royal*, situé sur un rocher, & composé de cinq bastions bien terrassés.

Du Comtat Venaissin & du Territoire d'Orange.

Nous joignons ici ces deux pays, parce qu'ils sont enclavés dans la Provence.

I. *Le Comtat Venaissin.*

Ce petit état, qui appartient au pape, est entre le Dauphiné & la Provence, le long du Rhône. Il est très-fertile. Son nom de Comtat Venaissin vient de la ville de Venasque, son ancienne capitale.

Autrefois il dépendoit de la Provence; mais il a été cédé, en 1273, à Grégoire X, par le roi

Philippe le hardi. Depuis ce temps il a appartenu aux papes, qui tiennent un vicelégat à d'Avignon, dont ils firent l'acquisition soixante & quinze ans après. Les habitants sont regardés comme regnicoles, en conséquence des lettres-patentes des rois Charles IX, Henri IV, Louis XIII & Louis XIV.

CARPENTRAS, *évêché*, petite ville assez jolie, quoiqu'ancienne. Elle est regardée depuis longtemps comme la *capitale* du Comtat.

VENASQUE *, à l'occident de Carpentras, ancienne ville ruinée, & d'où l'on a transporté l'évêché à Carpentras.

VAISON, *évêché*, au nord, petite ville.

CAVAILLON, *évêché*, au midi, sur la Durance. C'est la patrie du B. César de Bus, instituteur des doctrinaires. Ces trois évêchés sont suffragants d'Avignon.

AVIGNON, sur le Rhône, *archevêché*, *université*. Cette ville est ancienne. Elle fut vendue en 1348, à Clement VI, par Jeanne, reine de Naples & comtesse de Provence, pour la somme de 80000 florins d'or. Les papes y avoient déjà fait leur résidence depuis Clément V, qui y transféra son siege en 1308 : & ce ne fut qu'en 1376, que Grégoire XI, son cinquantieme successeur, retourna à Rome. Avignon a des murailles bien bâties & garnies de tours : elle est le siege d'un vicelégat qui gouverne au nom du saint pere. On y voit des monuments du séjour qu'y ont fait les papes, entr'autres, le palais papal, bâti par Jean XXII. Les chanoines de la cathédrale sont habillés de rouge comme les cardinaux. Il y a dans cette ville un tribunal de la rote, une inquisition, une synagogue pour les Juifs, & un bureau des monnoies. Avignon fait un district à part, & n'est pas du Comtat Venaissin. Il y a plusieurs chapitres,

plusieurs séminaires, un college, & grand nombre d'autres communautés, la plupart riches. C'est près de cette ville que des pêcheurs trouverent dans le Rhône, en 1656, ce fameux bouclier d'argent, du poids de 42 marcs, où est représentée la mémorable action de L. Scipion, qui rendit une jeune princesse Espagnole, sa captive & d'une rare beauté, à un prince des Celtibériens à qui elle avoit été promise. Ce bouclier est dans le cabinet du roi, avec un de la même forme & du même poids, trouvé en 1714 en Dauphiné; c'est un ouvrage Carthaginois, & on a lieu de croire qu'il avoit été consacré par Annibal à quelque divinité du pays, à son passage du Rhône. Avignon est la patrie de M. Genet, évêque de Vaison, auteur de la morale de Grenoble.

II. *Le Territoire d'Orange.*

Ce petit pays étoit autrefois une principauté qui ne valoit guere que cinquante mille livres de rente. Après avoir appartenu à la maison des Baux, & ensuite à celle de Châlons, elle passa en 1531, aux princes de la maison de Nassau, ancienne famille d'Allemagne, dont une branche est fort celebre dans l'histoire des Pays-Bas. Guillaume III, roi d'Angleterre, étoit possesseur de cette principauté; & ce fut sur lui que Louis XIV s'en empara. Après la mort de ce prince, Louis XIV, pour faire cesser les prétentions que le prince de Conti avoit sur l'héritage d'Orange, lui donna deux terres en échange; & à la paix d'Utrecht, en 1713, il se fit céder la principauté d'Orange par le roi de Prusse, Fréderic-Guillaume, qui se portoit pour héritier de Guillaume III, roi d'Angleterre, & qui reçut en échange le territoire de la ville de Gueldres, qui étoit plus à sa bienséance, s'engageant de donner un dédommagement au fils

du prince de Nassau-Dietz, que Guillaume III avoit nommé son héritier.

ORANGE, *évêché*, suffragant d'Arles, *université*. C'est la seule ville de cette principauté qui soit considérable. Elle est célebre par deux conciles qui s'y sont tenus au Ve. siecle. On y voit les restes d'un amphithéatre fort beau, & d'un arc de triomphe, qui tomba en 1707 & en 1709. Le temple des calvinistes est maintenant l'église des doctrinaires, qui ont le college. La ville d'Orange est de l'élection de Montélimart, dans le bas-Dauphiné.

ANALYSE

Des choses qui sont les plus remarquables dans le Royaume de France.

Nous les réduirons à onze chefs, savoir :

1. Les rivieres principales.
2. Les principaux ports de mer & les départements de la marine.
3. Les eaux minérales.
4. Les capitales des gouvernements & des provinces.
5. Les archevêchés, évêchés & chambres ecclésiastiques.
6. Les universités & les académies.
7. Les conseils d'état, les parlements, les conseils souverains.
8. Les chambres des comptes & les cours des aides.
9. Les généralités & les élections.
10. Les pays d'états.
11. Les cours & les hôtels des monnoies.

§. I. *Des principales Rivieres de France.*

Outre les quatre principales rivieres de ce royaume, dont nous avons parlé, (*p.* 68, 69), ſavoir: la *Seine*, la *Loire*, le *Rhône* & la *Garonne*, on en peut encore remarquer vingt-quatre, dont ſix au nord, onze dans le milieu, & ſept au midi.

I. Des ſix qui ſont au nord, une ſe jette dans la Manche au deſſous d'Abbeville, c'eſt la *Somme*.

Deux ſe déchargent dans la Seine, ſavoir: l'*Oiſe*; près de Pontoiſe, & la *Marne* près de Paris.

La quatrieme eſt l'*Aiſne*, qui ſe jette dans l'Oiſe: près de Compiegne.

Les deux dernieres ſont la *Meuſe* & la *Moſelle*.

II. Entre les onze rivieres du milieu, la premiere, qui eſt la *Vilaine*, ſe décharge dans l'océan, au deſſous de la Roche-Bernard.

Les trois autres, qui ſont au nord de la Loire, ſe rendent en Anjou, ſavoir: la *Mayenne*, la *Sarte* & le *Loir*. La Mayenne, après avoir reçu près d'Angers la Sarte, groſſie du Loir, ſe jette dans la Loire.

Il y en a quatre qui ſe rendent dans la Touraine, le *Cher*, l'*Indre*, la *Creuſe* & la *Vienne*. Elles ſe déchargent dans la Loire, à l'exception de la Creuſe, qui ſe jette dans la Vienne.

La neuvieme riviere du milieu de la France, eſt l'*Yonne*. Elle ſe jette dans la Seine à Montereau.

Il y en a deux qui s'uniſſent en Bourgogne, ſavoir: la *Saône* & le *Doux*.

III. Au midi il y a ſept rivieres, dont trois ſe jettent dans la Garonne; ce ſont la *Dordogne* au Bec-d'Ambez, dans le Bordelois; le *Lot*, près d'Aiguillon, dans l'Agenois; le *Tarn*, près de Moiſſac, dans le Querci.

L'*Adour* se jette dans l'Océan à Bayonne.

L'*Allier* se décharge dans la Loire, près de Nevers.

Enfin deux se jettent dans le Rhône, l'*Isere* au dessus de Valence, & la *Durance* au dessous d'Avignon.

§. II. *Des principaux Ports de mer de France sur l'Océan & la Méditerranée, & des départements de la Marine.*

Il y a quatre principaux ports de mer sur l'Océan, & trois sur la Mediterranée.

Les premiers sont : en Flandre, *Dunkerque* & *Gravelines* ; *Calais*, en Picardie; *Dieppe* & le *Havre*, en Normandie ; *Saint-Malo*, *Brest*, *l'Orient*, port où abordent les marchandises qui viennent des Indes, *Port-Louis*, en Bretagne. Au pays d'Aunis, *la Rochelle*, où abordent les vaisseaux qui viennent de l'Amérique, & *Rochefort*. Ceux de Guienne sont : *Bordeaux*, *Bayonne*, *Saint-Jean-de-Luz*.

Les trois qui sont sur la Méditerranée sont : *Cette*, en Languedoc ; *Marseille* & *Toulon*, en Provence.

Départements de la Marine.

On en compte quatre, trois sur l'Océan & un sur la Méditerranée. Le *Havre*, dans la Normandie ; *Brest*, à l'extrêmité occidentale de la Bretagne ; *Rochefort*, dans le pays d'Aunis. *Toulon*, en Provence, est sur la Méditerranée.

§. III. *Des eaux minérales de France les plus remarquables.*

Au nord, il y en a trois : *Forges*, dans la haute Normandie, *Plombieres*, au midi de la Lorraine ; *Bourbonne-les-Bains*, près Langres en Champagne.

Dans le milieu, deux : *Bourbon-l'Archambaud*, près Moulins, dans le Bourbonnois ; *Vichy*, sur l'Allier.

Au midi, trois : *Bagneres* & *Barrege* dans le Bigorre, près les monts Pyrénées, en Gascogne ; *Balaruc*, près de Montpellier, en Languedoc.

§. IV. *Des Capitales des Gouvernements & des Provinces de France.*

Il y a huit gouvernements au nord, treize dans le milieu, & onze au midi.

GOUVERNEMENTS DU NORD.

La Flandre Françoise.

Lille, capitale de la Flandre françoise. *Cambrai*, capitale du Cambrésis. *Valenciennes*, capitale du Hainaut François.

L'Artois.

Arras, capitale du comté d'Artois.

La Picardie.

On la partage en haute & basse : la basse est au nord & à l'occident ; la haute est à l'orient.

Au septentrion, *Calais*, dans la basse, qui est à l'occident, capitale du pays reconquis ; *Boulogne*, du Boulonnois ; *Abbeville*, du Ponthieu ; *Saint-Valery*, du Vimeux ; *Amiens*, capitale de toute la province, & en particulier de la haute, c'est-à-dire, de celle qui est plus à l'orient ; *Péronne*, du Santerre ; *Saint-Quentin*, du Vermandois ; *Guise*, de la Thiérache.

La Normandie.

On la divise en haute & basse. La haute, à l'orient, contient trois dioceses : *Rouen*, *Lisieux*,

Evreux. La basse, à l'occident, comprend quatre diocèses : *Séez*, vers le Perche, *Avranches*, vers la Bretagne ; *Coutances*, vers la mer, à l'occident ; *Bayeux*, au septentrion. La capitale de toute la Normandie est *Rouen*.

L'Isle de France.

Elle comprend dix petits pays. L'Isle-de-France, proprement dite : *Paris*, capitale de l'Isle-de-France propre, & de tout le royaume. La Brie françoise, *Brie-Comte-Robert*. Le Gâtinois-François, *Melun*. Le Hurepoix, *Dourdan*. Le Mantois, *Mantes*. Le Vexin François, *Pontoise*. Le Beauvoisis, *Beauvais*. Le Valois, *Crépi*. Le Soissonnois, *Soissons*. Le Laonnois, *Laon*.

La Champagne & la Brie.

On la divise en haute vers le septentrion, & en basse vers le midi. La capitale de la haute Champagne est *Reims*. La capitale de la basse & de toute la Champagne, *Troyes*. La capitale de la haute Brie, *Meaux*. Celle de la basse, *Provins*.

La Lorraine.

Elle comprend le duché de Lorraine, le duché de Bar & les Trois évêchés. *Nanci*, capitale de toute la Lorraine.

L'Alsace.

On la divise en trois parties : haute, basse, & Suntgau. *Strasbourg*, capitale de la basse & de toute l'Alsace ; *Colmar*, de la haute, & *Béfort* du Suntgau.

GOUVERNEMENTS DU MILIEU.

La Bretagne.

On la divise en haute & basse : la haute vers

l'orient, la basse vers l'occident. La haute a cinq évêchés: *Rennes*, à l'orient; *Nantes*, au midi; *Saint-Malo*, *Dol*, *Saint-Brieux*, au septentrion. La basse a quatre évêchés, *Vannes* & *Quimper*, au midi; *Saint-Pol* & *Tréguier*, au septentrion.

Le Maine & le Perche.

Le Maine est partagé en haut vers le sud-est, & en bas vers le nord-ouest. Le *Mans*, dans le haut Maine, est la capitale de tout le Maine: *Mayenne*, du bas Maine. *Mortagne* est la capitale du Perche.

L'Anjou.

La Loire le divise en haut & bas Anjou: le haut au septentrion, le bas au midi. *Angers* est la capitale de cette province, & en particulier du haut Anjou. *Saumur* est la capitale du bas, & du gouvernement qui porte son nom.

La Touraine.

La Loire la divise en haute & basse: la haute est au septentrion. *Tours* en est capitale, ainsi que de toute la province. La basse est au midi, & *Amboise* en est la capitale.

L'Orléanois.

Orléans, capitale de l'Orléanois propre, & de tout le gouvernement. *Chartres*, capitale de la Beausse. *Vendôme*, capitale du Vendômois. *Châteaudun*, capitale du Dunois. *Blois*, capitale du Blaisois. *Montargis*, capitale du Gâtinois-Orléanois.

Le Berri.

Bourges, capitale du Berri, & en particulier du haut Berri. Le Cher le sépare du bas Berri, dont la principale ville est Issoudun.

Le Nivernois.

Nevers, ſur la Loire, capitale.

La Bourgogne.

Dijon, capitale de toute la province, & en particulier du Dijonnois. *Châtillon-ſur-Seine*, capitale du pays de la Montagne; *Auxerre*, de l'Auxerrois; *Sémur*, de l'Auxois, *Autun*, de l'Autunois; *Châlons*, du Châlonnois; *Charolles*, du Charolois; *Mâcon*, du Mâconnois; *Bourg*, capitale de la Breſſe; *Belley*, capitale du Bugey; *Trévoux*, capitale de la principauté de Dombes.

La Franche-Comté.

Beſançon, capitale de la province, qui ſe diviſe en quatre grands bailliages. 1°. D'Amont, qui renferme *Gray*, ſur la Saône. 2°. De *Beſançon*, ſur le Doux. 3°. De *Dol*, ſur la même riviere. 4°. D'Aval, où eſt *Salins*, vers le milieu de la province.

Le Poitou.

On le diviſe en haut Poitou vers l'orient, & bas Poitou vers la mer. La capitale du Poitou, & en particulier du haut, *Poitiers*; *Fontenay-le-Comte*, capitale du bas Poitou.

L'Aunis.

L'Aunis eſt un petit pays, à l'extrêmité du bas Poitou, vers la mer: *la Rochelle* en eſt la capitale.

La Marche.

La haute eſt à l'orient: *Gueret* en eſt la capitale. La baſſe eſt à l'occident: *le Dorat*, capitale.

Le Bourbonnois.

On le diviſe en haut & bas: le haut à l'orient; le

le bas à l'occident. *Moulins*, près l'Allier, capitale du haut : *Montluçon*, capitale du bas.

GOUVERNEMENTS DU MIDI.

La Saintonge & l'Angoumois.

Saintes, capitale de la Saintonge : *Angoulême*, capitale de l'Angoumois.

Le Limousin.

Le haut Limousin est au septentrion : *Limoges* en est la capitale, & de toute la province. Le bas est au midi : *Tulle* en est la capitale.

L'Auvergne.

La haute Auvergne est au midi, la basse au septentrion. *Saint-Flour*, capitale de la haute. *Clermont*, capitale de la basse & de toute la province.

Le Lyonnois, Forez & Beaujolois.

Lyon, capitale du Lyonnois. *Montbrison*, capitale du Forez (c'étoit autrefois *Feurs*). *Ville-Franche*, capitale du Beaujolois.

Le Dauphiné.

Le haut Dauphiné est vers les montagnes qui le séparent de la Savoie, & vers la Provence. Il comprend le Graisivaudan, dont *Grenoble* est la capitale, ainsi que de toute la province : le Royanez ; *Pont-de-Royan*, capitale : le Briançonnois, *Briançon*, capitale : l'Embrunois, *Embrun*, capitale : le Gapençois, *Gap*, capitale : les Baronies, *le Buys*, capitale. Le bas Dauphiné, qui est le long du Rhône, comprend le Viennois ; *Vienne*, capitale :

le Diois, *Die*, capitale : le Valentinois, *Valence*, capitale : le Tricastin , *Saint-Paul-trois-châteaux*, capitale.

La Guienne & la Gascogne.

Bordeaux, capitale du gouvernement de Guienne & du Bordelois : *Bazas*, du Bazadois : *Périgueux*; du Périgord : *Agen*, capitale de l'Agenois : *Cahors*, capitale du Querci : *Rodez*, capitale du comté de Rouergue : *Ville-Franche*, capitale de la basse-Marche : *Milhaud*, capitale de la haute.

La Gascogne est divisée en plusieurs petits pays. *Auch* est la capitale de la province, & de l'Armagnac en particulier : *Condom*, capitale du Condomois : *Dax*, capitale des Landes : *Saint-Sever*, capitale de la Chalosse propre : *Bayonne*, capitale du Labour, & du pays des Basques : *Tarbes*, capitale du Bigorre : *Saint-Bertrand*, capitale du Cominge : *Saint-Dizier*, capitale du Couserans.

Le Béarn & la Basse-Navarre.

Pau, capitale du Béarn : *Saint-Jean-pied-de-port*, capitale de la basse-Navarre.

Le Comté de Foix.

Foix, capitale du comté de Foix.

Le Roussillon.

Perpignan, capitale du Roussillon.

Le Languedoc & les Cévennes.

Le Languedoc se divise en haut & bas. Le haut contient neuf diocèses : deux à l'occident, *Toulouse* & *Montauban*; un au nord, *Alby*; deux dans le milieu, *Lavaur* & *Castres*; un au sud-ouest, *Rieux*; deux au midi, *Mirepoix* & *Saint-Papoul*; & un renfermé dans la Gascogne, au sud-ouest, *Conminge*. Le bas Languedoc a onze diocèses, deux

au midi, *Aleth* & *Carcassone*; un au nord du Canal, *Saint-Pons*; quatre près de la Méditerranée, *Narbonne*, *Bèziers*, *Agde*, *Montpellier*, un au nord-ouest de Montpellier, *Lodeve;* trois à l'occident du Rhône, *Nismes*, *Alais*, *Usez*.

Sous le nom de Cévennes on renferme trois pays; 1°, le Gévaudan, dont la capitale est *Mende:* 2° le Vivarais, dont la capitale est *Viviers*; & le Vélai, dont la capitale est *le Puy*.

La Provence.

On la divise en haute & basse: la haute est au septentrion, la basse au midi & vers la Méditerranée. La haute contient six dioceses: *Apt*, *Sisteron*, *Digne*, *Riez*, *Senez*, *Glandeves*. La basse en a sept: *Arles*, *Aix*, capitale de toute la Provence; *Marseille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Grasse*, *Vence*.

Le Comtat Venaissin & Orange.

Carpentras est la capitale du comtat. Ce pays appartient au pape, aussi bien que la ville d'*Avignon*, qui n'est pas du comtat, & forme un district particulier.

Orange, capitale de la principauté de ce nom.

§. V. *Des archevêchés & évêchés, & des chambres ecclésiastiques.*

Il y a dans ce royaume dix-huit archevêchés & cent onze évêchés. On en trouvera le détail dans la *Géographie ecclésiastique* qui termine cet ouvrage.

Des chambres ecclésiastiques.

Ces *chambres* sont des tribunaux où l'on juge des impositions faites sur le clergé des différents dioceses. Il y en a neuf: *Rouen*, *Paris*, *Tours*, *Bourges*, *Lyon*, *Bordeaux*, *Pau*, *Toulouse*, *Aix*.

§. VI. *Des universités & des académies.*

Une *université* est une compagnie composée de plusieurs colleges dans une même ville, dans lesquels les professeurs enseignent différentes sciences. Une université renferme ordinairement quatre facultés, savoir : celles de théologie, de droit, de médecine & des arts. Ces facultés réunies, sont censées comprendre toutes les sciences.

Il y a vingt & une universités en France, six au septentrion, sept dans le milieu, huit au midi.

Celles du septentrion sont : *Douay*, en Flandre ; *Caen*, en Normandie ; *Paris*, dans l'isle de France ; *Reims*, en Champagne ; *Pont-à-Mousson*, en Lorraine, *Strasbourg*, en Alsace.

Les sept du milieu sont : *Nantes*, en Bretagne ; *Angers*, en Anjou ; *Orléans*, dans l'Orléanois, *Bourges*, en Berri ; *Dijon*, en Bourgogne ; *Besançon*, en Franche-Comté ; *Poitiers*, en Poitou.

Les huit du midi sont :

Valence, en Dauphiné ; *Bordeaux*, en Guienne ; *Pau*, en Béarn ; *Perpignan*, dans le Roussillon ; *Toulouse & Montpellier*, en Languedoc ; *Aix*, en Provence ; *Orange*, dans cette principauté.

Il y a dans ce royaume trente-neuf *académies & sociétés littéraires*, quinze au nord, huit dans le milieu, & seize au midi.

Celles du nord sont : *Arras*, société littéraire ; *Amiens*, académie des sciences, belles-lettres & arts ; *Rouen*, académie des sciences & belles-lettres ; *Caen*, académie des belles-lettres ; *Nancy*, société-royale des sciences & belles-lettres ; *Metz*, société-royale des sciences, belles-lettres & arts ; *Paris* en a sept : 1°. l'académie-françoise ; 2°. des inscriptions & belles-lettres ; 3°. des sciences ; 4°. de peinture & sculpture ; 5°. d'architecture, 6°. de chirurgie ; 7°. d'écriture ; *Soissons*, académie-françoise ; *Châlons-sur-Marne*, société-littéraire.

Celles du milieu ſont : *Breſt*, académie de Marine ; *Auxerre*, ſociété des ſciences & belles lettres ; *Angers*, académie des ſciences. *Dijon*, académie des ſciences & belles-lettres ; *Beſançon*, académie des ſciences, belles-lettres & arts, & une ſociété littéraire militaire ; *la Rochelle*, académie des belles-lettres.

Celles du midi ſont : *Orléans*, ſociété littéraire ; *Lyon*, qui en a deux, l'une des ſciences, belles-lettres & arts, & l'autre des beaux-arts ; *Ville-Franche*, en Beaujolois, académie des ſciences, belles-lettres & arts ; *Clermont-Ferrand*, ſociété littéraire : *Bordeaux*, académie des belles-lettres, des ſciences & des arts ; *Pau*, académie des ſciences & beaux-arts ; *Montauban*, académie des belles-lettres ; *Toulouſe*, qui en a trois, les jeux floraux, une académie des ſciences, inſcriptions & belles-lettres, & une de ſculpture, peinture & architecture ; *Montpellier*, ſociété-royale ; *Beziers*, académie des ſciences & belles-lettres ; *Niſmes*, *Arles*, *Marſeille*, académies des belles-lettres.

Depuis quelques années on a encore établi dans les généralités du royaume des ſociétés d'agriculture, dont l'occupation principale eſt d'examiner la nature des différents ſols, pour en augmenter la fertilité.

§. VII. *Des conſeils d'état, des parlements, & des conſeils ſouverains.*

1. *Des conſeils d'état.*

Le gouvernement des affaires de tout le royaume, & l'adminiſtration générale de la juſtice & des finances, ſe régit par quatre conſeils d'état.

Le premier, qui eſt proprement le ſeul *conſeil d'état*, quoique les autres en portent auſſi le nom,

est celui que le roi tient avec ses ministres. On y traite des affaires générales de l'état, de la guerre, de la paix, des alliances avec les étrangers, &c.

Le second s'appelle *le conseil royal des finances*. On y regle les affaires les plus importantes des finances.

Le troisieme, *le conseil des depêches*, est pour les affaires des provinces, des placets, lettres, brevets pour les gouverneurs des provinces.

Le quatrieme, *le conseil-privé*, ou *des parties*. Les affaires qui y sont rapportées, sont des cassations d'arrêts des parlements, ou des évocations pour les récusations de juges. C'est le seul conseil où le roi n'assiste pas en personne. Le chancelier y préside.

2. *Des Parlements*.

La justice ordinaire est rendue par les *parlements*, qui sont des cours supérieures qui jugent en dernier ressort.

Il y en a treize, quatre au nord: *Douay*, *Rouen*, *Paris* & *Metz*, au milieu trois: *Rennes*, *Dijon*, *Besançon*. Et six au midi: *Dombes*, *Grenoble*, *Bordeaux*, *Pau*, *Toulouse*, *Aix*.

Leur ressort ne s'étend guere au delà des provinces où ils sont situés, il n'en est pas de même de celui de Paris, dont le ressort comprend tout le reste du royaume.

I. Le *parlement de Paris* est le plus ancien: il fut rendu sédentaire par Philippe le bel, en 1303.

II. Celui de *Toulouse* fut institué par le même roi la même année, & rendu sédentaire en 1443, par Charles VII.

III. Celui de *Rouen* a succédé à la cour souveraine, connue sous le nom d'*échiquier*, instituée par Philippe le bel, en 1303, & rendue perpétuelle par Louis XII, en 1499. Il n'a porté le nom

de parlement que sous François I, en 1515.

IV. Celui de *Besançon* étoit d'abord une cour instituée à Dole par Philippe le bon, duc de Bourgogne, en 1422, qui ne prit le nom de parlement que quelques années après. Il fut supprimé par le roi d'Espagne, en 1668; mais Louis XIV s'étant rendu maître de la Franche-Comté, le rétablit à Dole, en 1674, & le transféra, environ deux ans après, à Besançon

V. Celui de *Grenoble* a été institué sédentaire par Charles VII, en 1453.

VI. Celui de *Bordeaux* a été fait sédentaire par Louis XII, en 1462.

VII. Celui de *Dijon* a été institué par le même roi, en 1476, & rendu sédentaire par Charles VIII, en 1494.

VIII. Celui d'*Aix*, établi par Louis XII, en 1501.

IX. Celui de *Rennes* ou de *Bretagne* établi par Henri II, roi de France, en 1553. Il a été sémestre jusqu'en 1724.

X. Celui de *Pau*, ou de *Béarn* fut érigé en 1620, par Louis XIII, au lieu du conseil ou chancellerie de Navarre. Son ressort s'étend pour les matieres domaniales & féodales, sur différents pays qui dépendoient du domaine de la cour de Navarre, & qui sont dans l'étendue des parlements de Toulouse & de Bordeaux.

XI. Celui de *Metz*, institué en 1633, par Louis XIII, est sémestre.

XII. Le parlement de *Douai*, ou de Flandre étoit autrefois un conseil souverain résident à Tournay. Il a été érigé en parlement par Louis XIV, en 1686, & transféré à Douay en 1714, lorsqu'on eut cédé Tournay aux Autrichiens. Il a aussi dans son ressort le Cambresis & le Hainaut François.

XIII. Le parlement de Dombes qui réside à Trévoux depuis 1696, est au nombre de ceux du

royaume depuis 1762, époque de l'union de la principauté de Dombes à la couronne. François I l'établit en 1523, à Lyon, sous le titre de conseil souverain, qu'il changea, quinze ans après, en celui de parlement de Dombes.

Le plus illustre de tous ces parlements est celui de *Paris*. C'est la cour des pairs de France : ils y ont séance, & doivent y être jugés.

Entre ces pairs, il y en a 12 anciens, six ecclésiastiques & six laïcs. Les premiers sont: l'archevêque de Reims, les évêques de Laon & de Langres, qui sont tous trois ducs, & les évêques de Beauvais, de Châlons-sur-Marne & de Noyon, qui sont comtes. L'archevêque de Paris, qui fut créé duc & pair en 1674, n'a point rang parmi ces anciens pairs ecclésiastiques. Les six pairs laïcs étoient aussi trois ducs & trois comtes ; les ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guienne, & les comtes de Flandre, de Toulouse & de Champagne. La réunion de ces six provinces à la couronne a éteint ces pairies laïques; elles ne paroissent plus que par des représentants au sacre de nos rois.

On y a substitué en différents temps des duchés & comtés-pairies qui ne furent érigés d'abord que pour les princes du sang. Cette faveur a depuis été accordée à des gentilshommes dont nos rois ont voulu récompenser les services. Le nombre de cette derniere espece de duchés-pairies est considérable.

Il y en a au nord, quinze. *Picardie* 2. S. Simon en Vermandois, & Chaulnes dans le Santerre, dans la haute Picardie. *Normandie* 2. Elbeuf, dans la haute; Tury ou Harcourt, dans la basse. *Isle-de France* 4. Villeroi, dans la Brie-Françoise; Villars ou Melun, dans le Gâtinois François; Cagni ou Boufflers, Warti ou Fitz-James, dans le Beau-

voisis. *Champagne* 5. Rethel-Mazarin, dans la haute; Isles-Aumont, Piney-Luxembourg, dans la basse & dans la Champagne propre; Praslin dans le diocese de Langres, Tresmes, dans la Brie-pouilleuse. *Lorraine* 1. Stainville, dans le Barrois, au duc de Choiseul. Et hors du royaume, dans le Luxembourg, 1. Bouillon.

Dans le milieu seize. *Bretagne* 3. Rohan, Penthiévre, Quintin, ou Lorges, dans la basse, *Anjou* 2. Brissac dans le bas, la Valliere dans le haut. *Touraine* 2. Montbason dans la basse, Luynes dans la haute. *Orléanois* propre 1. Sulli. *Berri* 2. S. Aignan, Charost, dans le bas. *Nivernois* 1. Nevers. *Poitou* 4. Richelieu, Thouars qui appartient au duc de la Tremoille, Mauléon au duc de Châtillon, Mortemar, dans le haut Poitou.

Au midi treize. *Saintonge* & *Angoumois* 2. Fontenai ou Rohan-Rohan, dans la basse. La Rochefoucault, dans l'Angoumois. *Limousin* 1. Noailles, bas Limousin. *Dauphiné* 1. Valentinois, dans le bas. *Guienne* 5. La Force, dans le haut Périgord; Biron, dans le bas; Aiguillon, Tonneins au duc de la Vauguyon, & Duras, dans l'Agenois. *Béarn* & *Navarre* 1. Grammont, dans la basse Navarre. *Languedoc* 3. Lauraguais, dans le haut; Fleury ou Pérignan, Usez dans le bas. *Provence* 1. Villars-Brancas, dans la haute.

Ordre des duchés-pairies suivant le temps de leur érection, ou de leur enrégistrement & réception au parlement de Paris.

Usez. 1572.
Elbeuf. 1582.
Montbason. 1595.
Thouars. 1599. Au duc de la Tremoille.
Sully. 1606.
Luynes. 1619.
Brissac. 1620.
Richelieu. 1631.
Saint-Simon. 1635.

La Rochefoucault. 1637.
La Force. 1637.
Rohan. 1648.
Bouillon. 1652.
Luxembourg. 1662.
Grammont. 1663.
Mazarin. 1663.
Villeroy. 1663.
Mortemart. 1663.
Saint-Aignan. 1663.
Tresmes. 1663.
Noailles. 1663.
Aumont. 1665.
Charost. 1672.
Boufflers. 1708.
Villars. 1709.
Harcourt. 1709.
Fitz-James. 1710.
Chaulnes. 1711.
Rohan-Rohan. 1714.
Villars-Brancas. 1716.
Valentinois. 1716.
Nevers. 1720.
Biron. 1723.
La Valliere. 1723.
Aiguillon. 1731.
Lauraguais. 1731.
Châtillon. 1736.
Fleury. 1736.
Duras. 1755.
Tonneins. 1758. Au duc de la Vauguyon.
Stainville. 1758. Au duc de Choiseul.
Praslin. 1762. Au comte de Choiseul.

3. *Des conseils souverains.*

Il y a deux conseils souverains en France & un conseil provincial, sans y comprendre la cour souveraine de Nanci, & le grand conseil établi à Paris dont la jurisdiction s'étend sur tout le royaume; mais elle est restreinte aux matieres bénéficiales & à quelques autres par commission. I. Le conseil provincial d'Artois, établi à *Arras*. Il ne juge en dernier ressort que les affaires criminelles; & ressortit au parlement de Paris pour les grandes affaires civiles dont il y a appel. II. Le conseil souverain d'Alsace, établi à *Colmar*. III. Celui de Roussillon, qui réside à *Perpignan*.

Les justices qui ressortissent aux parlements & aux conseils souverains, sont les *bailliages* & les *sénéchaussées*, dont plusieurs sont *présidiaux*. Ce sont des tribunaux inférieurs établis pour rendre la jus-

tice, & des jugements desquels on appelle aux tribunaux supérieurs dans les matieres importantes.

§. VIII. *Des chambres des comptes & des cours des aides.*

1. *Chambres des comptes.*

Les *chambres des comptes* sont des cours supérieures fort anciennes; c'est où se rendent les comptes des deniers du roi: on y enregistre aussi, & on y garde tout ce qui concerne son domaine.

On en compte douze dans le royaume, sans y comprendre celles de Nanci en Lorraine, & de Bar-le-Duc dans le Barrois: quatre au septentrion; savoir, *Lille* en Flandre, *Metz* en Lorraine, où la chambre des comptes est unie au parlement de cette ville; *Rouen* en Normandie; *Paris*, où toutes les autres chambres envoient le double de leurs comptes: quatre au milieu, *Nantes* en Bretagne; *Blois*, pour l'apanage de M. le duc d'Orléans; *Dijon* en Bourgogne; *Dole* en Franche-comté: quatre au midi; *Grenoble* en Dauphiné, unie au parlement; *Pau* en Bearn, unie au parlement de la même ville; *Montpellier* en Languedoc; *Aix* en Provence.

2. *Cours des aides.*

Ces cours sont des jurisdictions supérieures établies pour juger des différends sur les deniers royaux, à la réserve du domaine.

Il y en a quinze: au septentrion quatre; *Rouen*, cour des aides unie à la chambre des comptes; *Paris*; *Metz*, unie au parlement de la même ville; *Colmar* en Alsace, unie au conseil souverain: trois dans le milieu; *Rennes*, unie au parlement de la même ville: *Dijon*, unie aussi au parlement; *Dole*, unie à la chambre des comptes: huit au midi;

Clermont en Auvergne ; *Grenoble*, unie au parlement ; *Bordeaux* ; *Montauban* dans le Querci ; *Pau* en Béarn ; *Montpellier*, unie à la chambre des comptes. *Aix* unie à la chambre des comptes, *Perpignan* en Rouſſillon, unie au conſeil ſouverain.

§. IX. *Des généralités & élections.*

On appelle *généralité*, l'étendue d'un bureau des tréſoriers de France établi pour faciliter la recette des tailles & autres deniers royaux. Chaque généralité a ſon intendant particulier, excepté Toulouſe & Montpellier qui ont le même.

Il y a vingt généralités diviſées en élections, & douze ſans élections.

On appelle *élections*, des tribunaux qui jugent principalement des différends ſur les tailles & les impôts en premiere inſtance, à l'exception des gabelles & du domaine du roi.

Les vingt généralités diviſées en élections, ſont :

Au nord.

I. Amiens, qui a ſix élections : ſavoir, *Amiens*, *Abbeville*, *Dourlens*, *Péronne*, *Saint-Quentin*, *Montdidier*. L'Artois eſt renfermé dans la même généralité, mais n'a point d'élections. Il ſe diviſe en huit bailliages, & une gouvernance, qui eſt celle d'Arras.

II. Rouen, quatorze élections : ſavoir, *Rouen*, & au nord de cette ville, *Neuf-châtel*, *Arques*, *Eu* ; au ſud-eſt, *Lions*, *Giſors*, *Chaumont*, *Andely* ; au ſud de Rouen, *Pont-de-l'Arche*, *Evreux* ; au ſud-oueſt, *Pont-l'évêque*, *Pont-Eau-de-mer* : au nord-oueſt, *Caudebec & Montivilliers*.

III. Caen, neuf élections : *Caen*, *Bayeux*, *Valogne*, *Carentan*, *Saint-Lo*, *Coutance*, *Vire*, *Avranche*, *Mortain*.

IV. Alençon, neuf élections : *Alençon*, & au

au nord-oueſt de cette ville, *Domfront*, *Argentan*, *Falaiſe*; puis en tournant du nord au ſud, *Liſieux*, *Bernai*, *Conches*, *Verneuil*, *Mortagne*.

V. Paris, vingt-deux élections: *Paris*, *Dreux*; *Monfort-l'Amaury*, *Manté*, *Pontoiſe*, *Beauvais*, *Senlis*, *Compiegne*, *Meaux*, *Coulomiers*, *Roſoy*, *Melun*, *Provins*, *Montereau*, *Nemours*, *Etampes*, *Nogent-ſur-Seine*, *Sens*, *Joigny*, *Saint-Florentin*, *Tonnerre*, *Vézelai* dans le Nivernois.

VI. Soiſſons, ſept élections: *Soiſſons*, *Laon*; *Guiſe*, *Noyon*, *Clermont*, *Crêpi*, *Château-Thierri*.

VII. Châlons-ſur-Marne, treize élections: *Châlons*, *Epernai*, *Reims*, *Rhetel*, *Sedan*, *Sainte-Menehoult*, *Vitry*, *Joinville*, *Chaumont*, *Langres*; *Bar-ſur-Aube*, *Troyes*, *Seſanne en Brie*.

Ces ſept généralités du nord renferment quatre-vingt élections.

Dans le milieu.

I. Orléans, douze élections: *Orléans*, *Montargis*, *Pitiviers*, *Dourdan*, *Chartres*, *Châteaudun*, *Vendôme*, *Blois*, *Beaugenci*, *Gien* ſur la Loire, *Clamcci* dans le Nivernois, & *Romorentin* dans la Sologne.

II. Tours, ſeize élections: *Tours*, *Amboiſe*; *Loches*, *Chinon*, *Loudun*, *Richelieu*, *Montreuil-Bellay*, *Saumur*, *Angers*, *Beaugé*, *la Fleche*, *Château-du-Loir*, *le Mans*, *Mayenne*, *Laval*, *Château-Gontier*.

III. Bourges, ſept élections: *Bourges*, *Iſſoudun*, *Château-Roux*, *le Blanc*, *la Châtre*, *Saint-Amand* en Bourbonnois, *la Charité* ſur Loire.

IV Poitiers, neuf élections: *Poitiers*, *Conflans* ſur la Vienne, *Saint-Maixent*, *Niort*, *Fontenai*, *les Sables d'Olonne*, *Mauleon*, *Thouars*, *Châtellerault*.

V. La Rochelle, cinq élections : *La Rochelle*, *Saint-Jean d'Angeli*, *Marenne*, *Saintes*, *Cognac*.

VI. Moulins, sept élections : *Gannat*, *Moulins*, *Nevers*, *Château-Chinon*, *Mont-Luçon*, *Gueret*, *Combrailles*, sur les confins de l'Auvergne.

Ces six généralités du milieu renferment cinquante-six élections.

Au midi.

I. Limoges, cinq élections : *Limoges*, *Bourganeuf*, au nord-est de Limoges : à son sud est, *Tulle & Brives*, dans l'Angoumois, *Angoulême*.

II. Riom, six élections : *Riom*, *Clermont*, *Issoire*, *Brioude*, *Saint-Flour*, *Aurillac*.

III. Lyon, cinq élections : *Lyon*, *Saint-Etienne*, *Montbrison*, *Roanne* sur la Loire, & *Ville-Franche* en Beaujolois.

IV. Grenoble, six élections : *Grenoble*, *Vienne*, *Romans*, *Valence*, *Montelimar*, *Gap*.

V. Bordeaux, cinq élections, *Bordeaux*, *Périgueux*, *Sarlat*, *Agen*, *Condom*.

VI. Montauban, six élections : *Montauban*, *Cahors*, *Figeac*, *Ville-Franche de* Rouergue, *Rhodez*, *Milhaud*.

VII. Auch, six élections : *Auch*, *Lomagne*, *Riviere-Verdun*, *Mirande*, le *Cominge*, & le *Couserans*. Mais de la même généralité, qui est jointe à l'intendance de Pau, dépendent les pays d'états de basse-Navarre, de Béarn, de Bigorre, de Soule, de Nébouzan; & les pays & villes abonnées de Labour & de Bayonne, de Dax, de Marsan, de Tursan, de Gabardan, de Leitoure, & des Quatre-Vallées qui ne sont point élections.

Ces sept généralités du midi renferment trente-neuf élections, qui, jointes aux cinquante-six du milieu, & aux quatre-vingt du nord, font en tout

cent soixante-quinze élections dans le royaume.

Généralités sans élections.

Les généralités qui n'ont point d'élections, sont au nombre de douze. On en compte cinq au nord : la *Flandre*, divisée en treize subdélégations ; le *Hainaut* ou *Maubeuge*, la *Lorraine* ; *Metz*, qui renferme le pays Messin, & les territoires de Toul & de Verdun ; l'*Alsace*, divisée en treize bailliages.

Au milieu trois, la *Bretagne*, divisée en neuf diocèses ; la *Bourgogne*, qui renferme vingt-trois bailliages : la *Franche-Comté*, partagée en quatorze bailliages.

Au midi quatre : le *Languedoc*, qui contient deux généralités sous un même intendant : savoir, celle de *Toulouse*, divisée en onze diocèses, & celle de *Montpellier*, qui se partage en douze diocèses : le *Roussillon*, qui a trois vigueries ; *Aix*, partagée en vingt vigueries.

§. X. *Des pays d'états.*

On appelle *pays d'états*, des provinces qui ont droit de former des assemblées, afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour soutenir les charges de l'état, de les régler & de les faire payer. Il y en a plusieurs en France sur ce pied : ce sont l'*Artois* : les Châtellenies de Lille & de Douai, qui prennent le titre *d'états de Flandre* : la *Bretagne*, la *Bourgogne* ; le *Languedoc* ; la *Provence* ; le *Béarn* ; la *basse-Navarre* ; le *Bigorre* ; le comté de *Foix* ; & les petits pays de *Soule*, d'*Armagnac*, de *Nebouzan* & de *Marsan*.

§. XI. *Des cours & Hôtels des monnoies.*

Les *Cours des monnoies* sont des cours supé-

rieures qui jugent en dernier reſſort du fait des monnoies, & de tout ce qui y a rapport. On appelle à ces cours de toutes les chambres & hôtels des monnoies qui ſont dans leur reſſort.

Il n'y avoit autrefois que la cour des monnoies de Paris. En 1704, celle de Lyon fut créée: ſon reſſort s'étend ſur les provinces ou départements de Lyon, Auvergne, Dauphiné, Languedoc, Bayonne, Montauban, pays de Breſſe, Bugey, Valromey & Gex. Il y à Metz une cour des monnoies, unie au parlement ; une à Dole, unie à la chambre des comptes, & une à Pau, unie au parlement.

Il y a en France trente villes où l'on fabrique des eſpeces d'or & d'argent: on en trouve au nord, neuf. Ce ſont *Lille*, *Amiens*, *Rouen*, *Caen*, *Paris*, *Reims*, *Troyes*, *Metz* & *Strasbourg*.

Au milieu dix, ſavoir: *Rennes*, *Nantes*, *Angers*, *Orléans*, *Tours*, *Bourges*, *Dijon*, *Beſançon*, *Poitiers*, *la Rochelle*.

Il y en a onze au midi: *Limoges*, *Riom*, *Lyon*, *Grenoble*, *Bordeaux*, *Bayonne*, *Pau*, *Perpignan*, *Toulouſe*, *Montpellier* & *Aix*.

Ces villes ſe ſervent d'une lettre de l'alphabet pour diſtinguer les monnoies frappées dans chacune d'elles. Nous les mettrons ici ſelon l'ordre des lettres qui leur ſervent de marque.

A. Paris.
B. Rouen.
C. Caen.
D. Lyon.
E. Tours.
F. Angers.
G. Poitiers.
H. La Rochelle.
I. Limoges.
K. Bordeaux.
L. Bayonne.
M. Toulouſe.
N. Montpellier.
O. Riom.
P. Dijon.
Q. Perpignan.
R. Orléans.
S. Reims.

T.

T. Nantes.	9. Rennes.
V. Troyes.	AA. Metz.
X. Amiens.	BB. Strasbourg.
Y. Bourges.	CC. Besançon.
Z. Grenoble.	W. Lille
&. Aix.	Figure d'une Vache, Pau.

De l'ancienne Gaule.

Après avoir décrit la France telle qu'elle est aujourd'hui, il ne sera pas inutile de donner en abrégé, la division de l'ancienne Gaule.

Nous ne dirons rien ici de cette Gaule que les Romains appelloient *Cis-Alpine*, c'est-à dire, de celle qui étoit, à leur égard, en deçà des Alpes : c'est la partie septentrionale de l'Italie, qu'on a nommée, depuis, Lombardie. Ce grand pays fut conquis par des colonies de Gaulois, sortis de la Gaule, 591 ans avant Jesus-Christ. Les Romains lui donnerent aussi le nom de *Togata*, parce que ses habitants prirent, comme eux, la robe longue.

La véritable Gaule, que les Romains appellerent *Trans-Alpine*, c'est-à-dire, au delà des Alpes, par rapport à eux, comprenoit ce qui se nomme aujourd'hui la France, la Savoie, la Suisse & la plus grande partie des Pays-Bas, étant terminée à l'orient & au nord par le Rhin. Elle se divisoit en Gaule *Chevelue*, ainsi nommée à cause que les habitants portoient leurs cheveux longs, & en Gaule *Narbonnoise*, dont Narbonne, bâtie par les Romains, étoit la capitale.

La Gaule *Chevelue* se divisoit encore en Gaule *Celtique*, Gaule *Aquitanique*, & Gaule *Belgique*.

La Gaule *Celtique* étoit partagée en cinq Gaules *Lyonnoises*, dont Lyon étoit la principale de toutes les villes.

La *premiere Lyonnoise* renfermoit ce qu'on appelle aujourd'hui l'archevêché de Lyon avec ses suffragants.

La *seconde Lyonnoise*, toute la Normandie.

La *troisieme Lyonnoise*, le territoire de l'archevêché de Tours & de ses suffragants, la plupart en Bretagne.

La *quatrieme Lyonnoise*, le territoire de l'archevêché de Sens & de ses suffragants, dont Paris a été très-long-temps.

La *cinquieme Lyonnoise*, le territoire de l'archevêché de Besançon & de ses suffragants, dont deux sont en Suisse.

Il y avoit trois Gaules *Aquitaniques*.

La *premiere* comprenoit le territoire des archevêchés de Bourges & d'Albi, avec leurs suffragants.

La *seconde*, le territoire de l'archevêché de Bordeaux & de ses suffragants.

La *troisieme*, le territoire de l'archevêché d'Auch & de ses suffragants: elle se nommoit aussi la *Novempopulanie*, à cause de ses neuf peuples ou dioceses.

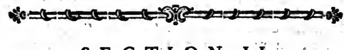
La Gaule *Belgique* se divisoit en *premiere* & *seconde*.

La *premiere* renfermoit l'archevêché de Treves & de ses suffragants en Lorraine, avec la plus grande partie des Pays-Bas.

La *seconde* comprenoit la Champagne, le duché de Luxembourg, le Palatinat & l'Alsace; Reims en étoit la capitale.

La Gaule *Narbonnoise*, nommée en latin *Braccata*, à cause d'une sorte de vêtement (1) que portoient ses habitants, renfermoit la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc & les Cévennes.

(1) *Bracca*, d'où est venu le vieux mot *Bragues* ou *Brayes*, étoit une sorte de culottes qui descendoient jusqu'à la cheville, à peu près de la même forme que ce qu'on appelle aujourd'hui *Pantalons*.



SECTION II.

Des dix-sept Provinces des Pays-Bas.

ON comprend sous le nom de *Pays-Bas*, toute cette étendue de pays qui est entre la France, l'Allemagne & l'Océan. Ces pays ont été ainsi appellés, parce qu'ils sont vers la mer, & que plusieurs rivieres y ont leur embouchure.

Les Pays-Bas, après avoir appartenu à plusieurs souverains, dont une partie fut pendant long-temps sous la dépendance de la France, passerent la plupart, à la maison d'Autriche. Charles-quint, leur petit-fils, acquit, comme nous le dirons en détail, les provinces qui lui manquoient. Ce prince, en 1556, les laissa toutes, avec les états d'Espagne, à son fils Philippe II, chef de la branche aînée d'Autriche, établie en Espagne, & éteinte en 1700. Maximilien & Charles-quint avoient prétendu lier étroitement à l'Empire d'Allemagne, les Pays-Bas & la Franche-Comté, & ils en avoient fait le dixieme cercle de l'Empire, qu'on appelloit le *Cercle de Bourgogne*. Mais ces provinces ne contribuant en rien aux charges de l'Empire, l'Allemagne ne prit point de part à ce qui leur arriva.

Philippe II, roi d'Espagne, ayant voulu établir l'inquisition dans les Pays-Bas, & le duc d'Albe, qui en étoit gouverneur, ayant usé de trop de sévérité, les peuples se révolterent, sous la conduite de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Le duc de Parme soumit ou retint sous l'obéissance de Philippe, dix de ces provinces; &

c'est ce qu'on a appellé depuis ce temps, les *Pays-Bas Espagnols*, ou les *Pays-Bas Catholiques*, pour les distinguer des *Provinces-Unies* ou *Etats de Hollande*, qui professent la religion protestante.

Dans le siecle dernier, la France s'empara d'une partie des Pays-Bas Espagnols ou Catholiques; c'est celle que l'on nomme *Pays-Bas François*. Pour l'autre partie, elle a été cédée en 1713 & 1714, à l'empereur Charles VI, archiduc d'Autriche, qui prétendoit à la succession d'Espagne, comme descendu de Ferdinand, frere de Charles-quint, dont la branche étoit éteinte par la mort de Charles II, roi d'Espagne. En conséquence de cette cession, cette derniere partie des Pays-Bas porte aujourd'hui le nom de *Pays-Bas Autrichiens*.

ARTICLE I.

Des Pays-Bas Autrichiens.

QUOIQUE le comté de Flandre ne soit qu'une province particuliere des Pays-Bas Autrichiens, un certain usage a fait donner son nom aux huit autres, dont les habitants sont appellés *Flamands*. Le terroir de ce pays produit assez de bled, & est excellent pour la nourriture du bétail; mais on n'y recueille point de vin. Les villes y sont en grand nombre, presque toutes fortifiées, & extrêmement peuplées, malgré les guerres continuelles dont ce pays a été le théatre depuis plusieurs siecles. Les Flamands sont sinceres, adroits, habiles dans le commerce, & fort jaloux de leurs privileges.

Les rivieres les plus considérables sont:

La *Meuse*, qui prend sa source près des villages de Meuse & de Montigni, sur les confins de la Champagne & de la Lorraine, passe à Verdun, à Sedan, à Dinant, à Liege, à Maëstricht, traverse la Gueldre, forme avec le Rhin, l'isle de Bommel, & va se jeter dans la mer au dessus de Dordrecht.

L'*Escaut*, qui commence près le Catelet en Picardie, passe à Cambrai, à Valenciennes, à Tournai, à Oudenarde, reçoit la Lys à Gand, passe à Anvers, puis au dessous de Lille, & se divise en deux branches, dont l'une se nomme *Escaut oriental*, & passe près de Berg-op-Zoom, & l'autre *Escaut occidental*, qui côtoie la Flandre septentrionale, & se jette dans le Hondt & l'Océan.

La *Lys*, qui a sa source dans l'Artois, près d'un village appellé *Lysbourg*, passe à Aire, à Menin, à Courtrai, & se joint à l'Escaut à Gand. La source de cette riviere sert de barometre aux habitants du village de Lysbourg. Lorsqu'il doit pleuvoir, l'eau qui sort du sein de la terre, charie, avec ses bouillons, un petit sable qui la trouble entiérement. Lorsqu'au contraire le sable retombe dans le fond de la source, & que l'eau se purifie, c'est un signe de beau temps.

La *Scarpe* prend sa source au sud-ouest d'Arras; & après y avoir passé, elle va à Douai, & se jette dans l'Escaut au dessous de Saint-Amand.

La *Dylle*, dont on trouve la source près de Nivelle en Brabant, passe à Louvain & à Malines, & se jette dans l'Escaut entre Tenremonde & Anvers.

La *Sambre* a sa source au nord-ouest de la Capelle, en Picardie, passe à Landreci, à Maubeuge, à Charleroi, & se jette dans la Meuse à Namur.

On a fait deux canaux pour transporter plus facilement les marchandises; le premier commen-

ce au port d'Ostende, passe à Bruges, dont il tire son nom, & se rend à Gand, où se joignent la Lys & l'Escaut : l'autre est celui de Bruxelles à Anvers.

Les Pays-Bas Autrichiens ne contiennent que neuf des provinces qu'on appelloit autrefois *Pays-Bas Espagnols* : encore la maison d'Autriche ne les possede-t-elle pas toutes en entier.

Ces neuf provinces sont quatre duchés, savoir: celui de Brabant, au milieu; & à l'orient, ceux de Luxembourg, de Limbourg & de Gueldre, par rapport à sa partie méridionale : trois comtés, celui de Flandre, à l'occident; & ceux de Hainaut & de Namur, au midi : deux seigneuries, qui sont même comprises aujourd'hui sous le duché de Brabant, où elles sont enclavées vers le nord; savoir, la seigneurie de Malines & celle d'Anvers, qu'on appelloit autrefois le marquisat du Saint Empire.

Le comté d'Artois, au midi de la Flandre, étoit la dixieme province des Pays-Bas Espagnols: il a été cédé à la France, en 1659, & 1678. Nous en avons donné la description ci-dessus.

L'évêché de Liege, qui sépare le comté de Namur & le Brabant, d'avec le Luxembourg, le Limbourg & la Gueldre, appartient à l'Allemagne.

Le comté de Flandre a relevé pendant long-temps de la France; mais en 1526, l'empereur Charles-quint obligea le roi François I, qui étoit alors son prisonnier, à le décharger de l'hommage que les comtes de Flandre & d'Artois lui avoient rendu jusqu'alors. Le comte de Flandre étoit un des douze pairs de France, & le premier des comtes-pairs séculiers : au sacre il portoit l'épée du roi.

§. I. *Le Duché de Brabant.*

Le Brabant se divisoit autrefois en quatre quartiers : savoir, celui de Bruxelles, celui de Louvain, celui d'Anvers, & celui de Bois-le-duc ; mais depuis plus d'un siecle les Hollandois sont maîtres du dernier, & d'une partie de celui d'Anvers.

BRUXELLES, *capitale*, sur la Senne. C'est une grande & belle ville, bien peuplée, qui est le séjour ordinaire du gouverneur des Pays-Bas Autrichiens. On y compte quatre paroisses, vingt-sept couvents, quarante quartiers. Son église principale est la collégiale de sainte Gudule, qui est aussi grande & aussi belle que beaucoup de cathédrales. Son portail est orné de deux tours. L'église des jésuites est très-belle. Le palais du gouverneur, qui étoit beau & ancien, a été consumé presque tout entier, en 1720, par un incendie. Cette ville a plusieurs fontaines publiques, & un arsenal rempli d'anciennes armures des Souverains de Brabant. On y voit aussi plusieurs beaux hôtels, & des places publiques magnifiques. L'hôtel-de-ville est ancien, mais remarquable par la beauté de son béfroi ou clocher, & par sa situation au milieu d'une place réguliere & quarrée, & environnée de beaux bâtiments. Au dehors de la ville, on trouve un magnifique cours le long du canal. Louis XV s'est emparé de cette ville en 1746, & l'a rendue à la paix de 1748. C'est la patrie d'Aubert le Mire, doyen d'Anvers, auteur d'une *Bibliotheque Ecclésiastique*, & de plusieurs autres ouvrages.

NIVELLE, au midi de Bruxelles, jolie ville, située dans un pays agréable. Elle doit son origine à un double monastere d'hommes & de filles, bâti en 640, par Pepin de Landen, maire du palais, pour sainte Gertrude sa fille. Ces deux monaste-

res, dont celui de filles étoit le principal, ont été sécularisés vers le milieu du XIe. siecle. Les religieuses devinrent chanoinesses, & les moines chanoines. Il y a 42 chanoinesses, qui, hors du chœur, sont habillées en séculieres. Elles peuvent se marier. L'abbesse seule, qui est dame de la ville, fait des vœux. Les chanoines sont au nombre de 30 : ils viennent, à certains jours, chanter l'office avec les chanoinesses. Les deux chapitres s'assemblent conjointement sous la présidence de l'abbesse, & pourvoient ensemble aux bénéfices vacants par mort, ou par les mariages des chanoinesses.

GEMBLOURS. Il y a dans cette ville une fameuse abbaye de l'ordre de S. Benoit.

GRINBERG, près & au nord de Bruxelles. C'est une ancienne baronie, dont une partie a été vendue à Louis-Joseph d'Albert, frere du duc de Luynes, que l'empereur en a créé prince, en 1730.

LOUVAIN, à l'orient de Bruxelles, sur la Dylle. C'est une grande ville, mais mal peuplée. Les écoliers, qui font une bonne partie des habitants, y sont attirés par la célebre université de cette ville. Elle a été fondée par Jean de Bourgogne, duc de Brabant, & confirmée par une bulle de Martin V, en 1435. On n'enseigne les humanités que dans un seul college, qui est grand & beau : la philosophie est enseignée dans quatre autres bien bâtis, quoiqu'anciens. Outre ces colleges, on compte quarante-deux maisons de boursiers. L'hôtel-de-ville de Louvain est un bel ouvrage. On y voit encore un château fort spacieux, mais mal entretenu. Les François ont pris cette ville en 1746. C'est la patrie de Van-Espen, célebre canoniste, & de Hennebel, théologien estimé.

ARSCHOT, sur la Géette, petite ville bien bâtie & fortifiée. Elle appartient à la maison d'A-

temberg, de la famille de Ligne. Elle fut érigée duché, en 1533.

TILLEMONT, fur la Géette. C'eft la patrie de Jean Bollandus, premier compilateur de cet immenfe recueil de toutes les vies des faints qui portent fon nom.

JUDOIGNE, fur la Géette. C'eft près de cette ville qu'eft le village de *Ramillies*, où s'eft donnée la fameufe bataille de ce nom, en 1706.

MALINES & ANVERS. On les nomme ici pour conferver l'ordre des anciennes provinces des Pays-Bas : nous en parlerons à part ci-deffous, § VIII.

§. II. *Le Duché de Luxembourg.*

LUXEMBOURG, *capitale* : c'eft une des plus fortes villes de l'Europe. La riviere d'Elfe la partage en ville haute & ville baffe. Le confeil provincial du pays y fait fa réfidence. Luxembourg a une abbaye de bénédictins & un college de jéfuites. Les François, après s'en être emparés, en 1684, l'ont rendue par la paix de Rifwick, & l'ayant reprife en 1701, l'ont rendue à la maifon d'Autriche par la paix d'Utrecht.

ARLON, marquifat qui appartient au roi de Pruffe.

BASTOGNE, petite ville affez forte & peuplée : on l'appelle communément, *Paris en Ardennes*.

DURBUY, ville & feigneurie dont dépendent 76 villages.

SAINT-WEYT, à l'eft de Durbuy, petite ville capitale d'une prévôté qui renferme 47 villages, & qui eft à la maifon de Naffau. Cette maifon a auffi, dans le Luxembourg, une autre feigneure nommée *Vianden*, fur la petite riviere de l'Our, dont 50 villages dépendent.

Autrefois le Luxembourg avoit encore une lifiere de villes confidérables, qui appartiennent depuis

environ cent ans à la France. Les principales sont; *Thionville* & *Montmédy*, dont nous avons déjà parlé.

Au sud-ouest est le duché de *Bouillon*, qui est possédé, depuis 1676, par la maison de la Tour d'*Auvergne*, sous la protection de la France.

BOUILLON, petite ville sur la Semoi, avec un ancien château, où le roi de France entretient garnison.

§. III. *Le Duché de Limbourg.*

Il est situé au nord du précédent, dont il est séparé par l'évêché de Liege, qui le borne aussi à l'occident. Il est partagé entre la maison d'Autriche & les Hollandois. Ses principales villes sont:

LIMBOURG, *capitale*, située sur une montagne près de la Vese: elle appartient à la maison d'Autriche. Les François s'en étant rendus maîtres en 1677, en démolirent les fortifications; mais elles ont été rétablies.

La partie de ce duché qui appartient aux Hollandois est au nord. Elle renferme:

FAUQUEMONT *ou* FALKEMBOURG, sur la Gueule, ville qui a le titre de comté.

DALEM, comté, au midi de Fauquemont.

§. IV. *De la Gueldre méridionale.*

La Gueldre se divise en haute ou méridionale, & en basse ou septentrionale. Comme cette derniere appartient aux Hollandois, nous n'en parlerons que dans l'article suivant.

La haute Gueldre étoit restée aux Espagnols, après l'établissement des Provinces-Unies. La maison d'Autriche la partage avec le roi de Prusse, & les Hollandois y ont deux places, depuis 1715.

RUREMONDE, *évêché*, au confluent de la Roer & de la Meuse. C'est une ville grande, belle, ri-

che, marchande & bien fortifiée. Elle appartient à la maison d'Autriche.

GUELDRE, sur la petite riviere de Niers, ville extrêmement fortifiée, qui appartient au roi de Prusse.

VENLO, sur la Meuse, entre les deux villes précédentes : elle est très-forte, & les Hollandois en sont les maîtres. C'est la patrie de Hubert Goltzius, excellent antiquaire, & de Henri Dupuy, historiographe du roi d'Espagne.

STEPHANSVERT, dans une isle de la Meuse, forteresse importante, aux Hollandois.

§. II. *Le Comté de Flandre.*

Le comté de Flandre forme la partie occidentale des Pays-Bas Autrichiens, vers la mer. On la divisoit ci-devant en trois : 1. La Flandre *Teutone*, entre la mer, l'Escaut, & un canal qui en est tiré droit au nord. On prétend qu'elle tiroit ce nom des colonies de Germains & de Saxons que Charlemagne y transporta. 2. La Flandre *Impériale*, au nord-est : elle relevoit autrefois de l'Empire, à qui les comtes d'Alost en faisoient hommage. 3. La Flandre *Wallone*, où l'on parle une espece de François ; elle est au midi de la précédente.

Lorsque les Espagnols possédoient ce comté, les Hollandois firent la conquête de plusieurs places au nord, le long de la bouche occidentale de l'Escaut & du Hondt : elles leur furent cédées en 1648. Nous parlerons dans l'article suivant, de cette *Flandre Hollandoise*. D'un autre côté, les François prirent, il y a environ 100 ans, sur l'Espagne, une grande partie de la Flandre, soit Teutone, soit Wallone, vers le midi ; & c'est ce qu'on nomme la *Flandre Françoise*, dont nous avons déjà parlé.

Ce que la maison d'Autriche possede de la Flan-

dre, se divise en quatre parties; savoir : le quartier de *Gand ;* le quartier de *Bruges ;* le quartier d'*Ypres*, & le *Tournaisis*.

1. *Le Quartier de Gand.*

GAND, *capitale* de la Flandre Autrichienne, *évêché*. C'est une grande ville, belle, riche, jadis très-peuplée, & très-marchande, située entre l'Escaut & la Lys qui s'y réunissent. Sa cathédrale, sous l'invocation de S. Bavon, est fort belle. On y voit une chaire de marbre blanc d'un ouvrage parfait, & des deux côtés de l'autel, deux magnifiques mausolées. Gand a cinq abbayes, entre lesquelles on remarque celle de S. Pierre, qui appartient à des religieux bénédictins non-réformés. On y admire une tenture de tapisseries représentant la vie de S. Pierre & de S. Paul, d'un ouvrage exquis & d'une délicatesse admirable. Elle est toujours tendue, & renfermée sous de grands volets de bois fort propres : on la montre volontiers aux étrangers. Il y a à Gand une citadelle bâtie par l'empereur Charles-quint; treize places publiques, dont la principale est ornée d'une statue du même empereur, qui étoit né dans cette ville; cinquante-cinq édifices publics, soit églises, monasteres, hôpitaux, ou autres maisons de piété; deux *béguignages*, l'un de 800 filles, & l'autre de 600.

Ces *béguignages* sont des especes de grands monasteres où se rassemblent les filles dévotes qui ne se marient pas. Elles vivent en communauté sans aucun engagement. Celles qui peuvent travailler sont dans des maisons séparées, achetées à vie par une *béguigne* riche, qui est obligée de les loger gratuitement. Celles qui ne peuvent gagner leur vie de leur travail, vivent en communauté sous une espece de supérieure, dans un grand logis qui a la forme d'un couvent. On les y nourrit, & on

les y occupe selon leurs forces & leurs talents. Ces filles doivent leur nom & leur institution à un saint prêtre de Liege, nommé Lambert *le Begue*, qui, vers l'an 1174, rassembla un certain nombre de filles & de femmes, à qui il persuada de vivre en continence. Il y a des béguignages dans d'autres villes de Flandres, mais ceux de Gand sont les plus fameux. Louis XV s'est rendu maître de Gand en 1745, & l'a rendu en 1748. C'est la patrie de Daniel Heinsius, un des plus célebres humanistes du dix-septieme siecle.

A l'orient est un petit pays, le plus fertile & le plus riche de la Flandre, que l'on appelle le pays de *Waes*. On y recueille beaucoup de bled, & il y a de bons pâturages où l'on nourrit beaucoup de bons chevaux.

SAINT-NICOLAS * en est le principal bourg.

TENREMONDE *ou* DENDERMONDE, au confluent de la Dendre & de l'Escaut, petite ville, belle & forte, avec seigneurie. Elle est entourée de marais & de prairies, que les habitants peuvent inonder par leurs écluses. Elle a été prise par les François en 1745.

ALOST, sur la Dendre, ville aujourd'hui fort médiocre. Elle a été la capitale d'un comté assez considérable, qui dépendoit de l'Empire.

NINOVE, jolie petite ville.

Toutes ces villes étoient de la Flandre impériale; mais les suivantes, avec celles de Gand, étoient de la Flandre Teutone.

OUDENARDE, sur l'Escaut, ville forte & riche, *capitale* d'une châtellenie de même nom. On y a établi une manufacture de tapisseries de haute-lisse. Les François l'ont prise en 1745. C'est la patrie de Jean Drusius, un des plus savants & des plus modérés protestants du seizieme siecle.

COURTRAI, ſur la Lys, ville forte autrefois, mais démantelée en 1685 par Louis XIV.

MENIN, ſur la Lys, *place forte*, dont les belles fortifications, qui étoient de M. le maréchal de Vauban, ont été raſées après que les François l'eurent priſe en 1744.

2. *Le Quartier de Bruges.*

BRUGES, *évêché*, à l'occident de Gand, ſur le canal de cette ville à Oſtende. Elle eſt grande, & on y trouve encore des veſtiges de l'ancien renom qu'elle a eu pour le commerce, & dont elle eſt beaucoup déchue. Ce ſont de vaſtes magaſins bâtis de pierre & de briques. Entre la cathédrale & l'hôtel-de-ville, qui n'ont rien de remarquable, on voit un beau bâtiment neuf, conſtruit de pierres de taille : on l'appelle *le bailliage.* Cette ville a été priſe par les François en 1745.

OSTENDE, *port* & ville très-forte. Les Eſpagnols ne purent la prendre en 1601, qu'après un ſiege de trois ans, une perte de 70000 hommes, & une dépenſe de plus de dix millions. Louis XV l'a priſe en moins de quinze jours, en 1745.

NIEUPORT, *place forte.* Cette petite ville a un canal qui communique à la mer. Elle eſt devenue une conquête de Louis XV, en 1745.

DIXMUDE, vicomté, ſur l'Yperle. Ce lieu eſt célebre par ſes beurres & ſes fromages, qui ſont excellents.

3. *Le Quartier d'Ypres.*

YPRES, *évêché*, ſur l'Yperle, grande & belle ville qui eſt ancienne. Le roi s'en eſt rendu maître en 1744.

LA QUENOKE *, *fort*, pris par les François en 1744, auſſi-bien que

FURNES, *place forte*, au nord-oueſt, ſur le canal de Dunkerque.

4. *Le Tournaiſis.*

TOURNAI, *évêché*, *place forte*. Cette ville eſt grande & ancienne ; mais elle n'eſt guere peuplée pour ſon étendue. Elle a le long de l'Eſcaut un très-beau quai, qui eſt bordé d'arbres. La cathédrale eſt grande & magnifique. La nef eſt ancienne ; mais le chœur eſt bâti de neuf, le ſanctuaire eſt tout revêtu de marbre noir & blanc ; le chœur & les bas côtés ſont auſſi pavés du même marbre. La citadelle, bâtie par Louis XIV, étoit un ouvrage très-vaſte & parfait : il s'y trouvoit des ſouterreins & des mines conſidérables. Louis XV les a détruites de fond en comble, après l'avoir priſe, en 1745.

§. VI. *Le Comté de Hainaut, ou le Hainaut Autrichien.*

La partie méridionale du comté de Hainaut appartient à la France, comme nous l'avons vu.

La partie ſeptentrionale, beaucoup plus conſidérable, eſt ce qu'on appelle le *Hainaut Autrichien*. Il renferme quatre châtellenies.

MONS, *capitale*, *place forte*. Cette ville, la principale de la châtellenie de ſon nom, eſt aſſez grande, & environnée d'un triple foſſé. Après avoir paſſé les fauxbourgs, on voit les fortifications de la ville qui ſont régulieres. Une belle & grande rue qui va toujours en montant, mene à un vieux château qui eſt au milieu de la ville, & dont la tour eſt parfaitement belle. Les égliſes de Mons ſont fort propres. L'hôtel-de-ville eſt antique & a ſa beauté. Mons a une ancienne abbaye, nommée de *ſainte Waltrude*, ou *Wautru*, & dont le titre d'abbeſſe a été uni au comté de Hainaut. Ce monaſtere eſt aujourd'hui une maiſon de chanoi-

nesses, à la nomination du souverain du pays. Elles sont toutes filles de condition, & ont chacune une prébende, dont elles jouissent quelquefois dès l'âge de sept ans. Hors le temps de l'office, elles sont habillées comme des séculieres, on ne les distingue que par un petit ruban noir qui pend devant leur poitrine. Elles ne font des vœux que lorsqu'elles sont anciennes; alors elles jouissent d'un plus gros revenu, & servent comme de supérieures aux plus jeunes. Leur habillement de chœur est très-élégant. Elles chantent l'office à-peu-près comme les chanoines de la plupart de nos collégiales. Le cœur de leur église, qui est grande & belle, est fermé comme ceux de plusieurs cathédrales. Cette église est paroissiale. Les chanoines de la collégiale de S. Germain y vont chanter l'office aux principales fêtes avec les chanoinesses. On trouve aussi des chanoinesses à Maubeuge, à Denain & ailleurs. La ville de Mons a été prise par les François en 1746.

SAINT-GUILLAIN *, sur la riviere de Haisne. Cette ville est située dans un lieu marécageux, & a des écluses qui servent à la défense de Mons. Elle est remarquable par son abbaye ancienne de bénédictins, dont l'abbé est seigneur de la ville. Saint-Guillain s'est rendu à la France en 1746.

LESSINES, sur la Dendre, ville assez jolie, & qui fait un grand commerce de toiles.

ENGHIEN, à l'orient de Lessines. C'est la premiere baronnie du comté de Hainaut. Le duc d'Aremberg est seigneur de cette petite ville, dont plusieurs princes de la maison de Bourbon ont porté le nom. Depuis que Henri IV eut vendu Enghien au prince de Ligne, comte d'Aremberg, le nom d'Enghien a été donné successivement à Nogent-le-Rotrou & à Issoudun : il est enfin resté au duché de Montmorenci, nommé à présent, duché d'*Enghien*

d'*Enghien* ou d'*Enguien*, auſſi-bien que la petite ville ou bourg qui eſt le chef-lieu de ce duché.

HALL, ſur la Senne. Elle a une égliſe de Notre-Dame fort riche, où le concours des fideles eſt très-grand. Elle appartenoit aux jéſuites, qui y avoient un college.

ATH, *place forte*, ſur la Dendre, au nord-oueſt de Mons, jolie ville, *capitale* de la châtellenie de ſon nom. Il s'y fait un grand commerce de toiles. Les François l'ont priſe en 1745. Le fameux Michel Baïus eſt né à *Melin*, village du territoire de cette ville, qui eſt la patrie du P. Henri de S. Ignace, religieux carme.

BINCHE, petite ville, à l'orient de Mons, chef-lieu de la châtellenie de ſon nom.

BRAINE-LE-COMTE, au nord-eſt de Mons, petite ville, *capitale* de ſa châtellenie, qui a peu d'étendue.

§. VII. *Le Comté de Namur.*

NAMUR, *capitale*, *évêché*. Cette ville, au confluent de la Sambre & de la Meuſe, n'eſt pas bien grande, mais elle eſt très-forte, ſur-tout par ſon château. Louis XV s'en eſt rendu maître en 1746.

CHARLEROI, *ville forte*, à l'occident de Namur, ſur la Sambre. Les François l'ont priſe en 1746.

§. VIII. *Des deux anciennes Provinces d'Anvers & de Malines qui dépendent aujourd'hui du Brabant.*

Suivant l'ancien partage, le *marquiſat* d'Anvers & la *ſeigneurie* de Malines faiſoient deux provinces ſéparées mais aujourd'hui elles ſont compriſes ſous le duché de Brabant, dont elles forment enſemble le *troiſieme quartier*; ſavoir, celui d'Anvers. Les comtes de Louvain, ou ducs de Brabant poſſedoient, dans le XIe. ſiecle, le marquiſat d'An-

vers, sous le nom de *marquisat du S. Empire.* A l'égard de la seigneurie de Malines, elle ne vint qu'en 1462 à la maison de Bourgogne. Le quartier d'Anvers étoit autrefois très-étendu vers le nord : mais les Hollandois ayant enlevé aux Espagnols Berg-op-Zoom, Breda & Bosleduc, on leur abandonna entiérement ces territoires en 1648 ; & c'est ce qu'on appelle le *Brabant Hollandois.*

ANVERS, *évêché*, sur l'Escaut. C'est une grande ville, forte & bien bâtie. Depuis qu'Amsterdam lui a enlevé presque tout son commerce, & que les Hollandois se sont emparés de l'embouchure de l'Escaut, elle n'est plus peuplée comme autrefois. Elle a une citadelle très-forte, une fort belle place, nommée la place de *Mer* ; l'abbaye de S. Michel, dont le retable de l'autel est orné d'un magnifique tableau de Rubens, & un fort joli couvent de chartreux. L'église des jésuites & la cathédrale sont magnifiques : cette derniere sur-tout, qui a un clocher des plus beaux que l'on puisse voir pour son élévation & la perfection de l'architecture. C'est un ouvrage tout orné de découpures dans la pierre, qui va en diminuant d'étage en étage par des galeries quarrées, qui sont posées de distance à autres. On y admire aussi l'hôtel-de-ville & la bourse. Cette ville a été prise par Louis XV, en 1746 ; mais il l'a rendue en 1748. Anvers est la patrie d'Ortélius, célebre géographe ; de Martin-Antoine Delrio, qui publia, à l'âge de dix-neuf ans, des remarques sur les tragédies de Séneque, ouvrage dans lequel il cite plus de onze cent auteurs, en homme qui les a lus exactement ; d'Emmanuel de Schéelstrate, garde de la bibliotheque du Vatican, auteur des *Antiquitates Ecclesiæ illustratæ* ; & de Gramaye, historien.

Ce fut dans cette ville que le traité des *Barrieres*, dont nous parlerons dans l'article suivant,

fut conclu entre les Hollandois & les Autrichiens.

LIERRE *ou* LIRE, au confluent des deux Neethes, qui se jetent à quelques lieues de là dans la Dylle. C'est une petite ville assez bien fortifiée, où il se fait un grand commerce de bétail. Il s'y trouve une collégiale, fondée en 1260, & un couvent de chartreux. C'est la patrie du célebre Huyghens, docteur de Louvain.

MALINES, sur la Dylle ou Tylle, *archevêché* & *conseil souverain*; les Flamands l'appellent *Mechelen*. C'est une jolie ville, quoiqu'ancienne : la cathédrale est belle. Les jésuites y avoient un grand college & un noviciat, dont l'église est fort belle. On fait à Malines des dentelles très-estimées, & des tapisseries de cuir doré : il y a d'ailleurs un assez grand commerce. On y trouve une maison de béguignes très-nombreuse, où l'on entretient, dit-on, 800 filles. Les béguignes sont destinées à recevoir les filles de bourgeois, comme les maisons de chanoinesses de Mons, de Nivelle & de Maubeuge, les filles de qualité. Malines a été prise par les François en 1746; mais elle a été rendue par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, à la reine de Hongrie, ainsi que toutes les autres villes qu'elle avoit perdues.

ARTICLE II.

Des Provinces-Unies.

CES Provinces sont bornées à l'orient par la Westphalie ; au midi, par les Pays-Bas Autrichiens ; à l'occident & au nord, par l'Océan. Leur latitude septentrionale est depuis le cinquante-unieme degré, jusqu'au cinquante-troisieme trente

minutes, & leur longitude eſt entre le vingt-unième & le vingt-cinquieme degré.

Les anciens habitants de ces provinces s'appelloient *Bataves* ou *Friſons*. Le nom de *Provinces-Unies*, qu'elles portent aujourd'hui, vient de l'union qu'elles firent à Utrecht en 1579, pour ſe défendre mutuellement contre le roi d'Eſpagne, dont elles avoient ſecoué le joug, comme nous l'avons rapporté dans l'article précédent. Auſſi, depuis ce temps, aidées du ſecours de la France & de l'Angleterre, elles ſe défendirent ſi bien, que par la paix de Munſter, en 1648, le roi d'Eſpagne fut obligé de les reconnoître pour un état libre & indépendant. On les appelle encore *Hollande*, du nom de la plus conſidérable de ces provinces.

On ne reconnoît que ſept Provinces-Unies; auſſi ont-elles choiſi pour leurs armes un lion qui tient ſept fleches. On ſeroit cependant porté à croire d'abord qu'il y a huit provinces, parce que Zurphen étoit autrefois ſéparé de la Gueldre, & parce qu'ayant compté cette derniere dans les dix provinces des Pays-Bas Catholiques, à cauſe de ſa partie haute & méridionale, on retrouve encore ici une Gueldre; ſavoir, la baſſe ou la ſeptentrionale; mais Zutphen & la Gueldre Hollandoiſe ne font qu'une province, qui porte ſimplement le nom de *Gueldre*. C'eſt la premiere, ſelon l'ordre dans lequel elles donnent leurs voix aux aſſemblées générales de la nation, qui ſe font par députés: enſuite ſont les provinces de *Hollande*, de *Zélande*, d'*Utrecht*, de *Friſe*, d'*Overiſſel*, de *Groningue*.

Ces ſept provinces étoient autrefois gouvernées, la premiere, par un duc; les deux ſuivantes, par un comte, & les autres par des ſeigneurs; ce qui fait qu'on leur donne encore quelquefois les titres de *duché*, *comté*, *ſeigneurie*. Charles quint, en qualité d'héritier de la maiſon de Bourgogne, étoit

comte de Hollande & de Zélande. Il acheta de Henri de Baviere, évêque d'Utrecht, les seigneuries d'Utrecht & d'Overissel, en 1727. L'année suivante, il se mit en possession de la Frise, à laquelle il avoit droit par ses ancêtres. Il devint maître de Groningue en 1536, & il eut en 1543 le duché de Gueldre, auquel le comté de Zutphen étoit uni depuis long-temps. Toutes ces provinces passerent ensuite à l'Espagne, avec le reste des Pays-Bas. Aujourd'hui elles composent une république libre & indépendante, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Cette république possede encore plusieurs villes qui ne sont pas de ses provinces, & qu'elle a conquises sur les Espagnols, depuis l'union d'Utrecht. C'est ce qu'on appelle les *Pays de la Généralité*, parce que ces villes, qui appartenoient autrefois à la Flandre & au Brabant, dépendent immédiatement des *Etats-Généraux*, & non d'aucune province particuliere.

Les députés des Provinces-Unies, qui sont toujours assemblés à la Haye, composent ce qu'on nomme *Etats-Généraux ;* mais ces états ne sont pas les souverains de la république. Chaque province fait comme un état particulier, & chaque ville même, quoique soumise à sa province en plusieurs choses, jouit d'une espece de souveraineté dans tout le reste, & a son état particulier, qui député à l'assemblée de la province.

Le gouvernement est démocratique, mêle d'un peu d'aristocratie ; les députés des villes ont chacun leur voix, & les nobles de chaque province n'en ont tous ensemble qu'une. Les députés des provinces forment trois assemblées, qui se tiennent toujours à la Haye ; savoir, les états-généraux, le conseil-d'état & la chambre des comptes.

L'assemblée des états-généraux a la principale direction des affaires, & donne audience aux ministres étrangers. Elle porte le titre de *Hautes-Puissances*.

Les affaires importantes, c'est-à-dire, celles qui concernent la paix, la guerre, les alliances, la valeur des monnoies & les privileges de l'union, demandent le consentement unanime de toutes les provinces pour être terminées : il y en a d'autres qui se décident seulement à la pluralité. On compte les voix selon le nombre des provinces, & non selon celui des députés ; car il leur est libre d'en envoyer autant qu'elles veulent.

Chaque province préside à son tour pendant une semaine. C'est au président de la province qui est de semaine que les ministres doivent s'adresser.

Le conseil d'état exécute les décisions des états-généraux : il est composé de douze députés, dont deux de la province de Gueldre, trois de la Hollande, deux de la Zélande, un d'Utrecht, deux de la Frise, un d'Overissel, un de Groningue. Les affaires s'y reglent à la pluralité des voix.

La chambre des comptes connoît des finances ; elle est également composée des députés des provinces.

Outre ces trois assemblées, il y a encore plusieurs tribunaux : celui de l'amirauté, qui juge de ce qui regarde la marine. Les suivants sont particuliers aux pays de la généralité. Le conseil de Brabant s'assemble à la Haye pour les affaires du Brabant Hollandois ; celui de Flandre, à Middelbourg ou Zélande, pour les affaires de la Flandre Hollandoise.

Le *Sthathouder* est comme le chef de la république des Provinces-Unies : il est gouverneur-général, capitaine-général & grand-amiral. Le premier établissement de cette importante charge,

est aussi ancien que la république. Guillaume I, comte de Nassau & prince d'Orange, qui étoit gouverneur de Hollande pour les Espagnols, ayant été élu stathouder en 1579, ses deux fils & son petit-fils lui succéderent ; mais en 1650, cette charge fut supprimée. On la rétablit en 1672, & alors il y eut deux stathouders, l'un & l'autre de la maison de Nassau, mais de branches différentes. Guillaume III de Nassau-Orange fut élu par les provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre & d'Overissel : c'est celui qui est mort sur le trône d'Angleterre en 1702, & après lequel ces provinces n'ont point voulu avoir de stathouder. L'autre qui avoit été élu par les provinces de Frise & de Groningue, étoit un prince de Nassau-Dietz, dont le petit-fils fut encore élu stathouder de Gueldre & d'Overissel en 1728. Il l'est devenu de toutes les autres provinces en 1747, & le stathouderat a été assuré à sa postérité, soit masculine, soit féminine.

Les Provinces-Unies sont extrêmement peuplées. L'air y est assez tempéré, mais humide & fort épais. On recueille assez de bled en quelques provinces, comme dans celles d'Utrecht & de Gueldre ; la plupart des terres ont d'excellents pâturages. On y fait de très-bon beurre & de bons fromages. La principale richesse des Hollandois consiste dans les manufactures & le commerce qu'ils font, sur-tout aux Indes orientales. La compagnie des Indes orientales est très-puissante. Celle des Indes occidentales l'est beaucoup moins. Les Hollandois sont laborieux, ménagers, bons hommes de mer, & fort politiques. La religion dominante est la prétendue réformée ; les autres y sont permises, excepté la catholique, qui y est seulement tolérée ; la socinienne y est entiérement défendue.

Le Rhin est la plus grande riviere de ce pays. Il

prend sa source au mont S. Gothard, en Suisse; sépare la Souabe de l'Alsace, arrose le cercle électoral du Rhin, & celui de Westphalie, puis au fort de Skenck se divise en deux branches; la gauche s'appelle *Vahal*, la droite retient le nom de *Rhin;* au dessous du même fort, il se divise encore en deux branches à Arnheim. L'une prend le nom d'*Yssel*, & tirant droit au nord, se jette dans le *Zuyderzée*, l'autre bras, qui retient le nom de *Rhin*, continue son cours droit à l'occident; enfin, il se partage encore en deux branches dans la province d'Utrecht. Le bras gauche prend le nom de *Leck*, & va se joindre à la Meuse, l'autre retient le nom de *Rhin*, & se perd dans les sables au dessous de Leyde; car, depuis l'an 860, que l'Océan s'étant débordé, ruina l'embouchure du Rhin, ce fleuve ne porte plus son nom jusqu'à la mer. Il faut observer encore que le *Vahal*, qui est la branche gauche du Rhin de la premiere division, passe à Nimegue, puis se joignant à la Meuse à l'orient de l'isle de Bommel, & s'en séparant ensuite, s'y unit une seconde fois à l'occident. Cette double union forme cette ville. Le Vahal prend alors le nom de la Meuse, & passe à Dordrecht.

Les différentes branches du Rhin, la Meuse & les canaux dont les Provinces-Unies sont entrecoupées de tous les côtés, facilitent le transport des marchandises, & aident beaucoup le commerce.

La premiere des Provinces-Unies, au sud-est, est la *Gueldre*, à laquelle le pays de *Zutphen* est uni: il y en a une à l'occident, la Hollande, une au sud-ouest, la Zélande; une dans le milieu, la province d'Utrecht; une au nord, la Frise; & deux au nord-ouest, l'Overissel & la province de Groningue. Le pays de la généralité est au midi, & comprend principalement la Flandre Hollandoise

& le Brabant Hollandois. Nous en parlerons dans le §. VIII.

§. I. *La Gueldre Hollandoiſe ou ſeptentrionale.*

La Gueldre hollandoiſe ou ſeptentrionale, qu'on appelle auſſi la baſſe Gueldre, ſe diviſe en trois pays ou quartiers.

1. Le *Betaw* ou *Betuve*, ou *Quartier de Nimegue.*

NIMEGUE, *capitale*, *ville forte*, ſur le Vahal. C'eſt une grande ville, fort peuplée & fort marchande. Elle eſt célebre par la paix qui y fut conclue en 1678 & en 1679, entre Louis XIV, Charles II, roi d'Eſpagne, & les Hollandois. C'eſt la patrie de Pierre Caniſius, jéſuite, ſavant théologien, qui a aſſiſté au concile de Trente; & de Henri Caniſius, ſon neveu, célebre profeſſeur en droit-canon à Ingolſtat.

BOMMEL, ſur le Vahal. Cette petite ville, que la nature & l'art ont rendue tres-forte, eſt dans une iſle qui porte ſon nom, & qui eſt formée par la Meuſe & le Vahal.

BUREN, petite ville au nord, & vers le Rhin. Elle a le titre de comté. Le fils ainé du prince d'Orange & de Naſſau, Stathouder des Provinces-Unies, élu en 1747, en a porté le nom.

2. Le *Vélaw* ou *Weleve*, ou *quartier d'Arnheim*, au nord-eſt.

ARNHEIM, *capitale*, à l'endroit où commence l'Yſſel. Cette ville eſt grande, belle & fortifiée.

HARDERWICK, *univerſité*, ſur le Zuyderzée, qui eſt ce grand golfe entre les terres des Provinces-Unies; les Hollandois l'appellent de ce nom, qui ſignifie la *Mer du midi*, par oppoſition à la grande mer, à laquelle elle communique du côté du nord.

LOO*, magnifique château entre Harderwick & Deventer, il appartient au prince du Naſſau.

3. Le pays, ou quartier de Zutphen, à l'orient:

c'étoit autrefois un comté, qui fut uni au duché de Gueldre, en 1107.

ZUTPHEN, *capitale*, sur l'Yssel. Cette ville est ancienne & forte. Elle a le privilege de battre monnoie.

DOESBOURG, *fort* sur l'Yssel.

GROLL, ville assez belle, & autrefois très-forte. Les François la prirent en 1672, & en démolirent les fortifications.

§. II. *La Hollande.*

Cette province, quoique très-peuplée, a un air mal sain. L'eau n'y est ni pure ni saine. On n'y brûle que des tourbes. C'est ce qui faisoit dire agréablement à Grotius, que *les éléments n'y valoient pas grand chose.* La mer inonderoit ce pays, si elle n'étoit retenue par des digues qu'on entretient avec soin. On le partage en Nord-Hollande & Sud-Hollande.

HORN, *port*, sur le Zuyderzée. C'est une grande & belle ville, où il se fait un grand débit de bons fromages & d'autres marchandises. Elle est le siege d'une amirauté, & capitale de la Nord-Hollande, que l'on appelle aussi *West-Frise.*

AMSTERDAM, *port.* Cette ville, qui est dans la Sud-Hollande, a reçu son nom de la riviere d'*Amstel* qui l'arrose, & du mot *Dam*, qui signifie *digue.* Elle est fort belle, la plus grande ville des Provinces-Unies, & très-peuplée. Elle est traversée de tous côtés par un grand nombre de canaux, qui sont garnis de quais, la plupart plantés d'arbres. Ce qu'on voit de plus remarquable à Amsterdam, c'est le port, l'hôtel-de-ville & la bourse.

Le *Port*, formé par les rivieres d'Amstel & d'Ye, est si grand, qu'il peut contenir plus de mille bâtimens : il est près du Zuyderzée. Une espece de détroit rempli de sable, que l'on nomme *Pampus*, & qu'on rencontre en venant du Zuyderzée à Ams-

terdam, forme dans ce port une incommodité considérable. Les gros vaisseaux de charge ne peuvent passer qu'à la faveur de la haute marée. On les souleve même avec une machine, nommée *chameau*, pour les empêcher de prendre beaucoup d'eau. Le port d'Amsterdam est bordé d'un quai qui a plus d'une demi-lieue de long. A une des extrêmités de ce long quai, est un bel édifice bâti de pierres de taille au milieu de l'eau: il est quarré, & a trois étages. On l'appelle l'*amirauté ;* il renferme tout ce qui est nécessaire pour équiper les vaisseaux.

L'hôtel-de-ville est la seconde chose qui releve Amsterdam. C'est un château bâti à la moderne, tout neuf, quarré, de pierres blanches & très-dures. Ce bâtiment, qui est entre deux places, a vingt-trois croisées de face : il est sans ornements d'architecture, mais d'une belle uniformité. Outre le rez-de-chaussée, il y a deux étages. Au milieu de ce château, dans l'intétieur, regne une grande galerie ou salle, revêtue de marbre depuis le haut jusqu'en bas. Elle partage ce grand édifice en deux parties, qui sont entourées d'autres galeries ornées de la même maniere, mais moins larges. Autour de ces galeries, sont rangées en différentes chambres, décorées de tableaux & de bas-reliefs magnifiques. Une plate-forme, couverte de plomb, occupe tout le dessus du bâtiment ; aux quatre coins sont de belles statues. Du milieu de la plate-forme s'éleve une lanterne, dans laquelle est placée l'horloge, dont le carillon exécute les plus belles cantates, par le moyen d'une machine singuliere, qui fait mouvoir trente ou quarante petites clochettes avec une justesse & une précision admirable.

La bourse est un bâtiment quarré, qui renferme une belle cour, garnie de quatre péristiles. C'est là que se rassemblent les négociants d'Amsterdam : on y trouve des correspondants de toutes les nations.

En un quart-d'heure, il s'y fait pour des millions d'affaires : les assurances des vaisseaux n'en sont pas une des moindres parties.

Il y a encore dans cette ville plusieurs belles églises, sur-tout celles de saint Nicolas & de sainte Catherine. On y compte dix-huit hôpitaux, entre lesquels il y en a sept pour les enfants orphelins. Les catholiques, qui sont en grand nombre dans cette ville, en possedent deux ; l'un pour les garçons, & l'autre pour les filles : ils y ont aussi vingt-deux églises ou paroisses. Les Arméniens de Perse, unis au Saint Siege, y ont une église. Les juifs Portugais ou Allemands y ont aussi des synagogues : celle des Portugais est très-belle ; aussi y sont-ils autant à leur aise, que les Allemands y sont pauvres & misérables.

ALCMAER, à l'occident de Horn. Cette ville passe pour la plus ancienne de la Hollande. On prétend que c'est dans ses environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage du pays. Elle a perdu beaucoup de son ancien lustre, depuis qu'Amsterdam s'est attiré presque tout le commerce de la Nord-Hollande.

ENCKUISEN, sur le Zuyderzée, *port*, au nord-est de Horn. Cette ville n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur. Elle a un bel hôtel-de-ville & une chambre de la compagnie des Indes orientales.

HARLEM, *évêché*, sur le lac de même nom. Cette ville est grande, belle & fort marchande : on y fabrique beaucoup de rubans, & d'étoffes de soie & de fil. Elle est partagée par divers canaux, bordés d'allées d'arbres. La grande église, qui appartient aux réformés, est très-vaste. Les orgues en sont magnifiques & très-élevées, soutenues par quatre belles colonnes de marbre. On voit au dessus les trois vertus théologales, représentées

par des figures de marbre blanc. C'est la patrie de Laurent Coster, qui s'appliqua des premiers à l'imprimerie, dont les Hollandois lui attribuent même l'invention. Harlem a au nord-est la riviere d'Ye, qui est proprement un amas d'eaux qui communiquent d'une part à plusieurs lacs, & de l'autre au Zuyderzée ; & au sud un grand lac qui s'est formé dans les anciennes inondations. On l'appelle la *Mer de Harlem*, & l'on veut maintenant le dessécher.

LEYDE ou LEYDEN, sur le Rhin. Cette ville est belle, grande & bien peuplée : on y fabrique les meilleurs draps de Hollande. Elle a une université célebre & très-fréquentée, sur-tout par les Allemands, catholiques ou réformés, tout le monde y est reçu indifféremment. Il s'y trouve un beau théatre anatomique, établi dans une ancienne église de catholiques. Le jardin des plantes y est bien fourni. On y conserve dans un sallon, parmi plusieurs choses curieuses, quelques-uns de ces vers qui, vers l'année 1735, rongerent les pieux qui forment la digue de la Nord-Hollande, & empêchent que le pays ne soit inondé par la mer. Cette digue commence à l'endroit où finissent les dunes, qui servent de barriere naturelle. Les vers dont nous parlons furent amenés de l'Amérique ; ils s'échapperent du vaisseau qui étoit à l'ancre près de la digue, s'attacherent aux bois, & les criblerent en peu de temps. Pour obvier à de pareils inconvéniens, les États-Généraux font apporter de loin de la pierraille, pour en former, à la longue, des especes de petites dunes. Ce projet est digne de la prévoyance & de la patience des Hollandois. L'hôtel-de-ville de Leyde est beau. Il y a au dehors de la ville un mail, & autour des murs un cours d'arbres très-agréable ; mais les habitants s'y promenent fort peu. Il en est à peu près de même dans

toutes les grandes villes. On y trouve les plus belles promenades ; mais les Hollandois aiment mieux rester chez eux, ou aller dans des especes de cabarets boire du thé, du café & de la bierre. Leyde est la patrie d'Isaac Vossius, un des plus savants critiques du XVII siecle.

LA-HAYE. Comme ce lieu est sans murs, il peut passer pour un bourg ou un village ; mais c'est le plus beau qui soit au monde, & il surpasse plusieurs villes célebres de l'Europe, pour la magnificence de ses bâtiments, & pour ses autres ornements. Un grand nombre de canaux, renfermés dans des quais plantés de tilleuls, ornent la plupart de ses rues : celles qui n'ont pas de canal, sont aussi plantées de tilleuls dans le milieu. Le palais où s'assemblent les Etats-Généraux est un vaste bâtiment, qui, par ses quatre côtés, renferme une très-grande cour quarrée. Vis-à-vis est une grande piece d'eau qu'on appelle le *Vivier*. Le commerce est florissant à La-Haye, on y compte 4000 maisons. A un quart de lieue se trouve un château des princes de Nassau, qu'on nomme la *Maison du Bois*. Louise Hollandine, palatine de Baviere, abbesse de Maubuisson, étoit née à La-Haye. Ce bourg est la patrie de Fréderic Ruysch, célebre anatomiste ; de Chrétien Huyghens, un des plus savants astronomes du dernier siecle ; de Jacques Golius, professeur en arabe dans l'université de Leyde, & de Jean Second, mort à 25 ans, dont on a un grand nombre de poésies latines.

RISWICK, village & château près de La-Haye, fameux par le traité de paix qui y fut conclu en 1697, entre la France, d'une part, & la Hollande, l'Espagne, l'Angleterre & l'Allemagne, de l'autre.

ROTERDAM, *port*, sur la Meuse, près de l'embouchure de ce fleuve, que les Hollandois nomment en cet endroit *Merve*. C'est une ville qu'on

peut regarder comme la plus considérable de la Hollande, après Amsterdam. Elle tire son nom d'un ruisseau, nommé *Rote* qui y coule. Elle est traversée par plusieurs canaux capables de porter les plus gros vaisseaux. Les promenades hors la ville sont charmantes, & ornées de jolies maisons de campagne, & de beaux jardins, dont plusieurs sont décorés de statues & de vases dorés. La grande rue qui traverse toute la ville, se trouve bâtie sur une digue; le reste de la ville est plus bas, & à couvert, par ce moyen, de l'inondation. A un bout de la ville, du côté de l'est, on voit nombre de beaux moulins à vent, destinés à faire de l'huile, fouler des draps & scier des planches. La bourse mérite d'être vue. C'est un grand bâtiment neuf, quarré, au milieu duquel est une belle cour. Autour de cette cour sont des galeries couvertes, où se retirent, dans le temps de pluie, les marchands qui y viennent pour leur commerce. On trouve aussi plusieurs belles places dans cette ville. Elle est la patrie d'Érasme, à qui on a érigé une statue de bronze sur un pont, & de Pierre & Adrien de Valembourg, auteurs d'un excellent ouvrage de controverses contre les Protestants, en deux volumes *in-folio*, & sacrés évêques, l'un de Mysie, & l'autre d'Andrinople.

DELFT; entre Roterdam & La-Haye: c'est une ville jolie, ainsi que la plupart de celles de la Hollande. On y fait de très-belles porcelaines. L'arsenal des états de Hollande & de West-Frise mérite d'y être remarqué; c'est un gros bâtiment quarré, entouré d'eau. Il y a dans cette ville deux églises qui ont appartenu autrefois aux catholiques. Dans l'une on admire le superbe mausolée du prince de Nassau. Il est au fond du chœur, & tient la place qu'occupe le maître-autel dans nos églises. On peut observer, à cette occasion, que les

prétendus réformés de Hollande ont dans leurs églises des usages qui semblent peu respectueux ; ils y entrent & y demeurent le chapeau sur la tête. On n'y voit d'ailleurs aucune sorte d'ornements, excepté les orgues & les mausolées. Au dessus de la porte de l'hôtel-de-ville, qui est un beau bâtiment, on lit cette inscription, d'un goût singulier:

Hæc domus odit, amat, punit, conservat, honorat,
Nequitiam, pacem, crimina, jura, probos.

Delft est la patrie de Hugues Grotius, fameux par ses ouvrages, sur-tout par son traité *du Droit de la Guerre & de la Paix*, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre: il en a fait aussi un sur la *Vérité de la religion chrétienne*. Delft est encore la patrie de Chrétien Adrichomius, qui a fait en latin une Géographie sacrée, *in-folio*, avec des cartes.

GOUDE ou TERGAU, au nord-est de Delft, sur l'Yssel. C'est une jolie ville assez peuplée. Elle a une église très-belle & fort vaste avec doubles bas côtés. On admire ses vitraux & ses orgues, qui sont d'une grande beauté. C'est la patrie de Nicolas Hartsoeker, célebre physicien.

LA BRILLE, *port* dans l'isle ou la terre de *Vorn*, à l'occident. Ses habitants s'occupent principalement à la pêche du hareng. C'est dans cette ville que les confédérés des Pays-Bas jeterent, en 1572, les premiers fondements de leur république. C'est aussi d'où partent & où abordent les paquebots de Hollande & d'Angleterre. Elle a donné naissance à Martin Happetz Tromp, célebre amiral des Hollandois.

DORDRECHT ou DORT, *capitale* de la Hollande méridionale, sur la Meuse, au midi. Les anciens comtes y résidoient. Elle étoit autrefois attachée au Brabant; mais, en 1421, la mer ayant rompu une digue, inonda tout le pays, & submergea soixante-

soixante-douze villages, dont le terrein est à présent un grand lac nommé *Bies-Bos*. Cette ville est forte, & enfermée de digues : son *port* est bon. Elle a droit de battre monnoie. Elle est fameuse par le Synode que les protestants y tinrent en 1618. C'est la patrie du célebre Jean de With, conseiller-pensionnaire de Hollande.

GORCUM, *ville forte*, sur la Meuse, à l'orient de Dordrecht. C'est la patrie de Henri-Gorcum, vice-chancelier de Cologne dans le dernier siecle, auteur de plusieurs ouvrages de théologie, entr'autres d'un *Traité sur l'Eucharistie*; de Guillaume Estius, savant théologien, & le commentateur le plus estimé des épîtres de saint Paul ; de Jean de Néer-Cassel, évêque de Castorie, & vicaire apostolique en Hollande, auteur de l'*Amor pœnitens*, & de plusieurs autres ouvrages ; & de Thomas Erpinius, très-versé dans les langues orientales.

LEERDAM *, petite ville sur la Ling, au nord-est de la précédente. C'est près de cette ville, dans le village d'*Acquoi*, qu'est né le célebre Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres.

§. III. *La Zélande.*

Cette province est composée de six isles principales, dont la plus habitée est *Walkren*. Les autres sont du nord au sud, *Schowen*, *Duveland*, *Nordt-Béveland*, *Tölen & ud Béveland*. Ce pays est assez fertile en grains, & abonde en pâturages. Il seroit exposé à de fréquentes inondations, s'il n'étoit garanti par des digues qu'on y a construites.

MIDDELBOURG, *capitale*, dans l'isle de Walkren. Cette ville est grande, belle & très-marchande. Les états de la province s'y assemblent, aussi-bien que le conseil souverain de la Flandre hollandoise. Elle a un college d'amirauté, & une chambre de la compagnie des Indes orientales. C'est la patrie

de Melchior Leideker, auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus curieux est une *République des Hébreux.*

FLESSINGUE, *port & place forte*, vis-à-vis la pointe de Flandre & l'embouchure de l'Escaut. C'est une grande ville, belle, riche & fort marchande. Elle a donné naissance au célebre amiral Ruyter.

ZIRICZÉE, dans l'isle *Schowen*, au nord-est de Walkren. C'est une petite ville, avec un bon port. On la croit la plus ancienne ville de Zélande.

GOES, *ville forte* & riche, dans l'isle *Zud-Béveland*, qui est la plus grande ville de Zélande, & à l'orient de Walkren.

TOLEN, *capitale* de l'isle de même nom, *place forte* qui a le troisieme rang parmi les villes de Zélande.

Les deux autres isles n'ont que des bourgs & des villages.

La province d'Utrecht.

L'air y est plus pur & plus sain que dans les autres provinces : on y recueille du bled en quelques endroits.

UTRECHT, *archevêché* & *université*, sur le Rhin. C'est une grande & belle ville, bien peuplée. Son mail est le plus beau de l'Europe. Louis XIV étant arrivé à Utrecht, dans le cours de ses conquêtes, en 1672, fut si frappé de la beauté de ce mail, qu'il défendit qu'on y touchât. On ne voit, le long du canal qui mene de cette ville à Amsterdam, que jolies maisons de campagnes, ornées de jardins charmants. Utrecht est célebre par l'union des provinces, qui s'y fit en 1579 ; & par le fameux congrès qui s'y tint en 1712 & 1713, pour la paix de l'Europe, & où furent principalement réglées les affaires qui regardoient la succession d'Espagne. Cette ville est la patrie du pape Adrien VI

& de Jean Leusden, célebre philologue du XVIIe. siecle.

AMERSFORD, sur la riviere d'Eem, au nord-est d'Utrecht. C'est une ville bien fortifiée. Sa situation dans les campagnes fertiles en grains & en excellents pâturages, est très-agréable.

MONFORT *, petite ville très-forte sur la riviere d'Yssel, au sud-ouest d'Utrecht.

RHENEN, sur le Rhin, petite ville qui a eu autrefois ses seigneurs particuliers.

§. V. *La Frise*.

Cette province est à l'entrée du Zuyderzée, vis-à-vis la Hollande septentrionale ou West-Frise. Elle est fertile en bled; en quelques endroits on y nourrit beaucoup de bétail & de très-beaux chevaux. Anciennement la Frise étoit beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Du temps de Charlemagne, sa capitale étoit Utrecht; la Hollande septentrionale en garde encore le nom de West-Frise, ou Frise occidentale, & le pays d'Allemagne voisin de Groningue, s'appelle Oost-Frise, ou Frise orientale.

LEUWARDE, *capitale*, au nord. C'est une ville grande, bien bâtie, fortifiée & bien peuplée. Le conseil souverain de la province y réside: elle est partagée par divers canaux; ce qui facilite son commerce, qui est considérable.

HARLIGEN, *port*, sur le Zuyderzée. Cette ville est grande, marchande, & bien fortifiée: ses rues sont belles & entourées de canaux: il y a un college d'amirauté.

FRANECKER, *université*. C'est une ville belle & forte, peu éloignée de Harlingen.

STAVEREN, sur le Zuyderzée. Elle étoit autrefois la capitale des Frisons, mais la mer en a englouti une partie, & a comblé son port. Une

inondation, arrivée vers l'an 1225, forma cette mer de trente lieues de longueur qu'on nomme Zuyderzée, qui n'est séparée de l'océan que par les isles de *Tessel*, de *Vlieland*, de *Schellin* & *d'Ameland.*

La province d'Over-Yssel.

Son nom lui vient de sa situation au delà de l'Yssel, par rapport à la province d'Utrecht, dont elle dépendoit autrefois : elle est beaucoup moins peuplée que les autres provinces, parce qu'elle a beaucoup de marais.

DEVENTER, sur l'Yssel, *capitale.* C'est une grande ville, bien bâtie & bien fortifiée, où l'on bat monnoie. Elle étoit autrefois épiscopale, & avoit une université : il y a encore un grand college célebre pour les humanités. C'est la patrie de Jacques Gronovius, auteur du *Trésor des antiquités Grecques.*

ZWOLL, *place forte.* Cette ville est grande, riche, & marchande ; elle étoit autrefois impériale. Près de cette ville étoit le monastere de Sainte Agnès, où demeuroit Thomas-A-Kempis, que l'on croit auteur du livre de l'*Imitation de Jesus-Christ.*

KEMPEN, *port*, à l'embouchure de l'Yssel, ville riche & bien fortifiée. C'est la patrie d'Albert Pighius, théologien savant, mais hardi dans ses sentiments, & trop favorable aux prétentions de la cour de Rome.

OLDENZÉE, à l'orient de Deventer, assez jolie ville, *capitale* du pays de *Twente.*

COVORDEN, au nord-est, ville fortifiée, sur les confins de l'Allemagne : elle est la *capitale* du pays de *Drente.*

§. VII. *La province de Groningue.*

Elle faisoit autrefois partie de la Frise : elle a appartenu ensuite aux évêques d'Utrecht, & après

cela au duc de Gueldre, sur qui Charles-quint s'en empara. Le Golfe de *Dollart* la sépare de l'Allemagne.

GRONINGUE, *capitale* & *université*. C'est une ville grande, forte & bien peuplée. Il y a deux égises, dont la plus grande, dédiée à S. Martin, a un clocher fort élevé, avec un beau carillon.

Le pays circonvoisin s'appelle *les Ommelandes*, c'est-à-dire, *ce qui environne* : ainsi cette province est divisée en deux parties. La premiere, composée des habitants de la ville de Groningue ; la seconde, de ceux du plat-pays. Les députés de l'un & de l'autre aux états de la province ; gouvernent avec un pouvoir souverain.

DAM est l'unique ville du pays des Ommelandes : elle est sur la riviere de Damster, où est le fort de *Delfzil*, qui est le boulevard du pays du côté de l'Allemagne.

§. VIII. *Du pays de la généralité, ou de la Flandre Hollandoise, du Brabant Hollandois, &c.*

Nous avons déja dit qu'il falloit joindre ces pays aux sept provinces-unies, qui les possedent en commun. Leurs habitants sont premiers sujets de la république, & ne participent point aux privileges des provinces souveraines, n'étant admis dans aucune charge publique. Ces pays sont au nombre de cinq : savoir, partie de Flandre, partie de Brabant, partie de haute Gueldre, partie de Limbourg, & partie de l'évêché de Liege. On y remarque les villes suivantes, qui ont été conquises sur les Espagnols depuis l'union de ces sept provinces.

I. Dans la Flandre *Hollandoise*, au nord de la Flandre autrichienne.

L'ECLUSE, à 2 lieues de la Mer, à laquelle elle communique par un large canal. C'est une ville médiocre, mais marchande : elle a un petit canal qui

va à Bruges. Vis-à-vis de l'Ecluse, vers le nord-est, est le pays ou l'isle de *Cadsand* *, qui est très-abondante en pâturages, & où il se fait d'excellents fromages.

LE SAS *ou* LE SAS DE GAND, *place forte*, toute environnée de marais : elle communique à Gand par un petit canal, & par un autre à la Mer. Les Hollandois y ont un arsenal.

AXEL, ville très-forte, environnée de marais qui la défendent encore.

HUIST, petite ville bien fortifiée : elle a un très-bel hôtel-de-ville.

Les François se sont emparés de toutes ces villes au commencement de la campagne de 1747 : mais elles ont été rendues aux Hollandois par le Traité de paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748.

II. Dans le *Brabant Hollandois*, au nord du Brabant Autrichien.

BREDA. Cette ville qui appartient aux Hollandois depuis 1637, est fort belle & marchande. Ses maisons sont d'une propreté parfaite au dehors, & encore plus au dedans, comme dans presque toutes les villes de la Hollande : ses rues sont larges, bien percées, & quelques-unes arrosées de canaux couverts de barques & de marchandises. Ses fortifications sont considérables. Tous ses environs peuvent être inondés facilement, en cas qu'elle soit menacée d'un siege. Il se fit dans cette ville, en 1667, un Traité de paix entre les Anglois & les Hollandois. Le château des princes de Nassau, à qui appartient la baronie de Breda, est très-beau : les jardins sont magnifiques, & ornés de parterres & de statues.

BERG-OP-ZOOM, *port & ville forte*. Elle est *capitale* du marquisat de son nom, qui appartient à l'electeur Palatin, au nom de qui la justice s'exerce. Son nom signifie *montagne sur le bord*, & ne

vient point, selon M. de la Martiniere, de la petite riviere de *Zoom*, qui n'est qu'un canal qu'on a creusé exprès pour transporter les tourbes que l'on fait aux environs. Elle a un autre grand canal qui vient de la Mer, & qui est bordé d'onze forts. On peut par ce canal secourir la ville, dont la situation dans des marais rend l'approche très-difficile. Louis XV s'en est rendu maître le 15 Septembre 1747, après deux mois & deux jours de siege.

BOIS-LE-DUC *ou* BOS-LE-DUC, sur le Dommel, qui s'y joignant à l'Aa, prend le nom de Dyse. C'est une ville forte, grande & belle, *capitale* de la mairie de son nom. Elle fut fondée en 1183, par Godefroi, duc de Brabant, dans une forêt, d'où lui est venu le nom de *Bois-le-Duc*. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1629; & l'évêque qui y étoit alors, fut contraint de se retirer avec tout son clergé. Son église de S. Jean est magnifique : il y a encore beaucoup de catholiques en cette ville.

RAVESTEIN, sur la Meuse, petite ville, avec un château, *capitale* de la seigneurie de même nom, qui appartient à l'électeur Palatin. Les états généraux ont droit d'y entretenir garnison, & d'y avoir des commis pour percevoir les droits qu'ils levent sur la Meuse.

EYNDOVEN, au confluent du Dommel & de Leyns, *capitale* d'un pays qui fait partie de la mairie de Bois-le-Duc, & qu'on nomme la *Campine Brabançonne*, pour la distinguer de la Liégeoise. Cette ville appartient à la Maison de Nassau.

GRAVE, *place forte*, sur la Meuse. Cette ville, qui est le pays ou terre de *Cuyck*, est forte, & appartient à la Maison de Nassau : elle a plus d'habitants catholiques que de protestants.

III. Dans la *haute Gueldre*, ou *Gueldre Autrichienne*,

VENLO & STEPHANSVERT : nous en avons parlé ci-devant, *page* 299.

IV. Dans le *Limbourg*.

FAUQUEMON *ou* FALKEMBOURG, & DALEM ; voyez *page* 299.

V. Dans l'*évêché de Liege*.

MASTRICHT *ou* MAESTRICK, sur la Meuse. Cette ville est grande, belle & très-forte. Son nom signifie *passage de la Meuse*, que les Flamands appellent *Maes*. Les ducs de Brabant en étoient seigneurs avec l'évêque de Liege ; mais en 1530, Charles-quint en adjugea le haut domaine au Brabant, ne laissant à l'évêque qu'une portion de la justice ordinaire & de la seigneurie utile. Les Espagnols céderent cette ville aux Hollandois en 1648, par le Traité de Munster, & l'évêque a continué d'en être seigneur en partie : c'est pour cela que la régence de cette ville est composée de magistrats catholiques & Hollandois. Maestrick est bien peuplée & assez grande. On y compte environ 14000 habitants, sans la garnison, qui est ordinairement considérable. L'hôtel-de-ville qui est un des plus beaux des Pays-Bas, est orné d'une bibliotheque, & est situé sur la place du grand marché. La religion catholique & la protestante y sont publiquement exercées. Les catholiques ont deux collégiales, qui sont aussi églises paroissiales. Il y en a encore quatre autres, & vingt-une maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe. Les calvinistes y ont aussi trois églises & deux colleges ; & les uns & les autres des hôpitaux & des maisons pour les orphelins. La maison des députés des États Généraux, & celle du gouverneur sont fort belles. Il y a aussi un arsenal bien fourni. Louis XIV prit, en 1673, Maestrick en treize jours ; & en 1748 elle s'est rendue à Louis XV, après un siege de près de trois semaines.

En 1715, les Hollandois obtinrent, pour leur sûreté, d'avoir seuls garnison dans plusieurs villes des Pays-Bas Autrichiens, qui, pour cela, sont appellées *les barrieres.* Ces villes sont, d'orient en occident, Namur, Tournai, Menin, Warneton, Ypres, Furnes & le fort de la Quenoke : ils ont aussi garnison à Tenremonde & à Ruremonde, mais conjointement avec les Autrichiens.

§. II. *Les principales possessions des Hollandois en Asie, en Afrique & en Amérique.*

Les Hollandois ne pouvant faire commerce avec l'Espagne, pendant les grandes guerres qu'ils eurent avec cette couronne, tenterent d'aller aux Indes nouvellement découvertes ; & ils y ont fait des établissements considérables, sur-tout aux dépens des Portugais, qui étoient alors sous la domination de l'Espagne. Leurs principales possessions sont :

En Asie une partie de l'isle de *Java*, où est *Batavia*, la capitale de leurs états en ces riches contrées ; plusieurs forts dans l'isle de *Sumatra ;* une partie considérable des *Moluques ; Malaca* dans la presqu'isle de ce nom, près de Sumatra ; dans la presqu'isle occidentale de l'Inde, *Paliacate*, &c. sur la côte de Coromandel, *Cochin*, &c. sur la côte de *Malabar*, & toutes les côtes de l'isle de *Ceylan.*

En Afrique, *la Mina*, &c. sur la côte de la Guinée ; le *Cap de bonne-espérance*, à la pointe méridionale de l'Afrique, dans la *Cafrerie.*

Dans l'Amérique méridionale, plusieurs isles près de la Terre-Ferme, dont la principale est *Curaçao* ; & le territoire de *Surinam* en Terre-Ferme à l'orient.



SECTION III.

De l'Espagne.

ON nommoit autrefois l'Espagne, à laquelle le Portugal étoit joint, *Ibérie* & *Hespérie*. Ce dernier nom, qui signifie *pays d'occident*, lui a été donné par les Grecs: à cause de sa situation à leur égard. Pour celui d'*Ibérie*, il paroît venir du Fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du terme chaldaïque *Alberin*, qui signifie *fin*, *extrêmité*, parce que les anciens regardoient cette région comme l'extrêmité du monde. Les Phéniciens y vinrent faire des établissements, 1500 ans environ avant J. C.; & Bochart prétend que le nom de *Spania*, d'où vient celui d'Espagne, se tire d'un mot phénicien qui veut dire *Lapin*, à cause qu'il y en avoit un grand nombre.

L'Espagne est séparée de la France par les Pyrénées, au nord-est: elle est bornée par la Méditerranée, à l'orient & au midi, par le Portugal, à l'occident, & au nord-ouest, par l'Océan. L'air de ce royaume est généralement chaud & sec, particuliérement dans le cœur du pays & au midi. Son terroir, quoique sec, pierreux & sablonneux, seroit fertile, s'il étoit cultivé. Les vins, les fruits, le gibier & le bétail y sont excellents. Les chevaux en sont très-estimés, aussi-bien que la laine de Ségovie, la soie de Grenade, le Cordouan, qui est un cuir de chevre passé au tan, & que l'on tire de Cordoue; le lin & le chanvre d'Andaloufie; le cuir & le fer de Biscaye. On y trouve des mines de fer, de sel, de vermillon, & même d'or & d'ar-

gent : on a abandonné les dernieres, depuis la découverte de l'Amérique.

La latitude de ce royaume eſt depuis le trente-ſixieme degré juſqu'au quarante-quatrieme : ſa longitude depuis le neuvieme degré juſqu'au vingt-unieme, dans ſa plus grande largeur de l'Océan à la Méditerranée.

Il n'eſt guere peuplé, ſur-tout vers le midi. On en attribue la cauſe au peu de fécondité des femmes; à l'expulſion des Maures ou Sarraſins en 1609; aux voyages que les Eſpagnols font en Amérique, & au grand nombre d'eccléſiaſtiques.

Cet état eſt monarchique. Il y a pluſieurs conſeils: ſavoir, le conſeil des dépêches, nommé auſſi *Junte*, ou conſeil du cabinet: il eſt compoſé du roi & des miniſtres d'état: le conſeil d'état où le roi préſide, & dont l'archevêque de Tolede eſt conſeiller-né ; le conſeil royal des finances, nommé *Hazienda* ; le conſeil ſuprême de guerre ; le conſeil royal & ſuprême de Caſtille ; le conſeil royal & ſuprême d'Arragon : le conſeil ſuprême de l'inquiſition ; le conſeil royal des ordres de chevalerie ; le conſeil royal des Indes, & celui de la croiſade, compoſé d'un commiſſaire général, d'un conſeiller du conſeil de Caſtille, & d'un de celui d'Arragon pour ce qui regarde ces deux royaumes. On traite dans ce dernier conſeil des ſubſides que le roi leve ſur le clergé, & qui lui ſont accordés ſous prétexte de guerre contre les Infideles.

Les rois portent le titre de *catholique*, qu'Alexandre VI donna à Ferdinand V, roi d'Arragon. Les filles ſuccedent à la couronne au défaut des mâles. Ce royaume a une dignité qui lui eſt particuliere. On nomme ceux qui en ſont revêtus, *grands d'Eſpagne*. Leur privilege eſt de ſe couvrir avant que de parler au roi, pour ceux de la pre-

miere classe : ou quand ils ont commencé leur discours, pour ceux de la seconde ; ou enfin quand ils l'ont fini, pour ceux de la troisieme ; mais aucun des grands ne se couvre que par l'ordre du roi. Il y a de ces grands, dont la dignité est à vie seulement, & d'autres dont elle est héréditaire. Ferdinand le catholique avoit changé le titre de *Riches-Hommes* en celui de grands : mais étant mort en 1516, il laissa imparfait le dessein de cet établissement, qui fut perfectionné par Charles-quint, & mis sur le pied où il est à présent. En Espagne on nomme les *Grands*, *Los Primos*.

Les Romains ayant conquis l'Espagne sur les Carthaginois, environ 200 ans avant Jésus-Christ, ils en furent maîtres près de 660 ans. Vers le commencement du Ve. siecle, les Suéves, les Goths & les Alains s'en emparerent, & y regnerent environ 300 ans. Julien, comte de Tanger, indigné d'un outrage qu'il avoit reçu du roi Roderic, appella en 712, les Sarrasins ou Arabes qui étoient alors maîtres de la côte d'Afrique. Ces barbares s'emparerent de presque toute l'Espagne, & ils y regnerent plus de 700 ans : on les a nommés Maures en Espagne, parce qu'ils y étoient venus par la Mauritanie, province d'Afrique. Les chrétiens qui s'étoient réfugiés dans les montagnes des Asturies & de Léon, s'y donnerent un roi nommé Pélage ; ses successeurs s'y fortifierent, & s'agrandirent peu à peu. L'Espagne chrétienne fut long-temps partagée en plusieurs royaumes. Les principaux étoient ceux de Léon, de Castille, d'Arragon & de Navarre. Mais en 1479, les états d'Arragon & de Castille ont été réunis par le mariage de Ferdinand V, roi d'Arragon, avec Isabelle, héritiere de Castille. Le dernier royaume des Maures, qui étoit celui de Grenade, fut conquis en 1492.

Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empe-

reur Maximilien, ayant épousé Jeanne, fille de Ferdinand & d'Isabelle, devint maître de cette grande monarchie. Elle fut au plus haut comble de sa gloire sous leur fils l'empereur Charles-quint. Ce prince s'étant démis de ses états pour vivre dans la retraite, laissa ce qu'il possédoit en Allemagne à son frere Ferdinand, dont Charles VI, dernier empereur de la maison d'Autriche, descendoit, & il mit, en 1555, son fils Philippe II en possession du royaume d'Espagne, à qui appartenoit alors celui de Naples & de Sicile, la Sardaigne & le duché de Milan en Italie; la Franche-Comté en France, & les dix-sept provinces des Pays-Bas. Dans le temps que Philippe II perdoit une partie de ces provinces, il se rendit maître, en 1580, du royaume de Portugal, qui se mit en liberté sous son petit-fils. En 1700, Charles II n'ayant point d'enfants, nomma par son testament, pour héritier de ses états, Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, & de l'Infante Marie-Therese, sœur du roi Charles II. Ce prince prit le nom de Philippe V : mais Charles, archiduc d'Autriche, qui a été depuis empereur sous le nom de Charles VI, prétendit à la succession d'Espagne, comme descendant de Ferdinand; & aidé par les Anglois & les Hollandois, il s'empara de plusieurs provinces, où il prit le nom de Charles III. Enfin, par les Traités de paix d'Utrecht & de Bade, en 1713 & 1714, on lui céda les états d'Italie avec les Pays-Bas Espagnols, où il a regné avec le titre de roi d'Espagne, ayant même droit de faire des chevaliers de la toison d'or. Sa fille l'archiduchesse, reine de Hongrie, aujourd'hui impératrice douairiere, jouit de la même prérogative. Charles III, ci-devant roi des deux Siciles, & fils de Philippe V, est roi d'Espagne depuis 1759.

L'Espagne ne souffre d'autre religion que la Ca-

tholique. Les principaux tribunaux de l'inquisition sont à Séville & à Cordoue dans l'Andalousie ; à Grenade, capitale du royaume de même nom ; à Murcie, capitale du royaume de Murcie ; à Barcelone dans la Catalogne ; à Valladolid, & à Logrono dans la Vieille-Castille ; à Tolede & à Cuença dans la Castille-Nouvelle ; enfin à Ellerena dans l'Estrémadure. Les appels de ces tribunaux d'inquisition se portent au tribunal souverain de Madrid.

Les principales rivieres de ce royaume sont, du nord au sud, le Minho, le Duéro, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir ; & l'Ebre à l'est.

Les cinq premieres se rendent dans l'Océan, & la derniere dans la Méditerranée.

Le *Minho* tire son nom latin *Minius*, du vermillon qui se trouve en abondance dans son voisinage. Il a sa source au nord de la Galice, près d'un bourg nommé *Castro del Rey*, l'arrose du nord au sud-ouest, & se jette dans l'Océan au dessous de Thuy.

Le *Duéro* commence dans la Vieille-Castille, près de Soria vers les frontieres de l'Arragon, la traverse presqu'entiere de l'orient à l'occident, ainsi que le royaume de Léon & de Portugal, & se jette dans l'Océan près de Porto.

Le *Tage* parcourt toute la Nouvelle-Castille & le Portugal. Il a sa source sur les confins de l'Arragon, dans une montagne près d'Albarazin, d'où sortent le Xucar & le Guadalaviar, & passe à Tolede, à Alcantara, à Santaren, & se jette dans la mer au dessous de Lisbonne.

La *Guadiana*, appellée autrefois *Anas*, naît dans la Manche, province de la Nouvelle-Castille, dans une vaste campagne nommée *Campo de Montiel.* Elle sort de certains lacs appellés *Las Lagunas de Guadiana*, & prend d'abord le nom de *Rio Ruidera*, se perd un peu après entre des rochers,

renaît par des ouvertures qu'on appelle *Los ojos de Guadiana*, c'est-à-dire, les Jeux de la Guadiana, d'où elle coule à Calatrava, après avoir été grossie par la riviere formée à Villa-Arta des ruisseaux de Ruz, de Xiquela & de Bedija, traverse l'Estrémadure, une partie du Portugal, sépare le royaume d'Algarve de l'Andalousie, & se jette dans l'Océan.

Le *Guadalquivir*, c'est-à-dire, en langage Sarrasin, le *grand fleuve*, à sa source vers les confins du royaume de Murcie au nord-ouest, au pied d'une montagne nommée *Sierra segura*, traverse toute l'Andalousie, passe à Cordoue, à Séville, & se jette dans l'Océan à San-Lucar.

L'*Ebre* naît près des Asturies; il a deux sources; dont la principale est près d'un bourg nommé *Pontibre*: puis il côtoie la Biscaye & la Navarre, traverse l'Arragon, passe à Saragosse, à Tortose, & se jette dans la méditerranée à l'orient.

On divise l'Espagne en treize provinces, qui la plupart portent le titre de royaume, parce qu'elles ont été possédées autrefois par des rois, soit chrétiens, soit Maures. Il y en a trois sur l'Océan, au nord: savoir la *Biscaye*, les *Asturies*, & la *Galice*; cinq dans le milieu; au nord, la *Navarre*, & d'orient en occident, le royaume d'*Aragon*, les deux *Castilles*, *vieille* & *nouvelle*, & le royaume de *Léon*; deux au midi, l'*Andalousie* & le royaume de *Grenade*; trois à l'orient, sur la Mer méditerranée, le royaume de *Murcie*, celui de *Valence*, & la principauté de *Catalogne*.

Quelquefois on les range en deux classes: savoir, les *états de Castille* & les *états d'Arragon*. Les premiers comprennent la Galice, les Asturies, la Biscaye, la Navarre, les deux Castilles, Léon, Grenade & Murcie. Les états d'Arragon contiennent l'Arragon, la Catalogne, Valence & les isles qui sont vis-à-vis. Nous allons suivre l'ordre que nous avons d'abord indiqué.

ARTICLE I.

De la Biſcaye.

CETTE province s'appelloit autrefois *Cantabrie.* Les Romains eurent beaucoup de peine à la ſoumettre. Elle eſt bornée, au nord, par la Mer, à l'orient, par la riviere de Bidaſſoa, qui la ſépare de la France; au midi, par la Navarre & la Caſtille-Vieille; & à l'occident, par les Aſturies. Elle ne produit du bled qu'en quelques endroits; mais par-tout elle abonde en pommes, oranges & citrons. Elle a quelques mines de fer. Le fer, la laine, le ſafran & la réſine, ſont les principaux objets de ſon commerce. Ses habitants ſont bons ſoldats, civils, ſpirituels, plus ouverts que les autres Eſpagnols. Ils parlent entr'eux un langage particulier, que l'on croît être un reſte de la langue des anciens Cantabres. Ils ſont libres de tout impôt, & ont d'autres immunités dont ils ſont très-jaloux. Ce pays contient la *Biſcaye* propre, le *Guipuſcoa* & l'*Alava*.

I. *La Biſcaye propre.*

BILBAO, *capitale*, *évéché*, *port*, à l'embouchure de la riviere de Nervio, environ à deux milles de l'Océan. Elle eſt très-marchande, quoiqu'on ſoit obligé de décharger les gros vaiſſeux à l'entrée de la riviere. Cette ville, grande, belle & riche, eſt remarquable par ſa ſituation dans une contrée agréable & fertile, & par la bonté de ſon terroir.

Il n'y a point d'endroit en Eſpagne, où l'on vive à meilleur marché.

LAREDO.

LAREDO. Cette ville, qui a été bâtie par les Goths, eſt environnée de rochers. Le port eſt près de la ville, & il s'y fait un grand débit de poiſſons.

CASTRO DE URDIALES, *port*, entre Bilbao & Larédo. Il y a un arſenal & une fortereſſe.

DURANGO, petite ville aſſez peuplée, au ſud-eſt de Bilbao. Ses habitants ſont habiles ouvriers en fer.

ORDUGNA (1); belle ville, ſituée au milieu du pays, dans un agréable vallon. Elle jouit du titre de *cité*. En Eſpagne, on fait différence d'une ville & d'une cité. Les cités ſont des villes plus conſidérables, qui ont juriſdiction ſur pluſieurs autres renfermées dans leur département. Toutes les villes épiſcopales ſont cités. Beaucoup d'autres jouiſſent du même avantage.

II. *Le Guipuſcoa.*

FONTARABIE, *place forte*, bâtie en forme d'amphithéatre, ſur le penchant d'une côte qui regarde la mer. Philippe IV l'a gratifiée du nom de *cité*, pour la récompenſer du courage avec lequel ſes habitants ſe défendirent, en 1638, contre les François, qui l'aſſiégerent inutilement. Elle eſt près de l'embouchure de la petite riviere de *Bidaſſoa*, où ſe trouve l'iſle des *Faiſans*, qu'on appelle autrement, l'iſle de la *Conférence*, qui n'appartient ni à la France ni à l'Eſpagne, & qui eſt inhabitée. Ce fut dans cette iſle que le cardinal Mazarin & dom Louis de Haro conclurent, en 1659, la paix qu'on nomme, des Pyrénées, après laquelle Louis XIV épouſa l'infante Marie-Thérefe.

SAINT-SEBASTIEN, *port*, *place forte*. Cette ville, qui eſt médiocrement grande, peuplée &

(1) Cette ville eſt écrite ſur les cartes, *Orduna*, avec un trait ſur l'*n*, parce que les Eſpagnols écrivent de cette maniere leur *gn*.

assez belle, est située à l'embouchure de la riviere de *Gurumea*. Ses rues sont longues, larges, fort droites & pavées de grandes pierres blanches. Ses dehors sont fort agréables. Les habitants jouissent d'un privilege fort singulier. Lorsqu'ils traitent avec le roi d'Espagne en personne, le prince est obligé de se découvrir devant eux. Il y a beaucoup de forges dans tous les environs de Saint-Sébastien. On y fait de bonnes lames d'épées. Il s'y fait aussi un grand commerce de laine de Castille, & de cacao, qu'on apporte de l'Amérique.

GUETARIA. Cette petite ville a un bon port, & un fort château. C'est la patrie du fameux navigateur Sébastien Cano, à qui l'empereur Charles V donna pour devise un globe terrestre, avec ces paroles : *Primus me circumdedisti*, c'est-à-dire, *tu m'as le premier parcouru tout entier*.

DEVA, petite ville à l'embouchure de la riviere de *Deva*, dans la mer de Biscaye, avec un assez bon port. Elle est remarquable pour la pêche qui s'y fait des baleines.

PLACENCIA, sur la riviere de *Deva*. C'est une ville assez peuplée. Elle a de bonnes mines de fer dans son territoire, où l'on fabrique toutes sortes d'instruments de guerre.

TOLOSA *ou* TOLOSETA, jolie ville, sur les rivieres de l'*Araxo* & de l'*Orio*, dans une vallée fertile, au sud-ouest de Saint-Sébastien.

AZPEYTIA, à l'ouest de Tolosa. Cette ville est située dans une vallée fort agréable. Elle a dans son territoire *Loyola*, château où est né S. Ignace, surnommé *de Loyola*, fondateur des jésuites, dont l'institut fut enfin confirmé par Paul III, en 1540, après beaucoup de contradictions. Cette société, fort petite dans ses commencements, & devenue depuis si puissante, renfermoit au commencement de ce siecle, selon le P. Jouvenci, 20000 jésuites,

distribués en 37 provinces & une vice-province, qui comprenoit 24 maisons professes, 672 colleges, 59 noviciats, 340 hospices, 157 communautés ou séminaires, & près de 200 habitations de missionnaires. Mais ce nombre est bien diminué depuis que les rois de Portugal, d'Espagne & de Naples, & l'infant duc de Parme ont chassé les jésuites de tous leurs états, qu'en France leur société a été anéantie, & q'enfin elle a été totalement dissoute par Clément XIV.

III. *L'Alava.*

VITORIA, ville célebre par son commerce de fer, de vins & de laines : les rues sont ornées d'arbres, & les maisons fort propres.

SALVATIERRA, à l'orient.

Pour passer du Guipuscoa à l'Alava, il faut traverser le *Mont-Adrien*, le plus haut des Pyrénées. Le nom de Pyrénées, donné à ces montagnes, vient du mot phénicien, *phareni*, qui signifie *branchu ;* elles étoient autrefois couvertes d'arbres du côté de l'Espagne. Dans un endroit du Mont-Adrien se trouve un rocher qu'on a entiérement percé. Il forme une voûte de quarante à cinquante pas : on n'y reçoit de jour que par les deux extrêmités, qui sont fermées de grandes portes.

ARTICLE II.

De la Principauté des Asturies.

CETTE province tire son nom de ses anciens habitants, qui s'appelloient *Astures.* Elle peut être regardée comme le berceau de la monarchie d'Espagne, telle qu'elle est à présent, puisque dans le temps qu'elle étoit le plus resserrée par les Maures, elle s'y est conservée dans les montagnes, & s'est

accrue au point d'avoir pu chasser enfin ces Barbares de toute l'Espagne.

Ce pays, plein de forêts & de montagnes, n'est pas fort peuplé. Cependant le terroir produit du bled, des fruits, & d'excellents vins. On y trouve des mines d'or, d'azur (1) & de vermillon (2): mais ce qu'il fournit de plus estimable, ce sont des chevaux d'une force & d'une légéreté extraordinaire. Cette province n'a pas le titre de royaume, dont plusieurs autres sont décorées; mais elle jouit d'une prérogative particuliere: c'est de donner son nom au fils ainé du roi d'Espagne, qui porte le titre de *Prince des Asturies*.

On partage cette province en Asturies d'Oviédo, à l'occident; & Asturies de Santillane, à l'orient.

I. *Asturies d'Oviédo.*

OVIÉDO, *capitale*, *évêché*, *université*. Cette ville est située dans une plaine, entre les deux petites rivieres d'*Ove* & de *Deva*. Elle est ancienne & assez belle. Le marché est comme le centre où aboutissent toutes les rues de la ville. Sa cathédrale, appellée *S. Sauveur*, qui est fort belle, a été fondée par un prince nommé *Silo*, dont on voit le tombeau à l'entrée de l'église.

AVILLES, *port*, au nord-ouest d'Oviédo: il s'y fait un grand commerce.

VILLA-VICIOSA, au nord-ouest d'Oviédo. Les habitants font quelque trafic.

CASTROPOL, sur la frontiere de Galice.

II. *Asturies de Santillane.*

SANTILLANE, sur le bord de la mer, au nord-est: elle a titre de marquisat, & appartient aux

(1) L'azur, pierre minérale dont on fait un bleu vif & précieux.

(2) Couleur rouge qui sert à beaucoup d'usages dans la peinture.

ducs de l'*Infantado*, de la maison de Mendoça.

SAINT-VINCENT, *port*, à l'occident, avec un bon château.

SAINT-ANDER, à l'orient, & près de la Biscaye, dont elle dépendoit autrefois. Cette petite ville est bâ ie sur une éminence, & son port est défendu par deux châteaux. Son terroir produit d'excellent vin. Elle a un couvent de franciscains, un de religieuses de sainte Claire, & une collégiale.

ARTICLE III.

De la Galice.

CETTE province confine aux Asturies & au royaume de Léon. Elle a tiré son nom des *Gallaïci* ou *Galaci*, peuples anciens de ce pays. L'Océan l'environne au nord & à l'occident. L'air y est mal-sain & humide, ce qui fait qu'elle n'est pas bien peuplée. Son terroir est montagneux, & peu fertile en bled & en huile : il produit d'excellents vins, & on y nourrit beaucoup de bétail, sur-tout, des chevaux & des mulets, qui marchent avec beaucoup de vîtesse. On y trouve des mines d'or, de fer, de cuivre, de plomb & de vermillon; mais les habitants sont trop paresseux pour en profiter. Cette province est celle d'Espagne qui a le plus de ports de mer.

COMPOSTELLE, *capitale*, *archevêché*, *université*. Les places publiques & les églises en sont très-belles, sur-tout la métropolitaine, où le peuple croit que repose le corps de l'apôtre S. Jacques-le-majeur. On a bâti un magnifique hôpital pour les pélerins qui viennent à Compostelle de toutes les parties de la chrétienté, pour honorer

les reliques de ce ſaint. C'eſt dans cette ville que l'ordre des chevaliers de S. Jacques a pris naiſſance. Cet ordre eſt très-riche. Il poſſede 87 commanderies, qui valent 200072 ducats de rente. Il faut, pour y être reçu, faire preuve de nobleſſe de deux races, & qu'on deſcend d'anciens chrétiens.

LA COROGNE, autrefois *FLAVIUM BRIGANTIUM*, *port*, des plus beaux & des meilleurs, ſur l'Océan, au nord-oueſt de la Galice. La ville eſt ſur une baye longue d'une lieue, qui forme le port, dont la figure eſt celle d'un croiſſant, défendu par deux châteaux, bâtis aux deux bouts. Il y a près de cette ville, une mine de jaſpe.

FERROL, *port*, au nord-eſt: c'eſt, après la Corogne, le port le plus renommé de la Galice.

MONDONEDO, *évêché*, à l'orient de Ferrol. Cette ville eſt dans un air fort ſain; ce qui eſt très-rare dans la province.

RIBADEO; *port*, au nord-eſt de Mondonedo.

LUGO, *évêché*, ſur le Minho. Cette ville a quantité de ſources d'eaux chaudes, tempérées & bouillantes.

MONTFORT DE LEMOX, au ſud de Lugo, ancienne ville, réſidence des comtes de Lemos.

ORENSE, *évêché*, ſur le Minho. Il y a dans cette ville des eaux chaudes comme à Lugo.

RIBADAVIA, au confluent du Minho & de l'Avia, dans un terroir fertile en bons vins. C'eſt la patrie de Thomas de Lémos, dominicain ſi connu dans les controverſes dites, *congrégations de Auxiliis*.

TUY, *évêché*, ſur la même riviere, & ſur les confins du Portugal. C'eſt une ancienne & forte ville, qui eſt aſſez belle.

BAYONA, à l'occident de Tuy. Cette ville eſt ſituée dans un pays fertile, ſur une côte qui fournit d'excellents poiſſons.

PUETE-VEDRA, au nord de Tuy, près l'embouchure du *Loritz*, est célebre pour la pêche des sardines.

VIGO, *port*, au nord-ouest de Tuy. Cette ville a un vieux château & un port.

REDONDELA, au nord-est de Vigo, petite ville avec un château assez fort. On y pêche beaucoup de poissons, & sur-tout des anchois.

A l'occident de la Galice, sur l'Océan, on trouve le cap *Finisterre*. Les anciens lui ont donné le nom de *Finis-terræ*, parce qu'ils le regardoient comme l'extrêmité du monde.

ARTICLE IV.

De la Navarre.

JEAN d'Albret, dernier roi de Navarre, avoit été dépouillé, en 1512, de la plus grande partie de ce royaume, sous le prétexte de l'excommunication lancée par Jules II. Les rois de France qui sont issus de Jean d'Albret par Henri IV, fils de sa fille, ont de légitimes prétentions sur ce royaume, & en ont retenu le titre de *rois de Navarre*. Charles-quint avoit ordonné, par son testament, à Philippe II, son fils, de le rendre, si cela étoit juste. Philippe, en mourant, fit la même chose. Mais les rois d'Espagne le trouvant trop à leur bienséance, ont toujours allégué des raisons pour le garder.

C'est un pays, en général, peu fertile : il produit cependant de bons vins & d'excellents fruits. On trouve dans les montagnes beaucoup de gibier & de bêtes fauves : les campagnes sont remplies de troupeaux. Il y a des mines d'or, d'argent &

de plomb, mais on ne se met pas en peine d'y travailler.

La Navarre se divise en cinq *Merindades* ou bailliages, qui prennent le nom de leurs villes principales. Ce sont, *Pampelune*, *Estella*, *Olite*, *Sanguésa* & *Tudéla*.

PAMPELUNE, *capitale*, *évêché*, sur l'Arga. Elle est médiocrement grande & fort ancienne. Pompée en est, dit-on, le fondateur. Elle a deux châteaux très-forts ; l'un au dedans de la ville, & l'autre au dehors. Le dernier est une citadelle, bâtie par Philippe II. Il y a un fameux moulin à bras, que l'on peut faire tourner aussi par des chevaux. Cette machine, inventée pour servir en cas de siege, est composée de plusieurs rouages & de 4 ou 5 meules, qui peuvent moudre chacune 24 charges de bled par jour. Pampelune est une des meilleures places que les Espagnols aient sur les frontieres de France.

ESTELLA. Cette ville est située dans une plaine agréable, sur les bords de l'*Ega*.

VIANA, près de l'Ebre, au sud-ouest d'Estella. Les fils aînés des rois de Navarre portoient le titre de *princes de Viana*.

TAFALLA, jolie ville au sud-est d'Estella. Il y a un palais des anciens rois de Navarre.

OLITE, au sud de la précédente : les rois de Navarre y ont résidé pendant quelques années.

SANGUESA, sur la riviere d'*Aragon*.

XAVIER *, près de Sanguésa, bourg qui a donné le nom à S. François Xavier, apôtre des Indes.

TUDELA, sur la rive droite de l'Ebre, à l'endroit où il reçoit la riviere de *Queilles*. Elle a plusieurs beaux édifices. Son terroir est fertile en bons vins.

ARTICLE V.

Du Royaume d'Arragon.

IL est borné au nord par les Pyrénées ; à l'orient, par la Catalogne, dont la Noguéra le sépare ; au midi, par le royaume de Valence ; & à l'occident, par les deux Castilles & la Navarre. Il avoit autrefois dans sa dépendance, la Catalogne, le royaume de Valence, & les isles de Majorque, de Minorque & d'Yviça. Les rois d'Arragon possédoient encore le royaume de Naples & de Sicile, & la Sardaigne.

L'Arragon est un pays sec, plein de montagnes, mal cultivé, & qui n'est guere peuplé. On y recueille peu de bled & de vin; mais il s'y trouve de bonnes mines de fer.

SARAGOSSE, sur l'Ebre, jadis CÆSAREA-AUGUSTA, *cité-capitale*, *archevêché*, *université*. Cette ville, fort ancienne, & des plus grandes d'Espagne, est très-bien bâtie. Ses rues sont longues, larges, bien pavées & fort propres. On y compte 17 grandes églises & 14 beaux monasteres, sans parler des autres moins considérables. Elle a deux ponts sur l'Ebre, l'un de pierre; l'autre n'est que de bois, & cependant n'a pas son pareil en Europe pour la beauté. La grande rue, qu'on nomme la Sainte, parce qu'elle a été arrosée autrefois du sang d'un grand nombre de martyrs, est d'une longueur & d'une largeur extraordinaire. Elle est bordée des palais des plus grands seigneurs, entre lesquels on remarque celui du viceroi. Elle passe pour la plus belle qui soit en Espagne, & sert de promenade publique. L'église de Notre-Dame du Pilier est célebre par le concours ex-

traordinaire des pélerins, qui y vont non-seulement de toute l'Espagne, mais encore de tous les royaumes étrangers. On y voit, entre deux églises, d'un goût moderne, une chapelle ancienne, & qui n'est pas grande, mais d'une richesse surprenante. La sainte Vierge y est placée sur un pilier de marbre, dans un lieu si obscur, qu'on ne pourroit la découvrir sans le secours de quantité de lampes toujours allumées : sa niche, sa robe & sa couronne sont couvertes de pierres précieuses. Tout autour sont des anges d'argent massif, tenant des flambeaux à la main. La balustrade est d'argent, & les murs sont couverts de monuments de la reconnoissance des fideles. Les rois d'Arragon faisoient leur résidence à Saragosse. C'est dans leur palais hors de la ville, qu'est maintenant le tribunal de l'inquisition. L'hôpital de cette ville est une des plus riches de la chrétienté. L'arvêque jouit de 40 mille écus de rente. L'Ebre n'est pas navigable à Saragosse, à cause des rochers dont cette riviere est remplie. C'est la patrie de l'illustre S. Vincent, diacre & martyr ; de Prudence, poëte chrétien, & d'Antoine Augustin, archevêque de Tarragone, savant canoniste.

TARAÇONA, *évêché*, au nord-ouest de Saragosse, sur la petite riviere de Queilles. Elle est partagée en haute ville, bâtie sur le rocher, & basse ville, qui est dans la plaine, Taraçona a cinq couvents d'hommes & trois de filles.

CALATASUD, au sud-ouest de Saragosse, au confluent du *Xalon* & du *Xicola*, *université*. C'est une ville assez considérable, bâtie près de l'ancienne BILBILIS, patrie de Martial.

ALBARASIN, *évêché*, au sud-ouest de l'Arragon, sur le Guadalaviar. Cette ville est forte, & une

des plus anciennes de tout le royaume. Ses laines sont les meilleures de tout le pays.

TERUEL, *évêché*, sur la même riviere, ville riche & marchande. L'air y est si doux, qu'on y jouit d'un printemps continuel.

MÉQUINENÇA, au confluent de l'Ebre & de la Segre. C'est une ancienne ville, défendue par un bon château, & située dans un terroir fertile & agréable.

FRAGA, près de la riviere de Cinca, & au nord de Méquinença. Cette ville a un château fortifié. Elle est remarquable par la victoire que les Maures y remporterent en 1134, sur Alphonse VII, roi d'Arragon, qui y fut tué.

MONÇON, sur la Cinca, au nord de Fraga, petite ville assez bien fortifiée.

BALBASTRO, *évêché*, au nord-ouest de Monçon, anciennement BERGIDUNA, sur le *Vero*. L'air y est doux, & le terroir fertile en excellents vins & en huiles.

AINSA, au nord de Balbastro, au confluent de l'Ava & de la Cinca, *capitale* de la contrée appellée *Sobrarbe*.

VENASQUE, au nord-est d'Ainsa, dans le comté de *Ribagorce*, pays long & étroit, & fort mal peuplé. Venasque a un château, où l'on entretient ordinairement garnison. Son terroir nourrit beaucoup de chevaux & de bestiaux, & la riviere d'Essera, qui l'arrose, a d'excellentes truites.

JACA, au nord-ouest d'Ainsa, *évêché*, *place forte*, sur la riviere d'Arragonia, qui, selon quelques auteurs, a donné son nom à ce royaume.

HUESCA, au sud de Jaca, *évêché*, *université*, sur l'*Yssuela*. Le terroir de cette ville est fertile en excellents vins, & en toutes les choses nécessaires à la vie.

ARTICLE VI.

De la Castille Vieille.

LA Castille vieille a, au nord, la Biscaye & la Navarre; à l'orient, l'Arragon; au midi, la Castille nouvelle; à l'occident, le royaume de Léon. Elle a pris son nom des châteaux qu'on y bâtit en grand nombre au Xe. siecle, pour se défendre contre les Maures. Cette province est peu cultivée, peu fertile & mal peuplée. Son plus grand revenu se tire de ses laines, qui sont très-estimées. L'Ebre & le Duéro y prennent leur source.

BURGOS, *capitale*, *archevêché*, sur l'*Arlançon*. Cette ville est grande & assez peuplée, mais malpropre: elle est bâtie en forme de croissant. Il y a un ancien palais, où les comtes, & ensuite les rois de Castille, ont fait long-temps leur résidence. La cathédrale & l'archevêché sont magnifiques, aussi-bien que les édifices publics, les places & les fontaines. La principale place est presque au milieu de la ville, entourée de belles maisons, soutenues par des pilastres qui forment des portiques, sous lesquels on se promene quand il fait mauvais temps. Il y a à Burgos un hôpital pour les pélerins, bâti par Alphonse XI: cet hôpital jouit de 80000 livres de rente. Les augustins de Burgos ont dans leur cloître, une chapelle, où est un crucifix regardé comme miraculeux. Cette chapelle est d'une richesse surprenante. Toute la voûte est couverte de lames d'argent. L'autel a des chandeliers d'or massif, des croix d'or, d'argent, ornées de pierreries, & de couronnes suspendues au dessus, garnies de perles & de très-beaux diamants. Aux deux côtés de cet autel sont, soixante chandeliers d'ar-

gent, plus hauts que des hommes de la plus haute taille, & d'une pesanteur énorme.

Près de Burgos est une fameuse abbaye, appellée *las Hueglas*, dans laquelle il y a toujours cent cinquante religieuses, qui sont filles de princes ou de grands seigneurs. L'abbesse a sous son autorité, dix-sept autres couvents, dispose de douze commanderies, & est dame de quatorze villes, & de cinquante bourgs ou villages. Cette abbaye, qu'on nomma la *Noble*, par excellence, a été fondée par Alphonse IX, roi de Castille, qui n'épargna rien pour l'orner magnifiquement; l'or, l'argent, les riches broderies y brillent de toutes parts.

MIRANDA-DE-EBRO, autrefois DEOBRIGA, au nord de Burgos, petite ville sur l'Ebre qui la traverse. Elle a un bon château. Son terroir est fertile en excellents vins,

HARO, sur l'Ebre, au sud-est de Miranda. Cette petite ville est le chef-lieu d'un comté, érigé par le roi Jean II, en faveur de dom Pedre-Fernandez de Vélasco, tige des connétables de Castille.

LOGRONO, sur l'Ebre, ancienne ville, située dans un terroir abondant en vins & en fruits excellents. Elle est de la petite province appellée *Rioxa*, comme Haro & S. Domingo.

SAN-DOMINGO-DE-LA-CALCADA, sur la petite riviere de *Laglera*, *cité*, autrefois évêché.

CALAHORRA, *évêché*, près de l'Ebre. Le célebre Quintilien est né dans cette ville. Les chrétiens remporterent aux environs, une grande victoire sur les Maures, en 825.

SORIA, sur le Duéro, au sud-ouest de Calahorra, *cité*. C'est une petite ville bâtie des ruines de l'ancienne Numance, qui fut détruite par Scipion l'Africain, 130 ans avant Jesus-Christ.

LERMA, au sud de Burgos, sur l'*Arlança*, duché érigé par Philippe III, en 1599, en faveur de

François Gomez de Sandoval. Cette petite ville a un très-beau château, qui appartient aux ducs de Lerma.

VALLADOLID, *évêché*, *université*, à l'occident de la Castille vieille, près le royaume de Léon, sur la riviere de *Pisverga*. C'est une grande & belle ville, bien peuplée. Les rois de Castille y ont résidé jusqu'à Charles-quint, & on y voit encore leur palais. Cette ville a plusieurs places, dont les principales sont celle du *marché*, qui a 700 pas de tour, & où se tiennent les foires, & une autre environnée de belles maisons uniformes, & ornées de balcons dorés, avec un grand nombre de couvents, entre lesquels le plus beau est celui des dominicains, fondé par le duc de Lerme. Le roi d'Espagne y a érigé, en 1752, une académie des sciences & des arts, qui doit jouir des mêmes honneurs & privileges que celles de Séville & de Barcelone.

PEGNAFIEL, au sud-est de Valladolid, près le Duéro, *capitale* d'un marquisat, avec un palais & un château bien fortifié. Son terroir est fertile, & on y fait d'excellents fromages.

ROA, petite ville sur le Duéro, dans une vaste & fertile campagne, avec un beau palais.

ARANDA DE DUERO. C'est une ancienne ville sur le Duéro, qui est assez grande & assez belle.

OSMA, *évêché*, *université*, sur le Duéro. Cette ville, très-ancienne, est presque ruinée. L'évêque réside dans un bourg qui est tout proche. Elle a eu pour évêque, dans le dernier siecle, le célebre Jean de Palafox, qui avoit été forcé de quitter l'Amérique où il étoit évêque d'Angélopolis, & de revenir en Espagne.

CALAROGA *, bourg près d'Osma, célebre pour avoir donné naissance à saint Dominique.

SIGUENZA, au sud-est d'Osma, *évêché*. Il y a

une *université* fondée au commencement du XVIe. siecle.

ATIENÇA, au nord-ouest de Siguenza, petite ville remarquable par les montagnes qui en sont proche, & auxquelles elle donne son nom.

MEDINA-CELI, au nord-est de Siguenza, ancienne ville près la source du Xalon, *capitale* du duché de Médina-Céli, duquel dépendent quatre-vingt villages.

SEGOVIE, *évêché*, au sud-ouest de la Castille vieille. Cette ville, renommée pour ses beaux draps & ses laines, est belle, riche & peuplée. Elle a un château royal, nommé *A-Caçal*, qui est tout couvert de plomb, & on y monte par des degrés taillés dans le roc. Il y a toujours une sentinelle dans les tours, & sur la plate-forme sont plusieurs canons pointés contre la ville. Les chambres en sont meublées magnifiquement. La chapelle royale est dorée, & ornée de très-beaux tableaux. On remarque dans ce palais, une superbe salle, dorée entiérement, & qui est remplie de tous les portraits des rois d'Espagne, depuis Pélage jusqu'à Jeanne, mere des empereurs Charles V & Ferdinand; c'est ce qui la fait nommer la *salle des Rois*. La maison de la monnoie mérite aussi d'être vue. La riviere qui y passe fait tourner certains moulins, par le moyen desquels, dit-on, la monnoie se trouve fondue, pesée, rognée, marquée comme elle le doit être, & cela dans un moment, & très-parfaitement. Cette invention est venue d'Inspruck, capitale du Tirol. Ségovie & Séville sont les seules villes où l'on batte monnoie. L'aqueduc, bâti par l'empereur Trajan, a plus de trois mille pas de longueur d'une montagne à l'autre : il est composé de deux rangs de 177 arcades l'un sur l'autre. Ségovie a donné naissance à Dominique Soto, dominicain, envoyé par Charles-quint au concile

de Trente, où il se distingua par sa science.

Coça, bourg, au nord de Ségovie. C'est la patrie de l'empereur Théodose.

Avila, *évêché*, au sud-ouest de Ségovie, sur l'*Adaja*. Il s'y fabrique de très-beaux draps. C'est la patrie de sainte Thérese. Le célebre Alphonse Tostat, qui en étoit évêque au XVe. siecle, est enterré dans sa cathédrale.

Pedraça de la Sierra, bourg entre Avila & Ségovie. Il y a un fort château, dans lequel François, dauphin de France, & Henri son frere, enfants du roi de France, François I, furent détenus comme ôtages pendant quatre ans. Ce bourg est aussi célebre pour avoir donné naissance à l'empereur Trajan.

Article VII.

De la Castille Nouvelle.

Cette province étoit la plus considérable de l'ancien royaume de Castille, qui renfermoit aussi la vieille Castille, le royaume de Murcie, l'Andalousie, le royaume de Léon, la Galice, les Asturies & la Biscaye. Les rois de Castille & de Léon se rendirent maîtres, en 1227, de la nouvelle Castille, ou royaume de Tolede, qui étoit possédé par un roi Maure.

La *nouvelle Castille* est bornée au nord, par la Castille vieille : à l'orient, par les royaumes d'Arragon & de Valence; au midi, par l'Andalousie & le royaume de Murcie : & à l'occident, par le royaume de Léon & le Portugal. C'est la plus grande province d'Espagne. Elle produit assez de bled & de vin, quoique son terrein manque d'eau. On la divise en quatre provinces : l'*Algarie*, au nord,

nord ; la *Sierra*, à l'orient ; la *Manche*, au midi ; & l'*Estrémadure*, à l'occident.

1. *L'Algarie*

MADRID, *capitale* de toute l'Espagne, sur le Mançanarès, *cité*. Ce n'étoit autrefois qu'une bourgade qui appartenoit aux archevêques de Tolede ; aujourd'hui c'est une ville grande & bien peuplée, mais mal bâtie, fort sale & mal pavée. Il y fait un chaud extraordinaire en été, & un très-grand froid en hiver, quoiqu'elle ne soit située qu'au quarantieme degré de latitude environ. Les rois d'Espagne, depuis Charles-quint, y demeurent ordinairement, ou dans les environs. Le palais du roi, qui étoit vaste & sans symmétrie, a été presque réduit en cendres par un incendie ; mais on l'a rebâti d'un meilleur goût. Le grand aumônier, ou grand chapelain de la chapelle royale, a le titre de patriarche des Indes ; mais il n'a point de territoire. La grande place de Madrid est ce qu'il y a de plus beau dans cette ville. Cette place est parfaitement quarrée, & environnée de maisons uniformes, à cinq étages, avec balcons. Madrid a une académie de la langue castillane, établie en 1713. Philippe II a fait bâtir un pont magnifique sur le Mançanarès, qui n'est qu'un petit ruisseau ; ce qui a fait dire qu'il ne manquoit rien à ce pont que de l'eau. Les rues & les places de Madrid sont ornées d'une infinité de belles fontaines de marbre & de jaspe, & embellies de statues. Les eaux de plusieurs de ces fontaines sont d'une légéreté extraordinaire. Les églises y sont magnifiques, sur-tout celle de S. Isidore, bâtie par Philippe IV. Elle a un dôme où l'or & l'azur brillent de toutes parts. Marie-Anne d'Autriche, femme de ce roi, a fait bâtir un hôpital pour les filles enceintes, & le prince son époux un autre pour les enfants trouvés. Il fait très-

cher vivre à Madrid; le vin n'y eſt pas bon; mais le pain & le mouton y ſont excellents. Il y a un ordre de chanoineſſes, nommées les *Dames de St. Jacques*, qui font preuve de nobleſſe & de deſcendance d'anciens chrétiens, comme les chevaliers de même nom. Elles portent de grands manteaux blancs, & des ſcapulaires chargés d'une épée en forme de croix, & ont de groſſes penſions. Depuis environ ſoixante ans, un très-grand nombre de François ſe ſont fixés à Madrid, & y ſont devenus riches par diverſes manufactures qu'ils y ont établies. C'eſt la patrie du célebre cardinal de Lugo, l'un des plus ſavants jéſuites de ſon ſiecle, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont le plus eſtimé eſt ſon *Traité de la pénitence.*

Aux environs de Madrid, il y a pluſieurs maiſons royales. La principale eſt à l'orient, & ſe nomme *Buen-Retiro*. Tout l'édifice eſt compoſé de quatre grands corps de logis, flanqués d'un pareil nombre de pavillons, qui forment un quarré parfait. Il y a au milieu un parterre, avec une fontaine, dont la ſtatue, qui jette beaucoup d'eau, arroſe les fleurs. Les appartements en ſont vaſtes & magnifiques. Les plafonds ſont peints & dorés. Le parc, qui eſt fort agréable, a plus d'une lieue de tour. On trouve une autre maiſon royale ſur le Mançanarès: elle s'appelle *El Pardo.*

TOLEDE, ſur le Tage, *archevêché*, *univerſité.* Cette ville eſt ancienne, belle, grande & aſſez peuplée. Sous les Goths, elle étoit la capitale de l'Eſpagne. Son archevêque eſt primat du royaume, grand-chancelier de Caſtille, & conſeiller d'état: il a un palais magnifique, & jouit de plus d'un million de revenu. Un des plus beaux édifices de cette ville eſt la cathédrale. Il s'y eſt tenu un grand nombre de conciles. Le cardinal Ximenès y a fondé la chapelle, appellée des *Moſarabes*,

au nom de Moza, chef des Maures, qui ayant soumis les habitants de Tolede, leur laissa la liberté de conscience, & six églises, dans lesquelles ils conserverent l'usage de célébrer l'office divin dans la forme prescrite par saint Isidore, archevêque de Séville. Pour conserver la mémoire de cet office, Ximenes ayant eu le bonheur de trouver de vieux manuscrits en caracteres gothiques, où ils étoient contenus, fonda cette chapelle, y établit douze chanoines avec un doyen, & dépensa cinquante mille écus à faire imprimer des missels & des breviaires pour cet usage. Il y a dans Tolede 38 maisons religieuses, 27 paroisses, plusieurs hôpitaux, de belles places, & des manufactures d'étoffes & de lames d'épée. Tolede est la patrie du célebre jésuite, Louis de la Cerda, auteur d'un grand commentaire sur Virgile, & d'Alphonse Salméron, un des théologiens du concile de Trente, & des premiers disciples de saint Ignace.

TALAVERA DE LA REYNA, au sud-ouest de Tolede, sur le Tage, à l'endroit où il reçoit l'*Alberche*. On lui a donné ce nom, parce qu'elle étoit l'apanage des reines de Castille. C'est la patrie du savant Mariana, jésuite, auteur d'une Histoire d'Espagne très-estimée.

PUENTE-DEL-ARCOBISPO, plus bas, sur le Tage, est ainsi appellée de son pont, bâti par un archevêque de Tolede; elle appartient à l'archevêché.

OCANA, au nord-est de Tolede. Cette ville est près du Tage, dans un endroit fertile.

ARANJUEZ, sur le Tage, au nord-ouest d'Ocana. C'est une maison de plaisance des rois d'Espagne, charmante pour sa situation, & ses beautés naturelles & artificielles.

MAQUEDA, au nord-ouest de Tolede, petite

ville avec titre de duché, & un beau château. Elle est située dans un terroir couvert d'oliviers.

ESCALONA, au nord-ouest de Maqueda, sur l'Alberche. C'est un duché, érigé par Henri IV, de Castille, au milieu du XVe. siecle, en faveur du marquis de Vilhéna. Son terroir est fertile en vins, en huiles & en fruits.

ALCALA-DE-HENAREZ, autrefois COMPLUTUM, à l'orient de Madrid, *cité*. Elle est sur la riviere de *Hénarez*, & il y a une fameuse *université*, fondée par le cardinal Ximenes, en 1508. Ce cardinal lui a donné une très-belle bibliotheque. Outre l'université, où il mit 46 professeurs, à qui il assigna des revenus certains, il fonda un college qu'il consacra à saint Ildefonse, patron de Tolede. C'est-là que demeure le recteur, qui jouit de beaux privileges, entr'autres, de connoître des causes criminelles des gradués. Dans l'enceinte de ce college, il en fonda un autre pour douze religieux cordeliers, & depuis, huit autres où l'on enseigne les sciences & les langues. C'est dans l'église du grand college que ce cardinal a été enterré.

GUADALAXARA, sur la même riviere, est renommée pour la fertilité de son terroir.

L'ESCURIAL, au nord-ouest de Madrid. Ce n'est qu'un village, où Philippe II a fait construire un magnifique couvent de l'ordre de S. Jérôme, en mémoire de la victoire que ses troupes remporterent sur les François, près de Saint-Quentin, en 1557, le jour de la fête de S. Laurent. Ce prince avoit fait vœu d'élever, à la gloire de ce saint martyr, le plus beau monument de l'Europe, s'il gagnoit cette bataille. L'édifice a 280 pas de long, sur 260 environ de large, & est construit en forme de gril. Outre les bâtiments habités par les moines, qui sont au nombre de 200, & ceux des officiers du roi, dont le palais fait partie de l'édifice, il s'y

trouve un college, & une bibliotheque des plus nombreuses, & riche en anciens manuscrits. L'église a été bâtie sur le modele de S. Pierre de Rome. Sous le grand autel, qui est d'une grande richesse & très-beau, il y a une chapelle voûtée, que l'on nomme le *Panthéon*, étant copiée du panthéon de Rome. Elle l'emporte en beauté & en magnificence sur l'église même. C'est là que reposent les corps des rois & des reines d'Espagne, & ceux des princes & princesses de la famille royale. Ce couvent, ou plutôt ce superbe palais, la merveille de l'Espagne, est si vaste, qu'on y peut compter plus d'onze mille fenêtres, dix-sept cloîtres, vingt-deux cours, plus de huit cent colonnes, un nombre prodigieux de salles, de sallons, de cabinets, & quatorze mille portes : on a été vingt-deux ans à le bâtir, & il a coûté vingt-cinq millions. Le roi y fait de temps en temps quelque séjour.

SAINT-ILDEFONSE *, maison royale magnifique, au nord de l'Escurial, & vers Ségovie. C'est le Versailles d'Espagne. On y a fait, depuis 1720, des jardins superbes. Philippe V s'y retira en 1724, après avoir abdiqué la couronne en faveur de Don Louis, son fils aîné, mais ce jeune prince étant mort au bout de sept mois dans la même année, Philippe V remonta sur le trône. Depuis sa mort, arrivée en 1746, la reine douairiere y a demeuré.

2. *La Sierra.*

On nomme ainsi cette province, à cause de ses montagnes, du mot arabe *Sisiri* ou *Sera*, qui signifie *montagne.*

CUENÇA, *évêché*, suffragant de Tolede, sur le Xucar. Son évêque a 50000 ducats de rente. Cette ville est la patrie de Louis Molina, fameux jésuite.

GUETE ou HUETE, au nord-ouest de Cuença, olie ville où il y a un fort château.

SAN-CLEMENTE, au ſud de Cuença, près de la riviere de Zancara. Cette petite ville eſt remarquable par ſa fidélité pour Philippe V, qui lui a donné les titres de *très-noble*, *très-royale & très-fidelle*.

ALMANÇA, au ſud-eſt de San-Clemente, vers le royaume de Valence. Cette petite ville eſt célebre par la victoire que gagna, en 1707, le maréchal de Berwick, ſur les troupes de l'archiduc Charles; victoire qui affermit Philippe V ſur le trône d'Eſpagne.

3. *La Manche.*

CALATRAVA, ſur la Guadiana. Cette ville eſt le chef-lieu d'un ordre de chevalerie de ce nom, inſtitué, en 1158, par Sanche II, roi de Caſtille. Le titre de grand-maître de cet ordre a été affecté, en 1522, à la couronne de Caſtille par Adrien VI, qui donna une bulle pour rendre cette charge héréditaire, d'élective qu'elle étoit auparavant.

CIUDAD-REAL, près la Guadiana. Elle paſſe pour la plus belle ville de la Caſtille. Sa ſituation eſt dans un fond, au milieu d'une plaine fertile en vins excellents, & où l'on trouve de fort bon miel: elle nourrit auſſi beaucoup de beſtiaux.

CONSUEGRA, au ſud-eſt de Tolede: elle appartient aux chevaliers de Malte. Son château eſt la réſidence ordinaire du grand prieur de Caſtille.

4. *L'Eſtrémadure.*

L'Eſtrémadure dépendoit autrefois du royaume de Léon. Elle eſt aujourd'hui unie à la Caſtille nouvelle. Cependant elle a un capitaine général, qui a l'autorité ſur les troupes, & l'inſpection abſolue ſur la police, tant dans les villes que dans les bourgades.

BADAJOZ, *place forte*, *évêché*, sur la Guadiana, vers les frontieres du Portugal. Cette ville n'est pas grande; mais les maisons en sont bien bâties & les rues assez larges. L'église cathédrale, qui porte le nom de Saint Jean, est au bout d'une grande place, où est le palais du gouverneur. Elle a plusieurs belles églises & un college. On y voit un fort beau port, défendu par un fort château, nommé San-Christoval. En 1729, les rois d'Espagne & de Portugal eurent ensemble une entrevue dans l'isle voisine de cette ville, où ils signerent les contrats de mariage de leurs enfants, & se livrerent mutuellement les princesses leurs filles; l'une, pour être l'épouse du prince des Asturies, & l'autre du prince de Brésil, infant de Portugal.

XERES DE LOS CAVALLEROS, *cité*, au sud de Badajoz, sur l'Ardilla. Cette ville, ainsi nommée parce qu'elle a appartenu aux chevaliers de l'ordre des Templiers, a été réunie à la couronne par Alphonse XII, roi de Castille. Charles V lui a donné le titre de *cité*, pour récompenser sa fidélité. Elle est située dans un terroir abondant en pâturages. C'est la patrie de Vasco Nugnez de Balboa, qui a entrepris le premier de faire voile dans la mer du sud, en 1513.

FERIA, au nord-est de Xerès, duché érigé par Philippe II, pour D. Gomez Suarez de Figuéroa.

MEDINA DE LAS TORRES, au sud-est de Feria, duché érigé par Philippe IV, en faveur de Gaspard de Guzman, comte d'Olivarès, son favori.

ELLÉRENA, au sud-est de Médina, petite ville qui appartient aux chevaliers de S. Jacques. Philippe IV l'a décoré, en 1641, du titre de *cité*.

MÉRIDA, sur la rive droite de la Guadiana, ville forte & ancienne. Son terroir est fertile en vins, en grains & en pâturages : il produit aussi une herbe propre à faire l'écarlatte.

Médellin, auſſi ſur la Guadiana, ancienne ville qui a le titre de comté. C'eſt la patrie de Fernand Cortez, qui conquit le Mexique, en 1521.

Alcantara, ſur la rive gauche du Tage. Elle a été nommée Alcantara par les Maures, dont elle eſt l'ouvrage, à cauſe de ſon pont. Cette ville eſt ancienne & célebre, parce qu'elle eſt le chef-lieu des chevaliers d'Alcantara, qui ſe nommoient autrefois *chevaliers du poirier*. On y voit ſur le Tage un très-beau pont, qui eſt un ouvrage des Romains. Il a été conſtruit du temps de l'empereur Trajan, aux dépens de pluſieurs villes, dont on voyoit les noms dans quatre quadres de marbre qui étoient ſur le pont. Il n'y en a plus qu'un qui ſubſiſte, & on y lit une inſcription qui prouve ce fait. Ce pont a 200 pieds de hauteur, 670 de long, ſur 28 de large, quoiqu'il n'ait que ſix arches.

Valencia d'Alcantara, au ſud-oueſt d'Alcantara, petite ville fortifiée, vers les frontieres de Portugal.

Albuquerque, au ſud-eſt de Valencia, petite ville, mais forte, & connue par ſon commerce de draperies & de laines. Les Portugais, qui l'avoient priſe dans le temps de leur alliance avec l'archiduc Charles, la rendirent à l'Eſpagne, en 1715.

Truxillo, au ſud-eſt d'Alcantara, ſur la riviere d'Almonte. Cette ville eſt ancienne, & a une citadelle bâtie ſur le roc, qui la domine. C'eſt la patrie du célebre François Pizarro, qui fit la conquête du Pérou, en 1533.

Guadaloupe, au nord-eſt de Truxillo. C'eſt une petite ville bien bâtie, ſituée dans un terroir abondant en vins & en fruits excellents, & célebre par une image miraculeuſe de la ſainte Vierge, qui y attire un grand concours de pélérins. Elle eſt

dans un couvent célebre de moines de S. Jérôme, bâti comme une citadelle au milieu de la ville. Il est magnifique & fort vaste. On y voit une infirmerie pour les pauvres malades, un hospice pour les étrangers, une apothicairerie riche & bien fournie, deux colleges, & plusieurs beaux cloîtres, avec des fontaines & des jardins charmants.

ÇORIA, au nord-est d'Alcantara, *évêché*, sur la riviere d'Alagon. Cette ville est située dans une plaine fertile en tout. C'est un marquisat qui appartient aux ducs d'Albe.

PLAZENCIA, au nord-est de Coria, *évêché*, belle ville, avec un bon château, dans une plaine fertile, nommée *Vera de Plazencia*.

ARTICLE VIII.

Du Royaume de Léon.

CE royaume est plus fertile en bleds qu'en vins. Il est borné au nord, par les Asturies; à l'occident, par la Galice & le Portugal; à l'orient, par les deux Castilles; & au midi, par l'Estrémadure, qui en dépendoit autrefois. Le Duéro le divise en deux parties presque égales.

LÉON, *capitale*, *évêché*, ville ancienne & considérable, est située au nord, entre les deux sources de l'Ezla. Sa cathédrale passe pour la plus belle d'Espagne. L'évêque ne releve d'aucune métropole. Léon étoit la capitale du premier royaume chrétien d'Espagne, qui commença dans les Asturies presqu'aussi-tôt après l'invasion des Maures. Les rois ont cessé d'y résider, depuis que ce royaume fut réuni à celui de Castille, en 1037.

ASTORGA, *évêché*, ſur la riviere de *Tuerta*, au ſud-oueſt de Léon. Cette ville eſt ancienne & médiocre.

BENAVENTE, petite ville ſur l'Ezla. Elle appartient à la maiſon de Pimentel, qui y a un beau château.

MEDINA DE RIO SECO, à l'orient de Bénavente, duché érigé en 1520, par Charles-quint, en faveur de Fernand Henriquès, deſcendu d'une maiſon de ce nom, iſſue d'Alphonſe XI, roi de Caſtille, & qui a poſſédé long-temps la charge d'amiral, qui étoit, en quelque façon, héréditaire dans cette famille. C'eſt une ville ancienne, ſituée dans une plaine où il y a de bons pâturages.

VILLALPANDO, au ſud-oueſt de la précédente. Les connétables de Caſtille y ont un beau palais, & un arſenal bien fourni.

PALENCIA, *évêché*, à l'orient du royaume de Léon, ſur le *Carion*. Son univerſité a été transférée à Salamanque au XIIIe. ſiecle.

ZAMORA, *évêché*, ſur le Duéro. Le nom de *Zamora* veut dire, *Turquoiſe* : le terroir de cette ville en a des mines. Ce ſont les Maures qui l'ont ainſi appellée, au lieu de *Sentica*, qui étoit ſon ancien nom. Elle poſſede les reliques de Saint Ildefonſe, évêque de Tolede.

TORO, ſur le même fleuve. Elle eſt ſituée ſur un côteau qui fournit d'excellents vins.

TORDESILLAS, ſur le Duéro, ancienne ville, avec un vieux château, dans lequel mourut, en 1555, la reine Jeanne, mere de Charles-quint.

MEDINA DEL CAMPO, au ſud-eſt de Toro. Cette ville, qui eſt ancienne, riche & commerçante, eſt ſituée dans un terroir fertile, ſur-tout en vins excellents. C'eſt la patrie de Ferdinand I, roi d'Arragon; de l'empereur Ferdinand, frere de Charles-quint, & de Georges Gomez-Pereira, célebre

médecin, que l'on prétend avoir enseigné le premier, en 1554, que les bêtes sont de pures machines.

SALAMANQUE, *évêché*, *université*, sur la riviere de *Tormes*. Cette ville est grande & peuplée. Sa cathédrale est une des plus belles d'Espagne ; & les couvents des dominicains & des franciscains sont très-bien bâtis & très-nombreux. Celui de S. Bernard est remarquable par son escalier : les marches ont cinq pas de long, & sont soutenues comme en l'air : elles forment une montée magnifique de cent degrés, ornée de quantité de statues dorées, qu'on voit aux côtés des piliers. Son université est la premiere d'Espagne : elle a un grand nombre de colleges, entre lesquels il y en a quatre qu'on nomme *grands*, & où les plus grands seigneurs tâchent de faire entrer leurs enfants, & quatre-vingt professeurs, dont les huit premiers qui enseignent la théologie, ont chacun mille écus de pension, d'autres n'ont que cinq cent écus. Outre ceux-là, il y en a un grand nombre qui n'ont point de gages de l'université, & qui ne laissent pas d'enseigner tous les jours comme les rentés. On les appelle *Prétendientes*, & ils attendent la vacance de quelque chaire pour s'y présenter. Il y a beaucoup de docteurs qui enseignent la médecine, & des professeurs en toutes langues. L'étude de la jurisprudence y est la plus cultivée. On voit à Salamanque une belle bibliotheque, où les livres sont tous attachés avec de petites chaînes. C'est le lieu de la sépulture de Michel Verin, qui fit, à l'âge de quatorze à quinze ans, des distiques moraux, formés sur les pensées les plus exquises & les sentiments les mieux choisis des anciens philosophes Grecs & Romains, & sur-tout des livres de Salomon. Ce poëte vraiment chrétien mourut avant l'âge de dix-huit ans.

ALVA DE TORMES, au sud-est de Salamanque, sur la riviere de Tormes, duché érigé par Henri IV, roi de Castille, en 1469. Il appartient aux seigneurs de la maison d'Alvarez, qui y ont un magnifique palais.

LEDESMA, au sud-ouest de Salamanque, ancienne ville sur la riviere de Tormes. C'est un comté duquel dépendent 120 villages. Il y a des bains chauds.

CIUDAD-RODRIGO, *évêché*, *place forte*, au sud-ouest de Lédesma, vers le Portugal. On y fait un grand commerce de cuivre.

ARTICLE IX.

De l'Andalousie.

L'ANDALOUSIE tire son nom de celui de *Vandalitia*, que les Vandales, qui s'en étoient emparés, lui ont donné; & ce sont les Sarrasins qui l'ont appellée *Andalous*, nom qu'ils donnent dans leurs histoires à toute l'Espagne: ils avoient trois rois dans l'Andalousie. Ce pays se nommoit plus anciennement *Bétique*, à cause du fleuve *Bætis*, aujourd'hui Guadalquivir, qui l'arrose. C'est la plus commerçante & la plus fertile province de toute l'Espagne. Il y vient assez de bled: les huiles & les vins en sont excellents: les chevaux qu'on en tire, sont les meilleurs d'Espagne. Ces avantages réunis, font qu'on la nomme ordinairement *l'écurie, la cave, & le grenier de l'Espagne.* Ses montagnes ont des mines de vif-argent, d'airain, d'antimoine (*a*) de plomb, & même d'argent & d'ai-

(*a*) L'antimoine est un minéral qui approche de la nature des métaux, & que quelques-uns croient en contenir tous

mant. On fait de très-beau sel sur ses côtes, & on y pêche beaucoup de poissons. Il s'y trouve beaucoup de bœufs sauvages, dont les Espagnols se servent pour les combats de taureaux qu'ils aiment beaucoup.

SÉVILLE, *capitale*, *archevêché*, *université*, sur le Guadalquivir. C'est la premiere ville d'Espagne après Madrid : elle est grande, bien bâtie, assez peuplée, & la plus marchande du royaume. Séville est partagée en vieille & nouvelle ville. La nouvelle a des rues larges & droites : celles de l'ancienne sont étroites & tournantes, selon l'usage des Maures, pour avoir de l'ombre aux différentes heures du jour. Un pont de bateaux sépare la ville du fauxbourg de *Triana*. On y remarque sur-tout le palais royal, nommé *Alcassar*, mot arabe, qui signifie la *demeure du roi* ; car il y a eu autrefois un roi Maure à Séville. Les Maures en ont bâti une partie, l'autre a été construite par Pierre le cruel, roi de Castille ; mais l'ouvrage des Maures l'emporte beaucoup sur le moderne. Il a près d'un mille d'étendue. On y remarque l'appartement où Pierre le cruel fit égorger ses deux freres. La *Bourse* où les marchands s'assemblent, est aussi un très-bel édifice. Elle est bâtie en quarré, d'ordre Toscan, & composée de quatre corps de logis. Chaque façade a 200 pieds de long, avec trois portes & dix-neuf fenêtres à chaque étage, dont le premier consiste en grandes salles lambrissées, où les négociants traitent de leurs affaires, & le second sert pour les conseils, & pour rendre la justice.

les principes. On en fait un grand usage, sur-tout en médecine. On donne au nom de ce minéral une origne singuliere. Un supérieur de religieux en ayant fait manger à des porcs, qui devinrent extrémement gras, après une forte évacuation, en donna aussi à ses moines ; mais il les fit vomir d'une telle sorte, qu'ils en moururent.

Au devant de ce ſuperbe bâtiment eſt une très-belle place, grande & pavée fort proprement. Séville a un bureau général où l'on porte tout l'or & l'argent qui viennent des Indes, & que l'on convertit auſſi-tôt en monnoie. Ses rues ne ſont pas pavées ; ce qui la rend très-ſale en hiver. L'égliſe cathédrale eſt magnifique ; elle eſt fort grande & fort large. On admire en particulier la richeſſe & les ornements du grand-autel. Le clocher eſt d'une hauteur prodigieuſe, & renferme vingt-quatre cloches. Cette cathédrale eſt le modele de toutes celles des Indes occidentales. Il y a dans cette ville grand nombre d'égliſes & de couvents : les deux plus beaux ſont ceux des cordeliers, & des religieux de la Merci. On y compte auſſi cent-vingt hôpitaux, tous bien rentés. Les Eſpagnols ont une ſi grande idée de cette ville, qu'ils diſent en proverbe : *Qui n'a pas vu Séville, n'a pas vu de merveille.* Elle a une académie des ſciences & des arts, établie depuis quelques années. C'eſt la patrie de Fox Morzillo, nommé précepteur de Don Carlos, fils de Philippe II, & auteur, dès l'âge de 19 ans, d'une paraphraſe & de ſcholies ſur les topiques de Cicéron.

PALOS, au ſud-oueſt de Séville, à l'embouchure du *Rio-Tinto*. Cette petite ville a un port médiocre, mais fameux, parce que Chriſtophe Colomb s'y embarqua en 1492, pour aller chercher le nouveau monde.

LUCENA, *cité*, au nord-eſt de Palos : ſon territoire abonde en bled, en huile & en vin.

CARMONA, *cité*, au nord-eſt de Séville. C'eſt une ancienne ville, ſituée ſur une colline, dans un terroir fertile en bled.

ECIJA, à l'orient de Séville, jolie ville ſur le *Xénil*, autrefois épiſcopale. Elle porte le titre de *cité*. Les environs fourniſſent de fort belles laines.

OSSUNA, au ſud-oueſt de la précédente. Cette ville eſt ancienne, aſſez grande & peuplée. Elle n'a qu'une fontaine, qui fournit de l'eau à tout le canton. Son *univerſité* a été fondée par les ſeigneurs de la maiſon de Giron, qui poſſedent cette ville à titre de duché. Ils y ont bâti une égliſe magnifique à l'honneur de la vierge, & fondé pluſieurs monaſteres, ſavoir, ceux des dominicains, des franciſcains, des auguſtins, des minimes, & hors la ville un de recollets, & un autre d'obſervantins. Il y a, outre cela, un couvent de clairiſtes, & un hôpital bâti par les mêmes ſeigneurs.

MORON, au ſud-oueſt d'Oſſuna, duché. Elle eſt ſituée dans un terroir fertile & agréable : il y a dans ſon voiſinage une mine de pierres précieuſes.

MARCHENA, au nord-oueſt d'Oſſuna, duché qui appartient au duc d'Arcos. Son terroir, quoique très-ſec, & ſans eau, eſt très-fertile, principalement en olives.

CORDOUE, *évêché*, ſur le Guadalquivir. Cette ville eſt grande & belle. Elle eſt très-ancienne, & renommée par le grand Oſius, ſon évêque, qui préſida au concile général de Nicée en 325. Cordoue étoit une capitale de royaume ſous les Maures. Sa cathédrale eſt très-vaſte, longue de 600 pieds, & large de 250 ; tellement diſpoſée, qu'on compte 29 nefs dans ſa longueur, & 19 dans ſa largeur. On y entre par 24 portes. La voûte, qui eſt dorée, eſt ſoutenue par 365 colonnes d'albâtre, de jaſpe & de marbre noir, d'un pied & demi de diametre. La chapelle neuve eſt toute revêtue de marbre, embellie d'une dorure très-riche, & ſi grande, qu'elle pourroit paſſer pour une égliſe. Il y a un endroit où l'on voit cinq portiques qui conduiſent à un jardin d'environ trois arpents, planté d'orangers d'une grandeur & d'une hauteur extraordinaire, qui forment de belles allées. On

nomme encore aujourd'hui cette église *Mesquita* ; parce qu'elle a été long-temps une mosquée, bâtie par les Maures. Le terroir de Cordoue est très-fertile en oranges, citrons & en vins excellents. Les chevaux de cette contrée sont les meilleurs de toute l'Espagne. Cordoue est la patrie des deux Séneques ; du poëte Lucain ; d'Averroès, fameux commentateur d'Aristote, de Ferdinand Gonsalve d'Aguilar, surnommé le grand-capitaine ; du cardinal Tolet, & du célebre Ferdinand de Cordoue, homme d'un savoir prodigieux.

ANDUXAR, *cité*, au nord-est de Cordoue, sur le Guadalquivir. C'est une grande ville, défendue par un bon château : il s'y fait beaucoup de commerce, sur-tout en soie.

BAEÇA, *université*, sur la même riviere, *cité*. C'est une grande & belle ville, que Ferdinand le catholique enleva aux Maures sur la fin du XVe. siecle. Elle a donné naissance à Alphonse Ciaconius, patriarche titulaire d'Alexandrie, auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

UBEDA, au nord-est de Baéça, *cité*, ville bien peuplée, & dont les habitants sont exempts de presque tout impôt : privilege qu'ils ont obtenu de Sanche IV, pour avoir bâti les murs de leur ville à leurs dépens.

JAEN, *évêché*, au sud-ouest de Baéça. C'étoit une capitale de royaume du temps des Maures. Elle est belle & grande : on y file beaucoup de soie.

ALCALA-LA-REAL, au sud-ouest de Jaen, petite ville située sur une haute montagne, fertile en vins & en fruits exquis. Elle a une riche abbaye.

LEBRIXA, au sud-ouest de Séville, ancienne ville, située dans un terroir abondant en grains, en vins & en olives, dont on fait la meilleure huile d'Espagne. C'est la patrie d'Antoine Lebrixa,

professeur

professeur à Salamanque, & ensuite à Alcala, auteur de plusieurs savants ouvrages, & en particulier, de l'histoire de Ferdinand & d'Isabelle.

SAN-LUCAR DE BARAMEDA, belle ville, avec un beau port bien défendu, à l'embouchure du Guadalquivir. Les grands vaisseaux s'y arrêtent pour être déchargés de leurs marchandises, qu'on transporte à Séville dans des barques.

XERÉS, au sud-est de San-Lucar, ville considérable & célebre pour ses vins. Elle est fameuse par la bataille que Roderic, dernier roi des Goths, perdit contre les Maures en 713.

ARCOS, au sud-est de Xerés, duché, qui a un château bâti sur un roc escarpé, au pied duquel coule la riviere de *Guadalette*.

ROTA, sur la côte, au sud-ouest d'Arcos, bourg fameux par ses vins.

ZAHARA, à l'orient d'Arcos, à la source de la Guadalette, petite ville qui a un château très-fort. Elle appartient aux ducs d'Arcos, en titre de comté; leurs fils ainés en prennent le nom.

PORT-SAINTE-MARIE, au sud-est de Rota. C'est une ville commerçante, qui a un beau *port* à l'embouchure de la riviere de Guadalette. Les salines qui y sont, rapportent des sommes considérables. C'étoit autrefois un duché qui appartenoit au duc de Médina-Sidonia; mais le roi l'a acquis en 1729.

CADIX, *évêché*, autrefois GADES *ou* CADES, & *Augusta Julia Gaditana*, au sud-ouest du Port-sainte-Marie, sur l'océan. C'est une grande & belle ville, riche, & fameuse par son port, qui est très-fréquenté. On y fait les embarquements pour l'Amérique. Cette ville, très-ancienne, & bâtie par les Phéniciens, qui l'appellerent *Gadir*, mot qui signifie en Hébreu, *haie* ou rempart, est dans une isle nommée aussi *Cadix*, où l'on fait beaucoup de

fel. L'isle est jointe au continent par le pont de Suaço. Elle avoit autrefois un fameux temple, dédié à Hercule. Cadix est une place si importante, qu'on rapporte que Charles-quint, en mourant, recommanda à Philippe II, de bien conserver trois places : *Cadix*, *Flessingue*, dans la province des Pays-Bas, nommée la Zélande, & *la Goulette* en Afrique, près Tunis.

Medina-Sidonia, à l'orient de Cadix. Cette ville, qui est assez jolie, appartient aux ducs de ce nom.

Gibraltar, *port* & *cité*, près du détroit de Gibraltar, au pied d'une montagne nommée autrefois, *Calpé*. Tarik, l'un des généraux Maures, l'appella, *Gibel-Tarik*, c'est-à-dire, *montagne de Tarik*, d'où, par corruption, est venu le nom de *Gibraltar*. Cette ville n'est pas grande, mais elle a un bon & grand port, défendu par une très-forte citadelle. Les Anglois s'en sont rendus maîtres en 1704, & elle leur est demeurée par la paix d'Utrecht.

Vieux-Gibraltar *ou* Algezir, à l'ouest de Gibraltar, sur un petit golfe du détroit de ce nom. Ce fut par cette ville que les Maures entrerent en Espagne, en 713. Ils y bâtirent une forteresse, que plusieurs de ces Barbaresques firent sauter, en 1344, étant contraints de repasser en Afrique, par les victoires qu'Alfonse XI, roi de Castille, remporta sur eux.

Tariffa, sur le détroit de Gibraltar, colonie de Phéniciens qui étoient venus d'Afrique, selon Pomponius-Méla. Cette ville, qui n'est guere peuplée, quoiqu'assez grande, a reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui, d'un des généraux Maures qui conquirent l'Espagne. En 1240, les Chrétiens remporterent, près de cette ville, une victoire complete sur les Infideles.

ARTICLE X.

Du Royaume de Grenade.

Ce royaume est le dernier dont les Maures furent chassés, par Ferdinand V, qui prit Grenade sur eux, en 1692.

L'air y est assez doux, & le terroir très-fertile; mais il n'est pas aussi cultivé & aussi peuplé qu'avant l'expulsion des Maures. Il rapporte néanmoins beaucoup de grains, de vin, d'huile, de lin, de chanvre, de grenades, d'oranges, de citrons, de figues & de capres. Tout y est plein de mûriers, d'où vient le grand commerce de soie qu'on fait dans ce pays.

GRENADE, *capitale*, *archevêché*, *université*, sur le *Daro*. Cette ville est une des plus grandes de l'Espagne; mais elle est bien moins peuplée & moins riche que du temps que les rois Maures y faisoient leur résidence. On y voit encore le palais de ces rois. Charles-quint y en a fait aussi bâtir un. Ils sont tous deux magnifiques; mais celui qui a été bâti par les Maures l'emporte en beauté, & est mieux entretenu. Le premier est un superbe corps de logis quarré, avec un portail de jaspe; au dedans est une grande cour toute ronde, environnée de deux rangs de portiques l'un sur l'autre, soutenus par trente-deux colonnes de marbre & de jaspe. Le second est bâti de grosses pierres de taille quarrées, entouré de bons murs, fortifié de tours & de bastions comme une citadelle, & si vaste qu'il peut contenir une garnison de 40000 hommes. La cathédrale, qui a été bâtie depuis environ 150 ans, n'est pas grande; mais elle est belle. Grenade

eſt remplie de fontaines, ce qui en rend le ſéjour très-agréable en été. Elle eſt ſituée au pied d'une montagne toujours couverte de neige. On y fabrique beaucoup d'étoffes de ſoie, dont cette ville fait un grand commerce. Elle a donné naiſſance au fameux Suarez, jéſuite; au géographe Louis Marmol; & à Louis de Grenade, dominicain, auteur de pluſieurs ouvrages de piété.

En fouillant dans un champ près de Grenade, on a découvert, en 1755, les reſtes d'une ville ancienne, qu'on croit être *Elliberis*. On y a trouvé des richeſſes littéraires très-précieuſes, comme des manuſcrits grecs, latins, arabes, & d'une langue inconnue, & en particulier, les actes du concile d'Elvire, écrits ſur des lames de plomb.

Près de Grenade eſt le Jeneraliffe, ancienne maiſon de plaiſance des rois Maures. L'on voit, au milieu des appartements, des réſervoirs d'eau vive, qui répandent une fraîcheur charmante.

Santa-Fé, proche le Xénil, à l'occident de Grenade, *cité.* Ferdinand le catholique la fit bâtir, lorſqu'il aſſiégeoit la ville précédente.

Loxa, ſur le Xénil, *cité.*

Antequera, au ſud-oueſt de Loxa. C'eſt une grande & belle ville, partagée en haute & baſſe. La haute eſt ſituée ſur une montagne, & a un château. C'eſt le ſéjour de la nobleſſe. On y trouve une mine de ſel, & des carrieres de plâtre. La ville baſſe eſt dans une plaine très-fertile, & arroſée de pluſieurs ruiſſeaux. Il y a, près de cette ville, une fontaine renommée pour la guériſon de la gravelle. Il ſe fait beaucoup de ſel dans cette province.

Alhama, au ſud-oueſt de Grenade, jolie ville, aſſez peuplée, & célebre par ſes bains, les plus beaux & les mieux entretenus de l'Eſpagne. Ils ont été conſtruits par les anciens rois de Grenade, qui alloient ſouvent ſe délaſſer dans cette ville.

GUADIX, *évêché*, au nord-eſt de Grenade. C'eſt une ancienne & grande ville, ſituée dans un terroir fertile.

GUESCAR *ou* HUESCAR, au nord-eſt de Guadix, ſur les confins du royaume de Murcie. Cette petite ville eſt ſituée dans une plaine, & a un château. Elle a le titre de duché.

ALMERIE, *évêché*, *port*, ſur la méditerranée. Son terroir eſt très-fertile.

ADRA, au ſud-oueſt d'Almérie, *port*. C'eſt une petite ville, avec un château très-fort; elle avoit autrefois un évêché, qui a été transféré à Almérie.

MOTRIL, plus à l'occident, *port*, où ſe fait une pêche abondante. Près de cette ville ſe trouvent les montagnes nommées, *los Alpuxarras*. Elles ſont habitées par les reſtes des anciens Maures, mais convertis, qui, ayant conſervé leur naturel vigilant & laborieux, en ont fait le pays le plus peuplé, & le mieux cultivé de l'Eſpagne.

SALOBRENA, *port*, petite ville au ſud-oueſt de Motril. Il s'y fait un grand trafic de ſucre & de poiſſon. Elle a un château très-fort pour défendre la ville & le port.

ALMUNEÇAR, *port*, à l'occident de Motril. Cette petite ville a une citadelle où les rois Maures tenoient autrefois leur tréſor, & faiſoient renfermer leurs enfants & leurs freres, pour les empêcher d'exciter des troubles dans le royaume.

MALAGA *ou* MALGUE, *évêché*, *port*, à l'occident d'Almuneçar. Elle eſt renommée pour ſes bons vins, dont il ſe fait un grand débit, auſſi-bien que de raiſins, d'huiles & d'olives. Ses habitants ſont polis, affables, guerriers, ſobres, & les plus laborieux de l'Eſpagne. Son port eſt grand & ſpacieux, avec un mole de ſept cent pas de longueur, & large à proportion. On y attache les vaiſſeaux.

MONDA, au nord-ouest de Malaga, ancienne petite ville, à la source de la riviere de *Guadalmedina*. Elle est célebre par la victoire que César y remporta sur le fils du grand Pompée.

RONDA, à l'occident de Malaga, sur les frontieres d'Andalousie, *cité*. Elle est bâtie sur une hauteur, au pied de laquelle coule le Rio-Verde. On descend à cette riviere par 400 degrés taillés dans le roc par les Maures.

SETTENIL, au nord de Ronda, petite ville bâtie sur un rocher, & dont la plupart des maisons sont taillées dans le roc.

Tout le long des côtes du royaume de Grenade sont des tours, d'où l'on découvre les vaisseaux des corsaires qui en approchent.

ARTICLE XI.

Du Royaume de Murcie.

CE royaume est le moins étendu de ceux qui composoient l'Espagne : il n'a que vingt-six lieues communes d'Espagne, & trente-deux de France, de large, & trente & une d'Espagne ou trente-neuf de France, de long. Il est arrosé par la Ségura & le Guadalentin qui le traversent ; l'une de l'ouest à l'est, & l'autre de l'ouest au sud-est. Le terroir en est très-sec, & il y pleut rarement. On y recueille beaucoup d'oranges, de citrons, d'olives, d'amandes, & autres fruits excellents ; il produit peu de bled, mais de très-bon vin, en petite quantité cependant. On y trouve aussi beaucoup de cannes à sucre, de miel, de mûriers, & plusieurs roches d'alun (1) & d'amétistes (2). On y file tant

(1) L'alun, espece de sel fossille & blanc, qui se trouve mêlé parmi la terre.

(2) L'amétiste, pierre précieuse, qui est la plus belle

de soie, que le roi d'Espagne en tire par an un million d'écus de revenu.

MURCIE, *évêché, capitale*, sur la Ségura. Cette ville est grande, belle & peuplée. Ce qu'il y a de plus remarquable, est le clocher de la cathédrale, dont l'escalier est tellement disposé, qu'un carrosse peut monter jusqu'au haut. Le cœur & les entrailles d'Alphonse X, roi de Castille, habile dans l'histoire & l'astronomie, reposent dans cette église.

LORCA, sur le *Guadalentin*, grande ville où l'on voit bien des masures. Ses habitants sont nouveaux chrétiens, c'est-à-dire, des Maures convertis.

CARTHAGENE, *port*, au midi. Cette ville, bâtie autrefois par les Carthaginois, avoit été ruinée par les Goths & les Maures; mais Philippe II, à cause de la bonté de son port, qui passe pour le meilleur de toute l'Espagne, l'a fait rétablir, fermer de murailles, & fortifier, en y faisant construire une bonne citadelle. La richesse de cette ville consiste dans ses mines d'amétistes, & dans la pêche des maquereaux. Son terroir, d'ailleurs sec & stérile, produit une espece de jonc, nommé *Esparte*, qui sert à faire des nattes & des cordages. Carthagene est le lieu où réside l'évêque de Murcie.

ALMACARON, *cité*, petite ville & forteresse, près l'embouchure du Guadalentin. On y ramasse une grande quantité d'alun.

après l'émeraude. Il y en a de plusieurs sortes. Les orientales sont les plus rares & les plus estimées; celles de Carthagene sont de la couleur d'une petite fleur qu'on appelle *pensée*.



ARTICLE XII.

Du Royaume de Valence.

C'EST une des plus agréables provinces de l'Espagne. L'air y est si doux, qu'on y jouit d'un printemps presque continuel. Elle n'est pas fertile en bled ; mais elle abonde en riz, en dattes, en lin, en chanvre, en vins, en huile & en cannes à sucre. Il s'y trouve peu de bestiaux ; mais on y pêche une grande quantité d'excellents poissons. On prend aussi des oiseaux de riviere dans une espece de lac formé par la mer, entre Valence & l'embouchure du Xucar. On nomme ce lac *Aubufere*. Cette province d'ailleurs, est une des plus peuplées de l'Espagne : les habitants en sont doux & traitables. Les rois d'Arragon s'en étant rendus maîtres au XIIIe. siecle, & ayant forcé la plus grande partie des Maures de s'en retirer, y envoyerent un grand nombre de familles Espagnoles pour y habiter.

VALENCE, *capitale*, *archevéché*, *université*, située près de l'embouchure du Guadalaviar, dans la méditerranée. Son port, nommé *le Grao*, est une lieue au dessous. Valence est une grande ville, bien bâtie, mais non pavée ; ce défaut la rend fort sale en hiver, & pleine de poussiere en été. Ses plus beaux édifices publics sont la cathédrale, dont le grand autel est tout couvert d'argent, & éclairé par 14 lampes de même métal ; le palais du vice-roi, la bourse & l'arsenal, qui est à une des extrêmités de la ville. On y fabrique des draps & des étoffes de soie. C'est la patrie des papes Alexandre VI & Calixte III, de S. Vincent Ferrier, & du savant Louis Vivès. Tous les environs de

Valence ſont très-agréables, & remplis de jardins.

LIRIA, au nord-oueſt de Valence, duché appartenant à la maiſon de Berwick.

MORVEDRE, au nord de Valence, ſur la riviere de *Morvedre.* Son nom latin, *Muri veteres*, marque ſon ancienneté. Elle a été bâtie des ruines de *Sagonte*, ville ſi fameuſe pour ſon attachement aux Romains. On y voit encore les reſtes d'un amphithéatre des Romains.

SEGORBE, *évêché*, au nord-oueſt de Valence. Cette ville, qui eſt très-ancienne, a des carrieres d'un fort beau marbre. Son terroir eſt fertile en bled, & en très bons vins. Elle a le titre de duché.

VILLA-HERMOSA, au nord de Ségorbe, duché érigé par Jean II, roi d'Arragon & de Navarre, en faveur d'Alphonſe ſon bâtard. Près de cette ville, vers le nord-eſt, on trouve une fontaine dont l'eau a la vertu d'arrêter le ſang.

PENSICOLA, à l'orient de Villa-Hermoſa, petite ville ſur une pointe de terre fort élevée. On y voit une fortereſſe, dans laquelle ſe retira l'anti-pape Pierre de Lune: il portoit le nom de Benoît XIII, & il voulut conſerver le titre de pape juſqu'à ſa mort.

XATIVA, au ſud-oueſt de Valence, nommée en latin *Setabis*, des mots phéniciens, *Sithiouths*, *toile de lin*, parce qu'elle étoit anciennement fameuſe par ſes toiles. Cette ville, très-belle autrefois, a été détruite par l'opiniâtreté de ſes habitants à ſoutenir le parti de l'archiduc Charles, contre Philippe V. On l'a rétablie depuis, & on lui a donné le nom de S. Philippe.

MONTESA, à l'occident de Xativa. Cette ville, qui eſt très-forte, eſt le ſiege d'un ordre de chevalerie de ſon nom, fondé en 1317, par Jacques II, roi d'Arragon.

GANDIA, petite ville maritime, à l'orient de

Xativa. Elle a le titre de duché, qui appartient à la maison de Borgia ; & une petite *université*, fondée par François, duc de Borgia, & ensuite général des jésuites.

DENIA, au sud-est de Gandia, ville ancienne. On prétend qu'elle a été fondée plusieurs siecles avant Jesus-Christ, par les Marseillois, qui la consacrerent à Diane; d'où vient que les Romains appellerent cette ville *Dianæum*; & de ce nom, s'est formé, par corruption, celui de Denia. Elle a un château très-fort, & une tour de laquelle l'on découvre les vaisseaux de fort loin.

ALTEA, au sud de Denia, petite ville, près de la mer. Il s'y fait un grand commerce de miel & de verre.

ALICANTE, *port*, au sud-ouest d'Altéa. Ses vins sont fort connus : elle fait aussi un grand commerce de savon & d'anis. Son port est très-fréquenté & très-sûr : il est défendu par de bons bastions. Les François, les Anglois, les Hollandois & les Italiens ont des consuls dans cette ville. Le romarin vient dans son terroir à la hauteur d'un homme.

ELCHE, au sud-ouest d'Alicante. Cette ville est située dans un terroir fertile en dattes & en vins. Son siege épiscopal a été transféré à Origuéla, en 1513.

ORIGUELA, *évêché*, *université*, sur la Ségura, à l'extrêmité méridionale. Elle est située dans un canton assez fertile en bled. Son université a été fondée en 1451.

ARTICLE XIII.

De la Principauté de Catalogne.

CETTE principauté peut avoir, dans sa plus grande étendue, du midi au nord, soixante lieues communes de France, & quarante-huit d'Espagne, & d'orient en occident, environ cinquante de France, & quarante d'Espagne. Les Pyrénées la bornent au septentrion; la méditerranée, à l'orient & au midi; les royaumes d'Arragon & de Valence, à l'occident. Quoique ce pays soit plein de montagnes, il est très-fertile en bleds, en vins & en fruits. L'air y est fort tempéré & fort sain. On y trouve des lieges, des châtaigniers, & des bois propres à bâtir, On en tire des amétistes, du cryſtal, de l'azur, de l'albâtre. Il s'y trouve des mines d'alun, de vitriol & de fer. On y pêche du corail sur la côte orientale. Ce pays n'est pas mal peuplé, & on y fait un assez bon commerce d'étoffes & d'eau-de-vie.

Les Catalans sont actifs, laborieux, courageux, & bons soldats, mais peu susceptibles de discipline. Ils se donnerent à la France en 1640: mais par le traité de paix de 1659, entre la France & l'Espagne, il fut conclu que les Pyrénées seroient la division des deux royaumes; & la Catalogne fut rendue aux Espagnols. Elle a appartenu plus anciennement à la France: car Charlemagne en fit la conquête en 801, sur les Sarrasins; & quoique ses gouverneurs se soient ensuite rendus souverains & héréditaires, ils firent hommage à la France jusqu'en 1258. Alors Saint Louis céda tous les droits de féodalité & de jurisdiction qui lui appartenoient

en Catalogne, au roi d'Arragon, qui céda, de son côté, les droits qu'il prétendoit sur une partie du Languedoc.

BARCELONE, *capitale*, *évêché*, *université*, *port*, *place forte*. C'est une grande ville, bien bâtie, peuplée, fort propre, & très-marchande. Outre les bâtiments sacrés qui sont très-magnifiques, comme la cathédrale, qui est grande, belle & ornée de deux tours; le palais de l'inquisition, celui de l'évêque, & plusieurs maisons religieuses, il y en a d'autres qui ne le sont pas moins en leur genre; savoir, le palais du vice-roi, l'arsenal, qui a de quoi armer plusieurs milliers d'hommes, la bourse & le palais où s'assemble la noblesse du pays. Elle a un *port* spacieux & profond, avec un grand mole, au bout duquel il y a un fanal & un fort, où l'on entretient garnison. On y fait un grand trafic de draps, & de couvertures fort estimées. Barcelone a une académie des sciences & des arts. En 1714, elle soutint un siege contre Philippe V, son roi légitime, à qui elle ne se soumit qu'à la derniere extrêmité. L'archiduc Charles y avoit résidé sous le nom de Charles III, depuis 1705 jusqu'en 1711, qu'ayant été élu empereur, il quitta l'Espagne.

MATARO, au nord-est de Barcelone, petite ville sur la méditerranée, remarquable par ses verreries.

VICH, autrefois AUSA, *évêché*, au nord de Barcelone. Cette ville, située dans une plaine fertile, a été presque ruinée pour avoit pris le parti de l'archiduc Charles, contre le roi Philippe V.

GIRONE, *évêché*, *place forte*, *université*, au nord-est de Vich, sur le *Ter*. Son église cathédrale, dédiée à la vierge, est belle & richement ornée. Le grand autel est tout brillant d'or & de pierreries, & l'image de la Vierge est d'argent massif. Le fils aîné des anciens rois d'Arragon portoit le titre de *Prince de Girone*.

PALAMOS, au sud-est de Girone, *port*, petite ville très-forte, avec une citadelle.

OSTALRIC, au sud-ouest de Girone.

EMPURIAS, au nord-est de Girone, *port*. C'est une ancienne ville, capitale du *Lampurdan*, pays peu fertile.

ROSES, au nord d'Empurias, *port*, *place forte*.

CAMPREDON, au nord-ouest de Roses, petite ville, située au pied des Pyrénées : il y a au milieu une forte citadelle.

PUICERDA, sur les confins du Roussillon. Cette ville, *capitale* de la Cerdagne, est située entre les rivieres de *Carol* & de *Segre* : elle a des eaux minérales.

URGEL, *évêché*, près des Pyrénées, sur la Segre.

SOLSONE, *évêché*, au sud d'Urgel. Cette ville a beaucoup souffert de son attachement à l'archiduc.

CARDONE, au sud de Solsone, duché. Cette ville est célebre par ses mines inépuisables de sel, de différentes couleurs; mais elles se perdent quand on le lave.

Au sud-est de Cardone est le fameux monastere de *Montferrat*, de l'ordre de S. Benoît. C'est un des plus célebres pélérinages de l'Espagne. On y garde une image de la vierge, trouvée, dit-on, en 880, dans une caverne par des bergers. La vieille église ne suffisant pas au concours des pélerins, Philippe II en bâtit une nouvelle, qui a été achevée par Philippe III. Elle est très-belle, ornée de trois jeux d'orgues, & d'un autel tout doré qui a coûté 30000 écus. L'image est sur l'autel, & elle est éclairée de plus de 90 lampes d'argent. Le trésor est très-riche, & a une couronne de la vierge qu'on estime un million. La montagne, qui est d'une hauteur prodigieuse, est remplie de cellules d'hermites.

VILLA-FRANCA DE PANADEZ, petite ville assez jolie, au sud-ouest de Barcelone.

CERVERA, à l'occident de la précédente. Philippe V y a établi, en 1717, une *université*.

MONTBLANC, au sud-est de Cervera, chef-lieu d'une viguerie & d'un comté. C'étoit un duché affecté aux fils des rois d'Arragon.

BALAGUER, autrefois BERGUSIA, sur la Segre.

Cette ville est située au pied d'une montagne, dans une campagne très-fertile, & a un château pour sa défense.

LERIDA, *évêché*, *université*, sur la Segre. C'est une place très-forte, fameuse par la victoire que César remporta sur le parti de Pompée.

TARRAGONE, *archevêché*, sur la méditerranée, *université*, fondée en 1532, par le cardinal Gaspard Cervantes. Cette ville a été beaucoup plus considérable & plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui : il s'y fait néanmoins encore un bon commerce. Ses plus beaux édifices sont, la cathédrale, qui porte le nom de sainte Thécle, & l'église de Notre-Dame du *Miracle*, bâtie en partie de marbres tirés d'un ancien théatre. C'est la patrie de Paul Orose, disciple de S. Augustin, auteur d'une Histoire universelle, & de plusieurs autres ouvrages.

TORTOSE, *évêché*, *place forte*, sur l'Ebre, à cinq ou six lieues de son embouchure, avec un fort beau *port*. Elle fut prise par les François en 1649. Elle a un pont de bateaux, dont la tête est défendue par deux demi-bastions. La cathédrale, le college-royal des dominicains, le couvent des carmes, & une porte toute d'un beau marbre tirant sur le noir, sont les édifices les plus remarquables de cette ville. Les habitants de Tortose ont acheté, par de grosses sommes prêtées au roi, le droit de construire une espece de digue à l'embouchure de

l'Ebre. Elle forme un saut ou cascade, qui empêche le poisson de la méditerranée de remonter dans ce fleuve. Ils se sont rendus par-là les maîtres du débit du poisson dans tout l'Arragon.

ARTICLE XIV.

Des Isles d'Espagne.

CEs isles sont dans la mer méditerranée. Elles s'appelloient autrefois *Baléares*, des mots phéniciens *Ballire*, *habile à lancer*, qui désignent l'adresse de ses anciens habitants à lancer la fronde. Elles sont au nombre de trois principales; savoir, *Mayorque*, *Minorque* & *Iviça*. Du temps des Maures, elles formoient un royaume, qu'on appelloit le royaume de Mayorque : il fut conquis par le roi d'Arragon, en 1228 & 1229.

I. *Mayorque* est fertile en bleds, en vins excelents & en olives. On trouve beaucoup de corail e long de ses côtes. Cette isle a donné naissance plusieurs grands hommes, entr'autres, à deux rands-maîtres de Malte, de la maison de Cotoner, & à Raimond Lulle, auteur de plusieurs uvrages de philosophie & de médecine. Ses haitants sont bons armateurs. Elle renferme :

MAYORQUE, *capitale*, *evêché*, *port*, *univer-é*. Cette ville est située dans une grande baie : le est forte, grande, belle & riche. La cathéale, le palais royal & les places publiques sont agnifiques. Le capitaine-général qui commande toute l'isle, y réside. On y entretient une bonne rnison contre les incursions des corsaires d'Aque.

ALCUDIA, sur la côte orientale.

2. *Minorque*. Cette isle est pleine de montagnes: on y trouve de bons pâturages : elle nourrit quantité de mulets. Elle produit aussi du bled, du vin, des oranges, & plusieurs sortes de fruits. On y trouve des perdrix, des lapins, & autre gibier. Elle a environ onze lieues de France en longueur; mais sa largeur est inégale. Les Anglois s'en sont emparés en 1708, & elle leur a été cédée par la paix d'Utrecht.

CITADELLA, *capitale*, à l'ouest. C'est une petite ville dont les fortifications sont médiocres. Elle est la résidence du gouverneur de l'isle pour les Anglois, qui y ont une bonne garnison. Son port est bon. Elle jouit du libre exercice de la religion catholique, & est gouvernée par ses anciennes loix.

PORT-MAHON, au sud-est. C'est un des meilleurs ports de la méditerranée. On l'appelle en latin, *Portus Magonis*, du nom de Magon, général des Carthaginois, qui le fit construire plus de deux cent ans avant J. C. Il appartient aux Anglois. Les François l'ont pris dans la derniere guerre, après un siege très-meurtrier, & l'ont rendue à la paix, conclue en 1763.

3. *Iviça*. Cette isle est la plus proche de l'Espagne. Elle est si fertile en bleds, en vins, en fruits & en sel, qu'on en transporte pour l'Espagne & pour l'Italie. Elle a cet avantage, qu'on n'y voit ni serpents, ni aucune autre bête venimeuse. On y remarque

IVIÇA, fort qui a un bon port.

Formentera est une petite isle voisine d'Iviça, au midi. Les anciens appelloient ces deux isles *Pityuses*, parce qu'il y a beaucoup de pins. Les serpents, dont Formentera est pleine, empêchent qu'on ne l'habite. D'anciens auteurs disent que lorsqu'on veut y être en sûreté, il faut apporter de

de la terre d'Iviça, & en former une enceinte, à la faveur de laquelle on est garanti de l'approche des serpents.

Des possessions du roi d'Espagne hors de l'Europe.

PHILIPPE II disoit que le soleil ne se couchoit jamais sur ses terres. En effet, l'Espagne possede :

En Afrique, sur la côte de Barbarie, depuis le détroit de Gibraltar, d'occident en orient, les villes de *Ceuta*, du *Pignon de Velez*, de *Melilla*, de *Marzalquibir* & d'*Oran*. A l'ouest de la Barbarie, les isles *Canaries*.

En Asie, à l'extrêmité orientale, les isles *Philippines*, & les isles *Mariannes* ou des *Larrons*.

Dans l'Amérique septentrionale, le *Mexique*, ou la *Nouvelle-Espagne*, le *Nouveau-Mexique*, plusieurs places dans la Floride, les isles de *Cuba*, de *Portorico*, partie de celle de *Saint-Domingue*, &c.

Dans l'Amérique méridionale, la plus grande partie de la *Terre-Ferme*, le *Pérou*, le *Chili* & le *Paraguai*.

Le roi d'Espagne prend le titre de roi des Espagnes & des Indes. Il tire des sommes immenses de l'Amérique, dont il possede la plus grande & la meilleure partie. Depuis que ses sujets en ont fait la découverte, en croyant aller aux Indes, en 1492, il en vient comme des flots d'or & d'argent qui inondent toute l'Espagne, & qui de là se répandent dans les autres parties de l'Europe; les Espagnols, en effet, ne sont pas ceux qui en possedent le plus. Les loix de l'Espagne, & nom-

bre de traités excluent, il est vrai, tous les étrangers, sans distinction, du commerce de l'Amérique Espagnole, qui est, sans contredit, la plus riche; & ce sont les seuls Espagnols qui doivent avoir part aux marchandises que l'on porte d'Europe en Amérique, & aux choses précieuses qui en viennent. A l'arrivée des gallions, (on appelle ainsi les vaisseaux qui reviennent d'Amérique richement chargés) il se tient une foire très-considérable, où les marchandises d'Europe sont vendues, & celles d'Amérique achetées, après que le roi a pris sur ces dernieres le droit qui lui est dû. Les riches négociants d'Angleterre, de Hollande & de France, pour prendre part au produit de ce commerce, qui est très-considérable, & pour éluder l'exclusion qui leur est donnée, font société avec quelque Espagnol, & lui envoient les marchandises propres pour l'Amérique, où il n'y a point de manufactures. L'Espagnol envoie ces marchandises sous son propre nom; & au retour des gallions, il tient compte à ses associés du profit immense qui en revient. Ainsi, les biens que portent & rapportent les gallions sont plus à l'étranger qu'à l'Espagnol.



SECTION IV.

Du Portugal.

LE Portugal fait partie de l'ancienne *Lusitanie*, que les Phéniciens nommoient ainsi, parce qu'elle étoit très-fertile en amandes. Ce pays tire vraisemblablement son nom de Portugal, de la ville de *Porto*, à l'embouchure du Douro, appellée autrement *Portucal*. Il est situé entre le trente-sep-

tieme & le quarante-deuxieme degré de latitude septentrionale ; & entre le neuvieme & le douzieme de longitude : il est long & étroit, & a environ cent-vingt lieues de longueur, & cinquante dans sa plus grande largeur.

L'air y est pur, sain, doux & tempéré, cependant plus chaud que froid. Le bled y est rare ; mais les vins y sont assez bons, & les fruits excellents. Il n'y a guere que cent ans qu'on y a apporté des orangers de la Chine : ils y ont extrêmement multiplié, & se sont même répandus du Portugal dans la plupart des royaumes de l'Europe, sur-tout dans la France méridionale. On tire du Portugal beaucoup de sel, qui se transporte chez les étrangers ; les bestiaux, & sur-tout les chevaux, en sont très-estimés. Les rivieres y nourrissent de bons poissons. On trouve dans quelques rochers des especes de rubis, des émeraudes & des hyacinthes. Il y a quelques mines d'or & d'argent qu'on néglige ; mais on profite de celles d'étain, de plomb, de fer & d'alun, qui y sont abondantes.

Le Portugal suivit long-temps le sort de l'Espagne, dont il faisoit partie. Ainsi, après avoir été province de l'empire Romain, pendant environ 600 ans, les Alains, les Suéves, les Goths ou Visigoths le possédérent, jusqu'à ce que ces derniers furent soumis par les Arabes ou Maures, en 712. Environ 400 ans après, les chrétiens y établirent un royaume, dont voici l'origine. En 1094, Alphonse VI, roi de Castille & de Léon, ayant conquis une partie du Portugal sur les Maures, la donna avec sa fille, à titre de comté, à Henri de Bourgogne, arriere-petit-fils de Robert, roi de France, fils de Hugues-Capet. Alphonse, fils de Henri, continua de faire la guerre aux Maures avec avantage, & il recula de beaucoup les limites de son royaume. Il prit, en 1139, le tire de roi

de Portugal. Sanche, son fils, fit la conquête du royaume des Algarves. Le Portugal eut des rois de la même famille jusqu'en 1580, qu'il tomba sous la domination des Espagnols : car le roi Don Sébastien étant péri dans un combat en Afrique, & son grand oncle & successeur le cardinal Henri étant mort, en 1580, Philippe II, roi d'Espagne, s'empara du Portugal. Mais soixante ans après, en 1640, les Portugais, d'un consentement général, se retirerent de la puissance des Espagnols, & proclamerent, pour leur roi, le duc de Bragance, qui descendoit de leurs anciens rois. Il prit le nom de Jean IV, & il s'est maintenu sur le trône par sa valeur & par le secours des François. Le roi D. Joseph VI, actuellement regnant, est arriere-petit-fils de Jean IV, surnommé le *Fortuné*. Le pape Benoît XIV a accordé au roi D. Jean V, son pere, le titre de *majesté très-fidelle*, pour lui & ses successeurs.

La couronne de Portugal est héréditaire ; les filles même y succédent au défaut des mâles.

La religion catholique est la seule qui soit permise dans ce royaume.

L'inquisition y étoit autrefois très-sévere, mais depuis que par une ordonnance, publiée en 1728, le roi D. Jean V en a modéré la rigueur, & lui a prescrit l'ordre de la justice la plus exacte, ce tribunal est moins odieux.

Les principales rivieres de Portugal sont : le *Tage*, dans le milieu ; le *Douro* ou *Duera*, au nord, & la *Guadiana* au sud-ouest : nous en avons parlé dans le chapitre précédent.

On divise le Portugal en six parties : ce sont, du septentrion au midi, la province entre *Douro* & *Minho*, celle de *Tra-los-Montes*, le *Beira*, l'*Estrémadure*, l'*Alentejo*, & le royaume d'*Algarve*.

I. *De la province entre Douro & Minho.*

Elle eſt au nord-oueſt, près de l'Océan. L'air y eſt ſi ſain qu'il n'eſt pas rare d'y voir des hommes très-âgés, & des femmes qui ont des enfants juſqu'à 50 ans. Ce pays, qui n'a que dix-huit lieues de long ſur douze de large, eſt très peuplé : on y compte 1560 paroiſſes, & 1130 couvents. Il y a 7 ports de mer, 200 ponts de pierre, & plus de 5000 fontaines, qui ne tariſſent jamais. Elle eſt partagée en quatre *Comarcas* ou juriſdictions ; ſavoir : *Guimaraens*, *Viana*, *Ponte de Lima* & *Porto*. La vigne y croît ſi bien, qu'on n'a pas beſoin de la cultiver. Ses prairies nourriſſent les beſtiaux les plus beaux & les meilleurs du royaume.

BRAGUE, ſur le *Cavado*, *archevêché*. Cette ville eſt grande, ancienne & belle : ſon archevêque a long-temps diſputé de la primatie d'Eſpagne avec celui de Tolede, parce que Brague fut pendant trois cent ans métropole de l'Eſpagne chrétienne, Tolede étant alors entre les mains des Maures. Il eſt ſeigneur temporel & ſpirituel de la ville, & a 4000 ducats de revenu. Un des plus illuſtres archevêques de Brague, a été Don Barthelemi des martyrs, l'une des plus grandes lumieres du concile de Trente.

GUIMARAENS, ſur l'*Avès*, au ſud-eſt de Brague. Cette ville a une forte citadelle. Quoique les Portugais ne ſoient pas fort dans le goût des manufactures, on y fabrique de bonnes toiles. Les habitants ont reçu du roi Denys l'exemption de toutes ſortes d'impôts. C'eſt la patrie du pape Damaſe, & d'Alphonſe, premier roi de Portugal.

VILLA DE CONDE, *port*, au ſud-oueſt de Brague, à l'embouchure de la riviere d'Avès.

PORTO, *évêché*, ville aſſez grande & riche ; on en tire beaucoup de vins pour les pays ſep-

tentrionaux de l'Europe. C'eſt la meilleure ville de Portugal après Lisbonne : elle eſt le ſiege d'un conſeil ſouverain, & il y a un arſenal où l'on conſtruit des vaiſſeaux de guerre. Sa ſituation ſur une montagne près de l'embouchure du Douro, la rend très-importante & fort marchande : on l'appelloit autrefois *Portucal*, & on la nomme quelquefois aujourd'hui *port à port*.

VIANA, au nord-oueſt de Brague, *port*, à l'embouchure de la riviere de *Lima*. C'eſt une ville conſidérable, où il y a une académie pour les jeunes cavaliers bourgeois.

PONTE DE LIMA, au nord-oueſt de Viana. Cette ville tire ſon nom d'un magnifique pont qu'elle a ſur la riviere de *Lima*. Elle eſt ornée d'un beau palais, & ſon terroir eſt très-fertile.

VALENÇA, au nord de Ponte de Lima, ſur le Minho, *place forte*, vis-à-vis la ville de Tuy. Elle eſt le chef-lieu d'un comté qui appartient au marquis de Villaréal.

VILLA NOVA DE CERVERA, ville aſſez forte, ſur le Minho.

CAMINHA, ville forte, à l'embouchure du Minho : elle porte le titre de duché.

II. *De la province de Tra-Los-Montes.*

Elle a pris ſon nom de ſa ſituation au delà des montagnes. Son terroir eſt un peu ſec, & par conſéquent plus abondant en vins & en huiles, qu'en bled. Elle a 30 lieues de long ſur 20 de large. On la partage en quatre *Comarcas*, qui ſont *Miranda*, *Torre-de-Moncorvo*, *Villa-Réal* & *Pinhel*.

BRAGANCE, ſur le Sabor, *capitale* d'un duché qui a plus de cinquante bourgs dans ſa dépendance.

MIRANDE, ville forte, ſur le Douro, au ſud-eſt de Bragance, *évêché*, *capitale* de la province.

CHAVES, à l'oueſt de Bragance, ſur la riviere

de *Tamaga*, ancienne ville qui eſt la réſidence ordinaire du commandant, de l'intendant, & du tréſorier-général de la province.

VILLA-RÉAL, au ſud de Chaves. Cette ville eſt dans une agéable ſituation, au confluent des petites rivieres de *Corgo* & de *Ribera* : elle a titre de marquiſat.

VILLA-FLOR, à l'orient de Villa-Réal, petite ville, mais jolie : elle a pris le nom de Villa-Flor, d'une fleur de lys qu'elle porte dans ſes armes.

TORRE DE MONCORVO, près du Sabor, au ſud.

PINHEL, ſur une petite riviere, qui ſe jette dans le Douro, eſt la *capitale* du Comarca qui porte ſon nom, & qui comprend tout ce qui dépénd de la province au midi du Douro, dans la langue de terre qu'on appelle *Riba de Coa*.

III. *Du Béira*.

Cette province eſt au midi des deux précédentes. Elle a beaucoup de vignes & de châtaigniers, & eſt remplie de montagnes. Elle a 34 lieues de long ſur 30 de large, & eſt partagée en ſix *Comarcas* ; ſavoir, *Lamégo*, *Aveiro*, *Viſeo*, *la Guarda*, *Coïmbre* & *Caſtel-Branco*. La princeſſe ainée de Portugal porte, depuis 1735, le titre de princeſſe de Béira.

LAMEGO, *évêché*, près de la rive gauche du Douro. Son terroir eſt fertile en vins excellents, & elle a une bonne citadelle.

AVEIRO, *port*, ſur l'Océan. Cette ville porte le titre de duché ; il s'y fait beaucoup de ſel. Elle a un beau couvent de religieuſes, qui ſont obligées de faire preuve de nobleſſe, & de deſcendance d'anciens chrétiens.

VISEO *ou* VISEU, *évêché*, dans le milieu : elle eſt fort agréable, à cauſe des beaux jardins qui l'environnent. A peu de diſtance de cette ville ſont des mines d'étain.

ALJUBAROTA, au ſud-oueſt de Leiria. C'eſt un bourg, fameux par la grande victoire que le roi Jean I remporta ſur les Caſtillans, en 1385 ; victoire qui lui aſſura la couronne, & dont on célebre encore tous les ans la mémoire.

TOMAR, au ſud-eſt de Leiria, petite ville au pied d'une montagne, avec un château qui appartient aux chevaliers de l'ordre de Chriſt. Les rois de Portugal ſont grands-maîtres de cet ordre. Le ſous-grand-maître eſt ordinairement prieur de la maiſon de Tomar : il a le quart des revenus des commanderies de l'ordre. Tomar eſt une des plus riches & des plus grandes qu'aient ces chevaliers. On y voit douze cloîtres, dont le principal eſt très-bien bâti, & enrichi d'une bibliotheque. On voit aux environs des oliviers en ſi grande quantité, qu'il ſemble qu'il y en ait une forêt en cet endroit.

SANTAREN, ſur le Tage, au ſud-oueſt de Tomar, ancienne & belle ville, ſitué dans un tertein ſi fertile, qu'on moiſſonne deux mois après avoir ſemé.

LISBONNE, autrefois OLYSIPPO & FELICITAS-JULIA, *archevêché*, *capitale* de tout le Portugal, *port*. C'eſt une grande ville, bâtie ſur ſept collines, au bord du Tage, près de ſon embouchure : elle eſt ancienne. Avant le tremblement de terre qui l'a renverſée en 1755, elle étoit très-riche, fort peuplée, & très-marchande. Il s'y trouvoit pluſieurs beaux édifices, comme la maiſon de la Douane & l'arſenal ; mais ſur-tout le palais du roi, ſur le bord du Tage, qui étoit vaſte & magnifique. C'étoit un édifice quarré fait en dôme, avec quatre tours ou pavillons, deux plate-formes, ornées de baluſtres, & deux galeries en croix, de cent pas de long, à deux étages, & des balcons aux fenêtres. A l'un des

côtés de ce palais étoit la plus belle place de Lisbonne, nommée la *place du palais*. Elle étoit au bord du Tage, très-longue & très-large, bordée d'un mur qui regnoit tout le long du fleuve, à hauteur d'appui, & proprement sablée. C'est là qu'on célébroit *les actes de foi de l'inquisition*, c'est-à-dire, qu'on y exécutoit ceux que ce tribunal avoit condamnés; c'est là aussi qu'on faisoit ce qu'on appelle la fête des taureaux, qui n'est autre chose qu'un combat d'hommes choisis, contre des taureaux sauvages, & qui s'exécute en ce pays, comme en Espagne, avec une grande dépense. On comptoit dans Lisbonne 40 paroisses, 20 monasteres d'hommes, & 18 de filles. La citadelle commandoit la ville: elle étoit bâtie sur la plus haute des sept collines, & faisoit comme une ville à part. A la sollicitation du roi de Portugal, le pape Clément XI a érigé, en 1716, la chapelle du palais du roi en église patriarchale, & on y a joint un chapitre considérable, dont les chanoines sont pris parmi la plus ancienne noblesse du royaume. Le patriarche est ordinairement cardinal; & quand il ne l'est pas, il a le privilege d'en porter l'habit, sans aucune différence. Il a tous les honneurs de la cour, & ceux de légat, *à latere*, par-tout ailleurs. Il fait, dans le palais du roi, les fonctions épiscopales, & jouit de la préséance sur tous les grands, sur tous les archevêques & évêques du royaume, sans excepter le primat de Brague, même dans leurs églises. Ainsi, la ville & l'ancien diocese de Lisbonne sont séparés en deux dioceses, & il y a deux évêques dans une même ville, contre les canons. L'ancien archevêché est connu sous le nom de *Lisbonne orientale*, & le nouveau patriarchat, sous celui de *Lisbonne occidentale*. Le roi Jean V a établi à Lisbonne deux académies; l'une en 1720, qui porte le titre d'*académie royale d'hif-*

toire; & l'autre, en 1723, dont les membres ont pris le nom d'*académiciens appliqués*. Il y a auſſi un établiſſement des plus édifiants : c'eſt une confrairie, nommée *de la miſéricorde*, qui ſe dévoue au ſoulagement de tous les miſérables. Le roi & les princes ne font pas difficulté de s'y enrôler. Elle a un préſident, dont l'emploi eſt fort eſtimé, quoique très-onéreux. On le change tous les ans; & celui qui en eſt revêtu, dépenſe au moins cent mille livres du ſien, s'il veut s'en acquitter avec honneur. Lisbonne fut priſe en 1147, ſur les Maures, par le roi Alphonſe, qui fut aidé en cela par une flotte de croiſés François, Anglois & Allemands, qui alloient à la Terre-Sainte. C'eſt la patrie de S. Antoine de Padoue, & de dom Barthelemi des Martyrs. Lisbonne a ſouffert pluſieurs tremblements de terre : un, entr'autres, au XVIe. ſiecle, & celui du premier Novembre 1755, qui a été ſuivi de pluſieurs autres, & l'a preſque entiérement ruinée, auſſi-bien que Sétuval, dont il ne reſte plus que des veſtiges, & nombre d'autres villes de Portugal. Ce furieux tremblement de terre s'eſt fait ſentir depuis Bayonne juſqu'à Gibraltar, & a endommagé quantité de villes en Eſpagne. Il a paſſé juſqu'en Afrique, & y a fait des ravages affreux le même jour, & preſque à la même heure, ſur-tout dans les royaumes de Fez & de Maroc. Ses effets ſe ſont fait ſentir non-ſeulement ſur la terre; mais encore ſur la Mer, & dans les rivieres & les canaux, depuis Malaga, ſur la Méditerranée, juſqu'au détroit de Gibraltar; & depuis ce détroit juſqu'au Danemarck, tout le long des côtes de l'Océan.

BELEM *, maiſon royale, à deux lieues au deſſous de Lisbonne, avec un magnifique couvent de jéronymites, où eſt la ſépulture des rois.

TORRES-VEDRAS, au nord-oueſt de Lisbonne,

petite ville, avec titre de comté, située dans un terroir abondant.

ALENQUER, au sud-est de la précédente. C'est une ville bien fortifiée, & environnée de beaux vignobles. Elle porte le titre de marquisat, & est le douaire de la reine.

SETUVAL, anciennement CÆTOBRIX, au sud-est de Lisbonne, à l'embouchure du *Zadan*. Il s'y fait un grand commerce de sel, sur-tout avec les Hollandois, qui appellent cette ville *Saint-Ubes*. Son port est défendu par un fort nommé *Sant-Iago*. Elle a une académie établie depuis 1720; on l'appelle l'*académie problématique*.

ALCACER-DO-SAL, au sud-est du Sétuval, petite ville, avec un fort château. Elle est ainsi appellée, parce qu'on y fait du sel fort blanc.

V. *De l'Alentéjo*.

Cette province a pris son nom de sa situation au delà du Tage, par rapport à Lisbonne. On l'appelle le *grenier* du royaume, à cause de la quantité de bled qu'elle fournit : elle est aussi fertile en vins & en fruits, & nourrit beaucoup de bestiaux. Son étendue est d'environ 36 lieues, sur presque autant de large; & elle a cinq *Comarcas;* savoir, *Portalegre*, *Elvas*, *Estremoz*, *Evora* & *Béja*.

PORTALEGRE, *évêché*, au nord de la province. Cette ville est jolie, forte, & située au pied d'une montagne.

ELVAS, *évêché*, près de la Guadiana. C'est une grande & belle ville, bien fortifiée, parce qu'elle est sur la frontiere d'Espagne. On y voit une citerne si vaste, qu'elle contient assez d'eau pour en fournir toute la ville pendant six mois. L'eau y est conduite par un magnifique aqueduc d'une lieue de long, élevé en quelques endroits de quatre ou

cinq arcades fort hautes, les unes ſur les autres.

Campo-Major, au nord d'Elvas, *place forte* dans un très-bon air.

Estremoz, à l'occident d'Elvas, petite ville, mais fortifiée, célebre par la victoire que le comte de Schomberg remporta ſur les Eſpagnols en 1663. Elle eſt partagée en ville haute & baſſe: celle-ci eſt plus nouvelle que l'autre : elle a une grande & belle place, au milieu de laquelle eſt un étang. Près de là ſont des carrieres de très-beau marbre.

Avis *, petite ville ſur une hauteur, avec un château, chef-lieu d'un ordre de chevalerie du même nom.

Villa-Vicosa, au ſud-eſt d'Eſtremoz. Cette ville, qui porte le titre de marquiſat, eſt ſituée dans un terroir très-fertile. Elle a un beau palais, où les ducs de Bragance faiſoient autrefois leur réſidence.

Olivença, au ſud-eſt de Villa-Vicoſa, *ville forte*, chef-lieu d'un comté de ſon nom.

Evora, *capitale* de l'Alentejo. Son *archevêché* a été érigé en 1540, par Paul III. Le cardinal Henri avoit fondé ſon *univerſité* avant de devenir roi de Portugal.

Beja, au ſud-oueſt d'Evora, ville ancienne, avec un fort château.

Serpa, au ſud-eſt de Béja, près la rive gauche de la Guadiana. Cette ville eſt médiocre, mais forte.

Ourique, au ſud-oueſt de Béja, petite ville, célebre par la victoire qu'Alphonſe I y remporta ſur cinq rois Maures en 1139. Ce fut après cette victoire que ſes troupes lui donnerent le titre de roi. Cette victoire eſt auſſi l'origine des armes de Portugal, dans leſquelles on remarque cinq écuſſons d'azur poſés en croix.

VI. *Du royaume d'Algarve*

Ce pays, dont le nom ſignifie en arabe *le bout* & *l'extrémité*, fut poſſédé juſqu'en 1190, par un roi Maure. Il a environ 27 lieues de long ſur huit de large, & trente-cinq de côtes ſur l'Océan. Il renferme quatre *cités*, qui ſont *Tavira*, *Sylves*, *Lagos* & *Faro*, quelques autres villes moins remarquables, & quantité de bourgs & de villages. On n'y voit par-tout que vignes & figuiers : on y trouve des bains chauds, & des ſources d'eaux minérales. La Mer y abonde en excellents poiſſons.

TAVIRA, *capitale*. Elle a un très-bon *port*, défendu par une fortereſſe, & porte le titre de duché.

SYLVES, à l'oueſt de Tavira, dans une belle campagne, qui eſt ſi agréable, qu'on la nomme le *paradis terreſtre* du Portugal. Cette ville, qui étoit autrefois la capitale, eſt à deux lieues de la Mer. Son évêché a été transféré à Faro.

LAGOS, *port*. Cette ville eſt bâtie ſur un rocher : on pêche dans le voiſinage beaucoup de thons.

FARO, *évêché*, *port*. Cette ville s'eſt accrûe des ruines d'une ancienne ville, nommée *Oſſonoba*, comme on le voit dans une ancienne iuſcription tranſportée à Faro. La pêche des thons & des ſardines fait le principal commerce des habitants : il croît auſſi de fort bons vins dans ſon terroir.

CASTRO-MARINO, petite ville preſque à l'embouchure de la Guadiana.

Des poſſeſſions du Portugal en Aſie, en Afrique & en Amérique.

On eſt redevable aux Portugais de la découverte des Indes orientales, & de la connoiſſance des côtes occidentales & orientales de l'Afrique,

aussi-bien que de celles du cap de Bonne-espérance, qu'ils doublerent à la fin du XVe. siecle. Nous indiquerons ici, en peu de mots, ce que le Portugal possede dans ces pays & en Amérique ; car, c'est ce qui rend fort riche ce royaume, qui d'ailleurs est assez petit. Les Portugais possedent :

Dans l'Asie *Goa*, & quelques autres places sur la côte occidentale de l'Inde, en-deçà du Gange : *Macao*, près de la Chine. Ils ont été plus puissants en Asie ; mais les Hollandois leur ont enlevé nombre de places, au commencement du dernier siecle, parce que les Portugais étoient alors sous la domination des Espagnols, avec qui les Hollandois étoient en guerre.

Dans l'Afrique, où ils ont plus de pays qu'aucune nation de l'Europe : la ville de *Mazagan*, dans le royaume de Maroc ; les isles de *Madere* & du *Cap-Verd ;* quelques forts près de la riviere de Cambie, dans la Guinée occidentale ; les isles de *Fernand-Po*, de *Saint-Thomas* & d'*Annobon ; Loanda* dans le Congo, où ils ont nombre d'autres établissements considérables ; sur la côte orientale, la ville de *Mosambique*, & plusieurs forts qui tiennent dans le respect la plupart des petits rois de cette contrée, qui sont tributaires du Portugal.

Dans l'Amérique méridionale, *le Brésil*, d'où le Portugal tire de grandes richesses ; la côte orientale de l'embouchure de la riviere de la *Plata*, au sud-est ; & les deux rives de celle des *Amazones*, au nord-est.

Entre l'Amérique septentrionale & l'Europe, les isles *Açores* ou *Terceres*.



SECTION V.

De la Suisse.

LA Suisse est bornée au nord & à l'orient, par la Souabe & le Tirol, provinces d'Allemagne ; au midi, par l'Italie & la Savoie ; à l'occident, par la Franche-Comté, province de France. Ce pays s'étend depuis environ le vingt-quatrieme degré de longitude, jusqu'au delà du vingt-huitieme ; & entre le quarante-sixieme & le quarante-huitieme de latitude septentrionale.

La *Suisse* étoit renfermée dans l'ancienne Gaule, & ses peuples se nommoient *Helvétiens* : les Grisons, leurs plus considérables alliés, s'appelloient les *Rhétiens*, & appartenoient à l'Italie. Les Suisses ont été long-temps sous la dépendance des rois de France, & sous celle des rois de la Bourgogne Transjurane : ensuite ils ont appartenu à l'Allemagne, & principalement aux princes de la maison d'Autriche ; mais leurs gouverneurs, par une conduite tyrannique, donnerent lieu à la plupart des habitants de ce pays de se mettre en liberté peu à peu. Les Suisses, proprement dits, composent treize cantons, qui sont autant de républiques souveraines, mais confédérées & unies ensemble pour se soutenir l'une l'autre. Outre les treize cantons, il y a de petits pays que l'on appelle leurs *sujets*, parce qu'ils ne participent pas à la souveraineté ni au gouvernement : ils sont la plupart enclavés dans la Suisse propre. Enfin, on joint aux Suisses plusieurs états voisins qui sont leurs alliés, quoiqu'ils ne soient pas proprement des confédérés.

Les

Les cantons d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Undervald*, commencerent la confédération Helvétique en 1308, & la cimenterent en 1315, par la défaite des Autrichiens. Comme le canton de Schwitz étoit alors le plus considérable, le nom de *Suisse* leur fut donné. *Lucerne* se joignit à eux en 1332. Dix-neuf ans après, *Zurich* fit de même; & en 1352, *Zug* & *Glaris* le suivirent; *Berne*, en 1353, s'unit à ces sept cantons: ce sont ceux-là qu'on appelle les huit anciens cantons. *Fribourg* & *Soleure* furent engagés au nombre des cantons en 1481. *Bâle* & *Schafouse* y furent reçus en 1501, & *Appenzel*, le dernier de tous, en 1513. La maison d'Autriche & l'Empire n'ont reconnu l'indépendance des Suisses, que par le traité de Munster, en 1648, & cet avantage leur fut procuré par la France. Ils prennent le titre de *Louables Cantons*; &, avec leurs alliés, celui de *Louable Corps Helvétique*.

On parle dans ce pays, l'allemand & le françois. La partie orientale se sert de la langue allemande; celle qui est à l'occident & au midi, parle l'une & l'autre langue: on l'appelle la *Suisse Romande*. Les cantons catholiques s'assemblent à Lucerne; les protestants à Arau sur l'Aar, au nord-est de Berne; & l'assemblée générale, qui autrefois se tenoit à Bade, à l'occident de Zurich, se tient, depuis 1712, à Frawenfeld, qui n'en est pas fort loin. Ces assemblées ou dietes générales, sont composées des députés de chaque canton, & de trois députés de leurs principaux alliés, qui sont, la ville & l'abbé de Saint-Gal, & la république de Bienne. Elles se tiennent tous les ans, au commencement de Juillet. On y traite de toutes les affaires qui regardent le corps helvétique, & elles s'y décident à la pluralité des voix. Les deux députés de Zurich tiennent la premiere place, & le plus ancien de ces deux députés préside. C'est lui qui fait

les propositions, qui convoque les dietes, par des lettres circulaires, & à qui les ambassadeurs & les ministres étrangers s'adressent. Voici l'ordre que les cantons sont convenus de garder entr'eux : Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Undervald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schafouse, Appenzel.

Les Suisses sont laborieux, robustes, constants, francs, courageux & bons politiques. Ils prétendent qu'ils sont en état, avec leurs alliés, de mettre sur pied une armée de 300000 hommes.

Leur pays est très-élevé, & rempli de montagnes. Le Rhin & le Rhône, deux des plus grands fleuves de l'Europe, y prennent leur source, aussi-bien que l'Aar, le Russ, le Tesin & l'Inn.

Le *Rhin* prend sa source au mont S. Gothard, aussi-bien que le Tesin qui va en Italie.

Le *Rhône* court dans la partie méridionale de la Suisse, & traverse le lac de Geneve, d'où il entre en France. Il a sa source au mont Furca, près celui de S. Gothard.

L'*Aar* & le *Russ* traversent la Suisse, l'un à l'occident, & l'autre à l'orient : on trouve aussi leur source près des mêmes montagnes. Le Russ passe à travers du lac de Lucerne.

L'air de la Suisse est tempéré, plus froid que chaud, & fort sain. Ce pays seroit plus fertile qu'il ne l'est, sans le grand nombre de montagnes qui le couvrent, sur-tout au midi. On ne laisse pas d'y recueillir du bled, du chanvre, du lin & des fruits de plusieurs sortes. Les montagnes ont des pâturages & des simples en abondance, entr'autres ceux qu'on nomme *Vulnéraires de Suisse*, qui sont les plus estimés de tous. Les collines, en quelques endroits, ont d'assez bons vignobles. Le principal commerce consiste en bestiaux & en fromages.

Les lacs les plus considérables sont ceux de *Ge-*

neve, au sud-ouest; de *Neuchâtel*, à l'ouest; de *Zurich* & de *Lucerne*, vers le milieu; de *Constance*, au nord-est. Plusieurs auteurs rapportent ce dernier à l'Allemagne, parce que la ville qui lui donne son nom est de cet empire. Ces lacs sont fort abondants en poissons, sur-tout en truites, dont plusieurs pesent jusqu'à soixante livres.

ARTICLE I.

Des treize Cantons Suisses.

ENTRE les treize cantons, il y en a sept catholiques, deux moitié catholiques & moitié protestants, & quatre protestants. Des sept cantons catholiques; savoir, *Uri*, *Undervald*, *Schwitz*, *Zug*, *Fribourg*, *Soleure* & *Lucerne*, les quatre premiers sont démocratiques, les trois autres sont aristocratiques: les deux cantons moitié catholiques & moitié protestants, *Glaris* & *Appenzel*, sont démocratiques: les quatre protestants sont aristocratiques; ce sont *Zurich*, *Bâle*, *Schafouse* & *Berne*.

§. I. *Des Cantons Catholiques.*

Des sept cantons catholiques, il y en a quatre à l'orient, du sud au nord: ce sont Uri, Undervald, Schwitz & Zug; le cinquieme, savoir, Fribourg, est au sud-ouest: le sixieme, qui est Soleure, est au nord-ouest: le septieme, Lucerne, se trouve dans le milieu.

1. *Le Canton d'Uri.*

C'est une longue vallée presqu'entourée par les Alpes, & située vers le sud-est. On croit qu'il a

tiré son nom de ses armes, qui portent une tête d'*Ure* ou de bœuf sauvage. Ce canton dépend, pour le spirituel, du diocese de Constance.

ALTORF, au sud-est du lac de Lucerne, & près du Russ, est le principal bourg de ce canton, qui n'a point de ville. Ce bourg a de fort belles maisons, & les rues en sont bien pavées. L'église paroissiale est au milieu, & tout auprès, le couvent des capucins. De l'autre côté de la riviere de Russ est une abbaye de bénédictines. La maison de ville & l'arsenal méritent d'être vus, aussi-bien que la fabrique pour tailler & polir le crystal. Les environs d'Altorf sont fort agréables par la quantité de jardins & de maisons de campagne dont ils sont remplis. C'est le lieu de la naissance de Guillaume Tell, que l'on peut regarder comme le premier auteur de la liberté de la Suisse.

2. *Le Canton d'Undervald.*

Il est à l'occident de celui d'Uri. Une chaîne de montagnes couvertes de chênes le partage en deux grandes vallées. C'est de là que lui vient son nom, qui signifie *pays au pied de la forêt.* Il est, pour le spirituel, dans la dépendance de l'évêque de Constance, aussi-bien que le canton suivant.

STANTZ, à l'occident du lac de Lucerne, est le seul lieu considérable de ce canton.

Il n'y a que les deux cantons dont nous venons de parler, qui ne portent pas le nom de leurs capitales.

3. *Le Canton de Schwitz.*

Il a donné son nom à tout le pays, comme nous l'avons remarqué. Sa principale richesse consiste en bétail.

SCHWITZ, à l'orient du lac de Lucerne, est un grand bourg, situé dans une campagne agréable.

On y remarque quelques beaux édifices, comme l'église paroissiale, qui porte le nom de S. Martin, deux couvents de capucins, un de religieuses & la maison de ville.

EINSIEDELN *, au nord-est de Schwitz, bourg célebre par une abbaye de bénédictins, où est un fameux pélérinage à une chapelle de la Ste. Vierge. L'abbé, qui est régulier, se qualifie prince de l'Empire, & sa communauté est ordinairement composée de cent religieux. Ce bourg a donné naissance au médecin Théophraste Paracelse, célebre dans le XVIe. siecle.

4. *Le Canton de Zug.*

Ce canton est le plus petit de tous, & n'a que quatre lieues de long & autant de large. Il dépend pour le spirituel, du diocese de Constance.

ZUG est une jolie ville, située au bord d'un lac dans une fertile campagne. Ses rues sont grandes & larges, & ses maisons assez bien bâties. L'hôtel-de-ville est ce qu'il y a de plus remarquable. Elle a une collégiale, un couvent de capucins, & un de religieuses. Près de la montagne de *Morgarten*, au sud-est, les Suisses, au nombre de 1400, remporterent, en 1315, sur 30 mille Autrichiens, une victoire complete, qui mit le sceau à leur liberté.

5. *Le Canton de Fribourg.*

Ce canton est gouverné par un grand & un petit conseil, présidés alternativement par deux chefs nommés *Avoyers*.

FRIBOURG, *place forte*, sur la *Sane*. Cette ville, qui est sur le penchant d'une colline raboteuse, est grande & belle. Sa cathédrale porte le nom de S. Nicolas : elle est vaste & bien ornée. Les jésuites y avoient une belle maison située sur une éminence. Il y a aussi un couvent d'augustins, &

un autre de cordeliers. L'évêque de Lausane y fait sa résidence, depuis que la religion réformée est établie à Lausane. A une lieue de cette ville, tirant du côté de Berne, se trouve un hermitage, placé sur un haut rocher au pied duquel coule la Sane. Cet hermitage a été taillé dans le roc par un seul homme, avec son valet, dans l'espace de 25 ans. Il y a fait un joli couvent, où l'on voit une église de 63 pieds de long, & 36 de large, avec son clocher qui a 70 pieds de hauteur, une sacristie, un réfectoire, une cuisine dont la cheminée a 70 pieds de haut, une grande salle longue de 93 pieds, sur vingt-deux de large, deux chambres à côté qui ont ensemble 54 pieds de long, deux escaliers, & au dessous une cave assez grande, & plus bas un caveau où s'est trouvée heureusement une source de très-bonne eau. Devant l'hermitage est un petit jardin potager, qui fournit des herbages & des fleurs.

GRIERES, au midi de Fribourg, est une petite ville qui portoit ci-devant le titre de comté. Ses fromages sont fort connus.

6. *Le Canton de Soleure.*

Il s'étend le long de l'Aar, & produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Il est du diocese de Lausane.

SOLEURE, anciennement SALODURUM, *capitale*, *place forte*, sur l'Aar. Cette ville est ancienne, grande, belle & forte. On y voit de très-beaux édifices. Le plus remarquable est l'eglise collégiale de S. Urse. Les jésuites y avoient un beau college, dont la façade a été bâtie aux dépens de Louis XIV. L'ambassadeur de France auprès des treize cantons, réside dans cette ville. Il demeure dans le couvent des cordeliers, situé dans le fauxbourg de cette ville, de l'autre côté de

l'Aar. L'hôtel-de-ville est bien bâti, & orné de belles peintures, qui représentent diverses batailles des Suisses. L'arsenal est assez bien rempli d'armes, de munitions de guerre. Les environs de Soleure sont agréables, sur-tout les avenues du côté de la montagne, qui sont très-belles.

OLTEN *, petite ville sur l'Aar.

7. *Le Canton de Lucerne.*

C'est le plus considérable de la Suisse, après Zurich & Berne. Il est assez fertile, & le lac qui porte son nom, fournit beaucoup de poissons. Il est du diocese de Constance.

LUCERNE, sur le Rufs, à l'endroit où cette riviere sort du lac de Lucerne. Cette ville est grande, peuplée & riche par le commerce de marchandises qu'on y apporte d'Italie. Les jésuites y avoient un beau college. Il y a, outre ce college, une collégiale célebre, nommée *Saint-Léger*, un couvent de cordeliers, & un autre d'ursulines. On garde dans l'hôtel-de-ville la figure d'un géant, dont les os ayant été examinés par un habile anatomiste de Bâle, furent jugés avoir été les ossements d'un corps de dix-neuf pieds de hauteur. La *Tour de l'eau* n'est remarquable que par son antiquité. Elle est située à l'endroit où le Rufs sort du lac. On dit qu'elle servoit anciennement de phare; qu'on y allumoit du feu la nuit pour éclairer les bateaux, & qu'elle a donné à la ville le nom de Lucerne; mais aujourd'hui elle sert à garder les archives. Lucerne est la résidence du nonce & de l'ambassadeur d'Espagne.

SURSÉE, petite ville sur le lac de ce nom. Elle se gouverne en forme de république, sous la protection des Lucernois, à qui néanmoins ses magistrats sont obligés de prêter serment.

§. II. *Des Cantons moitié catholiques & moitié protestants.*

Ces cantons font à l'orient de la Suisse propre.

1. *Le Canton de Glaris.*

GLARIS eft un bourg beau & grand, le principal du canton. Les catholiques & les proteftants font l'office tour-à-tour dans la même églife.

2. *Le Canton d'Appenzel.*

APPENZEL, gros bourg, riche & bien peuplé, fur la riviere de *Sitter.* C'eft le chef-lieu du canton de ce nom. Il s'appelle en Latin, *Abbatis Cella.* On l'a ainfi nommée, parce que l'abbé de Saint-Gal, autrefois feigneur d'une partie de ce pays, y avoit un château dans lequel il demeuroit fouvent.

§. III. *Des Cantons proteftants.*

Ces cantons font, Zurich, au nord-eft; Bâle, au nord-oueft; Schafoufe, au nord; & Berne, vers le milieu.

1. *Le Canton de Zurich.*

Il eft le premier dans l'ordre des treize cantons; & il a la préféance dans les affemblées générales, quoiqu'il ne foit que le cinquieme par fon entrée dans la confédération. Cette primauté lui a été donnée par les autres cantons, d'un commun confentement, à caufe de la puiffance & de la célébrité de la ville de Zurich, qui a été autrefois ville impériale. Du temps de Jules-Céfar, fes habitants fe nommoient *Tigurini*, & ils formoient l'un des quatre cantons *Helvétiens.* Son terroir eft fertile en grains & en fruits. Il a de bons pâturages, & quelques vignobles.

ZURICH, *capitale*, *ville forte*, à l'extrêmité fep-

tentrionale du lac du même nom, & sur le *Limat*, riviere qui sort de ce lac. C'est une ville ancienne, grande & bien bâtie, peuplée & riche par ses manufactures, & le commerce de crépons & de soie qu'on y apporte d'Italie. Elle est divisée par la riviere en deux parties inégales, qui sont jointes ensemble par deux grands ponts de bois. Le plus grand, qui est vers le milieu de la ville, est si large, qu'il sert de promenade publique, & qu'on y tient le marché des herbes & des fruits; l'autre, placé plus haut, est tout couvert; on peut s'y promener commodément, & à l'abri des injures de l'air. L'hôtel-de-ville est d'une belle symmétrie, & bâti de pierres de taille très-bien travaillées. On n'a rien épargné de ce qui étoit capable de l'embellir. Cette ville a aussi un grand nombre d'hôpitaux bien rentés, une bibliotheque publique, un très-bel arsenal & deux temples: le premier étoit une collégiale, dont les revenus sont possédés par des ministres, qui enseignent les belles-lettres, la philosophie & la théologie dans un college voisin, qui a eu de célebres professeurs; le second temple étoit une abbaye de bénédictines, qui a été converti en college. On voit dans la grande place, où étoit autrefois le palais impérial, un jet-d'eau qui monte à 115 pieds. Zwingle, qui établit la réformation dans une partie de la Suisse, étoit né en cette ville, aussi-bien que Conrad Gesner, célebre naturaliste, surnommé le Pline de l'Allemagne. Zurich est aussi la patrie d'un imprimeur de ce nom, qui est très-connu par la délicatesse de ses poésies.

Winterthur, au nord-est de Zurich. C'est une petite ville assez bien bâtie, qui se gouverne en forme de république, sous la protection de Zurich.

Stein, plus au nord, sur le Rhin, qui sort en cet

endroit du lac de Conftance. Cette petite ville fe gouverne comme la précédente.

2. *Le Canton de Bâle.*

BASLE, fur le Rhin, *capitale*, *univerfité*, fondée en 1460, par Pie II. Cette ville eft grande, belle, & la plus confidérable de toute la Suiffe. Le Rhin la divife en deux parties inégales, qui font jointes par un beau pont de 250 pas, conftruit de bois & de pierres. On compte, dans la premiere partie, deux cent vingt rues, fix grandes places, quarante-fix belles fontaines, cinq portes & fix fauxbourgs. La feconde a trois mille pas de circuit : elle a, outre la paroiffe de S. Théodore, trois églifes, qui étoient à des religieux avant la réformation, & elle eft ornée de plufieurs fontaines. Son églife cathédrale eft magnifique : on y voit la fépulture d'Anne, femme de Rodolphe de Hapsbourg, premier empereur de la maifon d'Autriche, & celle du favant Erafme. La maifon de ville eft auffi fort belle. Il y a à Bâle une bibliotheque publique qui eft confidérable. Cette ville eft illuftre par le concile général qui s'y eft tenu en 1431. Après la tranflation de ce concile à Ferrare, & enfuite à Florence, plufieurs évêques, qui refterent à Bâle, dépoferent le pape Eugene IV, & élurent Amédée VIII, duc de Savoie. Il prit le nom de Félix V ; mais il fut obligé, dans la fuite, d'abdiquer fa dignité ; & il eft regardé comme anti-pape. On fait, dans cette ville, un grand commerce de clincaillerie. L'évêque, qui y réfidoit quand elle étoit catholique, demeure à Porentru, à neuf ou dix lieues de Bâle, vers l'occident. L'état qu'il s'eft confervé, fe rapporte à l'Empire, dont il eft prince. Bâle eft la patrie des Bernoulli, célebres mathématiciens.

Entre les cantons de Bâle & de Schafoufe, font

quatre villes, appellées *Forestieres*, que l'on joint quelquefois à la Suisse, quoiqu'elles appartiennent proprement à l'Allemagne. Lorsque la France & l'Allemagne sont en guerre, les Suisses ont droit d'avoir garnison dans ces villes, pour servir de rempart à leur pays.

3. *Le Canton de Schafouse.*

Ce canton est beau, & abondant en grains, en très-bons vins & en fruits.

SCHAFOUSE, sur le Rhin, *capitale*. Cette ville est médiocrement forte; mais elle est grande & belle. Elle a deux temples magnifiques: on y admire sur-tout, celui qu'on appelle le grand temple: son pont étoit le plus beau qui fût sur le Rhin: il est tombé le 3 Mai 1754. La maison de ville & l'arsenal sont considérables. Schafouse a deux bibliotheques publiques, & une horloge très-curieuse dans la tour de *Frong-Wag*.

A une demi-lieue au dessous de Schafouse, le Rhin se précipite à travers des rochers, & fait une cascade affreuse, dont on entend le bruit à plusieurs lieues: on est obligé d'y décharger les bateaux.

4. *Le Canton de Berne.*

C'est le plus grand des cantons Suisses, & il a le second rang. Il est gouverné par un grand-conseil, dont les deux chefs se nomment *Avoyers*, & par un sénat qu'on appelle le petit conseil.

BERNE, sur l'Aar, *capitale*. C'est une grande ville, riche, très-peuplée, & la plus belle de la Suisse: on y voit un temple magnifique, & un arsenal bien fourni. A côté de ce temple est une superbe terrasse, revêtue, de trois côtés, d'épaisses murailles de plus de cent pieds de hauteur. C'est une des plus belles places de Berne: elle est plantée de plusieurs rangs d'arbres, qui forment une agréable

promenade. Près de ce même temple est le college où l'on enseigne la jeunesse : c'étoit autrefois un couvent de cordeliers. Il est enrichi d'une belle bibliotheque, qui a de beaux & anciens manuscrits sur toutes sortes de matieres, & d'un cabinet de raretés, où l'on a ramassé grand nombre de curiosités de la nature & de l'art. Berne tire son nom du mot *Bern*, qui signifie un ours, en langue du pays, parce que son fondateur y tua un de ces animaux, lorsqu'on commençoit à la bâtir; & c'est sans doute pour cela qu'elle a un ours pour armes, & qu'on a soin d'entretenir plusieurs de ces animaux dans les fossés de la ville. C'est la patrie du baron de Haller, également célebre dans la poésie & dans la médecine.

ERLACH *ou* CERLIER, sur le lac de Biel ou Bienne, au nord-ouest de Berne. Cette petite ville, qui appartenoit aux princes d'Orange de la maison de Châlons, qui étoient aussi princes de Neuchâtel en Suisse, a été conquise sur eux par les Bernois en 1476, avec les seigneuries d'*Orbe* & d'*Echalans*, qu'ils partagent avec le canton de Fribourg.

ARAU *, sur l'Aar, au nord-est de Berne, dont elle dépend avec certaines réserves. Ce fut à Arau que se fit, en 1712, le traité de paix, qui mit fin à la guerre qui s'étoit élevée entre les cantons protestants & les catholiques.

HAPSBOURG, au nord-est du canton de Berne, & près de l'Aar, château qui appartenoit aux anciens comtes de Hapsbourg, de qui est sortie la maison d'Autriche.

LAUSANNE, au sud-ouest, dans le pays de Vaud, & assez près du lac de Geneve. C'est une belle ville, qui est assez grande, & dont la principale église est magnifique. Le bailli demeure dans le château, où l'évêque résidoit autrefois. Outre la

cathédrale, il y avoit à Lausanne huit églises : savoir, celles des dominicains & des cordeliers, une collégiale & cinq paroisses. Les calvinistes ont détruit la plupart de ces églises, & ont conservé celle des cordeliers, qui est vaste & belle. L'évêque de Lausanne est suffragant de Besançon : chassé par les Bernois en 1536, il s'est retiré à Fribourg. On établit alors une *université* à Lausanne. Le terroir de cette ville produit d'excellents vins. C'est la patrie de Jean-Pierre de Crouzas, célebre philosophe & mathématicien, auteur d'une logique très-peu estimée.

§. IV. *Des Sujets des Suisses.*

On entend par sujets des Suisses, divers petits pays possédés en commun par plusieurs cantons, & qui la plupart, sont renfermés dans la Suisse propre. On peut les diviser en trois parties, selon qu'ils sont, ou du côté de l'Allemagne, ou du côté de la France, ou du côté de l'Italie.

I. *Sujets des Suisses du côté de l'Allemagne.*

Il y en a sept : savoir, l'ancien *comté de Bade* les *Offices libres*+, le *Turgow*, le *Rheintal* *, l'ancien *comté de Sargans*, le *Gaster* ou pays d'*Utznach*, & la ville de *Rapperscheweil.*

1. Le *comté de Bade*, à l'occident de Zurich, appartenoit autrefois aux huit anciens cantons, qui le gouvernoient alternativement par un bailli qui étoit deux ans en place ; mais depuis le traité d'Arau, en 1712, il dépend de Zurich & de Berne, entre lesquels ce pays est situé.

BADE, *capitale*, sur le Limat. C'est une jolie ville, riche, marchande & célebre par ses eaux chaudes. Elle a l'avantage de choisir ses magistrats, & de se gouverner par ses loix, quoiqu'elle ne jouisse pas du droit de souveraineté.

2. Les *Offices libres* * sont voisins de Bade, au midi : ils dépendoient ci-devant des sept anciens cantons; mais, en 1712, ils ont été partagés. La partie septentrionale est à Zurich, Berne & Glaris, & la méridionale est, comme auparavant, aux sept cantons.

BREMGARTEN, sur le Russ, ville assez jolie, où il y a de bonnes papeteries. Elle est dans la partie septentrionale. La méridionale n'a que des bourgs & des villages, avec la fameuse abbaye de *Muri* ou *Muren*.

3. Le *Turgow* ou la *Turgovie*, au nord-est de Zurich, dépend des huit anciens cantons.

FRAWENFELD *, *capitale*, près de *Thur*, sur le chemin de Winterthur à Constance. C'est une assez grande ville avec un fort château : elle est ancienne, & l'on prétend que l'impératrice Hélene, mere de Constantin, y a souvent fait sa résidence.

4. Le *Rheintal* *, le long du Rhin, au nord-est d'Appenzel, dépend des huit anciens cantons & d'Appenzel; ce n'est que depuis 1712, que les Bernois ont part à la souveraineté de ce pays. Les droits seigneuriaux se partagent par moitié entre les cantons & l'abbé de Saint-Gal, qui a droit de basse justice dans la plus grande partie.

REINECK, *capitale*, près de l'entrée du Rhin dans le lac de Constance. C'est une petite ville fort ancienne, où réside le bailli de Rheintal.

5. Le *comté de Sargans*, au nord-est de Glaris, appartient aux sept anciens cantons; & il fut arrêté, par le traité d'Arau, que la religion protestante pourroit y être professée comme la catholique.

SARGANS, *capitale*, & résidence du bailli.

6. Le *Gaster* est une petite contrée entre Sargans & Zurich : elle appartient aux cantons de Schwitz & de Glaris, qui y entretiennent deux baillis.

UTZNACH est la ville principale, c'étoit autrefois un comté.

7. RAPPERSCHEWEIL, près du pays précédent. Cette ville est jolie, & bâtie sur le lac de Zurich. Elle dépendoit ci-devant des cantons d'Uri, de Schwitz, d'Undervald & de Glaris; mais, en 1712, elle a été obligée de reconnoître ceux de Zurich & de Berne pour ses souverains. Ses habitants professent la religion catholique.

II. *Sujets des Suisses du côté de la France.*

Ce sont quatre bailliages qui appartiennent à Berne & à Fribourg : ils prennent le nom de leurs capitales.

1. MORAT, à l'occident de Berne, & près d'un petit lac qui porte le nom de Morat. C'est une petite ville, célebre par la seconde bataille que les Suisses y gagnerent en 1476, sur Charles le téméraire, duc de Bourgogne.

2. GRANSON *, au sud-ouest de Neuchâtel, & sur son lac : c'est une petite ville, près de laquelle le duc de Bourgogne fut défait une premiere fois, & où il perdit de grandes richesses.

3. ORBE, au midi, & près du canal qu'on a fait pour joindre les lacs de Neuchâtel & de Geneve. Son bailli réside dans le château d'*Echalans*, qui est au sud-est. Orbe est une ville fort ancienne; elle tire son nom des *Urbigeni*, l'un des quatre cantons *helvétiens* du temps de Jules-César.

4. SCHWARZENBOURG*, à l'orient de Fribourg: c'est un lieu peu considérable, de qui sept paroisses dépendent.

III. *Sujets des Suisses du côté de l'Italie.*

Les Suisses possedent quatre gouvernements & trois bailliages au sud-est d'Uri, sur l'ancien territoire d'Italie.

1. Ces gouvernements sont ceux de *Lugano* ou *Lawis*, en allemand ; de *Locarno* ou *Luggaris*, de *Mendris* *, & de *Valmagia* ou *Val-Madia* *. Ils furent donnés aux Suisses, en 1512, par le duc de Milan, Maximilien Sforce, qu'ils avoient rétabli dans ses états. Ils dépendent des douze anciens cantons, à l'exclusion d'Appenzel, qui n'étoit pas encore entré dans la confédération. Ces pays sont très-fertiles en vins & en grains.

LUGANO, grande ville, près d'un lac qui porte son nom.

LOCARNO *, à l'occident de la précédente. C'est une ville considérable, qui est située dans une plaine, entre une haute montagne & le lac Majeur, dont la partie septentrionale porte le nom de Locarno. Il y a un si grand nombre de marchands en cette ville, qu'il s'y tient une foire toutes les semaines.

2. Les trois bailliages sont ceux de *Bellinzone*, de *Val-Brenna* * & de *Riviera* *. Ils dépendent des cantons d'Uri, de Schwitz & d'Undervald, qui les acheterent il y a plus de 200 ans ; ils les gouvernent alternativement.

BELLINZONE est la ville la plus considérable : elle est située au bord du Tesin, dans une plaine qui est au pied des Alpes, en trois côteaux qui ont chacun un vieux château fort, où les baillis résident alternativement.

ARTICLE II.

Des Alliés des Suisses.

LES alliés des Suisses sont associés à la confédératique Helvétique, & sous sa protection. On en compte dix. Ce sont, à l'orient, la *ville* & l'*abbaye de*

de S. Gal, qui forment deux états distincts, & les *Grisons*; au midi, les républiques du *Valais* & de *Geneve*; à l'occident, la principauté de *Neuchâtel*, la ville de *Bienne* ou *Biell*, & l'*évêché de Bâle*; la ville de *Mulhausen* en Alsace, & l'*évêché de Constance*, au nord-est de la Suisse. Nous ne parlerons point ici des évêchés de Bâle & de Constance, parce qu'ils appartiennent à l'Allemagne; le premier étant du cercle du haut Rhin, & le second de celui de Souabe. On comptoit autrefois parmi les alliés des Suisses *Rotweil*, ville de Souabe; mais elle a renoncé à cette alliance en 1632.

1. *De la ville de Saint-Gal.*

La ville & l'abbaye de S. Gal ne sont séparées l'une de l'autre que par une muraille; cependant elles n'ont rien de commun. La ville ne dépend point de l'abbé; elle est libre, & alliée aux cantons Suisses, dès 1402. Ses habitants professent la religion protestante.

SAINT-GAL, grande ville, bien bâtie, fort marchande, à trois lieues environ du lac de Constance: il y a une belle manufacture de toiles fines. C'est la patrie de Joachim Vadianus, célebre écrivain du XVIe. siecle. Il a laissé à ses concitoyens une belle bibliotheque, qu'on a rendue publique, & qui est placée dans l'ancien couvent de Sainte-Catherine.

2. *De l'abbé de Saint-Gal.*

L'abbaye de Saint-Gal doit son origine à un gentilhomme Ecossois qui portoit ce nom, & qui étant venu en France au VIIe. siecle, se retira en ce lieu pour y vivre dans la solitude. L'abbé de Saint-Gal a depuis long-temps un état assez considérable: il porte le titre de prince de l'Empire; mais il ne prend point séance dans les dietes ou assemblées générales des princes d'Allemagne. Il

fit alliance, en 1451, avec les cantons de Zurich; Lucerne, Schwitz & Glaris. Son état se divise en deux parties: savoir, les anciennes terres au nord, & le *Tokkenbourg* au midi. Il acheta ce dernier pays en 1468, d'un comte qui en portoit le nom, à condition que les Tokkenbourgeois, qui avoient déjà fait alliance avec plusieurs cantons Suisses, conserveroient leurs privileges, & le droit de choisir leurs magistrats. Mais l'abbé entreprit, en différents temps, de les assujettir tout-à-fait; & ce fut en particulier ce qui occasionna la guerre de 1712, entre les cantons de Berne & Zurich, contre une partie des cantons catholiques, alliés de l'abbé de Saint-Gal. Celui-ci fut enfin contraint de laisser les choses dans leur premier état. Les bâtiments de l'abbaye de Saint-Gal sont très-considérables, & il a une bibliotheque fort riche en manuscrits. Les cantons de Berne & de Zurich s'emparerent, en 1712, de ce qu'il y avoit de plus rare; mais ils ont tout rendu en 1716. L'abbé a un palais superbe.

WYL *, à l'occident de Saint-Gal, sur le Thur. C'est une ville assez jolie, quoiqu'elle ne soit presque bâtie que de bois : elle est regardée comme la *capitale* des anciennes terres de l'abbé de Saint-Gal, qui y réside ordinairement, parce qu'il y est moins gêné que dans son abbaye.

LIECHTENSTEG, *capitale* du Tokkenbourg, au midi de la précédente, & sur le Thur; c'est où s'assemble le grand-conseil de ce pays, qui est composé de soixante membres.

3. *Des Grisons.*

On croit que ce nom leur vient de ce que les auteurs de leur confédération portoient de longues barbes grises, avec des habits de gros drap gris. Ils se liguerent entr'eux en 1470, & s'allie-

rent aux Suiſſes en 1491. Leur pays, qui s'appelloit autrefois la *Rhétie*, eſt au ſud-eſt de la Suiſſe, & il a environ trente-cinq lieues de long : il eſt bien peuplé, quoique dans le cœur des Alpes. Les Griſons ſont partagés en trois cantons, qu'on nomme *ligues* ; ce ſont la ligue haute ou Griſe, la ligue de la Cadée ou de la Maiſon-Dieu, & la ligue des dix Droitures ou communautés. Leur gouvernement eſt démocratique ; & quoique ces ligues comprennent chacune pluſieurs communautés qui ſe gouvernent par leurs loix, elles ne compoſent qu'une république, dont la ſouveraineté appartient au conſeil des trois ligues. Il y en a un général de toute la nation, qui s'aſſemble fort rarement ; l'autre conſeil eſt compoſé des députés de chaque communauté. Il s'aſſemble réguliérement tous les ans à la fin d'Août, & il ſe tient alternativement dans la capitale de chacune des trois ligues. Le chef de la ligue où il ſe tient y préſide toujours. On n'y traite que des affaires générales, comme de la paix, de la guerre, des alliances ; & quoiqu'une ligue ait plus de députés qu'une autre, la premiere, c'eſt-à-dire, la ligue Griſe, en ayant vingt-ſept ; celle de la Cadée, vingt-deux, & celle des dix Droitures, quatorze ; on y compte les voix ſans diſtinction. On prétend que les Griſons peuvent mettre ſur pied trente-cinq à quarante mille hommes. Quant à la religion, ils ſont proteſtants pour la plupart.

COIRE, *évêché*, ſur le Rhin, eſt la principale ville des Griſons, & dans la ſeconde ligue : elle eſt partagée en deux villes ; la plus grande eſt proteſtante. L'évêque, avec ſon clergé, & un certain nombre de catholiques, habite dans la petite, où eſt l'égliſe cathédrale : il eſt prince de l'empire, & allié des Suiſſes. Coire fait un corps à part, qui a ſon gouvernement & ſes loix. Elle a un

grand-conseil composé de soixante-dix personnes ; du nombre desquelles on en tire quinze qui forment le sénat.

ILANTZ, sur le bas Rhin. C'est une ville d'une moyenne étendue, & la principale de la premiere ligue. Son terroir est fertile en bled & en vin, aussi-bien que celui de la ville suivante.

MEYENFELD, sur le Rhin, au nord de Coire. C'est la principale ville de la troisieme ligue. Elle est célebre par la défaite de l'empereur Maximilien I, en 1499. Depuis ce temps, les Autrichiens n'ont plus tenté de réduire les Grisons.

Ces peuples ont, comme les Suisses, des sujets : ce sont l'ancien comté de *Bormio*, au sud-est ; celui de *Chiavenne*, au sud-ouest ; & entre les deux, la *Valtelline*. Leurs habitants sont, pour la plupart, catholiques. Ils dépendent, en grande partie, des diocèses de Côme, dans le duché de Milan, de Bergame & de Bresse, dans la seigneurie de Venise, pour le spirituel. Ces trois pays sont très-fertiles, sur-tout en excellent vin ; aussi sont-ils extrêmement peuplés, & remplis d'églises. On y compte jusqu'à 200 paroisses.

SONDRIO, *capitale* de la Valtelline, sur l'Adda. Les deux autres pays ont pour capitale deux petites villes qui leur donnent le nom.

4. *Du Valais.*

C'est une vallée étroite, & longue de trente-quatre lieues, très-fertile en vins, & qui produit assez de grains pour la nourriture des habitants : elle est au midi du canton de Berne. Le gouvernement des habitants du Valais est démocratique, & leur religion est la catholique.

SION, *évêché*, près du Rhône, en est *capitale*. C'est une ancienne & jolie ville, située dans une belle plaine, au pied de deux montagnes, sur les-

quelles il y a deux forts châteaux. Le chapitre de la cathédrale, qui porte le nom de Notre-Dame, est composé de vingt-quatre chanoines, douze capitulans & douze domiciliers. Les capucins y ont un couvent, & elle a aussi un college. Suivant un voyageur moderne, (*Mercure* de Janvier 1753) on voit dans cette ville une espece d'hommes singuliers, qu'on nomme *Cretins*, sourds, muets, imbécilles & presqu'insensibles aux coups; ils ont des gouetres qui leur pendent presque jusqu'à la ceinture. On ne voit en eux aucune trace de raisonnement; mais ils sont pleins d'activité pour ce qui regarde les besoins corporels. L'évêque de Sion est élu par son chapitre, qui choisit, par voie de scrutin, quatre sujets de son corps; & l'assemblée générale du pays se détermine pour un des quatre, & lui prête serment de fidélité. Il est prince de l'Empire; il porte le titre de comte & de préfet du Valais, & d'allié des Suisses. La ville dont il est titulaire lui appartient. Il préside à tous les conseils de la république du Valais. Louis XIV a fait avec cette république une alliance particuliere, en 1715, en même tems qu'avec les cantons Suisses catholiques.

SAINT-MAURICE, bourg avec un assez bon château, à l'occident de Sion, à la gauche du Rhône, autrefois nommé *Agaunum*, cité des Véragres, anciens habitans de ce pays. Saint Sigismond, roi de Bourgogne, y fonda, en 522, un monastere célebre, qui a eu jusqu'à 900 moines chantant les louanges de Dieu tour-à-tour, & sans interruption. Cette abbaye qui prit le nom de Saint-Maurice, après qu'on y eut découvert au IXe. siecle les reliques de ce saint Martyr & de ses compagnons, passa, en 1120, des bénédictins aux chanoines réguliers de Saint Augustin, qui ont un abbé régulier à leur tête, soumis à l'évêque de Sion, pour

le spirituel & pour le temporel. Saint-Maurice est au pied d'une montagne, qu'un pont extrêmement hardi, & composé d'une seule arche, joint à une autre montagne qui est de l'autre côté du Rhône. Ce pont est comme une porte, qui ferme le passage de la vallée, dont l'abbé de S. Maurice est le maitre.

5. *De la république de Geneve.*

Cet état, qui n'a qu'un petit territoire autour de sa ville, est au sud-ouest de la Suisse, & près de la France. Dès 1526, la ville de Geneve s'allia aux cantons de Fribourg, de Berne & de Zurich, & en 1584 elle fit une alliance solemnelle avec tous les cantons.

GENEVE, *capitale*, est une grande ville, marchande & bien peuplée. Ses chefs, au nombre de quatre, qu'on nomme *Syndics*, sont tirés d'un conseil de vingt-cinq magistrats, choisis du grand-conseil, composé de deux cent conseillers. C'est dans le grand-conseil que réside la souveraineté. Les syndics sont changés tous les ans, à la pluralité des voix des bourgeois. Les ducs de Savoie ont fait en différents temps des tentatives pour s'emparer de Geneve, & peu s'en fallut qu'ils ne la prissent en 1602. On y célebre encore tous les ans la mémoire de l'*Escalade*, qui ne réussit pas au desir du duc de Savoie. On garde dans l'arsenal les échelles & le pétard dont on se servit dans cette occasion. Cette ville avoit autrefois un évêque, qui prend encore le titre de *prince de Geneve*, mais les habitants étant devenus Calvinistes, ont chassé leur évêque, qui fait sa résidence à Anneci en Savoie. Geneve a produit un grand nombre d'hommes illustres, entre lesquels sont Bénédict Pictet, François, Samuel, Michel & Jean-Alphonse Turretin, célebres théologiens Protestants; Jacques l'Escaille,

célebre poëte Hollandois, & Catherine l'Escaille sa fille, surnommée la *Sapho* Hollandoise; Daniel le clerc, savant médecin.

6. *De la principauté de Neuchâtel.*

Les anciens comtés de Neuchâtel & de Vallangin forment une petite principauté qui est à l'occident de la Suisse, & qui a douze lieues de long sur six de large. Elle est bien peuplée, & il y a de grands vignobles qui produisent d'excellents vins. On trouve dans le Lac de Neuchâtel ou d'Yverdun, qu'elle a à l'orient, de grandes truites, & d'autres bons poissons. Les comtés de Neuchâtel & de Vallangin ont eu d'abord chacun leur maître. Ils furent possédés au commencement du XVIe. siecle par les ducs de Longueville. La mort de la duchesse de Nemours, derniere princesse de cette maison, fit naître un grand procès en 1707. Treize compétiteurs se présenterent, & prétendirent tous avoir droit d'hériter de cette principauté. Le prince de Conti, soutenu par la France, étoit un des principaux; mais les états du pays se déclarerent en faveur du roi de Prusse, qui le possede encore aujourd'hui, & qui y a un gouverneur. Les habitants sont protestants, à l'exception de ceux de la Châtellenie de Landeron : ils firent, en 1526, une alliance étroite avec les cantons de Berne, de Fribourg, de Soleure & de Lucerne.

NEUCHATEL, *capitale*, sur le Lac de même nom; belle ville, fort peuplée, & assez marchande.

VALLANGIN, petit bourg au nord de Neuchâtel.

7. *De la ville de Bienne ou Biell.*

Cette ville, qui est au nord-est de Neuchâtel, étoit autrefois soumise à l'évêque de Bâle; mais elle ne prétend plus en dépendre aujourd'hui : les habitants lui paient cependant quelques redevances,

& il élit leur maire, qui doit être choisi parmi les bourgeois de la ville. Ils ont fait plusieurs alliances avec divers cantons Suisses pour se soutenir, & ils sont entrés, en 1547, dans la ligue de tous les cantons : dès 1503, ils s'étoient fait recevoir bourgeois de Berne. Ils ont la souveraineté du Val Saint-Imier ou d'Arguel *, qui est dans leur voisinage. Ils sont calvinistes.

BIENNE, autrefois PETINISCA, que les Allemands appellent *Biell*, est au bord du lac de son nom, & sur la riviere de Suze, dans un lieu agréable & fertile, sur-tout en vins. Cette ville est gouvernée par un grand & petit conseils.

8. *De la ville de Mulhausen en Alsace.*

Cette république, qui n'a qu'un petit territoire au nord-ouest de Bâle, s'est fait associer à la bourgeoisie de cette ville en 1506 ; & neuf ans après, elle fit alliance avec tous les cantons Suisses. Elle professe la religion calviniste.

MULHAUSEN, sur l'Ill, dans le Suntgau. C'est une assez belle ville. Elle a été ville impériale. Son nom lui vient du grand nombre de ses moulins. Son territoire est fertile en grains & en vins.

SECTION VI.

De l'Italie.

L'ITALIE est en partie une presqu'isle, qui a la figure d'une botte. C'est un des plus beaux pays de l'Europe. Sa longitude est entre le vingt-troisieme degré vingt minutes, en y comprenant la Savoie, & le trente sixieme trente minutes : sa lati-

tude, en y renfermant les isles, entre le trente-septieme & le quarante-septieme. Elle a environ 270 lieues depuis le lac de Geneve, jusqu'à l'extrêmité de la Calabre, qui est au bout de la botte : quant à sa largeur, elle est fort inégale.

Les Alpes séparent l'Italie de la France, de la Suisse & de l'Allemagne. Le mont Apennin la traverse dans toute sa longueur, du nord-ouest au sud-est. L'air y est fort sain, quoique très-chaud, sur-tout vers le midi. La terre y est fertile en tout : on y nourrit grand nombre de vers à soie ; & la soie qui en provient fait un de ses meilleurs revenus.

On sçait que l'Italie a été le berceau de l'empire Romain, qui de-là s'est étendu dans tous les pays qui sont autour de la mer Méditerranée. Après que l'empire d'Occident eut été démembré par les peuples du nord, au Ve. siecle, les Ostrogoths, ou Goths orientaux, posséderent une grande partie de l'Italie. Ensuite, les Lombards y fonderent, sur la fin du VIe. siecle, un puissant royaume, qui dura environ 200 ans. Charlemagne ayant chassé les Lombards, s'empara de l'Italie supérieure, dont il donna une partie considérable au pape. L'Italie inférieure, c'est-à-dire, le royaume de Naples & la Sicile, resta aux empereurs de Constantinople, qui en furent en partie dépouillés par les Sarrasins, auxquels les Normands l'enleverent dans le XIe. siecle. Aujourd'hui l'Italie a, pour principaux souverains, le pape, la maison d'Autriche, le roi des deux Siciles, le roi de Sardaigne, & les républiques de Venise & de Gênes.

Les Italiens excellent communément dans les arts & dans les sciences, sur-tout dans l'architecture, la sculpture & la peinture. Il n'est point de pays où il y ait un si grand nombre d'académies.

La décadence de la maison de Charlemagne, &

les fréquentes divisions arrivées entre le pape & les Empereurs, ont donné lieu au grand nombre de principautés, duchés, comtés & marquisats, dont l'Italie se trouve aujourd'hui remplie. Les uns relevent de l'Empire, & les autres du pape. L'Italie est le pays où il y a le plus d'archevêchés & d'évêchés. L'inquisition y a plusieurs tribunaux. La religion catholique est la seule qui y soit permise.

Les rivieres les plus considérables de l'Italie sont :

Le *Pô*, qui prend sa source au mont *Viso* dans le Piémont, sur les confins du Dauphiné, traverse le Piemont & le Montferrat, le duché de Mantoue, le Ferrarois, en arrosant les villes de Turin, de Casal, de Plaisance, de Crémone, puis se rend dans le golfe de Venise par plusieurs embouchures.

L'*Adige*, qui prend sa source dans le Tirol au nord, traverse l'évêché & la ville de Trente, l'état de Venise. passe à Vérone, sépare la Polésine de Rovigo du Padouan, puis se jette dans le golfe au dessous de Venise.

L'*Adde* ou *Adda*, qui sort du pays des Grisons, traverse le Lac de Côme, passe à Lodi, & se décharge dans le Pô, entre Crémone & Plaisance.

Le *Tésin*, qui prend sa source près du Mont-Saint-Gothard, traverse lac le *Lac Majeur*, passe à Pavie, puis se décharge dans le Pô.

L'*Arno*, qui arrose le Florentin, passe par Florence & Pise, & se jette dans la Mer, au dessous de cette derniere ville.

Le *Tibre*, qui prend sa source dans le mont Apennin, près de Camaldoli, au nord-est de la Toscane, passe près de Pérouse, Orviette & dans Rome, puis se jette dans la Mer à Ostie.

Outre les Lacs dont nous venons de parler, savoir, de *Côme*, autrefois *Lac Lucrin*, & le *Lac Majeur*, anciennement *Lac Verban*, il y a encore celui de *Garde*, autrefois *Lac Benac*, dans l'état de

Venise, & celui de *Pérouse*, autrefois *Lac de Trasimene*, dans l'état de l'église.

Nous divisons l'Italie en trois parties : la *septentrionale*, celle du *milieu*, & la *méridionale* ; à quoi il faut ajouter les isles.

La septentrionale répond en grande partie à l'ancienne Lombardie, & s'appelloit auparavant *Gaule Cis-Alpine*. Elle se subdivise aujourd'hui en six souverainetés : savoir, les *états de la maison de Savoie*, qui comprenent la Savoie (1), le Piémont, le Montferrat, & la patrie occidentale du duché de Milan : la *république de Gênes* ; le duché de *Parme* ; le duché de *Modene* ; les duchés de Milan & de Mantoue, qui appartiennent à la *maison d'Autriche* ; enfin, la *république de Venise*.

La patrie du milieu contient l'*état de l'église*, le *grand duché de Toscane*, & quelques petits états qui y sont enclavés, tels que la *république de Luques*, &c.

La partie méridionale ne renferme que le *royaume de Naples*, qui, lorsqu'il est uni à la Sicile, comme aujourd'hui, s'appelle le *royaume des deux-Siciles*.

Les principales isles d'Italie sont : la *Sicile*, la *Sardaigne*, la *Corse* & *Malte*, au midi de la Sicile.

(1) Plusieurs habiles géographes que nous suivons ici, font entrer le duché de Savoie dans l'Italie, parce que le roi de Sardaigne, qui le possede, réside dans l'Italie proprement dite, & qu'il y a la plus grande partie de ses états contigus à la Savoie.

CHAPITRE PREMIER.

L'Italie septentrionale.

ARTICLE I.

Des états de la maison de Savoie, ou du roi de Sardaigne.

LA maison de Savoie est très-ancienne, ayant pour tige Humbert *aux blanches mains*, qui étoit comte d'une partie de la Savoie vers l'an 1025. D'habiles écrivains disent qu'il étoit le quatrieme descendant de Boson, comte d'Ardenne, qui avoit épousé, sur la fin du IXe. siecle, Ermengarde, fille de l'Empereur Louis II, & qui se fit élire, en 879, roi de Provence. Louis son fils, qui fut roi d'Italie & Empereur, eut de sa femme Adelaïde, Charles-Constantin, prince de Vienne, & pere d'Amé, dont Humbert *aux blanches mains* fut le fils.

Les descendants de ce dernier, qui agrandirent peu-à-peu leurs états, soit par des mariages, soit par des traités, ne porterent pendant long-temps que le titre de comtes de Savoie. Mais l'empereur Sigismond se trouvant, en 1416, à Chamberi leur capitale, & alors leur résidence, érigea le comté de Savoie en duché, en faveur d'Amédée VIII, (1) à qui il confirma tous les privileges ac-

(1) Les princes souverains estimoient le titre de comte, autant & quelquefois plus que celui de duc. Le comte de Toulouse en France, avoit les duchés de Septimanie & de Narbonne, le comte de Savoie avoit le duché de Chablais & celui d'Aoste; mais Amédée VIII aima mieux être duc de Savoie. *Guichenon, histoire générale de Savoie*, tom. I. pag. 456.

cordés par ses prédécesseurs à la maison de Savoie. Ses princes sont vicaires de l'Empire d'Allemagne en Italie ; & comme ils sont vassaux de cet Empire pour quelques terres, ils ont droit de séance aux dietes ; mais ils ne contribuent aux charges qu'en cas de guerre avec les Turcs. Ils portent, depuis 1720, le titre de rois de Sardaigne, ayant eu vers ce temps-là cette isle à la place de la Sicile, qui leur avoit été accordée par le traité d'Utrecht, en 1713. Ils se qualifient aussi rois de Chypre, quoiqu'ils n'aient jamais possédé ce royaume. Le droit qu'ils y ont est fondé sur la donation que fit, en 1487, Charlotte de Lusignan, fille de Jean, dernier roi légitime de Chypre, à Charles duc de Savoie, dont elle avoit épousé le neveu, Louis comte de Genevois. Cependant Jacques, frere naturel de cette princesse, qui s'étoit emparé du royaume de Chypre, avec le secours du Soudan d'Égypte, & de sa femme Cathérine Cornaro, Vénitienne, abandonna cette isle, en 1489, aux Vénitiens, sur qui les Turcs l'ont prise en 1571.

La loi Salique a lieu dans les états de la maison de Savoie. Ils sont aujourd'hui bornés, à l'occident, par la France, au nord, par la Suisse ; à l'orient, par le lac majeur, le Tésin, le Pô, & le duché de Parme ; au midi, par la seigneurie, ou république de Gênes, & une petite partie de la mer Méditerranée. Ils renferment la Savoie, le Piémont, le Montferrat, & la partie occidentale du duché de Milan, c'est-à-dire, plusieurs territoires qui en ont été détachés, & cédés au duc de Savoie, roi de Sardaigne, par la maison d'Autriche, en 1708, 1735 & 1743. Nous parlerons de la Sardaigne en traitant des isles.

§. I. *De la Savoie.*

Le duché de Savoie étoit, avec le Dauphiné, le

pays des anciens Allobroges, & il faisoit partie de la Gaule. Sa longueur est d'environ trente lieues du sud au nord, & sa largeur de vingt-cinq. L'air y est très-froid, à cause des montagnes qui sont toujours couvertes de neige. Le terroir est peu fertile, excepté en quelques endroits, où l'on recueille assez de bled & de vin.

La Savoie est bornée, au nord, par le lac de Geneve & le Rhône, qui la séparent de la Suisse, de la Bourgogne & du Dauphiné, provinces de France; au midi, aussi par le Dauphiné; & à l'orient, par le Piémont & le Valais.

La religion catholique est la seule qu'on y professe, aussi-bien que dans tous les états du roi de Sardaigne.

Les principales rivieres qui arrosent la Savoie, sont l'*Isere*, dont nous avons décrit le cours en parlant du Dauphiné, l'*Arche*, & l'*Arve*.

L'*Arche* arrose la partie méridionale de la Savoie. Elle prend sa source à l'orient, passe à Saint-Jean de Maurienne, & se jette dans l'Isere.

L'*Arve* arrose la partie septentrionale de ce pays, & se jette dans le Rhône, un peu au dessous de Geneve.

On divise la Savoie en six parties; trois vers le septentrion: le Genevois, le Chablais, le Faucigni: trois vers le midi, la Savoie propre, la Tarentaise, la Maurienne.

1. *Le Genevois.*

Anneci, *évêché*, sur le lac d'Anneci. C'est une ville assez bien bâtie, & la résidence de l'évêque de Geneve, depuis que les Genevois, devenus calvinistes, ont chassé, en 1535, Pierre de la Baume, leur évêque. Le corps de S. François de Sales, leur plus illustre évêque, mort à Lyon en 1621, est

dans une des deux églises de la Visitation, dont l'ordre a commencé en cette ville. Il y a aussi des dominicains, des capucins, des bénédictins & des religieuses de Sainte Claire. Les cordeliers ont un fort beau couvent près la cathédrale, dans laquelle ils font l'office après les chanoines. Les barnabites ont le college; & les prêtres de la Mission, le séminaire.

2. *Le Chablais.*

THONON, *capitale*, sur le lac de Geneve. Il y a un college de barnabites, & plusieurs maisons religieuses. Les peres de l'Oratoire desservent la paroisse.

EVIAN. C'est une ville médiocre, au bord du lac de Geneve.

RIPAILLE*, bourg entre Thonon & Evian, fameux par la vie délicieuse qu'y menoit Amédée VIII, duc de Savoie, qui s'y étoit retiré après avoir renoncé au gouvernement de ses états.

3. *Le Faucigni.*

LA BONNE VILLE*, sur l'Arve. C'est une petite ville, défendue par un château peu considérable. Celui de Faucigni, qui est auprès vers le nord, a domné le nom à la province.

CLUSE, sur l'Arve, au sud-est de la précédente.

BONNE, au nord-ouest de la Bonne-Ville.

4. *La Savoie propre.*

CHAMBERI, *capitale*, *parlement*, *chambre des comptes*. C'est une ville assez bien bâtie, & médiocrement grande: elle a un beau château. La collégiale, qu'on nomme la Sainte-Chapelle, a été fondée par le duc Amédée IX, & sa femme Yolande de France, vers l'an 1467. Le chef du chapitre a le titre de doyen de Savoie, Chamberi

est pour le spirituel sous la dépendance de l'évêque de Grenoble, qui y a un official : les jésuites y avoient un college magnifique. En 1742, les François & les Espagnols s'emparerent de cette ville, & d'une grande partie de la Savoie, qu'ils ont rendue en 1748. C'est la patrie de l'abbé de S. Réal, auteur de plusieurs ouvrages historiques, & du pere Deschalles, jésuite, célebre mathématicien.

MONTMÉLIAN, au sud-est de Chambéri. C'est une ville bâtie sur une montagne, avec un fort château, que Louis XIV avoit ruiné en 1706, mais qui a été rétabli depuis. C'est aux environs de Montmélian que croît le meilleur vin de Savoie.

4. *La Tarentaise.*

Il sort de ce pays, tous les ans, une infinité de Savoyards qui se répandent par bandes dans les pays voisins.

MONSTIERS, autrefois FORUM CLAUDII, & depuis TARENTASIA, *archevêché*, sur l'Isere. C'est une ville médiocre, mais fort peuplée. Il y a de très-bon sel fossile dans ses environs.

6. *La Maurienne.*

Cette partie de la Savoie a été le premier patrimoine de ses princes. Humbert *aux blanches mains*, qui en est la tige, & qui vivoit au XIe. siecle, portoit le nom de *Comte de Maurienne.*

SAINT-JEAN, *évêché* suffragant de Vienne en Dauphiné. Cette ville est sur l'Arve.

§. II *Du Piémont.*

Quoique le Piémont soit montagneux en plusieurs endroits, il est fort peuplé & fertile en bled, en vins & en fruits. Son nom lui est venu de sa situation au pied des Alpes, qui le séparent de la France & de la Savoie, Son étendue est d'environ soixante

ſoixante & dix lieues du nord au ſud, & de trente-ſix de l'eſt à l'oueſt. Le fils aîné du roi de Sardaigne portoit ci-devant le nom de prince de Piémont, maintenant il porte celui de duc de Savoie.

Le Piémont comprend le *Piémont* propre, dans le milieu; le duché d'*Aoſte*, au nord; la ſeigneurie de *Verceil*, & le comté d'*Aſt*, à l'orient; le marquiſat de *Saluces*, à l'occident; le comté de *Nice*, au midi.

1. *La Principauté de Piémont.*

TURIN, autrefois AUGUSTA TAURINORUM, & COLONIA TAURINA, ſur le Pô, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *univerſité*. C'eſt une ville qui n'eſt pas extrêmement grande, mais belle, fortifiée & fort peuplée. Les rois de Sardaigne y réſident ordinairement : ils y ont un palais magnifique, & richement meublé. On compte à Turin dix paroiſſes, dont pluſieurs ſont deſſervies par des religieux, & un grand nombre de couvents. Hors de la ville il y a deux maiſons de capucins. Dans l'une, qui eſt au delà du Pô, & bâtie ſur une colline, on voit une égliſe, la plus magnifique que ces religieux aient en Europe. Il y a auſſi à Turin une magnifique chapelle du S. Suaire, toute revêtue de marbre noir. La cave qui eſt deſſous ſert de ſépulture aux rois de Sardaigne. La citadelle a un puits qui eſt d'une telle largeur, qu'on y a pratiqué un eſcalier, dont la pente eſt ſi douce que les chevaux peuvent deſcendre juſqu'en bas. Turin eſt la patrie du celebre Charles-Thomas Maillard, cardinal de Tournon. Il s'eſt formé, depuis quelques années dans cette ville, une ſociété des ſciences.

YVRÉE, anciennement EPOREDIA, *évêché*, *place forte*, au nord, ſur la Doria-Baltéa. Son territoire

s'appelle le *Canevez*. On y fait d'excellents fromages.

SUSE, au nord-ouest de Turin, sur la Doria-Riparia. C'est une place forte & un marquisat, aussi bien qu'Yvrée.

PIGNEROL, au sud-ouest de Turin. Louis XIV l'a rendu au duc de Savoie, après avoir démoli son château. Il a été érigé en évêché en 1749, par le pape Benoît XIV.

EXILLES, autrefois OCELLUM.

FENESTRELLES, &

CHATEAU-DAUPHIN, *places fortes*, les deux premieres au nord-ouest de Pignerol, & la derniere au sud-ouest. Elles ont aussi été rendues par la France au duc de Savoie, en 1713. Ces quatre places sont dans le pays nommé les *Quatre Vallées*, habité par des Vaudois qui professent la religion prétendue réformée, & que les rois de Sardaigne souffrent, à cause des services qu'ils en ont reçu dans leurs guerres.

CARIGNAN, au sud de Turin, sur le Pô, principauté.

SAVILLAN, au sud de Carignan, jolie & forte ville.

CONI, au sud de Savillan. C'est une belle ville, bien fortifiée, bâtie sur une montagne : elle est fort peuplée & fort marchande. Coni a un canal qui va jusqu'à Carmagnole.

MONDOVI, au sud-est de Coni, *évêché*, *université*, *place forte*, sur une montagne : ses environs sont fertiles en vins. Cette ville a plusieurs maisons religieuses. Elle a donné naissance au célebre cardinal Bona.

QUIERASQUE, au nord de la précédente, sur le Tanaro. C'est une grande ville avec une forteresse. On y fit, en 1631, un traité de paix, par lequel le duc de Savoie céda Pignerol au roi Louis

XIII, & obtint de l'empereur la partie occidentale du Montferrat.

2. *Le Duché d'Aoste.*

AOSTE, *évêché*, sur la Doria-Baltéa. C'est une ancienne ville, nommée autrefois AUGUSTA SALASSIORUM, AUGUSTA PRÆTORIA, au pied des Alpes, dans un pays fertile en pâturages & en toutes sortes de fruits. Quoique son circuit soit assez grand, elle a néanmoins peu d'habitants, de maisons & de palais; mais on voit dans son enceinte, des prés, des champs, des jardins bien entretenus, & bon nombre de monuments des Romains, comme arcs de triomphe, amphithéatres, ponts, chemins publics, que l'on admire encore, quoique ruinés, en partie, par le temps. C'est la patrie de S. Anselme, élu abbé du Bec, en 1078, & ensuite archevêque de Cantorbéri.

3. *La Seigneurie de Verceil.*

VERCEIL, *évêché*, *place forte.* Cette ville est grande & belle, située sur la riviere de Séfia, qui se jette dans le Pô. Son église de sainte Marie-Majeure est un très-bel édifice. La voûte en est soutenue par quarante colonnes de marbre, & le pavé, qui est entiérement de marbre, travaillé à la mosaïque, représente l'histoire de Judith & d'Holopherne. On conserve dans la sacristie, un manuscrit qui contient les évangiles de S. Matthieu & de S. Marc, que l'on dit être écrits de la main du martyr S. Eusebe, évêque de cette ville.

BIELLA, petite ville au nord-ouest de Verceil.

MASSERAN, à l'est de la précédente. C'est une principauté qui appartient à un prince feudataire du pape, de la maison de *Ferrari.*

4. *Le Comté d'Ast.*

AST, anciennement HASTA POMPEIA, *évêché*,

sur le *Tanaro*, qui prend sa source au midi dans les Alpes, & se jette dans le Pô au dessous d'Alexandrie. Ast est une ville ancienne & forte.

VERUE, sur le Pô, place très-forte, qui a été prise, en 1705, par le duc de Vendôme.

5. *Le Marquisat de Saluces.*

Après avoir eu long-temps ses seigneurs particuliers, il fut cédé à la France en 1560. Le duc de Savoie s'en empara en 1588, & il lui fut abandonné en 1601, en échange de la Bresse & de la partie du Bugey, qui est à l'occident du Rhône.

SALUCES, *évêché*, *capitale.* Elle étoit autrefois très-forte; mais elle a été ruinée par les François, en 1690.

CARMAGNOLE, près du Pô. Cette place, qui est enclavée dans le Piémont propre, est très-forte, riche & très-marchande. C'est la patrie de François Carmagnole, qui, de simple paysan, devint, par son rare mérite, premiérement général de l'armée du duc de Milan, & ensuite de celle des Vénitiens. Ceux-ci lui firent trancher la tête, en 1422, ayant découvert qu'il entretenoit des intelligences avec le duc de Milan, dont il vouloit regagner les bonnes graces.

6. *Le Comté de Nice.*

NICE, anciennement NICÆA MASSILIENSIUM; *évêché*, *place forte.* Elle dépendoit autrefois de la Provence. Cette ville est située sur un rocher escarpé, & a un château très-fort du côté de la Provence. Les François & les Espagnols l'ont prise, en 1744, & l'ont ensuite rendue.

VILLEFRANCHE. Elle a un pont, qui est défendu par deux châteaux, bâtis, l'un du côté de la mer, & l'autre du côté de la montagne.

TENDE, au nord-est, &

BEUIL *ou* BOGLIO, au nord-ouest. Ce sont deux

anciens comtés, que l'on joint ordinairement à celui de Nice.

PÉRINALDO, au sud de Tende. C'est la patrie de Jean-Dominique Cassini, & de Jacques-Philippe Maraldi, son beau-frere, de l'académie des sciences de Paris, & fameux astronomes.

ONEILLE, *principauté* enclavée dans la seigneurie de Gênes. Cette ville, qui a un bon *port*, & ses environs qui sont fertiles en huiles, appartenoient ci-devant à la maison de Doria, qui les vendit, en 1579, au duc de Savoie. Oneille est la patrie d'André Doria, l'un des plus fameux capitaines de mer.

Monaco, à l'orient de Villefranche, est une *principauté* indépendante, enclavée dans le comté de Nice. Elle est, depuis 1641, sous la protection du roi de France, qui y tient une garnison. Elle a passé, il y a vingt ans, de l'ancienne famille des Grimaldi, dans celle des Matignon, qui sont, comme étoient les Grimaldi, ducs du Valentinois en Dauphiné.

MONACO, autrefois HERCULIS MONÆCI PORTUS, *capitale*. Elle a un petit *port*, & est défendue par un château très-fort.

§. III. *Du Marquisat de Montferrat.*

On prétend que son nom vient des mots latins *Mons ferax*, qui signifient une montagnes fertile. Ce pays mérite, en effet, d'être ainsi nommé, à cause de la fertilité de ses campagnes & de ses vignobles. Il a eu des souverains particuliers, jusqu'en 1533. Les derniers étoient des princes Grecs de la famille des Paléologues, empereurs de Constantinople. Leur maison étant éteinte, Charles-quint donna le Montferrat aux ducs de Mantoue, quoique les ducs de Savoie y eussent des prétentions. Ils les firent valoir dans la suite,

Enfin, en 1631, par le traité de Quiérasque, le Montferrat fut partagé en deux parties : le *Montferrat Savoyard*, où étoient les villes d'Albe & de Trin, & le *Montferrat Mantouan*, où étoient Casal & Acqui. Depuis 1708, cette division n'a plus lieu, en conséquence de la cession que l'empereur Joseph fit au duc de Savoie, de la partie du Montferrat que possédoit le duc de Mantoue, qui fut alors mis au ban de l'Empire, & privé de ses états, & qui mourut peu après sans enfants.

CASAL, *capitale*, *évêché*, sur le Pô. Louis XIV, qui l'avoit acheté du duc de Mantoue, en 1681, l'avoit extrêmement fortifié ; mais ses fortifications furent rasées en 1706. Le roi de Sardaigne les a ensuite rétablies en partie, & y entretient une forte garnison.

ACQUI, *évêché*, au sud-est de la précédente, anciennement AQUÆ STATIELORUM. Cette ville est célebre par ses eaux chaudes : elle est médiocre, mais fort peuplée.

TRIN, autrefois RIGOMAGUS, *place forte*, au nord-ouest de Casal. C'est une ville bien bâtie, fort peuplée, & dans une situation agréable.

ALBE, autrefois ALBA POMPEIA, *évêché*, sur le Tanaro, à l'occident d'Acqui : c'est aujourd'hui un lieu peu considérable.

Au midi d'Albe & d'Acqui, est une contrée, appellée les *Langhes* *, qui comprend cinquante-huit fiefs relevant de l'Empire, & que l'empereur a donnés comme tels au roi de Sardaigne, en 1735. Plusieurs auteurs rapportent cette contrée au Piémont.

§. IV. *Territoires détachés du Duché de Milan.*

Ces petits territoires, sur lesquels les ducs de Savoie avoient des prétentions, & qui leur ont été cédés en différents temps, par la maison d'Autri-

che, comme nous l'avons dit, sont bornés, du côté de l'orient, par le lac Majeur & le Tésin ; & du côté de l'occident, par le Piémont & le Montferrat. Ils sont au nombre de huit ; ce sont du nord au sud :

1. Les vallées de la Sésia, au nord de la seigneurie de Verceil.

VARALLO, *capitale*, ville peu considérable sur la *Sésia*, qui se jette dans le Pô au dessous de Verceil.

2. La plus grande partie du territoire d'*Anghiera*, c'est-à-dire, la partie occidentale, à l'ouest du lac Majeur.

DOMO-DOSSOLA, sur le Tosa, *capitale*.

ARONA, sur le lac Majeur, au sud-ouest. C'est le lieu de la naissance de S. Charles Borromée, à qui on y a érigé une belle statue. On voit, près de cette ville, dans le lac Majeur, de petites isles, nommées *Isles Borromées*. Chacune est ornée d'un beau palais, avec des jardins charmants.

3. Le *Novarois*.

NOVARE, *capitale*, *évêché*, *place forte*, ancienne ville. C'est la patrie de Pierre Lombard, évêque de Paris, au XIIIe. siecle, connu sous le nom de Maître de Sentences, à cause d'une théologie scholastique qu'il a composée, & qui a eu une grande vogue.

4. Le *Vigévanasca*.

VIGEVANO, au sud-ouest de Novare, *évêché*. C'est une petite ville avec un château.

5. La *Laumelline*.

VALENCE, *capitale*, *évêché*, ville médiocre, bâtie sur une hauteur. Son château est bien fortifié.

6. L'*Alexandrin*.

ALEXANDRIE, *capitale*, *évêché*. Elle fut surnommée *de la Paille*, par l'empereur Fréderic Barberousse, à cause de ses murailles qui étoient faites

de boue & de paille. Elle a une forteresse considérable. C'est la patrie du pape Pie V & de George Mérula, savant géographe.

7. Le *Tortonese*.

TORTONE, autrefois DERTONA, *ou* JULIA DERTONA, *capitale*, *évêché*. C'est une ancienne ville assez forte, avec un beau château, fortifié à la moderne.

8. La plus grande partie du *Pavese*, au midi du Pô.

VOGHERA, sur le Staffora, ville médiocre, mais bien fortifiée, située dans un lieu fort agréable.

BOBBIO, *évêché*. Cette petite ville a titre de comté : il y a une célebre abbaye, fondée par S. Colomban.

Au midi du Tortonese & du Pavese, sont un grand nombre de fiefs de l'Empire, appellés *Feudi Imperiali* *, qui ont aussi été cédés au roi de Sardaigne.

ARTICLE II.

De la Seigneurie ou République de Gênes.

CE pays s'étend le long de la méditerranée : on le nomme la *Côte de Gênes*. Il faisoit partie de l'ancienne *Ligurie*. Quoiqu'il soit plein de montagnes, il ne laisse pas d'être très-fertile, & de produire d'excellents vins, de très-bons fruits, & surtout, quantité d'olives.

Cet état étoit autrefois fort puissant. Après avoir éprouvé diverses révolutions, il se donna à la France; mais il en secoua le joug, en 1527, par le secours de l'empereur Charles-quint, & il s'établit

ſur le pied où il eſt à préſent. André Doria, Génois, qui contribua le plus à rendre la liberté à ſa patrie, fit un nouveau réglement, qui fixe les anciennes familles nobles à vingt-deux, auxquelles on en a ajouté, dans la ſuite, vingt-quatre autres, qui font la ſeconde claſſe de la nobleſſe.

Le gouvernement eſt ariſtocratique. La ſouveraineté réſide dans le grand-conſeil des quatre cent nobles. Le ſénat a l'adminiſtration ordinaire des affaires. Il eſt compoſé de douze ſénateurs, & d'un doge, qui en eſt le chef. La charge de doge ne dure que trois ans. Il eſt élu alternativement dans l'ancienne & dans la nouvelle nobleſſe. On ne peut choiſir après lui, aucune perſonne de ſa famille, & il ne peut revenir lui-même à cette dignité, que cinq ans après qu'il en a été revêtu.

La république de Gênes a peu de revenus, quoique les particuliers ſoient très-riches.

GÊNES, *capitale*, *archevêché*, *port*, *place forte*. On la nomme *Gênes la ſuperbe*. C'eſt une grande & belle ville, qui s'éleve en forme d'amphithéatre ſur le bord de la mer. Elle eſt bien peuplée, la plus marchande de l'Italie après Veniſe, & célebre ſur-tout, par ſes manufactures de velours & de damas. L'égliſe cathédrale, dédiée à S. Laurent, eſt magnifique. Le palais du doge, celui de la ſeigneurie & l'arſenal, ſont très-beaux, auſſi-bien que celui d'André Doria, qui paſſe pour le plus ſuperbe de tous, de Charles Doria, duc de Turſi, des Palavicini & des Grimaldi. Les Jéſuites y avoient une ſuperbe égliſe, & une maiſon qui peut être miſe au nombre des palais de Gênes. Cette ville a une académie, qu'on nomme *des Endormis*, qui a produit d'habiles gens. La maiſon où elle s'aſſemble, mérite d'être vue, auſſi-bien que le portique des marchands. Il y a à Gênes 80000 habitants ou

environ. Son port eſt grand & ſpacieux, mais peu ſûr, fermé par un mole, où il y a un phare pour éclairer les vaiſſeaux pendant la nuit. Cette ville fut bombardée par les galeres de France, en 1684. Les troupes de la reine de Hongrie & de ſes alliés ont harcelé Gênes, en 1746 & 1747: mais les François & les Eſpagnols les ont repouſſés.

SAVONE, *évêché*, *port*, *place forte*, à l'occident de Gênes. C'eſt une grande ville, fort peuplée & fort marchande. Les Génois ont gâté ſon port, de peur qu'elle ne nuisît à leur commerce. Savone eſt la patrie des papes Sixte IV & Jules II.

NOLI, *évêché*. Elle a un bon port, & un château ſur une montagne voiſine.

Final, marquiſat, autrefois appartenant au roi d'Eſpagne. L'empereur s'en étant rendu maître, l'a donné aux Génois pour 300000 écus.

FINAL, *capitale*. C'eſt une petite ville maritime aſſez forte.

ALBENGA, autrefois ALBIUM INGONUM, *évêché*. Cette ville n'eſt guere peuplée : l'air y eſt fort mal-ſain.

VINTIMILLE, anciennement ALBIUM INTEMELUM *ou* ALBINTEMELIUM, *évêché*. C'eſt une ville fort peuplée. Elle a le titre de comté.

Toutes ces villes ſont de la *Riviere du Ponent*, ou côte occidentale ; les ſuivantes ſont de la *Riviere du Levant*, ou côte orientale, dans laquelle on met auſſi Gênes.

PORTO-FINO, à l'orient de Gênes, autrefois PORTUS DELPHINI.

RAPALLO, ſur le golfe de ſon nom, au nord-eſt de Porto-Fino. C'eſt la patrie de Fortunio Liceti, qui, quoique né avant terme, en 1577, & élevé d'une maniere qui tient du prodige, pour ſuppléer à la foibleſſe de ſon tempérament, a vécu près de 80 ans, & a compoſé un grand nombre

de ſavants ouvrages, entr'autres, un, à l'âge de 19 ans, qui traite de l'origine de l'ame.

BRUGNETO, *évêché*.

PORTO-VENERE, ville grande & belle, avec une fortereſſe.

SARAZANA, *évêché*, ville forte, qui a un château très-fort.

La république de Gênes a poſſédé l'iſle de *Corſe*: dont nous parlerons à l'article des iſles de l'Italie.

ARTICLE III.

Du Duché de Parme.

CE duché eſt borné au midi, par la république de Gênes; au nord, par le Pô, qui le ſépare du duché de Milan; à l'orient, par le Modénois; à l'occident, par les nouvelles poſſeſſions du roi de Sardaigne, détachées du duché de Milan. Il eſt fertile en bleds, en vins, & en excellents paturages. Ses anciens habitants, nommés *Boïens*, occupoient auſſi le Modénois, & partie du Mantouan, du Bolonois & du Ferrarois.

L'état de Parme, après avoir éprouvé pluſieurs révolutions, étant tombé ſous le pouvoir des papes, Paul III le donna à Louis Farneſe, qui fut créé duc, en 1545. Les deſcendants de ce prince ont poſſédé ce duché juſqu'en 1731, que Don Carlos, Infant d'Eſpagne, & fils de la princeſſe Eliſabeth de Parme, en fut reconnu ſouverain; mais, en 1736, ce prince étant devenu roi de Naples & de Sicile, céda le duché de Parme à la maiſon d'Autriche. En 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle, Don Philippe, ſon frere, eſt devenu

duc de Parme, & on lui a encore cédé le petit duché de Guaſtalla, qui eſt enclavé dans celui de Mantoue, à condition que ces états reviendront à la maiſon d'Autriche, s'il n'a point d'héritier, ou ſi ce prince parvient, lui ou ſes enfants, au trône d'Eſpagne ou des deux-Siciles. Lorſque les ducs de Parme relevoient du pape, ils lui payoient tous les ans 10000 écus pour l'hommage.

On diviſe cet état en duché de *Parme*, à l'orient; duché de *Plaiſance*, à l'occident; marquiſat de *Buſſeto*, au nord; & duché de *Guaſtalla*, au nord-eſt.

1. *Le duché de Parme.*

PARME, autrefois COLONIA JULIA AUGUSTA PARMA, *évêché*, *univerſité*, ſur le Parma. C'eſt une grande & belle ville, bien peuplée, & la ſeule place conſidérable de ce duché. Il y a une académie des beaux eſprits, appellés *les anonymes*; & un ſéminaire pour la nobleſſe, qui eſt un des plus beaux de l'Europe; il y a des places pour 250 nobles.

COLORNO, au nord de Parme, près du Pô, maiſon de Plaiſance des ducs de Parme, elle a de beaux jardins.

2. *Le duché de Plaiſance.*

PLAISANCE, *évêché*, *univerſité*, au confluent du Pô & de la Trebia. Cette ville eſt grande & belle. Elle eſt défendue par une citadelle qui renferme les logements des officiers, avec le palais du gouverneur, & une égliſe. L'hôtel-de-ville eſt l'édifice le plus remarquable de la grande place. Sa façade eſt ſoutenue par de hautes colonnes, qui forment une grande galerie. La cour eſt fort large, & les chambres qui l'environnent ſont ornées de belles peintures & de ſtatues de marbre. On voit dans la grande place deux magnifiques figures de

bronze de deux ducs de Parme ; savoir : d'Alexandre Farnese, & de son fils Ranuce. C'est la patrie du pape Grégoire X, & du fameux cardinal Albéroni.

Le *Val di Taro*, où l'on voit beaucoup de vignes, est situé au midi du duché de Plaisance.

BORGO DI TARO, *capitale*, au midi.

BARDI, château où le duc de Parme tient une petite garnison. On y renferme les prisonniers d'état.

3. *Le Marquisat de Busseto.*

Cette principauté, connue aussi sous le nom d'*Etat Palavicin*, appartenoit autrefois à la maison Palavicini, de qui les anciens ducs de Parme l'ont acquise.

BUSSETO, *capitale.*

BORGO SAN-DONINO, *évêché.* C'est une petite ville fort peuplée, & située dans une plaine très-agréable.

4. *Le Duché de Guastalla.*

Il est enclavé dans le duché de Mantoue, dont il est un démembrement.

GUASTALLA, petite ville, près la rive droite du Pô. Les François, joints aux Espagnols, y battirent, en 1734, l'armée Autrichienne.

LUZZARA, célebre par la victoire que les François, commandés par le duc de Vendôme, y remporterent en 1702, sur les Impériaux, commandés par le prince Eugene.



ARTICLE IV.

Du duché de Modene.

LE Modénois eſt borné à l'occident, par le duché de Parme; au midi, par la république de Luques & la Toſcane; à l'orient par l'état eccléſiaſtique; & au nord, par le duché de Mantoue. C'eſt un fief maſculin de l'Empire. Le duc à qui il appartient, eſt de l'ancienne maiſon d'Eſt, & il paye 40000 écus à l'empereur. Le pays eſt très-abondant, ſur-tout en vins excellents & en bleds. Sa riviere la plus conſidérable eſt la *Secchia*, qui l'arroſe du ſud au nord, & ſe jette dans le Pô.

Cet état renferme les duchés de *Modene* & de *Régio*, & les principautés de *Carpi* & de *Corregio*. Le duc de Modene poſſede auſſi au nord-eſt le duché de *la Mirandole*, qu'il a acheté de l'empereur en 1710, & la principauté de *Novellara*, près de Guaſtalla : celle de *Maſſa*, au ſud-oueſt, peut encore être régardée comme une annexe de Modene.

MODENE, autrefois MUTINA, *évêché*, *place forte*, *capitale* du duché de Modene. Cette ville ſituée ſur un canal entre la Secchia & le Panato, eſt grande & fort peuplée. Le duc y réſide ordinairement, dans un magnifique palais. Elle a quantité de belles fontaines, & des portiques où l'on peut marcher à couvert, mais ils ſont fort obſcurs, les rues étant étroites. C'eſt la patrie du cardinal Sadolet, eſtimé pour la belle latinité qui ſe remarque dans ſes ouvrages, & de Charles Sigonius, auteur d'excellentes notes ſur Tite-Live, & de ſavants traités ſur le droit romain.

CARPI, *place forte*, au nord-oueſt de Modene. Cette ville porte le titre de principauté ; elle eſt ancienne, marchande & peuplée.

REGIO *ou* REGE, anciennement FORUM LEPIDI, ou REGIUM LEPIDI, *évêché*. Cette ville, qui eſt la capitale de ſon duché, eſt peuplée & abondante en tout, étant ſituée dans une campagne très-fertile. Ses rues ſont larges & belles. Au milieu de la place on voit une ſtatue fort eſtimée, de Brennus, chef des Gaulois.

CORREGIO, entre Carpi & Régio : elle eſt belle & forte : elle a le titre de principauté.

Le duché de *la Mirandole* eſt un petit état ſur les confins du Modénois, au nord-eſt.

LA MIRANDOLE, petite ville forte. Elle eſt célebre par la maiſon des *Pic de la Mirandole*, qui a poſſédé ce petit état pendant cinq ou ſix cent ans, & qui a produit, au commencement du XVIe. ſiecle, un prince d'un ſavoir prodigieux.

NOVELLARA, entre Carpi & Guaſtalla. C'eſt une ville médiocre, avec titre de principauté. L'empereur l'a donnée au duc de Modene en 1737.

MASSA, au ſud-oueſt, entre la république de Gênes & celle de Luques, en Toſcane. C'eſt la *capitale* d'une petite principauté, dont l'héritiere a épouſé le prince héréditaire de Modene. Le duc ſon pere a fait faire, à travers le mont Appennin, un grand chemin, qui conduit de ſes états à cette principauté.

ARTICLE V.

Des Etats de la Maison d'Autriche en Italie.

DEPUIS le commencement de ce siecle, la maison d'Autriche possede en Italie, le duché de Milan & celui de Mantoue.

§. I. *Le Duché de Milan.*

Les souverains de cet état ont porté d'abord le nom de vicomtes, & ensuite celui de ducs. Ce fut en 1395, & en faveur de Galéas Visconti, que l'empereur Venceslas érigea le Milanez en duché. La maison des derniers ducs avoit le nom de Sforce. Vers le milieu du XVIe. siecle, ce duché fut long-temps disputé entre les Sforce, qui s'en étoient emparés après la mort de Jean-Marie, & de Philippe-Marie, fils de Jean Galéas, morts sans enfants, & Louis XII & François I, qui y avoient des prétentions légitimes du chef de Valentine, dont ils tiroient leur origine. En effet, il avoit été stipulé dans le contrat de mariage de Valentine, fille de Jean Galéas I, duc de Milan, avec Louis, duc d'Orléans, second fils de Charles V, dit, *le sage*, que si Galéas venoit à mourir sans enfants mâles, le duché appartiendroit à Louis son gendre. Le dernier des Sforce étant mort en 1535, Charles-quint demeura maître de ce duché, & en donna l'investiture à Philippe II, son fils, qui fut depuis roi d'Espagne. Les rois d'Espagne l'ont possédé jusqu'au décès de Charles II, en 1700. Philippe de France, duc d'Anjou, devenu roi d'Espagne en 1701, tâcha de le conserver : ayant perdu la bataille de Turin, l'empereur Joseph I s'en

s'en rendit maître en 1706; & il a été cédé par le traité de Bade, en 1714, à l'empereur Charles VI. Il appartient maintenant à la reine de Hongrie & de Bohême, sa fille, archiduchesse d'Autriche, & douairiere de l'empereur François-Etienne de Lorraine, grand-duc de Toscane. Le duché de Milan étoit plus considérable lors de son érection qu'à présent. Parme, Plaisance & le Trentin en faisoient alors partie. Depuis les démembrements qui en ont été faits, soit en faveur des Suisses, soit principalement en faveur du roi de Sardaigne, on partage le duché de Milan en six parties; le *Milanez* propre, le *Comasc*, le comté d'*Anghiera*, le *Pavesan*, le *Lodesan* & le *Crémonois*, qui portent les noms de leurs capitales.

MILAN, *capitale*, *archevêché*, *université*. On la surnomme la *grande*, avec raison; car elle a dix milles de circuit, c'est-à-dire, environ quatre lieues; vingt-deux portes, soixante & onze paroisses, onze chapitres, huit maisons de chanoines réguliers, deux cent trente églises, trente couvents de religieux, & trente-six de religieuses, dix hôpitaux, trente-deux colleges, & cent confrairies qui renferment un fort grand nombre d'ouvriers. On y travaille très-bien en galons, en broderies d'or & d'argent, & en crystal. Sa bibliothéque, nommée *Ambrosienne*, contient cinquante mille volumes: elle a été laissée par le cardinal Fréderic Borromée. La situation de Milan entre l'Adda & le Tésin, d'où on a tiré deux canaux, la rend très-marchande. Elle a une citadelle très-forte, d'un mille de circuit, & qui fait comme une ville à part. L'église métropolitaine est toute revêtue de marbre en dehors & en dedans: elle est dédiée à la sainte Vierge, & on l'appelle communément le *Dôme*. Elle a environ 500 pieds de long sur 200 de large, & est soutenue d'un grand nombre de co-

lonnes de marbre blanc d'une grosseur considérable, & ornée de beaucoup de statues de grand prix. Son portail sera magnifique quand il sera achevé, & le pavé de l'église n'est inférieur en rien à tout le reste. Il a coûté près de soixante-douze mille écus : il est tout de marbre à compartiments, d'une solidité & d'une beauté parfaite. Enfin, cette église est plus petite que St. Pierre de Rome, mais plus magnifique, selon quelques-uns. Il y a à Milan une autre église de la Vierge, dans une belle place environnée d'un beau portique, & à laquelle cette église donne un nouvel ornement. Sa façade est magnifique. Elle est ornée de statues & de bas-reliefs très-estimés. Le dedans ne dément pas cet extérieur. Le pavé est de marbre de plusieurs couleurs rapportées avec art. La voûte est toute couverte d'or, ou en peintures, & soutenue par des colonnes très-hautes & très-belles, & audessus il y a un beau dôme bien peint & bien doré. Le grand autel est d'une richesse surprenante. On y voit quatre colonnes d'argent, dont les bases & les corniches sont dorées, & au devant de cet autel est une lampe d'argent d'un poids incroyable, attachée à une chaine de même métal. Il semble que l'architecture, la sculpture & la peinture se soient disputé la gloire d'embellir cette église, qui ne cede en beauté à aucune d'Italie. Le grand hôpital est un des beaux édifices de cette ville. La grande cour est un quarré de cent vingt pas, environné d'un portique à double étage, qui est soutenu par de belles colonnes d'une espece de marbre. Le corps du bâtiment est de briques, & d'une commodité singuliere. Les plus illustres archevêques de Milan, dont il y a trente-cinq dans le catalogue des Saints, ont été, Saint Ambroise sur la fin du IVe. siecle, & Saint Charles Borromée, qui a été comme l'ame du dernier concile général

tenu dans la ville de Trente. C'est la patrie de plusieurs hommes célebres, entr'autres des papes Alexandre II, Urbain III, Céleſtin IV, Pie IV, Grégoire XIV, & du juriſconſulte Alciat.

COME, au nord de Milan, ſur le lac du même nom, belle ville, riche & marchande. C'eſt la patrie de Pline le jeune, de l'hiſtorien Paul Jove, & du pape Innocent XI.

ANGHIERA, ſur le Lac Majeur, au ſud-oueſt de Come. Cette ville eſt bâtie ſur une hauteur, & ella a un bon château. C'eſt la patrie de Galéas, premier duc de Milan.

PAVIE, autrefois TICINUM, *évêché*, *univerſité* fameuſe pour le droit, ſur le Téſin, au ſud de Milan. Elle eſt grande & riche : mais elle n'eſt pas peuplée à proportion. Elle étoit la capitale du royaume des Lombards. Son château reſſemble plus à un palais qu'à une forteresſe. Il a été bâti par Jean Galéas, premier duc de Milan, qui eſt auſſi le fondateur du magnifique couvent des chartreux près de Pavie. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, après ce couvent, ce ſont les deux colleges, dont l'un a été fondé par Pie V, & l'autre par le cardinal Borromée. C'eſt devant cette ville que François I fut fait priſonnier en 1525. Pavie a donné naiſſance au philoſophe Boéce, au pape Jean XVIII, à Jérôme Cardan, fameux médecin & mathématicien, & à Jean Ménochius, célebre commentateur de l'écriture ſainte.

LODI, autrefois LAUS-POMPEIA, *évêché* ſur l'Adda. Cette ville eſt grande, & dans une plaine fort ſpacieuſe. Elle eſt célebre par ſes fromages, nommés *Parméſans*, parce qu'une princeſſe de Parme, dit-on, les a fait connoître en France. C'eſt la patrie de Maffée Végio, auteur d'un excellent traité de l'éducation des enfants, & de pluſieurs autres ouvrages eſtimés.

CRÉMONE, *évêché*, *place forte* sur le Pô, grande & belle ville, qui est défendue par un bon château. Ses rues sont larges & droites, & elle a de très-belles places publiques & plusieurs beaux jardins. Sa tour passe pour une des plus hautes du monde. Sa cathédrale est magnifique, & le portail est élevé sur plusieurs colonnes de marbre; mais le grand autel sur-tout est d'une beauté achevée. Crémone a aussi plusieurs autres belles églises de religieux. C'est la patrie de Platine, bibliothécaire du Vatican, connu par ses vies des papes, & d'Antonio del Campo, fameux peintre.

§ II. *Le Duché de Mantoue.*

Il est situé à l'orient de celui de Milan, ayant le Modénois au midi, & la république de Venise au nord. Il est fertile en bleds, en pâturages, en fruits, & en vins excellents.

La principale riviere de ce duché est le Pô, qui le traverse dans toute sa largeur; les autres, moins considérables, sont la *Secchia*, au midi du Pô; l'*Oglio* & le *Mincio*, au septentrion.

Le Mantouan relevoit de l'empereur, & depuis 1540, il avoit des ducs de la maison de Gonzague. Le dernier étant mort sans postérité, en 1708, l'empereur Joseph s'est attribué ce duché, quoiqu'il y eût encore des princes de la même maison, & plusieurs branches collatérales. Le Mantouan appartient aujourd'hui à la reine de Hongrie, fille de l'empereur Charles VI.

MANTOUE, *capitale*, *évêché*, *place forte*. Cette ville est située au milieu d'un lac que forme la riviere de Mincio. On n'y peut entrer que par deux chaussées, qui ont chacune leur pont-levis, ce qui la rend extrêmement forte. Les ducs y avoient un palais vaste & magnifiquement meublé, qui fut pillé par l'armée de l'empereur en

1530, & un cabinet de curiosités des plus rares de l'Italie. Mantoue a aussi un grand nombre d'autres palais, que les grands seigneurs de la ville ont abandonnés pour se retirer à Venise. On compte dans cette ville environ 20000 hommes, 8 paroisses, 40 couvents. Sa cathédrale, bâtie par Jules Romain, qui l'a embellie de plusieurs belles peintures de sa main, est ornée de quantité de bons tableaux, & sa voûte est entiérement dorée. Le célebre poëte Virgile est né près de cette ville, qui est la patrie d'Antoine Possevin, jésuite, auteur d'une bibliotheque & d'un apparat sacré, du médecin Antoine Possevin; du poëte Baptiste le Montouan, & de plusieurs autres hommes célebres.

CASTIGLIONE, au nord-ouest de Mantoue. C'est une petite principauté qui appartient à une branche de la maison de Gonzague.

SOLFARINO, dans le voisinage de la précédente : petite principauté qui appartient à une branche de la même maison.

BOZZOLA, au sud-ouest de Mantoue, bourg qui formoit autrefois une principauté possédée par une branche de la maison de Gonzague.

SABIONETTA, au midi de Bozzola, petite ville, autrefois assez forte; & qui a encore une bonne citadelle. Elle a été aussi principauté. On y voit le tombeau du célebre cardinal de Gonzague.

Nous avons parlé du duché de *Guastalla*, situé de l'autre côté du Pô, en décrivant les états du duc de Parme, à qui il a été cédé.

ARTICLE VI.

De la Seigneurie ou République de Venise.

LES états de cette république sont bornés au nord par le pays des Grisons, le Trentin & le Tirol à l'orient, en partie par le golfe de Venise, & en partie par la Carniole ; au midi, par le Ferrarois, le Mantouan, & une partie du Milanez ; & à l'occident, par le Milanez seulement.

C'est la plus ancienne des républiques de l'Europe, elle étoit autrefois beaucoup plus puissante qu'à présent, quoiqu'elle possede encore une grande étendue de pays en Italie & ailleurs.

Son gouvernement est aristocratique ; il dépend de la noblesse que l'on partage en quatre classes. La premiere est de douze maisons, qui en 709 élurent le premier duc de Venise. La seconde, de quatre maisons qui subsistent depuis l'an 800 : ce sont les Justiniani, les Cornaro, les Bragadino & les Bembo. La troisieme comprend les familles qui furent inscrites dans le livre d'or en 1289. La quatrieme, celles qui ont été agrégées depuis, en payant 100000 ducats. Le chef est un *doge* ou *duc*, dont la dignité est à vie ; mais la république peut le déposer, quand il devient incapable de remplir ses fonctions. Il préside à tous les conseils, & n'a que sa voix comme les autres. Tous les jugements se rendent en son nom.

Il y a trois principaux conseils pour l'administration de l'état.

Le grand conseil, composé de tous les nobles qui ont trente ans. Ce conseil fait toutes les loix, & élit tous les magistrats : savoir, les *procurateurs*

de ſaint-Marc, le *chancelier*, les *ſages-grands*, & les *providiteurs*. Les procurateurs de ſaint-Marc ſont des officiers commis à la diſtribution des grandes richeſſes laiſſées à l'egliſe de ſaint-Marc & aux pauvres ; ils ſont les exécuteurs de tous les legs pieux, les tuteurs des orphelins, & les protecteurs des veuves. Ils portent *la veſte ducale*, c'eſt-à-dire, à grandes manches traînantes juſqu'à terre. Le grand chancelier tient les ſceaux de la république, & aſſiſte aux délibérations du ſénat ; il eſt le chef des citadins ou bourgeois de Veniſe, comme le doge l'eſt de la nobleſſe : il porte la veſte ducale de pourpre, & a le titre d'*excellence*. Les ſages-grands ſont des officiers, au nombre de ſix, qui préparent les matieres qui doivent être traitées dans le ſénat, auquel ils portent chaque ſemaine, chacun à leur tour, le réſultat de leurs conſultations. Les ambaſſadeurs que la république envoie à l'empereur, au pape & au grand-ſeigneur, doivent avoir la qualité de *ſages-grands*. Les *ſages de terre-ferme* ont à peu près les mêmes fonctions & la même autorité : c'eſt parmi eux que la république prend les ambaſſadeurs qu'elle envoie aux rois & aux princes ſouverains. Ils portent tous la veſte ducale violette, & ſont traités d'*excellence*. Les *providiteurs* ſont les gouverneurs qu'on envoie dans les provinces, avec un commandement abſolu dans les affaires qui concernent la paix & la guerre.

Le conſeil des *Priés*. C'eſt le ſénat compoſé de cent vingt ſénateurs ; il décide de tout ce qui regarde la paix, la guerre & les alliances. Ceux qui compoſent ce ſénat ſont regardés comme les plus grands politiques du monde. Un des points de leur politique, qui n'eſt pas le moins important, c'eſt qu'il eſt défendu à tous les nobles de traiter des affaires de l'état ailleurs que dans la ſale où

s'assemble le sénat, ou dans le côté de la place de saint-Marc qu'on appelle le *Broglio*, & où eux seuls peuvent s'assembler, & jamais dans les maisons particulieres ; ce qui fait qu'on ne peut guere faire de brigues ni de négociations, que l'état n'en soit instruit.

Le conseil des *vingt-six seigneurs* : il donne audience aux ambassadeurs, porte leurs demandes au sénat, & en rapporte les réponses.

Outre ces conseils, il y en a encore deux : le conseil des dix, & le conseil spirituel.

Le conseil des *dix* est composé de dix nobles : on le renouvelle tous les ans, il juge des crimes d'état. Tous les mois ce conseil choisit parmi ses membres, tour-à-tour, trois inquisiteurs d'état. Ce triumvirat a une autorité si absolue, qu'il peut condamner à mort toutes sortes de personnes, même le doge, sans en rendre compte au sénat : il faut néanmoins que l'avis de tous les trois soit unanime ; en cas de partage, ils doivent porter l'affaire au conseil des *dix*, dont ils sont membres.

Pour prévenir les désordres que pourroit causer le luxe parmi les nobles, dont les richesses sont fort inégales, la république a établi trois *magistrats des pompes*. Ce sont des sénateurs du premier ordre, qui, par des ordonnances très-séveres, ont réglé la table, le train & les habits de la noblesse Vénitienne. Tous les nobles portent une robe de drap noir, & sur l'épaule un morceau de drap qui s'appelle l'*étole*, que ceux qui ont le titre de chevalier de la premiere classe, bordent d'un petit galon d'or ordinairement, quoiqu'ils puissent la porter de brocard d'or. Pour les chevaliers du sénat, ou de saint-Marc, outre qu'ils jouissent d'une pension de 2000 ducats, ils ont le privilege de porter à la boutonniere une médaille qui représente ce saint. Cette chevalerie s'accorde aux militaires,

pour quelque action éclatante. La noblesse ne pouvant donc faire de grandes dépenses dans les choses dont on vient de parler, toute la magnificence de celle qui est riche, se borne à bâtir des palais, & à les orner d'une maniere proportionnée à son opulence.

Le conseil *spirituel* regle les affaires de la religion : le patriarche de Venise en est le chef. C'est le conseil où les nobles Vénitiens ecclésiastiques peuvent seuls entrer. Cette précaution a été prise, afin que la cour de Rome ne pût pénétrer dans les secrets de l'état.

La seigneurie de Venise comprend en Italie quatorze pays ou provinces : sept au midi, en allant d'occident en orient : le Bergamasc, le Crémasc, le Bressan, le Véronois, la Polésine de Rovigo au sud-est, le Padouan, le Dogado ; cinq au nord-ouest du golfe de Venise, en remontant du midi au septentrion : le Vicentin, le Trévisan, le Feltrin, le Bellunese, le Cadorin ; une au nord du même golfe, le Frioul ; & la derniere au nord-est, l'Istrie.

Le *Bergamasc*.

BERGAME, *évêché*, *place forte*. Elle est riche, marchande, & a un château construit sur une hauteur. C'est la patrie de Jean-Pierre Maffei, jésuite, célebre par son goût pour la belle latinité, & de plusieurs autres hommes illustres.

2. Le *Cremasc*.

Creme, anciennement FORUM-DIUGUNTORUM, *évêché*, *place forte*, sur le *Serio*, qui se jette dans l'Adda. Cette ville est peuplée, bien bâtie, & abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie.

3. Le *Bressan*.

BRESSE, *évêché*, *place forte*. Cette ville est grande & belle. Le cardinal Quirini, son évêque, a fait bâtir sa cathédrale. Elle a un arsenal très-

bien fourni ; un beau château, bâti ſur un rocher qui commande toute la ville ; une tour nommée *pallada*, dans laquelle ſont les principales cloches de la ville, & un beau palais où ſe rend la juſtice. Ses habitants s'appliquent particuliérement à la fabrique des armes.

Salo, *évêché*, ſur le lac de Garda.

4. Le *Véronois*.

Verone, *évêché*, ſur l'Adige. Cette ville eſt grande, ancienne & marchande. On y voit de magnifiques palais. Le plus beau eſt l'hôtel-de-ville. C'eſt un édifice quarré, très-vaſte & très-commode, ayant quatre grandes ſalles, & une grande cour au milieu. Au deſſus ſont les ſtatues de Cornelius-Nepos, d'Emilius-Macer, de Pline l'ancien, de Vitruve & de Jérôme Fracaſtor, fameux médecin, tous nés dans cette ville. Il eſt orné de belles peintures, ſur-tout d'une à freſque, qui repréſente le ſiége de Jéruſalem par Titus. Il y a deux belles places publiques, dont l'une eſt pour les nobles, & l'autre pour les marchands & les bourgeois ; cette derniere a une très-belle ſtatue, qui repréſente la ville de Vérone, ayant un diadême à ſes pieds. Vérone contient un grand nombre d'ouvriers en ſoie, & il s'y fait un grand commerce d'olives qui ſont très-eſtimées. On y voit un amphithéatre encore preſqu'entier. C'eſt la patrie du poëte Catulle, d'Onuphre, du célebre cardinal Noris, de François Bianchini, fameux mathématicien ; de Paul Véroneſe, célebre peintre, & de pluſieurs autres grands hommes.

Peschiera, *place forte*, ſur le lac de Garda.

5. La *Poléſine de Rovigo*, au ſud-eſt. Le mot de *Poléſine* ſignifie *preſqu'iſle* : elle eſt ainſi appellée, à cauſe de ſa ſituation entre l'Adigette & l'Adige.

Rovigo, réſidence de l'évêque d'Adria.

Adria, *évêché*. C'étoit autrefois une ville ſi

considérable, qu'elle a donné ſon nom au golfe de Veniſe, qu'on appelloit *mer Adriatique* : ce n'eſt plus à préſent qu'un village, où on ne voit que quelques maiſons de pêcheurs.

6. Le *Padouan*.

PADOUE, *évêché*, *univerſité*, entre les rivieres de *Brienta* & de *Bachiglione*. Cette ville eſt grande, mais elle n'eſt guere peuplée. Elle étoit ornée d'un grand nombre de beaux palais & de belles égliſes. Les plus remarquables étoient la *cathédrale*, deſſervie par vingt-ſept chanoines, & un clergé de plus de cent perſonnes, qui jouit de cent mille écus de rente ; & l'*égliſe de Saint Antoine de Padoue*. Un tremblement de terre, arrivé le 17 Août 1756, a détruit une partie de cette ville, & en particulier ſon magnifique hôtel-de-ville, qui a été ruiné de fond en comble. Padoue eſt la patrie du célebre Tite-Live.

7. Le *Dogado*.

VENISE, *capitale*, *archevêché*, qui porte le titre de patriarchat. Cette ville eſt une des plus peuplées & des plus marchandes de l'Europe. On la ſurnomme *la riche*. Elle eſt bâtie ſur ſoixante & douze isles, qui ont communication les unes aux autres, par un très-grand nombre de ponts. Elle a pluſieurs palais magnifiques, entre autres celui de la ſeigneurie & celui du doge. Le pont de *Rialto* eſt remarquable pour ſa grandeur & la hardieſſe de ſon ouvrage : il eſt d'une ſeule arcade, & eſt bâti ſur vingt-quatre mille pilotis. On a été obligé de conſtruire de la même ſorte les maiſons de cette ſuperbe ville, parce que le terrein y eſt peu ferme, c'eſt pour cela que les carroſſes n'y ſont pas d'uſage. On s'y ſert de petits bateaux très-propres, qu'on nomme *gondoles*, qui peuvent aller dans tous les quartiers de la ville. On y admire l'égliſe & la place de S. Marc, auſſi bien que ſa

tours, où toute la nuit on fait la garde. La mer le baigne de tous cô és ; de sorte que l'on diroit que c'est une ville qui est jointe à celle de Venise, dont elle ne paroît pas être séparée. Trois nobles en sont gouverneurs, & ils ont sous eux l'amiral de la république, dont le principal emploi est de faire travailler les ouvriers, qui sont au nombre de près de deux mille. L'inquisition est moins févere à Venise que par-tout ailleurs. Les Juifs y ont une synagogue assez grande. L'église patriarchale se nomme *S. Pierre de Castello.* Le corps du B. Laurent Justiniani y repose dans un magnifique tombeau, orné de très-belles statues. L'église de St. Marc a un *primicier* qui jouit des honneurs pontificaux. Il est indépendant du patriarche, & nommé par le doge, aussi-bien que les vingt-quatre chanoines, dont le primicier, qui est toujours un noble Vénitien, & qui jouit de près de 15000 livres de rente, est le doyen. Le poëte Sannazar a fait pour Venise six beaux vers (1) Latins, où il releve la gloire de cette ville au dessus de celle de Rome. On les a gravés sur un marbre noir au dessus de la porte de l'arsenal. Le sénat lui fit présent de mille sequins pour chaque vers. Venise est la patrie du cardinal Commendon.

CHIOGGIA, *évêché.* L'Adige & le Pô se jettent dans la mer au dessous de cette ville, qui est au milieu des eaux comme Venise, & dans une isle où l'on fait beaucoup de sel.

8. Le *Vicentin.*

VICENCE, *évêché*, *place forte.* Cette ville est assez grande.

(1) *Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis*
Stare urbem, & toto dicere jura mari :
Nunc mihi Tarpeïas quantumvis, Jupiter, arces
Objice, & illa tui mœnia Martis, ait.
Si Tiberim Pelago confers, urbem aspice utramque ;
Illam homines dices, hanc posuisse Deos.

La plus belle place de Vicence est celle qu'on nomme de *la noblesse*. Elle est environnée de trois maisons très-belles, qui sont le *Ragione*, palais où les dix magistrats qui gouvernent cette ville, rendent la justice; le *Mont de Piété* & le palais du *Capitanio*, auprès duquel est une belle tour très-élevée, avec une horloge qui mérite d'être vue. Vicence est située dans un pays si agréable & si fertile, qu'on l'appelle *le jardin de Venise*.

9. *Le Trévisan.*

TRÉVISE, *évêché*. Cette ville est grande, belle & forte, remplie de noblesse. Elle avoit autrefois une université qui a été transférée à Padoue. Elle a donné naissance au pape Benoît XI.

10. *Le Feltrin.*

FELTRI, *évêché*, petite ville fort jolie.

11. Le *Bellunese*. Il a de riches mines de fer.

BELLUNE, *évêché*, sur la *Piave*. Cette ville est belle, forte & assez peuplée, quoique petite.

12. Le *Cadorin*

LA PIEVE DE CADORE, belle ville, fort peuplée, sur la Piave. D. Vaissette dit que ses habitants sont exempts de toute imposition, & ont le privilege de se gouverner par eux-mêmes, à cause de leur fidélité envers la république. C'est la patrie du Titien, célebre peintre.

Les quatre dernieres provinces qu'on vient de nommer composent ce que l'on appelle *la Marche Trevisane*.

13. Le *Frioul*.

UDINE, *archevêché*. Cette ville est grande & belle. Le patriarche d'Aquilée y résidoit; & comme le territoire d'Aquilée, ville autrefois considérable, mais aujourd'hui ruinée, appartient à la maison d'Autriche, elle prétendoit, aussi-bien que les Vénitiens, nommer au patriarchat. Pour appaiser ce procès, en 1751, il a été résolu de divi-

ser ce diocese, selon les possessions temporelles. Le pape a supprimé le patriarchat d'Aquilée, & a érigé Udine en archevêché pour les Vénitiens ; & Gorice, ville de la Carniole, dans le cercle d'Autriche, en archevêché.

PALMA-NOVA, *évêché*, au sud-est.

CONCORDIA, *évêché*, au sud-ouest.

GRADO. Cette ville, située dans une isle près d'Aquilée, avoit autrefois un patriarche, dont le titre a été donné à l'archevêque de Venise.

14. L'*Istrie*, au nord-est du golfe de Venise. Les Vénitiens partagent cette presqu'isle avec la maison d'Autriche : ils en possedent la partie occidentale & la méridionale.

CAPO-D'ISTRIA, *évêché*, autrefois ÆGIDA & JUSTINOPOLIS, ville forte, située dans le golfe de Trieste. Il y a plusieurs marais salants dans son territoire. On y recueille beaucoup de vin & d'huile. L'air y est grossier & mal-sain, comme dans le reste de l'Istrie, sur-tout vers les côtes.

CITTA-NUOVA, *évêché*. Cette ville est bien bâtie, & a le meilleur port du pays.

POLA, *évêché*, au midi, ville ancienne ; où l'on voit beaucoup d'antiquités. Les principales sont un arc de triomphe, & un temple dédié à Rome & à l'empereur Auguste.

La république de Venise possede encore plusieurs villes en Dalmatie, à l'est du golfe de Venise, avec les isles de *Corfou*, de *Sainte-Maure* & de *Céphalonie*, à l'entrée de ce golfe : nous en parlerons en décrivant la *Turquie d'Europe*. Les Vénitiens possédoient autrefois les isles de *Candie*, de *Chypre*, &c. mais les Turcs les leur ont prises, comme nous le dirons.

CHAPITRE II.

De la partie d'Italie qui est au milieu.

ARTICLE I.

Du grand Duché de Toscane.

CE duché a la mer Méditerranée à l'occident & au midi, & l'état de l'église au nord & à l'occident. Il a environ 60 lieues de long, sur 40 de large. Il occupe la plus grande partie de ce que les anciens appelloient l'*Etrurie*, laquelle s'étendoit jusqu'au Tibre.

La Toscane comprend le *Florentin*, le *Pisan* & le *Siennois*. C'étoient autrefois trois républiques.

La maison de Médicis s'est rendue très-célebre au milieu du XVe. siecle, par le mérite de Jean de Médicis, & de Côme son fils. Quoiqu'ils ne fussent originairement que des riches négociants de Florence, le crédit qu'ils s'acquirent alors, mit Alexandre de Médicis en état d'usurper, en 1530, la souveraineté : il étoit soutenu de l'empereur Charles-quint, qui le fit duc de Florence. Le pape Pie V donna le titre de grand-duc à Côme de Médicis, son fils & son successeur. Le dernier grand-duc, qui étoit de cette maison, étant mort sans enfants, le grand duché, par l'accord fait, en 1736, entre la France, l'Espagne & l'empereur, a passé au duc de Lorraine, empereur, époux de l'héritiere d'Autriche, mort en 1765, & qui a eu pour successeur à ce grand-duché, l'archiduc Pierre Léopold, son second

cond fils : ainsi cet état fait aujourd'hui partie de ceux de la nouvelle maison d'Autriche.

Le Pisan fut uni au Florentin, en 1406, par la conquête qu'en fit la république de Florence, avant l'établissement des Médicis. Le Siennois passa sous la puissance des Espagnols du temps de Charles-quint; & Philippe II, son fils, le donna, en 1557, au grand-duc, à titre d'arriere-fief d'Espagne, & en s'y conservant quelques places sur la côte. Ces pays sont très-fertiles en tout. On y trouve des carrieres de beau marbre, des mines d'alun, de fer, d'acier & même d'argent.

I. *Le Florentin.*

FLORENCE, sur l'Arno, *archevêché*, *université*. C'est une grande ville, bien bâtie, bien peuplée, & munie de trois citadelles elle est avec raison, surnominée *la Belle*. Le grand-duc y fait sa résidence dans un palais qui passe pour le plus magnifique de l'Italie. La bibliotheque est une des plus riches de l'Europe; elle renferme 39000 manuscrits rares. On admire sur-tout la galerie pour ses richesses & ses raretés, aussi-bien qu'un sallon octogone, appellé *la Tribune*. Il a vingt pieds de diametre, & il est voûté en dôme, dont le dedans est revêtu de nacre de perles. Le pavé est de marbre de différentes couleurs, artistement rapportées. Les murs sont tapissés de velours cramoisi, & ornés de mille choses rares. On y admire un diamant qui pese 139 carats; une tête antique de Jules-César d'une seule turquoise, grosse comme un œuf; une armoire pleine de vases d'agathe, de lapis, de crystal de roche, de cornaline, garnis d'or & de pierres fines; une grande table, & un cabinet d'ouvrages de rapport bien travaillés, fait l'un & l'autre de diaspre oriental; de calcédoine, de rubis, de topases, & d'autres pierres précieuses, les travaux d'Hercule d'ar-

gent massif, & un globe céleste, dont les astres sont autant de pierres précieuses, qui jettent un éclat merveilleux. On compte dans cette ville 152 églises, presque toutes très-belles; 89 couvents, 22 hôpitaux, 84 confrairies, 18 halles ou galeries de marchands, 72 chambres de Justice, 6 colonnes, 2 pyramides, 4 ponts, 7 fontaines, 17 places ornées de 160 statues, avec un grand nombre de fort beaux palais. La cathédrale, qui est sous le vocable de Notre-Dame, est un grand & superbe édifice d'architecture gothique. Il est long de plus de 490 pieds; & sa hauteur, jusqu'à l'extrêmité de la croix du globe qui est au dessus du dôme, est de 380. L'autel, qui est de marbre, a été fait par un excellent architecte, & les figures d'Adam & d'Eve, qui sont derriere, répondent à la beauté de l'ouvrage. Vis-à-vis de la grande porte de l'église, est une chapelle ronde, de forme exagone, & d'environ quarante pas de diametre. Elle sert de baptistere. Elle est toute bâtie de marbre, & dédiée à saint Jean-Baptiste.

Florence est la ville d'Italie où l'on cultive davantage la langue Italienne, mais les Romains la prononcent avec plus de grace; de-là le proverbe: *Lingua Toscana in bocca Romana*. Cette ville est la patrie d'Améric Vespuce, qui a donné son nom au nouveau continent; de Maso Finiguerra, qui inventa, en 1440, l'art de la gravure, perfectionné par Baccio Baldini, aussi Florentin; de Galilée, fameux astronome; de Lulli, excellent musicien; de Guichardin, historien célebre; de saint Philippe de Neri, fondateur de la congrégation des prêtres de l'oratoire en Italie; de Vincenzio Viviani, fameux géometre, & de plusieurs autres grands hommes.

PISTOIE, *évêché*, au nord-ouest, ville assez grande, situé dans une plaine fertile au pied de l'Apennin.

PRATOLINO, au nord-ouest de Florence, maison de plaisance du grand-duc, remarquable par la magnificence des bâtiments, la richesse des meubles, & la beauté des jardins & des eaux.

FIEZOLE, *évêché*, entre Florence & Pratolino.

AREZZO, *évêché*, près l'Arno, au sud est, grande ville, bâtie sur une montagne. Elle a donné naissance à Guy Aretin, inventeur des notes du plain-chant au XIe. siecle, & au poëte Pétrarque.

BORGO, *évêché*, au nord-est, sur le Tibre.

MONTE-PULCIANO, *évêché*, sur les confins du Siennois. C'est la patrie du célebre cardinal Bellarmin, auteur de sçavants ouvrages, mais trop prévenu en faveur du pouvoir des papes, & d'Ange Politien, l'un des plus doctes & des plus polis écrivains du XVe. siecle.

CORTONE, au nord-est de Monte-Pulciano, *évêché*, qui ne releve que du saint Siege. C'est une ancienne ville, peu considérable aujourd'hui, située sur une haute montagne près du lac de Pérouse.

VALLOMBROSA, abbaye située à l'orient de Florence, dans les montagnes de l'Appennin, chef d'un ordre fondé par S. Jean de Gualbert en 1040, sous la regle de S. Benoît.

CAMALDOLI, sur les confins de la Romagne. C'est un celebre monastere, bâti dans une vallée de l'Apennin par S. Romuald, en 1009. Il a donné le nom à l'ordre des Camaldules.

II. *Le Pisan.*

PISE, *archevêché université*. Cette ville traversée par l'Arno, est grande & belle. Elle a eu jadis un bon port. Les chevaliers de S. Etienne, institués par Côme de Médicis, en 1561, ont dans cette ville une maison, qui est le chef-lieu de leur ordre. L'église métropolitaine est magnifique. On admire principalement sa tour, qui est très-élevée,

& qui penche d'une maniere ſenſible ; & le baptiſtere, qui eſt une petite égliſe faite en dôme, dont la coupole eſt toute couverte de dorures & de peintures. Il y a, autour des fonts qui ſont dans le milieu, pluſieurs eſpeces de vaſes, dans leſquels on baptiſoit par immerſion. Le marbre eſt prodigué dans ces édifices, auſſi-bien que dans le palais du grand-duc, qui eſt le long de l'Arno : il eſt ſi commun à Piſe, que les ponts même & une partie des murs en ſont bâtis. Cette ville eſt célebre par le concile qui s'y tint en 1409. Benoît XIII & Grégoire XII y furent dépoſés comme ſchiſmatiques, & on y élut Alexandre V. C'eſt la patrie du pape Eugene III, diſciple de S. Bernard.

LIVOURNE, au ſud de Piſe, autrefois HERCULIS LABRONIS PORTUS. C'eſt une grande ville, belle & très-forte, elle eſt célebre par ſon port, qui y attire beaucoup d'étrangers, à cauſe de ſes franchiſes. Le grand-duc y entretient garniſon. Le principal commerce de la ville conſiſte en ſoie, coton, alun de Rome, & en café du Levant. Le grand-duc y a un palais où réſide le gouverneur, & qui mérite d'être vu, auſſi-bien que l'arſenal. La grande égliſe eſt un bel édifice, dont la beauté eſt d'ailleurs relevée par une grande place, environnée de maiſons uniformes. Les Grecs y ont une égliſe, & les Juifs, qui ſont en grand nombre & puiſſants, y ont une ſynagogue.

VOLTERRA, *évêché*, au ſud-eſt de Livourne. C'eſt la patrie de Perſe, célebre poëte ſatyrique.

III. *Le Siennois.*

SIENNE, anciennement SENA COLONIA & SENA JULIA, *archevêché*, *univerſité*. Cette ville eſt célebre par la bonté de ſes eaux, & la politeſſe de ſon langage. Son égliſe cathédrale eſt magnifique, quoique d'un goût gothique : elle eſt revêtue de

marbre en dedans & en dehors. Au deſſus de la voûte, s'éleve un dôme porté par des colonnes, auſſi de marbre blanc & noir, comme celui qui couvre tout ce bel édifice. Ce dôme eſt très bien percé. Entre les fenêtres il y a de fort belles ſtatues de marbre, & aux douze piliers de la nef, ſont les ſtatues des douze Apôtres. Le pavé eſt de marbre blanc & noir; mais rapporté avec tant d'art, que l'on peut dire qu'il eſt unique en ſon eſpece. C'eſt un ouvrage à la moſaïque, qui repréſente des hiſtoires de l'ancien teſtament, ſi fort au naturel, qu'il imite la peinture la plus parfaite. Les autres bâtiments publics les plus remarquables, ſont l'hôtel-de-ville, qu'on nomme le palais de la ſeigneurie, il eſt dans la grande place, appellée *le Théatre*, parce qu'elle en a la figure; & le palais Picolomini, bâti par Pie II, & qui contient le college des nobles, établi en 1681.

PIENZA, *évêché*, au ſud-eſt, ville médiocre, mais bien fortifiée.

CHIUZI, *évêché*, au ſud-eſt, près le *Chiano*. C'eſt la patrie de Gratien, bénédictin du XIIe. ſiecle, connu par une compilation, ſouvent très-peu exacte, des anciens canons. Elle eſt appellée communément *Décret*, quoiqu'elle ſoit intitulée : *Concordantia diſcordantium canonum*.

MASSA, *évêché*, au ſud-oueſt de Sienne.

GROSSETO, *évêché*, au ſud-eſt de Maſſa.

De quelques états enclavés dans la Toſcane.

Ces états ſont au nombre de quatre : au midi, l'*état des garniſons*; au ſud-oueſt, la principauté de *Piombino*, au nord-oueſt, la république de *Luques*, & la principauté de *Maſſa*, dont nous avons déjà parlé dans l'article du Modénois.

1. *De l'état des Garnisons.*

Vers les confins du Siennois, sur la mer Méditerranée, on trouve un petit pays, nommé *lo Stato delli Presidj*, ou *l'Etat des Garnisons* : c'est ce que les Espagnols se réserverent, lorsqu'ils céderent le Siennois au grand-duc, en 1557. Le roi des deux Siciles le possede aujourd'hui.

ORBITELLO, *port*, *place forte*.

TELAMONE, *évêché*, au nord d'Orbitello.

PORTO-HERCOLE, au sud d'Orbitello. Elle a un bon château. Son port est défendu par deux forts.

2. *De la Principauté de Piombino.*

Au sud-ouest du Florentin, sur la Méditerranée, est la principauté de *Piombino*, qui appartient à un prince napolitain de la maison de Buon-Compagno.

PIOMBINO, *évêché*, qui en est la *capitale*, est une ville grande & belle, avec un port assez bon, & une forteresse, sous la protection du roi de Naples, qui a droit d'y mettre garnison.

L'isle d'*Elbe*, au sud-ouest de Piombino, appartient à cette principauté.

PORTO-LONGONE, petite ville, mais très-forte, qui a un bon port, & une forteresse sur un rocher : le roi de Naples y entretient garnison.

PORTO-FERRAÏO, ville forte, quoique petite. Le grand-duc de Toscane, qui en est maître, y a toujours une bonne garnison : elle a une baie défendue par deux forts.

3. *De la République de Luques.*

Au nord-ouest du Florentin & au nord de Pise, est la seigneurie ou république de Luques. Cet état subsiste depuis l'an 1130, sous la protection de l'Empire, dont il est un fief. Son gouvernement

est aristocratique, & dépend d'un conseil de six vingts nobles, & d'un chef que l'on nomme *Gonfalonier*, qu'on change tous les deux mois, de même que les conseillers qu'on lui donne pour l'administration des affaires; ils ne peuvent rien faire sans la participation du conseil.

LUQUES *ou* LUCCA, *capitale*, *archevêché*, *place forte*. Cette ville est médiocre & assez peuplée, célebre par le premier Triumvirat, conclu entre César, Pompée & Crassus. Elle fait commerce de soie, & sur-tout d'olives, les meilleures d'Italie. On la nomme l'*industrieuse*, à cause que ses habitants sont fort adroits & laborieux. On n'y souffre point de mendiants. Le palais de la seigneurie est très beau. La cathédrale, qui porte le nom de S. Martin, est un vaste bâtiment, remarquable par un crucifix, dont le visage a été fait, dit-on, par un Ange. On l'appelle *il Santo Volto*. Ce crucifix est de bois de cedre : il est couvert d'une robe très-riche, & a sur la tête une couronne toute brillante de pierres précieuses. Luques est la patrie de Pagnini, sçavant dominicain, auteur d'une traduction latine de la Bible, faite sur l'hébreu; & de Morrino Poli, célebre chymiste.

VIAREGGIO, bourg dont le *port* est le seul de cette république.

ARTICLE II.

De l'Etat de l'Eglise.

L'ÉTAT de l'église est borné par la république de Venise, au nord; & par le golfe de Venise, au nord-est; à l'orient, par le royaume de Naples; au midi, par la Méditerranée, & à l'occident par les duchés de Toscane & de Modene. Sa longueur

est de trois cent milles ou de cent lieues, & sa largeur de cent milles ou trente-huit lieues environ.

Il s'appelle *état de l'église*, parce que le pape, qui est le chef de l'église, en est souverain, l'origine de cet état vient des donations que Pépin & Charlemagne firent aux papes dans le VIIIe. siecle, en s'en réservant la souveraineté. Ce n'est que depuis 1076, que les papes en sont devenus seigneurs indépendants.

Dans les premiers siecles, le clergé & le peuple choisissoient celui qui devoit être pape. Les Goths, devenus maîtres de l'Italie, s'attribuerent le droit de les choisir, ou au moins de les confirmer. Les empereurs Grecs, qui les chasserent d'Italie, se maintinrent dans la même possession. Les empereurs d'Occident userent du même droit, ce qui causa bien des schismes. Enfin, après la mort d'Innocent II, les cardinaux réunis avec les principaux du clergé de Rome, élurent seuls Céleslin II, en 1143. Depuis ce temps-là les cardinaux se sont maintenus dans la possession d'élire seuls le pape, le clergé & le peuple ayant cessé de prendre part à cette élection. Après la mort d'Adrien VI, qui étoit Hollandois, & qui avoit été élu, à la recommandation de Charles-quint, son disciple, les cardinaux se sont fait une loi de n'élire pour papes que les cardinaux Italiens de naissance. Le nombre des cardinaux est fixé à soixante & dix : il faut les deux tiers des voix pour être élu pape : le tiers suffit pour donner l'exclusion à un sujet.

Le souverain pontife a les titres de *sainteté* & de *pape*. Ces deux noms étoient autrefois communs à tous les évêques. Le pape gouverne par lui-même les provinces voisines de Rome : celles qui sont éloignées, ont des légats ou des vice-lé-

gats pour gouverneurs. Chaque province a, outre cela, un général pour les troupes, & chaque ville un gouverneur que le pape nomme, auſſi bien que les officiers des forterelles, châteaux & ports. Le peuple choiſit les *podeſtats* & autres officiers municipaux.

Les revenus du pape montent à vingt millions environ, en y comprenant ſept mille ducats pour l'hommage de Naples & de Sicile, & les annates des évêchés & des abbayes.

Les provinces de l'Etat Eccléſiaſtique, du midi au nord-oueſt, ſont: la *Campagne de Rome*, le *Patrimoine de S. Pierre*, le duché de *Caſtro* ou *Caſtres*, l'*Orviétan*, la *Terre de Sabine*, le *Pérouzin*, l'*Ombrie*, la *Marche d'Ancône*, le duché d'*Urbin*, la *Romagne*, le *Bolonois*, le *Ferrarois*.

Le pape poſſede encore *Bénévent* & ſon territoire, dans le royaume de Naples.

1. *La Campagne de Rome.*

Cette province ſe nommoit autrefois *Latium*, & comprenoit pluſieurs peuples fort connus dans l'Hiſtoire Romaine, les Rutules, les Volſques, les Herniques & les Eques.

ROME, ſur le Tibre, *capitale* de l'Etat Eccléſiaſtique, *univerſité*. Cette ville, fondée, ſelon l'opinion commune, par Romulus, 753 ans avant l'ére chrétienne, fut d'abord gouvernée par des rois pendant 244 ans; enſuite par des conſuls, environ 500 ans; & enfin, par des empereurs, pendant cinq ou ſix ſiecles. Auguſte la rendit la plus ſuperbe ville du monde. Quoiqu'elle ait été brûlée & ſaccagée pluſieurs fois, elle eſt encore une des plus belles & des plus grandes villes de l'Europe. Le pape, qui ſe dit le ſucceſſeur de S. Pierre, y fait ſa réſidence. On donne à la ville de Rome le titre de *Sainte*, parce qu'elle eſt le centre de

la religion catholique, & qu'un nombre infini de martyrs y ont répandu leur sang pour elle. Cette ville a grand nombre de beaux palais, de places ornées de fontaines & de superbes obélisques, & de restes curieux d'antiquités, dont les plus remarquables sont, les arcs de triomphe de Titus, de Constantin & de Septime Sévere. Le premier n'a qu'une arcade, dont le dedans est orné de bas-reliefs, qui représentent Titus d'un côté dans un char, tiré par quatre chevaux, triomphant, après la prise de Jérusalem; de l'autre, le chandelier à sept branches, la table d'or, & les autres dépouilles du temple. Le second a trois arcades : il a été érigé à Constantin. Le troisieme est le plus ruiné de tous, mais c'est celui dans lequel il reste encore plus de magnificence. Entre les églises, qui sont presque toutes magnifiques, on admire celle de Saint-Pierre, qui est la plus belle de l'univers : elle est toute revêtue de marbre en dedans & en dehors. Les peintures excellentes, les colonnes de marbre, les statues, &c. relevent beaucoup la beauté de cette superbe basilique, qui est faite en forme de croix. Elle a près de cent toises de long : la croisée qui en fait la largeur, a soixante-six toises. Du milieu de cette croisée s'éleve un magnifique dôme de cinquante-cinq toises de haut. Tout le pavé de l'église est de marbre, & la voûte est dorée. Mais rien n'égale la magnificence du grand-autel; il est placé sous le dôme, & couronné par un riche dais ou baldaquin de bronze d'une beauté parfaite. On prétend que cette église a coûté quarante millions, & qu'elle est l'ouvrage de vingt-trois papes. Tout près de ce superbe édifice est le palais du Vatican, remarquable, non-seulement par la magnificence & par le grand nombre de chambres qu'il renferme; mais encore par sa bibliotheque, une des plus ri-

ches du monde en toutes sortes de livres, & surtout, en manuscrits rares. C'est la demeure ordinaire du pape. Ce palais a une galerie qui communique au *Château Saint-Ange*, qui est une forteresse assurée, où les papes peuvent se retirer dans les temps de danger.

Rome a quatre-vingt douze paroisses, un grand nombre d'hôpitaux, & plus de trois cent églises, dont il y en a quantité de magnifiques. Quoique vaste dans son enceinte, cette ville n'est pas habitée à proportion de son étendue. On donne le titre d'*épiscopale* à son église de Saint-Jean de Latran, parce que les papes y prennent possession de leur siege : les empereurs y étoient autrefois couronnés. Celle de Sainte-Marie-Majeure a le titre de *patriarchale ;* & celle de Saint-Pierre celui de *papale*. Il y a dans Rome plusieurs académies célebres. Le roi de France y entretient des éleves dans celles de peinture, de sculpture & d'architecture. Le principal tribunal de Rome est la *Rote*, qui est le conseil souverain du pape. Il juge, par appel, des affaires d'un certain genre de la plupart des pays catholiques : il est composé de douze auditeurs, dont huit sont Italiens, un François, un Allemand & deux Espagnols.

OSTIE, *évêché*. C'est le titre du doyen des cardinaux. Anastase le bibliothécaire rapporte que le pape Marc, qui vivoit au IVe. siecle, a accordé aux évêques d'Ostie le droit de sacrer ceux de Rome. Le nom de cette ville, autrefois célebre, mais presque entiérement détruite aujourd'hui, marque sa situation à l'embouchure du Tibre : l'air y est mal-sain.

ALBANO, *évêché*, au sud-est de Rome. Elle est située aux environs de l'ancienne *Albe*, qui avoit des rois avant Rome.

CASTEL-GANDOLFE, au nord d'Albano, près

du lac de ſon nom. C'eſt une petite ville avec un château qui a de très-beaux jardins, où les papes vont prendre l'air.

FRESCATI, *évêché*, anciennement TUSCULUM. C'eſt l'endroit où Cicéron & pluſieurs autres Romains diſtingués avoient leurs maiſons de campagne. On voit, à la place, un couvent, nommé *Grotta-Ferrata*, & quantité de ruines des anciennes maiſons de plaiſance, auxquelles ont ſuccédé pluſieurs autres modernes, qui ſont charmantes, tant pour la vue que pour la beauté de leurs jardins & de leurs eaux.

PALESTRINE, anciennement PRÆNESTE, *évêché* & principauté qui appartient aux Barberini. Ces deux évêchés, ainſi qu'Oſtie & Albano, ſont des titres de cardinaux-évêques.

VELETRI, *évêché* uni à Oſtie, au ſud-eſt d'Albano. C'eſt une ville fort agréable. L'empereur Auguſte y eſt né.

SEGNI, *évêché*, au ſud-eſt de Veletri.

TERRACINE, *évêché*, au ſud de Segni, *port*; autrefois TRACHINE & ANXUR. L'air y eſt très-mal-ſain, ayant à l'oueſt les *Marais Pontins*, où étoit anciennement une belle plaine, avec vingt-trois bourgs qui dépendoient des Volſques; mais les eaux de quelques petites rivieres en ont fait un marais impraticable, qu'on a entrepris en vain de deſſécher. On voit, près de cette ville, de beaux reſtes de la voie Appienne, qui commençoit dès la porte Capene à Rome, conduiſoit juſqu'à Capoue, & fut même continuée par Trajan juſqu'à Brindes. Elle avoit quinze pieds de large, & étoit faite de pierres très-dures, & ſi bien cimentées, que plus de 800 ans après qu'Appius l'eut commencée, pas une ne s'étoit dérangée. Il y a, près de Terracine, un rocher qui a plus de vingt pas de long ſur trois de large, qu'on a coupé pour

faire ce chemin, avec une muraille fort haute, qui le borde, taillée dans le même roc.

ANAGNI, patrie de Boniface VIII, si connu par ses démêlés avec Philippe le bel.	Evêchés.
FIORENTINO.	
ALATRI.	
VEROLI.	

SUBIAC *ou* SUBLAC, au nord-est de la Campagne de Rome, abbaye de bénédictins, où Saint-Benoît jeta, au VIe. siecle, des fondements de son ordre, dans une grotte, que l'on visite avec vénération.

2. *Le Patrimoine de Saint-Pierre.*

Cette province, à l'occident du Tibre, est très-fertile en bleds, en vins, en huiles & en alun.

VITERBE, *évêché*, grande & belle ville. Plusieurs papes sont enterrés dans sa cathédrale.

MONTEFIASCONE, *évêché*, au nord, dans un terroir très-fertile. Cette ville est renommée pour ses bons vins muscats.

CIVITA-VECCHIA, autrefois CENTUM-CELLÆ, *évêché*, *port*, *place forte*, au midi : c'est où sont les galeres du pape.

BRACCHIANO, à l'orient de Civita-Vecchia. Cette ville, qui a titre de duché, appartient à un prince de la maison d'Odeschalchi.

PORTO, autrefois PORTUS AUGUSTI, *évêché*, à l'embouchure du Tibre. C'est le titre du cardinal sous-doyen.

3. *Le Duché de Castro.*

CASTRO *ou* CASTRES, *capitale* de ce duché, qui appartenoit autrefois aux ducs de Parme : elle fut démolie, en 1646, par le général des troupes d'Innocent X, & l'évêché transféré à Aquapendente.

RONCIGLIONE, au sud de Viterbe. C'est une jolie ville, enclavée dans le patrimoine de S. Pierre. Elle a titre de comté.

4. L'Orviétan

ORVIETTE, anciennement HERBANUM, ou URBS-VETUS, *évêché*. Cette ville, qui est assez belle, est bâtie sur un rocher escarpé : elle a un puits très-profond, où des mulets descendent par un escalier pour puiser de l'eau, & remontent par un autre.

AQUAPENDENTE, *évêché*, à l'occident.

BAGNAREA, *évêché*, au midi d'Orviette. Cette petite ville a donné naissance à S. Bonaventure.

5. La terre de Sabine

Elle a été autrefois habitée par les Sabins, si connus dans l'histoire Romaine, & dont elle porte encore le nom.

MAGLIANO, au nord. C'est dans cette ville que réside l'évêque de Sabine, dont le titre est un des six destinés aux cardinaux-évêques. Son territoire est très-fertile en huiles, en bleds & en vins.

TIVOLI, autrefois TIBUR, *évêché*, au midi sur le Tévérone.

6. Le Pérouzin.

PEROUZE, *évêché*, *université*. Cette ville, qui est sur le Tibre, est belle & ancienne. C'est la patrie de Jean-Paul Lancelot, de Baldus & Bartole, célebres jurisconsultes ; de Jean-Baptiste Dante, excellent mathématicien, & de Pierre-Vincent Dante, habile architecte, poëte & mathématicien.

7. L'Ombrie.

C'étoit aurrefois la demeure des Umbriens, les plus anciens peuples de l'Italie.

SPOLETTE, *évêché*, *capitale* de l'ancien duché

d'Ombrie ou de Spolete. Cette ville eſt ancienne, & renferme pluſieurs édifices remarquables, dont les principaux ſont: le pont que unit cette ville à *Monte-Luco*, long de 350 pas, & haut de 630 pieds, au plus profond de la vallée, & un aqueduc, dont l'architecture prouve qu'il a été fait par les Goths. La cathédrale eſt ſituée au haut de la ville, au deſſus du château, qui ſa ſituation rend très-fort. La façade de cette égliſe eſt très-belle: & a cela de ſingulier, qu'on y voit des *Jubés* aux deux côtés du portail qui donnent dans la place, qui eſt vis-à-vis. Le grand autel & le pavé ſont auſſi dignes d'être vus.

FOLIGNO, *évêché*. C'eſt une ancienne & belle ville, au nord de Spolete.

ASSISE, *évêché*, plus au nord; lieu de la naiſſance de S. François & de Ste. Claire.

NOCERA, *évêché*, au nord de Spolete.

TODI, ſur une colline près du Tibre, *évêché*; à l'oueſt de Spolete, ancienne ville, autrefois nommée TUDERTUM.

NARNI, *évêché*, au ſud, ſur la Néra. C'eſt la patrie de l'empereur Nerva.

TERNI, *évêché*, ſur la même riviere, en la remontant. Elle ſe nommoit autrefuis INTERAMNA. C'eſt la patrie de l'hiſtorien Tacite

8. *La Marche d'Ancône*.

Cette province abonde en bleds, en vins, en chanvre & en cire: elle ſe nommoit anciennement *Picenum*, & faiſoit partie du *Samnium*, ou pays des Samnites, ſi connus dans l'hiſtoire Romaine. Le reſte du Samnium comprenoit l'Abruzze ultérieure & citérieure, la Capitanate, la Terre de Labour, province du royaume de Naples.

ANCONE, *évêché*, *port*. Cette ville eſt grande, riche & ancienne: elle a une citadelle, qui paſſe

pour la plus forte d'Italie, après celle de Naples. On y voit un arc de triomphe, bâti par le sénat, en l'honneur de l'empereur Trajan. Cet arc est d'un marbre blanc très-fin, dont les pierres sont si bien liées, qu'il semble ne faire qu'un seul bloc.

IESI, *évêché*, sur le Fimnecino, à l'ouest.

OSIMO. } *Evêchés.*
MACERATA. }

RECANATI, au sud-est d'Osimo. Son évêché a été transféré à Lorette, au XVIe. siecle. C'est une ville marchande, qui a une foire célebre.

NOTRE-DAME DE LORETTE, *évêché*, *place forte*, sur le golfe de Venise, fameux pélérinage, où il y a une très-riche église de la Sainte-Vierge.

FERMO, autrefois FIRMUM PICENUM, *ville forte*, au sud de Recanati.

MONTE-ALTO, *évêché*, au sud-ouest de Fermo, sur la petite riviere de Monocio. C'est la patrie du pape Sixte-quint, qui y a érigé un évêché, auquel il a uni une abbaye de bénédictins.

ASCOLI, *evêché*, au sud-ouest. C'est une grande & ancienne ville, où il y a deux citadelles. Son évêque a des revenus considérables.

SAN-SÉVERINO. } *Evêchés*, à l'ouest de Fermo.
CAMBRINO, }

TOLENTINO, au sud-est de San-Séverino. Son évêché a été uni à Macerata, en 1586.

3. *Le Duché d'Urbin.*

C'est un pays mal-sain & peu fertile. Il est venu en la puissance des papes, en 1631, par la mort de son dernier duc.

URBIN, *archevêché*, ville considérable. Elle a une vieille citadelle & un beau palais, qui étoit la résidence des ducs. C'est la patrie de Polydore Virgile, auteur d'une Histoire d'Angleterre : du

fameux

fameux Raphaël, & d'un autre peintre, nommé Fréderic Baroche, qui excelloit dans les sujets de dévotion.

FOSSOMBRONE, au sud-est, anciennement FORUM-SEMPRONII, *évêché*, près de la riviere de Métro, autrefois *Métaure*, fameuse par la bataille donnée vers la fin de la seconde guerre Punique, entre Asdrubal, qui vouloit joindre son frere Annibal, & les consuls Néron & Livius. Les Carthaginois y perdirent 50000 hommes, avec Asdrubal.

SINIGAGLIA, au sud-est de Fossombrone, sur la Mer, *port*, *évêché*. Cette ville fut fondée par les Gaulois Sénonois, & appellée SENOGALLIA, quand ils allerent saccager Rome, sous la conduite de Brennus. Elle est commerçante. Son terroir est fertile en fort bon vin; mais on y manque de bonne eau.

FANO, au nord-ouest de la précédente, sur la mer, *évêché*. C'est une jolie ville, fort ancienne. On y voit un magnifique arc de triomphe, bâti en l'honneur d'Auguste. Elle s'appelloit autrefois FANUM FORTUNÆ, à cause d'un temple de la Fortune, qui y fut bâti par les Romains.

PESARO, autrefois PISAURUM *ou* JULIA-FELIX, *évêché*, *place forte*, à l'embouchure de la riviere de *Foglia*, qui traverse tout le duché d'Urbin, & se jette dans le golfe de Venise. Cette ville a un bon port & un château très-fort. C'est la patrie du pape Clément XI, & de Jacques Marchisetti, qui, à l'âge de treize ans, possédoit toute la philosophie d'Aristote, & composa à quinze ans, un volume de près de 2000 theses théologiques, qu'il s'engagea à soutenir publiquement.

SAINT-MARIN, entre la Romagne & le duché d'Urbin. Cette ville, qui a sept villages sous sa dépendance, se gouverne en forme de républi-

que, sous la protection du pape. Son gouvernement est aristocratique; ses chefs sont deux capitaines, que l'on change tous les six mois. En 1739, il survint une difficulté entre ceux qui gouvernoient ce petit état; & le pape y ayant envoyé pour l'appaiser, le cardinal Albéroni, ce légat fit si bien qu'il soumit cette république à l'état ecclésiastique; mais l'empereur en a fait rétablir les habitants dans la liberté dont ils jouissent depuis plus de mille ans.

10. *La Romagne.*

RAVENNE, *archevêché.* C'est une ville fort ancienne. Elle a deux académies, plusieurs colleges, quatre abbayes, & un grand nombre de maisons religieuses. Son port étoit autrefois le meilleur que les Romains eussent sur la Mer Adriatique; mais cette mer y a jeté tant de sable, que Ravenne s'en trouve éloignée d'une bonne lieue. La cathédrale est un bâtiment ancien, dont la nef est soutenue par quatre rangs de colonnes de marbre de l'Archipel. La voûte est ornée d'une belle mosaïque, & le pavé est de marbre & de porphyre rapportés avec art. Son territoire produit d'excellents vins.

RIMINI, *évêché*, sur la côte, au sud-est. Cette ville est grande & marchande, remarquable par plusieurs monuments de la magnificence des Romains, entre autres, un pont bâti de marbre, & un arc de triomphe en l'honneur d'Auguste. Elle est fameuse par le concile que l'empereur Constance y fit tenir, en 339, où les Ariens dominerent.

CESENA, au nord-ouest de Rimini, *évêché*, grande ville, mais peu peuplée, avec une citadelle qui la commande, un bel hôtel-de-ville, & une fontaine ornée de statues. C'est la patrie de Jacques Mazzoni, reçu docteur en théologie à

Bologne, à l'âge de dix-huit ans, & admiré de tous ceux qui l'interrogerent & l'entendirent.

Entre Rimini & Gesena est la petite riviere de *Pisatello*, qu'on appelloit autrefois *Rubicon*, & qui séparoit, du temps de Jules-César, la Gaule Cisalpine de l'Italie. M. d'Anville la nomme *Fiumicino*.

FAENZA, anciennement FAVENTIA, *évêché*, au sud-ouest de Ravenne. Cette ville, riche & marchande, est sur la riviere d'Amone : elle débite beaucoup de cette vaisselle de terre qu'on nomme *Faïence*, & du lin fort blanc. Jules II la prit aux Vénitiens, en 1509. C'est la patrie de Torricelli.

FORLI, autrefois FORMUM-LIVII, *évêché*, au sud-est de Faensa. Son terroir est fertile en grains, en olives & en vins.

BERTINORO, *évêché*. Bourg situé sur le sommet d'une montagne fertile, à l'occident de Cesena.

MELDOLA, près Bertinoro. C'est une principauté souveraine, qui appartient aux princes Pamphiles.

11. *Le Bolonois.*

Le pape Jules II se rendit maître de ce pays en 1513.

BOLOGNE, en latin, *Bononia*, *archevêché*, *université*. On la surnomme *la Grasse*, à cause de la fertilité de son territoire. C'est une des plus belles villes, des plus grandes & des plus riches d'Italie. Les rues en sont droites, & les maisons accompagnées de beaux portiques fort exhaussés, qui mettent à l'abri du soleil & de la pluie. Au centre de la ville est une tour, nommée *Asinelli*, qui passe pour la plus haute d'Italie, & qui a 376 pieds de hauteur. L'église cathédrale, qui est admirable, est ornée de riches tableaux & de belles statues. Le palais du gouverneur est magnifique, aussi-

bien que l'académie, qui est une des plus anciennes, & célebre, sur-tout pour le droit. On fait à Bologne quantité d'étoffes de soie. Cette ville a une académie de peinture, de sculpture & d'architecture, appellée *Clémentine*, du nom de Clément XI, son fondateur, & une académie des sciences, nommée des *Inquiets*. C'est la patrie du pape Benoît XIV, si connu par ses sçavants ouvrages; de Domenico Guglielmini, célebre astronome & physicien; d'Eustachio Manfredi, habile historien, géographe & mathématicien, & de Ferdinand Marsigli, tous trois de l'académie des sciences de Paris. Ce dernier est fondateur de l'Institut des sciences & des arts de Bologne, subordonné à l'université, & d'une belle imprimerie, donnée aux dominicains, & nommée l'*Imprimerie de S. Thomas d'Aquin*.

Sur les confins du Modénois on trouve un fort, nommé le *fort d'Urbin*; il est sur le Panaro.

12. *Le Ferrarois.*

Ce pays est assez fertile. Il avoit autrefois ses ducs, qui possédoient aussi le Modénois & la Poléfine de Rovigo. Vers l'an 1500, les Vénitiens s'emparerent de cette derniere province, & les papes se rendirent maîtres du Ferrarois, en 1597. Ses princes, qui étoient de la maison d'Est, ont continué de regner à Modene.

FERRARE, *archevêché, université.* C'est une grande & belle ville, mais qui n'est guere peuplée. Elle a plusieurs églises superbes, une magnifique place, & une bonne citadelle, bâtie par Clément VIII. Les rues de cette ville sont belles, droites & larges. Au milieu de Ferrare, est une grande place, ornée d'un superbe palais des anciens ducs, quarré, muni aux quatre coins de tours très-fortes, entouré de fossés pleins d'eau. Tout autour re-

gne une galerie avec de petites colonnes de marbre blanc, qui font un effet merveilleux. A quelque distance de ce palais, est l'hôtel-de-ville, autrefois le palais des nobles, au devant duquel est une belle & grande place, décorée de deux magnifiques statues de bronze, l'une du duc Hercule II, & l'autre de Borsus I, duc d'Est, qui a fait bâtir le monastere des chartreux : ces princes ont voulu qu'elles servissent d'asyle aux criminels. La cathédrale est remarquable par son antiquité, par la quantité de beaux marbres dont ses murs sont revêtus, & par les belles colonnes qui en ornent le frontispice. On y voit le tombeau d'Urbain III, qui est dans le chœur ; le maître-autel & les fonts baptismaux sont dignes aussi d'être vus. Ferrare n'étoit ci-devant qu'un évêché ; mais le pape Clément XII l'a érigé en archevêché, en 1735. C'est la patrie du cardinal Guy Bentivoglio ; du fameux poëte Louis Arioste ; de Jean-Baptiste Guarini, autre poëte célebre, & de Lélio-Grégorio Giraldi, auteur de plusieurs ouvrages sur l'antiquité.

COMACCHIO, *évêché*, près du golfe de Venise. Cette petite ville est bâtie dans un marais. L'empereur Charles VI, qui s'en étoit emparé comme d'un fief de l'empire, & qui l'avoit fortifiée, en 1708, l'a cédée au pape en 1725.

CHAPITRE III.

De la partie méridionale de l'Italie, qui contient le royaume de Naples.

CE pays, connu anciennement sous le nom de *Grande Grece*, à cause des nombreuses colonies

que les Grecs y établirent, occupe toute la partie inférieure de l'Italie, & représente assez bien au bas d'une botte. Il forme une presqu'Isle, qui a au nord le golfe de Venise; à l'orient, la Mer de Grece, & à l'occident, la Mer de Naples. C'est un des plus beaux & des meilleurs pays de l'Italie. Il donne avec une égale fertilité toutes sortes de productions. On y trouve des mines d'alun & de fer, & on y recueille de la manne très-estimée. Mais les habitants passent pour être si méchants, qu'on l'appelle un Paradis habité par des diables. Il est sujet à de fréquents tremblements de terre. L'air y est très-sain.

Les Sarrasins ayant enlevé la plus grande partie de ce pays aux empereurs Grecs, en furent maîtres pendant le IXe. & le Xe. siecle. Quelques seigneurs Normands s'en saisirent dans le XIe; & ayant aussi conquis l'Isle de Sicile, qui n'en est séparée que par le détroit appellé *le Phare de Messine*, ils fonderent, en 1130, le royaume qu'on a nommé dans la suite *royaume des deux-Siciles*: car celui de Naples, qui a été plusieurs fois séparé de la Sicile, a souvent été appellé *Sicile en-deça du Phare*. Ces états vinrent, en 1194, à la maison Allemande de Souabe, en conséquence du mariage de la princesse Constance avec l'empereur Henri VI. En 1265, Charles d'Anjou, frere de S. Louis, & comte de Provence, devint roi des deux-Siciles; mais en 1282, il fut réduit au royaume de Naples, qu'il laissa à sa postérité, parce que Pierre I, roi d'Arragon, profitant des mécontentements des habitants de la Sicile, s'empara de cette Isle. Alphonse V, roi d'Arragon & de Sicile, s'étant rendu maître de Naples en 1442, malgré les droits qu'y avoit la seconde maison d'Anjou, issue d'un frere de Jean, roi de France, donna ce royaume à Ferdinand son bâtard, dont la postérité a regné à Naples

jusqu'en 1501. Cependant, en 1595, Charles VIII, roi de France, qui avoit hérité des droits des comtes de Provence, de la seconde maison d'Anjou, s'empara en quinze jours du royaume de Naples, & s'y fit couronner roi. mais il ne put garder long-temps ce royaume. Louis XII, son successeur, fit un traité avec Ferdinand le catholique, roi d'Arragon & de Sicile, par lequel ils partagerent le royaume de Naples. Mais après en avoir fait la conquête conjointement, en 1501, une dispute s'éleva entre ces princes pour la province de Capitanate : tous deux la revendiquerent ; ils en vinrent aux mains, & Ferdinand se rendit maître, en 1503, de tout le royaume. Il est resté aux Espagnols jusqu'en 1707, que l'empereur Joseph s'en est emparé. Don Carlos, Infant d'Espagne, en fit la conquête en 1735 ; & la possession lui en fut confirmée avec la Sicile, par le traité de paix fait à Vienne en 1736. Depuis que ce prince est devenu roi d'Espagne en 1759, il l'a cédé au troisieme de ses fils, nommé Ferdinand. Le royaume des deux-Siciles doit foi & hommage au pape : pour cela tous les ans, la veille de S. Pierre, on lui présente 7000 ducats, & le lendemain une haquenée ou cavale blanche.

Le royaume de Naples se divise en quatre grandes provinces, qui en contiennent chacune trois autres ; sçavoir, au sud-ouest, *la terre de Labour* ; elle renferme les principautés citérieure & ultérieure, & la terre de Labour propre : au nord-est, l'*Abruzze*, qui se partage en citérieure & ultérieure & comtat de Molise ; au sud-est, la *Pouille*, qui se divise en Capitanate, terre de Bari & terre d'Otrante ; au midi, la *Calabre* ; on la partage en Basilicate, Calabre citérieure & Calabre ultérieure.

§. I. *La terre de Labour.*

Cette province, qui eſt au ſud-oueſt, renferme la *terre de Labour*, la *principauté citérieure*, & la *principauté ultérieure*.

1. *La terre de Labour propre.*

On l'appelle *la campagne heureuſe*, à cauſe de ſa fertilité. Elle étoit autrefois connue ſous le nom de *Campanie.*

NAPLES, autrefois NEAPOLIS & PARTHENOPE, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*, *port*, *place forte*, C'eſt une des plus grandes & des plus belles villes de l'Europe, en y comprenant ſes ſept fauxbourgs, qui ſont grands & bien bâtis ; mais elle n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue. On la ſurnomme la *Noble* & la *Gentille.* Les égliſes y ſont riches & magnifiques, ſur-tout la métropole de l'aſſomption de la Sainte Vierge, où l'on garde du ſang & le chef du martyr S. Janvier. Tous les ans, le jour de la fête de ce Saint, on approche ſon chef de la phiole où eſt renfermé le ſang, qui ſe liquéfie, dit-on, à la vue de tout le peuple. Le nombre de couvents & des égliſes eſt prodigieux à Naples. On y compte dix neuf-couvents de jacobins, & huit de jacobines ; dix-huit de franciſcains, & douze de franciſcaines, huit d'auguſtins, & cinq d'auguſtines ; huit de carmes, & cinq de carmélites ; deux de chartreux, dont celui de Saint Martin eſt admirable, tant par la beauté de la vue, que par la magnificence des bâtiments ; deux de céleſtins ; cinq de chanoines réguliers ; un de bénédictins, & cinq de bénédictines ; quatre de minimes ; trois de ſervites ; ſix de théatins ; trois de barnabites ; cinq de la merci, & beaucoup d'autres ; avec trente-ſix paroiſſes, & ſoixante-dix égliſes deſſervies par des chanoines ou des prêtres

séculiers. Naples a aussi plusieurs hôpitaux, entre lesquels on remarque celui des enfants-trouvés, qu'on appelle de l'*Annonciade*. Cet hôpital est si riche, qu'outre qu'il entretient quatre autres hôpitaux, il fait quantité d'aumônes journalieres, marie de pauvres filles, délivre des prisonniers, assiste de pauvres familles honteuses. Il est administré par cinq gentilshommes & quatre des citoyens des plus notables. Son église est magnifique. Son trésor est si riche, qu'on le met au dessus de celui de Notre-Dame de Lorette. Naples est ornée de belles places, d'obélisques, & de quantité de fontaines, presque toutes magnifiques, & dont les eaux, qui sont très-saines, viennent du Vésuve par un superbe aqueduc. Le palais des anciens vicerois & l'hôtel-de-ville sont très-beaux. La ville est défendue par trois châteaux, nommés *Saint-Elme*, le *Château-Neuf*, & le *Château de l'œuf*. On fait un commerce considérable en cette ville, surtout de savon fort estimé, d'huile & d'étoffes de soie de toutes sortes, de bas, de bonnets, de camisoles, &c. Naples est sujette à de fréquents tremblements de terre. C'est la patrie de Stace, poëte Latin, du pape Innocent XII; des Alexandre, jurisconsultes, du cavalier Bernin; de Jean Alphonse Borelli, excellent philosophe & mathématicien, & du fameux poëte Sannazar.

POZZUOLO ou POUZZOL, *évêché*, *port*, à l'occident de Naples. Cette ville est dans une agréable situation. Près de Pouzzol, dans la mer, est une espece de pont, l'édifice le plus hardi d'Italie. Il consiste en quatorze piliers, larges chacun de 60 pieds, éloignés les uns des autres de 170. Il y en avoit autrefois 25, qui étoient joints par les arcades élevées de plus de 50 pieds; mais les vagues en ont brisé la plupart. Vis-à-vis de Pouzzol, sont les ruines de *Bayes*, lieu de délices des anciens Romains,

& tout proche, vers le nord, le *lac Averne*, sur lequel les oiseaux passent impunément aujourd'hui, & qui par sa jonction avec le lac *Lucrin*, & par la communication avec la mer, pratiquée par Agrippa, favori d'Auguste, formoit autrefois le *Port Jule*, dont l'étendue & la situation offroient une retraite assurée à un grand nombre de vaisseaux qu'on pouvoit commodément y exercer à la manœuvre. Il n'en reste plus rien, depuis un tremblement de terre arrivé en 1538, qui a changé totalement la face des lieux. Près de là sont aussi l'*Achéron*, les *Champs Elisés* & *Cumes*, dont il ne reste plus que des ruines.

Entre Pouzzol & Naples, on voit la *Grotte du Chien*. C'est une caverne creusée au niveau d'un petit lac nommé *Agnano*, dont l'eau, quoiqu'assez claire, & sans mauvais goût, bouillonne presque par-tout, sans qu'on s'apperçoive d'aucune chaleur. Les vapeurs qui sortent de terre sont très-fortes; si l'on presse contre terre le museau d'un chien, il meurt en moins de deux minutes. Un flambeau s'y éteint, dès qu'on le présente à l'entrée de la caverne. Au nord du lac Agnano on voit une montagne, dont le sommet paroît tout blanc, & pousse continuellement des vapeurs épaisses & de la fumée. Au milieu de cette montagne est une vallée qui a 2300 pas de long, sur mille de large. On l'appelle *Solfatara*, c'est-à-dire, la soufriere, & les habitants des environs y ramassent quantité de soufre. Quand on y marche, on entend la terre résonner sous les pieds comme un tambour: on sent même l'eau bouillir, & l'on en voit sortir la fumée par plusieurs trous qui sont dans la terre. Si on bouche un de ces trous avec une grosse pierre, peu de temps après, la force de la vapeur la jette bien loin de là. Il y a dans cette vallée un grand étang dont l'eau noire bout sans cesse. On remarque que quand la mer est agitée, cet étang est beaucoup plus cou-

vert de soufre qu'à l'ordinaire. Autour de cette vallée, on apperçoit plus de deux mille trous, par où il sort sans cesse une fumée de soufre, d'alun, de sel ammoniac, & d'autres minéraux, que les médecins regardent comme très-propres à guérir les maladies froides & humides. On trouve aussi autour de la Solfatara du vitriol excellent, dont la couleur approche de celle du saphir, & on y perfectionne le meilleur alun, que l'on nomme *alun de roche*, qui se tire des pierres qui ne se trouvent pas rares en cet endroit. Le long du même lac Agnano, on rencontre quantité de petites cellules voûtées, dans lesquelles, aussi-tôt qu'on y est entré, on sent une sueur par-tout le corps. On assure que ces étuves naturelles, que l'on nomme *Etuves de Saint-Germain*, du nom d'un évêque de Capoue, dont S. Grégoire parle dans ses dialogues, sont merveilleuses pour guérir la goutte, les rhumatismes, & les autres maladies de cette espece, & même les ulceres intérieurs.

Près de ce même lac est le mont *Pausilippe*, percé d'un bout à l'autre, & dont l'ouverture est assez grande pour que deux voitures y passent de front. Les servites ont près de cette montagne un monastere, où l'on voit le tombeau du poëte Sannazal. Elle est célebre d'ailleurs pour ses vins & ses fruits délicieux.

GAÉTE, *évêché*, *place forte*, au nord-ouest de Pouzzoz. Cette ville a donné naissance au cardinal Jean Cajétan, qui fut depuis pape, sous le nom de Gélase II. Sa famille, originaire d'Espagne, s'étant établie à Gaéte, en avoit pris le nom de *Cajétan*.

FUNDI, *évêché*, au nord-ouest de la précédente. Elle a le titre de principauté.

AQUINO, *évêché*. Cette petite ville est la patrie du poëte Juvénal, & de S. Thomas, surnommé le docteur angélique.

MONTE-CASSINO, fameuse abbaye, fondé par S. Benoît en 529. Elle a été depuis comme la source & le centre de son ordre.

ARPINO, petite ville au nord-ouest de Monte-Cassino. Elle a donné naissance à Cicéron.

SORA, au nord-ouest d'Arpino, *évêché*. C'est la patrie du cardinal Baronius, si connu par ses Annales de l'Histoire Ecclésiastique, qu'il a conduites jusqu'à l'an 1198, c'est-à-dire, à la fin du XIIe. siecle.

CAPOUE, *archevêché*, *ville forte*, au nord-est de Naples, sur le *Volturne*, qui prend sa source dans la principauté ultérieure, à l'orient. Cette ville est située dans une agréable contrée, à quelque distance des ruines de l'ancienne Capoue, ville qui alloit presque de pair avec Rome & Carthage. Elle est célebre par le changement prodigieux qu'elle produisit, selon Tite-Live, dans les troupes d'Annibal : ses délices les amollirent au point qu'elles furent presque toujours depuis vaincues par les Romains.

NOLA, *évêché*, au sud-est de la précédente. C'est une ancienne ville. L'empereur Auguste y mourut. Elle est encore célebre par la retraite & l'épiscopat du grand S. Paulin.

SORRENTO, *archevêché*, près de la mer, au sud-est de Naples. C'est la patrie du Tasse, auteur du poéme de la *Jérusalem délivrée*.

A l'entre du golfe de Naples sont les isles d'*Ischia* & de *Caprée*.

ISCHIA, *évêché*, *place forte*. Ce fut où se retira Ferdinand II, roi de Naples, lorsque le roi Charles VIII fit la conquête du royaume de Naples en 1495. Le terroir de cette ville est fertile en vins blancs excellents. Il y a des bains salutaires.

CAPRI, *évêché*. Cette ville, appellée autrefois *Caprée*, est fameuse par la retraite de l'empereur

Tibere, qui s'y livra à toute sorte de débauches. On la nomme l'*évêché des cailles*, parce que son principal revenu consiste dans la vente d'une quantité prodigieuse de ces oiseaux de passage qui se rendent dans cette isle.

Près de Naples, environ à quatre milles vers l'Orient, est le mont *Vésuve*, qui jette ordinairement une fumée fort épaisse, & quelquefois des flammes & des torrents de matieres métalliques fondues & ardéntes. La derniere éruption du Vésuve, qui commença au mois de Novembre 1754, duroit encore en 1760 (1).

Les cendres du Vésuve, qui sont remplies de sel & de nitre, donnent au terroir voisin une très-grande fertilité. Les vignes sur-tout y sont excellentes. C'est de là que viennent, entr'autres, les fameux vins, appellés *vins Grecs*, (2) *Malatesta*, *Lacryma Christi*.

Il sort de cette montagne des sources d'eau qui sont douces & salutaires, que l'on couduit à Naples par des aqueducs.

PORTICI, village entre Naples & le mont Vésuve, devenu très-célebre depuis quelques années.

Le roi des deux-Siciles faisant bâtir à *Portici* une maison de plaisance, & ayant appris que M. le prince d'Elbœuf, qui s'étoit retiré à Naples, avoit

(1) On a différentes histoires des éruptions de ce volcan. La plus complette est celle que le P. Della Torre, secrétaire de la bibliothéque & du cabinet du roi des deux-Siciles, a composée en Italien. On a donné une traduction Françoise, qui a paru en 1760.

(2) Les vins Grecs doivent leur nom & leur origine à un moine Grec, qui s'étant établi en cet endroit, y planta la vigne qui les produit, La reine Jeanne, qui les trouva excellents, donna au religieux le privilege d'en fixer le prix. Le chapitre de Naples a hérité de cette vigne, & du privilege; il en jouit encore aujourd'hui.

trouvé aux environs de ce village, près de trente ans auparavant, un assez bon nombre de statues, fit fouiller la terre à quatre-vingt pieds de profondeur. Ce fut alors qu'on apperçu les premiers indices d'une ville souteraine située sous *Portici* & *Resina*, villages contigus, à six milles de Naples, entre le mont Vésuve & le rivage de la mer.

Une inscription trouvée dans le théatre de cette ville, & sur laquelle on lit le mot *Herculanea*, ne laisse plus lieu de douter aujourd'hui que ce ne soit *Herculea* ou *Herculanum*, dont Pline le jeune, Denys d'Halicarnasse, Séneque, &c. ont marqué la situation entre Naples & Pompeia.

Cette ancienne ville, successivement habitée par les Osques ou Ausones, & par les Romains, fut considérablement endommagée (1) sous l'empire de Néron, par le tremblement de terre qui détruisit Pompeia, le 7 Février de l'an 63 de Jesus-Christ, & sa ruine fut achevée par l'éruption du Vésuve, qui arriva la premiere année de l'empire de Tite, suivant Eusebe, Zonaras & Agricola; & la troisieme, selon d'autres.

La matiere sous laquelle la ville d'*Herculea* est ensevelie n'est pas uniforme: dans quelques endroits, c'est le *lave* du Vésuve; dans d'autres, c'est une espece de mortier ou ciment fort dur.

A peine eut-on commencé à fouiller la terre sous Portici & Résina, que l'on découvrit quelques statues de la famille Balba, & quelques peintures à fresque.

Peu de temps après, les travailleurs arriverent à un théatre qui paroît d'architecture Grecque, autant que l'on en peut juger d'après Vitruve. En effet, ses vingt & un gradins ne sont pas séparés de sept en sept par un paillier, comme chez les Ro-

(1) Voyez Séneq. *Quest. Nat. lib.* VI. *c.* 1.

mains, mais ils sont contigus & d'une même suite. Ce théatre a 290 pieds de circonférence à l'extérieur; 230 intérieurement jusqu'à le scene; 160 de largeur extérieure, & 150 en dedans. Le lieu de la scene étoit d'environ 72 pieds de largeur, sur trente de profondeur. Ce magnifique édifice étoit entiérement revêtu des plus beaux marbres de l'antiquité, & enrichi de colonnes & de statues. Il s'est si bien conservé, qu'il auroit été facile de le rétablir dans toute sa perfection; mais comme les travaux avoient été commencés sous terre, de la même maniere qu'on fouille une mine, on s'est contenté d'enlever les ornements de ce théatre, ensorte qu'il ne reste plus aujourd'hui que le massif de ce beau monument. Quoique la voûte qui le couvre ait environ 80 pieds d'épaisseur, ceux qui sont dans la ville souterreine entendent assez distinctement le bruit des voitures qui passent dans Portici.

En poussant les travaux du côté de Portici, on parvint à une rue large d'environ 36 pieds, & bordée à droite & à gauche de banquettes ornées de portiques, sous lesquels les gens de pied pouvoient marcher à couvert. Cette rue conduisit les travailleurs à trois édifices publics, dont deux sont contigus, & se trouvent en face d'un plus grand, qui n'en est séparé que par la largeur de la rue, laquelle forme entre deux un vestibule qui leur est commun, parce qu'elle est couverte en cet endroit d'une voûte qui porte également sur les trois édifices.

Toutes les rues d'*Herculea* sont tirées au cordeau, avec des banquettes des deux côtés : elles sont pavées de grandes pierres, si semblables à celles qui pavent la ville de Naples, qu'il y a lieu de croire qu'elles viennent de la même carriere, c'est-à-dire, de quelque lave du mont Vésuve.

On n'a pas trouvé jusqu'à présent de maisons qui

méritent un détail particulier : toutes celles que l'on a fouillées, dans l'espace de 300 toises de longueur, sur environ 150 de largeur, paroissent d'une architecture assez uniforme. L'intérieur de la plupart de ces maison est peint à fresque. Dans quelques-unes, étoient des tableaux, dont les sujets sont pris de la fable ou de l'histoire, & Sa Majesté Sicilienne en a fait enlever autant qu'il a été possible. Dans le plus grand nombre, les peintures sont d'une seule couleur, ordinairement rouge, avec quelques ornements légers, tels que des oiseaux perchés sur des cordages, ou s'y tenant suspendus par le bec, ou par les pattes. Elles représentent aussi des animaux, & quelquefois des fleurs.

Ces peintures forment à présent dans le cabinet du roi des deux-Siciles environ 400 tableaux de toute grandeur, la plupart presque aussi frais que s'ils étoient modernes. Mais, si l'on en excepte une douzaine, peut-être, où les figures sont à peu près de grandeur naturelle, les autres n'ont que dix à douze pouces de haut, sur une largeur proportionnée. Ces petits tableaux sont tous précieux ; mais ce n'est rien en comparaison des grands. Dans ces derniers, les figures sont dessinées avec toute la correction possible, & l'expression ne laisse ordinairement rien à desirer ; mais il y en a peu où les carnations soient parfaites. Soit défaut dans la peinture, soit qu'elle ait été altérée par le temps, le coloris n'en est pas beau.

Une seule couleur forme le plus souvent le fond des tableaux. Quelques-uns ne sont que de deux couleurs ; on en remarque trois & quatre dans d'autres ; & il y a une fresque qui représente de simples ornements, dans laquelle on voit des fleurs de différentes especes, de toutes couleurs.

On a aussi trouvé dans *Herculea* un assez grand nombre de statues de bronze, presque toutes applaties,

ties, rompues ou mutilées. Le métail en est tellement altéré, que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on est parvenu à en restaurer cinq entiérement.

Entre le grand nombre de bustes de marbre qu'on a retirés de cette ancienne ville, les plus beaux sont, Jupiter-Hammon, Junon, Pallas, Cérès, Neptune, Mercure, Janus, une petite fille, & un jeune homme, portant au cou la bulle d'or, qui lui tombe sur l'estomac. Cette bulle n'est point en forme de cœur, ainsi que la représentent quelques modernes : c'est un ovale régulier, qui n'a guere qu'un pouce de largeur, seize lignes de hauteur, & quatre d'épaisseur.

Les médailles qu'on a trouvées aussi dans *Herculea*, sont en si grand nombre, qu'il n'est guere possible d'en faire le détail. On peut dire la même chose des vases & instruments destinés aux sacrifices. Il suffira de dire qu'il y en avoit de toutes especes : autels pour les sacrifices ; autels pour les libations ; autels portatifs en forme de trépieds ; bassins, pateres, vases pour l'eau lustrale ; haches, coûteaux victimaires, urnes, ampoules, lacrymatoires, &c. Une partie de ces monuments, vases & instruments, sont de marbre, d'autres d'airain, quelques-uns de terre cuite & de verre.

A l'égard des ustensiles trouvés dans cette ville ; ils consistent principalement en ustensiles de ménage, comme cuilliers, urnes, vases de toutes sortes de forme & de grandeur, lampes en forme de chandeliers & de candelabres, différentes pieces de batterie de cuisine, bouteilles de verre, marteaux, dez à jouer, anneaux, boucles d'oreilles, amulettes, casques, &c. La plus grande partie du ces ustensiles sont d'airain ; ce qui pourroit faire croire que le fer n'étoit pas fort en usage chez les anciens.

Il y a toute apparence qu'il périt peu de monde

dans *Herculea*, attendu qu'il s'est trouvé peu de squelettes. On en découvrit un, en 1743, qui étoit couché sur un escalier, tenant dans sa main une bourse, qu'on pouvoit aisément distinguer par le moule qu'elle avoit laissé dans l'espece de ciment dont elle étoit enveloppée. Ce squelette avoit si peu de consistance, qu'il ne fut pas possible de le retirer.

On a trouvé, en 1750, dans les ruines de cette ville, un temple orné de très-beau marbre. Il y avoit quatre statues d'un travail parfait. On a découvert aussi, en 1752, une statue de Minerve en marbre blanc, de grandeur naturelle, deux bustes aussi de marbre, entre lesquels il y en a un qui représente un philosophe, & une urne d'un marbre transparent. Le bas-relief, & les autres ornements de cette urne, paroissent être l'ouvrage du ciseau de l'école Grecque dans son plus bel âge. L'année suivante, on y a trouvé plusieurs manuscrits qui sont d'écorce d'arbre, écrite seulement d'un côté. Cette écorce est devenue si fragile, qu'on n'a pu la développer que par parties, plus ou moins grandes. Mais au moyen des soins qu'on y a apportés, on a copié facilement à mesure que l'ouvrage avançoit; & le travail a été remis à un savant antiquaire, nommé M. *Mazocchi*, qui doit être l'éditeur de ces manuscrits, & en donner la traduction avec des notes. Il y a, entre ces manuscrits, un poëme Grec, contenant la philosophie d'Epicure, & qu'on dit être dans le goût de Lucrece; un autre poëme Grec sur la musique des anciens, & un petit traité de morale en latin. On espéroit, en 1754, sauver, au moins, 50 volumes du nombre de ceux qu'on avoit déjà retirés de ces souterreins. Beaucoup de ces volumes, réduits à une espece de masse de boue noire, sont perdus pour jamais. Pour les manuscrits Egyptiens, trouvés dans le même

temps, ils étoient très-altérés : à peine a-t-on pu en déchiffrer quelques caracteres.

3. La Principauté Citérieure.

SALERNE, *archevêché*, *université*, *port*. Son école de médecine étoit autrefois très-célebre. Cette ville est située dans une plaine, environnée de collines très-fertiles & très-agréables. Les princes héréditaires de Naples portoient ci-devant le titre de princes de Salerne.

CAVA, *évêché*. On y fabrique de belles toiles.

AMALFI, *archevêché*, sur le golfe de Salerne. Cette ville est le lieu de la naissance de Flavio Gioia, ou Giglio, que quelques auteurs disent être l'inventeur de la boussole.

ACERNO, *évêché*, dans le milieu.

CAMPAGNA, *évêché*, au sud-est de la précédente. C'est un marquisat qui appartient au prince de Monaco. Son terroir produit d'excellents vins & de bonne huile.

POLICASTRO, *évêché*, sur le golfe auquel elle donne son nom.

4. La Principauté Ultérieure.

BÉNÉVENT, *archevêché*. Cette ville & son territoire appartiennent au pape, depuis l'an 1053, à titre de duché. C'est l'empereur Henri III, dit le noir, qui la donna à Léon IX, pour affranchir la ville de Bamberg d'une redevance qu'elle payoit tous les ans au saint siege. Quoique Bénévent ait beaucoup souffert de plusieurs tremblements de terre, & sur-tout de celui de 1703, cette ville est encore grande, belle & riche, mais peu peuplée.

MONTE-FUSCOLO, petite ville à deux ou trois lieues de Bénévent, au sud-est. C'est où réside le gouverneur de la province.

ARIANO, *évêché*, à l'est de Bénévent, près l'Apennin.

CONZA, *archevêché*, au ſud-eſt de Bénévent, près des ſources de la riviere d'Ofanto, & au pied de l'Apennin. Cette ville eſt ancienne, mais petite. Elle a été ruinée entiérement, ſelon M. de la Martiniere, en 1694, par un tremblement de terre; mais elle s'eſt rétablie apparemment depuis, étant marquée par M. d'Anville dans ſa carte d'Italie, faite en 1743.

AVELLINO, *évêché*, au ſud de Bénévent. Cette ville, qui a le titre de principauté, fut conſidérablement endommagée par le tremblement de terre de 1694.

Entre cette ville & Bénévent, ſont les *Fourches Caudines*, où l'armée Romaine, aſſiégée par les Samnites avec ſes deux conſuls, fut obligée de paſſer ſous le joug. On nomme aujourd'hui ces détroits de montagnes, *Val-di-Gargano*.

§. II. *L'Abruzze.*

Cette province eſt au nord-eſt, ſur le golfe de Veniſe, & ſon terroir eſt très-fertile. Elle renferme :

1. *Le Comtat de Moliſe.*

MOLISE, ville peu conſidérable, au milieu de la province. Le gouverneur y fait ſa réſidence.

TRIVENTO, *évêché*, avec titre de comté, au nord-eſt de Moliſe.

LARINA, *évêché*, au ſud-eſt de Trivento.

BOJANO, *évêché*, avec titre de duché, au ſud de Moliſe.

2. *L'Abruzze Citérieure.*

CHIETI ou THEATE, *archevêché*, ſur l'Aterno, au nord. C'eſt une ville conſidérable, qui a donné ſon nom à la congrégation des théatins, fondée, en 1524, par S. Gaétan. Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théate, & depuis pape, ſous le

nom de Paul IV, en a été le premier supérieur général.

LANCIANO, anciennement ANXANUM, *archevêché*. Cette ville est célebre par les foires qui s'y tiennent deux fois l'année, en Maï & en Août.

ORTONA, *évêché*, *port*, très-fréquenté par les marchands de Dalmatie.

PESCARA, autrefois ATERNUM, *place forte*, sur l'Aterno, avec titre de marquisat.

SULMONA, *évêché*, au sud-ouest de Lanciano. C'est la patrie du poëte Ovide.

3. *L'Abruzze Ultérieure.*

AQUILA, *évêché*, *place forte*, sur l'Aterno. Cette ville a été considérablement endommagée par le tremblement de terre arrivé en 1703.

ATRI, au nord-est, *évêché* duché qui appartient à la maison d'Aquaviva.

TERAMO.

CAMPOLI. Ces deux évêchés sont au nord-est d'Aquila.

Dans cette province, au midi, se trouve le lac *Célano*, appellé autrefois *Fucin*, autour duquel habitoient les Marses.

PESCINA, au sud-est du lac Célano, sur les confins de l'Abruzze citérieure. C'est un bourg remarquable, parce que le cardinal Mazarin y est né.

§. III. *La Pouille.*

Cette province, qui se nommoit autrefois *Apulie*, est au sud-est, le long du golfe de Venise. Elle renferme :

1. *La Capitanate.*

MANFRÉDONIA, *archevêché*, *port*, sur la côte orientale. Il y a de bonnes salines. Cette ville, bâtie, en 1250, par Mainfroi, bâtard de l'empereur Fréderic II, porte le nom de son fondateur.

L'archevêché de *Siponto*, ancienne ville ruinée, qui en étoit proche, y a été transféré.

MONT SAINT-ANGE, autrefois MONS GARGANUS, au nord de Manfrédonia.

TERMOLI, *évêché*, à l'extrémité de la Capitanate, près la mer. Cette ville a le titre de duché.

SAN-SEVIERO, *évêché* & principauté, au sud-est de Termoli.

FERRENTINO, *évêché*, au sud de San-Séviero.

TRAGONARA, anciennement GERION & GERONIUM, *évêché*, au nord-ouest de Ferrentino.

VOLTURARA, *évêché*, au sud de Tragonara.

LUCERA, *évêché*, à l'est de Volturara. Le gouverneur de la province y réside ordinairement.

TROÏA, *évêché*, *ville forte*, au sud de Lucera. Son évêque dépend immédiatement du pape. Troïa fut bâtie au commencement du XIe. siecle, sur les ruines de l'ancienne ville d'ECLANE, célebre dans l'histoire de l'Eglise, par son évêque *Julien*, & par les écrits de S. Augustin, contre ce défenseur opiniâtre de Pélage.

ASCOLI, au sud-est de Troïa. C'est une ancienne ville, célebre par la victoire que le consul Fabricius remporta sur Pyrrhus, roi d'Epire.

2. *La Terre de Barri.*

Elle est très-fertile en bleds, en fruits excellents, & en safran.

BARI, *archevêché*, *port*, sur la côte, ville très-riche, très-belle, & bien fortifiée. Il s'y est tenu un concile, sous Urbain II, pour la réunion des Grecs à l'église Latine. Autrefois les rois de Naples & de Sicile y étoient couronnés.

TRANI, *archevêché*, *port*, au nord-ouest de la précédente. Le gouverneur de la province demeure dans cette ville, qui est grande & bien peuplée.

BARLETTA, au nord-oueſt de Trani. C'eſt une ville aſſez grande, & une place forte. L'archevêque de Nazareth y demeure.

Au ſud-oueſt de cette ville, près l'Ofanto, étoit celle de CANNES, où Annibal remporta une victoire complete ſur les Romains.

BISEGLI, }
MOLFETTA, } *Evêchés*, entre Bari & Trani.
GIOVENASSO, }

BITONTO, *évêché*, au ſud-oueſt de Bari. C'eſt aux environs de Bitonto, que les Impériaux furent battus, en 1734, par les Eſpagnols, commandés par le général de Montemar, qui, en récompenſe, a été fait duc de cette ville.

GRAVINA, *évêché*, au ſud-oueſt de Bitonto, duché appartenant à la maiſon des Urſins.

3. *La Terre d'Otrante.*

Elle eſt ſujette à être ravagée par des ſauterelles, qui ſont chaſſées ou mangées par une eſpece d'oiſeaux qu'on ne voit que dans ce pays.

BRINDES *ou* BRINDISI, *archevêché*, ſur le golfe de Veniſe. Cette ville eſt ancienne : elle a une fortereſſe & un port. Virgile y eſt mort, & le poëte tragique Pacuve y a pris naiſſance.

LECCE, anciennement ALETIUM, *évêché*, l'une des meilleures villes du royaume. Le gouverneur y fait ſa réſidence.

OTRANTE, *archevêché*, ſur le golfe de Veniſe, à l'extrêmité orientale de l'Italie. Elle a un bon port, avec un fort château bâti ſur un rocher. Elle ſe nommoit autrefois HYDRUNTUM.

UGINTO.

ALESANO.

CASTRO, autrefois CASTRUM-MINERVÆ. Ces trois *évêchés* ſont à l'extrêmité de l'Italie.

TARENTE, *archevêché*, au midi, ſur le golfe

de son nom : on y fait un grand commerce de laines. Les ducs de la Tremoille portent le titre de princes de Tarente, à cause des prétentions qu'ils ont sur le royaume de Naples, du chef d'Anne de Laval, une de leurs aïeules, laquelle étoit petite-fille de Fréderic, roi de Naples & de Sicile, qui fut dépouillé, en 1501, par Louis XII & Ferdinand le catholique. Louis XIV permit au duc de la Tremoille d'envoyer au congrès de Munster, en 1648, une personne de sa part, pour soutenir ses droits sur ce royaume. Ce prince en a fait autant dans les congrès suivants, jusqu'au dernier d'Aix-la-Chapelle, tenu en 1748. C'est du nom de cette ville, qu'on a nommé *Tarentule* une grosse araignée fort commune dans ce pays, & qu'on voit aussi dans plusieurs autres endroits de l'Italie, & dans l'isle de Corse. Elle est peu différente de nos araignées domestiques : mais sa morsure, quoique fort légere, cause, dit-on, la mort, si l'on n'est secouru promptement par le son des instruments. Tarente est la patrie du fameux Architas, grand philosophe & mathématicien.

MATERA, au nord-ouest de Tarente, sur le *Canapno*. C'est une ville considérable, où réside l'archevêque de Cirenza dans la Basilicate. Ces deux archevêchés sont unis aujourd'hui.

§. IV. *La Calabre.*

Cette province est à l'extrêmité méridionale. Elle abonde en bétail : on en tire beaucoup d'huile, de soie, & la meilleure manne (1).

La Calabre renferme :

(1) La manne est un sucre ou une espece de miel naturel, qui découle des feuilles du frêne. La meilleure est celle de Calabre.

1. *La Basilicate.*

Elle s'appelloit autrefois *Lucanie*, & est située sur le golfe de Tarente.

CIRENZA *ou* ACERENZA, *archevêché*, au nord-ouest, sur le *Brandano*. Cette ville est presque ruinée.

VENOZA, *évêché*, au nord de Cirenza, avec titre de principauté. Cette ville a donné naissance au poëte Horace.

POTENZA, *évêché*, au sud-ouest de Cirenza ; duché.

TURSI, *évêché*, vers le golfe de Tarente ; duché.

2. *La Calabre Citérieure.*

Elle faisoit anciennement partie du *Brutium*, qui comprenoit aussi la Calabre ultérieure.

COZENZA, *archevêché*, au midi, près l'Appennin. Cette ville est considérable, & a un château. C'est la patrie de Bernardin Tilésio, habile philosophe du XVIe. siecle, l'un des premiers qui secouerent le joug de la philosophie d'Aristote.

ROSSANO, autrefois RUSSIANUM, *archevêché*, au nord-est, près le golfe de Tarente. Son terroir est fertile en huile, en safran & en poivre.

ALTESMONTE, au nord-ouest, petite ville qui a dans ses environs, des mines d'or, d'argent & de fer.

LONGOBUCO, dans le milieu. C'est un marquisat. Son territoire a des mines d'argent & de mercure.

CERENZA, *évêché*, au sud-est de Longobuco.

STRONGOLI, *évêché*, près de la mer, avec titre de principauté.

3. *La Calabre ultérieure.*

REGIO, *archevêché*, à l'extrêmité de l'Italie,

vers la Sicile. C'eſt une ancienne ville aſſez conſidérable. On y fait des camiſoles, des bas, des gants, &c. avec le fil, la ſoie ou laine des pinnes marines. Ces hardes ſont d'une légéreté admirable, & impénétrables au froid le plus violent. Le poiſſon qui produit cette laine, eſt une eſpece de moule, longue de ſix à huit pouces. Ses écailles ſont couvertes d'un poil extrêmement fin, de différentes longueurs. On le met tremper quelques jours dans l'eau : on le nettoie, puis on le bat & on le carde. Il devient par-là auſſi doux que la ſoie, & propre à être filé. La couleur de ce poil eſt brune, & naturellement luſtrée. Regio eſt la patrie des papes Agathon, Léon I & Etienne III.

MILETO, *évêché*, au nord de Regio.

GIERAZI, *évêché*, au ſud-eſt de Mileto.

SQUILLACE, *évêché*, au nord-eſt, ſur le golfe de même nom, principauté qui appartient aux princes de Monaco. C'eſt la patrie du ſavant cardinal Sirlet, bibliothécaire du Vatican.

CATAZARO, *évêché*, près le golfe de Squillace. Le gouverneur de la province y réſide.

SAN-SEVERINA, au nord-eſt de Catazaro, *archevêché*, petite ville ſituée ſur un rocher eſcarpé, près de la riviere de *Neto*.

CORTONE, autrefois CROTONE, au ſud-eſt de San-Séverina, *évêché*. Cette ville, très-ancienne, eſt remarquable par la force extraordinaire de ſes anciens habitants, ſur-tout, du fameux athlete Milon de Crotone.

Par la deſcription que nous venons de faire du royaume de Naples, il eſt aiſé de voir qu'il n'y a point de pays plus rempli d'évêchés. Nous ne les avons cependant pas tous nommés. Ils ſont, la plupart, de peu d'étendue, & d'un revenu très-médiocre. Le pape en a la nomination, excepté de vingt-quatre, qui relevent immédiatement du roi

des deux Siciles, auxquels il nomme, suivant le traité fait, en 1529, entre Clément VII & Charles-quint. De ce nombre sont les huit archevêchés suivans : *Lanciano*, *Trani*, *Cirenza*, *Salerne*, *Tarente*, *Brindes*, *Otrante* & *Régio*.

CHAPITRE IV.

Des Isles de l'Italie.

IL y a trois isles considérables aux environs de l'Italie : la Sicile, la Sardaigne & l'isle de Corse. Nous y joindrons celle de Malte, comme relevant de la Sicile, dont elle est peu éloignée.

§. I. *De la Sicile.*

La Sicile est une grande isle vis-à-vis la partie méridionale de l'Italie : elle a la figure d'un triangle. Elle a été appellée *Sicile*, du nom Phénicien, *Scicaloul*, qui veut dire *parfait*, parce que les Phéniciens la regardoient comme la plus belle & la plus fertile des isles de la méditerranée. On lui a donné ensuite le nom de *Trinacrie*, à cause de ses trois promontoires ou caps : le cap *Faro*, près de Messine, autrefois *Pelorum*, vis-à-vis de l'Italie ; le cap *Passaro*, autrefois *Pachynum*, au midi ; & le cap *di Beco*, autrefois *Lilybée*, à l'ouest.

Le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie, est fort dangereux, par ses deux gouffres connus dans l'antiquité, sous les noms de *Charybde* & *Scylla*. Le premier a été ainsi nommé des mots Phéniciens, *Chour abedoum*, *Trou de punition* ; & le second, du mot *Schoul*, *Malheur mortel*. On appelle ce détroit, *le Phare de Messine*, parce qu'il y a, au voisinage de Messine, un fanal pour éclairer les vaisseaux pen-

dant la nuit. Le flux & le reflux s'y font sentir de six heures en six heures avec une rapidité extraordinaire.

L'air de la Sicile est fort bon, mais chaud. Le terroir en est si fertile, qu'on l'appelle *le grenier de l'Italie*. On y recueille du bled, du vin, des fruits, de l'huile, du safran, plusieurs simples, de la soie, du coton, du miel & de la cire : on y trouve des agathes, des éméraudes, des mines d'or, d'argent & de fer : vers la côte occidentale, on pêche de très-beau corail ; mais les flammes du mont *Gibel*, autrefois mont *Ethna*, y font de temps en temps de terribles ravages, & les tremblements de terre y sont également funestes.

Les Siciliens sont gens d'esprit & industrieux, mais peu constants. Ces peuples, après avoir été sous la puissance des Grecs, des Carthaginois, des Romains, des empereurs Grecs & des Sarrasins, tomberent enfin, dans le XIe. siecle, sous celle des Normands, avec le royaume de Naples, comme nous l'avons dit. Les François posséderent la Sicile pendant une partie du XIIIe. siecle, malgré les guerres qu'il leur fallut essuyer de la part des rois d'Arragon, qui y avoient des prétentions. Mais un seigneur Napolitain, à l'occasion d'un mécontentement particulier, forma contr'eux une conspiration, qui éclata, en 1282, le jour de Pâques. On égorgea par toute la Sicile, à la même heure, tous les François qui s'y trouverent, & l'on appella ce meurtre *Vêpres Siciliennes*, parce qu'on prit pour signal le premier coup de Vêpres. Depuis ce temps les rois d'Espagne ont joui de la Sicile en qualité de rois d'Arragon ; mais par la paix d'Utrecht, en 1713, cette isle fut donnée au duc de Savoie, qui en prit le titre de roi. Ce prince céda cette isle, en 1720, à l'empereur, & eut en échange celle de Sardaigne. La maison d'Autriche a possédé la Si-

cile, avec le royaume de Naples, jusqu'en 1736, que Don Carlos, aujourd'hui roi d'Espagne, devint maître de l'une & de l'autre, par le traité de Vienne.

Il n'y a point de riviere considérable en Sicile.

Cette isle a environ soixante lieues de long, sur quarante de large. On la divise en trois vallées: celle de *Démona*, au nord-est; celle de *Noto*, au midi; celle de *Mazara*, à l'occident. On joint ordinairement à la Sicile, les isles de *Lipari*, qui en sont voisines, au nord, & qui, depuis long-temps ont suivi son sort.

1. *La Vallée de Démona.*

Elle a pris son nom du mont *Gibel*, que le peuple regarde comme la bouche de l'enfer, & de l'habitation des démons.

Messine, autrefois Messena & Zancle, *archevêché*, *port*. C'est une ancienne ville, grande, belle, riche & très-marchande. Les soies non travaillées, & les étoffes de soie, forment son principal commerce. Elle est sur le détroit qui porte son nom, & auprès duquel est un phare ou tour avec un fanal. Son port est un des meilleurs d'Italie, & les Turcs même y ont un consul pour le commerce. Elle a un château fortifié, & un arsenal bien fourni. C'est la patrie du médecin Polycrete, & d'Antoine de Messine, peintre fameux, le premier qui ait enseigné en Italie, en 1530, l'art de peindre à l'huile; secret qu'il avoit appris de Jean de Bruges, célebre peintre & chymiste, & le premier inventeur de cette maniere de peindre.

Taormina, anciennement Taurominium, & Naxos, *port*, autrefois *évêché*, au sud de Messine. C'est une ancienne & jolie ville, bâtie sur un rocher.

MILAZZO, *port*, à l'ouest de Messine, sur la côte septentrionale.

PATTA *ou* PATTI, *évêché*, plus à l'ouest.

RANDAZZO, au sud de la précédente, assez grande ville, munie de quelques fortifications.

Le mont *Gibel*, qui s'appelloit autrefois le mont *Ethna*, se trouve au sud-est de Randazzo. C'est un volcan ou montagne qui jette des flammes, & quelquefois du feu en abondance, & des pierres calcinées. En 1693, cette montagne s'est beaucoup enfoncée en terre.

2. *La Vallée de Noto.*

CATANIA, *évêché*, sur la côte orientale, ville fort ancienne, & située dans un terroir très-fertile, mais fort exposée à des tremblements de terre. Elle est habitée par beaucoup de noblesse. C'est la patrie de Nicolas Tudeschi, plus connu sous le nom de Panorme, célebre canoniste du XVe. siecle.

AUGUSTA, anciennement XIPHONIA, *port*, au sud. Cette ville a été presqu'entiérement engloutie par le tremblement de terre de 1693.

SARAGOÇA, autrefois SYRACUSE, *évêché*, *port*, au midi. C'étoit anciennement la capitale d'une fameuse république, & la premiere ville de Sicile. Elle n'est plus aussi considérable qu'autrefois; on y compte cependant encore 14000 ames. C'est la patrie d'Archimede, célebre géometre, si connu par les machines qu'il inventa pour défendre cette ville, lorsque les Romains en firent le siege.

NOTO, plus au midi, à quelque distance de la mer, donne le nom à la vallée. L'ancienne ville ayant été ruinée, en 1693, ses habitants en ont bâti une nouvelle aux environs.

3. *La Vallée de Mazara.*

PALERME, autrefois PANORMUS, *archevêché*,

port, *place forte* & *capitale* de toute la Sicile. C'est une grande & belle ville, séjour d'une bonne partie de la noblesse. Le viceroi de Sicile y réside. Les édifices publics, les places, les fontaines & les églises y sont magnifiques. Ses rues sont tirées au cordeau, & remarquables par leur longueur. La plus grande est celle de Cassaro, qui traverse toute la ville, & la divise en deux parties. Elle commence près du palais du viceroi, & finit à la porte de la mer. Le palais du viceroi est grand, & accompagné d'un beau jardin. La place, qui est au devant de ce palais, est ornée d'une statue de Philippe IV, sur un piédestal, où ses trophées sont en bas-reliefs, au milieu de quatre figures qui représentent les quatre vertus cardinales : le tout d'un très-beau marbre blanc. Le grand hôtel du Saint-Esprit est à la droite de cette place, & l'église métropolitaine est à la gauche. On voit dans une belle place de la même rue de Cassaro, devant un grand palais, la figure en bronze de l'empereur Charles-quint, sur un piédestal de marbre, & plus avant, le superbe college, autrefois occupé par les jésuites. La magnifique église de S. Matthieu est près du carrefour qui fait la moitié de cette rue, où elle est croisée par la rue neuve, la plus belle de Palerme après celle de Cassaro. La plupart des autres aboutissent à l'une de ces deux, qui vont d'un bout de la ville à l'autre. Chaque coin de ce carrefour a un palais, une fontaine & une statue de Charles-quint, de Philippe II, de Philippe III & de Philippe IV. Mais rien ne mérite plus d'être vu que la superbe fontaine qui est dans la grand'place où est le palais de la justice. Elle est admirable pour sa grandeur, pour ses ornements & pour son architecture. Palerme est la seule ville où l'on bat monnoie. On y fabrique des gants de la soie ou fil des pinnes marines. Ces gants sont d'une beauté & d'une finesse parfaite.

MONTRÉAL, *archevêché*, au sud-est de Palerme. Il y a une abbaye qui possede une partie des reliques de S. Louis, roi de France.

TRAPANO, *port*, *place forte*, sur la côte occidentale. On y pêche beaucoup de corail.

MAZARA, *évêché*, *place forte*, sur la même côte. Elle a donné le nom à la vallée.

AGRIGENTO *ou* GERGENTI, sur la côte méridionale, *évêché*. Cette ville est à trois milles de la mer sur une colline, & a un château & un *port*, à cinq milles de là au couchant, nommé *Caricatore di Gergenti*. Elle est bâtie près des ruines de l'ancienne Agrigente, nommée encore aujourd'hui, *Gergenti Vecchio*. Agrigente étoit du temps des Carthaginois, qui s'en emparerent vers l'an de Rome 347, une ville grande, belle & bien peuplée, célebre par le taureau d'airain de son tyran Phalaris.

4. *Les Isles de Lipari.*

Elles sont au nord de la Sicile. On les appelloit autrefois *Æoliæ* & *Vulcaniæ*. C'est-là où les poëtes plaçoient le royaume d'Eole, dieu des vents, & les forges de Vulcain, à cause de plusieurs volcans qui s'y trouvent. On compte sept principales isles.

La premiere & la plus grande se nomme *Lipari*; elle a environ six lieues de tour. L'air y est sain : on y trouve abondamment des fruits, des grains, du bitume, du soufre & de l'alun ; elle a aussi des eaux chaudes. Elle fait un grand commerce de figues, de raisins & de poissons. Il y avoit autrefois un volcan qui a cessé.

LIPARI, *capitale* de cette isle, est une ville très-ancienne & très-forte. Elle a un *évêché* suffragant de Messine.

Les autres isles sont : *Stromboli*, en latin, *Domus Æoliæ*;

Æolia ; Panari, les Salines, Vulcano, Felicuri & Alicuri.

§. II. *De l'Isle de Sardaigne.*

La Sardaigne, après avoir appartenu aux Carthaginois & aux Romains, fut occupée par les Sarrasins. Les Génois & les Pisans se la disputerent ensuite long-temps : enfin, le pape Boniface VIII permit, en 1297, aux rois d'Arragon d'en faire la conquête. Ils la firent en 1323 : & depuis ce temps, les rois d'Espagne en ont été les maîtres jusqu'en 1706, que les Anglois s'en emparerent pour l'archiduc Charles, depuis empereur, à qui elle fut cédée par le traité d'Utrecht. En 1720, le duc de Savoie reçut cette isle, qui portoit depuis long-temps le titre de royaume, en échange de celui de Sicile. Ce prince n'en tire pas de grands revenus, parce qu'outre ceux dont la noblesse jouit, les ecclésiastiques en ont de très-considérables. L'air y est épais & mal sain ; ce qui fait que cette isle n'est guere peuplée. Le terroir n'y est pas si fertile qu'en Sicile ; cependant il rapporte beaucoup de grains, d'olives, d'oranges & de citrons. Il abonde en bétail & en gibier : on y trouve des mines d'or, d'argent & de plomb : on y pêche beaucoup de poissons, sur-tout des thons, & du corail sur les côtes. La Sardaigne a environ soixante lieues de long sur trente de large.

On divise la Sardaigne en cap Cagliari, au midi ; & cap Lugodori, au septentrion.

1. Le cap Cagliari est la contrée la plus fertile.

CAGLIARI, autrefois CARALIS, *capitale*, *archevêché*, *université*, *port*. C'est une ville médiocrement grande, & assez marchande. Le vice-roi & la plus grande partie de la noblesse y résident. Sa situation sur une colline, fait qu'elle est divisée en haute & basse ville. La haute est renfermée de

murailles, & a une église toute incrustée de marbre, avec trois chapelles souterreines, où sont les reliques de plusieurs martyrs, que l'on y voit dans un grand nombre de petits tombeaux de marbre blanc, rangés les uns sur les autres. La basse ville est au pied de la colline, sur le bord de la mer. Elle est toujours fort sale, sur-tout en hiver, & mal saine. On compte dans Cagliari quatre paroisses & vingt-deux monasteres. Sur le bord de la mer est un château qui a son gouverneur particulier.

VILLA DE GLÉSIA, à l'occident de Cagliari, vers la côte. C'est une ville fortifiée, dont l'évêché est uni depuis long-temps à Cagliari.

ORISTAGNI, anciennement USELLIS COLONIA, *archevêché*, *port*, vers le milieu de la côte occidentale. Cette ville est assez grande, mais presque déserte, à cause de son mauvais air.

2. Le cap Lugodori a pris son nom des mines d'or que l'on y travailloit autrefois.

SASSARI, *archevêché*, *port*, au nord-ouest. C'est une grande ville, où l'on compte 30000 habitants.

ALGERI, autrefois CORAK, *évêché*, sur le bord de la mer, au sud de Sassari.

BOSA, *évêché*, *port*, plus au midi; il y a de bonnes salines.

CASTRO-ARAGONESE, anciennement TIBULA; *évêché*, *place forte*, au nord-est de Sassari.

TEMPI, plus au nord-est.

Au nord-ouest de la Sardaigne, on trouve l'isle d'*Asinara*, & au nord-est celles de la *Magdelaine*.

§. III. *De l'Isle de Corse.*

Cette isle est au nord de celle de Sardaigne, & en est séparée par le détroit de Boniface. Elle a appartenu pendant plusieurs siecles aux Génois, à qui les Pisans l'ont disputée long-temps. On y a trans-

porté, dans le siecle dernier, plusieurs familles Grecques de *Magniotes*, qui sont fort jaloux de leur liberté. En 1730, les habitants de la Corse, mécontents du gouvernement des Génois, se révolterent, & ils proclamerent roi, en 1736, Théodore, baron de Neuhof. Les Génois, ne pouvant les réduire, ont imploré le secours de plusieurs puissances étrangeres, entr'autres de la France, qui par la force de ses armes, a pacifié cette isle. Il y a eu depuis de nouveaux mouvements. Les Génois, en 1761, ont fait des propositions qui n'ont pas été reçues, & la France s'est emparée de cette isle. L'air de Corse est grossier & mal sain, le terroir plein de montagnes, peu fertile & mal cultivé. Les vallées produisent cependant du bled, & les collines du vin, des fruits & des amandes. Cette isle se divise en quatre parties, du sud au nord; ce sont 1°. la côte *de-là les monts*, au sud; 2°. la côte *de dehors*, à l'ouest; 3°. la côte *de dedans*, à l'est; 4°. la côte *de-çà les monts*, au nord.

BONIFACE, autrefois PALLA, *port*, ville marchande & belle. Elle est de la côte de-là les monts.

ADIAZZO, anciennement URSINUM, *évêché*, *port*, sur le golfe du même nom, à l'occident. Cette ville est dans la côte de dehors, ainsi que les deux suivantes:

SAGONA, *évêché*, au nord d'Adiazzo.

CALVI, *port* à l'occident. L'évêque de Sagona y réside.

CORTE, au milieu de l'isle, résidence de l'évêque d'Aléria, ancienne ville ruinée, qui étoit sur la côte orientale, ou de dedans, ainsi que Corte.

ACCIA, à l'orient de Corte. Elle étoit autrefois épiscopale: aujourd'hui elle est déserte. Son évêché a été uni à celui de Mariana. Elle est de la côte de dedans.

MARIANA, *évêché*, au nord-est. Cette ville & les trois suivantes sont de la côte de-çà les monts.

NEBBIO, *évêché*. Elle est aujourd'hui ruinée, ainsi que la précédente.

LA BASTIE, anciennement MANTINORUM OPPIDUM, *port*, au nord-est. L'évêque de Mariana y fait sa résidence, de même que le gouverneur. Cette ville est grande & fort peuplée.

SAN-FIORENZO, *port* muni de bonnes fortifications. L'évêque de Nebbio réside dans cette ville.

§. IV. *De l'Isle de Malte.*

Cette isle est peu éloignée de la Sicile, dont elle releve encore aujourd'hui. Elle fut donnée, en 1530, par l'empereur Charles-quint, aux chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, après que les Turcs leur eurent enlevé l'isle de Rhodes.

L'ordre de Malte est composé de sept nations ou *langues*; savoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Arragon, Castille, Allemagne. Il faut faire preuve de noblesse de quatre générations de pere & de mere, pour entrer dans l'ordre, & être réçu chevalier. Ces chevaliers font les trois vœux des religieux. Le chef de l'ordre s'appelle *Grand-Maître.*

L'isle de Malte est habitée, non-seulement par les chevaliers, mais par un peuple composé de Grecs & de Latins. On y compte environ 50000 personnes. Le langage vulgaire est un mélange d'arabe corrompu, d'italien, & même d'ancien africain, ou carthaginois. Le pays ne rapporte presque pas de bled, on en fait venir de Sicile; mais il produit de très-beaux raisins, du millet & du coton. Le gibier y est excellent. Le bois y est rare. On y brûle communément de gros chardons, & la fiente des animaux. Il ne s'y trouve point de bêtes vénimeuses. Les habitants croient que c'est depuis le

séjour que saint Paul y fit, pendant lequel il opéra grand nombre de miracles.

MALTE, *capitale*. Elle est divisée en trois parties, qui sont la *cité Valette*, qui porte le nom du grand-maître qui l'a fait bâtir. Elle renferme le palais du grand-maître, l'arsenal, l'infirmerie, l'église du prieuré S. Jean, & les hôtels ou auberges des chevaliers des différentes langues. Le *Bourg*, qui est la plus ancienne de ces trois parties, se nomme ordinairement la *Cité Victorieuse*, parce qu'en 1565, il soutint un siege de quatre mois contre toutes les forces de Soliman II, empereur des Turcs. On y trouve le palais de l'inquisition, un arsenal, & le bagne ou logement des esclaves. Les Grecs y ont aussi une église, qui est la plus ancienne de celles qui sont dans le *Bourg*. L'*isle de S. Michel*, ou l'isle de *la Sangle*, ainsi appellée, parce qu'un grand-maître de ce nom l'a fait fortifier, est vers le midi. Ses rues sont dans un alignement presque aussi régulier que celles de la cité Valette. Cette ville passe pour imprenable, non-seulement à cause de ses fortifications, qui sont des plus régulieres, mais parce qu'il n'y a pas de terre à cinq cent pas à la ronde.

MEDINA OU LA CITTA-VECCHIA, *évêché*. Cette petite ville est située au milieu de l'isle de Malte. Son évêque est grand'croix de l'ordre, & a le pas immédiatement après le grand-maître; il est suffragant de Palerme.

Tout près de l'isle de Malte, au nord-ouest, est celle de *Gozo*, qui appartient à l'ordre. Elle a quatre lieues de long, deux de large, sur dix de circuit; elle est bordée d'écueils. L'air y est sain, & le terroir fertile; elle a un gros bourg, & un château bien fortifié. M. le bailli de Chambrai a fait bâtir & fortifier à ses frais, dans cette isle, la cité neuve, qui porte son nom.

SECTION VII.

De l'Allemagne.

L'ALLEMAGNE s'étend depuis le vingt-deuxieme degré trente minutes de longitude, environ, jusqu'au trente-septieme, & depuis le quarante-cinquieme jusqu'au cinquante-cinquieme de latitude septentrionale. Elle est bornée au nord par l'Océan & la mer Baltique; à l'orient, par la Pologne & la Hongrie; au midi, par l'Italie & la Suisse; à l'occident, par la France & les Pays-Bas.

L'air y est sain & tempéré, plus froid néanmoins que chaud, sur-tout le long de la mer. Le terrein y est très-propre aux bleds & aux pâturages. En quelques endroits, particuliérement le long du Rhin & du Nekre, on y recueille de fort bons vins. On y trouve beaucoup de fontaines & de bains d'eaux minérales, soit chaudes, soit tempérées.

L'Allemagne s'appelloit autrefois *Germanie*, des mots teutons *Ger Man*, qui signifient *tout homme*, pour marquer le courage & la force de ses habitants. Le nom qu'elle a actuellement, vient des anciens Allemands, qui habitoient dans le IIIe. siecle de cette partie du sud-ouest de l'Allemagne, que l'on appelle aujourd'hui la *Souabe*. Peu à peu leur nom s'étendit à tous les Germains. Les Allemands appellent leur pays *Teuschland*, c'est-à-dire, le pays des *Teutons*, peuples qui ont rendu leur nom célebre cent ans avant la naissance de Jesus-Christ.

Les *Francs*, qui habitoient le long du Rhin, & à l'orient de ce fleuve, s'étant emparés, dans le

Ve. ſiecle, des Pays-Bas & des Gaules, qu'ils nommerent France de leur nom, ſe rendirent auſſi maîtres, dans les deux ſiecles ſuivants, d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la ſubjuguer, ayant dompté les Saxons après une guerre de 30 ans. L'Allemagne, qui, ſous ce prince & ſous ſon fils Louis-le-débonnaire, étoit une portion de l'Empire François, en fut détachée par le partage que Louis fit de ſes états, entre ſes trois fils Lothaire, Louis & Charles. Louis II du nom eut l'Allemagne à titre de royaume; elle reſta dans ſa maiſon 70 ans: ſavoir, depuis l'an 840, juſqu'en l'an 911, que Louis III mourut ſans enfants. Après ſa mort, le royaume, ou Empire d'Allemagne, fut rendu électif, & Conrad eſt le premier empereur qui ait été élu. La maiſon d'Autriche a poſſédé l'Empire pendant pluſieurs ſiecles, & juſqu'à Charles VI, mort en 1740.

Les Allemands ſont robuſtes, bien faits, aſſez inventifs, adroits, ſinceres; ils aiment naturellement la guerre, la bonne chere & le vin. La nobleſſe d'Allemagne eſt la plus pure; elle ne ſe méſallie point: l'intérêt peut y avoir part. La plupart des abbayes, & beaucoup d'autres bénéfices exigent chez eux les preuves de nobleſſe. En effet, les plus gros bénefices, comme les archevêchés, évêchés & abbayes, ſont électifs; les plus grands ſeigneurs les briguent, & en poſſedent pluſieurs à la fois.

L'Allemagne eſt un état compoſé d'un grand nombre de ſouverainetés eccléſiaſtiques & ſéculieres, ainſi que de pluſieurs villes qui ſe gouvernent en forme de républiques. Cette ſingularité dans la conſtitution du gouvernement de l'Allemagne, eſt un effet naturel de la décadence de la maiſon de Charlemagne, premier empereur d'oc-

cident. Ce prince réunissoit sous sa domination l'Allemagne, la France, la Hongrie, la moitié de l'Italie, & une partie de l'Espagne. Ses enfants déchurent bientôt de cet état de grandeur, & donnerent lieu à plusieurs seigneurs de se rendre très-puissants, & ensuite indépendants & souverains, comme ils le sont actuellement en Allemagne.

L'Allemagne a une sorte de souverains, savoir, les *Landgraves*, dont le nom & l'origine méritent d'être expliqués ici. La dignité de *Landgrave* étoit, dans sa premiere institution, une commission que les empereurs donnoient à des seigneurs, pour être les juges d'une province, & la gouverner; pour assembler les états, & prendre les mesures nécessaires, afin d'y établir & d'y maintenir la paix. On les appelloit *juges provinciaux*, ou *comtes de province*, à cause de la jurisdiction qu'ils y exerçoient dans toute son étendue. Les Landgraviats, qui n'étoient alors que des commissions, devinrent dans la suite des fiefs héréditaires : outre les droits & les privileges attachés à cette dignité, il y avoit des fiefs qui lui étoient unis. De ces fiefs, les uns dépendoient immédiatement des empereurs, & les autres des évêques de la province, ou de quelqu'autre puissant seigneur; ainsi les Landgraves étoient obligés de recevoir de l'empereur l'investiture de leur charge, & des fiefs qui relevoient de l'Empire; ils faisoient aussi hommage des autres fiefs qu'ils possédoient aux seigneurs suzerains.

Il faut dire à peu près la même chose des *Margraves* & des *Burgraves*. Les *Margraves* ou *Marquis* étoient des officiers établis pour commander sur une frontiere ou marche. Les *Burgraves* n'étoient établis que sur une forteresse ou une ville dont ils avoient le gouvernement. Ces dignités sont devenues héréditaires, & ont été changées en souve-

rainetés. Il y a en Allemagne de ces trois souverainetés.

Le chef de l'Allemagne est un prince qui a le titre d'empereur. Son élection se fait à Francfort sur le Mein, & son couronnement, depuis Ferdinand I, dans la même ville, ou à Ratisbonne. Autrefois tous les princes & prélats d'Allemagne l'élisoient; mais depuis la bulle d'or donnée par Charles IV, en 1336, les seuls électeurs ont le droit d'élire l'empereur. Leur nombre étoit fixé à sept: maintenant il y en a neuf; trois ecclésiastiques, & six séculiers. Ces neuf électeurs sont l'archevêque de Mayence, celui de Cologne, & celui de Trêves, le roi de Bohême, le duc de Baviere, le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg, le comte Palatin & le duc d'Hanovre. On fut obligé, par la paix de Munster, en 1648, de créer le huitieme électorat en faveur du fils du comte Palatin du Rhin, qui avoit été dépouillé de ses états, & dont l'électorat avoit été donné au duc de Baviere. Le neuvieme, qui est celui d'Hanovre, a été créé en 1692, par l'empereur Léopold, en faveur d'Ernest-Auguste, duc d'Hanovre, de la maison de Brunswick.

Le premier des électeurs ecclésiastiques est archi-chancelier pour l'Allemagne, & directeur des archives de l'Empire.

Le second est archi-chancelier pour l'Italie.

Le troisieme est archi-chancelier pour les Gaules. Ces titres sont des vestiges de la puissance dont ont joui autrefois les empereurs.

Le roi de Bôheme est grand-échanson de l'Empire.

Le duc de Baviere est grand-maître : il porte la pomme d'or dans la cérémonie du couronnement de l'empereur.

L'électeur de Saxe est grand-maréchal : il porte l'épée.

Celui de Brandebourg a le titre de grand-chambellan : il porte le sceptre.

Le Palatin est grand-trésorier : il porte la couronne d'or. Ce nom de *Palatin*, qu'on donnoit autrefois à tous ceux qui avoient quelque office ou charge dans le palais d'un prince, est resté à l'électeur Palatin. Il y avoit anciennement en France des Palatins de Champagne & de Béarn.

Lorsque l'Empire est vacant, & qu'il n'y a pas de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le comte Palatin sont vicaires de l'Empire. Le duc de Baviere a disputé ce droit au Palatin, depuis que le Palatin a été établi électeur; mais ils se sont accordés à l'exercer alternativement.

L'empereur a fort peu de revenus, & n'a même aucune ville qui lui appartienne comme empereur. C'est par cette raison que les Allemands choisissent toujours un prince assez puissant pour pouvoir soutenir cette dignité. Il prend les titres de *toujours Auguste*, de *César*, de *sacrée majesté*. Les affaires les plus importantes, comme celles qui concernent la paix, la guerre, l'établissement des impositions générales, ne peuvent se traiter que dans les assemblées générales, qu'on appelle dietes; mais il faut que l'empereur y donne son consentement, afin que leurs délibérations aient force de loi. Il a seul droit de convoquer ces assemblées; & il y envoie des commissaires pour y présider à sa place. Un autre de ses droits consiste à donner l'investiture des fiefs, & à disposer de ceux qui sont dévolus à l'Empire; ce qui arrive en deux cas; par confiscation, ou faute d'héritiers.

Les dietes ou assemblées générales sont composées de trois corps ou colleges : le premier est celui

des électeurs ; le second des princes ; le troisieme des villes libres, qu'on appelle *Impériales*.

Les électeurs & les autres princes souverains ont une autorité absolue dans leurs états ; il y a néanmoins des cas dans lesquels on peut appeller de leurs jugements. Pour vuider ces sortes d'appels, il y a deux tribunaux ; l'un est la chambre *Impériale de Spire*, résidente à Weslar, dans le cercle du haut Rhin ; l'autre est le *Conseil aulique*, qui s'assemble dans la ville où réside l'empereur. Ces Tribunaux jugent des affaires de la noblesse, que l'on appelle *immédiate*, parce qu'elle ne dépend que de l'empereur.

Il y a trois principales religions en Allemagne.

La catholique, qui est la plus étendue, est dominante dans les états d'Autriche, dans ceux des électeurs ecclésiastiques, dans le cercle de Baviere, & dans les états des princes ecclésiastiques.

La luthérienne domine dans les cercles de la haute & de la basse Saxe, dans une bonne partie de ceux de Westphalie, de Franconie, de Souabe, & dans la plupart des villes Impériales.

La calviniste est professée dans les états de l'électeur de Brandebourg, du Landgrave de Hesse-Cassel, & de plusieurs autres princes.

Il y a en Allemagne cinquante & une villes Impériales, ainsi nommées, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Selon le traité de Munster, elles ont voix délibérative & décisive dans les assemblées, comme les autres colleges des électeurs & des princes, de sorte que chacune a sa voix en particulier dans le college des villes, & toutes ensemble en ont deux dans les dietes. Les principales sont Hambourg, Lubeck, Brême dans la basse Saxe, Ratisbonne dans le cercle de Baviére ; Nuremberg & Altorf dans la Franconie ; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe ; Cologne, Aix-la

Chapelle dans la Westphalie ; Francfort, Spire & Worms dans le cercle du haut Rhin.

On nomme *villes Anséatiques*, des villes unies ensemble pour soutenir leur commerce. Il y en avoit autrefois en France, en Espagne & en Italie. Voici celles qui subsistent en Allemagne. Elles sont au nombre de six : *Cologne* dans le cercle de Westphalie : *Hambourg*, *Lubeck*, *Brême*, & *Rostock*, toutes quatre dans la basse Saxe, & *Dantzick* dans la Prusse Polonoise, sur les confins de l'Allemagne, au nord-est.

Les principales rivieres de l'Allemagne sont : le *Danube*, le *Rhin*, le *Weser*, l'*Elbe*, l'*Oder*.

1. Le *Danube* prend sa source près de la forêt noire dans le cercle de Souabe, passe à Ulm, à Donavert, à Neubourg, à Ingolstat en Baviere, à Ratisbonne, à Straubing, à Passaw, à Lintz, à Vienne, à Belgrade ; & après avoir arrosé le nord de la Turquie d'Europe, il va se jetter dans la Mer Noire par plusieurs bouches. Il traverse ainsi l'Allemagne, la Hongrie, & la Turquie d'Europe, d'occident en orient.

2. Le *Rhin*, dont nous avons décrit le cours au chapitre des provinces-unies.

3. Le *Weser*. On trouve sa source dans le cercle de Franconie, au nord. Il porte d'abord le nom de *Verra*, & passe à Meinengen ; vers Munden il reçoit la Fulde, passe près de Minden, & à Brême, & se jette dans l'Océan au nord-ouest.

4. L'*Elbe*. Il prend sa source à l'extrêmité septentrionale de la Bohême, qu'il traverse, passe ensuite à Dresde dans la haute Saxe, à Wittemberg & à Magdebourg, se partage en plusieurs branches au dessus de Hambourg, puis se jette dans l'Océan assez loin de cette ville.

5. L'*Oder*. Il prend sa source dans la Silésie près de la ville d'Oder, au sud-ouest, traverse cette

province presque toute entiere, passe à Breslaw, Glogaw, Crossen, Francfort sur l'Oder; puis il se partage en plusieurs branches au dessus de Stettin; & après avoir traversé la Poméranie, il se jette dans la Mer Baltique par plusieurs embouchures.

L'Allemagne est divisee en neuf cercles, ou grandes provinces, qui comprennent chacune plusieurs états, dont les princes, prélats, comtes & députés s'assemblent pour leurs affaires communes. La premiere division de l'Empire en cercles, se fit dans les dietes de Nuremberg, en 1437, & d'Ausbourg, en 1439, sous l'empereur Albert II. Ces cercles furent ceux de *Baviere*, de *Franconie*, de *Souabe*, de *Saxe*, du *Rhin*, & de *Westphalie*. Maximilien I, en 1512, ajouta quatre autres cercles à ces six déja établis; savoir, deux pour la maison d'Autriche, qui furent ceux d'*Autriche* & de *Bourgogne* (*a*), celui de *Haute-Saxe*, pour les électeurs de Saxe & de Brandebourg, & celui du *Bas-Rhin*, pour les électeurs ecclésiastiques & le Palatin. Chaque cercle a deux directeurs & un colonel. Les directeurs des cercles ont le pouvoir de convoquer l'assemblée des états de leur cercle, pour y régler les affaires publiques. Le colonel commande aux gens de guerre; il a soin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les membres doivent contribuer aux besoins communs, chaque cercle est obligé de fournir un certain nombre d'hommes armés, cavalerie & infanterie, ou une somme d'argent par mois, suivant la taxe portée par les registres des états de l'Empire.

Des neuf cercles qui subsistent présentement, il y en a quatre dans la haute Allemagne, au midi:

(*a*) Le cercle de Bourgogne contenoit les Pays-Bas & la Franche Comté: il ne subsiste plus, comme nous l'avons déjà dit, *pag.* 171 & 283.

ſavoir, d'orient en occident, ceux d'*Autriche*, de *Baviere*, de *Souabe*; & au nord des deux derniers, celui de *Franconie* : dans la baſſe Allemagne, il y en a cinq: ſavoir, le long de l'Océan & de la Mer Baltique, ceux de *Haute-Saxe*, de *Baſſe-Saxe*, de *Weſtphalie*, & au ſud de celui de Weſtphalie, autour du Rhin & du Mein, ceux du *Bas Rhin* ou *électoral*, & du *Haut-Rhin*.

Le royaume de Bohême ſe joint ordinairement à l'Allemagne, dont il eſt un ancien fief. Nous en parlerons dans notre troiſieme chapitre, auſſi-bien que des états qui l'avoiſinent à l'orient & au nord, & qui étoient autrefois ſous ſa dépendance.

Avant d'entrer dans le détail des cercles d'Allemagne, il eſt à propos de faire quelques remarques générales ſur les *enclaves*, c'eſt-à-dire, ſur les pays qui, quoique renfermés dans un cercle, appartiennent néanmoins à d'autres.

1. Le comté de Pleſſe, enclavé dans le cercle de baſſe-Saxe au ſud, & l'évêché de Baſle au ſud-oueſt du cercle de Souabe, ſont du cercle du haut Rhin.

2. Les enclaves du cercle électoral appartiennent auſſi au cercle du haut-Rhin, à l'exception du comté d'Erpach, qui eſt du cercle de Franconie, & ſitué à l'orient du Rhin entre le Mein & le Nekre; de Prium & de Mandreſcheid, à l'occident de la Moſelle, qui ſont du cercle de Weſtphalie.

3. Toutes les enclaves du cercle de Souabe, ſont de celui d'Autriche.

4. Erfort & l'Eichfelt, enclavés dans le cercle de la haute-Saxe, ſont du cercle du bas-Rhin ou électoral, & appartiennent à l'électeur de Mayence.

5. Toutes les enclaves du cercle du hatt-Rhin

& de Westphalie appartiennent au Cercle du bas Rhin.

CHAPITRE PREMIER.

Des Cercles de la haute Allemagne ou Méridionale.

ARTICLE I.

Du Cercle d'Autriche.

CE Cercle, qui est à l'orient & au midi de l'Allemagne, est borné au nord par la Bohême & la Moravie; au levant, par la Hongrie; au midi, par la Seigneurie de Venise; & au couchant, par la Baviere & le pays des Grisons. Il comprend les pays héréditaires de la maison d'Autriche.

Cette maison a porté d'abord le nom de *Habsbourg.* Rodolphe, qui en a été le premier empereur, s'empara de l'Autriche sur la fin du XIIIe. siecle, prétendant que c'étoit un fief masculin, qui, au défaut d'enfants mâles, devoit retourner à l'Empire; & il donna l'investiture à son fils Albert. La maison d'Autriche fut à son plus haut point de grandeur sous Charles-quint, qui étoit tout à la fois empereur, roi d'Espagne, & maître d'une partie de l'Italie, de la Franche-Comté, & des dix-sept provinces des Pays-Bas. Il donna l'Espagne & les pays que nous venons de nommer, à Philippe II son fils, & il céda l'Empire à Ferdinand Ier., son frere, dont les descendants l'ont possédé jusqu'à Charles VI, pere de l'archiduchesse Marie-Thérese, douairiere de l'empereur François de Lorraine: leurs enfants forment une nouvelle mai-

ſon d'Autriche. Les archiducs d'Autriche ont deux beaux privileges ; le premier, de créer par tout l'empire des barons, des comtes & des gentilshommes : le ſecond eſt que l'empereur ne peut leur ôter leur principauté, ni leurs terres. La maiſon d'Autriche a donné ſeize empereurs à l'Allemagne, & ſix rois à l'Eſpagne.

Le Cercle d'Autriche renferme ſix pays : quatre du nord au ſud, qui ſont l'archiduché d'Autriche, les duchés de Stirie, de Carinthie & de Carniole : les deux autres ſont : le comté de Tirol, au ſud-oueſt de la Baviere, & la Souabe Autrichienne, ou l'Autriche antérieure, dans le Cercle de Souabe.

§. I. *De l'Archiduché d'Autriche.*

Ce pays eſt aſſez fertile en bled, & produit d'excellents fruits, du vin, le meilleur ſafran, & abonde en pâturages & en gibier : il a auſſi des ſalines qui rapportent plus de deux millions par an. Toute la partie ſituée au midi du Danube, qui eſt la plus conſidérable, étoit compriſe dans les provinces romaines de Norique & de Pannonie. Ce pays fit enſuite partie de la Baviere priſe en général ; & comme il en comprenoit la partie orientale, les Allemands la nommerent *Oeſterrich*, d'où s'eſt formé le nom d'*Autriche*, à cauſe de ſa ſituation au levant & au midi du royaume de Baviere. Le marquis d'Autriche étoit chargé de défendre cette frontiere contre les Huns ou Avares, qui habitoient la Hongrie au IXe. ſiecle. L'Autriche ſe diviſe en haute & baſſe : la baſſe eſt à l'orient, & la haute à l'occident, entre le Danube & la riviere d'Ens.

1. *La Baſſe-Autriche.*

VIENNE, anciennement JULIOBONA ou VENDUM & VENDOBONA, ſur le Danube, *archevêché*, *univerſité*,

versité, *capitale* de toute l'Autriche, & en particulier de la basse. Cette ville n'est pas fort grande; mais elle est très-forte, & a de fort beaux fauxbourgs. On y a établi deux manufactures nouvelles, l'une de porcelaine, & l'autre d'étoffes de soie, dans le goût de celles de Lyon. Sa cathédrale, dédiée à Saint Etienne, est remarquable, entr'autres choses, par la beauté de son maître-autel & de son clocher. Il s'y trouve encore de fort belles églises, sur-tout celle de l'abbaye de Saint Grégoire, & quatre maisons jadis aux jésuites, dont il y en a deux qui sont des colleges; savoir le grand & le petit. Précédemment les jésuites avoient un troisieme college, qu'on appelloit le *Thérésien*, fondé par la reine de Hongrie pour la jeune noblesse. Mais elle leur avoit ôté ce college en 1759, aussi-bien que plusieurs écoles de théologie & de philosophie, qui furent données aux dominicains; elle ordonna de plus à ces peres d'ouvrir dans leur couvent de Vienne des écoles de théologie & de philosophie, & leur a donné le privilege que les études qu'on y fera, seront comptées pour les grades, comme si elles étoient faites dans l'université. S. M. Impériale a établi dans le même temps, un reviseur des cahiers de théologie, un autre pour ceux de philosophie, & un directeur des études de grammaire & de belles-lettres. L'archevêque a fait bâtir aussi un séminaire, qu'il a donné aux prêtres de la mission. Le palais impérial, qui est fort simple, renferme des choses très-rares & très-curieuses: on y voyoit ci-devant une belle bibliotheque; mais on l'a transportée dans les bâtiments de la nouvelle académie. Outre ce palais, il y en a deux autres dans les fauxbourgs, & plusieurs maisons de plaisance, autour de la ville, où la cour de Vienne va assez souvent. La sépulture des princes de la maison

d'Autriche est aujourd'hui dans une chapelle de l'église des capucins, située sur le marché neuf. L'église des augustins déchaussés est appellée *Aulique*, parce qu'elle est près du palais impérial, & que la cour y célebre ses plus importantes cérémonies. Les autres églises de religieux sont: celles des cordeliers, des récollets, des dominicains, des grands augustins, & une abbaye de bénédictins, qui est dans une grande place, ornée de belles maisons, & dont l'église est remarquable par ses tableaux, & ses chapelles très-décorées. Vienne est entourée de douze bastions. Elle a soutenu deux sieges contre les Turcs, qui ont été contraints de se retirer honteusement chaque fois; savoir, en 1529 & en 1683, quoique dans l'une & l'autre de ces occasions leur armée fût composée de près de 200000 hommes.

NEUSTAT, autrefois CELEUSIUM, *évêché*, près de la Hongrie. Cette ville est bien fortifiée: elle a un château où l'on renferme les prisonniers d'état. On fait à Neustat de la porcelaine.

SAINT-PELTEN, petite ville, au sud-ouest de Vienne, sur la riviere de Drasain.

KREMS, au nord du Danube. C'est une assez belle ville, quoique petite. Le Danube a dans le voisinage un tournant & une cataracte fort dangereux.

2. *La Haute-Autriche.*

LINTZ, *place forte* sur le Danube, *capitale* de la haute Autriche. Cette ville est belle, commerçante, & a deux bons châteaux pour sa défense.

ENS, sur la riviere de même nom: elle a de bonnes fortifications & un arsenal.

§. II. *Le duché de Stirie.*

C'est un pays plein de montagnes. On y trouve

beaucoup de mines de fer. Cependant il eſt fertile en quelques endroits, & nourrit beaucoup de bétail; on dit même que ſon nom vient du mot *Stier*, qui, en Allemand, ſignifie un bœuf. Ses principales rivieres ſont la *Muer* & la *Drave*.

La *Muer* traverſe toute la Stirie, & arroſe Judembourg, Gracz, Rockelsburg.

La *Drave* a ſa ſource ſur les confins de l'évêché de Brixen & de l'archevêché de Saltzbourg, traverſe la Carinthie & la baſſe Stirie, & reçoit la Muer ſur les confins de cette derniere province & de la Hongrie.

On diviſe la Stirie en haute au nord, en baſſe au midi, & comté de Cilley, qui eſt encore plus au midi.

1. *La Haute-Stirie.*

JUDEMBOURG, ſur la Muer, *capitale* de cette partie de la Stirie. Cette ville a un bon château; la place & les édifices publics ſont magnifiques. Les franciſcains y ont un couvent; & les jéſuites y avoient un beau college, un ſéminaire & un noviciat.

SECKAW, au nord de Judembourg, *évêché* ſuffragant de l'archevêque de Saltzboug. Son évêque n'a point ſéance aux dietes de l'Empire, parce qu'il prête ſerment de fidélité à l'archevêque de Saltzbourg.

BRUK *ou* PRUKANDER, ſur la Muer, eſt une petite ville avec un château: elle a un pont ſur cette riviere, & elle en tire ſon nom.

2. *La Baſſe-Stirie.*

GRACZ, ſur la Muer, *capitale*, *évêché*, *univerſité*. Cette ville eſt fortifiée, & défendue par un bon château, bâti ſur un rocher. Il y a de beaux palais, un grand magaſin, & un arſenal.

ROCKELSBURG, dans une isle formée par la Muer. C'est une forteresse importante sur les frontieres de Hongrie. Ses environs produisent de bons vins.

PETTAW, sur la Drave, ville jolie & ancienne. Elle a un couvent de dominicains & un de franciscains.

3. *Le comté de Cilley.*

Il est au midi de la basse-Stirie. L'empereur Fréderic III l'incorpora au duché de Stirie, après la mort de son dernier comte, arrivée vers le milieu du XVe. siecle.

CILLEY, *capitale* sur la riviere de Saan. C'est une jolie ville fort peuplée, où l'on voit plusieurs antiquités: elle est munie d'un château bâti sur une montagne.

RAIN, sur la Save, au sud-est de Cilley. Cette petite ville a un bon château.

§. III. *Le duché de Carinthie.*

Ce pays ressemble assez à la Stirie. Il a eu des ducs de diverses maisons, jusqu'en 1321 environ, qu'il fut joint à l'Autriche. L'archevêque de Saltzbourg & l'évêque de Bamberg y possedent plusieurs territoires. Ce duché est partagé en haute Carinthie, à l'occident, & en basse, à l'orient.

1. *La Basse-Carinthie.*

CLAGENFURT, *capitale*, *place forte.* C'est une bonne ville, sur la riviere de Glan.

SAINT-VEIT, au nord-est, située entre quatre montagnes.

GURCK, *évêché*, plus au nord, sur la riviere de *Gurck.* L'évêque est prince de l'Empire; mais il n'a ni séance ni voix à la diete. Il est nommé alternativement par l'archevêque de Saltzbourg &

par l'archiduc. Mais de trois nominations, l'archiduc en a deux, & l'archevêque n'en a qu'une.

LAVAMIND, *évêché*, à l'orient de Clagenfurt, & au confluent du Lavant & de la Drave. Son évêque est à la nomination de l'archevêque de Saltzbourg, & il réside dans l'abbaye de S. *André*, qui est plus au nord sur la même riviere du Lavant.

WOLFSBERG, au nord de Lavamind, près la riviere de Lavant. C'est la résidence d'un suffragant de Bamberg, qui est le gouverneur des seize bailliages que l'évêque de Bamberg possede en Carinthie.

2. *La Haute-Carinthie.*

ORTNBURG, sur la Drave, à l'occident de Clagenfurt. C'est une ville qui a le titre de comté.

PONTEBA, au sud-ouest, sur la riviere de la Fella, qui sépare les états de Venise de ceux d'Autriche : elle appartient à l'évêque de Bamberg. On y voit un pont qui fait un des meilleurs passages des Alpes, & qui divise cette ville en deux parties ou villes, dont l'une du côté de l'Allemagne, est de la haute-Carinthie, & l'autre est du Frioul, & appartient aux Vénitiens. La différence qu'on remarque entre les habitants, qui ne sont séparés que par le pont, est extrêmement sensible. Leurs coutumes, leurs mœurs, & même leur maniere de bâtir sont contraires. Cette derniere diversité paroît même dans la construction du pont ; une partie est de pierres, & l'autre de grands arbres, comme sont ordinairement les ponts que bâtissent les Allemands.

§. IV. *Le duché de Carniole.*

Quoique plein de montagnes & de rochers, ce pays ne laisse pas de produire du bled & du vin : il y a plusieurs mines de fer, d'acier & de mercure ou

vif-argent. On le divise en haute-Carniole, au nord, basse, au midi, & moyenne Carniole ou Windismarck *, au sud-est.

La *Save* prend sa source dans la haute-Carniole, près la frontiere de la Carinthie, la traverse toute entiere, borne l'Esclavonie au midi, & se jette dans le Danube au dessous de Belgrade.

LAUBACH, *capitale*, *évêché*, dans la haute-Carniole. Sa cathédrale, qui est fort belle, n'a que six chanoines. Elle avoit un college de jésuites, plusieurs couvents, & une commanderie de l'ordre Teutonique.

GORICE, *archevêché*, érigé en Mai 1751, *place forte*, & comté, à l'occident, sur les confins du Frioul, dont il dépendoit autrefois. La partie du Frioul Autrichien qui dépendoit du patriarchat d'Aquilée, est aujourd'hui soumise à l'archevêque de Gorice.

DURINO, sur le golfe de Venise, au sud de Gorice.

CZIRNITZ, petite ville, dans la basse-Carniole; sur le lac de Czirnitz, qui fournit tous les ans du poisson, du bled & beaucoup de gibier. Vers le printemps, une partie des eaux de plusieurs petits ruisseaux qui descendent des montagnes, se décharge dans des fosses de pierre qui se trouvent dans ce lac. Lorsque ces fosses sont remplies, non-seulement les eaux se répandent dans le lit du lac; mais celles qui sont dans les fosses, en sortent avec une violence prodigieuse; peut-être par un effet semblable à celui que l'on voit tous les jours, sans surprise, dans les jets d'eaux artificiels. Les eaux qui se perdent avant que d'arriver au lac, se rendant aux fosses de pierre, par différents conduits souterreins, pressent fortement celles qui sont déjà dans les fosses, & les font ainsi sortir avec impétuosité. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, lorsqu'une partie

des eaux de ce lac s'est retirée dans les fosses, & que le reste s'est perdu sous terre, on fait la pêche du poisson qui y est demeuré. On y seme ensuite du bled, qui y vient en peu de temps. Pendant l'automne & une partie de l'hiver, on y prend une grande quantité de gibier, qui s'y jette de toutes les forêts voisines. Ce lac singulier a environ six lieues de long & trois de large.

METLING, dans le Windismarck, est une ville assez considérable, sur la riviere de *Kulp*.

On peut joindre à la Carniole deux pays voisins, qui appartiennent encore à l'Autriche; savoir: une partie du Frioul, aux environs des ruines de la ville d'Aquilée, & une partie de l'Istrie, que la maison d'Autriche partage avec les Vénitiens. Le Frioul Autrichien n'a pas de villes remarquables.

1. L'*Istrie Autrichienne* est au nord & à l'orient de l'Istrie Vénitienne: elle est très-importante pour la maison d'Autriche, parce que c'est la seule de ses provinces où elle puisse avoir des ports sur la Méditerranée.

TRIESTE, *évêché*, *port*, au fond du golfe de Venise, au nord-est. C'est une petite ville, aujourd'hui fort marchande. La cathédrale, dédiée à S. Just, est fort belle, aussi-bien que l'église des jésuites, qui y avoient un beau college. Elle a six couvents d'hommes & un de filles. Pour rendre cette ville plus florissante, l'impératrice-reine de Hongrie y a fait construire une citadelle, rendu le port franc, établi des chantiers pour la construction des vaisseaux, & institué une compagnie de commerce.

PEDENA, *évêché*, à l'orient de l'Istrie Autrichienne. C'est une jolie petite ville.

§. V. *Le comté de Tirol.*

C'eſt un pays rempli de montagnes, preſque toujours couvertes de neige : il eſt néanmoins aſſez peuplé, & fertile en quelques endroits. On y trouve des mines d'argent, de fer & de vif-argent, qui ſont d'un aſſez bon revenu. Ce comté, après avoir eu ſes ſeigneurs particuliers, eſt venu à la maiſon d'Autriche, en 1289, par le mariage d'Albert I, duc d'Autriche, & depuis empereur, avec Eliſabeth, héritiere de Mainard, comte de Tirol, & duc de Carinthie.

INSPRUCK, *capitale*, ſur l'*Inn*, qui traverſe tout le Tirol. Elle a un fort château, quelques belles égliſes, comme celle des récollets, & ſur-tout celle des jéſuites, & un magnifique hôtel où le gouverneur du pays fait ſa réſidence. La Souabe Autrichienne dépend de la régence de cette ville.

ROTENBURG, au nord-èſt d'Inſpruck. Elle a reçu ſon nom des mines de cuivre qui ſont dans ſon voiſinage.

KUFSTAIN, tout au nord-eſt du Tirol. Cette ville eſt la meilleure forteresſe du pays : ſon château, qui eſt bâti ſur un rocher, paſſe pour imprenable.

Au midi du Tirol eſt un vieux château, nommé *Tirol*, près la ſource de l'Adige : il a donné ſon nom à ce comté.

Meran, autre château, qui avoit autrefois des ducs de ce nom, leſquels étoient très-puiſſants en Allemagne.

Des évêchés de Trente & de Brixen.

L'évêché de *Trente* eſt au midi du Tirol, ſur les confins de cette province & de l'Italie, à laquelle pluſieurs géographes rapportent cet état, parce qu'il en dépendoit autrefois. L'évêque, qui eſt

prince de l'empire, en eſt ſeigneur, ſous la protection de la maiſon d'Autriche : il eſt élu par les chanoines, qui ſont au nombre de dix-huit capitulants, douze Allemands & ſix Italiens : il a un envoyé à l'aſſemblée des états du Tirol, & il fournit ſon contingent, lorſqu'on a réſolu de lever de nouveaux ſubſides.

TRENTE, *capitale*, *évêché*, ſur l'Adige. Cette ville étoit autrefois libre & impériale. Elle eſt célebre par le dernier concile général qui s'y eſt tenu. Il a commencé en 1545, & a fini en 1563. Sa cathédrale, qui porte le nom de St. Vigile, eſt très-belle. Les colonnes qui ſoutiennent la voûte ſont d'une groſſeur prodigieuſe. L'égliſe de Sainte-Marie-Majeure, où le concile s'eſt aſſemblé, eſt toute de marbre blanc, & rouge en dehors ; ſes orgues ſont auſſi des plus belles qu'on puiſſe voir. Le palais de l'évêque, qui eſt hors de la ville, eſt magnifique, fortifié comme une citadelle. Trente a quatre paroiſſes, & pluſieurs couvents d'hommes & de filles.

L'évêché de *Brixen* eſt entre le Tirol & la Carinthie. L'évêque eſt membre de l'empire, & ſous la protection de la maiſon d'Autriche : il fournit auſſi ſon contingent dans les impôts du Tirol.

BRIXEN, *capitale*, *évêché*, c'eſt une belle ville, au confluent de la *Rientz* & de l'*Eiſoch*, dans un terroir fertile en excellents vins.

§. VI. *La Souabe Autrichienne.*

Elle conſiſte en divers enclaves du cercle de Souabe, ſitués au nord de la Suiſſe. Les principales villes ſont :

FRIBOURG, autrefois TARODUNUM, ſur le *Thréſeim*, *place forte*, *univerſité*, *capitale* du Briſgaw, entre le Rhin & la Forêt Noire, au ſud-oueſt du cercle de Souabe. Louis XV s'en eſt emparé en

1745, & en a ruiné les fortifications avant que de la rendre.

BRISACH, ſur le Rhin, *ville forte*, qui a été priſe par les François, en 1703, & rendue à la maiſon d'Autriche, par le traité de Raſtadt, en 1714.

Au midi de Briſgaw ſont les quatre villes nommées *foreſtieres*, parce qu'elles ſont voiſines de la Forêt Noire. Les Suiſſes, comme nous l'avons déjà obſervé, ont droit d'y avoir garniſon lorſqu'il y a guerre en ce pays.

RHINFELD, la meilleure des villes foreſtieres, a un beau pont ſur le Rhin.

LAUFFEMBOURG, petite ville, mais forte.

SECKINGEN, ville ſituée dans une iſle que forme le Rhin. Sa grande place eſt très-belle.

WALDSCHULT, ville fort médiocre, ſituée au confluent de la Schult & du Rhin.

CONSTANCE, au ſud du cercle de Souabe, *évêché*, près du lac de Conſtance. On attribue la fondation de cette ville à Conſtance, pere de Conſtantin. Elle étoit autrefois ville libre & impériale; mais Charles-quint l'ayant ſoumiſe, en 1548, depuis ce temps elle appartient à la maiſon d'Autriche. Nous parlerons des états de ſon évêque, en décrivant la Souabe. Conſtance eſt une belle ville, riche & marchande. Elle eſt célebre par le concile général qui s'y eſt tenu en 1414. Les François ſe ſont rendus maîtres de cette ville en 1744; mais l'annnée ſuivante elle eſt rentrée ſous la domination de l'Autriche.

NELLEMBOURG, au nord-oueſt du lac de Conſtance. C'eſt le principal lieu du Landgraviat de Nellembourg, qui a eu autrefois ſes princes.

OBERSDORF & ORB, au nord-oueſt de Nellembourg, dans le comté de Hohenberg, qui eſt entre celui de Fuſtemberg & le duché de Virtemberg: ce comté, qui eſt aſſez conſidérable, appar-

tient à la maison d'Autriche, à l'exception de la ville de *Rotweil*, qui est libre & impériale.

BREGENTZ, près du lac de Constance, au sud-est. Cette ancienne ville, qui a titre de comté, donne son nom à la riviere qui l'arrose : elle a un château bâti sur une éminence, & auprès duquel il y a plusieurs forges. Ce comté, & ceux qui en sont voisins, comme *Montfort*, *Feldkirk*, &c. qui appartiennent aussi à la maison d'Autriche, sont renfermés, par plusieurs géographes, dans le Tirol, qu'ils ont à l'orient, & auquel ils sont annexés ; mais ils sont de Souabe : d'autres mettent Montfort dans la Suisse, parce qu'il en dépendoit autrefois. C'est ainsi qu'il est marqué dans la carte d'Allemagne de Delisle.

GUNTZBOURG*, près du confluent du *Guntz* dans le Danube, à l'orient de la Souabe. Cette ville est la capitale du marquisat de Burgaw.

La maison d'Autriche possede encore, avec les pays qui viennent d'être décrits, le royaume de *Bohême*, le marquisat de *Moravie*, la partie de la *Silésie* qui l'avoisine, le royaume de *Hongrie*, & la *Transylvanie*, les duchés de *Milan* & de *Mantoue*, en Italie, & une partie des *Pays-Bas*.

ARTICLE II.

Du Cercle de Baviere.

CE cercle est borné au nord par la Franconie & la Bohême ; à l'orient & au midi, par le cercle d'Autriche ; & à l'occident, par la Souabe. Il faisoit autrefois partie de la Norique & de la Vindélicie. L'air y est sain, & le terroir très-fertile en bled : il s'y trouve de bons pâturages ; mais on y

recueille peu de vin. Il y a des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent, aussi-bien que des salines. Ce pays n'est pas riche, parce qu'on y fait peu de commerce.

Le cercle de Baviere renferme six états principaux, deux séculiers, & quatre ecclésiastiques: ce sont, 1°. les *états du duc de Baviere*; savoir: le duché de Baviere au midi du Danube; & le palatinat de Baviere, au nord; 2°. le *duché de Neubourg*, à l'ouest du cercle de Baviere; 3°. l'*archevêché de Saltzbourg*, au sud-est du même cercle; 4°. l'*évêché de Freisingen*, au milieu du duché de Baviere; 5°. l'*évêché de Ratisbonne*; & 6°. l'*évêché de Passaw*, l'un & l'autre le long du Danube.

Le duc de Baviere & l'archevêque de Saltzbourg sont les directeurs de ce cercle.

La plus grande riviere qui l'arrose est l'*Inn*, qui prend sa source dans le pays des Grisons, traverse le comté de Tirol, la haute-Baviere, & se jette dans le Danube à Passaw.

§. I. *Les Etats du Duc de Baviere.*

La maison de Baviere est la branche cadette de la maison palatine du Rhin: elle ne possede la dignité d'électeur que depuis 1621, que l'empereur l'ôta au palatin pour la lui donner. Charles VII, qui fut élu empereur en 1742, après la mort de Charles VI, dernier prince de l'ancienne maison d'Autriche, étoit le quatrieme électeur de sa branche.

MUNICH, sur l'Iser, *capitale* des états de Baviere, & en particulier du duché: elle est dans la haute-Baviere, qui comprend la partie méridionale & occidentale du duché; la basse contient la partie orientale. C'est une belle & assez forte ville, où le duc de Baviere réside ordinairement. Son Palais est très-vaste & magnifique: il contient, dit-

on, onze cours, vingt grandes ſalles, dix-neuf galeries, deux mille ſix cent grandes croiſées, ſix chapelles, ſeize grandes cuiſines & douze grandes caves, quarante vaſtes appartements qui ſont unis ſans être aſſujettis, avec trois cent grandes chambres, richement peintes, lambriſſées & meublées. Il n'y a, dans ce ſuperbe palais, ni coin, ni niche, ni porte, ni cheminée qui n'ait ſon buſte ou ſes reliefs; mais rien n'égale le ſallon des antiques. On y compte trois cent cinquante-quatre buſtes de jaſpe, de porphyre, de bronze & de marbre de toutes les couleurs, qui repréſentent ou des capitaines Grecs, ou des empereurs Romains, ou des hommes très-illuſtres par leur naiſſance ou leurs grandes actions. Des deux principales galeries, l'une eſt ornée des portraits des perſonnes célebres, ſurtout par leur doctrine; le plafond de l'autre repréſente les principales villes de Baviere, ſes rivieres, ſes châteaux, & ce qu'il y a de plus remarquable. Sans compter les appartements de l'électeur & de ſa cour, on diſtingue dans ce vaſte palais quatre appartements principaux: l'appartement royal, celui de Lorraine, l'impérial & celui de l'électrice. L'impérial a une ſalle de cent-huit pieds de long, ſur cinquante-deux de large. Ces appartements communiquent par autant de galeries ornées. Ce qu'il y a de ſingulier dans cette ville, c'eſt qu'on a pratiqué des galeries, qui, traverſant les maiſons, & même les rues par des arcades, communiquent du palais aux principales égliſes & couvents, de ſorte que la cour peut y aller ſecrétement. Ce palais a ſouffert deux incendies conſidérables, l'un en 1729, & l'autre en 1750. Les électeurs y ont un arſenal, & leur ſépulture eſt dans la ſuperbe égliſe des Théatins. Les jéſuites avoient un beau college dans cette ville.

INGOLSTAT, *univerſité*, au nord-oueſt, ſur le

Danube. C'est la plus forte place de la Baviere. Elle a un bel arsenal. Les jésuites y avoient un college. Les Autrichiens ont pris cette ville en 1742, & l'ont rendue avec les autres, en 1745, qu'ils firent la paix avec l'électeur, fils de l'empereur Charles VII, qui venoit de mourir.

Straubing, dans la basse-Baviere, ainsi que les deux suivantes, *place forte*, sur le Danube.

Landshut, sur l'Iser, est une ville assez bien fortifiée : il y a un beau château.

Burckhausen, au sud-est de la précédente, sur le *Saltzach*. Cette riviere a sa source au midi, sur les confins de l'évêche de Brixen, passe à Saltzbourg, & se jette dans l'Inn, au dessous de Burckhausen, qui est une ville bien bâtie, avec un ancien château. Les jésuites y avoient un beau college.

Chiemsée, *évêché*, enclavé dans la haute-Baviere, dans une isle du lac de même nom, au sud-ouest de Burckhausen. Son évêque n'est pas prince de l'empire, étant à la domination de l'archevêque de Saltzbourg, dont il est suffragant.

Amberg, au nord, *capitale* du palatinat de Baviere, ou haut-Palatinat. C'est une jolie ville, sur la *Wils*, avec des fossés profonds, des remparts & un bon château. C'est la patrie de Frédéric Spanheim, un des plus savants théologiens protestants.

Leuchtenberg, *capitale* de l'ancien Landgraviat de ce nom, au milieu du palatinat de Baviere.

Le duc de Baviere possede quelques pays en Souabe; entr'autres, le comté de *Meindelheim*, dans la partie orientale, au midi de Burgaw.

Donavert, au nord de Burgaw, sur le Danube, lui appartient aussi. Elle est de la haute-Baviere. Sa principale église est celle de Notre-Dame. Les bénédictins y ont l'abbaye de Sainte-Croix, & les chevaliers teutoniques une maison.

Il y a aussi un college. Elle étoit autrefois impériale ; mais ayant été mise au ban de l'empire, en 1606, Maximilien I, duc de Baviere, se l'assujettit.

§. II. *Le Duché de Neubourg, &c.*

Ce duché, avec la principauté de Sultzbach, qui est à l'occident du palatinat de Baviere, s'appelle aujourd'hui *le nouveau palatinat.* Il appartient à l'électeur palatin du Rhin, de la branche de Sultzbach, issue de celle de Neubourg, qui a hérité, en 1742, de l'électorat & palatinat du Rhin.

NEUBOURG, sur le Danube, *capitale* du duché, qui est partagé en trois parties principales séparées l'une de l'autre. C'est une jolie ville ; assez bien peuplée, avec de bonnes fortifications & un beau château. Elle est du diocese d'Augsbourg.

HOCHSTET *, sur la gauche du Danube, deux lieues au dessous de Dillingen, célebre par les deux batailles que les François y ont perdues, en 1703 & 1704.

SULTZBACH, au nord-ouest d'Amberg : elle est située sur une montagne, & a un beau château.

§. III. *L'Archevêché de Saltzbourg.*

L'archevêque de Saltzbourg est prince souverain, & prend le titre de légat du S. Siege. Il nomme aux évêchés de Chiemsée en Baviere, de Seckaw en Stirie, & de Lavamind en Carinthie, dont les pourvus n'ont pas besoin de confirmation ni de bulles du pape. De trois nominations, il en a une à l'évêché de Gurck en Carinthie.

SALTZBOURG, *archevêché*, *capitale*, *université*, sur le Saltzach. C'est une ville ancienne, belle & forte. La cathédrale & le château de l'archevêque sont des édifices superbes. L'église métropolitaine est vaste, & un des beaux bâtiments qui soient

en Allemagne. Elle est bâtie sur le modele de Saint Pierre de Rome, & en a les proportions. Outre quatre jeux d'orgues, qui sont à chaque coin de la voûte du milieu, il y en a un très-grand & nouveau, qui occupe tout le fond de la grande nef de l'église. L'université a été fondée par un archevêque de Saltzbourg, & est régentée par des bénédictins, excepté qu'il y a des professeurs séculiers pour le droit civil. Les jésuites, à qui elle avoit été offerte, à condition que l'archevêque, en sa qualité de légat du S. Siege, pourroit informer des affaires de l'université, ne voulurent point l'accepter à cette condition, qui leur parut trop onéreuse.

La prêvôté de *Berchtlsgaden*, au midi de la ville de Saltzbourg: c'est une principauté qui dépend d'un prieur des chanoines réguliers de Saint Augustin.

§. IV. *L'Evêché de Freisingen.*

FREISINGEN, *évêché*, en est la capitale. C'est une jolie ville, située dans une agréable contrée, & sur une montagne près l'Iser. La cathédrale & le palais épiscopal sont de superbes édifices. Son évêque est prince souverain.

Le comté de *Wenderfels* appartient à l'évêque de Freisingen: il est situé à l'extrêmité de la Baviere, vers le Tirol. Ce prince possede encore plusieurs petits territoires dans le cercle d'Autriche.

§. V. *L'Evêché de Ratisbonne.*

C'est un petit état, situé le long des deux bords du Danube. L'évêque, qui est prince de l'Empire, en est souverain; mais la ville de Ratisbonne ne lui appartient pas.

WERTH, sur la rive septentrionale du Danube, est

est le principal lieu de l'évêché de Ratisbonne, & la résidence ordinaire de l'évêque.

RATISBONNE, *évêché*, sur la rive méridionale du Danube. C'est la seule ville impériale de ce Cercle : on l'appelle, en allemand *Reghensburg*, à cause de sa situation vis-à-vis l'embouchure du *Regen* dans le Danube. Elle est grande, belle & célebre par les dietes de l'Empire, qui s'y tiennent depuis l'an 1662, si ce n'est depuis 1741, jusqu'en 1745, qu'elles se sont tenues à Francfort sur le Mein. La maison de ville & la grande salle de Ratisbonne, où se tiennent ces assemblées, sont magnifiques. Cette ville a aussi de belles églises & de fort beaux édifices. Son pont de pierre est le meilleur de tous ceux qui sont sur le Danube. Il y a dans Ratisbonne trois abbayes, celle de S. Emmerand, & celles du haut & du bas Munster. L'abbé de la premiere & les abbesses des deux autres ont rang entre les prélats de l'Empire. Le magistrat de Ratisbonne est protestant; & les seuls protestants ont droit de bourgeoisie dans cette ville. Les catholiques y ont cependant l'église cathédrale & quelques autres, comme celles des dominicains, des carmes-déchaussés, des capucins, des récollets, & du college qui fut autrefois une abbaye de bénédictins. Il y a aussi une très-belle chartreuse.

§. VI. *L'évêché de Passaw.*

C'est un très-riche évêché, dont l'évêque est prince de l'Empire. Il étoit ci-devant suffragant de Saltzbourg; mais, en 1728, il obtint du pape Benoît XIII, de ne relever que du S. Siege; & Clément XII, en 1732, ratifia la bulle de son prédécesseur.

PASSAW, *évêché*, en est la capitale. Cette ville est forte & ancienne; elle est située au confluent du Danube, de l'Inn & de l'Iltz, qui en font comme

trois villes ; sçavoir : Passaw, Instat, & Ilstat. Ses maisons sont bien bâties, & sa cathédrale passe pour la plus belle église d'Allemagne. Elle a une abbaye de bénédictins, une maison de chanoines réguliers, & jadis un college de jésuites.

Près de cette ville, on pêche des perles dans la riviere d'Iltz : cette pêche appartient à l'électeur de Baviere & à l'archiduc d'Autriche, qui ont chacun un officier pour veiller à leurs intérêts.

ARTICLE III.

Du Cercle de Souabe.

LA Souabe, habitée autrefois par les Suéves, est un des plus fertiles pays de l'Allemagne : elle a aussi des fontaines salées & des bains fameux.

Cette province est bornée au nord, par le Cercle électoral du Rhin, & la Franconie ; à l'orient, par la Baviere ; au midi, par la Suisse, & à l'occident, par le Rhin, qui la sépare de l'Alsace.

Ce Cercle a trente & une villes impériales, & grand nombre d'états ecclésiastiques & séculiers. Les principaux sont au nombre de six : 1. le duché de Wirtemberg, au nord ; 2. la principauté & comté de Furstemberg, à l'ouest & au sud du duché de Wirtemberg ; 3. le marquisat de Bade ; 4. l'évêché d'Augsbourg, à l'orient ; 5. l'abbaye de Kempten, au sud-est ; 6 l'évêché de Constance, au midi. Nous avons parlé de la Souabe Autrichienne, à l'article I.

Les principales rivieres de la Souabe sont : le Danube, qui prend sa source au sud-ouest, & la traverse en grande partie.

Le Leck, dont la source est dans les montagnes du Tirol, au nord-ouest. Il sépare la Baviere de la Souabe, passe à Augsbourg, & se jette dans le Danube, près de Donavert.

Le Neckre, qui prend sa source assez près de celle du Danube, traverse la Souabe du midi au septentrion, passe à Tubingen, à Stutgard, à Hailbron à Heidelberg, & se jette dans le Rhin à Manheim.

§. *Le Duché de Wirtemberg.*

Il appartient au duc de ce nom, qui est un des principaux souverains du Cercle de Souabe, dont il est directeur avec l'évêque de Constance.

STUTGARD, *capitale*, près du Neckre. C'est une belle ville, bien peuplée, entre des collines où l'on voit de beaux vignobles. Le duc de Wirtemberg y a un palais magnifique où il réside. Ce prince est maintenant catholique; mais ses sujets sont la plupart luthériens.

TUBINGEN, *université*, sur le Neckre. C'est une ville jolie & forte: elle a un beau château.

Dans le duché de Wirtemberg sont enclavées plusieurs petites principautés, entr'autres, le comté d'Hohenzollern, au sud-est de Tubingen. Ses comtes sont d'une des plus anciennes maisons, & ils sortent de la même tige que les margraves & électeurs de Brandebourg, rois de Prusse.

A l'orient de ce duché est la prévôté d'Elvang, autrefois abbaye de bénédictins, sécularisée au XVe. siecle, & convertie en prévôté séculiere, composée d'un prévôt, & de douze chanoines séculiers, qui font preuve de noblesse. L'archevêque de Treves est prévôt d'Elvang, depuis que cette prévôté a été unie à son église. Le prévôt a voix & rang parmi les princes ecclésiastiques aux dietes de l'Empire. Il est souverain de la ville de même nom, qui est médiocre, & sous la protection du duc de Wirtemberg. Son palais est situé sur une montagne vis-à-vis de la ville. Il jouit d'un domaine de dix lieues d'étendue, de l'est à l'ouest, & de quatre dans sa plus grande largeur,

du sud au nord. Cette prévôté a ses grands officiers héréditaires.

Les ducs de Wirtemberg possedent hors de leur duché le comté de Montbelliard entre l'Alsace & la Franche-Comté. Cette principauté leur est échue en 1723, par le décès de Léopold Everard, dernier comte de Montbelliard, mort sans enfants capables de lui succéder. Ils ont recueilli de la même succession le comté de Horbourg & la seigneurie de Reichenvald en Alsace ; la baronie de Granges ; les seigneuries de Clerval & de Passavant, en Franche-Comté, & celle de Franquemont, en Suisse.

MONTBELLIARD, *capitale*, à une lieue du Doux, & au confluent de l'Alan & de la Rigole : il y a un château fort spacieux. Elle étoit autrefois fortifiée ; mais la France en a détruit les fortifications en 1677. Cette ville a un college où l'on enseigne les langues & les belles-lettres. Le bâtiment où réside la régence du pays contient la douane, l'imprimerie & le marché au bois.

§. II. *La Principauté & Comté de Furstemberg.*

Elle appartient à un prince qui en est souverain, & qui est d'une maison des plus anciennes & des plus illustres de l'Allemagne. Il a un château qui porte son nom, & qui est près du Danube, dont la source se trouve dans la partie méridionale de cet état.

§. III. *Le Marquisat de Bade.*

Il s'étend le long du Rhin, à l'occident du Cercle de Souabe. Il est divisé en haut & bas marquisat, qui obéissent à deux princes de la maison de Bade, l'une des plus anciennes d'Allemagne. Le premier, qui est au midi, s'appelle marquisat de Baden-Baden : son prince est catholique. Le second, qui est plus au nord, se nomme le marquisat de Baden-Dourlach, & appartient à un prince luthérien.

BADE, *capitale* du marquisat de Baden-Baden, qui est à la branche aînée. Cette ville est célebre par ses bains d'eaux minérales, d'où elle a pris son nom.

RASTADT, petite ville voisine de Bade, avec un beau château. Elle est célebre par le traité de paix, fait en 1714, entre la France & l'empereur.

Le *Fort de Kell* *, dans une isle du Rhin, vis-à-vis Strasbourg, appartient au marquis de Baden-Baden.

DURLACH *ou* DOURLACH. C'est une jolie ville, capitale du marquisat de Baden-Dourlach.

La maison de Bade possede plusieurs belles terres dans le Burgaw, dans la Bohême, dans le Palatinat du Rhin, dans le Luxembourg, & en Alsace.

§. IV. *L'Evêché d'Augsbourg.*

La principauté de l'évêque d'Augsbourg s'étend le long du Leck, qui la sépare du Cercle de Baviere. Elle occupe un espace d'environ vingt lieues, du midi au nord; sa largeur, du levant au couchant, est peu considérable: la plus grande est d'environ six lieues. L'évêque d'Augsbourg possede encore plusieurs domaines dispersés & enclavés dans divers états de la Souabe & de la Baviere. Il n'a aucun pouvoir, pour le temporel, dans la ville d'Augsbourg, qui est impériale, & dont, par cette raison, nous parlerons plus bas.

DILINGEN, *université*, est le lieu de la résidence de l'évêque d'Augsbourg. C'est une ville située en Baviere, à deux lieues de la rive méridionale du Danube, & à une demi-lieue de la rive orientale du Leck. L'évêque est maître de cette ville & de son territoire.

FUESSEN, sur le Leck, au midi, sur les frontieres de la Baviere & du comté de Werdenfels: c'est

une ville commerçante, & un passage très-fréquenté pour le Tirol & la Baviere.

§. V *L'Abbaye de Kempten.*

Les domaines de cette abbaye sont à l'occident de l'évêché d'Augsbourg, & consistent en 34 paroisses, & beaucoup de fiefs ou châteaux. L'abbé est prince de l'Empire, a sa voix aux dietes, & ne releve que du pape. La ville de Kempten ne lui appartient point, parce qu'elle est impériale. Il demeure à quelque distance, dans l'abbaye de Sainte Hildegarde, qui est de l'ordre de S. Benoit, & dont tous les moines sont gens de qualité.

§. VI. *L'Evêché de Constance.*

Il est au midi, des deux côtés du lac qui porte son nom. L'évêque de Constance, qui possede plus de cent bourgs & villages, est prince de l'Empire & allié des Suisses, dans le pays desquels il a de belles terres. Nous avons déjà observé qu'il n'étoit point maître de la ville de Constance; il y a cependant un de ses fauxbourgs qui appartient à ce prélat, & où il fait de temps en temps sa résidence.

Mersebourg, au nord-est du lac de Constance, & près de ce lac; c'est une petite ville où l'évêque de Constance demeure ordinairement.

§. VII. *Principales villes impériales de Souabe.*

Les plus considérables villes impériales de Souabe, qui se gouvernent en forme de république, sont:

1. *Entre le Danube & la Baviere.*

Kempten, sur l'*Iller*, qui coulant du sud au nord, va se jeter dans le Danube vis-à-vis d'Ulm. Cette ville a beaucoup souffert d'un grand incendie qu'elle éprouva en 1741. Ses habitants sont luthériens.

ISNY, au sud-ouest de Kempten. Le comte Mangold de Weringen y fonda, en 1106, une abbaye, qui fut nommée *Isna*, du ruisseau qui passe dans cette ville. Le feu y prit, en 1630, & y consuma près de quatre cent maisons, la paroisse, la maison-de-ville & l'abbaye. Elle s'est rétablie depuis ; & quoique petite, elle se maintient dans la qualité de ville impériale, qu'elle a acquise sous charles IV.

MEMINGEN, près l'Iller, au nord-ouest de Kempten. C'est une assez grande ville, qui a quelques fortifications, & qui est défendue, d'un côté, par des marais. Elle fait commerce de toiles, de futaines & de papier.

AUGSBOURG, sur le Leck, à l'embouchure du *Wertach*. C'est une belle & grande ville, riche & bien fortifiée : elle est, sur-tout, renommée par ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire. Son commerce étoit autrefois bien plus considérable qu'il n'est aujourd'hui. L'évêque d'Augsbourg y a un beau palais. Ce qu'on y voit de plus remarquable est son hôtel-de-ville, qui n'a pas son semblable dans tout l'Empire. Ses portes s'ouvrent & se ferment d'elles-mêmes, au moyen de quelques machines, lorsque quelqu'un veut y entrer la nuit. Les charges sont également partagées entre les catholiques & les luthériens. Ce fut en cette ville que les protestants ou luthériens présenterent, en 1530, leur profession de foi, appellée la *Confession d'Augsbourg*. En 1555, on y fit la paix de religion, où l'on laissa la liberté aux luthériens, & il fut statué que désormais on n'inquiéteroit personne dans l'Empire, à cause de sa religion. C'est la patrie du jurisconsulte Conrad Peutinger, si connu par la carte de l'empire Romain, qui porte son nom, & des Fuggers, qui passoient pour les plus riches négociants. Ils ont été ennoblis par Maximilien I,

& faits comtes par Charles-quint. Ce prince, qui leur devoit un million d'écus d'or, étant venu un jour les visiter, ils brûlerent son obligation dans un fagot de bois de canelle. Ils ont bâti 106 maisons dans un fauxbourg, pour servir de demeure aux bourgeois ruinés. Ils sont catholiques, & possedent des terres de dix lieues d'étendue entre l'Iller & le Wertach.

2. *Entre le Neckre & la Franconie.*

ULM, sur le Danube. C'est une grande ville, riche, peuplée & commerçante, sur-tout en toiles, en futaines, en laines & en fers. Elle est la premiere des villes impériales de Souabe, & la dépositaire des archives du Cercle. Ses habitants sont protestants, & les catholiques qui y demeurent sont exclus des charges publiques. L'hôtel-de-ville & l'église de Notre-Dame sont de très-beaux édifices. L'église des augustins est la seule qui soit restée aux catholiques. Le territoire d'Ulm a douze lieues de long, sur huit de large. C'est la patrie de Jean Freinshemius, très-connu par les suppléments qu'il a faits aux histoires de Tite-Live, de Tacite, & de Quinte-Curce.

NORDLINGEN, au nord d'Ulm: elle est enclavée dans le comté d'Oettingen, & fortifiée dans le goût ancien. Ce fut près de cette ville que les Suédois, qui étoient venus en Allemagne pour soutenir les protestants, furent défaits par les Impériaux, en 1634.

HALL, au nord-ouest de Nordlingen, & sur les frontieres de Franconie: on l'appelle *Hall en Souabe*, pour la distinguer d'une ville du même nom, qui est dans le duché de Saxe. Ses habitants sont luthériens.

HAILBRON, à l'occident de Hall, sur les frontieres du Cercle électoral du Rhin, & près du Neckre. Elle a quelques fortifications, qui ont été aug-

mentées en 1734. On y professe la religion luthérienne. Il y a des bains dans cette ville, de laquelle dépendent plusieurs villages. Le terroir des environs est fertile en vins. C'est la patrie de Jean Faber, sçavant théologien de l'ordre de saint Dominique.

ELSING, au midi d'Hailbron, sur le Neckre, à deux lieues de Stutgard. C'est une assez grande ville, dont les habitants sont luthériens : il y a cependant plusieurs couvents.

ROTWEIL, au midi de Tubingen, & près de la source du Neckre : elle est enclavée dans une des terres de la maison d'Autriche. Ses habitants sont catholiques. Autrefois ils étoient alliés des Suisses. Il y a à Rotweil une cour de justice, dont la jurisdiction s'étend sur la Souabe, la Franconie, le haut-Rhin, & une partie des pays Autrichiens ; mais on en peut appeller à la chambre impériale, & au conseil aulique.

3. *Entre le Neckre & l'Alsace.*

WEIL, au nord-ouest de Stutgard, ville assez considérable, dont les habitants sont catholiques.

ZELL,

GENGENBACH,

OFFENBURG : ce sont trois villes au sud-ouest de la Souabe, & au voisinage du Rhin. Elles sont catholiques. Il y a dans Gengenbach un abbé, qui est prince de l'Empire.

ARTICLE IV.

Du Cercle de Franconie.

CE Cercle, situé au milieu de l'Allemagne, est borné, au midi, par la Souabe; à l'orient, par la Baviere & la Bohême; au nord, par le Cercle de la haute-Saxe; & à l'occident, par celui du haut-Rhin.

C'étoit, selon plusieurs historiens, une des provinces des anciens Francs, qui s'étendoient dans la Westphalie & la basse-Saxe. Ce pays fut ensuite appellé *France orientale*, pour le distinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les rois de France y établirent des gouverneurs, qui prirent le titre de ducs de Franconie, & qui se rendirent ensuite indépendants. Conrad, l'un d'eux, devint, en 911, le premier empereur d'Allemagne, après l'extinction de la branche de Charlemagne, qui possédoit le royanme de Germanie.

La Franconie est bien peuplée. Elle est par-tout très-fertile en bleds, en fruits & en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux. Sa partie méridionale produit de bons vins.

Les principales rivieres de Franconie sont:

Le *Mein*, qui y prend sa source au nord-est, la traverse d'orient en occident, passe à Bamberg, à Wirtzbourg, à Wertheim, à Francfort, & se jette dans le Rhin à Mayence.

La *Sala*, qui parcourt la partie septentrionale, & se décharge dans le Mein.

Le *Rednitz*, qui prend sa source au sud-est, dans l'évêché d'Aichstet, traverse la Franconie du midi au septentrion, & se jette dans le Mein au dessous de Bamberg.

Les principaux états de ce cercle font au nombre de cinq ; sçavoir, les évêchés 1°. de Bamberg, & 2°. de Wirtzbourg, au milieu ; 3°. l'évêché d'Aichstet, au sud-est ; 4°. le marquisat de Culembach ou de Bareith, au nord-est ; le marquisat d'Anspach, au midi.

Le Cercle a pour directeurs l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis de Culembach & d'Anspach, tour-à-tour. L'évêque a seul le droit de faire les propositions, de recueillir les suffrages, & de dresser les conclusions.

Il y a en Franconie cinq villes impériales & libres.

§. I. *L'Evêché de Bamberg.*

Cet évêché, un des plus riches de l'Allemagne, fut fondé en 1007, par l'empereur Henri II, qui pour le spirituel, le soumit immédiatement au S. Siege ; & céda la suzeraineté de la ville au pape, en s'obligeant de lui payer tous les ans, un cens d'un cheval blanc, & de cent marcs d'argent ; ce que dans la suite le pape Léon IX échangea contre la seigneurie de la ville de Bénévent. L'évêque de Bamberg, par un droit dont l'origine est incertaine, a pour officiers héréditaires quatre des grands officiers de l'Empire. Les électeurs de Bohême, de Saxe, de Brandebourg, de Baviere portent depuis long-temps la qualité de grand-échanson, de grand-maréchal, de grand-sénéchal & de grand-chambellan de l'église de Bamberg ; mais ils en font remplir les fonctions par des officiers subalternes, dont les charges sont à leur nomination. De plus, ces quatre lecteurs se font investir par les évêques de Bamberg, non-seulement de ces grands offices ; mais encore de plusieurs terres qui y sont attachées, comme arriere-fiefs de l'évêché. L'évêché de Bamberg possede des terres considérables en Carinthie.

BAMBERG, *capitale*, ville assez grande & belle; au confluent du Mein & du Rednitz. L'église cathédrale est magnifique, aussi-bien que le palais épiscopal, qui a de fort beaux jardins.

CRONACK, au nord-est de Bamberg, au confluent des rivieres de Radach, de Haslach & de Cronack, ville forte qui a une citadelle.

§. II. *L'Evêché de Wirtzbourg.*

Cet évêché est d'un très-grand revenu. Son évêque porte le titre de duc de Franconie.

WIRTZBOURG, *capitale*, sur le Mein, ville assez grande & bien peuplée, dont le château, qui est fort, est la demeure de l'évêque: un très beau pont joint le fauxbourg à la ville. Pour être reçu chanoine dans cette cathédrale, il faut se soumettre à une cérémonie singuliere. Le sujet présenté doit passer devant tous les chanoines, rangés en haie, tenant chacun une baguette à la main, dont ils le frappent légérement sur le dos. C'est pour éloigner de ce chapitre les princes de l'Empire, qui ne voudroient pas se soumettre à une pareille cérémonie.

CARLSTADT, sur le Mein, au nord-ouest de Wirtzbourg. Cette ville étoit célebre dès le temps des empereurs de la race de Charlemagne: il y a un château nommé *Carlsburg*, qu'on croit avoir été bâti par Charles le chauve.

KISSING, au nord-ouest de Carlstadt, sur la Sala, petite ville où il y a des eaux minérales. Ses environs ont beaucoup de gibier.

De quelques états voisins de Wirtzbourg.

Au nord de l'évêché de Wirtzbourg, est l'ancien comté de Henneberg, auquel l'on joint la principauté de Coburg. Ce pays est partagé entre plusieurs branches de la maison de Saxe: le landgrave de

Hesse-Cassel en possede aussi une partie.

HENNEBERG n'est plus qu'un vieux château ruiné, d'où le comté a tiré son nom.

MEINUNGEN, petite ville sur la Werna, où résident les ducs de Saxe-Meinungen, qui forment la troisieme branche des princes de Saxe, descendants d'Ernest, dont nous parlerons dans l'article suivant.

ROMHILT, au sud-est d'Henneberg. C'est une petite ville, avec deux châteaux, qui a été possédée jusqu'en 1710 par une branche des princes de Saxe, qui en prenoit son nom. Après son extinction, il y eut de grandes disputes pour le partage; enfin, en 1720, les princes de Saxe, surnommés de Gotha, de Meinungen, de Salfeld & d'Hildburghausen, partagerent les trois bailliages dont la maison de Romhilt étoit maîtresse.

HILDBURGHAUSEN, au nord-est sur la Werra; c'est une petite ville, avec un beau château, où réside le duc de Saxe-Hildburghausen.

COBURG, au sud-est de Henneberg, sur le *Jetz*, assez grande ville, bien bâtie. Elle a un château, où le duc de Saxe-Salfeld fait souvent sa résidence.

SMALKALDEN, au nord d'Henneberg, assez près de la Werra. C'est la ville la plus considérable du comté d'Henneberg: elle appartient, avec son territoire, au landgrave de Hesse-Cassel. La ligue des princes Protestants contre Charles-quint, s'y conclut en 1530. On trouve aux environs des mines de fer & d'acier, & on y compte environ 500 forges. Smalkalden est la patrie de Christophe Cellarius, auteur d'un grand ouvrage sur toute la géopraphie ancienne.

Au midi de Wirtzbourg sont les principaux domaines du grand-maître des chevaliers de *l'Ordre Teutonique*. Cet ordre, assez répandu dans l'Allemagne, n'est pas aussi puissant qu'il étoit autrefois. Il commença en 1190 à Jérusalem. Ses cheva-

liers ayant été chassés de la Palestine, firent, depuis 1230, des établissements considérables en Allemagne, & sur-tout en Prusse, où, pour convertir les païens, ils leur firent la guerre, & s'emparerent de leur pays. En 1525, Albert, margrave de Brandebourg, leur soixante-quatrieme grand-maître, s'attribua toutes les terres que l'Ordre Teutonique possédoit en Prusse, & les fit ériger en un duché séculier, qui a été pendant 162 ans un fief relevant de la Pologne, & qui est devenu royaume en 1702. Cependant les chevaliers Teutoniques d'Allemagne élurent un nouveau grand-maître pour les terres qui leur restoient, & qui y sont répandues de côté & d'autre. Ce grand-maître, qui est toujours électif, fut admis aux états de Franconie en 1538; & son rang parmi les princes ecclésiastiques est entre les archevêques & les évêques, quoiqu'il lui soit contesté par l'évêque de Bamberg, qui dépend immédiatement du pape. Quelques-uns des chevaliers Teutoniques sont luthériens; mais ils gardent tous le célibat. Le grand-maître doit être catholique.

MERGENTHEIM *ou* MARIENTHAL, sur le *Tauber*, petite ville, avec un beau château, où réside le grand-maître de l'ordre Teutonique, quand il n'a pas d'autre principauté plus considérable.

Le comté d'Erpach, à l'ouest, mais dans le Cercle du haut-Rhin, entre le Mein & le Rhin, appartient au Cercle de Franconie. Ses comtes ont séance dans les dietes générales de l'Empire.

ERPACH, *capitale*, petite ville assez peuplée.

§. III. *L'Evêché d'Aichstet.*

Ce petit état est très-fertile.

AICHSTET, *capitale*, sur l'*Athmuhl*. C'étoit un monastere de bénédictins, fondé vers l'an 640, par saint Willibald, dans un lieu rempli de chênes. Il

s'y forma dans la suite une ville appellée *Aichstet*, du mot *Aicht*, qui veut dire un chêne. L'évêque réside au château de Wilipalsburg ; nommé vulgairement *Walpersburg*. En 1711, Jean Conrad, évêque de cette ville, fit présent à sa cathédrale d'un ostensoir ou soleil d'or magnifique, du poids de 40 marcs, enrichi de 350 diamants, de 1400 perles, de 250 rubis, &c.

§. IV. *Le Marquisat de Culembach* ou *de Bareith.*

Ce margraviat ou marquisat appartient à un prince descendant de la branche cadette des électeurs de Brandebourg, qui, avant que d'avoir l'électorat qui est en haute Saxe, étoient burgraves ou princes de Culembach ou d'Anspach, aussi-bien que du territoire de la ville de Nuremberg qui est entre deux. Le marquis de Culembach ou de Bareith est luthérien, comme la plupart de ses sujets.

BAREITH ou BEIRUT, au milieu du pays, *capitale.* C'est une ville assez considérable & belle, où le margrave fait sa résidence, & il en tire aujourd'hui son nom. Il y a établi en 1742, une université.

CULEMBACH, au nord-est de Beirut sur une des branches du Mein. C'est une jolie ville, où le marquis demeuroit ci-devant, & près de laquelle est une très-bonne forteresse, nommée *Plassenbourg*, on y conserve les archives du pays.

§ V. *Le Marquisat d'Anspach.*

Il appartient aussi à un prince de la maison de Brandebourg. On y suit la doctrine de Luther.

ANSPACH, au midi, *capitale*, sur la riviere de même nom. C'est la résidence du margrave ou marquis de ce nom, qui y a un très-beau palais. On fait de belle porcelaine en cette ville.

SCHWABACH*. à l'orient d'Anspach, ville bien peuplée & très-marchande, depuis qu'un

grand nombre de François calvinistes, sortis de la France à cause de leur religion, s'y sont établis, & y ont formé des manufactures. C'est la patrie de Jean-Philippe Baratier, cet enfant célebre, qui sa-voit à six ans le grec, le latin, l'hébreu, l'allemand & le françois: à onze ans, il fut auteur, & mourut à dix-neuf, (en 1740) avec la réputation d'un sçavant accompli.

§. *Des principales villes impériales de Franconie.*

NUREMBERG, entre le marquisat de Culembach & d'Anspach, sur le Pregnitz. C'est une grande ville, célebre par sa beauté, son commerce & la richesse de ses habitants, qui sont très-laborieux & fort industrieux. Elle a un arsenal bien fourni, un bel hôtel-de-ville, un fort château, une superbe bibliotheque, un théatre astronomique, un observatoire, & une académie de peinture qui est fameuse. Les églises y sont magnifiques, entr'autres celle du Saint-Esprit ou de l'Hôpital. On y garde les ornements impériaux de Charlemagne, qui servent au couronnement de l'empereur : ce sont la couronne, le globe, le sceptre, la dalmatique, le surplis d'or, le manteau, &c. La plupart des habitants sont luthériens, & il n'y a qu'une seule église catholique. On fait à Nuremberg un grand commerce d'étoffes, de montres, d'ouvrages de cuivre & de quincailleries, d'estampes & de cartes de géographie. L'empereur y a établi, en 1751, une société cosmographique, pour la perfection de l'astronomie & de la géographie. Cette ville a donné naissance à Jean Cocléus, célebre théologien catholique, & à Joachim Camerarius, fameux médecin.

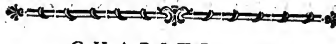
ALTORF, *université.* Quoique cette ville ne soit pas impériale, nous la joignons néanmoins à Nuremberg, parce que c'est le lieu principal de son territoire,

territoire, qui a environ douze lieues de diametre ; & quarante de circuit.

SCHWEINFURT, sur le Mein, petite ville bien fortifiée. Elle est enclavée dans l'évêché de Wirtzbourg. Ses environs sont riches en bétail, & fournissent beaucoup de bled & de vin.

WINSHEIN, au sud-est de Wirtzbourg, dans le marquisat d'Anspach. Elle est assez forte, & son terroir est fort abondant en vins : ses habitants sont luthériens.

FRANCFORT, sur le Mein, est mis par quelques auteurs dans le cercle de Franconie ; mais selon l'ordre politique, il doit être rapporté au cercle du haut Rhin où il est enclavé. *Voyez l'article V du chapitre suivant.*



CHAPITRE II.

Des Cercles de la Basse Allemagne, ou Septentrionale.

ARTICLE I.

Du Cercle de Haute-Saxe.

CE cercle se divise en trois parties : 1. la Saxe : 2. l'électorat de Brandebourg : 3. le duché de Poméranie.

L'air de ce pays est très-bon, quoique froid. Le terroir est fertile en bleds & en pâturages ; mais il y vient peu de vin. On y trouve des mines d'argent & de plomb. Il s'y fait un grand commerce de

gaude, plante qui sert beaucoup à la teinture, & qui y croît en abondance.

La maison de Saxe est une des plus illustres & des plus anciennes de l'Allemagne & même de l'Europe, quand elle ne descendroit pas, comme elle le prétend, de Witikind, duc de Saxe, vaincu par Charlemagne. Les princes de cette maison, qui étoient ci-devant en grand nombre, viennent de Fréderic le débonnaire ou le pacifique, qui mourut électeur en 1464. Ses deux fils, Ernest & Albert, sont la tige des deux branches, l'une nommée *Ernestine*, qui est l'ainée, & l'autre *Albertine*, qui est la cadette. C'est cette derniere qui possede l'électorat depuis l'an 1547, que la branche ainée en fut privée par l'empereur Charles-quint. La branche ainée, ou *Ernestine*, a produit celles des ducs de Weimar, d'Eysenach (éteinte), de Gotha, d'Hildbourghausen & de Salfeld, qui ont pris leur nom des villes de leur résidence, soit en Thuringe, soit dans le comté d'Henneberg en Franconie. La branche *Albertine* a produit celle des nouveaux électeurs, & celles des ducs de Weissenfels, de Mersburg, de Naumburg ou de Zeitz, qui sont maintenant éteintes, à l'exception de la derniere, dont il reste un prince, qui est l'évêque de Létomeritz en Bohême : l'électeur a réuni tous leurs états.

Le cercle de Haute-Saxe n'a qu'un directeur, qui est le duc de Saxe. Il n'y a que deux villes Impériales, qui sont enclavées dans le landgraviat de Thuringe, *Mulhausen* & *Northausen*, vers l'occident.

§. I. *La Saxe.*

Elle se divise en quatre parties : 1. duché & électorat de Saxe, au nord-est : 2. marquisat de

Misnie, au midi: 3. landgraviat de Thuringe, & 4. principauté d'Anhalt, à l'occident.

1. Le Duché & Electorat de Saxe.

La maison des marquis de Misnie, de qui viennent les ducs de Saxe d'aujourd'hui, n'eut ce duché qu'en 1422, & l'électorat qu'en 1428. La maison d'Ascanie, d'où sortent les princes d'Anhalt, en étoit anciennement en possession.

WITTEMBERG, *capitale*, *université*, sur l'Elbe. C'est dans cette ville que la secte des luthériens a pris naissance, en 1517.

TORGAW, *place forte*, sur l'Elbe. Cette ville est capitale d'une seigneurie de même nom, & a un beau château. Elle est sur les frontieres de la Misnie, dans laquelle la comprennent la plupart des géographes Allemands. C'est la patrie du médecin Horstius, surnommé l'*Esculape de l'Allemagne.*

HALL, à l'occident, avec son territoire, appartient à l'électeur de Brandebourg, en qualité de duc de Magdebourg. C'est une belle ville avec une *université* fameuse. Il y a de riches salines & des fabriques d'étoffes de soie, dont les François calvinistes prennent soin.

2. La Misnie.

DRESDE, sur l'Elbe, *capitale* du marquisat de Misnie, & la résidence de l'électeur de Saxe. C'est une grande ville, fort peuplée, & une des plus belles de l'Allemagne : les ducs de Saxe y ont un magnifique château. Dresde est partagée en deux villes, l'ancienne & la nouvelle, jointes par un très-beau pont, de 400 pas de longueur, sur l'Elbe. Depuis que l'électeur de Saxe est catholique, il y a dans cette ville, qui étoit auparavant toute luthérienne, un nombre considérable de catholiques. La manufacture de cette belle & fameuse porce-

taine de Saxe a beaucoup souffert dans les deux dernieres guerres.

Leipzick, *université*, sur le *Pleiss*. C'est une ville considérable, où les sciences, les arts & le commerce fleurissent également. Leipsick est l'endroit où l'on parle Allemand le plus purement. C'est la patrie de Leibnitz. Une société de savants dans tous les genres y fait un journal célebre dans l'Europe, sous le nom d'*Acta Eruditorum*. Il fut commencé vers la fin du dernier siecle, par Louis Othon Mencke, recteur de l'université. Son fils & son petit-fils ont dirigé successivement l'exécution de cet ouvrage avec un égal succès.

Meissen, sur l'Elbe, entre Dresde & Leipsick. C'est cette ville qui a donné le nom à la Misnie, dont elle a été la capitale. Elle avoit autrefois un évêque suffragant de Prague; mais son évêché a été sécularisé par les électeurs de Saxe.

Zeitz, sur l'Ester, au sud-ouest de Leipsick. Cette ville étoit la résidence des ducs de Saxe-Zeitz. Elle est échue, avec leurs autres possessions, à l'électeur, qui étoit, comme eux, de la branche Albertine. Cette réunion est arrivée en 1718, après la mort du dernier duc Maurice-Guillaume.

Mersburg, sur la *Sala*. Cette ville étoit autrefois un évêché, qui a été sécularisé. Il y a un beau château, où résidoient les ducs de Saxe-Mersburg, dont la maison a fini en 1738.

Naumburg, sur la *Sala*, ville considérable, dont l'évêché a été sécularisé. Elle appartenoit au duc de Saxe-Zeitz.

Weissenfels *, jolie ville, sur la *Sala*, entre Naumburg & Mersburg: elle a un beau château, bâti sur une hauteur, où résidoit le duc de Saxe-Weissenfels, dont la branche s'est éteinte en 1746.

Le marquisat de Misnie renferme encore trois

pays; favoir : l'*Ertzeburg*, au fud; le *Voigtland* & l'*Ofterland*, au fud-oueft.

L'*Ertzeburg*, ou le pays de la montagne, appartient tout entier à l'électeur.

FRIDBERG, ancienne ville, près de laquelle font des mines d'argent.

ZUICKAW, au fud-oueft de Fridberg, fur la *Mulda de Schenneberg*. C'eft une jolie ville, dans le voifinage de laquelle font auffi des mines d'argent très-célebres. On trouva dans les mines de Schenneberg, en 1477, fous l'empereur Frédéric III, un bloc d'argent d'une groffeur extraordinaire. Le duc Albert voulut le voir, & defcendit dans la mine. Il fit mettre le couvert fur le bloc précieux, & dit à ceux qu'il faifoit manger avec lui : *L'empereur Fréderic eft un puiffant Seigneur, mais vous conviendrez que ma table vaut mieux que la fienne.* On fit enfuite de cette table 400 quintaux de monnoie d'argent.

Le *Voigtland* n'appartient pas tout entier à l'électeur de Saxe. Les comtes de *Reuffen*, qui font partagés en fept branches, en poffedent la partie feptentrionale.

PLAWEN, au midi, fur l'Eifter, ville très-confidérable : elle appartenoit au duc de Saxe-Zeitz.

REICHENBACH, ville commerçante, à l'occident de Zuickaw, auffi à l'électeur de Saxe.

GERA, au nord de Plawen. C'eft une ville bien bâtie, fur l'Eifter : elle appartient aux comtes de Reuffen, qui y ont établi une régence commune pour tout leur domaine, qu'ils ont trouvé le moyen de conferver. Ils dépendent immédiatement de l'Empire, dont ils font princes.

L'*Ofterland*, qui eft au nord du Voigtland, eft partagé entre les ducs de Saxe-Gotha, & ceux de Weimar; les premiers en poffedent les trois quarts.

ALTENBOURG, grande ville, à l'orient, sur le Pleiss, avec titre de principauté. Le duc de Saxe-Gotha y a établi une régence, pour gouverner tout ce qui dépend de lui dans l'Osterland.

Ce que le duc de Saxe-Weimar possede n'a point de lieu considérable : ses terres sont à l'occident, près de la riviere de Sala.

3. *La Thuringe.*

Ce pays étoit un royaume, auquel les François mirent fin en 524, après la defaite & la mort d'Hermanfroi, son dernier roi. Il eut ensuite des landgraves, jusqu'en 1240, qu'il fut uni à la Misnie: enfin, la maison de Saxe s'étant partagée en deux branches, l'*Ernestine* y eut presque tout son partage, & cette grande branche s'est subdivisée ensuite, comme nous l'avons dit, en plusieurs maisons particulieres, qui prennent toutes le nom de ducs de Saxe, en y ajoutant celui de leur principale résidence. Il y a encore en Thuringe plusieurs autres petits princes, & l'électeur de Mayence y possede deux territoires. Il y a aussi deux villes libres & Impériales.

ERFORT, vers le milieu, sur le *Gera*. C'est une ville grande, riche & bien peuplée, qui appartient à l'électeur de Mayence, aussi-bien que son territoire, où l'on compte 73 villages. Jean-Michel Waansleb, dominicain, auteur d'une *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie*, & d'autres ouvrages, étoit né à Erfort.

Le pays d'*Eichfelt*, à l'occident, appartient encore à l'électeur de Mayence.

DUDERSTAT, jolie petite ville, est la plus remarquable de ce pays.

WEIMAR, à l'orient d'Erfort, sur l'*Ilm*, belle ville, qui a un grand & magnifique château, où réside le duc de Saxe-Weimar. Ce prince a une

riche bibliotheque, & un médaillier très-curieux.

IENA, *université*, près de la Sala. Cette ville appartenoit au duc de Saxe-Eysenach. Sa branche s'étant éteinte en 1741, le duc de Saxe-Weimar a hérité de ses terres.

SALFELD, au sud-ouest d'Iena, sur la Sala. Cette petite ville donne son nom à une branche des ducs de Saxe, qui possede des terres dans le comté d'Henneberg en Franconie, comme nous l'avons dit.

GOTHA, à l'occident d'Erfort, sur la Nessa, ville assez grande & fortifiée, où demeure le duc de Saxe-Gotha, qui est de la plus ancienne branche descendue d'Ernest. On voit dans son palais, une très-belle bibliotheque & un cabinet de raretés.

EYSENACH, plus à l'occident, sur la Nessa, petite ville qui a été la résidence d'un duc de son nom; elle appartient maintenant au duc de Saxe-Gotha.

MULHAUSEN, au nord-est d'Eysenach, ville *libre* & *Impériale*. Elle est grande & bien peuplée: il y a de belles églises. Son territoire renferme 18 villages.

NORTHAUSEN, vers le nord de la Thuringe, autre ville *libre* & *Impériale*.

Le *comté de Mansfeld*, qui est à l'orient de cette ville, est en sequestre depuis 1570, à cause des dépenses prodigieuses que ses comtes ont faites & qu'ils ne pouvoient acquitter. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg jouissent de ce sequestre par moitié.

MANSFELD, *capitale*, près de la *Wipper*, sur une montagne.

EISLEBEN, à l'orient du comté de Mansfeld, près d'un lac. C'est le lieu de la naissance de Martin Luther, qui y vint mourir en 1546.

Le *comté de Schwartzbourg*, qui est assez considérable, & qui a des princes particuliers, est divisé

en deux parties, dont l'une est contigue à Mansfeld & à Leichfeld, & l'autre est au midi, sur les frontieres de Franconie.

Il y a deux princes de ce nom.

4. *La Principauté d'Anhalt.*

Cet état, situé au nord de la Thuringe, est possédé par une ancienne maison qui descend de celle d'Ascanie. Si elle avoit encore aujourd'hui ce qu'elle possédoit au XIIe. siecle, elle seroit une des plus puissantes de l'Empire : en effet, elle posséda le marquisat de Brandebourg depuis 1152, jusqu'en 1322 ; le duché de Saxe depuis 1180, jusqu'en 1422, & celui de Saxe-Lawembourg (dans la Basse-Saxe), depuis 1422, jusqu'en 1689. De tout cela il ne lui reste que la principauté d'Anhalt, son ancien patrimoine.

Son terroir est fertile en bleds & en fruits, surtout en pommes excellentes. Il y a des mines d'argent, de fer & de charbon de terre. Le gibier & les bois y sont fort communs.

Cette principauté est divisée en quatre parties, selon les quatre branches de cette maison, qui prennent leur nom des villes où elles font leur résidence. On y professe le luthéranisme, & il y a beaucoup de juifs.

DESSAW, au confluent de l'Elbe & de la Mulde. Cette ville a un grand château, avec un beau parc : elle est la résidence du prince d'Anhalt, de la branche ainée.

BERNEBURG, à l'ouest de Dessaw. C'est une belle ville, avec un pont, sur la Sala.

COETHEN *, entre Berneburg & Dessaw, un peu vers le midi.

ZERBST, au nord de Dessaw, belle ville, avec un beau château : il y a un fameux college.

L'abbaye de *Quedlinbourg* & son territoire sont

en partie, enclavés dans la principauté d'Anhalt. L'abbesse, qui est luthérienne, comme les religieuses, est princesse de l'Empire.

§. II. *La Marche de Brandebourg.*

C'est un marquisat & électorat qui se divise en cinq marches; savoir : le *Mittel-Marck* ou *Moyenne Marche*, qui est la plus grande de toutes, au midi; 2. le *New-Marck* ou *Nouvelle-Marche*, à l'orient; 3. l'*Alt-Marck* ou *Vieille-Marche*, à l'occident; 4. la *Marche de Pregnitz*, au nord-ouest: 5. l'*Uker-Mark* ou *Marche d'Uker*, au nord-est. Cet état, après avoir plusieurs fois changé de maître, fut donné, en 1417, à Fréderic, burgrave de Nuremberg, qui descendoit de la maison d'Hohen-Zollern : sa famille le possede encore aujourd'hui. L'électeur de Brandebourg, qui est maître d'une partie de la Prusse, & de beaucoup d'autres terres considérables, répandues de divers côtés en Allemagne, &c. est plus connu, depuis 40 à 50 ans, sous le nom de roi de Prusse (1).

BERLIN, *capitale* de tout le Brandebourg, & en

(1) Pour donner une idée complette de la puissance de ce prince, nous mettrons ici sous un même point de vue tous ses états. Outre la *Marche de Brandebourg* & la *Poméranie*, dont il est maître en grande partie, il possede presque toute la *Silésie*, au sud-est du Brandebourg, & le comté voisin de *Glatz*, dans le royaume de Bohême; à l'orient, une partie de la *Basse-Lusace*; le territoire de *Hall*, & la moitié du comté de *Mansfeld* par sequestre, dans la Saxe; le duché de *Magdebourg* & la principauté de *Halberstat*, dans le cercle de *Basse-Saxe*; la principauté de *Minden*, le comté de *Ravensberg*, le comté de la *Marck*, & le duché de *Cleves*, dans le cercle de Westphalie, une partie de la *haute-Gueldre*, dans les Pays-Bas; enfin, la principauté de *Neuchâtel*, en Suisse. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, a ainsi le plus grand terrein d'Allemagne, après la maison d'Autriche. Il a voix & rang dans plusieurs cercles, à cause de ses principautés; ce qui lui donne beaucoup de crédit dans l'Empire.

particulier, de la Nouvelle-Marche, sur la Sprée. Cette ville est grande, belle & fort marchande; sa partie méridionale, au-delà de la riviere, s'appelle *Coln.* Le palais royal, où réside le roi de Prusse, est magnifique; on y voit une belle bibliotheque & un riche cabinet. Ses rues sont grandes, belles & bien pavées. La plupart sont plantées de rangs d'arbres, qui forment de belles allées. Les différents quartiers de cette ville sont séparés par de beaux canaux, sur lesquels on a construit des ponts-levis, qui ne cedent pas en beauté à ceux de plusieurs villes de Hollande, qui leur ont servi de modele. On voit sur le beau pont de pierres de taille, construit sur une des branches de la Sprée, une statue équestre de l'électeur Fréderic-Guillaume. L'homme & le cheval sont d'une seule piece, formée d'un seul jet. Elle pese 3000 quintaux, & a coûté 400000 écus. Berlin a une académie royale des sciences & belles-lettres, un observatoire & un arsenal superbe. La religion dominante est la calviniste; mais on laisse à ceux qui professent d'autres religion, une grande liberté de conscience. C'est de cette ville que nous viennent ces carrosses légers, qu'on nomme *Berlines.*

FRANCFORT, sur l'*Oder*, au sud-est de Berlin; *université.* Cette ville, qui est riche & grande, étoit autrefois Impériale. Il y a, près de Francfort, un canal qui joint la Sprée à l'Oder.

BRANDEBOURG, sur la riviere d'*Havel*, à l'ouest de Berlin, autrefois capitale du *Mittel-Marck.* C'est une ville très-commerçante. On la divise en vieille ville & ville neuve : cette derniere a des rues droites & fort belles. Il y avoit autrefois un *évêché ;* mais les changements de religion l'ont fait supprimer.

POTZDAM *, sur l'*Havel*, entre Brandebourg & Berlin. C'est une ville nouvelle qui s'agrandit de

jour en jour, & où il se fait un commerce assez considérable, à cause de ses manufactures. Le roi de Prusse y a un beau château où il va souvent.

RUPIN *ou* RAPPIN, ville assez considérable, au nord-ouest de Berlin. Elle avoit autrefois des comtes.

LEBUSS, au nord de Francfort, sur l'Oder : il y avoit autrefois un évêque.

KUSTRIN, *place forte*, à la jonction de la Warta & de l'Oder, dans le *New-Marck* ou Nouvelle-Marche. C'est la patrie de Gaspard Barthius, qui, dès l'âge de douze ans, mit tout le pseautier de David en vers latins de toute espece, & fit imprimer d'autres poésies en la même langue.

LANSPERG, sur la Warta. C'est la patrie de Jean Lanspergius, chartreux, surnommé le juste, auteur d'un grand nombre de livres de piété.

STENDEL, dans l'*Alt-Marck* ou Vieille-Marche. C'est une ville grande & bien bâtie, où est une justice supérieure pour cette partie du Brandebourg, qui est le plus ancien domaine des margraves ou marquis de ce nom.

HAVELBERG, au nord-est de Stendel, & sur l'Havel, près de son embouchure dans l'Elbe. C'est une des villes les plus considérables de la Marche de *Pregnitz* : il y avoit autrefois un évêché qui a été sécularisé.

PRENSLOW, au nord du lac d'Uker. C'est aujourd'hui une grande & belle ville, qui est la capitale de l'*Uker-Marck*, ou Marche d'Uker.

Depuis environ cinquante ans, on a bâti dans le Brandebourg plus de cinquante villes & quatre cent villages.

§. III. *Le Duché de Poméranie.*

La Poméranie a été ainsi nommée, parce qu'elle est voisine de la mer : c'étoit le pays des Vanda-

les, & il s'y en trouve encore qui conservent leurs anciens usages. Les Slaves ou Esclavons y fonderent ensuite un royaume, qui comprenoit aussi le Meckelbourg, à l'occident. Ce royaume ayant pris fin au XIIe. siecle, la Poméranie eut des princes, & ensuite des ducs, jusqu'en 1637, que Boleslas, le dernier de ces ducs, mourut sans postérité. L'électeur de Brandebourg devoit hériter de la Poméranie; mais les Suédois s'étoient rendus maîtres, quelques années auparavant, de sa partie occidentale, & ils la conserverent par le traité de Munster, fait en 1648. L'électeur de Brandebourg n'eut que la partie orientale, qui est séparée de l'autre par l'Oder; & on lui donna pour dédommagement de ce qu'il cédoit, l'archevêché de Magdebourg & les évêchés de Halberstat & de Minden, qui furent sécularisés. En 1713, la ville de Stettin, avec son territoire, fut prise par les Russes & les Saxons, qui étoient en guerre avec les Suédois; & le roi de Prusse en devint maître l'année suivante. Cette partie de la Poméranie Suédoise, qui en fait la moitié, lui fut cédée entiérement en 1721; de sorte qu'il a aujourd'hui les trois quarts de la Poméranie. La riviere de *Péene*, sur laquelle est la ville de *Gutchow*, sépare maintenant la Poméranie Suédoise, de la Prussienne ou Brandebourgeoise.

1. *Poméranie Prussienne.*

STETTIN, *ville forte*, *port*, sur l'Oder, près de son embouchure. Cette ville est assez belle, & le commerce y est florissant. Le roi de Prusse y a établi, en 1720, la régence de la Poméranie, & une chambre de guerre & de domaine. Stettin est *capitale* de la Poméranie Prussienne, & d'un duché de son nom. C'est la patrie de George Kirstenius, savant médecin & naturaliste.

ANCLAM, petite ville sur la Péen, au nord-oueſt de Stettin.

STARGART, ſur l'*Ihn*, à l'orient de Stettin, dans la Poméranie proprement dite, dont elle eſt la ville principale : il y a beaucoup de manufactures de draps & d'étoffes. C'étoit autrefois la réſidence de la juſtice de la Poméranie Brandebourgeoiſe, & comme la *capitale*, avant que le roi de Pruſſe fût maître de Stettin.

CAMIN, à l'orient de l'Oder, & près de la mer. C'étoit autrefois un évêché, qui a été ſéculariſé, & établi en principauté. Camin donne une voix particuliere au roi de Pruſſe dans le college des princes de l'Empire, outre celle de Poméranie.

COLBERG, au nord-eſt de Camin, dans ce qu'on appelloit ci-devant le *Duché de Caſſubie*. C'eſt une grande ville aſſez commerçante, ſur-tout en toiles.

RUGENWALDE, plus au nord-eſt, ville aſſez conſidérable, dans le pays appellé *Wandalie*.

Les principautés de *Lowembourg* & de *Butow*, qui ſont au nord-eſt, & ſur les frontieres de Pologne, en étoient autrefois des fiefs ; mais, en 1657, elles ont été déclarées libres.

Les iſles d'*Uſedom* & de *Wollin*, à l'embouchure de l'Oder, appartiennent aujourd'hui au roi de Pruſſe, comme annexes du duché de Stettin.

2. *Poméranie Suédoiſe.*

STRALSUND, autrefois anſéatique, *port*. Elle étoit encore riche & très-forte, lorſque les Danois & les Ruſſes la prirent, en 1715, malgré la réſiſtance de Charles XII, roi de Suede : elle fut rendue à la Suede, en 1720, dans un fort mauvais état, dont elle a eu bien de la peine à ſe remettre.

GRIPSWALDE, *port*, *univerſité*, au ſud-eſt, ville forte, qui a été aſſez maltraitée dans la guerre dont nous venons de parler. Stralſund & Gripſwalde

ſont dans le cercle de Banth. Joachim Fichnius, habile profeſſeur en Grec & en Hébreu, eſt né dans cette derniere.

GUTSKOW, ſur la Péene : c'étoit autrefois un comté. Elle donne ſon nom au ſecond cercle de la Poméranie Suédoiſe.

Les Suédois ſont maîtres de l'iſle de *Rugen*, qui eſt près de Stralſund. C'étoit autrefois une principauté. Cette iſle eſt fortifiée de tous côtés. Cependant les Danois la prirent en 1715, malgré tous les efforts du roi de Suede, qui y fit des prodiges de valeur.

BERGEN en eſt la *capitale*. C'eſt une ville médiocre.

ARTICLE II.

Du Cercle de Baſſe-Saxe.

CE cercle comprend huit principales parties ; 1. le duché de Brunſwick 2. l'évêché de Hildesheim ; 3. la principauté de Halberſtat ; 4. le duché de Magdebourg ; 5. les états de la maiſon de Brunſwick-Hanovre, ou de l'électeur d'Hanovre ; 6. le duché de Meckelbourg ; 7. le duché de Holſtein ; 8. l'évêché de Lubeck.

Quoique l'air ſoit froid en ce pays, la terre y produit du bled en abondance. L'*Elbe* & le *Weſer*, qui le traverſent, l'enrichiſſent par le commerce qu'ils lui procurent.

Il n'y a en Baſſe-Saxe que quatre villes Impériales ; ſavoir : *Coſlar*, dans le duché de Brunſwick ; *Brême*, dans celui de même nom ; *Hambourg* & *Lubeck*, dans le duché de Holſtein. Nous en parlerons, en décrivant les états où elles ſont enclavées.

Le roi de Pruſſe, comme duc de Magdebourg, & l'électeur d'Hanovre, tant par rapport au duché de Brême, qu'à cauſe de ſes propres privileges, ſont directeurs de ce cercle.

La maiſon de Brunſwick eſt une des plus illuſtres & des plus anciennes de l'Europe. Elle a la même tige que celle des ducs de Modene en Italie; ſavoir Azo d'Eſt. Aujourd'hui elle eſt partagée en deux branches, qui ſont la Ducale, ou des ducs de Brunſwick, & l'Electorale ou d'Hanovre & de Lunebourg: la premiere poſſede le duché de Brunſwick, & la ſeconde divers états.

§. I. *Le Duché de Brunſwick.*

BRUNSWICK, *capitale*, ſur l'*Ocker*. Cette ville, autrefois *libre Impériale* & *Anſéatique*, appartient au duc de Brunſwick-Wolfenbutel, qui y fit bâtir une citadelle pour tenir les habitants en reſpect. On y voit pluſieurs belles places. L'hôtel-de-ville eſt magnifique, auſſi-bien que les égliſes, qui appartiennent aux proteſtants. On tient à Brunſwick une foire fameuſe, & l'on y boit de la biere excellente. Son château, bâti par l'empereur Othon I, eſt magnifiqne.

WOLFENBUTEL, au midi de Brunſwick, & ſur la même riviere, avec titre de principauté. C'eſt une grande & belle ville, bien fortifiée, & pourvue d'un arſenal. Le duc de Brunſwick y a un magnifique château, & une bibliotheque des plus riches d'Allemagne.

GOSLAR, grande ville, au midi de Wolfenbutel: elle eſt *libre* & *Impériale*. Elle eſt riche par ſes mines de fer & de plomb, & l'on y braſſe d'excellente biere.

BEVERN, près le Weſer.

HOLTZMUNDEN, près le Weſer, dans la partie du du ché de Brunſwick, qui eſt enclavée dans

celui d'Hanovre. C'étoit la résidence de la branche cadette des ducs de Brunswick, qui a succédé au duché en 1735.

Le duc de Brunswick posséde l'abbaye de *Walkenried* *, dans le comté de *Honstein*, en Thuringe, au sud-ouest de la principauté d'Anhalt; & en cette qualité, il a voix dans le college des Prélats.

§. II. *L'Evêché de Hildesheim.*

Cet évêché, possédé depuis 1724 par l'électeur de Cologne, est tout environné des terres des deux maisons de Brunswick. Il est fort riche, & situé dans un pays très-fertile, & bien peuplé, partagé en seize bailliages. L'évêque est prince de l'Empire. La religion dominante est la catholique; cependant, depuis la paix de Munster, les Luthériens ont dans cette ville six églises & une école.

HILDESHEIM, *évêché*, *capitale*, sur l'*Irneste*, grande ville, fort peuplée, & bien fortifiée. Elle appartient à l'évêque; cependant elle jouit de divers privileges, sous la protection de la maison de Brunswick-Hanovre. On voit encore dans la cathédrale le piédestal de la statue du dieu *Irminsul*, que les anciens Saxons adoroient, & dont Charlemagne détruisit, en 772, le temple & l'idole. La figure de cette statue n'est connue que par des conjectures fort incertaines. Ce fut sous Louis le débonnaire que le piédestal, enfoui d'abord par ordre de Charlemagne, fut transporté dans le chœur de l'église d'Hildesheim. (*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, tom. III, pag. 175.)

§. III. *La Principauté de Halberstat.*

C'étoit un des plus riches évêchés de l'Allemagne. Il fut sécularisé, & donné, en 1648, à l'électeur de Brandebourg.

HALBERSTAT, ſur la riviere de *Holtkeim*, dans une contrée agréable & fertile. Cette ville eſt grande & fort peuplée. Les luthériens & les catholiques y ont des égliſes, où ils font le ſervice divin, chacun ſelon leur rit. Les luthériens y ſont en plus grand nombre : il y a auſſi des juifs qui font un grand commerce.

GRUNINGEN, à l'orient de Halberſtat. C'eſt une ville aſſez conſidérable, avec un bon château. Il y a une belle égliſe, où ſe voient des orgues magnifiques.

WERNIGEROD ou VERNINGROD, au ſud-oueſt de Halberſtat, ville aſſez conſidérable. C'eſt un fief avec titre de comté, dont le roi de Pruſſe diſpoſe ; & les magiſtrats dépendent de ce prince, le comte ayant dans cette ville un bailliage, une chancellerie & un conſiſtoire.

§. IV. *Le Duché de Magdebourg.*

Cet état a été poſſédé par un archevêque qui ſe diſoit primat de Germanie. On convint, par la paix de Munſter, en 1648, de ſéculariſer cet archevêché, & de le donner à l'électeur de Brandebourg : il en eſt en poſſeſſion depuis 1666.

MAGDEBOURG, ſur l'Elbe, *capitale*, ville bien fortifiée, & conſidérable par ſon commerce. Elle a beaucoup ſouffert en divers temps, mais ſur-tout en 1631, qu'elle fut preſque ruinée par les Impériaux, qui la prirent ſous le général Tilli : elle s'eſt remiſe depuis. Son ancienne cathédrale, dédiée à S. Maurice, eſt magnifique : elle a été bâtie en 1210, ſur les ruines de celle que l'empereur Othon I avoit fait conſtruire en 968, en fondant l'archevêché. Le maître-autel eſt d'une ſeule pierre de jaſpe, qu'on eſtime une ſomme conſidérable, ainſi que celle des fonts de baptême. Les orgues, qui ſont très-bien travaillées, ſont accompagnées de

figures de bois, qui se remuent, & touchent comme des organistes vivants. Le roi de Prusse a dans cette ville un superbe palais & un bel arsenal. Othon de Guericke, consul ou bourguemestre de Magdebourg, inventa, en 1654, la machine pneumatique, qui a enrichi la physique d'un nombre infini de découvertes.

BORG, au nord-est de Magdebourg. C'est une ville bien bâtie, qui a appartenu, jusqu'en 1687, à la maison de Saxe, qui possede encore quatre petits bailliages dans le duché de Magdebourg.

§. V. *Des Etats de la Maison de Brunswick-Hanovre, ou d'Hanovre - Lunebourg.*

Ils renferment les quatre duchés d'Hanovre, de Lunebourg, de Brême & de Lawembourg. Leur duc a été fait neuvieme électeur en 1692, & son fils a été appellé, en 1714, au trône d'Angleterre, comme nous le dirons. L'électorat est attaché aux duchés d'Hanovre & de Lunebourg.

HANOVER ou HANOVRE, *capitale* du duché de ce nom, sur la Leine. Cette ville est belle, grande & forte : elle a des arsenaux bien fournis, & le château de l'électeur est richement meublé. La justice est administrée dans Hanovre comme si le prince y étoit présent. On y tient, dans l'année, quatre foires, qui y attirent des marchands de toute l'Allemagne, & même des pays étrangers. Cette ville a une maison d'orphelins & un hôpital. Sa biere est fort estimée.

HERRENHAUSEN*, tout près d'Hanovre, est un magnifique château de plaisance, où une cour toute entiere peut être logée commodément. Il y a un grand jardin, orné de bassins, &c. Le roi d'Angleterre réside à Herrenhausen, quand il va visiter ses états d'Allemagne.

CALENBERG, au midi d'Hanovre. C'est un vieux

château, qui étoit la résidence des princes de ce nom.

HAMELEN, à l'occident de Calenberg, sur le Weser, ancienne ville qui a une forteresse importante.

EIMBECK, au sud-est d'Hamelen; c'est la capitale de l'ancienne principauté de Grubenhage; qui, avec Calenberg, donne deux voix à l'électeur d'Hanovre dans le college des princes de l'Empire, outre celles qu'il a par Zell ou Lunebourg, par Brême, & par trois autres principautés qu'il possede en Westphalie, & dont nous parlerons dans un moment.

GOTTINGEN, au sud d'Eimbecke. On y a établi, en 1737, une *université*, &, en 1751, une académie des sciences. Il y a toutes sortes de manufactures.

Le duché de *Lunebourg* est au nord-est de celui d'Hanovre. Il fut érigé en 1235. La maison de ses ducs se divisa ensuite en plusieurs branches, & il s'en forma quatre principautés séparées, qui tiroient leur nom de leur ville capitale : savoir, *Zell*, *Wolfenbutel* ou *Brunswick*, *Calenberg* & *Grunbenhage*: il ne nous reste à parler que de la premiere.

ZELL, sur l'*Aller*, ville forte, avec un beau château, où les ducs résidoient autrefois. La régence du pays y est encore aujourd'hui.

ULTZEN, au nord-est de Zell, sur l'Elmenow. C'est une belle ville.

LUNEBOURG, *place forte*, ancienne *capitale* du duché de même nom, au nord-ouest d'Ultzen, sur la même riviere, qui se jette dans l'Elbe, à l'orient d'Harburg. C'est une grande ville bien fortifiée, célebre par ses puits d'eau salée, qui sont d'un grand revenu.

Le duché de *Brême*. Il étoit autrefois archevêché; mais il a été sécularisé dans le même temps que

Magdebourg, & donné au roi de Dannemark, qui l'a cédé à l'électeur d'Hanovre en 1715.

STADE, au nord, près de l'embouchure de l'Elbe. C'est une ville forte & commerçante. La régence du duché y est établie.

BREME, *place forte*, ville *impériale* & *anséatique*, sur le Weser. Cette ville est grande, très-peuplée & très-commerçante : elle est renommée pour son excellente biere.

Le duché de *Lawembourg* appartient à l'électeur d'Hanovre depuis 1705.

LAWEMBOURG, *capitale*, sur l'Elbe. C'est une ville considérable, qui a un château bâti sur une hauteur.

RATZBOURG, au nord de Lawembourg. Cette ville, batie sur un lac, est ancienne, & avoit autrefois un évêque suffragant de Brême. Elle étoit ci-devant du duché de Meckelbourg.

L'électeur d'Hanovre possede encore à l'ouest d'Hanovre & de Lunebourg, mais en Westphalie, le duché de *Ferden* & les comtés d'*Heye* & de *Diepholt*.

§ VI. *Le Duché de Meckelbourg ou de Mecklembourg.*

Il commença, sous le titre de principauté, vers l'an 1164, après la destruction du royaume de Vandalie ou des Obotrites, fondé par les Slaves, & qui comprenoit aussi une partie de la Poméranie. En 1349, cet état fut érigé en duché, & il a pris son nom d'une grande ville, aujourd'hui réduite en village. La maison de ses ducs est divisée en deux branches, qui prennent leur surnom des villes de *Swerin* & *Strelitz*, où ils font leur résidence ; mais la premiere branche, qui est l'ainée, a plus des trois quarts du duché, & le roi de Suede y possede une ville & son territoire.

SWERIN, ville bâtie au bord d'un lac.

GUSTROW, dans le milieu. C'eſt une aſſez grande ville, où pluſieurs ducs ont réſidé: elle appartient aujourd'hui à celui de Swerin.

ROSTOCK, *anſéatique*, *univerſité*, *port*, ſur la Warne. C'eſt une grande & ancienne ville qui a pluſieurs belles égliſes.

STRELITZ*, au ſud-eſt du duché de Meckelbourg, entre *Stargart* & *Mirow*. C'eſt la réſidence du duc de Strelitz.

WISMAR, *port*, & ancienne *anſéatique*, ſur la mer Baltique, au nord de Swerin. C'eſt la plus grande & la plus belle ville du Meckelbourg: elle a été cédée à la Suede en 1648. Elle étoit autrefois très-forte; ſes fortifications furent détruites dans la guerre du nord, en 1715; & par la paix de 1721, il fut ſtipulé qu'on ne les rétabliroit point.

§. VII. *Le Duché de Holſtein.*

Cet état, qui n'étoit d'abord qu'un comté, fut érigé en duché, en 1474, en faveur de Chriſtiern I, roi de Danemarck. Il a été enſuite partagé entre ſes petits-fils, Chriſtiern III, chef de la branche royale de Danemarck, & Adolphe, chef de la branche des ducs de Holſtein-Gottorp, ou Sleſwick, dont le prince regnant a été appelé, en 1742, en Ruſſie, & y a été reconnu ſucceſſeur de l'impératrice ſa tante. Cette derniere branche a produit les ducs de Holſtein-Eutin, dont le prince aîné a été reconnu, en Avril 1751, roi de Suede. La branche royale de Danemarck a produit elle-même divers rameaux, dont un a la principauté de *Ploen*, dans le Holſtein, & en prend ſon nom.

GLUCKSTADT, *port*, au ſud-oueſt, à l'embouchure de l'Elbe dans l'Océan. C'eſt une belle ville, bien fortifiée, qui a un beau château. Son nom ſignifie *heureuſe ville*. Elle a été bâtie, en 1620, par Chriſtiern IV, roi de Danemarck.

KIELL, *université*, au nord-est, près de la mer Baltique. C'est une ville forte & riche, où résidoit le duc de Holstein-Gottorp, qui a été grand-duc de Russie, où son pere tint sa cour, après avoir été dépouillé par le roi de Danemarck de ce qu'il possédoit en Slesvick.

PLOEN, au sud-est de Kiell. C'est une ville assez grande, avec un château. Elle est la capitale de la principauté de même nom.

HAMBOURG, au midi du duché de Holstein. C'est une ville *libre* & *impériale*, *anséatique*, la plus grande, la plus marchande, la plus riche & la plus peuplée de l'Allemagne. Les plus grands vaisseaux y remontent de l'Océan par l'Elbe. L'hôtel-de-ville, la bourse, l'arsenal, & plusieurs églises, sont de beaux édifices. Les juifs y sont fort riches, & y ont une synagogue. Le territoire qui dépend de Hambourg, contient entre autres, trois grandes isles dans l'Elbe. C'est la patrie de Pierre Lambecius, un des plus savants hommes du XVIIe. siecle; de Luc Holstenius, garde de la bibliotheque du Vatican, très-habile dans les antiquités ecclésiastiques & profanes; & d'Albert Krants, auteur d'une histoire ecclésiastique, intitulée *Métropolis*, & de plusieurs autres ouvrages.

LUBECK, à l'orient du duché de Holstein, & au confluent de la *Trave* & du *Wackenitz*. C'est une ville *libre* & *impériale*, qui est bien fortifiée, riche, marchande & fort peuplée. Elle est la premiere des villes *anséatiques*, & elle possede un domaine assez considérable. Lubeck est le lieu de la naissance de Jean Kirchman, de Laurent Surius, chartreux, célebre par sa science & par sa piété: de Chrétien-Henri Heinecken, enfant prodigieux par les qualités de son esprit, qui commença à parler à dix mois, qui savoit la géographie & l'histoire ancienne & moderne, à deux ans & demi, s'énonçoit

en Latin & en François avec facilité, & dont le jugement étoit excellent. Il mourut à quatre ans & quelques mois, le 27 juin 1725.

§. VIII. *L'Evêché de Lubeck.*

Cet évêché est à l'orient du duché de Holstein ; & appartient à un prince de la maison de Holstein-Gottorp. L'évêque, qui est de la confession d'Augsbourg, de même que la plus grande partie des chanoines, quatre seulement étant catholiques, est le seul luthérien qui jouisse en Allemagne de la jurisdiction ecclésiastique. Il l'exerce par un conseil consistorial, & il est obligé de nommer un grand-vicaire catholique pour ceux de cette religion, qui en ont l'exercice libre.

EUTIN*, à huit lieues de Lubeck, au nord-ouest. C'est la résidence de l'évêque, & une belle ville, quoiqu'elle soit petite. Elle appartient en propre à ce prince, qui n'a point de lieu considérable dans son évêché.

ARTICLE III.

Le Cercle de Westphalie.

CE cércle a au nord, l'Océan ; à l'orient, la Basse-Saxe ; au midi, le cercle du Haut Rhin ; à l'occident, les Pays-Bas. Il renferme treize états principaux : savoir, l'*évêché de Liege*, arrosé par la Meuse, & enclavé dans les Pays-Bas ; 2. le *duché de Juliers*, à l'occident du Rhin ; 3. le *duché de Berg*, à son orient ; 4. le *duché de Westphalie*, ou *le Saurelang*, au nord-est de celui de Berg ; 5. le *duché de Cleves*, à l'orient & à l'occident du Rhin : nous joindrons à ce duché le *comté de la Marck*, parce qu'il est voisin à l'orient, & qu'il appartient au

même ſouverain; 6. *l'évêché de Munſter*, au nord des états précédents; 7. *l'évêché de Padeiborn*, à l'orient du cercle de Weſtphalie; 8. *l'évêché d'Oſnabruck*, à l'orient de l'évêché de Munſter; la *principauté de Minden*, & le *comté de Ravensberg*, au ſud-eſt de l'évêché d'Oſnabruck; 10. le *comté d'Hoye*, & 11. le *duché de Ferden*, au nord-eſt du même évêché; 12. le *comté d'Oldenbourg*, & 13. la *principauté d'Ooſt-Friſe*, au nord de l'évêché de Munſter.

Pluſieurs géographes renferment le *comté de Naſſau* dans le cercle de Weſtphalie, au ſud-eſt. Il ne lui appartient qu'en partie & la ville de Naſſau, qui lui donne ſon nom, eſt du cercle du Haut-Rhin, où nous parlerons de ce comté.

La partie méridionale de la Weſtphalie eſt très-fertile, ſur-tout en grains; la partie ſeptentrionale abonde en pâturages.

L'électeur de Brandebourg, comme duc de Cleves; & l'électeur Palatin, comme duc de Juliers, en ſont alternativement directeurs avec l'évêque de Munſter.

Il y a en Weſtphalie deux villes libres & impériales: *Aix-la-Chapelle*, dans le duché de Juliers; & *Dortmund*, dans le comté de la Marck.

§. I. *L'Evêché de Liege.*

L'évêque eſt ſouverain de cet état, & prince de l'empire: en cette qualité, il a ſéance & voix aux dietes.

LIEGE, ſur la Meuſe, ancienne ville, grande, bien peuplée & fort marchande. Elle a un grand nombre d'abbayes, de couvents, & d'égliſes collégiales. Le palais de l'évêque & les édifices publics ſont magnifiques: ſon chapitre n'admet que des nobles ou des docteurs. Les chanoines éliſent l'évêque. Cette ville fut priſe, en 1468, par Charles, duc de Bourgogne, qui exerça toutes ſortes

de cruautés fur les habitants. C'eft la patrie de Jean Warin, nommé par Louis XIII, graveur général des poinçons pour les monnoies. On a de lui des médailles qui paffent pour des chefs-d'œuvre.

HUY, fur la Meufe, au fud-oueft de Liege. Cette ville eft médiocre : elle a un chapitre de chanoines, fondé par Charlemagne.

TONGRES, au nord-oueft de Liege. C'eft une petite ville, honorée dans les premiers fiecles du fiege épifcopal, qui, dans la fuite a été transférée à Maëftricht, & enfin à Liege par faint Hubert.

HORN, au nord de Liege, près de la Meufe, chef-lieu d'un comté, qui a donné fon nom à l'illuftre maifon de Horn. Ce comté appartient aujourd'hui à la reine de Hongrie.

DINANT, au fud-oueft de Liege, près la Meufe. Elle étoit autrefois bien fortifiée. Il y a aux environs des carrieres de marbre & des mines de fer.

SPA, au fud-eft de Liege, bourg renommé pour fes eaux minérales, qui y attirent du monde de toutes parts. Ces eaux étoient connues & eftimées des anciens. Pline, *Hift. Nat. L.* 31, leur attribue la vertu de purger, & de guérir la fievre tierce & la pierre.

§. II. *Le Duché de Juliers.*

Il appartient, depuis 1666, à l'électeur Palatin, comme héritier en partie des ducs de Cleves, qui poffédoient ce duché. On y fouffre les trois religions qui dominent en Allemagne ; fçavoir : la catholique, la luthérienne & la calvinifte.

JULIERS, *capitale*, fur la *Roer.* C'eft une grande & forte ville, avec une bonne citadelle.

AIX-LA-CHAPELLE, au fud-oueft de Juliers. C'eft une ville libre & impériale, partagée en vieille & nouvelle ville, toutes deux affez bien fortifiées. Les empereurs y étoient couronnés au-

trefois. Lorſqu'ils le ſont dans quelqu'autre ville ; ce qui arrive ſouvent à préſent, on y envoie d'Aix-la-Chapelle le livre des évangiles, les reliques de ſaint Etienne, & l'épée de Charlemagne, dont le corps repoſe dans l'égliſe collégiale de Notre-Dame. Cette collégiale a été fondée ou rétablie par Pepin d'Heriſtel, biſaïeul de Charlemagne, rebâtie par cet empereur, qui n'épargna rien pour l'embellir, & ayant été détruite par les Normands au IXe. ſiecle, l'empereur Othon III, & Notger, évêque de Liege, la firent reconſtruire à la fin du Xe. ſiecle. Elle eſt très-belle, & a vingt-quatre chanoines capitulants & huit domiciliaires. L'empereur eſt l'un des chanoines. Il y a à Aix-la-Chapelle pluſieurs communautés religieuſes, il y a eu un college de jéſuites. Cette ville eſt gouvernée par une régence, ou magiſtrat catholique ; & l'on n'y permet que la religion catholique. Elle a des eaux minérales très-renommées. La paix y a été conclue, en 1748, entre la France & l'Eſpagne, & la reine de Hongrie & ſes alliés.

§. III. *Le Duché de Berg.*

Il appartient auſſi à l'électeur Palatin, au même titre que le précédent.

DUSSELDORP, *capitale.* C'eſt une ville conſidérable & forte, ſituée dans une vaſte campagne, ſur la petite riviere de Duſſel, qui ſe jette dans le Rhin près de ſes murs. Le château de l'électeur eſt très-beau, & il eſt orné de tableaux magnifiques.

§. IV. *Le Duché de Weſtphalie, ou le Saureland.*

C'eſt ce duché qui donne le nom au Cercle de Weſtphalie, dont il n'eſt qu'une petite portion. Il appartient à l'électeur de Cologne.

ARENSBERG, *capitale*, ſur la *Roer.* Cette riviere, qui ſe jette dans le Rhin près de Duisbourg,

est différente de celle de même nom qui passe à Juliers, & qui se rend dans la Meuse. La ville d'Arensberg a titre de comté, & n'est guere peuplée : elle a un fort château.

§. V. *Le duché de Cleves & le comté de la Marck.*

Le pays de *Cleves* fut érigé en duché, en 1417, au concile de Constance, par l'empereur Sigismond, en faveur d'Adolphe IV, comte de la Marck. Le dernier duc de Cleves étant mort en 1609, il y eut de grandes disputes pour sa succession, qui étoit considérable : enfin il fut convenu, en 1666, que l'électeur de Brandebourg auroit *Cleves*, la *Marck* & *Ravensberg* ; & que l'électeur palatin auroit *Berg*, *Juliers* & la *seigneurie de Ravestein*, dans le Brabant Hollandois.

CLEVES, *capitale* du duché de ce nom, au nord-ouest. C'est une ville assez grande & assez belle, située sur le penchant d'une colline, d'où elle a tiré son nom : elle est à cinq quarts de lieue du Rhin. La justice s'y rend au nom du roi de Prusse. On y tolere les trois religions établies dans l'Empire.

EMMERICK, *ville forte*, sur le Rhin, à l'orient de Cleves : les catholiques y ont l'exercice public de leur religion, quoique la dominante soit la protestante.

WESEL, au sud-est, près du Rhin, & à l'endroit où la *Lippe* se jette dans ce fleuve. La source de la Lippe est dans le voisinage de Paderborn. Wesel est une grande & belle ville, avec une forteresse considérable.

Le *comté de la Marck*, qui est voisin du duché de Cleves, au sud-est, appartient aussi, comme nous l'avons dit, à l'électeur de Brandebourg, aujourd'hui roi de Prusse.

HAM, *capitale*, fur la Lippe, au nord. C'eft une ville grande & riche.

DORTMUND, au fud-oueft de Ham, fur l'*Imfle*. C'eft une ville *libre* & *impériale*, qui eft grande, riche, & bien fortifiée : fes habitants font prefque tous luthériens.

§. VI. *L'évêché de Munfter.*

Cette principauté, qui eft confidérable, fe divife en *haut évêché*, au midi, & *bas évêché*, au nord. Son évêque jouit d'un million de revenu.

MUNSTER, *capitale*, *place forte*, au midi. C'eft une grande ville, fituée fur l'*Aa*, qui fe jette dans l'Ems, deux lieues plus bas. Elle étoit autrefois *impériale*; mais en 1661, fon évêque s'en eft emparé, & y a bâti une bonne citadelle. Munfter eft célebre par le traité de paix qui y fut conclu en 1648, & qu'on appelle auffi le *traité d'Ofnabruck* & de *Weftphalie*.

MEPPEN, *place forte*, dans le bas évêché de Munfter. Cette ville, qui n'eft pas grande, eft au confluent de l'Ems & de l'Hefe, qui vient d'Ofnabruck.

§. VII. *L'évêché de Paderborn.*

Cet évêché eft fitué à l'orient du cercle de Weftphalie.

PADERBORN, *capitale*, *univerfité*, fur le *Padera*. Cette ville eft belle, grande & affez bien fortifiée. Son évêque eft fouverain, & prince de l'Empire. Le chapitre eft compofé de vingt-quatre chanoines, qui font tous capitulants. Le pape & le chapitre conférent les canonicats dans les mois qui leur font réfervés par le concordat Germanique. Il faut, pour y être reçu, avoir étudié dans une univerfité de France ou d'Italie. Ses dignités font celles de prévôt, de doyen, de chantre,

de custode ,, d'écolâtre & de camerier. C'est la patrie de Thierri de Niem, auteur d'une histoire du *Schisme*, qui finit à l'an 1410.

A l'orient de Paderborn, est le petit état de l'*abbaye de Corvey*, qui est de l'ordre de S. Benoît. On l'appelloit autrefois la *Nouvelle Corbie*, & elle fut fondée, en 822, par l'empereur Louis-le-débonnaire. C'est une des plus riches abbayes d'Allemagne. Elle possede une bibliotheque enrichie d'anciens manuscrits, entr'autres, du seul qui soit resté de Tacite. Son abbé a rang parmi les princes ecclésiastiques de l'Empire.

Au nord de Paderborn, est un autre petit état, qui a ses comtes particuliers, dont la famille est partagée en deux branches, savoir, *Detmold* & *Buckenbourg*. Cet état est le *comté de la Lippe*. Il se divise en partie septentrionale, qui se nomme quelquefois *comté de Lemgow*; & partie méridionale, qui est proprement le *comté de la Lippe*, & qu'on appelle *comté d'Obervald*. Cette derniere est située autour de la Lippe.

LEMGOW, au nord de Paderborn, *université*. Cette petite ville appartient à la branche ainée des comtes de la Lippe. C'est la patrie d'Engelbert Kæmpfer, médecin, auteur d'un voyage au Japon, publié d'abord en Allemand, & traduit en François, sous le titre d'*Histoire naturelle, civile & ecclésiastique de l'Empire du Japon*.

§. VIII. *L'évêché d'Osnabruck.*

Il est à l'orient de l'évêché de Munster. On convint en 1648, qu'il seroit gouverné alternativement par un évêque catholique, & par un luthérien, qui doit être de la maison de Brunswick-Hanovre. Quand c'est un protestant qui est en tour d'être élu, il ne jouit que du temporel, & l'archevêque de

Cologne, qui eſt le métropolitain, a la juriſdiction ſpirituelle.

OSNABRUCK, *capitale*, ſur l'*Heſe*. C'eſt une ville grande & riche, avec un château fortifié, où réſide le prince-évêque, quand il n'a pas de terre plus conſidérable. L'électeur de Cologne a été pourvu de cet évêché en 1728. Les chanoines ont droit de choiſir l'évêque catholique. Ce fut dans cette ville que s'aſſemblerent, en 1648, les plénipotentiaires proteſtants, pour la paix de Weſtphalie, pendant que les catholiques étoient à Munſter; c'eſt pour cela qu'on l'appelle quelquefois *la paix d'Oſnabruck*.

§. IX. *La principauté de Minden, & le comté de Ravensberg.*

La principauté de *Minden* étoit un évêché, qui fut ſécularifé en 1648, & donné à l'électeur de Brandebourg.

MINDEN, ſur le Weſer, *capitale*. Cette ville eſt médiocre, mais aſſez bien fortifiée: elle a un long pont de pierres, qui eſt défendu par un bon fort. On fait dans cette ville un grand commerce de bled.

Le comté de *Ravensberg*, qui eſt voiſin de Minden, au ſud-oueſt, appartient auſſi au roi de Pruſſe, électeur de Brandebourg, à qui il eſt échu comme partie de la ſucceſſion de Juliers.

RAVENSBERG, petite ville, avec un vieux château.

HERWORDE. C'eſt une ville conſidérable, autrefois *impériale*. Elle a une abbaye calviniſte, dont l'abbeſſe eſt princeſſe de l'Empire, & la ſeule de cette branche de la religion proteſtante; les autres ſont luthériennes.

§. X. *Les comtés d'Hoye & de Diepholt.*

Le comté d'Hoye appartient à l'électeur d'Ha-

novre, qui en a la voix aux dietes ; le Landgrave de Hesse-Cassel y possede quelques territoires.

Hoye, sur le Weser, *capitale*. C'est une ville médiocre, avec un bon château.

NYENBURG, *place forte*, au sud-est d'Hoye, & au confluent de l'*Ovre* & du Weser.

Le Landgrave de Hesse-Cassel possede :

UCHT, au sud-ouest de Nyenburg.

FREDEBERG*, au nord-ouest, avec le territoire de ces deux petites villes.

A l'ouest du comté d'Hoye, est celui de *Diepholt*, qui appartient aussi à l'électeur d'Hanovre.

DIEPHOLT, *capitale*, près du lac de *Dumer*.

§. XI. *Le duché de Ferden.*

C'étoit autrefois un évêché, qui a été sécularisé en 1648, & cédé à la Suede. En 1709, la Suede l'engagea pour une somme considérable à l'électeur d'Hanovre, & elle le lui céda entiérement en 1619.

FERDEN, *capitale*, sur l'*Aller*. C'est une ville considérable, partagée en vieille & nouvelle ville ; elle étoit autrefois *impériale*.

§. XII. *Le comté d'Oldembourg.*

Il appartient au roi de Danemarck. C'est un pays fertile, où l'on nourrit beaucoup de très-forts chevaux.

OLDEMBOURG, sur le Hont, *capitale*, *place forte*. Cette ville a un château magnifique & très-fort. Les comtes d'Oldembourg sont la tige de la maison de Danemarck.

Le même prince possede aussi le comté de *Delmenhorst*, au sud-est d'Oldembourg.

DELMENHORST, *capitale*, sur le *Delmen*. Cette ville dépend de la régence d'Oldembourg.

§. XIII. *La principauté d'Oost-Frise.*

Cette principauté appartient depuis quelques

mands l'appellent *Maintz*. Son archevêque est le premier des électeurs, & grand-chancelier de l'Empire. Il a le droit de présider dans les dietes de l'Empire. Il est élu par les vingt-quatre plus anciens chanoines de l'église métropolitaine. Il couronne l'empereur quand cette cérémonie se fait chez lui, ou alternativement avec l'électeur de Cologne, quand elle se fait ailleurs. Il porte pour armes, *de gueules à une roue d'argent*, depuis que Willigise I, qui étoit fils d'un charron, ayant été élu archevêque, en 975, voulut prendre pour armoiries une roue, afin de se rappeller son origine. On prétend que c'est dans cette ville que Constantin Anclysen, Allemand, & moine de saint François, grand chymiste, inventa la poudre à canon. Jean Guttemberg, homme de guerre & Allemand de nation, y inventa aussi l'art de l'imprimerie, si l'on en croit les habitants de Mayence. Harlem & Strasbourg lui disputerent cet honneur. Mayence est renommée pour ses jambons.

BINGEN, à l'occident de Mayence, sur le Rhin, au confluent de la Nave. Cette ville est très-ancienne & assez jolie. Dans une isle du Rhin, tout près de Bingen, est une fameuse tour, bâtie sur la roche, & nommée *la tour des rats*. Serrarius croit qu'elle a reçu ce nom, parce qu'on y avoit mis des commis, que les Allemands appellent *rats*, communément, pour avoir soin que rien ne passât sans payer la douane.

ASCHAFFENBOURG, sur le Mein, vers la Francouie. L'électeur de Mayence y a un magnifique château, où il demeure assez souvent.

§. II. *L'électorat de Treves.*

Il est situé autour de la Moselle, entre le duché de Luxembourg à l'occident, & le bas-Palatinat à l'orient.

TREVES, sur la Moselle, *capitale*, *archevêché*: les Allemands l'appellent *Trier*. C'est une grande ville, médiocrement peuplée : elle passe pour la plus ancienne de l'Allemagne. Elle étoit très-considérable du tems des Romains, qui la firent capitale de la premiere Gaule Belgique. Son archevêque est élu par les chanoines de la cathédrale: l'église métropolitaine de Treves est magnifique.

COBLENTZ, au confluent de la Moselle & du Rhin. Cette ville est ancienne & forte. L'archevêque de Treves y réside ordinairement.

HERMANSTEIN, sur le Rhin, vis-à-vis Coblentz, *place forte*, avec un château magnifique à l'électeur de Treves, & un pont de bateaux qui communique à Coblentz.

§. III. *L'électorat de Cologne.*

L'archevêque-électeur de Cologne possede une assez grande étendue de pays au dessus & au dessous de Cologne. Les principales villes sont le long du Rhin, du sud au nord.

ANDERNACH, sur le Rhin. Charles-le-chauve fut défait près de cette ville, en 876, par Louis de Germanie, son neveu. C'est la patrie de Jean Guintier, vulgairement Gonthier, médecin ordinaire de François I.

BONN ou BONE, *place forte*, sur le Rhin. C'est dans cette ville que réside l'électeur de Cologne: il y a un très-beau palais & des jardins superbes.

COLOGNE, sur le Rhin, *Impériale*, *Anséatique*, *archevêché*, *université*, dont les jésuites avoient la principale direction. C'est une grande ville, ancienne & très-commerçante. Les Allemands l'appellent *Coln*. Elle est indépendante de l'archevêque, qui ne peut y séjourner plus de trois jours sans la permission du magistrat; il y fait néanmoins exercer la justice criminelle par ses officiers. Co-

ogne a dix-sept paroisses, trente-sept monasteres, & un très-grand nombre d'églises. On lui a donné e nom de *Colonie Agrippine*, ou en l'honneur d'Agrippa, qui commandoit les troupes Romaines dans a Germanie, lors de sa fondation ; ou en l'honneur l'Agrippine, petite-fille d'Agrippa, & mere de 'empereur Neron, qui y étant née, la fit agrandir, & y envoya une colonie de vétérans, l'an 48 de esus-Christ. C'est la patrie de S. Bruno, fondateur des chartreux ; d'Anne-Marie Schurmann, ui excelloit dans tous les arts & dans toutes les ciences, mais qui, à la fin de sa vie, donna dans le natisme de Labadie ; de Henri-Corneille Agripa, appellé le *Trismégiste* de son temps, à cause de a profonde connoissance dans la théologie, le droit t la médecine ; & de Conrad Vorstius, docteur rotestant, & successeur du fameux Arminius à eyde.

NUYS, au nord de Cologne, au confluent de Eterts & du Rhin. C'est une ville ancienne, forte, t célebre par la résistance qu'elle fit à Charles, uc de Bourgogne, qui la tint assiégée pendant n an.

§. IV. *Le Palatinat du Rhin.*

On l'appelle *Palatinat du Rhin*, parce qu'il est ué des deux côtés de ce fleuve, ou *bas-Palatinat*, our le distinguer du Palatinat de Baviere, auquel étoit autrefois uni. La plupart des géographes endent le nom de palatinat du Rhin jusques dans *duché de Simmeren* & le *comté de Sponheim*, qu'il à l'occident ; mais ces pays, quoiqu'ils apparennent en grande partie au comte Palatin du hin, sont du cercle du haut-Rhin, où nous en rlerons.

Le Palatinat, après avoir été possédé depuis l'an 5, par différentes maisons, vint, en 1215, à Louis,

duc de Baviere. Son petit-fils Louis II, appellé *le févere*, mort en 1294, eut deux enfants, Rodolphe & Louis. Le premier, qui étoit l'ainé, posséda le haut & le bas-Rhin, & fut la tige de tous les comtes & électeurs Palatins : le second fut le chef de la maison des ducs de Baviere, qui ne devinrent électeurs que plus de 400 ans après. Robert III comte & électeur Palatin, qui fut empereur en 1400, laissa à son second fils le comté de Simmeren ; & ce jeune prince eut deux enfants, qui formerent la branche des ducs de *Simmeren*, & celle des ducs de *Deux-Ponts*, qui prit dans la suite le nom de *Neubourg*. La branche de *Simmeren* succéda à l'électorat en 1559, par Fréderic III. Son arriere-petit-fils, Fréderic V, ayant été proscrit en 1625, le haut-Palatinat fut donné, avec la qualité d'électeur, à la maison de Baviere : mais en 1648, Charles-Louis, fils de Fréderic V, fut rétabli dans le bas-Palatinat, & l'on créa en sa faveur un nouvel électorat. Charles II son fils étant mort en 1685, sans postérité, la branche de *Neubourg* lui succéda. Elle s'est éteinte, le 31 Décembre 1741, & la branche de *Sultzbach*, qui étoit la cadette de celle de Neubourg, a hérité du Palatinat du Rhin, & de tout ce que l'électeur Palatin possédoit ailleurs.

MANHEIM, *place forte*, à l'endroit où le Nekre se jette dans le Rhin. C'est une belle ville, où demeure l'électeur. Il y a établi, en 1764, une académie, qui porte le titre d'*électorale Palatine*.

HEIDELBERG, sur le Nekre, *capitale* du Palatinat, *université*. Maximilien de Baviere la prit en 1622, & fit présent au pape de sa riche bibliotheque, dont celle du vatican fut considérablement augmentée. Cette ville a été beaucoup endommagée par les guerres, ayant été pillée & ruinée plusieurs fois : elle n'est pas encore remise du dernier malheur qu'elle éprouva en 1693. On voit dans le

château la fameuse tonne d'Heidelberg : les François l'avoient vuidée & rompue en 1688 ; mais l'électeur l'a fait rétablir en 1729. Elle contient deux cent quatre foudres (*a*), trois tonneaux & quatre barriques de vin ; elle est de cuivre, & les cercles sont de fer, dont il y en a cent dix quintaux pesant. Sur le devant de cette tonne sont les armes de l'électeur, & au dessus un grand Bachus, accompagné de plusieurs satyres, avec quelques inscriptions en vers Allemands.

BACCARACH, des mots latins *Bacchi Ara*, sur le Rhin, entre les archevêchés de Mayence & de Treves. Le territoire de cette petite ville, qui est du Palatinat, est très-fertile, sur-tout en bons vins.

L'électeur Palatin possede encore le duché de *Simmeren*, qui lui donne le titre de l'un des directeurs du cercle du haut-Rhin, & les villes de *Weldentz* & de *Lautereck*, qui en sont voisines, & dont nous parlerons à l'article suivant. Comme duc de *Juliers*, il est un des directeurs du cercle de Westphalie, où il a encore le duché de *Berg*. Il est aussi maître de la seigneurie de *Ravestein*, sur la Meuse, dans le Brabant Hollandois, & du duché de *Neubourg*, avec la principauté de *Sultzbach*, dans le cercle de Baviere.

ARTICLE V.

Le cercle du haut-Rhin.

LE terroir de ce cercle est assez fertile : il produit du bled, du vin & des fruits : on y nourrit quantité de bétail.

(*a*) Foudre, grand vaisseau contenant plusieurs muids, dont on se sert en Allemagne.

Il renferme huit principaux états ; savoir, 1. l'*évêché de Worms*, & 2. celui de *Spire*, tous deux sur le Rhin, & enclavés dans le Palatinat : 3. l'*évêché de Bâle*, au midi de l'Alsace, & au nord-ouest de la Suisse : 4. le *duché de Deux-Ponts*, & 5. le *duché de Simmeren*, à l'occident du Palatinat, & au nord-est de la Lorraine : 6. le *Landgraviat de Hesse*, au nord du cercle du haut-Rhin, & les autres terres de la même famille de Hesse en Wétéravie, dont la principale est le *Landgraviat de Darmstat*, au midi de la Wétéravie : 7. le *comté de Nassau*, à son occident : 8. la principauté de l'*abbaye* & *évêché de Fulde*, à son orient.

L'Alsace étoit autrefois de ce cercle, auquel l'on rapportoit aussi plusieurs fiefs possédés par le duc de Lorraine & par celui de Savoye, comme prince de l'Empire.

Les directeurs du cercle du haut-Rhin sont l'évêque de Worms, & l'électeur Palatin, comme duc de Simmeren : l'évêque de Worms prétend néanmoins en être le seul directeur.

§. I. *L'évêché de Worms.*

L'évêque en est souverain, & prince de l'Empire : la ville de Worms néanmoins ne dépend pas de lui.

Worms, *évêché*, sur le Rhin, *Impériale*. Cette ville, fort ancienne, étoit autrefois grande, riche & très-forte ; mais elle a été presque ruinée par les François, en 1689. Elle est maintenant assez pauvre, & n'est guere peuplée ; l'évêque y a fait nouvellement bâtir un palais. Il s'est tenu à Worms plusieurs dietes ou assemblées générales de l'Empire, entr'autres, celle de 1521, au sujet des troubles de religion, & Luther eut la hardiesse d'y venir : les habitants sont encore Luthériens. En 1743 il s'y fit un traité d'alliance, sur-tout entre la mai-

son d'Autriche & le roi de Sardaigne, à qui l'on céda plusieurs territoires du Milanez.

Les villes principales qui dépendent de l'évêque, sont :

DURNSTEIN *, petite ville près de Worms : c'est où réside aujourd'hui l'évêque.

LADENBOURG *, jolie ville sur le Nekre près de Heidelberg : elle étoit ci-devant la demeure de l'évêque de Worms.

§. II. *L'évêché de Spire.*

L'évêque de Spire n'est pas maître de la ville qui porte ce nom.

SPIRE, *évêché*, sur le Rhin. Cette ville étoit autrefois considérable & très-peuplée ; mais elle a subi le même sort que Worms ; de sorte qu'elle n'a pu se remettre encore depuis 1689. Elle est *libre* & *Impériale*. On y tint, en 1529, pour les affaires de religion, une diete, où les protestations des Luthériens leur firent donner le nom de *Protestants*.

PHILIPSBOURG, sur le Rhin, ville très-forte. Elle est à l'évêque de Spire ; mais l'empereur, en tems de guerre, a droit d'y mettre garnison. Elle a été prise plusieurs fois, sur-tout par les François. En 1734, ils s'en sont emparés de nouveau, après avoir perdu le maréchal duc de Bervick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, qui fut tué au siege de cette ville. La France rendit Philipsbourg en 1736, par le traité de Vienne.

BRUSCHAL *, près de Philisbourg, au sud-est. C'est une petite ville avec un château, où l'évêque fait sa résidence.

§. III. *L'évêché de Bâle.*

La ville de Bâle est, comme nous l'avons dit, capitale d'un canton des Suisses, & n'appartient pas à son évêque, qui est néanmoins prince de

l'Empire, allié des Suisses, & souverain du territoire appellé l'*évêché de Bâle*. Ce territoire est un petit pays, qui a environ quinze lieues de long & cinq de large. Il est tout couvert de hautes montagnes qui fournissent de bons pâturages : ses colcollines & ses vallées sont fertiles en grains.

PORENTRU ou BRONDRUT en Allemand, *capitale* de l'évêché de Bâle, sur la riviere de Hallen. C'est une jolie petite ville, où réside l'évêque, dans un beau château, qui est bâti sur une éminence. Elle est du diocese de Besançon, & avoit un college de jésuites.

FRANQUEMONT, petite ville sur le Doux, chef-lieu de la contrée appellée *les Franches-Montagnes*.

§. IV. *Le duché de Deux-Ponts*

Il est du cercle du haut-Rhin, quoiqu'enclavé dans celui du bas-Rhin ou électoral. Ce duché, qui est à un prince cadet de la maison palatine, fut, en 1569, le partage du second fils de Wolfgang, duc de Deux-Ponts & de Neubourg, arriere-petit-fils de Louis, fils d'Etienne, duc de Simmeren, dont la branche ainée hérita du Palatinat & de l'électorat en 1559, comme nous l'avons dit. Le duché de Deux-Ponts a été possédé par quatre rois de Suede, qui étoient de cette famille, jusqu'à Charles XII. Enfin, en 1733, ce duché est venu à la branche des ducs de Birkenfeld, qui sont issus du dernier fils de Wolfgang.

DEUX-PONTS ou ZWEIBRUCK, en allemand, *capitale* de son duché. C'est une jolie ville sur la petite riviere d'Erbach, dans les montagnes de Vosge.

BIRKENFELD, *principauté*, au nord-est de Deux-Ponts, avec un château où le prince duc de Deux-Ponts fait sa résidence. Il y a d'autres princes de

Birkenfeld d'une branche cadette, qui n'ont que des appanages.

Le prince regnant possede encore quelques territoires & villes dans le voisinage : nous en allons parler.

§. V. *Le duché de Simmeren.*

Ce petit état fut possédé par Etienne, second fils de Robert III, électeur Palatin, & ensuite empereur en 1400. Ce jeune prince épousa l'héritiere du comté de Weldentz, qui par-là fut uni au duché de Simmeren : mais Robert, l'un de ses petits-fils, eut ce comte en partage, & le laissa à sa postérité, qui s'est éteinte en 1694. Etienne avoit eu deux enfants, Fréderic, qui forma la branche de Simmeren, laquelle ayant hérité du Palatinat, y réunit le duché de Simmeren ; & Louis, dit *le Noir*, qui fut la tige des ducs de Neubourg & des princes de Sultzback leurs cadets, des ducs de Deux-Ponts, & de ceux de Birkenfeld.

SIMMEREN, *capitale* de son duché, à l'occident de Mayence. C'est une petite ville bien fortifiée, avec un bon château.

Le comté de *Weldentz*, qui est au midi du duché de Simmeren, est partagé entre l'électeur Palatin & le duc de Birkenfeld.

WELDENTZ, *capitale*, au nord-ouest de Birkenfeld.

LAUTERECK, à l'orient de cette même ville. Elles sont toutes deux à l'électeur Palatin. Le duc de Birkenfeld a eu pour sa part une partie du comté de *Lutzelstein* *, qui dépendoit de la même succession, & qui est entre l'Alsace & la Lorraine.

On peut joindre au duché de Simmeren le comté de *Sponheim* ou *Spanheim*, qui en est voisin, & appartient en grande partie aux mêmes

princes, & au marquis de Bade. Il a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1737.

SPONHEIM ou SPANHEIM, *capitale*, petite ville avec un château, qui appartient au duc de Birkenfeld. Il y a une abbaye de bénédictins, dont étoit abbé Jean Trithême, fameux historien Allemand.

TRARBACH, sur la Moselle, à l'occident de Sphonheim, petite ville fortifiée, qui appartient en commun au duc de Birkenfeld & au marquis de Bade.

CREUTNACH, sur la Nave, à l'orient de Sponheim. C'est une petite ville fortifiée, qui appartient à l'électeur Palatin, lequel possede le haut-comté de Spanheim.

§. VI. *Le Landgraviat de Hesse & la Wétéravie.*

L'illustre maison qui possede la Hesse & une grande partie de la Wétéravie, descend des anciens ducs de Brabant. Henri, surnommé l'*Enfant*, second fils de Henri, duc de Brabant, succéda, en 1249, à une partie des états de sa mere, qui étoit héritiére du Landgraviat de Thuringe & de Hesse : il ne garda que ce dernier pays, qu'il laissa à sa postérité, & il fut obligé d'abandonner la Thuringe aux marquis de Misnie. Le Landgrave Philippe, surnommé le *magnanime*, qui embrassa le luthéranisme, & qui fut fait prisonnier en 1547, par Charles-quint, laissa deux fils, Guillaume IV & George. Le premier continua la branche ainée des Landgraves de Hesse, qui prennent leur nom de *Cassel*, leur capitale, & qui a produit ensuite la branche de *Rhinfels*. Le second fit la branche de *Hesse Darmstat*, & l'un de ses petits-fils celle de *Hesse-Hombourg*. Les Landgraves de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstat, sont les seuls de ces Landgraves qui aient voix de suffrage au college des princes de l'Empire.

La Hesse, qui est au nord de la Wétéravie, est principalement possédée par la branche ainée de Hesse-Cassel, qui y fait sa résidence. Les trois autres branches ont leurs principaux domaines dans la Wétéravie. La branche de Rhinfels seule est catholique, les autres sont calvinistes.

1. *La Hesse.*

Elle étoit anciennement habitée par les *Cattes*, qui ont pris ensuite le nom de Hesses : ils envoyerent, vers le temps de la naissance de J. C. des colonies au delà du Rhin, qui s'établirent dans une contrée des *Bataves*, où se trouvent encore deux bourgs qui ont conservé leur nom. L'un est *Cattwick* sur le Rhin, & l'autre *Cattwick* sur l'Océan, près de Leyde, & à son nord-ouest.

CASSEL, *capitale*, *ville forte*, & résidence du Landgrave de ce nom. La riviere de *Fulde* la divise en deux parties, qui sont la ville neuve & la vieille ville : la premiere a de belles maisons, & des rues fort larges. Le Landgrave y a un château superbe, avec de beaux jardins, une bibliotheque, & un cabinet de raretés. Cassel a un très-bel aqueduc.

ESWEGHE, au sud-est de Cassel, près de la Verra. C'est une belle ville avec un beau château, qui appartient à la branche de Rhinfels, aussi-bien que quelques places voisines.

ROTENBOURG, au sud-ouest d'Esweghe, sur la Fulde. Cette ville, qui a un magnifique château, appartient aussi à la même branche, dont on conserve en ce lieu toutes les archives. Les Landgraves de Hesse-Rhinfels ont porté, pendant quelque temps, le nom de Rotenbourg, où ils ont fait autrefois leur résidence.

CREUTZEBERG, près de la petite ville de *Vacha*, au midi d'Esweghe. Cette place a été donnée en

appanage à un prince cadet de Hesse-Cassel, dont la famille porte le nom de *Philipstadt*.

HIRSCHFELD, sur la Fulde. C'est une ville grande & bien bâtie, près de laquelle il y a des eaux minérales fort renommées. Elle étoit ci-devant la capitale d'une abbaye, qui avoit un petit territoire; mais on l'a sécularisée en 1648, & on l'a donnée au Landgrave de Hesse-Cassel.

TREYSA, vers le milieu de la Hesse, & sur la Schwalm. C'est une petite ville, située dans une agréable contrée. La noblesse des environs y tient ses assemblées.

MARPURG, *université*, sur le *Lohn*. Cette ville, qui a eu autrefois ses princes particuliers, est située au pied d'une montagne, où est un château très-fort. Le Landgrave de Hesse-Cassel en est maître aujourd'hui.

GIESSEN, *université*, au midi de Marpurg, sur la même riviere; elle appartient au Landgrave de Hesse-Darmstat, qui a encore quelques territoires au nord de Marpurg. C'est une ville médiocre, mais qui a de bonnes fortifications & un arsenal bien pourvu.

Les enclaves de la Hesse où sont, du nord au sud, les villes de *Naumbourg*, *Fritzlar*, *Neustadt*, *Ameneburg*, qui n'ont rien de remarqueble, appartiennent à l'électeur de Mayence.

WETZLAR ou WESFLAR, au sud-ouest de Giessen, est une ville *libre* & *Impériale*, dont les habitants sont luthériens. On y transféra, en 1693, la chambre Impériale qui étoit auparavant à Spire.

2. *La Wétéravie.*

Ce pays a pris son nom de la petite riviere de *Weter*. Il est partagé entre l'archevêque de Mayence, les Landgraves de Hesse, les comtes de Nassau, & quelques autres petits princes. Nous avons

déjà parlé de la ville principale de cette partie de l'archevêché de Mayence: nous parlerons du comte de Naſſau dans le paragraphe ſuivant: il ne ſera queſtion ici que des domaines des landgraves, & des villes impériales.

HANAW, ſur le Mein. C'étoit ci-devant la capitale d'un comté particulier, dont le landgrave de Heſſe-Caſſel eſt devenu maître en 1736, faute d'héritiers mâles, & en vertu d'un traité de ſucceſſion, conclu en 1643. La ville d'Hanaw, qui eſt belle & bien peuplée, a un beau château, où les anciens comtes faiſoient leur réſidence.

GELENHAUSEN, au nord-eſt d'Hanaw, ſur le Kintzig. C'eſt une ville libre & impériale, où eſt un château, qui appartient à la nobleſſe immédiate de l'Empire.

FRANCFORT, ſur le Mein, à l'occident d'Hanaw. C'eſt une ville libre & Impériale, & une des plus remarquables de l'Allemagne, par ſa grandeur, ſa beauté, ſes richeſſes, la multitude de ſes habitants, & ſon commerce. On y tient chaque année deux foires célebres. C'eſt à Francfort que ſe fait ordinairement l'élection & le couronnement des empereurs. On conſerve dans l'hôtel-de-ville, qui eſt un beau & vaſte édifice, la fameuſe bulle d'or que Charles IV donna, en 1356, & qui a été ainſi nommée, parce qu'elle eſt ſcellée en or. La plupart des habitants de Francfort ſont luthériens: les catholiques y ont néanmoins quelques égliſes. Il y a auſſi des calviniſtes qui, à la ſollicitation de l'empereur & du roi de Pruſſe, ont obtenu, vers 1752, un temple dans cette ville. Les juifs, qui y ſont en grand nombre, & fort riches, à cauſe du commerce, demeurent dans un quartier ſéparé; mais ils n'ont point de ſynagogue. Charles-le-chauve, roi de France, & depuis empereur, eſt né dans cette ville.

FRIDBERG, au nord-est de Francfort. C'est aussi une ville libre & impériale, où est un château qui appartient à la noblesse immédiate de l'Empire.

HOMBOURG, entre Francfort & Fridberg. C'est une ville médiocre, sur le penchant d'une colline; elle donne son nom à la branche cadette de Darmstat, landgrave de Hesse-Hombourg, qui possede le petit territoire qui l'environne.

DARMSTAT, au midi de Francfort. C'est la résidence du landgrave de ce nom, qui est maître de tout le pays d'alentour. Cette ville est belle, & le château du prince est superbe.

CATZENELLENBOGEN, au nord-ouest de Francfort & de Mayence. C'est une petite ville qui étoit autrefois la capitale d'un comté assez étendu, dont les landgraves de Hesse devinrent maîtres en 1452, après la mort de son dernier comte. Les branches de Darmstat & de Rhinfels eurent leur partage principal dans ce comté. La premiere possede le haut comté, dont la ville principale est *Darmstat*. Catzenellenbogen est dans le bas comté, qui appartient aux landgraves de Hesse-Rhinfels.

RHINFELS, * *place forte*, sur la rive droite du Rhin, au nord-ouest de Baccharach. C'est la résidence ordinaire du landgrave de ce nom, qui est catholique. Le landgrave de Hesse, comme chef de sa famille, & par droit de protection, y met garnison en temps de guerre.

SAINT-GOAR *ou* GEWER *, dans le voisinage de Rhinfels, & aussi sur le Rhin. C'est une petite ville bien fortifiée.

§. VII. *Le comté de Nassau.*

Cet état est situé en partie dans la Wéteravie occidentale, & en partie dans la Westphalie. Il a donné son nom à une maison illustre parmi les princes d'Allemagne, depuis plus de sept cent ans,

Elle a produit, en 1291, un empereur; fur la fin du dernier fiecle, un roi d'Angleterre, & tous les Stathouders de la république des Provinces-Unies, depuis fon établiffement.

Les terres du comté de Naffau font divifées felon les branches de cette maifon. Il y en avoit environ une douzaine dans le fiecle dernier. Elles font aujourd'hui réduites au nombre de trois, qui prennent leur furnom des villes de Dietz, d'Ufingen, & de Weilbourg, leurs capitales.

NASSAU, fur le Lohn, petite ville avec un château: elle fait partie de la Wétéravie & du Cercle du haut-Rhin. La plupart des géographes l'enfermoient ci-devant dans la Weftphalie, parce qu'elle étoit poffédée par un prince de la maifon de Naffau, qui avoit fa principale réfidence en Weftphalie. Elle appartient maintenant au comte de Naffau-Dietz, plus connu fous le nom de prince d'Orange, & qui a été déclaré Stathouder des Provinces-Unies en 1747.

DIETZ, à l'orient de Naffau, & fur la même riviere. Cette ville eft munie d'un double château. Son prince a hérité, en 1743, des états de la branche de Siégen, qui avoit hérité elle-même de ceux de Dillenbourg & d'Hadamar: états qui appartiennent à la Weftphalie, quoique du comté de Naffau: ils font au nord de la ville de Naffau.

USINGEN,* à l'orient, vers Fridberg. C'eft la réfidence du prince de Naffau-Ufingen, qui poffede encore Visbade. Il a hérité du comté voifin d'Idftein, que poffédoit la branche de Naffau-Sarbruck, éteinte en 1728, & du comté de Sarbruck ou Sarbrick, qui eft enclavé dans la Lorraine, au fud-eft de la ville de Sar-Louis.

WEILBOURG, fur le Lohn, au nord d'Iftein. C'eft une petite ville avec un beau château fur une montagne. Elle appartient, avec fon territoire, au

comte de Nassau-Weilbourg, qui possede encore quelques seigneuries dans le xoisinage, entre Wesfar & Giessen.

§. VIII. *L'Abbaye & Evêché de Fulde.*

Cet état est situé au nord-est de la Wétéravie; & à l'orient de la Hesse, vers la Franconie. L'abbé a obtenu, en 1752, que son abbaye fut érigée en évêché. Il est prince de l'Empire, archi-chancelier né de l'impératrice, & primat des abbés d'Allemagne: il dépend immédiatement du pape, & est élu par ses religieux capitulants, au nombre de douze, qui sont tous nobles. Les autres religieux qui ne sont pas nobles composent la communauté, & possedent les offices claustraux, comme ceux de prieur, sous-prieur. Quelques-uns gouvernent des cures dépendantes de l'abbaye.

FULDE, sur la riviere du même nom, doit son origine à l'abbaye de Fulde, ordre de saint Benoît, fondée en 744 par saint Sturme, disciple de S. Boniface, archevêque de Mayence & apôtre de l'Allemagne. Elle a, de plus, une collégiale, un couvent de récollets, un college & quatre hôpitaux. On y voit une belle & riche bibliotheque, où il y a un grand nombre de manuscrits. L'abbé fait souvent sa résidence dans un très-beau château, nommé *Neuhoff*, assez près de son abbaye. C'est la patrie d'Athanase Kircker, jésuite, l'un des plus habiles philosophes, & des plus grands mathématiciens du XVIIe. siecle.

CHAP. III.

CHAPITRE III.

De la Bohême & de ses anciennes dépendances.

LA Bohême fut habitée, six cent ans avant J. C. par les *Boïens*, qui étoient sortis des Gaules, & qui avoient été conduits en Germanie par un neveu d'Ambigat, roi de Bourges. Ces peuples furent dans la suite chassés de la Bohême par les Marcomans, & ils vinrent s'établir en Baviere, selon plusieurs auteurs. Dans le VIe. siècle, des Slaves ou Esclavons, sortis de Pologne, s'établirent dans ce pays, & eurent une suite de ducs. Ce ne fut qu'en 1199, que ces princes commencerent à porter le nom de rois, & ils étoient vassaux de l'Empire d'Allemagne.

L'empereur Ferdinand I, s'étant fait élire roi de Bohême en 1527, après avoir épousé Anne, sœur unique de Louis II, roi de Bohême, rendit ce royaume électif, d'héréditaire qu'il étoit auparavant, & le fit passer dans la maison d'Autriche. Par le traité de Westphalie, la couronne est devenue héréditaire dans cette maison; il reste cependant encore une apparence d'élection.

Le roi de Bohême a été créé électeur par Othon, en 1208. Il est le premier des électeurs séculiers; mais son suffrage n'a lieu que quand il s'agit d'élire un empereur ou un roi des Romains. Il n'assiste point aux dietes, & n'est chargé d'aucune contribution pour les besoins de l'Empire.

L'air de ce royaume, quoiqu'assez froid, est malsain, sur-tout dans la Bohême propre, où il cause quelquefois la peste. Le terroir est assez fertile en

grains, en pâturages & en safran : il produit peu de vin. On trouve dans les montagnes des mines d'or & d'argent, & en quelques endroits, des grenats, de diamants, de cuivre & de plomb. Les Bohémiens sont spirituels, hardis, robustes, & fermes dans leurs projets.

La religion catholique est la dominante, quoiqu'il y ait beaucoup de protestants.

Le royaume de Bohême comprenoit autrefois la *Bohême* propre, le *duché de Silésie*, & les *marquisats de Moravie* & *de Lusace*. A présent il ne renferme que la *Bohême* propre & la *Moravie*.

L'empereur Ferdinand II engagea la Lusace, en 1620, à l'électeur de Saxe, & la lui céda en 1635. La Basse-Lusace passa ensuite au duc de Saxe-Mersbourg, un des descendants de cet électeur; mais elle est revenue à l'électeur de Saxe, après l'extinction de cette branche, en 1738. Le roi de Prusse possede quelques villes dans la Basse-Lusace, & la maison d'Autriche lui a cédé, en 1742, la plus grande partie de la Silésie, avec le comté de Glatz, en Bohême.

Les principales rivieres de ces pays sont, le *Muldaw*, qui prend sa source dans la Bohême propre, au sud-ouest, la traverse du midi au septentrion, & se jette dans l'Elbe au dessous de Prague; l'*Elbe* & l'*Oder*, dont nous avons décrit le cours, *pag.* 524; la *Morave*, dont nous parlerons à l'article de la Moravie.

§. I. *La Bohême propre.*

La riviere de Muldaw la divise en deux parties; l'une à l'orient de cette riviere, & l'autre à l'occident. La Bohême propre a environ, du nord du sud, 36 lieues communes d'Allemagne, qui font 60 lieues communes de France, & 45 lieues d'orient en occident, qui valent 75 lieues communes de France.

PRAGUE, *capitale*, *archevêché*, *université*, sur le Muldaw. C'est une très-grande ville, fort peuplée. Elle est partagée en trois : la vieille ville, la neuve, qui sont sur la rive droite du Muldaw, & la petite Prague sur la gauche, qui n'est habitée que par des juifs, en grand nombre & fort misérables. Elle communique par un beau pont de pierre, qui a dix-huit arches : des deux côtés on voit de belles statues, entr'autres, celle de S. Jean Népomucene, que le roi Venceslas fit jeter dans la riviere, parce qu'il n'avoit pas voulu lui révéler la confession de la reine. Dans la vieille ville est l'université, & dans la neuve, l'hôtel-de-ville, qui est magnifique. Il est dans la grand'place, qui est ornée d'une tour, où est une horloge, dans le goût de celle de Lyon, d'une grande colonne avec une statue de la Vierge de bronze doré, & d'un vaste bassin de fontaine, à douze faces, avec une figure au milieu, sur un piédestal. Entre les grands bâtiments dont cette place est décorée, on remarque l'église de Notre-Dame. Elle a deux clochers fort élevés, & son maître-autel est d'une menuiserie toute dorée, enrichie de plusieurs figures. L'église de S. Jacques, desservie par les cordeliers, est tout proche. C'est une vaste basilique avec une haute tour. On y admire le maître-autel, & la chapelle de la Vierge, ornée de deux belles colonnes, & d'un cadre fait de crystal de roche, ainsi que les colonnes. Il y a, dans cette ville, un grand nombre de couvents. Les jésuites seuls y en ont eu trois. Il se trouve dans Prague quantité d'autres beaux édifices, dont le principal est l'église métropolitaine : il y a plus de cent autres églises.

KONIGENGRETZ, *évêché*, sur l'Elbe, à l'orient de Prague. C'est une grande & ancienne ville, bien fortifiée.

KUTTEMBERG, au sud-est de Prague. Il y a des

mines d'argent près de cette ville. On prétend qu'elle a pris son nom de ce qu'un moine ayant trouvé en cet endroit un morceau d'argent, y laissa son froc (qui s'appelle en Allemand *Kutten*), pour pouvoir y revenir & reconnoître le lieu. Cela arriva, disent les historiens, en 1237. Kuttenberg signifie la *Montagne du Froc.*

CZASLAW, près de la ville précédente : on y voit la plus haute tour de toute la Bohême. Le fameux Ziska, chef des Hussites & des Bohémiens révoltés contre Sigismond, y fut enterré en 1424. Ce fut près de Czaslaw que le roi de Prusse remporta une grande victoire sur les Autrichiens, le 17 Mai 1742.

LETOMERITZ *ou* LEUTMARITZ, *évêché*, sur l'Elbe, au nord-ouest de Prague. C'est une belle ville, bien bâtie & fort peuplée. Ses environs produisent le plus excellent vin de Bohême.

ELNBOGEN, à l'occident, sur l'*Eger*. Cette ville a une citadelle située sur un rocher escarpé.

EGRA, *place forte*, sur l'Eger, vers les frontieres de la Baviere & de la Franconie. Cette ville, qui est belle, a été prise par les François, en 1742 ; mais ils furent contraints de la rendre sur la fin de 1743, après un long blocus. Elle est la patrie de Gaspard Bruschius, poëte illustre.

PILSEN, au sud-ouest de Prague. Cette ville est forte, & a essuyé plusieurs sieges dans les guerres de Bohême. C'est la patrie de Jean Dubraw, évêque d'Olmutz, auteur d'une *Histoire de Bohême* estimée.

PISECK, au midi, belle ville, qui a dans son territoire des mines d'or & de diamants.

GLATZ, au nord-est de la Bohême, sur les confins de la Silésie. C'est une belle & forte ville, qui a été cédée au roi de Prusse, avec le comté auquel elle donne son nom (1).

(1) Afin qu'on puisse distinguer l'étendue de ce comté, nous marquerons ici les villes qui y sont renfermées, selon

§. II. *La Marquisat de Moravie.*

Ce pays tire son nom moderne de la *Morave*, la principale riviere qui l'arrose du nord-ouest au sud-est. Il étoit anciennement habité par les *Quades*. Vers le VIe. siecle, il s'y forma un royaume d'Esclavons très-étendu, qui avoit la Bohême sous sa dépendance; mais la Bohême étant devenue ensuite plus puissante, la Moravie fut réduite en marquisat, & on l'incorpora au royaume de Bohême en 1040 ou 1048. Elle est particuliérement fertile en lin & en bestiaux; les vins qui y croissent sont très-tartareux: ceux qui en boivent habituellement, sont, en peu d'années, attaqués de la goutte.

OLMUTZ, *capitale*, *évêché*, sur la Morave. C'est une grande & forte ville, commerçante & bien peuplée. Les jésuites y avoient un college. L'évêque, qui en est seigneur, demeure dans un très-beau palais, situé dans l'une des deux grandes places. La façade en est magnifique, & la cour bordée de galeries & de quatre grands corps de logis. La cathédrale est fort belle, & a été bâtie par Uladislas, marquis de Moravie. L'hôtel-de-ville est isolé, & dans une place à laquelle les deux plus grandes rues d'Olmutz aboutissent. Toutes les autres rues sont larges, droites, bordées de belles maisons, dont les dehors sont peints, sur-tout celles de la place où est le palais de l'évêque, dont une partie est soutenue par de grands portiques qui en font un lieu de promenade. Il y a dans cette ville, un couvent de capucins, & au dehors, un monastere

la carte d'Allemagne de M. Delisle. Ce sont, *Glatz*, *Neurode*, *Reinsrez*, *Habelswerd*, *Mittelwalde*, *Viessenberg*. Ce comté de Glatz dépendoit anciennement de la Silésie, & il y a été réuni.

de chartreux, près d'une abbaye qu'on a fortifiée à cause de sa situation avantageuse.

Gradisch, sur la Morave, près de la haute Hongrie. Elle a beaucoup souffert des guerres d'Allemagne & de Bohême ; c'est néanmoins aujourd'hui une ville assez considérable. On trouve des parfums & des aromates dans ses environs.

Brinn, belle & forte ville, au confluent de la *Zuitta* & de la *Swarta*. Les états du pays se tiennent alternativement à Olmutz & à Brinn.

Iglaw, sur l'*Igla*, à l'occident de Brinn, & vers les frontieres de la Bohême. Cette ville est environnée de montagnes & de bois. On y brasse d'excellente biere, & on y fait de bons draps. Les jésuites y avoient un college.

Znaim, sur la *Teya*, au sud-ouest de Brinn. C'est une jolie ville, avec un bon château. On y voit encore beaucoup d'antiquités païennes.

§. III. *Le Duché de Silésie.*

Il est à l'orient de la Bohême, & c'est un des plus grands duchés de l'Europe. On croit qu'il a pris son nom des *Elysiens*, ses anciens habitants, qui auront été appellés dans la suite Silésiens. Il fit pendant long-temps partie de la Pologne, & fut divisé en plusieurs duchés & principautés : enfin, au milieu du XIVe. siecle, il fut incorporé au royaume de Bohême. En 1742 & 1745, la maison d'Autriche le céda au roi de Prusse, qui y avoit des prétentions : elle ne se réserva qu'une partie de la Haute-Silésie, que l'on peut maintenant appeller *Silésie-Autrichienne.*

La Silésie abonde en bleds, en pâturages, en légumes, en poissons, en bois. Il y a des mines de différentes sortes, auxquelles on ne travaille presque plus, si ce n'est à celles de charbon de terre.

On la divise en *Basse-Silésie*, au nord ; en *moyenne*, & en *Haute-Silésie*, qui est au midi. Les habitants de ces deux dernieres parties sont presque tous catholiques. La liberté de conscience leur a été accordée lors de la cession de ce duché au roi de Prusse. Ce prince nomme aux bénéfices ecclésiastiques.

1. *Basse-Silésie*.

Le plus grand nombre de ses habitants sont calvinistes ou luthériens.

CROSSEN, sur l'Oder, au confluent du *Boher*, & près de la Lusace. Elle est la capitale d'un duché, qui appartient, depuis 1338, à l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, & qui dépend de la régence de Brandebourg. Cette ville fut brûlée presqu'entiérement en 1708. Le roi de Prusse fit alors distribuer des sommes considérables aux habitants de Crossen, pour les aider à la rebâtir. Toutes les maisons sont aujourd'hui rebâties en pierres.

GLOGAW, sur l'Oder, au sud-est de Crossen, vers la Pologne. Ce n'est pas une grande ville ; mais elle est bien fortifiée. Le roi de Prusse y a établi un grand conseil de régence.

LIGNITZ, au midi de Glogaw. C'est une des plus anciennes villes de Silésie, & qui peut passer aujourd'hui pour belle. Les jésuites y avoient une magnifique maison. L'empereur Joseph établit dans cette ville, en 1708, une académie pour les jeunes gentilshommes, tant catholiques que protestants.

2. *Moyenne Silésie*.

BRESLAW, *capitale* de toute la Silésie, & *université*, sur l'Oder. C'est un *évêché* très-riche. Autrefois il étoit suffragant de Gnesne en Pologne ; mais aujourd'hui il dépend immédiatement du pape. Breslaw est une belle ville, considérable, grande & bien peuplée ; on y fait un grand commerce, sur-

tout de toiles très-fines. On y tient chaque année deux foires, où viennent beaucoup de marchands d'Allemagne & de Pologne. Les édifices publics en sont superbes, entr'autres, l'hôtel-de-ville, qui est un des plus beaux d'Allemagne. Il y a une horloge qui fait un concert surprenant de trompettes. Breslaw a un sénat, composé de quinze sénateurs, onze sont nobles ou de famille honorable, les quatre autres sont tirés des corps des brasseurs, des merciers, des faiseurs de draps, & des bouchers. Le roi de Prusse a conservé les privileges de cette ville, qui a ainsi sa propre régence, & il lui a accordé le troisieme rang parmi les principales villes, tant de la Prusse que du Brandebourg, en y établissant un grand conseil de régence pour la moyenne Silésie. Il a aussi fait l'évêque de Breslaw, vicaire-général de tous les catholiques répandus dans ses états. C'est dans cette ville que fut signé, le 11 Juin 1742, le traité de paix entre l'héritiere de la maison d'Autriche & le roi de Prusse. Ce prince ayant pris les armes en 1744, ce même traité servit de base à celui qui fut fait à Dresde, le 25 Décembre 1745. C'est la patrie de Pierre Kirstenius, savant médecin du XVIIe. siecle, qui savoit vingt-six langues.

SCHWEIDNITZ, au sud-ouest de Breslaw. C'est, après Breslaw, la plus grande ville de Silésie; mais les fortifications n'en sont pas considérables. Ses rues sont larges, ses églises fort belles, ses maisons bien bâties, & elle a des places spacieuses. Tous ses magistrats sont catholiques; mais il y a beaucoup de protestants, à qui on a accordé une église hors la ville, & une école publique. La principale église est très-belle. Les dominicains, les cordeliers, aussi-bien que les capucins, qui occupent l'emplacement de l'ancien palais ducal, y ont des couvents, & les jésuites y avoient un college magnifique avec un séminaire.

BRIEG, fur l'Oder, au fud-eft de BRESLAW. C'étoit ci-devant une des meilleures villes de Siléfie. Elle a été prefque détruite par le fiege qu'elle fouffrit de la part des Pruffiens, en 1741. On a commencé à la rétablir. Aux environs de cette ville font des mines d'argent.

3. *Haute-Silefie.*

Il eft naturel de la partager aujourd'hui en deux favoir : la *Haute-Siléfie Pruffienne*, qui appartient au roi de Pruffe ; & la *Haute-Siléfie Autrichienne*, qui eft reftée à la maifon d'Autriche.

1. *Haute-Siléfie Pruffienne.*

OPPELEN, fur l'Oder, *ville forte*, & fituée dans une plaine agréable : elle a un beau château & un bel hôpital. Le roi de Pruffe y a établi un grand-confeil de régence.

NEISSE, au fud-oueft d'Oppelen, fur la *Neiff*, au confluent de la *Bila*. C'eft une très-belle ville, dont les Pruffiens ont augmenté confidérablement les fortifications, & où ils ont bâti une citadelle que l'on nomme *Pruffe*.

RATIBOR, fur l'Oder, au fud-oueft des deux places précédentes. C'eft une affez jolie ville, défendue par un château très-fort : un grand marais que l'Oder forme près de fes murailles, en rend d'ailleurs l'accès difficile. Son terroir eft fertile en bleds & en fruits.

2. *Haute-Siléfie Autrichienne.*

JEGERSDORF, fur l'*Oppa*, qui, de ce côté, fépare maintenant les états d'Autriche de ceux du roi de Pruffe. C'eft une belle ville avec un château. Aux environs font des montagnes où la chaffe eft abondante, & c'eft de là qu'elle a tiré fon nom, qui fignifie *village du chaffeur*.

ZUCKMENTEL, au nord-oueſt de Jegerſdorf, petite ville, connue par les riches mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer qu'on exploitoit ci-devant aux environs.

TROPPAW, à l'orient de Jegerſdorf. C'eſt une ville conſidérable, au midi, & à quelque diſtance de l'Oppa.

TESCHEN, au ſud-eſt de Troppaw. Cette ville eſt entourée de marais, & ſes habitants font un grand commerce de cuirs, d'étoffes de laine, & de vins de Hongrie. Elle eſt capitale d'un duché que l'empereur Charles VI donna, en 1722, au duc de Lorraine, devenu depuis ſon gendre, & empereur. C'eſt dans ce duché que la Viſtule prend ſa ſource. Elle entre enſuite en Pologne.

BILITZ, à l'eſt de Teſchen, petite ville, avec un fort château.

§. IV. *Le Marquiſat de Luſace.*

Ce pays fut occupé, au VIe. ſiecle, par une partie des Eſclavons. Les Allemands les ayant vaincus, l'empereur Othon I y établit, vers l'an 940, un marquis pour garder cette frontiere de l'Empire. Enſuite l'empereur Henri IV, vers l'an 1080, donna la Haute-Luſace, c'eſt-à-dire, la partie méridionale, au roi de Bohême Wradiſlas II. Depuis ce temps, la baſſe ſeule, qui eſt au nord, conſerva ce nom & la qualité de marquiſat ; mais, vers l'an 1130, elle fut cédée au marquis de Miſnie, à qui Waldemar l'illuſtre, électeur de Brandebourg, de la maiſon d'Anhalt, l'enleva, en 1317. Ce prince étant mort deux ans après, l'empereur Louis de Baviere donna le marquiſat de Luſace à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, à la charge d'en conſerver tous les privileges. C'eſt ainſi que toute la Luſace fut annexée au royaume de Bohême, auquel elle demeura incorporée juſqu'en 1565. Ce-

pendant l'électeur de Brandebourg fit l'acquisition, en 1461, de quelques villes de la Basse-Lusace, qu'il possede encore. En 1635, l'empereur Ferdinand II, roi de Bohême, céda tout le reste de la Lusace à Jean-George I, électeur de Saxe, qui l'avoit aidé contre Fréderic, électeur palatin de Baviere, qui s'étoit fait déclarer roi de Bohême; mais cette cession fut faite à plusieurs conditions, entr'autres, que les catholiques y auroient la liberté de conscience. C'est depuis ce temps que l'électeur de Saxe possede la Lusacc, comme un fief du royaume de Bohême. Mais il est nécessaire d'observer que Jean-George donna, par son testament, en 1652, la Basse-Lusace à Christiern, l'un de ses fils, qui a formé la branche des ducs de Saxe-Mersbourg, laquelle ayant été éteinte en 1738, comme nous l'avons dit, la Basse-Lusace a été réunie à la Haute, à l'exception des villes de la Basse, dont l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, est encore le maître.

Ce pays est assez fertile, & produit les choses nécessaires à la vie, excepté le vin: le peu de vignes qu'on y voit n'en produit point de bon. Le commerce principal consiste en toiles, lin, fil & laines.

1. *Haute-Lusace ou Méridionale.*

BAUTZEN *ou* BUDISSEN, sur la Sprée, *capitale* de cette partie de la Lusace. C'est une assez belle ville, depuis qu'on l'a rebâtie, après divers incendies qui l'avoient presque réduite en cendres. Elle a une bonne citadelle où réside le grand bailli de la Haute-Lusace pour l'électeur de Saxe. Les états du pays s'y assemblent. La principale église, nommée de S. Pierre & de S. Paul, est partagée entre les catholiques & les protestants. Auprès de cette église est la collégiale catholique, composée d'un doyen & de douze chanoines, & qui jouit d'un

domaine considérable. Les protestants y ont un college ou école publique.

GORLITZ, sur la *Neiss*. C'est de toute la Lusace, la plus grande, la plus peuplée & la plus avantageusement située. Sa principale église, qui porte le nom de S. Pierre & de S. Paul, est magnifique. Hors de la ville on voit un S. sépulchre, bâti sur le modele de celui de la Terre-Sainte, tel qu'il étoit il y a deux siecles. Gorlitz a un fort beau college.

LAUBAN, sur le *Queis*, qui sépare la Lusace de la Silésie, au sud-est de Gorlitz, ville riche, peuplée, & assez bien fortifiée. Ses habitants font un grand commerce de draps, de toiles & de fil. Les catholiques possedent le chœur de la principale église, & des religieuses dont la prieure a séance aux états du pays, y font l'office. La nef appartient aux protestants.

ZITTAW *, sur la Neiss, au sud-ouest de Gorlitz, sur les frontieres de la Bohême. C'est une ville forte & riche, où il y a beaucoup de manufactures de toiles. On y fait de bonne biere.

2. *Basse-Lusace ou Septentrionale.*

LUBEN, sur la Sprée, *capitale* de cette partie de la Lusace, depuis que l'electeur de Saxe y a établi la régence du pays, & un capitaine général ou gouverneur. Cette ville est toute entourée d'eau, & a un bon château.

GUBEN, sur la Neiss. C'est la plus grande ville & la mieux peuplée de la Basse-Lusace.

SORAW, au sud-est, sur les frontieres de Silésie. C'est une assez belle ville, nouvellement bâtie, après avoir été réduite en cendres par un incendie, en 1700.

Le roi de Prusse possede quelques villes dans

la basse-Lusace ; les principales sont au milieu, & vers le midi.

COYBUSS ou COTZWITZ, sur la Sprée. C'est une grande ville, bien peuplée, où il y a une colonie de François réfugiés.

PEITZE, au sud-est de Corbuss, sur la même riviere. Cette ville est petite ; mais elle a une bonne forteresse : il y a aux environs des mines de fer.

SECTION VIII.

Du Royaume de Hongrie.

CET état est borné à l'occident par la Stirie, l'Autriche & la Moravie, au nord, par le royaume de Pologne ; à l'orient & au midi, par la Turquie d'Europe. Sa longitude est depuis environ le trente-cinquieme degré, jusqu'au quarante-quatrieme trente minutes ; & sa latitude septentrionale, depuis environ le quarante-cinquieme degré, jusqu'au delà du quarante-neuvieme.

Le royaume de Hongrie répond à une partie de l'ancienne *Pannonie* & de la *Dacie*. Il fut occupé au Ve. siecle par les Huns, & après eux par les Lombards, qui passerent de là en Italie. Les Esclavons se répandirent ensuite en Hongrie, & allerent s'établir aux environs de la Save. Dans le même temps, les Abares, qui étoient une espece de Huns ou de Tartares, se rendirent maîtres de la Hongrie. Charlemagne & Louis le foible, dit le débonnaire, son fils, les soumirent en grande partie, de maniere que l'empire François s'étendoit, en 840, jusqu'à la Servie & à la Bulgarie, à l'occident du Danube. En 891, les Hongrois, autres peuples Tartares

vinrent s'établir dans ce pays, auquel ils donnerent leur nom. Geiſa, l'un de leurs ducs ou chefs, embraſſa le chriſtianiſme, en 969; & S. Etienne, ſon fils, fut, en l'an 1000, le premier roi de Hongrie, & comme l'apôtre de ſon peuple. La race de Geiſa fut éteinte en 1301, & depuis ce temps, le royaume fut électif, ayant ſucceſſivement paſſé à des princes de diverſes familles & nations. Enfin, Ferdinand I, empereur & archiduc d'Autriche, qui avoit épouſé Anne, ſœur de Louis II, roi de Hongrie & de Bohême, prétendit ſuccéder à ce prince. Jean Zapolski, vaivode de Tranſylvanie, ayant été élu par la plus grande partie des Hongrois, & ſe ſentant inférieur à Ferdinand, implora l'aſſiſtance des Turcs. Ils le rétablirent dans une partie de ſes états, dont il avoit été dépouillé, & allerent mettre, en 1529, le ſiege devant Vienne, qu'ils furent obligés de lever honteuſement. Dans ces circonſtances, on accorda à Jean la jouiſſance de ce royaume ſa vie durant, mais à condition que Ferdinand lui ſuccéderoit. Cet accord ſe fit ſans le conſentement des Hongrois, qui prétendoient choiſir leur roi; auſſi, après la mort de Jean, ſa veuve n'eut pas de peine à faire tomber le royaume à un fils qu'il lui laiſſa en mourant. Mais comme les Hongrois n'étoient pas en état de réſiſter à la maiſon d'Autriche, ils appellerent, en 1540, pour la ſeconde fois, les Turcs, qui s'emparerent des principales villes : le reſte demeura à Ferdinand. Enfin, en 1683, les Turcs ayant tâché de chaſſer de la Hongrie l'empereur Léopold I, en furent chaſſés eux-mêmes; & de vingt-trois comtés qu'ils avoient poſſédés, il ne leur en reſta plus qu'un, qu'ils ont perdu en 1716. On déclara ce royaume héréditaire à la maiſon d'Autriche, en 1687, dans les états aſſemblés à Presbourg; & toute la nation renouvella d'elle-même cette déclaration, en 1723,

pour témoigner à l'empereur Charles VI sa reconnoissance de ce qu'il avoit reculé les bornes du royaume.

L'air de ce pays est mal-sain. Le terroir est très-fertile en grains, en vins & en fruits; les pâturages y sont excellents. Il s'y trouve beaucoup de chevaux & de gibier, des mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer.

Les Hongrois ont plus d'inclination pour la guerre que pour les arts & le négoce : ils parlent plusieurs langues, sur-tout la langue Latine, qui leur est très-familiere. Leur langue naturelle est un dialecte de la Slavonne: elle ressemble à celle des Jugoriens, habitants des Tartaries Russes ; ce qui a fait juger à plusieurs savants, que les Hongrois sont venus de ce pays. L'Allemand est aussi d'un usage commun en Hongrie.

Ce pays est arrosé de plusieurs rivieres. Les principales sont, le *Danube*, la *Save* & la *Drave*, dont nous avons déjà parlé. Elles sont très poissonneuses; mais leurs eaux sont très-mal saines, excepté celle du Danube.

On divise maintenant ce royaume en quatre ou cinq parties : la *Haute-Hongrie*, qui se partage en trente-quatre comtés, & est située au nord & à l'orient du Danube ; la *Basse-Hongrie*, qui en renferme quatorze, & est à l'occident du même fleuve ; l'*Esclavonie*, qui en contient six, & est au midi de la Basse-Hongrie ; la *Transylvanie*, qui se subdivise en dix-huit petites provinces, dont les unes portent le nom de comtés, les autres de palatinats, & dont la situation est à l'orient de la Hongrie. On pourroit ajouter la *Croatie*, qui est une espece d'annexe du royaume de Hongrie ; mais comme elle est possédée en partie par les Turcs, nous en parlerons en décrivant la *Turquie d'Europe*.

§. I. *La Haute-Hongrie.*

PRESBOURG, ſur le Danube, *capitale* de la Haute-Hongrie, & en particulier du comté de Presbourg. Cette ville, ſituée près de l'Autriche, dans un terrein fertile, a un château très-fort. On y monte par 115 degrés, qui ont chacun un demi-pied de hauteur. Au milieu de ce château, on voit un puits percé dans le roc, fort profond, & dont l'eau vient du Danube. La place publique eſt belle, & peut paſſer pour grande par rapport à la ville, qui n'eſt pas étendue. Les fauxbourgs ſont conſidérables. Elle eſt ornée de deux fontaines, & n'a que trois portes & trois égliſes. On y couronne depuis long-temps les rois de Hongrie : l'archiducheſſe y fut couronnée en 1741 ; & depuis ce temps, cette ville eſt la réſidence du viceroi ou gouverneur du royaume ; enſorte qu'on doit aujourd'hui la regarder comme la capitale de toute la Hongrie. Il y a un aſſez grand nombre de proteſtants, auxquels on a accordé la liberté de conſcience, comme dans le reſte du royaume.

NEUHAUSEL, à l'orient de Presbourg, *place forte*, dans le comté de Neytra.

CASCHAU *ou* CASSOVIE, au nord-eſt de Presbourg, dans le comté d'Abaviwar. C'eſt une ville conſidérable, qui avoit autrefois de grands privileges, dont elle a été privée, en 1688, à cauſe de ſon attachement aux mécontents. A huit ou dix lieues de cette ville, au nord, eſt une mine de ſel fort eſtimée, qui a 180 braſſes de profondeur. Elle eſt entourée de terre ſans aucun rocher, & on en tire des morceaux de ſel d'une groſſeur extraordinaire. Quoique les pierres de ſel ſoient un peu griſes, elles ſont fort blanches quand elles ont été miſes en poudre.

TOCKAI, au midi de Caſſovie, au confluent du *Bodrog*

Bodrog & de la *Teiſſ*. Cette ville eſt fameuſe par les excellents vins de ſon territoire.

AGRIA ou EBLAU, au ſud-oueſt de Tokai; *évêché*, *place forte*, dans le comté de Barzod, ſur la riviere d'*Agria*. L'armée de Soliman II l'aſſiégea inutilement, en 1552. La garniſon, qui ne conſiſtoit qu'en 2000 Hongrois, & 60 gentilshommes de la meilleure nobleſſe du pays, s'y défendit avec une intrépidité extraordinaire. Les femmes même firent des prodiges de valeur. Les Turcs furent obligés de lever le ſiege, après deux mois de tranchée ouverte. Mahomet III, plus heureux que Soliman, la prit en 1596; mais il perdit 60000 hommes au ſiege de cette place, & à la bataille dont il fut ſuivi. Les Impériaux l'ont repriſe, en 1687, après un blocus qui dura trois ans, & qui fit périr de faim & de maladie plus de dix mille perſonnes.

PEST, capitale du comté de même nom, ſur le Danube, vis-à-vis la ville de Bude, avec laquelle elle communique par un pont de bateaux. L'empereur Charles VI y a fait bâtir une maiſon pour les invalides.

COLOCZA, *archevêché*, dans le comté de Bath, ſur le Danube, au midi.

SEGEDIN, *place forte* & grande ville, ſur la Teiſſ, au ſud-eſt de Colocza.

GRAND-WARADIN, *évêché*, *place forte*, à l'orient, vers la Tranſylvanie; & dans le comté de Bihar. Le commerce y eſt aſſez conſidérable, & il y a dans ſon voiſinage des eaux fort ſalutaires, qui y attirent beaucoup de monde.

TEMESWAR, au ſud de la précédente, *place forte*; ſur le petit *Temes*. Elle fut priſe, en 1552, par les Turcs, qui l'ont gardée avec ſon bamat ou comté, juſqu'en 1616, qu'elle fut enlevée par le prince Eugene, général de l'empereur. Le grand-ſeigneur la lui céda entiérement par le traité de paix

conclu à Paſſarowitz, en 1718, & c'eſt ainſi que les Turcs ont été entiérement chaſſés de la Hongrie. Lorſqu'ils poſſédoient le comté de Temeſwar, il s'appelloit *Bachalki*, parce qu'ils y avoient un bacha.

§. II. *La Baſſe-Hongrie.*

BUDE *ou* OFEN, ſur le Danube, ancienne *capitale* de toute la Hongrie, dans le comté de Pelitz. Cette ville, autrefois le ſéjour des rois, eſt grande, forte, & défendue par une bonne citadelle. Les égliſes & les édifices publics y ſont magnifiques. Elle fut priſe, en 1686, ſur les Turcs, qui y mirent le feu en pluſieurs endroits : ils en étoient maîtres depuis 1541. Bude eſt célebre par ſes vins & ſes bains chauds.

GRAN *ou* STRIGONIE, au nord-oueſt, ſur le Danube, *archevêché*, capitale d'un comté de même nom : ſon archevêque eſt primat de Hongrie.

KOMORRE, *place forte*, capitale de ſon comté, au point de réunion des deux branches du Danube, qui forment la grande iſle de *Schut*, au deſſous de Presbourg.

JAVARIN *ou* RAAB, *évêché*, au confluent des rivieres de *Raab* & de *Rabnitz*, qui ſe jettent dans le Danube à quelques lieues de ſes murs. Elle eſt capitale d'un comté de même nom.

SARWAR, au ſud-oueſt de Raab, au confluent de la riviere de Raab & de Gudnez, capitale du comté de ce nom. On y a trouvé, en 1508, le tombeau du poëte Ovide, avec ſon épitaphe. C'eſt la patrie de S. Martin, évêque de Tours, dont le nom eſt devenu ſi cher à la France, à cauſe des ſervices qu'il y a rendus.

CANISCHA, *place forte*. au midi, dans le comté de Zalavar. Elle n'eſt pas éloignée de la jonction de la Muer & de la Drave.

ALBE-ROYALE, *place forte*, sur la *Sarvite*, qui, après avoir traversé le lac *Balaton*, passe dans cette ville, puis se décharge dans le Danube. Son nom d'*Albe-Royale* vient de ce qu'on y couronnoit autrefois les rois de Hongrie, qui y avoient leur sépulture. Elle est *capitale* du comté qui porte son nom.

CINQ-EGLISES *ou* FUNEKIRCH en Allemand, *évêché*, au sud d'Albe-Royale, dans le comté de Zigeth.

§. III. *L'Esclavonie.*

Elle est située entre la Drave & la Save. C'est le seul pays qui conserve le nom des Slaves ou Esclavons, peuples autrefois célebres, & qui, au VIe. siecle, firent plusieurs établissements en Allemagne & au midi de la Hongrie : ils étoient sortis de Russie & de Pologne.

ZAGRABIA *ou* AGRAM, vers la Croatie, sur la Save, capitale du comté de son nom.

CREUTS *ou* SAINTE-CROIX, *capitale* du comté de son nom, au nord-est de Zagrabia.

WARADIN, *capitale* du comté de ce nom, sur la Drave, au nord d'Agram.

POSSEGA, dans le milieu; *capitale* du comté de même nom. C'est une assez grande ville, & bien fortifiée.

WALPO, à l'orient de Possega, *capitale* du comté de Walpo, est une ville forte, prise sur les Turcs, en 1687.

ESSECK, au nord-est de Walpo, ville très-forte. Elle a un beau pont sur la Drave.

SZEREM *ou* SIRMICH, *évêché*, au midi, près la Save. Cette ville est fameuse par le concile qui s'y tint en 357, & où l'arianisme prévalut : elle est *capitale* d'un comté de même nom. C'est la patrie

des empereurs Probus, Marc-Aurele & Valere-Maximien.

PETER-WARADIN, *place forte*, près du Danube, défendue par un bon château.

CARLOWITZ, bourg sur le Danube, connu par la treve de 25 ans, faite, en 1699, entre l'empereur & le Turc.

§. IV. *De la Transylvanie.*

Ce pays est borné à l'occident par la Hongrie; au nord, par la Pologne; à l'orient, par la Moldavie; & au midi, par la Valaquie. Il est appellé *Transylvanie*, d'un mot Latin qui signifie *au delà des forêts*, parce qu'il est environné de montagnes couvertes de bois. Il faisoit partie de l'ancienne Dacie.

Depuis 1690, que mourut Michel Abaffi, dernier des princes de Transylvanie, ce pays a été possédé par la maison d'Autriche, à qui les Turcs l'ont cédé par le traité de Carlowitz, en 1699.

L'air y est bon & tempéré, mais les eaux en sont mauvaises. Le terroir est fertile en bled & en vin. Dans quelques-unes de ses montagnes, qui sont en grand nombre, on trouve des mines d'or, d'argent, de fer & de sel.

La Transylvanie est habitée par des *Cicules*, que l'on croit être les restes des Huns; par des *Saxons*, qui s'y sont établis sous Geisa II, roi de Hongrie, & ont conservé leurs loix & leurs coutumes, & par des *Hongrois* & des *Valaques*: ils sont pour la plupart protestants. Les Cicules sont dans le voisinage de la Pologne & de la Moldavie: les Saxons sont au midi des premiers: les Hongrois, qui sont les nobles du pays, sont à l'occident des Saxons; les Valaques habitent les montagnes qui séparent la Transylvanie de la Valaquie & de la Moldavie, & ils n'ont que des villages.

Les principales villes de la Tranſylvanie ſont:

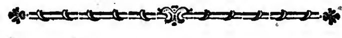
1. WASSERTHELY *ou* NEUWMARCK *, dans le quartier des Cïcules. C'eſt une ville aſſez grande, où ſe tiennent les aſſemblées des Cicules.

2. HERMANSTAT, au midi, dans le quartier des Saxons, *capitale*, *place forte*, ſur la riviere de *Ceben*, près de celle de l'*Alt.* C'eſt une grande & belle ville, bien peuplée, qui eſt la réſidence du gouverneur, & la capitale de la Tranſylvanie.

CRONSTAT *ou* BRASSAW, à l'orient d'Hermanſtat, grande & forte ville, peuplée & marchande.

3. VEISSENBOURG *ou* ALBE-JULIE, dans le quartier des Hongrois, *évêché*, ſur la petite riviere d'*Ompay*, près de celle de *Maros*. C'eſt une ville ancienne où réſidoient les princes du pays. Son évêché fut érigé, en 1696, par Innocent XII. Les anciens monuments qu'on y découvre, montrent qu'elle étoit conſidérable du temps des Romains. Le prince Ragotski y a fondé une *univerſité*, qui étoit jadis gouvernée par les jéſuites.

CLAUSENBOURG, anciennement ZEUGMA *ou* CLOSWAR, ville aſſez conſidérable, fort peuplée & fort marchande, au nord de Veiſſenbourg.



SECTION IX.

De la Pologne & du Royaume de Pruſſe.

NOUS joignons ici ces deux états, parce que le ſecond eſt enclavé dans le premier, & étoit autrefois dans une ſorte de dépendance de la Pologne. Mais nous traiterons de chacun à part, pour en donner une connoiſſance plus diſtincte & plus conforme à l'état préſent des choſes.

CHAPITRE PREMIER.

De la Pologne.

LA longitude de la Pologne est entre le trente-troisieme degré environ, & le cinquantieme : sa latitude, entre le quarante septieme & le cinquante-sixieme degré. Elle est bornée au couchant par l'Allemagne, c'est-à-dire, la Poméranie, le Brandebourg & la Silésie ; au midi, par la Hongrie, la Transylvanie & la Moldavie ; à l'orient, par la Russie, & au nord, par une partie de la Russie, le royaume de Prusse & la mer Baltique.

Elle tire son nom de la nature de son terroir, qui est uni & égal. Dans la langue du pays, *Pol* signifie un *pays plat & uni*.

La Pologne peut être envisagée sous deux faces différentes, comme royaume & comme république. Elle a un roi ; mais il ne peut lever aucun subside, ni faire aucune loi sans l'autorité & le consentement du sénat & des dietes générales. Ce royaume, dont les habitants descendent des Sarmates ou Sauromates, a été gouverné d'abord par des ducs ou généraux d'armée ; ensuite par des rois, puis encore par des ducs, qui furent enfin remplacés par des rois, dont le titre n'a plus varié. On peut partager tous ces princes en quatre classes : la premiere, depuis Leck I. fait duc vers l'an 550, jusqu'à Popiel, dans le IX. siecle. la seconde contient la race des Piasts, jusqu'à Casimir le grand, à qui succéda Louis de Hongrie, sur la fin du XIVe. siecle ; la troisieme comprend la race des Jagellons, qui finit à Sigismond-Auguste. La quatrieme est composée de plusieurs rois de diverses maisons, depuis Henri de Valois jusqu'à Stanislas-Auguste

Poniatowski, qui a commencé à regner en 1764. La religion chrétienne s'est établie en ce pays par la conversion de Micislas, qui en étoit duc, & qui, gagné par les complaisances de Durgrave, son épouse, fille de Boleslas, duc de Bohême, fut baptisé en 965. Son fils Boleslas obtint de l'empereur le titre de roi; ce qui n'a pas empêché que la couronne ne soit devenue élective après la mort de Casimir le grand. Ce fut aussi alors que furent faits ces traités, appellés *Pacta conventa*, que les rois nouvellement élus sont obligés de signer. C'est de ce temps proprement qu'il faut dater l'origine de la république. On verra, à l'article de la Lithuanie, comment ce duché fut réuni à la Pologne: nous remarquerons seulement ici que Jagellon, grand-duc de Lithuanie, ayant été élu roi de Pologne, en 1386, à condition qu'il se feroit chrétien, & qu'il réuniroit la Lithuanie à son nouveau royaume, satisfit à la premiere condition, mais il ne fit pas entiérement l'union qu'on avoit exigée de lui; ce ne fut qu'en 1501, qu'elle fut pleinement exécutée. Depuis ce temps, la Pologne & le duché de Lithuanie ne font plus qu'un seul royaume.

Le gouvernement de Pologne est monarchique & aristocratique; c'est le seul royaume de l'Europe qui soit électif. Le sénat est composé, 1°. des prélats; savoir: des archevêques, évêques & abbés; 2°. des palatins, c'est-à-dire, de ceux qui gouvernent les provinces de cet état, qu'on nomme palatinats, & qui sont au nombre de 37 (1); 3°. des Castellans; 4°. des grands officiers sénateurs, tant du royaume que du duché, qui sont, chacun pour son état, le grand-maréchal, le grand-chancelier, le vice-chancelier & le grand-trésorier.

(1) Plusieurs de ces palatinats ne sont néanmoins que titulaires; les provinces dont ils portent les noms n'appartenant plus aujourd'hui à la Pologne.

Le sénat regle avec le roi les affaires ordinaires ; & veille à ce qu'il n'entreprenne rien contre la liberté : outre le droit de présider au sénat & aux dietes, le roi a encore celui de disposer des charges civiles & militaires, & des bénéfices. Son revenu est fixe, & assez médiocre. Les dietes générales se tiennent tous les deux ans ; elles sont composées du sénat & de la noblesse. Le roi ni le sénat ne peuvent décider seuls, quand il s'agit d'affaires extraordinaires, comme de faire la paix, la guerre, des alliances, ou d'établir des impositions. Dans ces cas importants, on assemble des dietes extraordinaires. Elles sont composées du roi, du sénat & des nonces terrestres, c'est-à-dire, des gentilshommes députés par les dietes particulieres de chaque palatinat. Les députés de Dantzick, de Cracovie & de Wilna y ont aussi entrée. Mais ce qui est bien remarquable, c'est que dans les dietes, soit particulieres, soit générales, un seul gentilhomme peut arrêter la résolution de l'assemblée en s'y opposant : de là vient qu'elles se séparent souvent sans rien résoudre. L'élection du roi se fait dans une diete générale : l'archevêque de Gnesne la convoque, & y préside. Ce royaume a deux ordres militaires : le premier, qui est l'Aigle-blanc, établi, en 1325, par Ladislas V, & rétabli par le roi Auguste I, en 1705 : le second, nommé l'ordre de Saint-Henri, institué, en 1736, par Auguste II, son fils, & dont il s'est réservé la grande-maîtrise.

Outre les palatins & les Castellans dont on a parlé ci-dessus, il y a encore en Pologne des *Starostes*, qui ne different pas de ce qu'on appelle ailleurs gouverneurs. Les starosties étoient des domaines que les rois de Pologne ont cédés aux gentilshommes, pour leur aider à soutenir les frais de la guerre. Les rois se réserverent seulement le droit

d'y nommer, & les chargerent d'un impôt appellé *quarta*, parce qu'il eſt de la quatrieme partie de leurs revenus. Il ſert à entretenir certain nombre de cavaliers nommés *quartuaires*, établis pour veiller à la ſûreté des frontieres de la Podolie contre les Tartares. Il y a des ſtaroſties avec juriſdiction, & d'autres ſans juriſdiction. Dans les premieres, appellées *Caſtrenſes*, les ſtaroſtes ne peuvent juger de toutes ſortes de cauſes indifféremment. Les autres biens royaux, qui ſont les *Tenutes* & les *Advocaties*, s'appellent *Panis benè meritorum*. Ils ne peuvent être gardés par le roi, qui doit les donner à ceux qui ont bien ſervi l'état.

A proprement parler, il n'y a dans ce royaume que deux états, les nobles & les payſans: les bourgeois ſont tenus dans une médiocrité dont il ne leur eſt pas poſſible de s'affranchir: ils ne peuvent poſſéder que des maiſons dans les villes, & des fonds de terre à une lieue aux environs. Pour les artiſans, ils ſont preſque tous étrangers. La nobleſſe poſſede toutes ces charges & tous les biens du royaume & du duché. Les payſans ſont eſclaves de leurs ſeigneurs, qui ont ſur eux pouvoir de vie & de mort; mais auſſi ils ne contribuent jamais en rien pour les beſoins de l'état. Les Polonois, en général, ſont braves, ſinceres, prompts dans les expéditions, & jaloux de leur fauſſe liberté juſqu'à l'excès. Le luxe militaire eſt très-grand chez eux & fort ancien, auſſi-bien que leurs loix, leurs coutumes & leurs privileges, qui ſont à-peu-près les mêmes aujourd'hui que lorſqu'ils s'érigerent en république. On remarque, en général, un grand rapport entre la république Polonoiſe & celle des Romains.

L'air de la Pologne eſt plus froid que chaud mais fort pur. Le terroir y eſt très-fertile, & ſi abondant en bled, qu'il en fournit à pluſieurs états,

ſur-tout à la Suede & à la Hollande. Les pâturages y ſont excellents, & abondent en troupeaux de bœufs & en bons chevaux. Il s'y trouve auſſi de la cire, des cuirs, du chanvre, du lin, du ſel & du ſalpêtre. Ce pays a de grandes forêts, ſur-tout en Lithuanie, où il y a quantité de bêtes fauves & d'abeilles ſauvages, qui font dans le creux des arbres un miel délicieux.

La religion dominante eſt la catholique. Le roi eſt obligé d'en faire profeſſion. Il y a auſſi des luthériens & des calviniſtes, & beaucoup de juifs. La Pologne a deux archevêques, celui de Gneſne, & celui de Léopol, & douze évêques. Les eccléſiaſtiques y ſont en petit nombre, mais riches, puiſſants & fort conſidérés.

Les principales rivieres ſont :

La *Viſtule*, à l'occident. Elle a ſa ſource dans la Siléſie, aux montagnes qui la ſéparent de la Hongrie, traverſe du midi au ſeptentrion la Pologne & la Pruſſe, & ſe jette dans la mer Baltique à Dantzick. Les principales villes qu'elle arroſe dans ſon cours ſont, Cracovie, Sandomir, Warſovie, Culm, &c.

Le *Bug*. On trouve ſa ſource dans la Ruſſie rouge : il traverſe les Palatinats de Ruſſie propre, de Podlaquie & de Mazovie du midi au nord-oueſt, & ſe décharge dans la Viſtule.

La *Varte* a ſa ſource dans le palatinat de Cracovie, paſſe à Siradie, à Poſna, & ſe jette dans l'Oder.

Le *Niémen* prend ſa ſource dans le palatinat de Minski en Lithuanie, qu'il traverſe d'orient en occident, ainſi que la partie la plus ſeptentrionale du royaume de Pruſſe, & ſe décharge dans la mer Baltique par pluſieurs embouchures.

Le *Dnieper* ou *Niéper*, autrefois le *Boriſthene*. Il prend ſa ſource en Ruſſie, dans le gouverne-

ment de Smolensko, passe à Smolensko, à Kiof ou Kiow, (1) & se jette dans la Mer-Noire, au midi de la Petite-Tartarie.

Le *Niester*, au midi, prend sa source dans les montagnes de la Russie noire ou rouge ; sépare la Podolie de la Moldavie, & se jette dans la Mer-Noire.

Le *Bog* prend sa source dans la Podolie tout au nord, & se jette dans la Mer-Noire entre le Niéper & le Niester.

ARTICLE I.

Du Royaume de Pologne proprement dit.

On le divise en trois parties principales ; savoir: la *Grande-Pologne*, au nord; la *Petite-Pologne*, au milieu; la *Russie-Noire* ou *Rouge*, au sud-est. Ces trois parties contiennent ensemble vingt-trois palatinats. Dans chaque palatinat il y a un palatin ou gouverneur, & un castellan qui est son lieutenant.

(1) Beaucoup au dessous de Kiof, au sud-est, dans l'Ukraine, on voit les treize *Porouis* du Dniéper. Ce mot, en langage Russe, signifie, *pierre de roche.* Ces porouis sont en effet, comme une chaine de pierres tendue tout au travers de la riviere ; quelques-uns sous l'eau, d'autres à fleur-d'eau, & d'autres hors de l'eau de plus de huit à dix pieds. Ils sont gros comme des maisons, & fort proche les uns des autres : ainsi ils forment comme une digue qui arrête le cours du Dniéper, qui tombe de la hauteur de cinq ou six pieds en quelques endroits, & en d'autres de six à sept, selon qu'il est plus ou moins enflé par la fonte des neiges. Les Cosaques nommés *Porouis*, sont si habiles à manier l'aviron, qu'ils passent dans leurs canots ces porouis ; nul même n'est agrégé parmi eux, qu'il n'ait donné cette preuve de son habileté.

§. I. *De la Grande-Pologne.*

Elle comprend quatre provinces ; la *Grande-Pologne* propre, à l'occident ; la *Cujavie*, au milieu ; la *Mazovie*, à l'orient, & la *Prusse Polonoise*, au nord.

1. *La Grande-Pologne propre.*

Elle a cinq palatinats, qui sont ceux de *Posnanie*, de *Kalisk*, de *Siradie*, de *Linciaza* & de *Rava*.

1. Le palatinat de *Posnanie*.

POSNA, *capitale*, *évêché*, sur la Varte. C'est une grande ville bien bâtie, défendue par un château. Charles XII, roi de Suede, la prit en 1703.

LISSA *, sur les frontieres de Silésie, petite ville qui a donné naissance au roi de Pologne Stanislas Lesczinski, élu en 1704 & en 1733, & mort duc de Lorraine & de Bar, en 1766.

2. Le palatinat de *Kalisk*.

KALISK, *capitale*, *ville forte*, à cause de sa situation dans des marais. Les jésuites y avoient un beau college.

GNESNE, *archevêché*. Le nom de cette ville, la plus ancienne de la Pologne, vient, dit-on, du mot *Gniazab*, qui, en langue du pays, veut dire un *nid*. Elle a été ainsi appellée, parce que Leck I, duc des Polonois, en 550, voulant se bâtir une maison telle qu'on pouvoit la construire chez des peuples qui n'avoient vécu jusqu'alors que dans des chariots qu'ils traînoient d'un lieu en un autre, trouva en cet endroit un nid d'aigles. De-là vient que la Pologne a toujours porté un aigle dans ses armes. Gnesne étoit autrefois capitale de la Pologne ; mais elle n'est aujourd'hui considérable que par son archevêque, qui est primat du royaume, & légat-né du Saint-Siege. Il est régent de l'état pendant l'interregne, & le premier sénateur : il

couronne les rois & les reines. Benoît XIV lui a accordé, en 1749, le droit de porter la robe rouge comme les cardinaux.

3. Le palatinat de *Siradie*.

SIRADIE, *capitale*, sur la Varte. C'est une jolie ville, qui a un château assez fort.

4. Le palatinat de *Lenciçza*, ou *Lenciçzi*.

LENCICZA, *capitale*, ville médiocre, dont les environs sont marécageux.

5. Le palatinat de *Rava*.

RAVA, *capitale*, sur la riviere de même nom. C'est une belle ville, quoique les maisons ne soient bâties que de bois : elle a un bon château où l'on enfermoit ci-devant les prisonniers d'état.

LOWIECZ *, au nord de Rava. C'est le lieu où réside ordinairement l'archevêque de Gnesne : il a dans cette ville, qui lui appartient, un très-beau château.

II. *La Cujavie.*

Cette province a deux palatinats ; celui de *Brzecie*, & celui d'*Inowladislaw*.

1. Le palatinat de *Brzecie*.

BRZECIE, *capitale*, ville forte & jolie, dans une belle plaine entre des montagnes.

2. Le palatinat d'*Inowladislaw*.

INOWLADISLAW, *capitale*, *évêché*, sur la Vistule. C'est une grande & belle ville, avec un bon château : on la nomme aussi *Inowlocz* & *Uladislaw*. Sa cathédrale est un bâtiment magnifique.

III. *La Mazovie.*

Ses trois palatinats sont ceux de *Mazovie* propre ; de *Ploczko* & de *Podlaquie*.

1. Le palatinat de *Mazovie* propre, qui étoit anciennement un duché, a eu ses princes particuliers jusqu'en 1526.

WARSOVIE, *capitale*, ſur la Viſtule. C'eſt une ville ſituée à l'extrêmité d'une vaſte campagne fort agréable, & qui regne en terraſſe le long de la Viſtule. Elle eſt entourée en croiſſant de grands fauxbourgs, plus conſidérables que la ville; car tous les grands ſeigneurs y ont leurs palais, & les moines leurs couvents. Les rues en ſont larges, bien alignées, mais ſans pavé, & par conſéquent très-incommodes en hiver. La ville eſt petite, toute bâtie de briques, avec une place au milieu, d'ou partent cinq ou ſix rues étroites, habitées par des marchands, des artiſans, des gens de police & de juſtice. Elle a un couvent d'auguſtins, un grand college, & une collégiale qui tient au château par une longue galerie couverte. Ce château eſt de briques, aſſez bien conſtruit, quoique d'architecture fort commune. On peut l'appeller le palais de la république; car elle y loge les rois de Pologne: le ſénat y a une ſalle, auſſi bien que les Nonces, pour s'y aſſembler dans le temps des dietes générales. On y tient auſſi les conſeils & les conférences avec les ambaſſadeurs, & on y rend la juſtice aux particuliers. La diete pour l'élection des rois ſe tient à une demi-lieue de cette ville, en pleine campagne.

2. Le palatinat de *Ploczko*, au nord-oueſt de Warſovie.

PLOCZKO, *capitale*, *évêché*, *place forte*, ſur la Viſtule. Cette ville, bâtie ſur une éminence, a de riches & magnifiques égliſes. La principale, qui eſt dans le fauxbourg, appartient aux religieuſes de la Magdelaine. Dans le château il y a des bénédictins, dont l'abbaye & l'égliſe ſont bien bâties; un college ſous la direction du chapitre, qui nomme les profeſſeurs: les jéſuites y ont auſſi un college.

DOBRZIN, ſur la Viſtule, au deſſous de Ploczko:

elle donne ſon nom a un territoire particulier.

3. Le palatinat de *Podlaquie*.

BIELSK, *capitale*, grande ville dans un terroir fertile : ſes maiſons ne ſont bâties que de bois.

IV. *La Pruſſe Polonoiſe ou Royale.*

Elle eſt à l'occident du royaume de Pruſſe : & pour ne la pas confondre avec cet état qu'on appelloit ci-devant *Pruſſe-Ducale*, il convient de ne plus donner à celle-ci que le nom de *Pruſſe-Polonoiſe*. Toute la Pruſſe a pris ſon nom d'un ancien peuple Scythe ou Sarmate, nommé *Boruſſes* ou *Pruſſiens*. Leur barbarie, & les ravages qu'ils faiſoient ſur leurs voiſins, engagerent, vers 1230, Conrad, duc de Mazovie, d'appeller à ſon ſecours les chevaliers Teutoniques ou Allemands, qui avoient été forcés de ſe retirer de la Paleſtine, où ils avoient pris leur origine en 1191, dans la ville d'Acre. Le chriſtianiſme avoit déjà commencé à s'établir dans la Pruſſe, par le zele de quelques miſſionnaires d'Allemagne & de Pologne ; mais les peuples Païens y cauſoient une violente perſécution. Cependant les chevaliers Teutoniques vinrent dans ce pays ; & après une cruelle guerre qui dura cinquante-trois ans, ils s'en rendirent entiérement maîtres en 1283, & forcerent tous les peuples de faire profeſſion du chriſtianiſme. Ils tournerent enſuite leurs armes contre la Pologne, qui poſſédoit une partie de la Pruſſe, & ils la lui enleverent. Enfin, pluſieurs villes ſe ſouleverent contre eux, à cauſe de la dureté de leur gouvernement, & ſe mirent, en 1454, ſous la protection de la Pologne. Cela occaſionna une guerre ſanglante, qui ne fut terminée qu'en 1466. Alors la paix ſe fit, à condition que la Pologne poſſéderoit la Pruſſe occidentale, & que la partie ultérieure ou l'orientale reſteroit aux chevaliers, qui, à l'avenir, la tiendroient

comme un fief de la couronne de Pologne, dont leur grand-maître lui en feroit hommage en personne. C'est depuis ce temps que la Prusse a été divisée en deux parties. Nous dirons dans le chapitre II ce qui est arrivé dans la suite à la partie orientale.

La Prusse occidentale ou Polonoise renferme quatre palatinats : savoir, de *Pomeranie*, de *Culm*, de *Marienbourg* & de *Warmie*.

1. le palatinat de *Pomeranie* est à l'occident de la Vistule : il est fort grand ; mais il y a des déserts & des montagnes. Les Goths y demeuroient, avant qu'ils vinssent s'établir, au IVe. siecle, aux environs du Danube, d'où ils passerent en Italie & en Espagne.

DANTZICK, *capitale*, *place forte*, à l'embouchure de la Vistule. C'est une des plus considérables villes de l'Europe, pour sa grandeur, ses richesses & son commerce. Les églises y sont magnifiques, & les maisons bien bâties. Cette ville est *libre* & *Anséatique*, gouvernée par un sénat appellé *régence*, sous la protection de la Pologne, à qui cette ville paie un certain tribut. Son port est célebre pour le commerce de tout le nord, qui consiste principalement en bled, que cette ville fournit à différents pays par la Mer Baltique. Le roi de Pologne reçoit la moitié des droits qui se levent au port de Dantzick : la monnoie y est frappée à son coin, & la justice y est rendue en son nom. Les magistrats sont luthériens, ainsi que la plupart des habitants : il s'y trouve aussi beaucoup de calvinistes, & quelques catholiques, à qui on permet l'exercice de leur religion. Cette ville a plusieurs beaux bâtiments, comme la bourse, le college, les arsenaux. C'est la patrie de Philippe Cluvier, célebre géographe.

Près de Dantzick est le monastere d'*Oliva*, célebre

lebre par le traité de paix fait en 1660, entre la Suede & la Pologne.

2. Le palatinat de *Culm*, à l'orient de la Vistule.

CULM, *capitale*, *évêché*, sur la Vistule.

THORN, sur la Vistule. Cette ville étoit autrefois très-forte ; mais les Suédois l'ayant prise en 1703, en ont ruiné toutes les fortifications. C'est la patrie de Nicolas Copernic, dont le systême sur le mouvement des astres, est devenu, malgré les décrets de l'inquisition, celui de tous les savants.

3. Le palatinat de *Marienbourg*.

MARIENBOURG, *place forte*, sur un bras de la Vistule, lequel porte le nom de *Noga*. Cette ville étoit autrefois la résidence des grands-maîtres de l'ordre Teutonique.

ELBING, belle ville, fort marchande.

4. Le palatinat de *Warmie*.

HEILSBERG, *capitale*, à l'est de Marienbourg. Elle a un bon château, où demeure l'évêque de Warmie.

FRAVEMBERG, sur le golfe de Frich-Haff. Cette ville a une église, qui est la cathédrale de l'évêque de Warmie, & dont les chanoines font preuve de noblesse de seize quartiers ; l'évêque en est seigneur : Copernic étoit chanoine de cette église, où il est enterré.

§. II. *De la petite Pologne.*

Elle est au midi de la grande Pologne, & l'on y joint souvent la Russie-Noire, &c. mais, à parler proprement, elle ne contient que trois palatinats ; ceux de *Cracovie*, de *Sandomir* & de *Lublin*.

1. Le palatinat de *Cracovie*.

CRACOVIE, *capitale* de tout le royaume, *évêché*, *université*, sur la Vistule. Elle est divisée en quatre villes ou quartiers, qui sont *Cracovie*, *Casimirie*, *Stradomirie* & *Cléparia*. Dans la premiere se

trouve la cathédrale, dédiée à S. Stanislas, patron de Pologne : on y couronne les rois. On voyoit ci-devant, dans ce premier quartier, un beau palais royal, bâti sur un rocher ; mais les Suédois s'étant rendus maîtres de Cracovie, en 1702, le réduisirent en cendres. Les juifs ont une synagogue dans le quartier qu'on appelle *Casimirie*. Il y a grand nombre d'églises dans Cracovie : la plus remarquable est celle de Notre-Dame : elle est bâtie dans la grande place. C'est un vaste édifice, qui répond à dix grandes rues, & est environné de quatre superbes rangs de palais à l'Italienne. L'évêque de Cracovie est le premier du royaume, & le castellan de cette ville marche devant son palatin. L'usage a prévalu d'y couronner les rois, malgré les protestations de l'archevêque de Gnesne, depuis qu'Uladislas Loketek s'y fit sacrer, en 1320. L'université de Cracovie se fait gloire d'être fille de celle de Paris ; elle a été fondée par le roi Casimir I, en 1364. Ce prince obtint du college de Sorbonne des professeurs, qui ont été les principaux auteurs de la grande réputation qu'elle s'est acquise. C'est la patrie du cardinal Stanislas Hosius, un des présidents du concile de Trente, & un des plus grands évêques du XVIe. siecle.

WILISCA *, petite ville, à six lieues de Cracovie, au sud-est : elle est remarquable par ses mines de sel, dont le roi de Pologne tire un de ses plus considérables revenus. Elles furent découvertes en 1252 ; & elles se trouvent sous la ville, qui, à l'exception de l'église, est toute entiere composée de maisons creusées sous terre. On descend dans ces mines par quatre ouvertures : les deux principales sont dans la ville, & servent à tirer en haut les grands quartiers de sel qu'on y expose devant les portes, pour être foulés & brisés par les pieds des hommes & des chevaux, avant que d'être broyés

plus menu dans les moulins. Les deux autres descentes servent ; sur tout, pour porter dans les souterreins le bois & les choses nécessaires aux travailleurs. Les trous sont quarrés, de quatre à cinq pieds de large, & revêtus de fortes planches jusqu'en bas. Sur l'ouverture est une grande roue qu'un cheval met en mouvement, pour faire monter ou descendre un cable, gros comme le bras. Quand les travailleurs, à l'aide de ce cable, auquel ils attachent une corde, qu'ils passent autour de leur corps, sont descendus, & qu'ils ont trouvé le premier fond à cent toises plus bas que l'ouverture, ils quittent leur corde ; & à l'aide d'une lampe, s'avancent de côté par différents détours jusqu'à la seconde ouverture, qui est encore de cent toises de profondeur. Ils y descendent par des échelles, proprement ajustées dans toute la longueur du trou. Ce n'est qu'à plus de deux cent toises sous la ville, qu'on trouve les carrieres de sel. Les ouvriers creusent de tous les côtés, en observant de maintenir le haut des grandes ouvertures avec de fortes pieces de bois & de bonnes étaies. Une singularité fort remarquable, c'est qu'il entre dans ces carrieres un ruisseau d'eau douce, qui ne tarit que dans les grandes sécheresses, & qui passant tout à travers, sert au rafraîchissement des travailleurs, qui y sont au nombre de plus de mille, avec quelques chevaux, pour transporter le sel au pied des ouvertures. Ces chevaux sont condamnés à une nuit éternelle : l'air de ces souterreins est si rude, que ces animaux y deviennent aveugles en peu de temps. Les travailleurs remontent de temps en temps pour jouir d'un air plus pur, & pour s'acquitter de leurs devoirs de religion.

2. Le palatinat de *Sandomir*.

SANDOMIR, sur la Vistule, *place forte*, & belle ville, avec une église collégiale fort riche, les

jésuites y avoient un college. Il y a plusieurs maisons religieuses.

3. Le palatinat de *Lublin*.

LUBLIN, ville riche, marchande, & célebre par trois belles foires, qui durent un mois chacune. Lublin a une citadelle & une académie. Les juifs y ont une belle synagogue. Les dietes s'y assemblent souvent.

§. III. *De la Russie noire ou rouge.*

Elle comprend trois provinces : la Russie propre, la Volhinie, la Podolie.

I. *La Russie propre.*

Cette province, qui étoit autrefois possédée par les Russes, & dont les Polonois s'emparerent dans le XIVe. siecle, contient deux palatinats : celui de *Russie* & celui de *Belz*.

1. Le palatinat de *Russie*.

LÉOPOL *ou* LEMBERG, *archevêché*, dans le milieu de la province. C'est une grande ville, riche & marchande. Son archevêque est le second prélat de Pologne : les Arméniens y ont aussi un archevêque, qui est uni au S. Siege ; & les Grecs, un évêque, qui s'est réuni depuis quelque temps à l'église Romaine, aussi-bien que les autres évêques Grecs qui se trouvent en Pologne. Léopol est défendue par deux bons châteaux.

PREMISTIE, *évêché*, sur la *San*. C'est une jolie ville, dont l'évêque est suffragant de Léopold.

2. Le palatinat de *Belz*.

BELZ, *capitale*, ville considérable ; mais dont les maisons sont de bois.

XAMOSKI*, au nord-ouest de Belz, *ville forte*, avec titre de principauté, & une *université*, qui est fille de celle de Cracovie.

CHELM, au nord, *évêché*, capitale d'un territoire auquel elle donne son nom.

II. *La Volhinie.*

Elle renfermoit ci-devant deux palatinats, *Luck* & *Kiow*.

1. Le palatinat de *Luck* eſt ſitué dans la haute Volhinie, au nord-oueſt.

Luck ſur le *Ster*, *évêché*, *capitale*. Cette ville eſt remplie de Juifs & de Grecs, qui y font tout le commerce. Il y a un évêque Latin & un évêque Grec.

2. Le palatinat de *Kiow* occupoit la baſſe Volhinie & une partie de l'Ukraine; mais depuis environ ſoixante ans, les Czars de Ruſſie en ſont maîtres en partie: & ce qui eſt reſté de la baſſe Volhinie aux Polonois, a été uni au palatinat de Luck.

III. *La Podolie.*

Elle contient deux palatinats: ceux de *Podolie* & de *Braclaw*. On la partage en haute & baſſe Kaminieck eſt dans la haute, & Braclaw dans la baſſe.

1. Le palatinat de *Podolie*.

KAMINIECK, *évêché*. C'eſt la plus forte place de Pologne. Les Turcs qui l'avoient priſe en 1672, l'ont rendue aux Polonois en 1699, par le traité de Carlowitz.

2. Le palatinat de *Braclaw* eſt dans la baſſe-Podolie, qui fait partie de l'Ukraine, c'eſt-à-dire, de la frontiere. Les Polonois ſont maîtres des meilleures villes: les Coſaques occupent la campagne.

BRACLAW, *capitale*, ſur le Bog. C'eſt une grande ville, bien fortifiée.

L'*Ukraine*, qui eſt habitée par les *Coſaques*, dépendoit ci-devant, en partie, de la Pologne. Le pa-

tinat de Bracslaw s'y étendoit, aussi-bien que celui de *Kiow*, qui étoit regardé comme de la basse-Volhinie; & au milieu de l'Ukraine étoit le palatinat de Belgorod : mais ces pays appartiennent aujourd'hui à la Russie Les Cosaques qui habitent l'Ukraine, sont originairement une ancienne espece de Tartares, qui tiroit son nom du grand pays de *Wasak* ou *Capchac*, qui s'étendoit depuis le Niéper jusqu'au-delà du Volga, au nord de la Mer Caspienne & de la Mer Noire. Ces peuples, après avoir été fort opprimés aux XIII & XIVe. siecles, par les Mogols ou grands Tartares, se sont fort multipliés vers l'occident, par la jonction de nombre de fugitifs & de bandits des nations voisines : savoir, de Polonois, Valaques, Moldaves, Hongrois, &c. Ils sont aujourd'hui divisés en trois branches : 1°. les Cosaques *Jaiksi*, qui habitent vers l'orient au délà du Volga, & dont nous parlerons en faisant la description de la grande Tartarie en Asie : 2°. les Cosaques *Donski*, qui demeurent aux environs du Don, & qui sont soumis depuis long-temps à la Russie : 3°. les Cosaques *Saporovi*, qui habitent à l'occident, près le Niéper : ils ont pris leur nom des isles & cataractes de ce fleuve. Ces derniers, qui sont les plus nombreux, se mirent sous la protection de la Pologne, en 1562, & ils s'engagerent de défendre la frontiere contre les Turcs, les petits Tartares & les Russes. Après s'être fort bien acquittés de cet emploi pendant près d'un siecle, la dureté des nobles Polonois leur donna occasion de travailler à secouer le joug qu'on vouloit leur imposer, & enfin ils se sont donnés à la Russie. Chaque branche de ces Cosaques a un *Hetman* ou chef de la nation. Ils professent la plupart la religion Crecque ; mais les *Jacksi* ont encore plusieurs pratiques qui tiennent beaucoup du Mahométisme & du Paganisme.

ARTICLE II.

Du Duché de Lithuanie.

LA *Lithuanie* avoit autrefois des souverains, qui prenoient le titre de grands-ducs. Ce n'a été que dans le XVIe. siecle, sous Alexandre, prédécesseur de Sigismond I, pere de Sigismond-Auguste, le dernier de la postérité de Jagellon, ou plutôt sous Sigismond-Auguste lui-même, en 1569, à la diete de Lublin, qu'elle fut parfaitement unie au royaume de Pologne, à condition qu'elle subsisteroit comme une principauté alliée, qui auroit ses grands officiers, son armée, son trésor & ses généraux; qu'elle conserveroit ses coutumes, & qu'elle auroit part à l'élection du roi, qui se feroit néanmoins en Pologne. Elle n'est obligée de fournir que le tiers des troupes de la couronne; & pour les revenus du roi, le quart seulement pour sa quote-part.

Ce pays est plat, & assez couvert de bois & de marais; ce qui fait qu'il n'est pas tout-à-fait si fertile, ni si peuplé que la Pologne. La noblesse de Lithuanie est plus fiere & plus dure envers les paysans que celle de Pologne.

La religion dominante est la catholique. On y trouve quelques chrétiens Grecs, des Caraïtes, secte des juifs qui n'admet pas les traditions, & des Mahométans.

Les principales rivieres sont le *Dniéper*, ou *Niéper*, à l'orient, & la *Duna* ou *Dwina*, au nord. Le Niéper traverse la partie orientale du duché, du septentrion au midi; & la Duna, la septentrionale d'orient en occident. Une autre riviere de ce pays est le *Ptipeck*, qui prend sa source au sud-ouest de

la Poléſie, traverſe la partie méridionale de la Lithuanie d'occident en orient, & ſe jette dans le Niéper.

On diviſe la Lithuanie en quatre parties : ſavoir, la *Lithuanie* propre, à l'occident & au midi ; la *Ruſſie Lithuanienne*, à l'orient de la précédente ; la *Samogitie*, au nord-oueſt, & vers la Mer Baltique ; la *Livonie Polonoiſe*, au nord : à ces quatre pays l'on joint ordinairement le duché de Curlande.

§. I. *La Lithuanie propre.*

Elle renferme trois palatinats : celui de *Wilna*, celui de *Troki*, & celui de *Brzeſcie*.

1. Le palatinat de *Wilna*.

Wilna, ſur la Wilia, vers ſon embouchure dans la Wilna, *évêché*, *univerſité*. C'eſt une grande ville, bien peuplée, mais mal-propre. Les maiſons ne ſont que de bois, excepté le palais des anciens ducs. Outre ce palais, qui eſt bâti de briques, & qui eſt au haut de la ville, il y en a un autre au bas, conſtruit auſſi de briques, & flanqué de tours, avec un arſenal bien fourni d'artillerie & de toutes ſortes d'armes. Ce dernier palais a été commencé par Sigiſmond I, & achevé par Sigiſmond-Auguſte, qui y plaça une belle bibliotheque. La cathédrale, qui porte le nom de S. Staniſlas, a le corps de S. Caſimir, prince de Pologne, canoniſé par Léon X. Le roi Sigiſmond III fit mettre ſur le tombeau de ce ſaint une tombe d'argent de 3000 liv. peſant, y ajouta un autel auſſi d'argent, orna ſa chapelle d'un fort beau marbre, & fit préſent à cette égliſe d'une cloche ſi peſante, qu'il faut 24 hommes pour la ſonner. Entre les monaſteres, on remarque celui des bernardins, tout bâti de pierres de taille. Les autres édifices publics, ſont la maiſon des Ruſſes, qui y vendent toutes ſortes de pelleteries, qu'ils apportent de Ruſſie, la chancellerie, la maiſon

des Allemands, le palais épiscopal & celui du gouverneur, & le palais où se rend la justice. L'église du college que les jésuites y avoient est magnifique: elle est bâtie au milieu de la place de la ville. Ce college fut érigé en université, par Grégoire XIII, en 1579; il y a six professeurs en théologie, un en Hébreu, quatre en droit, cinq en philosophie, & sept pour les humanités. Les Grecs y ont un évêque, autrefois sous le patriarche de Constantinople, mais aujourd'hui réuni à l'église Romaine. Les Juifs & les Mahométans y ont liberté de conscience. Les environs de cette ville sont habités par les Tartares, descendus de ceux qu'un général de Vitolde, oncle de Jagellon, amena captifs en 1396, en Lithuanie. Ils ont conservé le mahométisme & tous leurs usages; mais ils sont moins barbares que les Tartares de Krimée, ou petits Tartares: ils sont sobres, & d'une fidélité à toute épreuve: leur air & leur figure est généralement plus supportable que celle des Calmoucks ou grands Tartares.

BRASLAF *ou* BRACSLAW, au nord de Wilna, sur un petit lac: c'est une ville assez considérable: elle a un château fortifié, bâti sur un rocher escarpé.

2. Le palatinat de *Troki.*

TROKI, *capitale*, à l'ouest de Wilna, sur un lac: elle est bien bâtie, & a un beau château.

GRODNO, au sud-ouest de Troki, sur le bord du Niémen. De trois ans en trois ans, les dietes de Pologne s'assemblent dans cette ville. Son pont est le plus beau de toute la Pologne. La citadelle, le palais du roi & le college des jésuites, méritent d'être vus.

3. Le palatinat de *Brzescie*, autrement la *Poléfie.*

BRZESCIE, *capitale*, sur le Bug, ville grande & fortifiée. On y voit la plus grande synagogue que les juifs aient dans toute l'Europe; mais elle

n'approche pas, pour la beauté, de celle des juifs Portugais d'Amsterdam.

PINSK, sur la Pina, ville forte, par sa situation dans des marais, dont elle est environnée. La plus grande partie de ses habitants sont Grecs, & fort appliqués au commerce: ils ont un évêque de leur communion.

§. II. *La Russie Lithuanienne.*

Elle est partagée en cinq palatinats, qui sont *Novogrodeck*, *Minscki*, *Mscislaf*, *Witepsk* & *Polock*.

1. Le palatinat de *Novogrodeck*.

NOVOGRODECK, *capitale;* ses maisons sont bâties en pierres. Le conseil souverain de Lithuanie s'y assemble en été alternativement, & à Minscki. Les six mois d'hiver, il s'assemble à Wilna, capitale de la Lithuanie.

2. Le palatinat de *Minscki*.

MINSCKI, *ville forte*, qui a deux citadelles.

3. Le palatinat de *Mscislaf*.

MSCISLAF *ou* MSCISLAW, sur la frontiere de Moscovie ou grande Russie. C'est une ville très-forte, dont les environs ont de bons pâturages & de belles forêts.

MOHILOF *ou* MOHILOW, *place forte*, près du Niéper, grande ville, bien bâtie & très-marchande. Les Russes y viennent prendre sur-tout des parfums. Ils y ont un évêque de leur communion.

4. Le palatinat de *Witepsk*.

WITEPSK, sur la Duna. Cette ville a un château, & est bien fortifiée: il s'y fait aussi un grand commerce.

5. Le palatinat de *Polocz*.

POLOCK, sur la Duna, à l'embouchure de la Polota. Cette ville a deux châteaux pour sa défense.

§. III. *La Samogitie.*

C'est un pays plein de bois: on y trouve beau-

coup d'élants & de miel : les chevaux en sont fort estimés. C'étoit, autrefois, un duché, qui a passé souvent des Lithuaniens aux chevaliers Teutoniques, & qui a enfin été incorporé à la Po'ogne, vers l'an 1540. Il est partagé en trois gouvernements, qu'on nomme *Capitaineries* : ce sont *Rosienne*, *Medniki* & *Poniewiess*.

1. La capitainerie de *Rosienn.*

ROSIENN, *capitale*, sur la Dubissa, qui se jette dans le Niémen.

La capitainerie de *Medniki.*

MEDNIKI, *capitale*, au nord-onest de Rosienn.

3. La capitainerie de *Poniwiess.*

PONIEWIESS, *capitale*, au nord-ouest de Rosienn.

BIRZE, au nord-ouest de la précédente, ville assez belle, avec titre de duché. Elle a un magnifique château, qui appartient à la maison de Radzivil, l'une des plus anciennes & des plus puissantes de Lithuanie.

§. IV. *La Livonie Polonoise.*

Cette petite partie de la Livonie, qui est au sud-est de la grande, resta à la Pologne, par le traité d'Oliva, fait en 1660, avec les Suédois, qui eurent alors la possession tranquille du reste de la Livonie, aujourd'hui province de Russie.

DUNEBOURG, *place forte*, sur la Duna ou Dina, en est la principale ville.

§. V. *Le duché de Curlande.*

Ce duché a fait partie de la Livonie jusqu'en 1561. Il en fut séparé alors, la Livonie ayant été cédée à Sigismond-Auguste, roi de Pologne, par Gotard Ketler, grand-maître de l'ordre des chevaliers porte-glaives, ou de Livonie, à condition que Ketler & ses successeurs tiendroient la Cur-

lande en souveraineté, mais comme un fief mouvant de la Pologne. Ferdinand, dernier duc de la famille de Ketler, étant mort en 1737, les états de Curlande, qui avoient élu le comte Maurice de Saxe, lequel est mort en 1750, maréchal de France, & dont l'élection avoit été déclarée nulle par la Pologne, furent forcés, par la Russie, d'élire le comte de Biren, favori de l'impératrice Anne-Iwanowna, qui obtint, pour lui, de la Pologne, l'investiture du duché de Curlande. Ce nouveau duc ayant été disgracié, en 1740, par la cour de Russie, & exilé en Sibérie, la princesse Anne de Meckelbourg, régente de Russie, pendant la minorité de son fils, l'empereur Iwan, fit élire son beau frere, Louis Ernest de Brunswick-Bevern. Mais comme peu de temps après, cette princesse, & son fils, furent obligés de céder le trône de Russie à l'impératrice Élisabeth, la Pologne différa de ratifier l'élection du prince de Brunswick-Bevern, de sorte que ce duché fut quelque temps gouverné par les états du pays. Ils ont élu, en 1758, un fils du roi de Pologne, pour leur duc. La plupart des Curlandois sont luthériens; mais il y a parmi eux des catholiques, qui ont des églises. On divise ce duché en *Sémigalle* & en *Curlande* propre.

1. La *Sémigalle* est à l'orient.

MITTAW, *capitale* de tout le duché, & *ville forte*, sur le Boldereau. Elle est d'une moyenne grandeur, bien bâtie & bien peuplée. Le château du duc, qui a été rebâti, après avoir été détruit, en 1706, par les Russes, est magnifique, aussi-bien que l'hôtel-de-ville, qui n'a été achevé qu'en 1743.

2. La *Curlande propre* est à l'occident.

GOLDINGEN, sur la *Wede* ou *Weta*, est la ville la plus considérable du duché, après Mittaw: elle a un beau château.

WINDAU, *port*, ſur la Mer Baltique à l'embouchure de la Wede.

CHAPITRE II.

Du royaume de Pruſſe.

ON a vu ci-devant, *pag.* 636, de quelle maniere la Pruſſe fut partagée en deux. La partie orientale, qui devint un duché, & qui eſt aujourd'hui un royaume, eſt poſſédée par l'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe.

Juſqu'en 1525, cette partie de la Pruſſe avoit appartenu aux chevaliers Teutoniques; mais alors, un prince cadet de la maiſon de Brandebourg, nommé Albert, qui étoit grand-maître de l'ordre Teutonique, & qui avoit embraſſé le luthéraniſme avec une partie des chevaliers, vint à bout de s'attribuer ce pays en propriété, à lui & à ſes deſcendants, en le rendant une principauté ſéculiere, à condition qu'il en feroit hommage à la Pologne, & qu'il porteroit le titre de duc: de-là eſt venue la dénomination de *Pruſſe Ducale.* En 1569, Joachim II, électeur de Brandebourg, couſin d'Albert, premier duc de Pruſſe, fit en commun avec Albert-Frédéric, fils de ce prince, hommage de la Pruſſe au roi de Pologne, & en reçut l'inveſtiture. C'eſt le premier fondement des droits que les électeurs de Brandebourg ont eu ſur la Pruſſe, qui leur échut en 1618. L'électeur Frédéric-Guillaume ayant fait, en 1656, un traité avec la Pologne, obtint la ceſſation de l'hommage que ſes prédéceſſeurs lui avoient rendu, & il ſe fit reconoître, en 1663, duc ſouverain & indépendant. On convint néanmoins que ſi la branche électorale de Brandebourg

venoit à manquer, la Pologne rentreroit dans ses anciens droits sur la Prusse; de maniere qu'elle seroit possédée en fief par les branches cadettes de Brandebourg, comme cela étoit avant le traité. En 1701, l'électeur Frédéric I se couronna lui-même roi de Prusse dans la ville de Konigsberg, en conséquence d'un traité fait avec l'empereur Léopold, qui lui donnoit ce titre par *sa toute puissance impériale*, disoit-il, & à condition qu'il lui fourniroit des secours, & qu'il laisseroit jouir les catholiques de ses états de leurs droits & privileges. La Pologne ne consentit à ce nouveau titre, qu'à la charge que ses droits demeureroient les mêmes, & le roi de Prusse ne fut reconnu en cette qualité de toutes les puissances de l'Europe qu'en 1713. Il institua, la veille de son couronnement, l'ordre de l'aigle noir, dont le roi de Prusse est grand-maître, & qui n'a que trente chevaliers, qui doivent faire preuve de seize quartiers de noblesse, non compris les princes du sang & les têtes couronnées Charles-Fréderic, le troisieme qui ait porté le titre de roi, a commencé à regner en 1740. Il a établi, la même année, un second ordre, nommé *du mérite*. Ce royaume est régi par un gouverneur-général, & un conseil de régence, composé du grand-maître-d'hôtel de cet état, du grand-Burgrave, du chancelier, du grand-maréchal. Nous avons donné ci-devant, p. 569, une liste de tous les états que ce roi possede.

La Prusse est assez fertile en certains endroits, où elle produit des grains, du chanvre & du lin; mais elle a beaucoup de bois & de lacs. Une de ses productions les plus remarquables, est l'ambre jaune, qui se pêche sur ses côtes, depuis environ cinquante années. On a bâti dans ce pays plusieurs villes, & il est plus peuplé & plus cultivé qu'il n'étoit auparavant. En 1732, seize mille habitants de l'arche-

vêché de Saltzbourg étant inquiétés à cause de la religion luthérienne, qu'ils professoient, allerent s'établir en Prusse.

On partage le royaume de Prusse en trois provinces ou cercles, qui renferment chacun trois pays. Ces trois cercles sont ceux de *Samland*, de *Natangen*, & de *Hockerland*.

Le cercle de *Samland* * au nord-est, & vers la Samogitie, renferme le *Samland* propre *, la *Sclavonie* *, & la *Narvie* ou *Nadravie*.

KONIGSBERG, *capitale* de ce cercle, & de tout le royaume de Prusse; *port*, *université*, un peu au dessus de l'embouchure du *Prégel*. C'est une grande & belle ville, bien bâtie, & divisée en trois parties, qui sont ceintes d'un bon rempart, défendu par vingt-trois demi-lunes. On y voit un palais magnifique, où est une belle bibliotheque, & dont une des salles a 274 pieds de long sur 50 de large, cependant elle est sans piliers. L'hôtel-de-ville, la bourse, la principale église & les hôpitaux sont de beaux bâtiments. Konigsberg est aussi la capitale du Samland propre. Il y avoit autrefois un évêché dans cette ville; mais il a été sécularisé. Les catholiques y ont une église, & on y a établi un conseil souverain ou parlement, qui juge en dernier ressort, des appels des justices subalternes.

PILLAU, *port & place forte*, à l'embouchure du Prégel. On y fait de fort belles dentelles; & ses environs sont fort agréables. On pêche sur la côte beaucoup d'esturgeons.

MEMEL, *port* & *place forte*, sur la Mer Baltique, au nord de Konigsberg. C'est la principale ville de la Sclavonie.

LABIAU *, au nord-est de Konigsberg, sur le *Curich-haf*, ou lac de Curlande, qui est séparé de la Mer Baltique par une langue de terre, appellée *Curich-Nerung*. Cette ville est la principale de la Nar-

die. Elle a un château fortifié, & elle communique à Konigsberg par deux canaux, qui servent à en transporter les marchandises.

2. Le cercle de *Natangen*, au milieu du royaume de Prusse, contient la *Natangie* *, la *Bartonie* & la *Sudavie*.

BRANDEBOURG, près l'embouchure du Prégel, entre Konigsberg & Pillau, sur la rive méridionale. C'est la principale ville de la Natangie. Elle est jolie, & a un *port* commode & un beau château: ses environs sont très-fertiles.

BARTENSTEIN, grande & belle ville, dans la Bartonie, au sud de Konigsberg, & sur l'*Alle*, qui se jette dans le Prégel.

LICK, au sud-est, & vers les frontieres de la Lithuanie. C'est la principale ville de la Sudavie. Cette province & la Bartonie ont beaucoup de lacs & de marais.

3. Le cercle de *Hockerland*, est le plus à l'occident, & les terres de Pologne l'environnent de trois côtés. Il renferme la *Galindie*, * la *Poméfanie* *, & le *Hockerland* propre *.

NEIDENBOURG, près de *Soldaw*, est la principale ville de la *Galindie*: elle a un château situé sur une montagne.

MARIENWERDER, à peu de distance de la Vistule. C'étoit autrefois la résidence des évêques de Poméfanie, dont elle est la principale ville, cet évêché a été sécularisé.

HOLLAND, assez proche d'*Elbing*, dans le Hockerland propre ou Pogésanie. C'est aujourd'hui une des plus riches & des meilleures villes de la Prusse. Plusieurs géographes mettent aussi Elbing dans le Hockerland, parceque cette ville en étoit autrefois; mais elle appartient maintenant à la Pologne: cependant le roi de Prusse a des garnisons dans les fauxbourgs & les villages voisins.

Fin du premier volume.

TABLE



TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Provinces, Villes, Rivieres, Isles, Lacs, &c. dont il est parlé dans ce premier Volume.

A

AAR, *Riv.*	402	Agenois. (l')	*ibid.*
Aron, *Isle.*	135	Agniano, *Lac.*	490
Abasa, *voyez* Abcasses.		Agria.	625
Abbeville.	86	Agrigenti.	512
Abruzze. (l')	500	Achun.	189
Abufere, *Lac.*	376	Aichstet.	558
Accia.	515	Aiglun.	256
Acerno.	499	Aignan. (S.)	161
Achéron, (l') *Ruiss.*	490	Aigues-mortes.	251
Acqui.	438	Aigue-perse.	204
Acquoi.	328	Aiguillon.	223
Adde (l') ou Adda, *Riviere.*	426	Ainsa.	347
Aiazzo.	515	Aire, *en Artois.*	79
Adige, *Riv.*	426	*en Chalosse.*	229
Adour, *Riv.*	219	Aisne, (l') *Riv.*	110
Adra.	373	Ay. (l'isle d')	186
Adria.	458	Aix, *en Provence.*	258
Adrien. (*le Mont*)	339	Aix-la-Chapelle.	585
Agde.	247	Alais.	251
Agen.	222	Alatri.	477
		Alaya.	339

Albano. 475
Albany, *voy.* Orange, Fort.
Albarafin. 346
Albe, 438. Royale, 627. Julie, *voy.* Veiffembourg.
Albenga. 442
Albi. 242
Albrei. 227
Albuquerque. 360
Alcacer-do-Sal. 396
Alcala-la-Real. 369
de Henarés. 356
Alcantara. 350
Alcmaer. 316
Alcudia. 383
Alençon. 94
Alenquer. 396
Alefano. 503
Aleth. 245
Alexandrie de la paille. 439
Algarie. (l') 352
Algarve. (*le Royaume d'*) 398
Alger. 514
Alhama. 372
Alicante. 378
Alicur. 512
Aljubarota. 393
Allemagne. (l') 518
Allier, *Riv.* 190
Alluye. 156
Almacaron. 375
Almança. 358
Amalfi. 499
Almerie. 373
Almuneçar. *ibid.*
Aloft. 301
Alpes. (*les*) 69, 425
Alpuxarras, (*las*) *montagnes.* 373
Alface. (l') 128
Altéa. 378
Altenbourg. 566
Altefmonte. 505
Altorf, *en Suiffe.* 407
en Franconie. 560
Alva de Tormes. 364
Amand. (S.) *en Flandre.* 74
en Bourbonnois. 191
Amberg. 542
Ambez. (*le Bec d'*) 220
Ambleteufe. 85
Amboife. 150
Ambrieres. 142
Ameland, *Isle.* 324
Ameneburg. 604
Amersford. 323
Amiens. 81
Amont. (*le Bailliage d'*) 177
Amfterdam. 314
Anagni. 477
Ancenis. 134
Anclam. 573
Ancône. 479
Andaloufie. (l') 364
Andelis. 89
Andeol. (S.) 252
Ander. (S.) 341
Andernach. 594

Andes, *montagnes*, *voy.* Cordilliere.
Andorre. 234
Anduſe. 251
Anduxar. 368
Angers. 145
Anghiera. 439, 451
Angoulême. 195
Angoumois. *ibid.*
Anguien, *voy.* Enghien.
Anhalt, (*la Principauté d'*) 568
Anjou. (*l'*) 144
Annapolis, *voy.* Port-Royal.
Anneci. 430
Annonai. 253
Anslo, *voy.* Chriſtiania.
Anſpach. 559
Antéquerra, *en Eſpagne*, 372
Antibes. 262
Anti. 230
Antipatride, *voy.* Capharſalama.
Antoine. (S.) 216
Anvers. 306
Anrico, *voy.* Macoco.
Aoſte *ou* Aouſt. 435
Apamée, *voy.* Hama.
Apennin, (*l'*) *montagne.* 425
Apollonie, *voy.* Cpharſalama.
Appenzel. 408
Apt. 255
Aquapendente. 478
Aquila. 501
Aquilée, *ruinée.* 535
Aquino. 491
Ar, *voy.* Rabbat-Moab.
Arragon. (*l'*) 445
Aramon. 252
Aran. (*le Val d'*) 69
Aranda de Duero. 350
Aranjuez. 355
Arau. 412
Arbois. 180
Arche, *Riv.* 430
Arcis, *ſur Aube.* 114
Arcos. 369
Arcy. 167
Ardres. 85
Arensberg. 586
Arezzo. 467
Argentan. 94
Argenton. 161
Ariano. 499
Arie, (*l'*) *voy.* Choraſam & Sableſtan.
Arles. 256
Arlon. 297
Armagnac. (*l'*) 226
Armentieres. 74
Arnaut, *voy.* Albanie.
Arnay-le-Duc. 168
Arnheim. 313
Arno, *Riv.* 426
Aron. (*l'Isle d'*) 135
Arona. 439
Aroſen, *voy.* Weſteras.
Arpajon, *voy.* Châtres.
Arpino. 492
Arques. 91

Arras. 78
Arren, *voy.* Arran.
Arſchot. 296
Artois. (*l'*) 77
Arve, *Riv.* 430
Arzroum, *voy.* Erzerum.
Aſchafenbourg. 593
Aſcoli, *dans la Marche d'Ancône.* 480
dans la Pouille. 502
Aſinara, *Iſle,* 514
Aſiot, *voy.* Siour.
Aſſiſe. 479
Aſt. 435
Aſtorga. 362
Aſturies. (*les*) 339
Aſvan, *voy.* Souene.
Ath. 305
Athenes, *voy.* Atina.
Athos. (*le Mont*) *voy.* Monte-Santo.
Atiença. 351
Atri. 501
Aube, (*l'*) *Riv.* 110
Aubenas. 252
Auberive. 110
Aubin. (S.) 134
Aubuſſon. 189
Auch. 227
Aude, *Riv.* 238
Auge. (*le pays d'*) 92
Ausgbourg. 551
Auguſta. 510
Aumale. 92
Aunis. 186
Auray. 137
Aurick. 592
Aurillac. 201
Auton. 156
Autriche. (*l'*) 527
Autun. 569
Auvergne. (*l'*) 199
*Dauphiné d'*Auvergne. 204
Auxerre. 166
Auxerrois. (*l'*) *ibid.*
Auxois. (*l'*) 167
Auxone. 168
Auxumites, *voy.* Axum
Aval. (*Bailliage d'*) 179
Avalon. 168
Aveiro. 391
Aveirou, *Riv.* 225
Avellino. 500
Averne, *Lac.* 490
Aveſnes. 76
Avignon. 264
Avila. 352
Avilles. 340
Avis. 397
Avranches. 96
Axel. 326
Ayti, *voy.* S. Domingue.
Azpeytia. 338

B

Babilonia, *voy.* Helleh.
Baccalaos, (*Terre de*) *v.* Terre-Neuve.
Baccharach. 597
Baſtra, *voy.* Balck.

Bactriane, (*la*) *voy.* Usbeks.
Badajoz. 359
Bade, *Ville & Comté.* 413
Marquisat. 549
Badonviller. 122
Baéça, *en Andalousie.* 368
Baestra, *v.* Astaroth.
Bagnarea. 478
Bagneres. 230
Bagnols. 251
Bailleul. 74
Bajon. 256
Balaguer. 382
Balaruc. 249
Balaton, *Lac.* 627
Balbastro. 347
Bâle. 410. (*l'Evêché de*) 599
Balme. (*la*) 174
Notre-Dame de la Balme. 217
Baltistan, *voy.* Tibet.
Bamberg. 555
Bapaume. 79
Bar. (*le duché de*) 126
Bar-sur-Aube. 115
le-Duc. 126
sur-Seine. 166
Barbesieux. 194
Barcelone. 380
Barcelonette. 256
Bardi. 445
Bareges. 230
Bareith. 259
Bari. 502
Barjemonts. 262
Barlette. 503
Barney. 123
Baronies. (*les*) 212
Barraux. 214
Barrême. 255
Barrieres. (*les*) 329
Barteinstein. 656
Basan. *v.* Astaroth.
Basilicate. (*la*) 505
Basiothie, *v.* Bersabée.
Basrha, *v.* Bassora.
Bassigni. (*le*) 115
Bastia. (*la*) 516
Bastogne. 297
Baugé. 146
Baume. (la Sainte) 261
Bautzen. 619
Baviere. (*la*) 539
Bayes. 489
Bayeux. 95
Bayona. 342
Bayonne. 229
Bazadois. (*le*) 221
Bazas. *ibid.*
Bazoches. 156
Béarn. (*le*) 231
Béat. (S.) 245
Beaucaire. 250
Beaufort. 146
Beaugenci. 154
Beaujeu. 209
Beaujolois. (*le*) *ibid.*
Beaumont-le-Vicomte. 142
Beaune. 169
Beauce. (*la*) 154

Beauvais.	106	Bethera, v. Lebaoth.	
Bec. (le)	90	Bethléem. (l'Evêché de)	162
Bédarieux.	249	Béthune.	79
Beford.	132	Bétuve, (le) v. Betaw.	
Beja.	397	Beuil.	436
Beira. (le)	388	Bévern.	575
Belem.	395	Béziers.	247
Belesme.	143	Biche.	124
Belgarde.	236	Bidassoa, (la) Riv.	337
Bellac.	189	Biel, Lac, Ville.	417
Belley.	174	Biella.	435
Belle-isle.	137	Bielsk.	639
Belleville.	210	Bienne, v. Biel.	
Bellinzone.	416	Bies-Bos.	321
Bellune.	462	Bigorre. (le)	229
Belz.	644	Bialicz, v. Wihits.	
Benavente.	362	Bilbao.	336
Benevent.	499	Bilitz.	618
Berchtelsgaden, Prévoté.	544	Billom.	202
Berg. (duché de)	586	Binche.	305
Bergame.	457	Bingen.	593
Bergen.	574	Birkenfeld.	600
Bergerac.	222	Birom.	222
Berg-op-zoom.	326	Birze.	651
Bergue-saint-Vinox.	73	Biscaye. (la)	336
Berlin.	569	Bisegli.	503
Bernai.	93	Bitch, v. Biche.	
Bernburg.	568	Bitonto.	503
Berne.	411	Blaisois. (le)	156
Berre. (l'Etang de)	261	Blamont.	123
Berri. (le)	158	Blanc. (le)	161
Bertinoro.	483	Blaye.	220
Bertrand. (S.)	230	Blois.	156
Besançon.	178	Bobbio.	440
Bessin. (le)	95	Bocage. (le)	95
Betaw. (le)	313	Bog, Riv.	635

Bogdois, v. Mantcheous.
Boglio, v. Beuil.
Bohême. (*la*) 609
Bojano. 500
Bois-le-duc, v. Bos-le-Duc.
Bokara, v. Bochara.
Bolgar, v. Beloyer.
Bolonois. (*le*) 483
Bommel. 313
Bone, v. Bonn.
Bongo, v. Kiusiu.
Boniface 515
Bonn. 594
Bonne. 431
Bonnet. (S.) 214
Bonneval. 155
Bonne-Ville. (*la*) 431
Borg. 578
Borgo, *en Italie.* 467
San-Donino. 445
Di-Taro. *ibid.*
Boristhéne (*le*) *voyez* Dniéper.
Bormio. (*le*) 420
Borno, v. Bornou.
Borromées. (*les Isles*) 439
Bosa. 514
Bos-le-Duc. 327
Bot, v. Buth.
Bouflers. 106
Bouillon. 298
Boulai. 124
Boulogne, *en France.* 85
en Italie. 483
Boulonnois. (*le*) 85
Boulquenon. 124
Bourbon-l'Archambaut. 191
Lancy. 171
Bourbonne-les-Bains 116
Bourbonnois (*le*) 190
Bourbourg. 74
Bordeaux. 219
Bourg-*en Bresse.* 173
en Guyenne. 220
Bourganeuf. 189
Bourges. 159
Bourgogne. (*la*) 163
Bourmont. 124
Bouzonville. 125
Bozzola. 453
Brabant *Autrichien.* 295
Hollandois. 325
Brac, v. Ouale.
Bracchiano. 477
Braclaw. 645
Bragance. 390
Brague. 389
Braine-le-Comte. 305
Brandebourg. (*la Marche de*) 569. *Ville.* 570
Brrndebourg. 656
Braslaf, *ou* Braslaw. 649
Braslau, v. Cronstat.
Bray. (*le*) 92
Breda. 326
Bregentz. 537
Brême. 580
Bremgarten. 414
Breslaw. 615
Bresle. (*la*) 208

Breffe. (*la*) 173
Breffe. 457
Breft. 138
Bretagne (*la*) 132
Bri, *v.* Briey.
Briançon. 215
Briançonnois (*le*) *ibid.*
Briare. 158
Brie *Françoife.* 102
Champenoife. 117
Brie-Comte-Robert. 102
Brieg. 619
Briennois. (*le*) 172
Brieu. (S.) 135
Briey, 124
Brignoles. 259
Brill. (*la*) 320
Brindes. *ou* Brindifi. 503
Brinn. 614
Brioude. 203
Brifach. 538
Briffac. 148
Brive. 198
Brivezac. 199
Brixen. 537
Brondrut, *v.* Porentru.
Brou. 156
Brouage. 187
Brouageois (*le*) *ibid.*
Breuck. 531
Bruges. 302
Brugneto. 443
Brunfwik. 575
Brufchal. 599
Bruxelles. 295
Bruyer. 123
Brzecie. 637
Brzefcie. 649
Bude. 626
Budiffen, *v.* Boutzen.
Buen-Retiro. 354
Bug, (*le*) *Riv.* 634
Bugey. (*le*) 173
Buis. (*le*) 214
Burchkaufen. 542
Buren. 313
Burgos. 248
Burfc, *v.* Berouffah
Buffeto. 445
Butow. 573.
Byzance, *v.* Conftantinople.

C

Cadiz *ou* Cadix. 369
Cadorin. (*le*) 462
Cadfax, *Ifle.* 326
Caen. 95
Cagliari. 513
Cagni. *v.* Bouflers.
Cahors. 223
Caitneff., *v.* Batneff.
Calabre. (*la*) 504
Calahorra. 349
Calais. 85
Calaroga. 350
Calatajud. 346
Calatrava. 358
Calenberg. 578
Calvi. 515
Calviffon. 251
Camaldoli. 467
Camargue. (*la*) 257

Cambray. 75
Cambresis. (le) ibid.
Camerino. 480
Camiu. 573
Caminha. 390
Campagna. 499
Campine. 327
Campo mayor. 397
Campoli. 501
Campredon. 381
Canal *de Briare.* 158
de Bruges. 302
de Bruxelles. 295
de Languedoc 242
d'Orléans. 153
Canavez. (*le*) 434
Canischa. 626
Cannes. 503
Capitanate. (*la*) 501
Capo-d'Istria. 463
Capoue. 492
Caprée *ou* Capri. *ibid.*
Carcassone. 245
Cardone. 381
Carentan. 96
Carignan. 434
Carinthie. (*le duché de*) 532
Carlburg. 556
Carlowitz. 628
Carlstat. 556
Carmagnole. 436
Carmona. 366
Carniole. (*la*) 533
Carpentras. 264
Carpi. 448
Carthagene. 375
Casaks (*les*) *v.* Cosaques.
Casal. 438
Caschau. 624
Cassagnebere 227
Cassel, *dans la Flandre Françoise.* 74
dans la Hesse. 602.
Cassovie. *v.* Caschau.
Castel-Branco. 392
Gandolphe. 221
Castelgeloux. 475
Castellane. 255
Castelnaudary. 244
Castelnau de Magnoac. 228
Castel-Sarrasi. 242
Castiglione. 453
Bastile *Vieille* (la) 348
Nouvelle. 352
Castres. 243
Castro, *dans l'état de l'église.* 477
dans la Terre d'Otrante. 502
de Urdialès. 337
Marino. 398
Aragonese. 503
Del Rey, en Espagne. 334
Castropol. 340
Catalogne. (*la*) 379
Catania. 510
Catararo. 506
Câteau-Cambresis. 74
Catzenellenbogen. 606
Caudebec. 91

Caudes-Aigues. 201
Caumont. 221
Cauteres. 230
Caux. (*le pays de*) 90
Cava. 499
Cavaillon. 264
Cépoi. 153
Cerdagne Françoise (*la*) 336
Cerenza. 505
Cerlier, *v.* Erlach.
Cervera. 382
Césena. 482
Cette. 247
Cevennes. (*les*) 252
Chabanois. 196
Chablais. (*le*) 431
Chablis. 117
Chalâbre. 244
Chalais. 194
Châlonnois. (*le*) 171
Châlons *sur-Marne*. 114
sur-Saône. 171
Chaloffe. (*la*) 228
Chamberri. 431
Champ des Urnes. 170
Champs Elisées. 490
Champagne. (*la*) 109
Champfaur. (*le*) 214
Chanaz. 175
Chanterfier. 255
Charente, *Riv.* 193
Charibde, *Gouffre.* 507
Charité. (*la*) 163
Charlemont, *dans le Hainaut François.* 77
Charleroi. 305
Charleville. 112
Charlorois. (*le*) 171
Charolles. 172
Charoft. 161
Chartres. 154
Chartreufe, 213
Château-Briant. 134
Château-Chinon. 163
Dauphin. 434
Du Loir. 141
Gontier. 145
Neuf. 105
Porcien. 112
Renaud. 149
Roux. 161
Salin. 124
Thierry. 118
Villain. 115
Châteaudun. 155
Châtel. 123
Châtelleraud. 183
Châtillon-*sur-Indre.* 150
sur l'Oing. 157
sur Seine. 166
Châtre. (*la*) 161
Châtres. 103
Chaulnes. 83
Chaumont, *en Baffigny* 116
en Vexin. 106
Chaumont. (S.) 208
Chauny. 109
Chaves. 390
Chelm. 645
Chenonceaux. 151
Cher, *Riv.* 148
Cherbourg. 96

Chevreuſe. 103
Chiavenne, (*le comté de*) 420
Chiemſée. 542
Chieti. 501
Chigan. (S.) 246
Chinon. 151
Chioggia. 461
Chiuſi. 469
Cicules. (*les*) 628
Cilley. 532
Cinq-Egliſes. 627
Cietat. (*la*) 261
Cirenza. 505
Citadella. 384
Cîteaux. 171
Citta-Nuova. 463
Ciudad-Réal, *en Eſpagne.* 358
Rodrigo. 364
Civita-Vegchia. 477
Clagenfurt. 532
Clairmareſt. 81
Clairvaux. 115
Clamecy. 161
Claude. (S.) 181
Clauſenbourg. 629
Clemente. (S.) 358
Clérac. 223
Clermont *en Argonne.* 127
en Auvergne. 202
en Beauvoiſis. 106
en Languedoc. 249
Cleri. 153
Clerval. 548
Cleves. 587
Cloud. (S.) 104
Cluni. 173
Cluſe. 431
Cluſe (*la*) 175
Coblentz. 594
Coburg. 557
Coça. 352
Coëthen. 568
Cognac. 196
Coïmbre. 393
Coire. 419
Colberg. 573
Colioure. 336
Colmar. 129
Colmars. 255
Colocza. 625
Cologne. 594
Coloſwar, *v.* Clauſenbourg.
Comachio. 405
Combrailles. (*le*) 204
Côme (*le Lac de*) 426
Ville. 451
Cominge. (*le*) 230
Cominge. 245
Commmerci. 127
Compiegne. 107
Compoſtelle. 341
Comtat Venaiſſin. 263
Conches. 93
Concordia. 463
Condat. 181
Condé. 76
Condom. 227
Condrieux. 208
Conflans (*la*) *Viguerie.*) 236

Comi. 434
Conimbre, v. Coïmbre.
Coningifgratz, v. Komigengretz.
Conftance (*Lac de*) 403
Ville de 538
l'Évêché de 550
Confuegra. 358
Conti. 82
Cenza. 500
Corbeil. 102
Corbie. 82
Corbigni. 77
Cordoue. 367
Coria. 361
Cornouaille (*le Pays de*) 137
Corogne. (*la*) 342
Corrégio. 447
Corfe, *Isle.* 514
Corte. 515
Cortoné. 467
Corwey. 589
Cofaques. (*les*) 645
Cofne. 162
Cotbuff. 621
Cotentin. (*le*) 96
Coteretz, v. Cauteres.
Cortone. 506
Cotwiz, v. Cotbuff.
Coulanges-les-Vineufes. 117
Courtagnon 111
Courtenai. 103
Courtrai. 392
Couferans. (*le*) 231
Coutances. 96
Coutras. 220
Covorden. 324
Cozenza. 505
Cracovie. 641
Crau. (*la*) 258
Crevant. 167
Creci *en Ponthieu.* 86
en Brie. 102
Crême. 457
Cremieu. 217
Cremone. 452
Crefpi. 107
Creufe, *Riv.* 149
Creutz. 627
Creutzeberg. 603
Creutznach. 602
Croific. (*le*) 135
Croix (Sainte) v. Creutz.
Cronack. 556
Cronftat. 629
Croffen. 615
Crotone, v. Cortone.
Cuenze *en Efpagne.* 357
Cujavie (*la*) 637
Culembach. 559
Culem. 641
Cumes. 490
Curich-af, *Lac.* 655
Curlande. (*la*) 651
Cyr. (S.) 105
Czaslaw. 612
Czirnitz. 554

D

DALEM. 298
Dam. 325

Dammartin. 101
Dantzick. 640
Danube, *Fleuve.* 524
Darmſtat. 606
Dauphiné. (*le*) 210
D'Auvergne. 204
Dax. 226
Decize. 163
Delft. 319
Delfzil. 325
Delmenhorſt. 591
Démona, (*la Vallée de*) 509
Dendermonde. 301
Dendre (*la Riv.* 304
Denia. 378
Denis. (S.) 101
Deſſaw. 568
Deux-Ponts. 600
Deva. 338
Deventer. 324
Die. 218
Diepholt. 591
Dieppe. 90
Dietz. 607
Dieuze. 114
Diez. (S.) 123
Digne. 255
Dijon. 168
Dilenbourg. 607
Dillengen. 549
Dina (*la*) *v.* Duna.
Dinant, *en Bretagne.* 135
Dans l'Evéché de Liege. 585
Diois. (*le*) 218
Diſier, (S.) 112
Dixmude. 302
Dniéper (*le*) *Riv.* 634
Dobrzin. 638
Doesbourg. 314
Dogado (*le*) 459
Dol. 135
Dole. 179
Dollart, *Golfe.* 325
Dombes, *la Principauté de*) 175
Domingo de la Calcada, (*San*) 349
Domo d'Oſſola. 439
Dompaire. 123
Donavert. 542
Doneſan. (*le*) 94
Dorat, (*le*) 189
Dordogne (*la*) *Riv.* 200
Dordrecht. 320
Dort, *v.* Dordrecht.
Dortmund. 588
Douay. 72
Doué. 147
Dourdan. 103
Dourlach. 549
Dourlens. 82
Doux, *Riv.* 176
Drac, *Riv.* 211
Draguignan. 262
Drave. (*la*) 531
Drente (*le Pays de*) 324
Dreſde. 563
Dreux. 105
Duderſtat. 566
Duero, *Riv.* 334
Dulino. 534
Dumer, *Lac.* 591

Dun-le-Roi. 160
Duna, (*la*) *Riv.* 647
Dunebourg. 651
Dunkerque. 73
Dunois. (*le*) 155
Durance (*la*) *Riv.* 211
Durango, *en Espagne.* 337
Duras. 223
Durbuy. 297
Durlach, *v.* Dourlach.
Durnſtein. 599
Duſſel (*le*) *Riv.* 588
Duſſeldorp. 586
Duveland, *Isle.* 321
Dylle, *Riv.* 293

E

EBRE, *Riv.* 335
Echalens. 412
Ecya. 366
Eclane. 502
Ecluſe (*l'*) *v. la* Cluſe.
Ecluſe (*l'*). 325
Eger (*l'*) *Riv.* 612
Egliſe, (*l'Etat de*) 461
Egra. 612
Eichfelt, *Riv.* 566
Etimbeche. 579
Einſiedeln. 405
Eisleben. 567
Elbe, *Isle.* 470
Elbe, (*l'*) *Riv.* 525
Elbing 641
Elbuf. 90
Elche. 378
Ellarena. 359
Elnbogen. 612
Elne. 236
El-Pardo. 354
Elvang, *Prévôté.* 547
Elvas. 396
Embden. 592
Embrun. 215
Emmerick. 587
Empurias. 381
Enckhuyſen. 316
Enghien. 304
Enguien, *v.* Enghien.
Ens, *Ville* & *Riv.* 530
Enſisheim, 129
Entragues. 225
Entrevaux. 156
Epernay. 111
Epinal. 123
Epte, *Riv.* 92
Erfort. 566
Erlache. 412
Erlaw, *v.* Agria.
Erpach. 558
Ertzeburg. (*l'*) 565
Eſcalona. 356
Eſcaut (*l'*) *Riv.* 293
Eſclavonie. (*l'*) 627
Eſcurial. (*l'*) 356
Esling. 553
Eſpagne. 330
Eſparé. 220
Eſſeck. 627
Eſtaing. 125
Eſtarac. (*l'*) 227
Eſtella. 344

Eſtrémadure *Eſpag.* 358
Portugaiſe. 392
Eſtremotz. 397
Eſwege. 603
Etampes. 157
Etaples. 85
Ethna, *v.* Gibel.
Etienne (S.) 208
Etuves de S. Germain. 491
Eu. 91
Eure (*l'*) *Riv.* 88
Europe. (*l'*) 64
Eutin. 583
Evaux. 194
Evian. 431
Evora. 397
Evreux. 93
Exilles. 434
Eyndoven. 327
Eyſenach. 567

F

Fuenſa. 483
Faiſans (*l'Isle des*) 337
Falaiſe. 95
Falkembourg, *v.* Fauquemont.
Fano. 481
Fans, 398
Cap. 507
Faucigny. (*le*) 431
Faucilles (*le Mont des*). 120
Fauquemont. 298
Fé (Santa.) *en Eſpagne.* 372
Feltre. 462
Feneſtrange. 124
Feneſtrelles. 434
Ferden. 591
Fere. (*la*) 84
Ferette. 132
Feria. 359
Fermo. 480
Ferrare. 484
Ferrentino. 502
Ferrol. 342
Ferté-Milon. 107
Bernard. 142
ſur Groſne. 171
Sénećtere. 154
Fécamp. 91
Feuillans. 245
Feurs. 209
Fezzen (*le*) *v.* le Faiſan.
Fiézole. 467
Figeac. 224
Final. 442
Finiſtere (*le Cap*) 343
Fiorentino. 477
Fiorenzo (*San*). 516
Fitz-James. 107
Fiumicino (*le*) *Riv.* 480
Flandre *Françoiſe.* (*la*) 71
Autrichienne. 299
Hollandoiſe. 325
Fleche. (*la*) 145
Fleſſingue. 322
Fleurance. 228
Fleury. 247
Florac. 252
Florence. 465

Florentin. (S.) 116
Flour. (S.) 200
Foglia, *Riv.* 481
Foi. (Sainte) 223
Foix. 233
Foligno. 479
Fontainebleau. 103
Fontarabie. 337
Fontenai-le-Comte. 185
Fontevraud. 147
Forcalquier. 254
Force. (*la*) 222
Foreſtieres. (*les Villes*) 411, 538
Forez. (*le*) 208
Forges. 92
Forli. 483
Formentera. 384
Fort-Louis. 131
Fort-Royal. 263
Fort d'Urbin. 484
Foſſombrone. 481
Fougeres. 134
Fourches Caudines, *v.* Val di Gargano.
Fourneau de Sologne. (*le*) 80
Fraga. 347
Franc-Alleu (*Pays de*) 204
France. (*la*) 67
Francfort *ſur le Mein.* 605
ſur l'Oder. 570
Franche-Comté (*la*) 176
Franches - Montagnes. (*les*) 600
Franconie. (*la*) 554
Franecker. 323
Franquemont. 348
Franquemont. 600
Fravenberg. 941
Frawenfeld. 414
Freiberg. 591
Freiſingen. 544
Fréjus. 262
Freſcati. 476
Fribourg, *en Suiſſe.* 405
en Allemagne. 537
Fridberg, *en Miſnie.* 565
Dans la Wétéravie. 606
Frioul (*le*) *Vénitien.* 462
Autrichien. 534
Friſe. (*la*) 323
Fritzlar. 604
Fronſac. 220
Frontenay-l'Abattu. 194
Frontignan. 248
Fueſſen. 549
Fulde. 608
Fundi. 491
Funhirch, *v.* Cinq-Egliſes.
Furca, (*le Mont*) 402
Furens (*le*) *Ruiſſeau.* 208
Furnes. 303
Furſtemberg. 548

G

GAbardan. (*le*) 227
Gabaret. *ibid.*
Gadès, *v.* Cadix.
Gaëte. 491
Gaillac. 342

Gal.

Gal. (S.) 417
Galice, (*la*) *Nouvelle*, *v.* Guadalajara.
Galindie. (*la*) 656
Galmier. (S.) 208
Gamaches. 87
Ganat. 191
Gand. 300
Gandia. 377
Gap. 215
Garde. (*le Lac de*) 426
Gardon, (*le*) *Riv.* 250
Garnifons. (*Etat des*) 470
Garonne, (*la*) *Riv.* 69
Gafcogne. (*la*) 226
Gafter. (*le*) 414
Gatieres. 263
Gâtinois (*le*) *François.* 102
Orléanois. 152
Gaudens. (S.) 230
Gelenhauffen. 605
Gemblours. 296
Genes. 441
Geneve. (*Lac de*) 403
République & Ville de 422
Genevois. (*le*) 430
Gengenbach. 553
Géra. 565
Gergeau. 154
Gergenti *ou* Agrigento. 512
Germain-en-Laie. (S.) 104
Gévaudan. 252
Gewer, *v.* S. Goar.
Gex. 175
Gibel, *Volcan.* 510
Gibraltar. 370
Vieux Gibraltar. ibid.
Gien. 158
Gierazi. 506
Gieffen. 604
Gimont. 208
Giovenaffo. 543
Gironde, *v.* Garonne.
Girone. 380
Girons. (S.) 231
Gifors. 89
Givet. 77
Glandeves. 256
Glaris. 408
Glatz. 612
Glogau. 615
Gluckftad. 581
Gnefne. 636
Goar. (S.) 606
Gobin. (S.) 84
Goës. 322
Goldingen. 652
Gondrecourt. 127
Goreum. 321
Gorice. 534
Gorlitz. 620
Goflar. 575
Gotha. 567
Gothard. (S.) *Mont.* 402
Gottingen. 579
Goude. 320
Gourdon. 224
Gournai. 92
Gozo, *Isle.* 517
Gracz. 531

Grado. 463
Graisivaudan. (le) 212
Gramont. 233
Gran. 626
Grandmont. 190
Grand-Varadin. 625
Granges. 548
Granson. 415
Granville. 96
Grasse. 262
Graulhet. 243
Grave. 327
Gravelines. 74
Gravina. 503
Gray. 178
Grenade, en Chalosse. 229
en Espagne. 371
Grenesey, Isle. 96
Grenoble. 212
Grieres. 406
Griemberg. 296
Gripswald. 573
Grisons. (les) 418
Grodno. 649
Groll. 314
Groningue. 325
Grosseto. 469
Grotta-Ferrata. 476
Grotte du Chien. 490
Gruningen. 577
Guadalaxara. 356
Guadalentin. 375
Guadeloupe. 360
Guadalquivir, (le) Riv. 335
Guadiana, Riv. 334
Guadix. 378
Guarda. (la) 392
Guastalla. 445
Guben. 620
Gueldre (la) Méridionale. 298
Septentrionale. 313
Gueldre. 299
Guerche. (la) 133
Gueret. 189
Guescar. 373
Guetaria. 338
Guete. 357
Guibray. 199
Guillain. (S.) 304
Guillestre. 215
Guimavrens. 389
Guimené. 137
Guingamp. 139
Guitse. 83
Guipuscoa. 337
Guise. 84
Gurck. 532
Gustrow. 581
Gustkow. 574
Guyenne. (la) 218

H

HAbsboury. 412
Hadamar. 607
Haguenaw. 131
Hailbron. 552
Hainaut, François. 75
Autrichien. 303
Halberstat. 577

Hall, *en Hainaut.* 305
en Souabe. 552
en Saxe. 563
Ham, *en Picardie.* 84
en Westphalie. 588
Hambourg. 582
Hamelex. 579
Hanaw. 605
Hanovre, (*Duché & Ville.*) 578
Harcourt. 93
Harderwick. 313
Harfleur. 92
Harlem, *Ville & Lac.* 316
Harlingen. 323
Haro. 349
Havel, *Riv.* 570
Havelberg. 571
Havre-de-Grace. 92
Haye, (*la*) *en Touraine.* 151
en Hollande. 318
Heidelberg. 596
Heilsberg. 641
Henneberg. 557
Hennebon. 139
Henrichemont. 160
Herculea. 494
Hermanstad. 629
Hermenstein. 594
Herrenhausen. 578
Herworde. 590
Hesdin. 79
Hesse. (*la*) 603
Hidbourghausen. 557
Hildesheim. 576
Hippolyte, (S.) *en Lorraine.* 123
en Languedoc. 251
Hirschfeld. 604
Hochster. 543
Hockerland. 656
Hohenberg, *Comté.* 538
Hohenzollern, *Comté.* 547
Holland. 656
Hollande; (*République de*) 307
la Province. 314
Holstein. (*Duché de*) 581
Holskeim, *Riv.* 577
Hohzmunden. 575
Hombourg, *en Lorraine.* 128
dans la Hesse. 606
Honfleur. 93
Hongrie. (*la*) 621
Honorat. (S.) 263
Honstein, *Comté.* 576
Horbourg, 548
Horn. 314
au pays de Liege. 585
Houdan. 105
Houlme. (*le pays d'*) 93
Hoye. 591
Hradisch. 613
Huelgas. (*la*) 349
Huesca. 347
Huescar, *v.* Guescar.
Hulst. 325
Hulsy. 326
Huningue. 132

Hurepoix. (*le*) 103
Huy. 585
Hyeres. 261
Hyeres. (*les Isles d'*) 263

I

IDftion, *Comté*. 607
Iena. 567
Iesi. 480
Iglaw. 614
Ilantz. 420
Ildefonse. (S.) 357
Ill, *Riv.* 130
Indre, *Riv.* 149
Ingolstat. 541
Inn, *Riv.* 540
Inowladislaw. 637
Inowloez, *v.* Inowladislaw.
Inspruck. 536
Ischia. 492
Isere, (*l'*) *Riv.* 211
Isle-Bouchard. 151
Isle en Dodon. (*l'*) 231
Isle de France. (*l'*) 97
Isle Jourdain. (*l'*) 228
Isles Aumont. 113
Isles Flottantes. 79
Inny. 551
Issignaux. 253
Issoire. 203
Issoudun. 161
Istrie *Vénitienne*. 463
Autrichienne. 535
Italie. (*l'*) 424
Iviça. 384
Ivri. 95

J

JAca. 347
Jaën, *en Espagne*. 368
Jarnac. 196
Javarin. 626
Jean d'Angely. (S.) 194
de Losne. 169
de Luz. 229
Pied-de-Port. 233
de Maurienne. 432
Jegersdorf. 617
Jénéraliffe. 372
Joigny. 116
Joinville. 114
Joyeuse. 252
Judembourg. 531
Judaigne. 297
Jugon. 136
Juilly. 101
Juliers, (*Duché & Ville de*) 585

K

KAlisk. 636
Kaminieck. 645
Kell, *Fort.* 324
Kempten, *l'Abbaye*. 550
la Ville. *ibid.*
Kiell. 582
Kiow. 645
Kissing. 556
Komerre. 626

Konigengretz. 611
Konigsberg. 655
Krems. 530
Kufftain. 536
Kuftrim. 571
Kuttenberg. 611

L

LAbiau. 655
Labour. (*le*) 229
(*la Terre de*) 488
Ladenbourg. 599
Lagni. 102
Lagos. 398
Lamballe. 136
Lambefc. 259
Lamego. 391
Lamure. 214
Lanciano. 501
Landaw. 131
Landernau. 138
Landes. (*les*) 226
Landreci. 76
Lanpshut. 442
Langets. 150
Langhes. (*les*) 438
Langogne. 252
Laagon. 221
Langres. 115
Languedoc. (*le*) 237
Lannion. 139
Lanfperg. 571
Laon. 108
Laonois. (*le*) *ibid.*
Laredo. 337
Larina. 500
Laubach. 534
Lauban. 620
Lauffembourg. 538
Laumelline. (*la*) 439
Laufanne. 412
Lauferté. 225
Lauterbourg. 131
Lautereck. 601
Laval. 142
Lavamynd. 533
Lavaur. 244
Lavit. 228
Lawembourg. (*Duché & Ville de*) 580
Lebrixa. 368
Lebuff. 571
Lecce. 303
Leck, (*le*) *un des bras du Rhin.* 312
Riviere d'Allemagne. 346
Leftoure. 228
Ledefma. 364
Léerdam. 321
Leipfick. 564
Leiria. 392
Lemberg, *v.* Léopold.
Lemgou. 589
Lencici, *ou* Lencicza. 637
Lens. 79
Léon. 361
Léonard. (S.) 198
Léopold. 644
Lérida. 382
Lerins. (*les Isles de.*) 263
Lerma. 349

Lescar. 232
Lesdiguieres. 214
Lesneven. 138
Lessines. 304
Létomeritz. 612
Leuchtenberg. 542
Leugne. 176
Leutmaritz, v. Létomeritz.
Lewarde. 323
Levant. (l'Isle de) 263
Leyde ou Leyden. 317
Libourne. 220
Lick. 656
Liochtensteg. 418
Liege. 584
Lierre. 307
Liesse. (N. D. de) 108
Lieuvin. (le) 92
Lignitz. 615
Ligni. 127
Lille. 72
Lillnier. 79
Limagne. (la) 201
Limbourg. 298
Limoges. 197
Limousin. (le) 196
Limoux. 245
Lintz. 530
Lipari, Isle. 512
Lippe, (la) Riv. 587
Comté. 589
Lire, v. Lierre.
Liria. 377
Lisbonne. 393
Lisieux. 93
Lissa. 636
Lithuanie. (la) 648
Livonie. (la) Polonoise. 651
Livourne. 468
Lixheim. 124
Lizier. (S.) 231
Lo. (S.) 96
Locarno. 416
Loches. 150
Lodeve. 249
Lodi. 451
Logrono. 349
Loir, (le) Riv. 145
Loire, (la) Riv. 69
Lomagne. (la) 228
Lombez. 230
Longobuco. 505
Longueville. 91
Longuyon. 125
Lons-le-Saunier. 180
Lons. 89
Loo. 313
Lorca. 375
Lorette. (N. D. de) 480
Lorgues. 262
Lorraine. (la) 119
Lot, Riv. 219
Loudun. 184
Louvain. 296
Louviers. 93
Louwembourg. 573
Lowiez. 637
Loxa. 372
Loyola. 338
Lubeck. (Ville & Evêché de) 582, 583
Luben. 620

Lublin. 644
Lucar. (S.) de Barrameda. 369
Lucena. 366
Lucera. 502
Lucerne (*Lac de*) *Ville & Canton.* 407
Luck. 645
Lucrin, *Lac.* 426
Luçon. 185
Lude (*le*). 146
Lugano. 342
Lugo. *ibid.*
Lugodori. (*le Cap*) 514
Luines. 150
Lunebourg. (*Duché & Ville de*) 579
Lunel. 248
Luneville. 122
Luques. 471
Lure. 178
Luſace. (*la*) 618
Luſarche. 101
Luſignan. 185
Lutzelſtein. 601
Luxembourg. 297
Luxeuil. 177
Luzzara. 445
Lyon. 205
Lyonnois. (*le*) *ibid.*
Lys (*la*) *Riv.* 293
Lysbourg. 293

M

MAcérata. 480
Machecou. 135
Mâcon. 172
Madrid. 353
Maeſtrick *v.* Maſtrick.
Magdebourg. (*Duché & Ville de*) 577
Magdelaine (*la*) *Isle.* 514
Magliano. 478
Magni. 106
Maguelone. 243
Majeur. (*le Lac*) 426
Maillé, *v.* Luines.
Maillezais. 185
Maine. (*le*) 140
Maintenon. 155
Maixent. (S.) 184
Malaga. 373
Malgue, *v.* Malaga.
Malines. 307
Malo. (S.) 135
Malte, *Isle.* 516
Ville. 517
Manche (*la*) 358
Manfrédonia. 501
Manhiem. 596
Manoſque. 255
Mans. (*le*) 141
Mansfeld. 567
Mantes. 104
Mantoue. 452
Maqueda. 355
Marans. 187
Marcellin (S.) 216
Marche. (*la*) 188
en Lorraine. 124
en Rouergue. 225
Treviſane. 462
Marchena. 367
Marchiennes. 74

Marck. (*le Comté de la*) 587
Marennes. 187
Marguerite (Ste.) 265
Mariana. 516
Marie (Ste.) *en Bearn.* 232
aux Mines en Lorraine. 123
Marienbourg. 641
Marienwerder. 656
Marin. (S.) 181
Marirgue. 202
Marmande. 223
Marmoutiers. 149
Marne. (*la*) *Riv.* 110
Marpurg. 604
Marſal. 124
Marſan. (*le Mont de*) 229
Marſeille. 259
Martigue. (*le*) 261
Martin. (S.) 188
Marvejols. 252
Maſſa, *dans le Duché de Modene.* 447
dans le Siennois 459
Maſſeran. 435
Maſtrick. 328
Mataro. 380
Matera. 504
Maubeuge. 76
Maubuiſſon. 106
Mauléon, *en Poitou.* 184
en Gaſcogne. 229
Maurice. (S.) 421
Maurienne. (*la*) 432
Maximin. (S.) 259
Mayence. 592
Mayenne, *Ville & Riv.* 141, 142
Mayorque. 383
Mazara, *Vallée.* 510
Ville. 512
Mazarin, *v.* Rethel.
Mazeres. 234
Mazovie (*la*) 637
Meaux. 117
Meckelbourg. (*Duché de*) 580
Mecklembourg, *v.* Meckelbourg.
Médellin. 360
Médina Sidonia. 370
Cœli. 351
De Rioſeco. 362
Del Campo. *ibid.*
de las Torres. 359
Medina. 517
Medniki. 651
Médoc. (*le Pays de*) 220
Melun. 160
Mein. (*le*) *Riv.* 554
Meindelheim. 542
Meinungen. 557
Meiſſen. 564
Meldola. 483
Melun. 102
Memel. 655
Memingen. 551
Mende. 252
Mendris. (*le Gouvernement de*) 416
Menehoult. (Ste.) 111
Menin. 302

Meppen. 588
Mequinença. 347
Mer. 157
Meran. 536
Mergentheim. 553
Merida. 359
Mersburg. 564
Merfebourg. 550
Merwe, *v.* Meufe.
Meffin (*le*) 125
Meffine. 509
Metling. 535
Metz. 125
Meulan. 104
Meun. 154
Meufe (*la*) *Riv.* 121
Mevillons. 214
Meyenfeld. 420
Mezieres. 112
Middelbourg. 321
Mihiel (S.) 127
Milan (*le Duché de*) 448
la Ville de. 449
Milazzo. 510
Mileto. 506
Milhaud. 225
Mindelheim, *v.* Meindelheim.
Minden. 590
Minho, *Riv.* 334
Minorque, *Isle.* 384
Minski. 650
Miranda de Ebro. 349
Mirande d'*Eftarac.* 228
de *Portugal.* 390
Mirandole. (*la*) 447
Mirebalais (*le*) 185
Mirebeau. 183
Mirecourt. 123
Mirepoix. 244
Mirow. 581
Mifnie. (*la*) 563
Mittaw. 632
Modene. 445
Mohilof *ou* Mogilow. 650
Moiffac. 224
Molfetta. 503
Molife. 500
Monaco. 437
Monçon. 347
Moncontour, *en Bretagne.* 136
en Mirebalais. 183
Moncornet. 84
Monda. 374
Mondidier. 83
Mondonedo. 342
Mondovi. 434
Moneftier. (*le*) 253
Mons. 303
Monftiers, *en Provence.* 256
en Tarentaife. 432
Montagne. *le pays de la*) 166
Montagne noire. 244
Montargis. 157
Montauban, *en Dauphiné.* 215
en Guyenne. 224
Montbazon. 151
Montbéliard. 548
Montblanc. 382

Montbrifon. 208
Montcontour. 183
Mont-Dauphin. 215
Monte-Alto. 480
Monte-Caffino. 492
Montech. 242
Monte-fiafcone. 477
Monte-Fufculo. 499
Montelimart. 217
Monte-Pulciano. 467
Montereau. 118
Montefa. 377
Montferrand. 203
Montferrat (*le*) 381
Montfort. 323
Montfort. 135
l'Amaury. 103
Montfort de Lémos. 342
Montignac. 222
Montivilliers. 92
Montlhery. 103
Mont-Louis. 236
Mont-Luçon. 192
Mont-Luel. 174
Mont-Marfan. 229
Montmédi. 128
Montmélian. 432
Montmirail. 155
Montmorency. 101
Montpellier. 248
Montpenfier. (*le Duché de*) 204
Montréal, *en Sicile*. 510
Montreuil. 86
Bellai. 147
Mont-faint-Ange. 502
Mont-faint-Michel. 96
Morat. 415
Morave (*la*) *Riviere de Bohême*. 613
Moravie. (*la*) 613
Morbihan (*le*) 136
Moret. 153
Morgarten. (*la Montagne de*) 405
Morimond. 172
Morlaix. 139
Moron. 367
Mortagne. 143
Mortain. 97
Mortemar. 185
Morvan. (*le*) 162
Morvedre. 377
Mofellane *fuperieure & inférieure*. 119
Mofelle, *Riv*. 121
Motril. 373
Moulins. 190
Moyenvic. 124
Mifcislaf, *ou* Meislaw. 659
Mucidan. 222
Muer, *Riv*. 531
Muldaw (*le*) *Riv*. 610
Mulhaufen; *en Alface*. 424
en Thuringe. 567
Munich. 540
Munfter. 588
Murat. 201
Murcie. 375
Muren, *v*. Muri.
Muret. 198
Murey. 231

Muri, *Abbaye.* 414

N

NAdravie. (*la*) *voyez* *Nardie.*
Najac. 226
Namur. 305
Nanci. 121
Nantes. 134
Nantua. 174
Naples. 488
Narbonne. 246
Nardie. (*la*) 655
Narni. 479
Naffau. 607
Natangen. (*le*) 656
Naumbourg. 604
Naumburg. 564
Navarre (*la*) *Françoise.* 232
Efpagnole. 343
Navarrens. 232
Neblio. 516
Nébouzan. (*le*) 230
Neckre, *Riv.* 547
Neidenburg. 656
Neiffe. 617
Nellembourg. 538
Nemours. 103
Nérac. 227
Nesle. 83
Neubourg. 543
Neuchâtel, *en Normandie.* 92
en Suiffe. 423
Nevers. 163
Neuf-Brifack. 129
Neufchâteau. 124
Neuhaufel. 624
Neuhoff. 608
Neuftat, *en Autriche.* 530
dans la Heffe. 604
Neuville. 107
Nice. 436
Nicolas (S.) 301
Niémen, *Riv.* 634
Niéper (*le*) *v.* Dniéper.
Miefter, *Riv.* 635
Nieuport, *en Flandre.* 302
Nichons. 215
Nimegue. 313
Ninive. 301
Niort. 184
Nifmes. 249
Nivelle. 295
Nivernois. 161
Noailles. 199
Nocera. 479
Nogent-le-Rotrou. 143
le Roi. 155
Noirmoutier. 186
Nola. 492
Noli. 442
Nomeny. 122
Nonancourt. 94
Nord-Beveland, *Isle.* 321
Nordlingen. 552
Normandie. (*la*) 87
Noroufe. 242
Northaufen. 567
Noto. 510

Notre-Dame. *voyez* les noms qui y sont joints.
Novare. 439
Novellara. *ibid.*
Novogrodeck. 650
Noyers. 167
Noyon. 108
Nuits. 169
Nuremberg. 560
Nuys. 595
Nyenburg. 591

O

OBersdorf. 538
Obervald, *Comté.* 589
Ocana. 355
Oder (*l'*) *Riv.* *de Bretagne.* 137
d'Allemagne. 524
Offenburg. 553
Offices libres. (*les*) 414
Oise (*l'*) *Riv.* 80
Oldembourg. 551
Oldenzée. 324
Oleron, *Isle.* 187
Ville de Bearn. 232
Olite. 344
Oliva. 640
Olivença. 397
Olmutz. 613
Olten. 407
Ombrie, (*l'*) 478
Omer. (S.) 78
Ommelandes (*les*) 325
Oneille. 437
Ovérissel. (*l'*) 324
Oost-Frise. *Principauté d'*) 591
Oppa (*l'*) *Riv.* 617
Oppelen. *ibid.*
Or. (*le Mont d'*) 200
Orange. 266
Orbais, *v.* Rebais.
Orb. 412
Orbe. 415
Orbitello. 470
Orchies. 74
Ordugna. 337
Orense. 342
Orient. (*l'*) 136
Orihuéla. 378
Oristagni. 514
Orleanois (*l'*) 152
Orléans. *ibid.*
Ornans. 180
Orne, *Riv.* 94
Orthez. 232
Ortnburg. 533
Ortona. 501
Orviete. 478
Osimo. 480
Osma. 350
Osnabruck. 590
Ossuna. 367
Ostabrie. 381
Ostende. 302
Osterland. (*l'*) 565
Ostie. 475
Otrante. 503
Ouche. (*le pays d'*) 93
Oudenarde. 301
Oviedo. 340
Ourique. 397

P

Paderborn. 588
Padoue. 459
Palais. (S.) 233
Palamos. 381
Palavicin. (*l'état*) 445
Palaye. (Ste.) 194
Palencia. 362
Palerme. 510
Paleſtrine. 476
Palma-nova. 463
Palos. 366
Pamiers. 234
Pampelune. 344
Panaro, *Riv.* 484
Panari, *Isle.* 513
Papoul. (S.) 244
Paray-le-Monial. 172
Paris. 98
en Ardennes. 297
Parme. 444
Parthenai. 184
Paſſaro, *Cap.* 507
Paſſavant. 548
Paſſau. 545
Patta *ou* Patti. 510
Pau. 231
Paul de Léon (S.) 138
trois Châteaux. 218
de Fenouilledes. 245
Paul (S.) *en Provence.* 263
Pauſilippe, *Mont.* 491
Paveſe. (*le*) 440
Pavie. 451
Pays-Bas. (*les*) 291
Pays Reconquis. (*le*) 85
Pedena. 535
Pedraça de la Sierra. 352
Péene, *Riv.* 572
Peitze. 621
Pelten. (Saint) 530
Penafiel. 350
Peniſcola. 377
Penthievre. (*le Duché de*) 136
Pequigni. 82
Perche. (*le*) 143
Gouet. 155
Perignan, *v.* Fleury. 247
Perigord. (*le*) 221
Perigueux. *ibid.*
Perinaldo. 437
Peronne. 82
Perouſe. (*le Lac de*) 427
la Ville de 478
Perpignan. 235
Pertois. (*le*) 112
Pertuis-Boſtang. 215
Peſcara, *dans l'Abruzze.* 501
Peſchiera. 458
Peſcina. 501
Peſt. 625
Peter-waradin. 628
Pettaw. 532
Pezaro. 481
Pezenas. 247
Phalsbourg. 131
Phare de Meſſine. (*le*) 486

Philippeville. 77
Philisbourg. 599
Picardie. (la) 80
Piémont. (le) 432
Pienza. 469
Pierre. (le patrimoine de Saint) 477
Pierre-le-Mouftier. (S.) 163
Pierre-Buffiere. 198
Latte. 218
Pieve de Cadore. 462
Pignerol. 434
Pillau. 655
Pilfen. 612
Piney. 114
Pinhel. 391
Pinsk. 650
Piombino. 470
Pifatello, *Riv.* 483
Pife. 467
Pifeck. 612
Piftoye. 466
Pitiviers. 153
Placentia. 338
Plaifance, *en Italie.* 444
Plazentia. 361
Plawen. 565
Pleffis-les-Tours, (le) 150
Ploczko. 638
Ploen. 582
Ploermel. 135
Plombieres. 124
Pô, *Riv.* 426
Podlaquie. (la) 639
Podolie. (la) 645
Pogéfanie, (*la*) *voyez* l'Hockerland.
Poiffy 104
Poitiers. 183
Poitou. (*le*) 182
Poix. 82
Pol. (S.) 79
Pola. 463
Poléfie, (*la*) *voyez* Brzefcie.
Policaftro. 499
Poligny. 180
Polocz. 650
Pologne. (*la*) 629
Poméranie. (*la*) 571
le Palatinat de Poméranie. 640
Pomélanie. (*la*) 656
Poniewieff. 651
Pons. 194
Pons. (S.) 246
Pont de l'Arche. 93
Pont d'Arlod. 175
Pont de Beauvoifin. 217
Pont de Cé. 147
Pont Saint-Efprit. 251
Pont-l'Evefque. 93
Pout du Gard. 250
Pont à Mouffon. 127
Pont de Royan. 214
Pont-fur-Yonne. 103
Pontarlier. 181
Pont-au-de-mer. 93
Pontéba. 533
Ponté de Lima. 390
Ponte Védra. 343
Ponthieu. (*le*) 86

Pontigny. 171
Pontivy. 137
Pontoise. 105
Pontorson. 97
Porentru. 600
Portalegre. 396
Porteros. 263
Port S. Louis, v. Cette.
Port-Louis. 136
Morand. 153
Mahon. 384
Sainte-Marie, *en Agénois.* 222
en Andalousie. 369
Vendres. 236
Portici. 493
Porto, *en Portugal.* 389
en Italie. 477
Porto-Ferraio. 470
Fino. 422
Hercole. 470
Longone. *ibid.*
Venere. 443
Porqueroles. 263
Portugal. (*le*) 386
Posna. 636
Possega. 627
Potenza. 505
Potzdam. 570
Pouille. (*la*) 501
Pouzzol *ou* Pouzzolo. 489
Prades. 236
Prague. 611
Pratolino. 467
Pregnitz. (*la Marche de*) 569
Prémistie. 644
Prémontré. 108
Prenslow. 571
Presbourg. 624
Preuilli. 151
Principauté (*la*) *Citérieure* & *Ultérieure.* 499
Pribeck, (*le*) *Riv.* 647
Provence. (*la*) 253
Provins. 117
Pruckander, v. Bruck.
Prusse. (*la*) *Polon.* 639
Royaume. 653
Puente-del-Arcobispo. 355
Pulierda. 381
Puilaurens. 244
Puy. (*le*) 253
Pyrénées. (*les*) 330

Q

Quedlinbourg. 568
Queil, *Riv.* 620
Quenoke. (*la*) 302
Quentin. (S.) 83
Querci. (*le*) 223
Quesnoy. (*le*) 76
Quiérasque. 434
Quillan. 245
Quillebœuf. 90
Quimper, *ou* Quimper-Corentin. 137
Quimperlay. *ibid.*
Quintin. 136

R

RAab, *v.* Javarin, *Riv.*
Rabasteins. 243
Rabnitz, *Riv.* 626
Rain. 532
Raudazzo. 510
Rapallo. 422
Rapperschwoil. 415
Rappin, *v.* Rupin.
Rastadt. 549
Ratibor. 617
Ratisbonne. 545
Ratzbourg. 580
Rava. 637
Ravenne. 482
Ravensberg. 590
Ravestein. 327
Réalmont. 243
Rebais. 118
Recanati. 480
Rednitz, (*le*) *Riv.* 554
Redondela. 343
Rege, *v.* *Régio.*
Regio, *dans le Duché de Modene.* 447
dans la Calabre, 503
Reichenbach. 565
Reichenvald. 548
Reims. 110
Reineck. 414
Remiremont. 123
Renant. (S.) 138
Rennes. 133
Reple. (*la*) 221
Resina. 494
Rethel. 112
Revel, *en Langued.* 244
Rhé, *Isle.* 187
Rheintal. (*le*) 414
Rhenen. 323
Rhin. (*le*) *Fleuve.* 311
le cercle du Pas-Rhin. 592
du Haut-Rhin. 397
le palatinat du Rhin. 595
Rhinfeld. 538
Rhinfelds. 606
Rhodez. 225
Rhône, (*le*) *Fl.* 69
Riba de Coa. 391
Ribadavia. 342
Ribadeo. *ibid.*
Ribagorce. (*le Comté de*) 347
Richelieu. 184
Rieux. 244
Riez. 256
Rimini. 482
Rinfels. 606
Rio de Roidera. 334
Riom. 202
Rioxa. (*la Province de*) 349
Ripaille. 431
Riquier. (S.) 86
Rise, *Riv.* 244
Riswick. 318
Rivesaltes. 236
Riviere. (*le Pays de*) 228
Roa. 350

Roanne. 209
Roche-Bernard. (la) 134
- Foucault. 196
- fur-Yon. 185
Rochechouart. 185
Rochefort. 186
Rochelle. (la) ibid.
Rockelsburg. 532
Rocroi. 113
Roer, *Riv.* 586
Rognes. 259
Rohan. 137
Romagne. (*la*) 482
Romans. 216
Rome. 473
Romhilt. 557
Romorantin. 556
Ronciglione. 468
Ronda. 374
Roquefort. 229
Roſes. 381
Roſienne. 651
Roſiere. 123
Roſoy. 102
Roſſano. 505
Roſtock. 581
Rota. 369
Rotenbourg. 603
Roterdam. 318
Rotnburg. 536
Rotweil. 553
Rouen. 89
Rouergue. (*le*) 225
Roumois. (*le*) 88
Rouſſillon. (*le*) 234
Rovigo. 458
Royan. 193
Royannès. (*le*) 214
Royaumont. 101
Roye. 83
Rubicon, *Riv.* 483
Ruyen, *Isle.* 574
Rugenwalde. 573
Rupin. 571
Ruremonde. 298
Ruſſ, *Riv.* 402
Ruſſie, (*la*) *Noire ou Rouge.* 644
Lithuanienne. 650

S

SAbine. (*la Terre de*) 478
Sabionetta. 453
Sablé. 142
Sables d'Olonne. (*les*) 185
Sagona. 515
Saintonge. (*la*) *ibid.*
Saintes. 193
Sala (*la*) *Riv.* 554
Salamanque. 363
Salces. 236
Salerne. 499
Salfeld. 567
Salines (*les*) *Isles.* 513
Salins. 180
Salo. 458
Salobrena. 373
Salon. 257
Saltzach; (*le*) *Riv.* 542
Saltzbourg. 543

Salvatiera, *dans l'Alava.* 339
dans la Beïra.
Saluces. 436
Sambre, *Riv.* 436
Samland. (*le*) 655
Samogitie. (*la*) 650
Sancerre. 159
Sadomier. 643
Sangle (*la*) *Isle.* 517
Sanguefa. 344
Santaren. 393
Santerre (*le*) 81
Santillane. 340
Saône, (*la*) *Riv.* 165
Saragoça. 510
Saragoce. 345
Sar-Labe. 124
Sarazana. 443
Sarbruck. 607
Sardaigne, (*la*) *Isle.* 513
Sare, *Riv.* 121
Sargans. 414
Sarguemine. 124
Sarlat. 222
Sar-Louis. 124
Sarmatie, *voyez* Russie.
Sarte, *Riv.* 140
Sarwar 616
Sas-de-Gand. (*le*) 316
Sassari 514
Sassenage. 223
Saulieu 167
Saumur 146
Saureland, (*le*) *voyez* Westphalie, *Duché.*
Save, (*la*) *Riviere de France.* 228
d'Allemagne. 534
Saverdun. 234
Saverne. 131
Savillan. 434
Savone. 442
Savoye. (*la*) 429
Saxe, *le Cercle de haute Saxe.* 561
de basse Saxe. 574
Scarpe, *Riv.* 293
Schafouse. 411
Schambourg. 123
Schelestat. 131
Schelling, *Isle.* 324
Schowen, *Isle.* 321
Schut, *Isle.* 626
Schwabach 559
Schwartzbourg, *Comté.* 567
Schwarzenbourg. 415
Schweidnitz. 616
Schweinfurt. 561
Schwist. 404
Sclavonie. (*la*) 655
Scyla, *Goufre.* 507
Sébastien (S.) *en Biscaye.* 337
Seckaw. 531
Seckingen. 538
Sedan. 112
Sées. 94
Ségedin. 625
Segni. 476
Segorbe. 371
Ségovie. 351

Segura. 374
Seine, *Riv.* 69
Seiſſel. 174
Sémigalle. (*la*) 652
Semur, *en Auxois.* 167
en Briennois. 172
Sénez. 255
Senlis. 107
Sénonois. (*le*) 116
Sens. *ibid.*
Sermur. 204
Serpa. 397
Sevres. 215
Séſia. (*les Vallées de la*) 439
Sétuval. 396
Seure. 171
Séver. (S.) 228
Sévérina. (*San*) 506
Sévérino. (*San*) 480
Séviéro. (S.) 502
Séville. 365
Seyne. 255
Sézanne. 117
Sicile. (*la*) 507
Sienne. 468
Sierra. (*la*) 357
Siguenza. 350
Siléſie. (*la*) 614
Simmeren. 601
Simon. (S.) 83
Sinigaglia. 481
Sion. 420
Siradie. 607
Sirnich, *v.* Szerem.
Siſteron. 254
Smalkalden. 557
Sobrarbe. (*la*) 347
Soiſſonnois. (*le*) 107
Soiſſons. *ibid.*
Soleure. 406
Solfarino. 453
Solfatara. 490
Sologne. (*la*) 156
Solſone. 381
Somme, *Riv.* 81
Somme-Sarte. 140
Sommieres. 251
Sondrio. 420
Sora. 492
Soraw. 620
Soria. 349
Sorrento. 492
Souabe, (*la*) *Autrich.*
le Cercle de 546
Soubiſe. 187
Soule (*le Vicomté de*) 229
Souvigny. 191
Spa. 585
Spanheim, *v.* Sponheim.
Spire. 599
Spolette. 478
Sponheim. 602
Sprée, *Riv.* 570
Squillace. 506
Stade. 580
Stainville. 127
Stantz. 404
Stargart. 573
Staveren. 323
Stein. 409
Stendel. 571
Stéphanſvert. 299
Stettin. 477

Stirie. (*le Duché de*) 530
Stralfund. 573
Strasbourg. 129
Straubing. 342
Strelitz. 581
Strigonie, *voyez* Gran.
Stronboli. 505
Stutgard. 547
Subiac *ou* Sublac. 477
Sudavie. (*la*) 656
Suiffe. (*la*) 400
Sully. 154
Sulmona. 501
Sultzbach. 543
Suntgaw. 131
Surfee. 407
Sufe. 434
Swerin. 580
Sylves. 398
Syracufe, *v.* Saragoça.
Szerem. 627

T

TAfalla. 344
Tage, *Riv.* 334
Taillebourg. 195
Talavera de la Reyna. 355
Tallard. 209
Talmont. 194
Tanaro, (*le*) *Riv.* 436
Taormina. 509
Taraçona. 346
Tarafcon, *dans le Comté de Foix.* 234
en Provence. 258
Tarbes. 230
Tarentaife. (*la*) 422
Tarente. 503
Tariffa. 370
Tarn, *Riv.* 225
Tarragone. 382
Tartas. 226
Tauber, *Riv.* 558
Tavira. 398
Télamone. 470
Temefvar. 625
Tempi. 314
Tende. 436
Tenremonde, *v.* Dendermonde.
Teramo. 301
Tergau, *voyez* Gaude.
Termoli. 502
Terni. 479
Terracine. 476
Téruel. 347
Tefchen. 618
Téfin, *Riv.* 426
Tefpel, *Isle.* 324
Teutonique (*l'ordre*) *fes principaux domaines.* 557
Théate, *voyez* Chiéti.
Thiérache. (*la*) 84
Thiern *voyez* Tiers.
Thionville. 127
Thonon. 431
Thorn. 641
Thouars. 183
Thuringe. (*la*) 566
Tibre, (*le*) *Riv.* 426
Tiers. 201

Tillemont. 297
Timerais. (*le*) 105
Tirol, *le Comté de* 536
Bhâteau. *ibid.*
Tivoli. 478
Todi. 479
Tokai. 624
Tokkenbourg. (*le*) 418
Tolede. 354
Tolen. 322
Tolentino. 480
Tolosa *ou* Tolosetta. 338
Tomar. 393
Tongres. 585
Toonay-Charante. 195
Tonneins. 223
Tonnerre. 116
Tordésilas. 362
Torgaw. 563
Toro. 362
Torre de Moncorvo. 391
Torres-Vedras. 395
Tortane. 440
Tortose. 382
Toscane (*la*) 464
Toul. 125
Toulon. 261
Toulouse. 239
Tour de Cordouan. 193
du Pin. 217
Touraine. (*la*) 147
Tournay. 303
Tournon. 252
Tournus. 172
Tours. 14?
Tragonara. 502
Trani. 502
Transylvanie. (*la*) 628
Trapano. 510
Trappe. (*la*) 143
Trarbach. 602
Tréguier. 139
Tremoill., *v.* la Trimouille.
Trente. 537
Tresmes. 118
Trêves. 594
Trévise. 462
Trévoux. 175
Treysa. 604
Tricastin. (*le*) 218
Trieste. 535
Trimouille. (*la*) 184
Trin. 438
Trivento. 500
Troïa. 502
Troki. 649
Tropez. (S.) 262
Troppaw. 618
Troyes. 113
Truxillo, *en Espag.* 360
Tubingen. 547
Tudela. 344
Tulle. 198
Turenne. 199
Turgavie, (*la*) *ou le* *Turgaw.* 414
Turi. 95
Turin. 433
Tursan. (*le*) 228
Tursi. 505
Tuy. 342
Twente (*le pays de*) 324

Tylle. (la) Riv. v. Dylle.

U

UBeda. 368
Uchet. 591
Udine. 462
Uginto. 503
Ukermarck (l') 569
Ukraine. (l') 645
Uladislaw, *v.* Inouladislaw.
Ulm. 552
Ultſen. 579
Undervald. (*le canton d'*) 404
Urbin. 480
Urgel. 381
Uri. (*le canton d'*) 403
Uſez. 251
Uſingen. 607
Uſſel. 199
Utrecht. 322
Utnach. 415
Uzerche. 198

V

VAbres. 225
Vahal. (*le*) 108
Vailli. *ibid.*
Vaiſon. 264
Valais. (*le*) 420
Val-Bonne. (*la*) 173
Val-Brenne, *Baillage.* 416
Val de Chezeri. 174
Val des Chaux. (*le*) 165
des Ecoliers. 116
di Gargano. 500
di Taro. 445
Valdeſire. 96
Valença. 390
Valence, *en Dauphiné.* 217
en Eſpagne. 376
en Italie. 439
Valencia d'Alcantara. 360
Valenciennes. 75
Valentine. 245
Valentinois. (*le*) 217
Valery (S.) 87
Valkembourg, *v.* Fouquemont.
Valladolid, *en Eſpagne.* 350
Vallage. (*le*) 114
Valliangin. 423
Vallard. 215
Valliere. (*la*) 145
Valmagia. (*le Gouvernement de*) 478
Valogne. 96
Valois. (*le*) 107
Vallombreuſe. 467
Valromey. (*le*) 174
Valtelline. 420
Vannes. 136
Var, *Riv.* 254
Varallo. 439
Varſovie. 638
Vaſſy. 114
Varte, *Riv.* 634

Vaucouleurs. 115
Vaudrevange. 123
Vaux. 102
Veilli, *v.* Vailly.
Veiſſembourg, *en Alſace.* 131
en Tranſylvanie. 629
Veir. (S.) 532
Vélai. (*le*) 253
Velau. (*le*) 313
Veletri. 476
Venaiſſin (*le Comtat*) 263
Venant. (S.) 79
Venaſque, *dans le Comtat Venaiſſin.* 264
en Arragon. 347
Vence. 263
Vendôme. 156
Vendômois. (*le*) *ibid.*
Veniſe. 459
Venlo. 299
Venoza. 505
Ventadour. 193
Vera de Pazenzia. *Plaine.* 361
Verceil. 435
Verdon, *Riv.* 254
Verdun. (*le Pays de*) 228
Verdun, *en Lorraine.* 125
en Armagnac. 228
en Bourgogne. 171
Verſeuil. 242
Vernand. 83
Vermandois. (*le*) *ibid.*
Vermanton. 167
Verneuil. 53
Verningrod, *v.* Wernigerod.
Vernon. 93
Veroli. 477
Verone. 458
Verſailles. 104
Vérice. 436
Vervins. 84
Veſere, (*le*) *Riv.* 197
Veſle, (*la*) *Riv.* 109
Véſuve, (*le*) *Volcan.* 493
Vexin, (*le*) *Normand.* 88
François. 103
Vezelay. 162
Vezelize. 422
Vezoul. 176
Viana, *en Navarre.* 344
en Portugal. 390
Vianden, *Seigneurie.* 197
Vireaggio. 471
Vic, *en Lorraine.* 124
le Comte. 202
de Bigorre. 230
Vicence. 461
Vich. 380
Xichi. 191
Vienne, *Riv.* 148
Vienne, *en Dauphiné.* 216
en Autriche. 528
Viennois. (*le*) 216
Vierzon. 139
Vigevano. 439
Vigo. 343
Vilaine, *Riv.* 321

Villa de Condé. 389
Flor. 391
Franca de Panadez. 382
de Glesia. 514
Hermosa. 377
Nova de Cervera. 390
Réal. 391
Vilosa. 340
Viciosa. 397
Villalpando. 362
Villars. 255
Villefranche, *en Beaujalois.* 209
en Rouergue. 226
en Roussillon. 236
en Piémont. 436
Ville-Marie, *v.* Mont-Réal.
Ville-Neuve, *en Agénois.* 222
en Languedoc. 247
Viller-la-Montagne. 125
Villeroy. 102
Vimeux. (*le*) 86
Vincennes. 102
Vincent, (S.) des *Asturies.* 341
Vinna. 330
Vintimille. 442
Vire. 95
Visbade. 607
Viseo *ou* Viseu.
Vistule, *Riv.* 634
Viterbe. 477
Vitoria. 339
Vitré. 133
Vitri-le-François. 111
Vivarais. (*le*) 252
Viviers. *ibid.*
Vlieland, *Isle.* 324
Vodable. 203
Voghora. 440
Voigtland. (*le*) 565
Volhinie. (*la*) 645
Volterra. 468
Volturara. 502
Volturne, *Riv.* 492
Vorn. 320
Vosge (*les Montagnes de*) 120
Vouillé. 182
Vulcano, *Isle.* 513

W

WAës. (*le Pays de*) 301
Waldshur. 530
Walhenried. 576
Walkrem. 321
Walpersburg. 559
Walpo. 627
Wandalie. 573
Waradin, *voyez* grand.
Warasdin. 627
Warmie. (*le Palatinat de*) 641
Warty. 106
Wassertheiy. 629
Weilbourg. 607
Weimar. 566
Weissenfels. 564

Welaw. (*le*) 313
Weldentz. 601
Weluve, *voyez* Welaw.
Wenderfels, *Comté.* 544
Wernigerod. 577
Werth. 544
Wesel. 587
Weser. (*le*) *Riv.* 524
Wessar, *v.* Wetzlar.
Westphalie. (*la*) 583
Duché de Westphalie. 586
Wéréravie. (*la*) 604
Wetzlar. *ibid.*
Weyl. 553
Weyt. (S.) 297
Willisca. 642
Wilna. 648
Windau. 653
Windismarck. (*le*) 534
Winesheim. 561
Winterthur. 420
Wirtemberg. (*Duché*) 547
Wirtzbourg. 556
Wismar. 581
Witepsk. 650
Wiltemberg. 563
Wolfenbutel. 575
Wolfsberg. 533
Wollin, *Isle.*
Worms. 598
Wyl. 418

X

XAnoski. 644
Xativa. 377
Xavier. 344
Xerès. 369
de Los Cavalleros. 359

Y

Y Eu. (*l'Isle d'*) 185
Yonne, (*l'*) *Riv.* 109
Ypres. 302
Yrieix *ou* Yrier. (S.) 198
Yssel. (*l'*) 312
Yvetot. 90
Yvoi. 128
Yvrée. 433

Z

ZAgrabia. 627
Zahara. 369
Zamora. 362
Zamoski. 644
Zeitz. 564
Zélande. (*la*) 321
Zell, *en Souabe.* 553
en Basse-Saxe. 579
Zerost. 568
Ziriczée. 322
Zittaw. 620
Znaim. 614
Zuckmentel. 618
Zud-Heveland, *Isle.* 321
Zug. 405
Zuickaw. 565

Zurich. (*Lac de*) 403
Ville & Canton. 408
Zutphen. 314
Zuyderfée (*le*) 324
Zweibruck, *voyez* Deux-Ponts.
Zwol. 324

Fin de la Table du premier Volume.

